



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753205 1

455
Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

*DM

Mercurre

[Faint, illegible handwritten text]

米 Ⅱ M

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1749.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est
à **M. DE CLEVES D'ARNICOURT**,
rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint
Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions
très - instamment ceux qui nous adresseront
des Paquets par la Poste, d'en affranchir le
Port, pour nous épargner le déplaisir de les
rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays
Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e
de France de la première main, & plus promp-
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus
indiquée ; on se conformera très-exactement à
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à **M.**
de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e
de France, rue des Mauvais Garçons, pour
remettre à **M. Remond de Sainte Albine**.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1749.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

M E M O I R E

Sur l'année de la mort, & le lieu de la sépulture de Philippe de France, premier Duc d'Orleans.



Hilippe de France, fils puîné du Roi Philippe VI. dit de Valois, & de la Reine Jeanne de Bourgogne, sa première femme, mourut le premier Septembre 1375, & fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale d'Orléans.

Deux points que je me propose de prouver

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

à fond , contre ceux qui ont avancé , que ce Prince , étant mort seize ans plus tard , en 1391 , son corps avoit reçu la sépulture devant le Sanctuaire de l'Eglise des Célestins de Paris. Entre ceux-là j'ai principalement en vûe le P. Beuvrier , dans ses *Antiquités des Célestins de Paris*, p. 281, & M. Piganiol de la Force , qui tout récemment l'a suivi mot à mot dans la nouvelle Description de cette Ville. Tome IV. p. 43.

Le jour de la mort du Duc Philippe , au premier Septembre , n'est point contesté , & pour peu qu'il le fût , il seroit aisé de l'établir par le Martyrologe de l'Eglise d'Orléans , que j'aurai occasion de citer ci-après. Quant à l'année 1375 , elle se prouve sans réplique par des Lettres du Roi Charles V. son neveu , qui peu de jours après la mort de ce Prince réunit le Duché d'Orléans à la Couronne , pour n'en être plus séparé à l'avenir. Ces Lettres , dont l'original est conservé au Trésor de notre Hôtel-de-Ville , sont dattées du Bois de Vincennes , au mois de Septembre de cette même année 1375. *Datum in Castro nostro Nemoris Vicennar. anno Domini M. CCC. LXXV. regni nostri XII. mense Septembri* , & elles ont été confirmées pour les dispositions qu'elles contiennent , par des Lettres du Roi Charles VI. données à Paris

au mois de Mars 138^e, conservées au même Trésor. *Datum Parisiis mense Martii anno Domini M. CCC. LXXX. regni vero I^o.*

Il est étonnant que François le Maire, qui nous a donné une Histoire fort ample de la Ville d'Orléans, Histoire composée en partie sur les pièces qu'il avoit trouvées dans le Trésor de l'Hôtel-de-Ville, où il avoit l'entrée libre, n'ait point vû ces Lettres de Charles V. & de Charles VI. & qu'il ait été obligé, pour fixer la mort de Philippe, Duc d'Orléans, d'avoir recours à des Auteurs aussi peu sûrs que Gaguin & Nicole Gilles, qui lui ont fait prendre le change sur cet article.

Je passe au lieu de la sépulture du même Duc Philippe dans l'Eglise d'Orléans : elle y est marquée d'une manière bien expresse dans l'Acte de fondation, que Blanche de France, sa veuve, fit le 13 Juillet 1384, d'un Anniversaire pour son très-redouté Seigneur & espoux Philippes, fils de Roy de France, Duc d'Orliens, Comte de Valois & de Beaumont, que Dieu absoille, duquel, par le plaisir de Dieu, le corps gist & repose en l'Eglise Sainte Croix d'Orliens ; ce qui est répété dans le testament que la même Princesse fit à Paris le 21 Mai de l'année suivante 1392, où elle ordonne sa sépulture ; en l'Eglise de Saint Denis son

A iij

6° MERCURE DE FRANCE.

corps ; en l'Eglise Sainte Croix d'Orliens , en laquelle gist & repose son très-chier Seigneur & espoux , que Dieu absoille , son cuer , & en l'Eglise du Pont-aux-Dames , en la Chastellenie de Crecy en Brie , ses entrailles. A quoi on peut ajouter , par abondance de droit , le Martyrologe de l'Eglise d'Orléans dressé du vivant même de la Duchesse Blanche , où on lit la même chose , au premier Septembre : September Kal. hac die obiit bone memorie Philippus Regis Francie filius , Dux Aureliensis , Valesie & Bellimontis Comes , cujus corpus in hac Ecclesia requiescit.

Le tombeau de ce Prince étoit au milieu du Chœur de cette Eglise , mais nous ignorons quelle en étoit la forme , & s'il étoit de pierre ou de marbre. Nous avons de même perdu l'építaphe qu'on y lisoit , & que Messieurs de Sainte Marthe citent dans les additions au premier volume de leur Histoire Généalogique de France. Tout ce que nous sçavons , c'est que ce tombeau étoit fort élevé : nous apprenons cette circonstance de certaines Lettres de Charles Duc d'Orléans , du 15 Février 1418⁸/₉ , portant que sur les représentations des Chanoines , que sépulture étant au Cœur de ladite Eglise , en laquelle sépulture reposent le corps de feu de bonne mémoire Monsr Philippe , jadis fils de Roy de France , & son

Prédécesseur Duc d'Orléans, & le cuer de feu, Madame Blanche, jadis fille de Roy de France & de Navarre, sa femme, a fait ou temps passé & encores fait de present grant encombrer & empeschement audit Cueur d'icelle Eglise, par ce que aux heures que le service est fait & célébré, lesdits Doyen & Chapitre & les Chapelains, faisant ledit service, n'ont pu & puevent pleinement veoir l'un l'autre, ainsi que souventefois en a été & est de nécessité. Ce Prince leur permet qu'il puisse faire lever ladicte sepulture du lieu où elle est de present, assise, & icelle transporter.... près du grant Autel & comme au droit de la Chapelle.... à laquelle est chascun jour dicte & célébrée une Messe pour le salut des ames d'iceux Duc & Duchesse. Ce tombeau est resté dans ce second endroit, qui étoit du côté de l'Evangile, jusqu'aux premiers troubles de la Religion, que les Religionnaires au mois d'Avril 1562, s'étant rendus maîtres d'Orléans, le ruinerent ainsi que les Autels & tous les ornemens de l'Eglise.

On peut objecter contre ce que nous venons de dire, une réflexion que font Messieurs de Sainte Marthe dans l'endroit de leur Histoire que nous avons cité, pour concilier la contradiction qui se rencontre entre les monumens de l'Eglise d'Orléans, & la tradition des Célestins

A iiij

8 MERCURE DE FRANCE.

de Paris, ſçavoir que le Duc Philippe , après avoir été premierement dépoſé dans l'Egliſe d'Orléans , avoit été dans la ſuite porté à Paris par les ſoins de Louis XII , mais outre que ce n'eſt qu'une conjecture hazardée au beſoin , il reſteroit des marques de cette tranſlation , ſi elle avoit été faite , ou dans le Tréſor de l'Egliſe d'Orléans , ou aux Céleſtins de Paris , ou enfin dans les Auteurs qui ont écrit la vie de Louis XII ; on n'en trouve point , & c'en eſt aſſez pour ôter à cette conjecture toute la vraisemblance qu'on penſoit lui donner d'ailleurs.

Sans ſortir des Céleſtins de Paris , qu'il me ſoit permis de faire remarquer une faute dans laquelle eſt tombé l'Historien de ce Monaftere , & qu'on trouve auſſi dans les Antiquités de Paris de du Breuil , 688 , & dans celles de Sauval , tome I. p. 460 , qui tous ont écrit que le cœur de François II. *repoſe dans la Chapelle d'Orléans en un vaſe doré , ſur lequel un Ange tient une Couronne élevée en l'air , qui eſt de bronze , le tout poſé ſur une haute colonne parſemée de flammes de feu.* Il eſt vrai que ce monument avoit été erigé pour y mettre le cœur de ce Prince , mais on ne l'y mit jamais ; car étant mort à Orléans le 5 Décembre 1560 , ſon corps fut porté à Saint Denis ,

& son cœur à la Cathédrale d'Orléans, où il fut enterré dans le Sanctuaire de cette Eglise, & où il est resté jusqu'aux premiers troubles, que les Religionnaires, le même jour qu'ils ruinerent le tombeau de Philippe Duc d'Orléans, le chercherent pour profiter d'une boîte d'argent en forme de cœur dans laquelle il étoit enfermé, & l'en tirèrent pour le jeter au feu, comme le marquent Belleforêt, la Popelinière & les Historiens d'Orléans, suivant des Mémoires manuscrits dressés par Hector Desfriches, homme fort instruit des particularités de ce tems-là, qu'il avoit apprises de gens qui vivoient pour lors. Les Religionnaires ayant à demi brûlé ce cœur, ils jetterent le reste aux chiens.

D. Polluche, de la Société Littéraire d'Orléans.



S U R U N E M A L A D I E.

Mlle maux, belle Iris, sans compter votre absence,

Sur votre tendre amant exercent leur pouvoir :

Son courage les prend assez en patience ;

Le seul insupportable est de ne vous point voir.

Je sens qu'à la douleur notre corps s'habitue ;

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Mais je ne puis accoutumer
Mes yeux à se passer de votre aimable vûe,
Et moins encor mon cœur à ne vous plus aimer.

La perte de votre présence
M'occupe si parfaitement,
Qu'elle soustrait mon ame à toute autre souffrance
Que celle qui lui vient de votre éloignement ;
Mais des autres douleurs si l'amour me dispense ;
Il me le fait hélas ! payer bien cherement :
Je souffre plus de votre absence ,
Que je ne souffrirois de tout autre tourment.

*Par M. le Chevalier de R***.*



Sur une convalescence.

A Quels tourmens les destins nous exposent !
Au grand galop ils me faisoient courir
Vers le lieu sombre où mes ayeux reposent.
Aimable Iris, je croyois bien mourir.
Les Dieux enfin autrement en disposent,
Non , pour cesser de me faire souffrir :
L'art d'Esculape a scû me secourir
Contre les maux que les Cieux nous imposent ;
Mais de celui que vos beaux yeux me causent
Il n'est point d'art qui me puisse guérir.

Par le même.

~~~~~

*Sur un mal d'yeux.*

**S**I le mal que l'on fait , tient toujours lieu de crime ,

Le tourment de vos yeux n'est que trop légitime ;  
D'une juste vengeance , Iris , il est l'effet :

Je ressens comme vous leurs douleurs inhumaines ;  
Mais quelque soit l'excès de leurs cruelles peines ,  
Ils n'en peuvent souffrir autant qu'ils en ont fait.

*Par le même.*

~~~~~

Sur une Navette.

O Navette trop fortunée !

Que ne donneroient pas les plus heureux humains,
Pour avoir , seulement pendant une journée ,
La gloire d'amuser ces mains , ces belles mains
Que vous seule amusez presque toute l'année :

Les Sceptres & les Souverains

Doivent être jaloux de votre destinée.

Il n'est point de belle en ces lieux ,

Qui se serve de vous avec tant de vitesse ;

Qui sçache vous donner des tours plus gracieux ;

Que votre charmante Maîtresse.

Ses doigts dans un instant font sur vous mille
accruds ;

A vj

Mais , avec toute leur adresse ,
Ses doigts en font encor bien moins que les beaux
yeux.

Par le même.



LE T T R E

A M. Rémond de Sainte Albine.

M Onsieur , le projet d'une Biblio-
thèque , annoncé dans les Mémoi-
res de Trevoux de Février dernier , & dans
le Journal de Verdun , est une entreprise
intéressante pour la République des Let-
tres , s'il est exécuté avec le soin que l'exige
un travail de cette nature. Ce sera un re-
pertoire pour tous les gens d'étude , en
quelque genre d'art ou de science que ce
soit : ils y trouveront au moins l'indica-
tion des sources où ils peuvent puiser des
secours. Il y a sept ou huit ans que com-
mençant à me livrer à quelques études
après ma sortie du Collège , l'idée d'une
Bibliothèque universelle me frappa , au
point que j'entrepris d'en former une pour
mon propre usage , & je devins , faute de
réflexions , si fort amoureux de ce travail ,
quoique très-pénible , qu'en cherchant ce
qui m'intéressoit , je recueillois , chemn

faisant , tout ce qui étoit étranger au genre d'étude auquel je m'appliquois. La difficulté de pouvoir procéder à ce travail avec un certain ordre , m'engagea à mettre sur des papiers séparés tout ce que je découvrois à fur & à mesure, & quand la collection me parut un peu abondante , je commençai à ranger tous mes papiers dans des cartons. Cette pratique me donna la facilité de changer au moins vingt fois mon arrangement , selon que j'y trouvois des inconvéniens pour la recherche ; & les ouvrages périodiques , Journaux littéraires , Bibliographes , Dictionnaires & Catalogues , que j'ai eu occasion de voir dans le cours de ce travail , m'ont fait faire les réflexions suivantes , dont je prends la liberté de vous faire part , Monsieur , pour les inserer dans le Mercure. Je compte que l'Auteur du nouveau projet ne manque pas de lire chaque mois ce Recueil , & il fera du peu d'expérience que j'ai acquis sur ce sujet , tel usage qu'il jugera à propos.

Mon projet étoit comme le sien , de diviser ma Bibliographie en deux parties , l'une concernant les Auteurs , & l'autre les matieres. J'avois crû devoir ranger les Auteurs par ordre chronologique , en prenant la datte de leur mort pour époque.

14 MERCURE DE FRANCE.

J'avois donné la préférence à cet arrangement , parce qu'il me sembloir qu'il pouvoit former une espèce de tableau historique de la Littérature , en présentant l'abrégé de la vie des Auteurs , un détail succinct de leurs disputes littéraires , le Catalogue de leurs ouvrages avec la notice des Critiques & des Apologies auxquelles ils avoient donné lieu , & la citation des Livres où il étoit parlé de ces mêmes Auteurs.

Un autre avantage que je croyois voir dans ma Méthode , étoit de pouvoir ajouter l'article d'un Auteur à la suite de la collection , à mesure que la République des Lettres faisoit une perte.

J'avois encore conçu une pratique capable de concilier tous les goûts pour l'arrangement des Auteurs. C'étoit de faire imprimer l'article de chaque Auteur sur une feuille séparée , en sorte que chaque personne , qui auroit souscrit pour la Bibliothèque , auroit pû les disposer selon son goût par ordre alphabétique , par ordre chronologique , ou par ordre de Nations & de Facultés , mettant les Théologiens ensemble , les Jurisconsultes d'une autre part , &c.

Une ressource que je trouvois dans cette pratique , & qu'il seroit peut-être à sou-

haïr , malgré sa singularité , que l'on pût introduire dans bien d'autres ouvrages que celui ci ; c'est que , comme il est presque inévitable dans une collection de cette nature , de tomber dans une multitude d'omissions , soit de certains articles en entier , soit de quelques circonstances notables qui regardent les Auteurs & leurs ouvrages , & qu'il survient des éditions nouvelles & dignes de remarques , des Traductions , des Critiques , des Apologies , on peut réparer les omissions d'articles , sans troubler l'ordre , en inserant un Auteur oublié , ou ajouter des cartons à la fin de la feuille , pour corriger les erreurs & marquer les changemens.

Que de Dictionnaires & de Catalogues bibliographiques deviendroient plus utiles , s'ils étoient partagés de cette sorte ? Quel degré de perfection n'auroit pas un Dictionnaire de Moreri , par exemple , où à la fin de chaque article de familles , on pourroit ajouter les nouvelles alliances , les morts , les naissances , les faits notables ; où entre deux noms illustres on pourroit en inserer un autre qui commence à le devenir , ou qui a échappé aux recherches des précédens Compilateurs ; un Dictionnaire d'Histoire naturelle & de Physique , où à la fin de chaque article on pourroit

16 MERCURE DE FRANCE.

ajouter les nouvelles découvertes ; un Dictionnaire géographique , un Pouillé de la France , où on pourroit corriger les erreurs & marquer les changemens , en faisant réimprimer l'article sur lequel l'un ou l'autre tomberoit ?

Par-là on pourroit même se procurer un plus grand nombre de Souscripteurs pour un ouvrage considérable , en le donnant par parties & périodiquement , ou à mesure que les matériaux viendroient , ce qui seroit en même tems un soulagement pour les facultés des curieux , & pour le travail des autres. Mais en tous cas , il me paroît qu'il n'est point d'ouvrage auquel cette pratique convienne mieux qu'à une Bibliothèque universelle. En suivant ce conseil , l'Auteur du projet en question aura la satisfaction de commencer à jouir plutôt du fruit de ses recherches laborieuses , dont le retard le dégouteroit peut-être par la suite.

A l'égard de la seconde partie concernant les matieres , mon goût s'accorderoit avec celui de l'Auteur , en les rangeant par ordre alphabétique en forme de Dictionnaire , non pas en rassemblant tous les ouvrages de Jurisprudence , de Médecine , de Théologie , &c. sous des titres si généraux ; moins encore en ayant égard

aux premiers mots des titres , dont la plus part sont vagues & ne qualifient rien , mais en mettant sous chaque nom de chose physique ou morale , sous chaque nom de lieu ou d'époque , sous chaque nom d'art ou de métier particulier , sous chaque nom de question notable de Théologie , Jurisprudence , Philosophie , &c. sous chaque nom d'homme fameux dans l'Histoire ancienne ou moderne , sous chaque nom de production naturelle ou artificielle , les ouvrages historiques , critiques , didactiques , polemiques , philosophiques , &c. qui y ont rapport.

Je n'aurois pas manqué , comme vous l'imaginerez sans doute , Monsieur , de faire aussi un cahier séparé pour chaque mot , afin de faciliter les corrections & les additions , que de nouveaux ouvrages sur chaque matiere , ou de nouvelles éditions des anciens , rendent fréquentes. J'aurois par conséquent trouvé l'usage de ces cahiers plus nécessaire encore , ou du moins autant , dans la seconde partie que dans la première.

A l'égard des traités généraux de science , comme les cours de Philosophie , de Théologie , de Jurisprudence , de Médecine , je me contentois d'en faire mention à l'article de leurs Auteurs ; mais à cet

18 MERCURE DE FRANCE.

égard je cherchois la brièveté par des raisons qu'un autre n'auroit peut-être pas.

Voilà , Monsieur , mes réflexions. Elles sont le fruit des inconvéniens que j'ai trouvés dans une multitude d'autres Méthodes , dont j'ai essayé successivement. Il n'y a surtout rien de si incommode que les supplémens , auxquels on est obligé d'avoir recours dans tous les ouvrages de compilations.

Votre zèle pour la République des Lettres , où vous tenez , Monsieur , un rang si distingué , m'engage à vous adresser cet essai , en le soumettant à vos lumières , & en vous priant d'y faire les changemens & les additions que vous croirez propres à le rendre plus digne de l'attention de l'Auteur du projet , & du Public. Je prendrai la liberté de vous adresser quelquefois des productions digérées avec plus de soin. J'ai l'honneur , &c.

Le Moyne.

De Dieuze , en Lorraine , le 10 Avril.





A M. OUDRY,

Peintre du Roi.

LES DEUX BUCHES,

FABLE.

TOi , dont les immortels pinceaux
 Rendent trait pour trait la nature ,
 Et font de tes brillans tableaux
 Les chefs-d'œuvre de la Peinture ,
 Oudry , pour un moment , laisse ces animaux ;
 A qui , lorsqu'il te plaît , ton art donne la vie ;
 Et jette un œil d'ami sur cette rêverie

Que vient d'enfanter mon repos.
 Le sage quelquefois à ses nobles travaux
 Doit mêler un peu de folie.
 Le livre que tu m'as prêté ,
 Sans me l'avoir fait trop attendre ,
 M'a fourni la moralité
 Du récit que tu vas entendre.

Pour réchauffer ses tristes Larex ,
 Qui greloient dans leur foyer ,
 Un jour un riche Métayer ,
 Dont les mains n'étoient point avares ,
 Mit deux grosses buches au feu ,

20 MERCURE DE FRANCE.

L'une de chêne & l'autre de bois neuf.

Sur celle-ci le soufflet eut à peine

Agité l'air par sa pressante haleine ,

Qu'on vit la flamme tout-à-coup

Gagner de l'un à l'autre bout ,

Et récréer par sa chaleur subite

Les Pénates transis & le Maître du gîte ;

L'autre au contraire , au lieu de s'enflammer ,

Noircit sous le soufflet qui cherche à l'animer.

Une épaisse fumée absorbe les bluettes ,

Qu'on tâche à grands coups de pincettes

De faire sortir de son sein ;

On la tourne cent fois , on y perd son latin,

Honteuse de son lambinage ,

Sa compagne lui dit , ma chère sœur , pourquoi

Ne pas brûler aussi vite que moi ,

Puisque vous êtes faite exprès pour le chauffage ?

Si , lorsqu'on l'exige de vous ,

Vous répandiez au loin vos chaleurs bienfaisantes,

Ces mains dont vous sentez les coups ,

Seroient pour vous des mains reconnoissantes ,

Et votre sort en seroit bien plus doux.

Quand vous vous réduisez en braise ,

Vos feux viennent toujours trop tard. ●

Corrigez-vous , ma sœur , & j'en serai bien aise.

Rendre service à propos , est un art ,

Dont vous mettez toujours la pratique à l'écart ;

Mais sçachez (ne vous en déplaife)
 Que l'on oblige doublement ,
 Lorsqu'on oblige promptement,



REFLEXIONS.

Les faux amis sont comme les faux braves ; ils vous abandonnent toujours dans le besoin.

La beauté est comme l'aprêt dans les marchandises ; elle s'évanouit dans l'usage que l'on en fait.

Toute passion violente est folie , puisqu'elle affoiblit les forces de l'entendement.

L'amour & la domination ne veulent point avoir de collegues.

Un homme vraiment méchant ne fait jamais à moitié une méchante action.

Le naturel des femmes est de vouloir tout & ne vouloir rien , c'est-à-dire que leur volonté se laisse emporter à tous les objets qui leur semblent beaux , bons ou nouveaux , mais sans s'attacher à un seul solidement , de sorte que quand quelque chose se présente à leurs yeux , elles en deviennent éprises , semblables en cela à

22 MERCURE DE FRANCE

ces malades qui desirerent tout ce qu'ils n'ont pas , & ne se soucient nullement de ce qu'ils ont.

C'est une souveraine prudence que de sçavoir nous plaire en ce que la nécessité nous rend inévitable.

La beauté n'est peut-être qu'une opinion de celui qui la juge telle.

Les poltrons & les amans sont extrêmement sujets à l'hyperbole.

La présence de la personne aimée est l'un des plus souverains remèdes que la tristesse puisse recevoir.

Les amans, les plaideurs & les écoliers, ne mesurent pas le tems comme les autres hommes, mais selon l'impatience de la passion qui les possède.

La fortune & l'amour se moquent de la prudence.

Celui qui veut donner de la peine à autrui, s'en prépare la plus grande partie.

Rien n'est peut-être plus amusant que de toujours faire des projets pour se marier, mais il faut dans bien des cas se garder de conclure.

Ce n'est pas aimer véritablement que de cacher quelque chose à la personne aimée.

Celui qui voit ce qui est aimable sans l'aimer, manque d'esprit ou de courage.

On doit plus considérer l'honneur de l'objet aimé, que la satisfaction de celui qui aime.

L'amour flatte toujours les malades d'espérance.

La jeunesse & la beauté ont une sympathie qui n'est pas petite.

Tout est bon, & tout est mauvais, regardé par differens côtés.

Il est des personnes dont le mépris ne scauroit offenser.

Une coquette & une prude sont également à craindre.

La chicanne est comme la protectrice des méchans & le fleau des bons.

Il faut bien aimer pour aimer son rival.

Il vaut beaucoup mieux n'avoir jamais eu de félicité, que d'en être privé.

Le mariage, selon les uns, est le tombeau de la liberté, & selon d'autres, la cessation de l'esclavage.

Un véritable ami est presque aussi rare qu'une jeune personne constante.

Un bon écolier est comme un bon fonds où tout profite & vient en maturité.

Un homme nouvellement tiré de l'extrême misere & parvenu à une fortune, quoique médiocre, est très-souvent dans le cas de se méconnoître.

24 MERCURE DE FRANCE.

Personne ne méprise davantage, que ceux qui véritablement sont méprisables.

L'amour est de toutes les passions la plus pardonnable.

Un homme sensé & généreux ne fera jamais consister le beau d'une entreprise dans les difficultés qui s'y rencontrent.

Ce n'est point la charge, telle qu'elle puisse être, qui doit honorer celui qui la possède; c'est à lui à faire honneur à la dignité qu'il remplit.

Il faut ne faire un choix gueres aimable, pour pouvoir aimer sans avoir de rivaux.

Tout ne respire à présent que la légèreté. La constance, en quoi que ce soit, a l'air trop bourgeois.

Par M. Pigeon, Bachelier en Droit en l'Université de Caën,



VERS



V E R S

*De M. Baſton , à une Demoifelle qui faifoit
le rôle de Zaïre.*

Quand je voyois étaler ſur la ſcène
Le ſpectacle de tes douleurs ,
Mon cœur aimoit à partager ta peine ;
Mes yeux à partager tes pleurs.
De tes ſoupirs la rapide énergie
Jettoit le trouble en mon ame attendrie ;
La terreur, la pitié, l'amour ,
De mes ſens ſoulevés diſpoſoient tour à tour.
Mais bien-tôt l'amour ſeul exerçant ſon empire ;
J'étois, hélas ! le dirai-je ? Zaïre ,
J'étois jaloux des pleurs que tu verſais ,
Des transports qu'à la fois ton cœur ſent & con-
damne.

J'étois le rival d'Oroſmane ,
Et je le ſais plus que jamais.

A Dieppe , le 15 Mai 1749.



B



L E T T R E

*De M.*** à M.*** sur l'Histoire
naturelle des Punaises.*

IL est étonnant que personne, comme vous dites, Monsieur, n'ait entrepris de nous donner l'histoire naturelle des Punaises, lesquelles peuvent, aussi-bien que les autres Insectes, nous fournir des observations curieuses, singulieres; également interessantes & dignes de notre admiration. Dans ce que j'ai pû apprendre à ce sujet, je vous communiquerai avec plaisir ce qui me paroîtra être le plus capable de piquer votre curiosité.

La Punaise en Latin est le *Cimex* de Plin, en Grec $\sigma\kappa\iota\tau\iota\varsigma$ *Kopis spos*. Il paroît que le mot de *Cimex* vient du mot Grec $\kappa\epsilon\iota\mu\alpha\iota$ *Cubo*, je suis couché, parce qu'on trouve communément ces sortes d'Insectes dans les lits. Le nom de Punaise est dérivé du mot Latin *Punicea*, à cause de la couleur rougeâtre de ce petit animal. On a donné ce nom premierement aux Punaises rouges, & ensuite à toutes les autres. Ménage, en rapportant l'étimologie de ce mot, ne parle que des Punaises des Indes qui sont

les véritables Cochenilles. Il y en a de jardin , qui sont vertes & aussi puantes que les autres ; il y a aussi des Punaises de terre volantes , qu'on trouve dans les champs sur les arbres. Hoëfnager a dépeint cette sorte de Punaises de terre volantes ; il y a aussi des Punaises d'eau qui volent , & ont un aiguillon dont elles piquent très-fort ; mais on ne parlera ici que de la Punaise ordinaire , *Cimex Lectularius* , ou *Cimex Domesticus*.

C'est un Insecte presque rond ou de figure rhomboïde , fort plat , de la figure d'une petite lentille , d'une couleur de canelle foncée , ayant la peau d'une extrême finesse , ce qui le rend facile à écraser pour peu qu'on le touche. Son bec est courbé ; sa gueule est panchée sous la poitrine ; sa poitrine a une bordure ou marge tout au tour ; il a le dos plat , des antennes ou cornes à quatre jointures ; il a six pieds propres à courir , une espece de trompe pour sucer , & une tariere pour percer le bois ; son corps a de l'odeur , laquelle , lorsqu'on l'écrase , devient encore plus insupportable.

Les cornes ou antennes des Punaises sont d'une beauté singuliere , quand on les regarde avec le microscope , & on croit qu'elles ne leur servent pas seulement pour

B ij

orner leur tête , mais aussi pour tâter le chemin qui est devant elles , & connoître par là s'il n'y a rien qui s'oppose au passage de leurs corps , rien qui puisse les salir ou les noyer ; il est visible, que lorsque ces animaux marchent , leurs cornes vont ordinairement dressées vers l'endroit où ils veulent aller ; peut-être que cela est nécessaire par des raisons que l'on ne peut facilement découvrir.

Cet Insecte , comme les autres , ayant en soi une-matiere propre à produire un animal son semblable , & se trouvant dans un lieu propre à sa nourriture , y dépose quantité d'œufs ; ces œufs produisent d'autres Insectes , ces Insectes d'autres œufs , & toujours ainsi jusqu'à l'infini.

Dans nos climats les Punaises meurent dans l'hyver, ou se retirent dans des trous ; mais elles laissent une infinité d'œufs légèrement blanchâtres , qui se conservent pendant cette saison , & qui aux approches de la chaleur s'ouvrent en foule , & laissent éclore les petits animaux qu'ils renferment. Ces Insectes se multiplient prodigieusement , parce qu'ils sont très-féconds.

L'humeur qui exhale de la superficie des corps des animaux ; les matieres putrides proche les lits, celle qui transpire peu à peu

du bois, &c. contribuent à faire éclore ces Insectes, parce que la pourriture est comme le nid où leurs œufs se convent & éclosent mieux. Ce petit animal naît dans les vieilles maisons, dans celles qui sont proche des colombiers & des loges des cailles, dans les vieilles solives des maisons, dans les lits, ceux sur-tout dont le bois est de sapin, & ceux où il y a de vieilles paillasses, ou dont la paille & les draps ne sont pas souvent renouvelés; dans les lits qui sont proche les murailles, ou les cloisons, sur-tout celles qui sont enduites de plâtre ou qui sont près de vieux livres; on en voit une plus grande quantité aux chambres d'en haut, aux lieux secs, & il s'en trouve plus dans les appartemens exposés au Midi, que dans ceux qui ont une autre situation.

Les Punaises se nourrissent de sang, de chair, de laine, des étoffes, du bois qui est tendre, vieux ou pourri, c'est-à-dire de quelques humidités qui s'y trouvent, ainsi que d'autres matieres excrementielles & corrompues; il paroît encore constant que ces Insectes se mangent, comme font les araignées, les uns les autres.

Ils ont le sang si grossier & si glutineux, que l'air pris dans les poulmons ne

B iij.

30 MERCURE DE FRANCE.

fuſſiroit pas pour le faire circuler ; mais la nature y a pourvû en leur donnant une trachée artère qui regne d'une extrémité du corps à l'autre , & distribue partout ſes rameaux , même à pluſieurs ouvertures percées à droite & à gauche par où ils prennent l'air, & c'eſt ce qui fait que (comme les autres Inſectes) ces animaux , frottés d'huile , meurent , parce qu'on leur a fermé les conduits de la reſpiration.

Parmi les ſieaux que la divine Providence a répandus ſur la terre pour punir la vanité & la molleſſe de l'homme , je crois que les Punaiſes ne ſont pas le moindre. On s'eſt mis beaucoup en peine de chercher des ſecours pour nous défendre contre ces ennemis de notre repos , & il eſt étonnant de voir la quantité de recettes que les anciens & les modernes nous donnent pour cet effet en forme d'huiles, d'onguens , de lotions , de fumigations , &c.

Je ne parlerai ici que des remèdes qui paroiffent les plus efficaces ou les plus curieux.

L'huile , comme on vient de le dire , tue indifféremment toutes ſortes d'Inſectes quand ils y ont été plongés un moment. Selon Mouffet , * le marc de beure qu'on

* *Mouſſetus , Inſectorum ſive minimorum animalium theatrum. Lond. 1634. folio, lib. 2. cap. xxv. p. 269. &c.*

aura fait bouillir , jetté sur les endroits où viennent les Punaises , les détruit d'une manière surprenante , les faisant , dit-il , crever de réplétion ; » c'est peut-être » cette graisse dont Cardan parle en ces » termes : J'ai connu autrefois (mais je ne » m'en souviens plus) une espèce de graisse , laquelle si on en frottoit une assiette » de bois , s'attiroit toutes les Punaises , de » manière qu'on ne voyoit plus le bois.

Quant aux huiles , onguens , &c. dont on a coûtume de se servir contre les Punaises , & dont il y a un très-grand nombre , il faut pour qu'ils produisent leur effet , absolument en frotter & bien imbiber le mur , le bois de lit , toutes les jointures , trous & crevasses , ainsi que le chevet du lit , & les endroits tout autour dans lesquels les Punaises se nichent & font leurs couvées ; mais l'effet qui en résulte , n'est ni considérable ni aucunement durable ; il faudroit pour cela que tout le tour du lit jusqu'aux rideaux , plis , doublures , pentes , rubans , tout ce qu'il y a autour des anneaux , en fussent bien pénétrés , sans quoi les Punaises ne manquent pas de reparoître peu de tems après qu'on s'en est servi ; outre que ces sortes d'applications , quelques efficaces qu'on les trouve , doivent être souvent renouvelées , & par-là

elles gâtent nécessairement le coucher & le tour du lit.

Florentinus rapporte que les Punaises sont tuées par le parfum des Sangsues, & les Sangsues par celui des Punaises, ce que Pline a dit avant lui.

Selon Hippocrate, la fiente de taureau, & si l'on en croit Avicenne, celle de l'homme chasse les Insectes venimeux & les Punaises, si on en fait une fumigation. Aldrovandus * assure que la fumée du vitriol & du verdet les tue, mais cela n'empêche pas, ajoute-t-il, qu'elles ne reviennent bien-tôt. On vante aussi beaucoup la fumée de la nielle, de la scolopendre, de la cigue & une infinité d'autres.

Il y a effectivement de ces fumigations qui chassent les Punaises, mais ce n'est que pour fort peu de tems, & comme il est nécessaire de les réitérer fort souvent, elles ne manquent point de ternir les tableaux, gâter les dorures, livres & autres ameublemens.

Lorsqu'on use de fumigations, il faut avoir l'attention de bien enfermer la fumée par le moyen des rideaux, draps, &c. dont on couvrira bien le lit, afin de conserver plus long-tems la vapeur.

Démocrite, au rapport de Pline, affir-

* *De Insectis Bonan. folio 1638, p. 338.*

me que malgré la saleté des endroits où l'on couche, & ce qui transpire des murs, les Punaises ne se reproduisent point, si on attache des pieds de lievres ou de cerfs autour du pied du lit ; il nous dit encore , si on suspend du crin de cheval à l'entrée de la chambre à coucher , que les Punaises n'y entreront pas ; mais il faut avouer que tout cela sent bien la fiction. Quelques-uns pendent un linge trempé dans de l'eau froide , ce qui éloigne les Punaises par la fraîcheur actuelle. Quand on est en voyage , si on met sous le lit un vaisseau plein d'eau froide pendant qu'on dort , les Punaises n'approcheront point. Mouffet assure que le chanvre ou le fruit d'Alkekenge, suspendu dans le lit , éloigne les Punaises. Si on met du chanvre dans le lit , dit Aldrovandus , elles s'enfuient & ne reviendront plus. Rhasis affirme que si on se frotte le corps avec de l'huile dans laquelle on aura fait bouillir de l'absinthe , les Punaises ne pourront approcher.

On dit encore que l'hyeble , étendu sous le lit, chasse les Punaises , vrai-semblablement à cause de son odeur forte. La mauvaise odeur du cuir rouge que les Allemands appellent *Russisch-Leder* , si l'on en enferme une certaine quantité dans un endroit , les détruit d'une manie-

B v

re surprenante, * selon Aldrovandus & Mouffet.

Enfin tous les Auteurs conviennent que les drogues qui ont une odeur forte, sont très-contraires aux Punaises, & on remarque que chez les Apoticaire Droguistes & Corroyeurs, on ne voit pas de cette vermine.

On sçait combien les Anciens se sont efforcés de trouver quelque remède qui pût détruire toutes sortes de vermines, & combien il y a eu de superstition dans ce qu'on appelloit Talismans & amulettes; mais sans avoir recours à la magie, on trouve chez les modernes de ces remèdes externes, dont l'effet est réel, & peut s'expliquer par la mécanique.

On nous a donné depuis peu un certain Prophylactique contre les Punaises, qui est fort en usage, & qu'on appelle l'Amulette de la Chine, où il paroît qu'on a voulu rassembler & concentrer certaines odeurs (qu'on aura trouvées être contraires à cette vermine) dans un petit espace, sous une forme solide & durable, capable cependant d'une transpiration perpétuelle, & par conséquent de pouvoir agir sur les corps délicats de ces Insectes avec des efforts redoublés par un concours d'exha-

* Aux endroits ci-devant cités.

laïsons odoriferentes & pénétrantes , que cette Amulette leur envoie sans cesse.

Je ne puis affûrer si l'Amulette de la Chine détruit réellement ou fait mourir les Punaises , mais on peut dire en faveur de ce remède , que c'est le plus commode & un des plus efficaces qui ait encore paru contre cette vermine , & qu'il les chasse & éloigne de maniere à l'empêcher d'être aucunement incommode , comme l'assûrent encore beaucoup de personnes qui en ont fait l'expérience. Il y a lieu d'espérer que l'Auteur de ce remède ne négligera rien pour perfectionner de plus en plus une découverte si utile au Public. Il est extrêmement probable que la connoissance de quelques antipathies qu'il y a dans la nature , ou des impressions singulieres que font certaines choses sur d'autres animaux , pourra enfin conduire par des expériences analogiques , à la découverte du vrai spécifique contre une vermine si incommode.

Un heureux hazard nous découvre même souvent des choses d'une utilité infinie.

On assûre qu'on a trouvé depuis peu à Edimbourg , que de certaines odeurs ou exhalaisons chassent les rats. Dans un magasin de marchandise de toutes especes , il se trouva une grande quantité de ces animaux ; après y avoir mis plusieurs caisses

B vi

nouvelles, on fut fort surpris de trouver que les rats avoient entièrement disparu, & on eut la curiosité d'en rechercher la cause; on remua & l'on ôta de ce magasin plusieurs drogues & marchandises, & l'on trouva enfin que cet effet étoit dû à une caisse de Sel de Succin, laquelle étant ôtée, les rats reprirent leur ancienne demeure, & disparurent encore lorsqu'on eut remis la même caisse de Sel, dont les exhalaisons apparemment sont insupportables à ces animaux.

Dans l'Amérique Septentrionale les habitans, pour se garantir du Serpent à sonnettes, qui est fort venimeux & dangereux, portent attaché au bout d'un bâton un petit morceau d'une racine de Virginie, qu'on appelle *Viperina Radix*. Quand ils entendent par le bruit des sonnettes que le Serpent approche, ils lui font sentir cette racine, qui par son odeur le met hors d'état d'avancer.

On a observé que partout où croît le Pouliot sauvage ou Dictame de Virginie, on ne voit point de Serpens à sonnettes. Extrait du Journal d'Angleterre, Journal des Sçavans, Mars 1666.

Quoiqu'il y ait des personnes qui croient que les Insectes ne connoissent presque les objets que par la vûe & le sens du tou-

cher qu'ils ont excellent, il est néanmoins plus que probable que les Insectes ont l'organe de l'odorat; il y a même lieu d'attribuer particulièrement aux Punaises une extrême délicatesse ou finesse d'odorat, & par-là on explique pourquoi de deux personnes couchées dans un même lit qui fourmille de Punaises, l'une se trouve mordue, & l'autre point: c'est, sans doute, à cause de leur odorat extrêmement fin, ce qui fait qu'elles sont différemment affectées par les corpuscules différens qui transpirent des deux corps humains, & qu'elles s'attachent à l'un, & passent l'autre sans y toucher, selon que le sang de ces différens corps peut leur fournir une bonne ou mauvaise nourriture, ou qu'il peut favoriser la conservation ou déranger l'économie de ces petits animaux. Quoiqu'il en soit, il n'est pas facile d'expliquer autrement ce fait, ni comment certaines drogues odorantes, telles que l'Amulette de la Chine, éloignent les Punaises, à moins qu'on ne dise que cela s'opère par quelque antipathie particulière, ou par quelque autre vertu cachée dont on ne peut découvrir la raison, d'autant plus que toutes choses odoriférantes ne font pas le même effet. Tout ce qu'on peut dire de plus

38 MERCURE DE FRANCE

probable pour expliquer la maniere dont certaines drogues odorantes opèrent sur ces animaux , c'est qu'il s'en exhale de certaines particules extrêmement fines & pénétrantes , lesquelles armées peut-être de quelques sels particuliers, & venant à se répandre & à s'introduire par leurs pointes dans le corps tendre & délicat des Punaises , rompent ou menacent de rompre la liaison de leurs parties , ce qui oblige ces Insectes de s'éloigner , sans qu'on puisse leur refuser pour cela la faculté que la nature a accordée à tous les animaux qu'elle a formés , qui consiste à discerner ce qui convient à leur bien pour le suivre , & au contraire de distinguer ce qui peut leur être nuisible , pour le fuir , soit qu'on l'appelle instinct ou autrement.

Les Punaises nous fournissent quantité de faits & d'observations curieuses ; les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas de décrire exactement la structure de leurs petits organes , ou d'entrer dans le détail de tout ce qui regarde la génération , la multiplication , &c. de ces Insectes. Il sera plus à propos de renvoyer cela à une Dissertation particulière qu'on médite à ce sujet. Je suis, Monsieur, &c.

A Avignon , le 2 Avril 1749.



E P I T R E

A M * * *.

DAns un de ces bosquets où l'Art & la Nature
 S'unirent pour répondre aux désirs d'un grand Roi,
 Sous la voûte d'un If qui garde sa verdure,
 Quand l'Orme dépouillé cede aux rigueurs du
 froid,

Ami, j'invoquois Melpomene,

Et lui disois, Muse, ma Reine,

Si vous vouliez m'admettre au rang de vos amis,

On verroit sortir de ma veine

Un ouvrage nouveau qui plairoit sur la scène

Plus que Catilina, plus que Sémiramis.

J'unirois en moi seul la force de Corneille

Avec ce que Racine offre de sentimens;

J'attacherois l'esprit, je charmerois l'oreille;

Et les cœurs attendris par mes chants séduisans

Rendroient hommage à la merveille

Qui sçauroit réunir les cabales du tems.

La demande étoit téméraire,

Et je ne fus point écouté.

Ami, je m'en étois douté.

Mais la Muse, pour me distraire

Du projet trop hardi, dont j'étois entêté,

40 MERCURE DE FRANCE.

Fit asseoir près de l'hermitage ;
Où j'avois droit de Citoyen ,
Deux personnes, dont l'entretien
Me parut si touchant , si sage ,
Que je me résolus d'en faire un prompt usage.
Il me plut ; sçais-tu bien pourquoi ?
C'est que je vis deux cœurs s'exprimer sans partage
Sur ce qui charme dans le Roi.
Sans en être apperçû , je pouvois les entendre ;
Leurs discours me firent comprendre
Qu'à titre différent ils avoient de l'emploi ;
L'un étoit Commensal , & l'autre Militaire ;
Leurs noms ne font rien à l'affaire ;
Tu t'en passeras comme moi.
Je vais simplement & sans glose ,
Te répéter en vers ce qu'ils dirent en prose.

L'Officier Commensal.

La Paix te rend donc à mes vœux ,
Ami : tu viens sans doute à l'abri des allarmes ,
En goûter avec nous les charmes ,
Et t'associer à nos jeux.

L'Officier Militaire.

'Après avoir bravé les fureurs de la guerre
Sous le Héros vainqueur qui nous donne la loi ;
Je viens , cher ami ; comme toi ,
Admirer à mon tour avec toute la terre ,
Moins le Héros que le bon Roi.

Le Commensal.

Si ses fiers ennemis l'ont trouvé redoutable ;
 Quand la foudre à la main il les a combattus ;
 Que pour eux il seroit aimable ,
 S'ils étoient , comme nous , témoins de ses vertus !
 Dans ce Palais charmant où son peuple sans cesse
 Se rassemble de toutes parts ,
 De Courtisans zelés une foule s'empresse
 A fixer un de ses regards.
 Le Soleil , en sortant de l'onde ,
 Réveille & réjouit le monde ;
 Ses rayons annoncent le jour.
 Louis paroît : une allégresse ,
 Dont notre ame n'est pas maîtresse ;
 Précède & prouve notre amour.

Le Militaire.

C'est ainsi qu'au milieu des feux que l'airain lance ,
 Dans les cœurs des guerriers son auguste présence ,
 En répandant la joye , animoit la valeur.
 Sous ses yeux le François contre la résistance
 Arma toujours un bras vainqueur.
 Eh ! de quoi n'est-il pas capable ,
 Quand guidé par un Roi brave, intrépide, aimable,
 Il ne consulte que son cœur ?

Le Commensal.

Le voir est un bonheur pour un sujet fidelle ,
 L'approcher , le servir , est le comble des vœux ;

42 . MERCURE DE FRANCE.

D'un regard il fait un heureux ;
Dans sa Royale bouche un mot est l'étincelle
Qui porte dans un cœur le feu pris par les yeux.

Le Militaire.

Mais de l'éclat qui l'environne
L'esprit & les yeux éblouis
Donnent peut-être à sa Couronne
Ce qui n'appartient qu'à Louis ?

Le Commensal.

Non ; ce n'est point en lui l'éclat du Diadème ;
Qui le rend cher à ses Sujets ;
Le respect suit le rang suprême ,
L'amour veut de plus doux objets.
Dans Louis sçais-tu ce qu'on aime ?
Ce n'est pas son rang , c'est lui-même ;
C'est ce front plein de Majesté
Où se peint la sérénité
Qui regne toujours dans son ame ;
Ce cœur qu'anime la bonté ,
Qu'envain personne ne réclame ;
S'il n'a contre soi l'équité.

Le Militaire.

Je l'ai vu dans ces champs où l'affreuse Bellonne
Répandoir le trouble & l'effroi ;
J'ai vu la mort voler autour de sa personne ,
Quand il vainquit à Fontenoy.
Tranquille & l'œil serein dans ce péril extrême

Où tout annonçoit le trépas ,
Il ne craignoit rien pour lui-même ,
Et craignoit tout pour ses soldats.

Quelles précautions ne l'a-t-on pas vû prendre
Pour mettre leurs jours à couvert !
Sa tendresse pour eux lui fait tout entreprendre ;
Contre tous les dangers il cherche à les défendre ;
Le chagrin dans ses yeux se peint quand il les perd.

Le Commensal.

Ce n'est-là , cher ami , qu'ébaucher sa tendresse.

Jusques dans ces horribles lieux ,
Dont les objets bleffent les yeux ,
Et que fuit la délicatesse ,

Combien de fois moi-même ai-je suivi ses pas :

Pour ces victimes de la gloire ,
Dont le sang lui donnoit une pleine victoire ,
A quels soins paternels ne se livroit-il pas :

Dans ces braves j'ai vû la vie ,
Qui leur alloit être ravie ,
Se ranimer entre ses bras.

Ils ne craignoient plus le trépas ;
Eprouvant dans l'azile ouvert à la misère ,
Les largeffes d'un Prince , & les bontés d'un pere ;

Le Militaire.

J'en fus témoin , j'en fus charmé.

Le Commensal.

Ah ! si ce Prince est grand , ami , qu'il est aimable ;

44 MERCURE DE FRANCE.

Et qu'il mérite d'être aimé !

Oui , c'est pour des Sujets un bien inestimable ,
Qu'un Roi que les vertus pour le Trône ont formé.

Le Militaire..

L'Anglois , ce rival de la France ,
Défait , blessé , captif, eut part à ses bienfaits.
Louis ne mit alors aucune différence
Entre ses ennemis , & ses braves Sujets ,
Et comme eux de ses soins ils furent les objets.

Le Commensal.

Ses ennemis l'ont fait connoître ;
Ils ont développé ses Royales vertus ;
Son cœur les renfermoit ; on les a vû paroître
Au moment qu'il les a vaincus ;
Ils ne croyoient pas redoutable
Un Prince qu'ils sçavoient humain.
Lorsqu'Ypres , Furnes & Menin
Subirent à leurs yeux un joug inévitable ,
Alors pour eux , alors , il devint formidable.
Eh ! pouvoient-ils penser que du sein de la paix ,
Des plaisirs qu'elle donne abandonnant les charmes ,
Louis uniquement connu par des bienfaits ,
Iroit suivi de Mars tenter le sort des armes ?

Le Militaire.

Ignoroient-ils que les Bourbons
Sont vaillans autant qu'ils sont bons ?

Ils devoient pressentir l'orage.

Pourquoi de ce lion réveiller le courage ;
Et troubler par leurs cris son paisible sommeil ;

Ah ! que de sang , que de carnage

Le vangerent de ce réveil !

Vingt Villes sous le joug , trois batailles rangées ;

Où toujours la victoire a suivi nos Drapeaux ,

Tant de Provinces ravagées ,

Dans le Prince paisible ont montré le Héros ;

Le Commensal.

De ces rivaux de notre gloire

Les projets sont évanouis.

Ils se promettoient la victoire ;

Malgré leurs efforts réunis ,

Il trouvent leur bonheur , en cédant à Louis.

Le Militaire.

Enfin ils ont pû se convaincre

Que d'injustes soupçons les ont long-tems déçus ;

Ils ne paroissent pas lassés d'être vaincus ,

Et Louis l'étoit de les vaincre.

Il a fallu que ce Héros

Les forçât de goûter les douceurs du repos.

Il a parlé ; bientôt on les a vus se rendre.

L'équité dans sa bouche aux cœurs s'est fait entendre.

Ses armes les avoient défaits ;

Des traits de sa bonté pouvoient-ils se défendre ;

Nos plus fiers ennemis lui demandent la paix.

Le Commensal.

Quelle gloire pour lui , pour nous quel avantage !
 Dans les fastes des tems nous voyons des vain-
 queurs

Semer de toutes parts la guerre & ses horreurs ,
 Porter en tous lieux le ravage ,
 Réduire tout à l'esclavage :

Louis, plus grand , sçait vaincre , & soumettre les
 cœurs.

Le Militaire.

Eh ! qui n'aimeroit pas un Prince pacifique ;
 Qui préfère l'olive à l'éclat du laurier !

Un Prince brave , né guerrier ,
 Qui , malgré ses succès , n'a d'autre politique
 Que la félicité publique !

A sa voix , la tranquillité
 Succède dans les cœurs à l'amour de la guerre ;
 Tous veulent à l'envi la bannir de la terre ;
 La paix devient l'objet de leur félicité.

Le Commensal.

Un changement si prompt avoit droit de sur-
 prendre ;

Cher ami , pouvoit-on s'attendre
 A cet admirable concours ?
 La paix va donc enfin descendre ,
 Et nous assurer d'heureux jours.

Que j'aimerois d'entendre aux sons de la musette ;

La Nymphé que tu vois verser ici ses eaux ,
 Chanter la paix , & le Héros
 Qui fait taire aujourd'hui la guerrière trompette ;
 Et se fait un bonheur de la fin de nos maux !

Il n'avoit pas fini ces mots,
 Que les tendres accords d'une douce harmonie
 Dans le même bosquet vinrent frapper mes sens ;
 Aux charmes de la symphonie
 Se joignirent les plus beaux chants ;
 De ces sons enchanteurs je ne puis rien te rendre ;
 Voici du moins les vœux qu'ils nous firent en-
 tendre.

Fille du Ciel , charmante Paix ,
 Qui faites le bonheur de la troupe immortelle ;
 Aimable objet de nos souhaits ,
 Descendez ; Louis vous appelle.

Envain Mars offre à ce Héros
 Les lauriers que donne la gloire ;
 Il préfère notre repos
 A tout l'éclat de la victoire.

Ecoutez ses justes desirs ;
 Venez , rendez-vous à la terre ;
 Faites succéder les plaisirs
 Aux fureurs d'une longue guerre.

Sans vous les jeux n'ont point d'appas ;
 Ils n'osent paroître ;
 Vous les faites naître ;
 En est-il où vous n'êtes pas ?
 Venez tarir nos larmes ;
 Descendez , douce Paix ;
 Opposez vos bienfaits
 Au bruit affreux des armées ;
 Douce Paix ,
 Ne nous quittez jamais.

Tu me demanderas peut-être
 Ce que sont devenus mes interlocuteurs ?
 Au premier coup d'archet je les vis disparaître.
 Sans doute, ils vouloient reconnoître ,
 Et voir de plus près les Acteurs
 Qui formoient ce Concert champêtre.
 Pour moi , charmé de leurs discours ,
 Marqués au coin du vrai , mais qui furent trop
 courts ,
 Je sentis en mon ame un nouveau feu renaître ,
 Et vis avec plaisir & leurs cœurs & leurs voix
 S'accorder en secret pour faire de leur Maître ,
 Le Héros le plus grand , & le meilleur des Rois.

Par un Officier de la Chambre du Roi.

PROPOSITION



P R O P O S I T I O N

En faveur du Commerce Maritime.

*Mémoire fait pendant la guerre, & depuis
adapté aux circonstances de la Paix.*

L'Intérêt que j'ai dans la Compagnie des Indes, & l'usage où l'on est à présent de consulter les Actionnaires, & de viser en tout à l'utilité commune, m'ont fait penser aux moyens d'établir de plus en plus le crédit & le commerce de cette Compagnie. J'en ai imaginé un des plus efficaces, & que je crois praticable. Ce seroit de ménager la liberté de la navigation entre les Etats Belligerens, de façon que les Commerçans pussent naviger parmi le trouble des armes, avec autant de sécurité que dans les tems de paix.

Ce nouveau Concordat n'empêcheroit point l'usage des Flottes & des Escadres destinées à des expéditions militaires, ni de fermer, si l'on veut, les Ports respectifs entre Nations ennemies, mais il empêcheroit les particuliers de se combattre, de se piller, de se ruiner réciproquement, sous prétexte que les Puissances ont des démêlés à terminer par la guerre. Ces démêlés, après

C

tout , n'ont presque rien de commun avec les affaires des Sujets , & les petites guerres usitées entre les Navigateurs ne servent qu'à l'affoiblissement des deux Parties , & à l'interruption du Commerce , sans décider la querelle des Potentats.

Il faut bien distinguer la guerre qui se fait entre Nations , de celle qui se fait sur mer entre Particuliers. La premiere est souvent inévitable , l'autre est proprement d'institution libre. Ainsi puisque malgré la guerre entre les Princes , on facilite , au moyen des passeports , le Commerce & les voyages de terre aux Sujets des Puissances ennemies ; qui empêche qu'on ne ménage également une convention bien expresse , pour leur assurer en tems de guerre la liberté du Commerce maritime , telle qu'elle est à peu près dans les tems de paix ? Chacun sent l'avantage immense qui en résulteroit pour les Peuples Belligerens , & l'on ne sçauroit opposer qu'une malheureuse coutume , qui ne s'accorde ni avec la Religion , ni avec la politesse de nos mœurs. Rien en effet de plus contraire au droit de gens , rien qui sente plus la barbarie , que de voir de simples Particuliers infester les mers par des pirateries autorisées.

On sçait que sous Louis XIV. les Fran-

çois & les Hollandois , qui habitoient en commun quelques-unes des Antilles , convinrent de bonne foi d'une parfaite neutralité , au sujet des guerres allumées pour lors entre les deux Nations. Cet arrangement si sage sauva ces Colonies , sans nuire aux affaires de l'Europe , & personne n'en parut mécontent. On assure qu'il s'est fait dans la dernière guerre , vers 1746 , une convention de la même nature entre les Espagnols & les Anglois , sur quelque branche de Commerce qui intéressoit les deux peuples *. Voilà donc une partie de ce que je propose , déjà réalisée par l'exécution , & qui par conséquent ne doit plus paroître chimérique.

Mais il y a quelque chose de plus fort dans le Traité de Commerce , publié dans les Gazettes vers la mi-Janvier 1749 , & conclu depuis peu entre le Roi de Danemarck & le Roi des Deux Siciles. Il est dit , entr'autres articles , qu'au cas de guerre entre les Puissances contractantes , les Sujets auront deux ans pour arranger leurs affaires , & retirer leurs effets de part & d'autre , sans pouvoir être inquiétés , &c. Ce qui est une convention inouïe , &

* La Neutralité a été aussi fidèlement observée dans la dernière guerre , entre le Pays de Luxembourg & le Pays Messin.

C ij

qui va bien au-delà de mes propositions , puisque ces Princes , dans le cas d'une guerre ouverte entr'eux , assûrent dès-lors aux Négocians deux années entières d'une correspondance libre & facile dans leurs Etats respectifs , pour ménager les intérêts d'un Commerce réciproque entre leurs Sujets , au lieu que je ne demande ici que de ne pas autoriser les particuliers à faire les uns sur les autres le métier de Corsaires. Ainsi plus nous avançons , plus la raison & l'humanité gagnent de terrain , & plus nous avons lieu d'espérer qu'un jour le Commerce maritime ne sera plus interrompu par la guerre. Je ne doute pas enfin , que si les deux Princes , qui ont fait un Traité si sage & si favorable au Commerce , avoient eu connoissance de la proposition énoncée dans ce Mémoire , ils ne l'eussent admise en son entier , & qu'ils n'en eussent fait un des principaux articles de leur Concordat.

Quoiqu'il en soit , ne vantons point ici les grands succès de nos Armateurs ; ce sont tout au plus quelques fortunes particulières qui ne sçauroient compenser la perte & la désolation publique , & il n'est pas douteux que la navigation , rendue sûre & facile , ne fût infiniment plus fructueuse. Le Commerce libre & paisible est propre-

ment une pluie douce & continue qui humecte, qui pénètre & qui fertilise les terres ; au lieu que les pirateries & les pillages de toute espèce ne peuvent être comparés qu'à des inondations ruineuses, qui loin d'améliorer un terroir, ne font le plus souvent que le dégraisser & le ravager ; raisonnement dont les Etats Belligrens doivent bien reconnoître aujourd'hui la vérité. En effet, si les Anglois nous ont causé du dommage sur mer, nous les avons aussi désolés en cent occasions, & nous avons fait sur eux une grande quantité de prises, de sorte que ce qu'il y a de plus exact & de plus vrai sur cela, c'est qu'on s'est fait de part & d'autre beaucoup de mal en pure perte.

Rien donc de plus utile aux Nations commerçantes & à leurs Colonies, que de procurer la sûreté des mers. Ce seroit-là une convention de plus à joindre au dernier Traité de Paix, & il me semble que les Protecteurs de notre Commerce, & les principaux Agens de notre Compagnie, devroient s'employer de leur mieux pour parvenir à ce grand but, & pour épargner à la postérité les pertes inexprimables qui s'ensuivent de tant de pirateries avouées des Puissances.

Au reste, c'est dans un tems de calme,

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

comme celui-ci , que l'on doit songer à de tels arrangemens , qui sont d'ordinaire impraticables dans le cas d'une guerre actuelle ou prochaine. Les esprits , divisés pour lors par de grands intérêts , ne se prêtent pas volontiers à la conciliation. C'est pourquoi il faut s'y prendre de bonne heure , saisir habilement les conjonctures les plus propres pour faire agréer de telles propositions , & pour cimenter d'avance , autant qu'il est possible , un Concordat si favorable à tous les Etats commerçans.

Au surplus , je ne cherche point ici l'avantage d'une Nation seule , je parle comme Citoyen de l'univers. Egalement François , Espagnol , Anglois ou Hollandois , tous les intérêts des hommes me sont chers. J'envisage le bien de tous les peuples , & c'est-là le vrai motif qui me détermine à présenter ce Mémoire , dans la pensée qu'on n'y trouvera rien qui soit dangereux ou chimérique.

Par M. Faiguet.

A Paris , le 12 Avril 1749.



E P I T R E

*De M. Racine , sur l'abus que les Poëtes font
de la Poësie , à M. de Valincourt , traduite
en Latin par M. Heerkens.*

Frustrâ me patrio vatem decorare cothurno ,
Care VALINCERI, satagunt sine fine sodes;
Frustrâ hederas laurumque mihi gens improba
spondet.

Te sequor , & vanis claudens monitoribus aurem,
Cornelique parum rivalibus invida , vitat
Vanum Musa decus, cujusque aliquando pigeret.
Nam pridem scelere & quorundam turpibus ausis
Infecta est miserè casta & generosa Poësis ,
Ars ortu tam pura , Deum quam laudibus olim
Addixi , pia Religio , rebusque sacratis.
Tu Dea , tu mater Phœbi , Phœbique sororum ,
Per te hominum mens acta , modos & carminis
artem ,

Plectrique & Cytharæ cognovit amabilis usum.

Primum Hebræus homo numeris includere vo-
cem

Ausus erat , superisque simul cantavit , & aris.
Duxerat Isacides Ægypti immitibus arvis ,
Nube viris monstrante viam; venientibus æquor

C iij

56 MERCURE DE FRANCE.

Cessit, & insanas secludere debuit undas,
Transitus ut populo felix faustusque daretur.

At fluctu revocato iterum, res mira, sequentes
Merfit Niliacos, sævique Pharaonis agmen.

Dux profugum Moyfes sacro tum percitus œstro
Incinuit, gratesque piâ Dîs egit avenâ,
Scilicet id scribens quod adhuc legit & colit orbis.

Omnibus in terris modus idem patribus, idem
Gentibus incultis ferè constitit; Ethnicus aris
Suppliciter pendebat Epos, odamque, vel hym-
num,

Dîs ubi pro quodam deberet munere grates.
Horreaque auricoma si messe replêrat arator,
Farra dabat superis, numerisque agrestia certis
Verba canebat ovans, sudorum atque immemor
æstûs.

Usque adeo purâ sacra ars ab origine venit!

Quis verò, quis ab innocui castique parentis
Ore habituque queat sobolem dignoscere? Quam
non

Ah! quam non aliena illa est oblitaque stirpis!

Quippe procax vulgoque nimis studiosa placere
Illicitis vaga matre procul se credidit ulnis.

Protinus & male suada, probâque à virgine lena

Evafit, tenerosque ausa est corrumpere mores.

Mœonides primùm, fingendi callidus, orbi

Dum satagit superos, superùmque ostendere
vitam,

Imposuit facili cupidis mortalibus arte.

Heu pictor quàm falsus , ab ægro & mentis onustæ

Terrigenâ mensus cælestes ! Mæchus , iniquus ,

Perfidus est illi , cerebrosus & æger olympto

Jupiter omnipotens , metuendique arbiter ignis.

Ille etiam incestus , Paphiæque libidinis artes

Arcanas cecinit , lenamque à numine fecit.

Denique spirabat quos improba Lesbis amores

Illius ex scriptis duxisse videtur , ut inde

Et laudes vini vinosus Anacreon haufit.

Palladiæ nunquam , licet urbs popularis, Athenæ

Infringi videre suis , carpive Theatris

Jura verecundi majestatemque cothurni.

Duriciem propter dominarum atque aspera verba

Quis gemere heroes ibi vidit syrmate longo ?

Quis ? Quis Melpomenem male frivola dicere
fecit ,

Languidulamque illîc , & plenam ostendit amore?

Affectus , sævosque humani pectoris æstus

Infautos Sophocles exponit , ut inde doceret.

Œdipus , invitò sceleratus , criminis offert

Horrorem , lachrymasque ciet spectantibus unâ.

Oppressosque chorus dum consolatur & offert ,

Justus ovat , trepidantque rei , virtusque lucratur.

Usa minus rectè loco fuit Attica , falsum

Juvit Aristophanem ringente sorore Thalia :

Ut lubuit , quemcunque maligno ludere versu

Suetus erat ; Socratesque acris fistidia musæ

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Sæpe tulit ; quin nulla Deos satis ara tegebat
 Illius à fannis ; ridebat & usque theatro
 Plebs populusque Jovem , cui publica templa
 struebant.

Roma superba leves Græcorum discere mores ,
 Et victæ quasi jura sequi , præceptaque gentis
 Non dubitavit ; iners & inermis serva ferocem
 Illecebris dominam , musarumque arte revinxit.
 Sic didicit molles tener ille Tibullus amores ,
 Deliciasque suas noctesque referre Catullus.
 Sic Naso sua furta , atque artem scripsit amandi ,
 Artem , jam nimis ; ah ! facilem discuntibus ante.
 Quid Flaccus ? male qui miscendo sacra profanis
 Præcipit & corrumpit , honestus & improbus idem.
 Nec melior Juvenalis , atro qui percitus æstro
 Et nimius plerumque , nefanda procaciter edit.
 Pejus & hoc multò resonabat Bilbilis * illic :
 Extundat Veneri Petroni musa pudorem ,
 Denique lauricomis referebat Roma Poëtis ,
 Cæsareis quidquid peccatum viderat aulis.

At Venus & Veneris tunc templa merebat
 adulter ;

Mortales scelus hoc divorum exempla docebant.
 Excusanda ferè tunc vatum insania , crimen
 Non magè crimen erat , cum desuit esse videri.
 Nos verò docti meliora , quid obsecro larvæ
 * *Martialis.*

Stultitiæ simili prætendimus ? Usque patramus
 Romuleis pejora , malis pejora Pelasgis.
 Cur non egregium vates genus ardua famæ
 Tradimus , aut vulgo prodesse decenter amamus ?
 Ah ! meritò res fienda ! probrum ! queis finxerat
 æther

Corda luto meliore , placet turpissimus error :
 Nostra quidem infecit nondum hætenus ora
 cothurnus

Turpibus exemplis , sed inertî invitus amorî
 Jam didicit servire ; indutaque syrmate longo
 Gallica Melpomene , gemitus & amantia verba
 Molliter & teneras visa effutire querelas.
 Fertur ad hæc spectator , hiat , totoque movetur
 Pectore , pestiferumque imis bibit ossibus ignem
 Infelix : tantum nugæ & vox mellea pollent :
 Immunes animos servemus , libera quovis
 Colla iugo , culpâque alios onerasse putemus ;
 Aut pereant potius lyra , carmen , & omnia Phœbæ
 Majestas , focii , majestas debita musis
 Reddatur ; Superis & Religionis honori
 Cantemus , plenâque Deo libemus acerrâ.
 Rari equidem tali auspicio placuere poëtæ ,
 Christicolæque movent fastidia sæpè Camœnæ.
 At non materiæ vitium hoc : præfertilis illa :
 Culpa est scriptorum non æqua subinde canentum ;
 Sunt qui ætate graves , & onusti tempora canis

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Incipiunt primùm sua plectra impendere Divis ,
Cum scødè , donec viridis permiserat ætas ,
Per sordes cœnumque volutavère Camœnam .

Qui Phædræ exponens furiosam in syrinate
fletam ,

Elicuit patrio , post scenâ sanctiùs usus
Præfulis ac infantis ope admirabilis aulæ
Exitit , & gravidus lauris sic desit , ante
Quam vires senium quoque fregerat , atraque
mortis

Proximitas aviis impleffet corda Poëtæ.

Scilicet interdum tumuli vicinia pravi
Corrigit ingenium , lachesique propinqua se-
nectus

Flectat *Arætinum*. Luduntur imagine falsâ
Corda humana diu , sed fato instante recedunt
Mendaces tenebræ , verumque salubre refulget.
Tum piget , & cytharam nollent tetigisse , lyramque ,
Quodque ævi superest , satagunt impendere cœlo ,
Si superos placare queant , & vindicis orci
Effugerent tormenta , & seri hi sæpe dolores ,
Seri ! nec veniæ locus infelicibus : eheu !
Prospiciat sibi quisque , Beatus ! qui mala tanta
Prævenit , & seri fastidia prævidet ævi ,
Vitamque incipiat , velit ut sapientior actam.

Grata igitur mihi scena licet , placeatque theatri
Sæpè superbus honor ; metuendum , ne levis olim

Pœniteat cœpti : damnaſſe , quod ordiar , odi ,
Nec laurum aut hederas lachrymis aliquando
piandas

Ambitioſus emo ; ſacris mea dedico , ſacris ;
Normaque carnis erit nato pater : & ubi dignè
Illius exemplis inſiſtere , feſſus & ævo
Poſſem aris mea plectra , tholoque affigere
Divûm !



L E T T R E

*De M. l'Abbé Picault de la Rimbertiere ,
à M. de * * * , ſur la pétrification des co-
quillages • appellés la Telline ou le Flion ,
& de ceux à peu près de la même eſpèce.*

LA nature , Monsieur , eſt un tableau
ſur lequel nous devons continuelle-
ment jeter les yeux : tout y eſt grand &
admirable. Les choſes mêmes qui nous
paroiffent les plus ſimples en apparence ,
réfléchies & méditées avec une ſérieuſe
attention , ſouvent donnent à l'eſprit une
connoiſſance plus parfaite & plus diſtinc-
te , que ne produiroit peut-être la lecture
d'un grand nombre de Philoſophes. C'eſt
l'obſervation particulière que je fis , Mon-
ſieur , il y a quelques jours , à l'occaſion

62 MERCURE DE FRANCE.

d'un coquillage que le hazard me procura. D'abord, il n'y avoit rien à l'extérieur, qui semblât mériter l'occupation d'un curieux. On n'y voyoit simplement qu'une pierre en forme de caillou, de huit à neuf lignes d'épaisseur, sur environ un pouce & demi de largeur, & autant de longueur. Mais lorsque par un coup violent on eut séparé cette pierre par moitié, ce fut en ce moment, qu'on apperçut ce coquillage ressemblant assez à ceux qu'on nomme communément la telline ou le fion. Il se trouvoit mastiqué d'un côté dans la pierre, & dans l'autre partie on y découvroit très-distinctement son empreinte. Quoique dans un terrain fort élevé & à plus de cent lieues de la mer, je ne fus point surpris de l'y trouver. Je sçais, avec le plus grand nombre de ceux qui ont traité ces matieres, & surtout avec le célèbre Auteur du Spectacle de la Nature, qu'on en trouve abondamment de tous côtés jusques sur le sommet des plus hautes montagnes, & souvent des poissons entiere-ment pétrifiés; le déluge universel, comme nous n'en pouvons douter, en est la véritable cause : *Opertique sunt*, dit l'Ecriture, *omnes montes excelsi sub universo cælo. Quindecim cubitis altior fuit aqua super montes quos operuerat.* Genes. 7. v. 19. & 20.

Point de texte qui en démontre mieux la vérité. Car , de bonne foi , ne seroit-ce pas donner dans l'absurdité la plus affreuse , que de penser avec un Auteur * , qui tout nouvellement vient de paroître sur la scène , que l'effet de cette merveille provient de ce que tous les terrains dont notre Globe est composé , & même les plus hautes montagnes , ont été formés & pétris dans le sein de la mer , & que les eaux diminuant , comme elles diminuent tous les jours , laissent après elles ces vestiges ? J'aurois presque autant aimé , pour rendre raison de ces espèces de pétrifications , admettre le déluge , dont Ovide fait si ingénieusement la description : j'y trouverois quelque chose de moins ridicule.

*Jamque mare & tellus nullum discrimen habebant.
Omnia pontus erant , decrant quoque littora ponto.
Lib. 1. Metam. c. 10.*

Mais pour revenir à ce dont il s'agit , & surtout pour répondre à la question que vous me fîtes , pourquoi l'on trouvoit tant de pierres ou cailloux , sur lesquels on remarquoit une ou plusieurs empreintes de coquillage , je vous dirai tout naturellement que je pense que cela vient

* *Talliamed.*

64 MERCURE DE FRANCE.

de ce que les suc's lapidifiques pénètrent plus difficilement le dessus que l'intérieur des coquillages en général, & je trouve deux raisons qui paroissent appuyer mon sentiment ? La premiere est leur concavité, qui formant par elle-même comme un réservoir, donne aux suc's lapidifiques un moyen de s'y attacher plus aisément : la seconde est, que dans l'intérieur des coquillages, il peut se trouver de certaines matieres glaireuses, qui jointes aux premieres, servent à leur donner cette apparence de pétrification que j'ai remarquée en plusieurs, & en celui dont il est question. Il n'en est pas ainsi de ces suc's qui couvrent le dessus. Ne trouvant pas un semblable avantage, ils ne se lient à eux que foiblement, & ils s'en détachent peu à peu ou tout à coup, soit par quelques rudes froissemens, soit même, ce qui est le plus ordinaire, par la trop grande rigueur d'un hyver. Vous ne devez donc pas être surpris, Monsieur, d'en trouver si fréquemment. Il est bon aussi que vous remarquiez qu'il arrive quelquefois qu'il ne s'en détache que quelque partie, ce qui fait qu'on voit quantité de ces cailloux représentans des empreintes imparfaites. Je ne sçais trop si vous serez satisfait de cette solution ; au moins, puis-je me flatter, que

JUILLET. 1749. 65

vous le ferez de mon zèle à vous faire
connoître combien je suis , &c.

A Orleans , ce 28 Mai 1749.



LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

ET DE LA BEAUTE.

CANTATE.

A Lcandre & Palemon, bergers du même lieu ;
Se disoient tour à tour dans un doux tête à tête ,
Leurs penfers differens sur le compte du Dieu
Par qui l'on voit unir le Sceptre & la houlette.

L'Amour est , selon l'un des deux ;
Maître absolu de la victoire ;
Rien ne peut arrêter sa gloire ;
Tout cede à l'ardeur de ses feux.

Raison , devoir , & vous , fierté ,
Que vous avez de foibles armes
Pour nous garantir de ses charmes ,
Et sauver notre liberté !

L'Amour est , selon l'un des deux ;
Maître absolu de la victoire ;
Rien ne peut arrêter sa gloire ;

66 MERCURE DE FRANCE.

Tout cède à l'ardeur de ses feux.

C'étoit le sentiment d'Alcandre
Qui de Philis adoroit les appas ;
Palémon , encore peu tendre ,
Dédaignoit un vainqueur qu'il ne connoissoit pas.

On ne peut dans l'indifference
Juger du pouvoir de l'Amour ,
Mais il est à craindre qu'un jour
On n'en fasse l'expérience.

Amphitrite brûle dans l'onde ;
Pluton dans le fond des Enfers.
On ne doit point braver les fers
De qui subjuge tout le monde.

On ne peut dans l'indifference
Juger du pouvoir de l'Amour ,
Mais il est à craindre qu'un jour
On n'en fasse l'expérience.

L'indiferet Palémon du plus puissant des Dieux
S'obstinoit à parler en jeune audacieux ,
Quand , d'un autre hameau , la plus grande mer-
veille ,
Lise , cette beauté qui n'a point de pareille ,
Pour la premiere fois se présente à ses yeux.

Que devient le berger ? Il s'étonne , il admire ;
Interdit , confus , il soupire ;
Son cœur veut résister , vain projet & vains efforts !
Ce qu'il voit cause sa défaite ,
Et d'une passion parfaite
Il sent au même instant les plus ardens transports.

Triomphez , bergeres aimables ;
Brillez , regnez toujours sur nous ;
En vain veut-on parer vos coups ,
Vous en portez d'inévitables.

Il n'est point de cœur insensible ;
Le plus froid peut être enflammé.
Diane & Bachus ont aimé ;
La beauté trouve tout possible.

Triomphez , bergeres aimables ;
Brillez , regnez toujours sur nous ;
En vain veut-on parer vos coups ;
Vous en portez d'inévitables.

Par M. L . . . B . . . C . . . de Montpellier.

A I R.

E Pris d'une flâme sincère ,
Je sens que des plaisirs l'amour est le plus doux ;

Mais si j'en suis si fort jaloux ,
 Qu'à tout autre je le préfère ;
 Belle Liris , c'est que j'espère ,
 De le partager avec vous.

Par le même.



L E T T R E

A M. Remond de Sainte Albine.

M Onsieur , vous engagez par vos exhortations les amateurs de la Littérature à vous communiquer les pièces fugitives dignes d'être conservées ; j'espère que vous ne désapprouverez pas la liberté que je prens de vous prier d'insérer dans le Mercure la Lettre ci-jointe. Elle renferme une Anecdote qui intéresse l'histoire Littéraire , & dont on n'a pas connoissance ; elle mérite , je crois , d'être publiée. Cette Lettre est écrite par un Sçavant de cette Province , très versé dans l'érudition ancienne & moderne , à un de ses amis , qui étoit alors à Strasbourg , & qui est mort depuis un an ; je vous envoie la Lettre en original ; telle que je l'ai trouvée avec plusieurs autres dans le por-

J U I L L E T. 1749. 69

te-feuille du défunt. J'ai l'honneur d'être, &c.

De S.... Docteur en Droit, &c

De Nancy, le 13 Mai 1749.

JE suis très-flatté, Monsieur, des marques d'estime & d'affection que vous me renouvez dans les circonstances où je me trouve. Pouvois-je être plus agréablement surpris que de trouver à mon retour de Paris une lettre de votre part ? Quelle douce consolation pour moi d'être assuré que je n'ai pas perdu un ami si digne de mon attachement !

Je voudrois pouvoir vous satisfaire à présent sur les différentes questions que vous me faites, mais comptez que je ne négligerai rien pour vous donner les éclaircissements que vous souhaitez.

Je suis charmé que vous goûtiez mon travail sur les Ecrivains Lorrains. Le titre de *Bibliothèque Lorraine* me paroît lui convenir le mieux. Les matériaux que j'ai déjà rassemblés, pourroient faire trois volumes in-12 ; mon intention n'est pas cependant d'en rien publier sitôt. *Verum atque desens curo & rogo, & omnis in hoc sum.*

L'ouvrage de François de Rosieres, sur

lequel vous êtes si curieux de sçavoir mon sentiment, est aujourd'hui fort rare. Il est intitulé, *STEMMATUM LOTHARINGIÆ AC BARRI DUCUM TOMI SEPTEM. Ab Antenore, Trojanarum reliquiarum ad paludes mœotidas Rege, ad hæc usque Illustrissimi & Serenissimi Caroli III. Ducis Lotharingia tempora. In quibus præterea habes totius orbis nobiliorum familiarum, ac rerum ubique gentium præclare gestarum à supremis Pontificibus, Imperatoribus Orientis & Occidentis, Regibus, Ducibus, Comitibus, etiam Turcis & Barbaris, perutile compendium, mirabile Theatrum, & ad vivum ex selectissimis & gravissimis quibusque Chronographis historiarum esse possit. Autore Francisco DE ROSIERES, Nobili & Patricio Barroducao, Archidiacono Tullensi. Parisiis, apud Guillelmum Chaudiere, viâ Jacobea, sub signo temporis & hominis silvestris, 1580, cum Privilegio Regiæ Majestatis.*

Ce titre n'est-il pas une analyse ?

L'anecdote que je vais vous communiquer me dispensera de vous en faire une plus étendue. La voici telle que je l'ai copiée sur l'exemplaire de M. Bayon, homme de mérite, Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine. Elle est écrite de la main de Jérôme Luillier, Maître des Requêtes.

tes & Procureur Général à la Chambre des Comptes de Paris , à qui cet exemplaire appartenoit en 1606.

» Pour ce que cette Histoire (dit ce Procureur Général) n'est pas écrite au vrai & sans passion , & qu'il y a beaucoup de choses fausses & au deshonneur & desavantage du Roi Henri III. & de la France , j'ai voulu en avertir le Lecteur , ensemble de la confession & reconnoissance qu'en fit l'Auteur au Conseil du Roi en l'an 1583 , le xxvi Avril , dont a été dressé Procès verbal par le sieur Brulart , lors Secrétaire d'Etat de Sa Majesté , qui est au Greffe du Parlement.

» Voici les paroles que l'Auteur dit au Conseil, en présence du Roi , de la Reine, sa mere, & plusieurs Princes du Sang & autres , Cardinaux & Seigneurs dudit Conseil y dénommés.

SIRE, je supplie très-humblement VOTRE MAJESTÉ de me pardonner la fautive & offense que je reconnois avoir faite , qui est telle que sans votre bonté & clemence , je serois digne de grande punition pour avoir mal & calomnieusement écrit plusieurs choses dans l'Histoire qui a été par moi composée & publiée sous mon nom contre l'honneur & grandeur de VOTRE MAJESTÉ & des Rois vos prédécesseurs, & de ce Royaume, & contre

la vérité de l'Histoire. J'en suis très-marri & très-déplaisant, & m'en repens, & suis prêt d'en recevoir telle condamnation qu'il plaira à VOTRE MAJESTE' ordonner, & vous supplie très-humblement, en l'honneur de Dieu, user de votre bonté accoutumée & miséricorde envers moi,

Signé, DE ROSIERES.

Extrait des originaux,

» Etant de la qualité que je suis, j'ai dû
 » mettre au commencement de cette His-
 » toire cette confession & espee d'amen-
 » de honorable & qui devrait être partout,
 » & sans ce devroient être deffendus tels
 » Livres & Histoires.

*Sed quotus quisque qui decus publicum
 curet.*

» Hierôme Luillier, Conseiller du Roi,
 » Maître des Requêtes ordinaire de l'Hô-
 » tel de Sa Majesté, & son Procureur Gé-
 » néral à Chambre des Comptes 1606.

Vous recevrez, le premier Ordinaire, un abrégé historique de la vie de ce François de Rosieres, avec la critique que j'ai faite de son ouvrage.

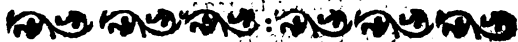
Je m'estimerois heureux de pouvoir vous témoigner la reconnoissance, l'attachement

J U I L L E T. 1749. 73

chement & la considération avec lesquels
je serai toute ma vie. Votre , &c.

L. G. D. E. T. C. C. D. C.

A Nancy, le 30 Août 1747.



ODE SUR LA PAIX.

*Par M. Vaniere, neveu du feu Pere Vaniere,
Jésuite, si célèbre dans la République des
Lettres par son Poëme du Prædium Rusti-
cure, des travaux ; des amusemens & des
plaisirs de la campagne, divisé en xxvi
Livres, qui contiennent environ quinze
mille vers Latins, dignes du siècle d'Au-
guste. 1749.*

Cieux ouvrez-vous : les Dieux propices
Ont replongé dans les Enfers
La Discorde avec tous les vices,
Dont elle souilloit l'Univers.
O Paix si long tems désirée !
Enfin de la voûte azurée
Mais, pourquoi ces noirs étendards ?
Quoi ! la Déesse de la guerre
Ose encore effrayer la terre
Du feu cruel de ses regards !

D

74. MERCURE DE FRANCE.

Ne redoutons plus son empire ;
Tout son éclat est éclipsé.
Elle gémit , elle soupire
Loin de son Trône renversé,
De ce long & cruel orage ,
Qu'a partout fait tonner sa rage ;
Tous les feux sont évanouis.
Aux accens de sa voix plaintive
Prêtons une oreille attentive :
Elle les adresse à Louis.



C'est donc en vain que de mon Trône,
Prince , je t'ai crû le soutien !
Mais le triomphe de Bellone
N'étoit-il pas aussi le tien ?
Quoi ! tandis que nulle barrière
Dans la plus brillante carrière
N'arrête tes pas glorieux ,
Faut-il que d'injustes limites
Par ta main même soient prescrites
A des faits admirés des Dieux !



Lorsque le Ciel vous donne au monde ,
Ce n'est pas pour un calme vain ,
Héros : sa sagesse profonde
N'éclate jamais sans dessein.

O noms, que je ne puis redire,
 Sans retracer de mon Empire
 Un triste & cruel souvenir !
 Noms éternisés dans nos Temples !...
 Quels faits encore & quels exemples
 Alloient étonner l'avenir !



Vois de ta valeur intrépide
 Tes guerriers respectant les droits ;
 Souhaiter que ta foudre guide
 Le cours de leurs nouveaux exploits.
 Avec cet air & ce courage,
 Dont tu les vis braver l'orage
 Que dissipa ton front serein ,
 Tu verras ces ames divines
 Partout sur d'illustres ruines
 Montrer ton pouvoir souverain.



De cette triomphante élite ,
 Qui veille au salut de son Roi ,
 Dans les cœurs que ta gloire irrite ,
 Le seul aspect jette l'effroi.
 Envain la jalouse furie
 D'une triple Puissance unie
 Ose balancer tes destins ;
 Ta troupe les rompt, les disperse ,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Et bien-tôt avec eux renverse
Leurs foudres dans leur sang éteints.



Tels que jadis ceux de Turenne,
Sous leurs chefs tes vaillans soldats
Brûlent d'un feu qui les entraîne
Vers les assauts & les combats :
Tous les exploits leur sont possibles ;
Les murs les plus inaccessibles
Sont pour eux de foibles remparts.
L'airain tonnant qui les menace ,
N'est qu'un chemin à leur audace ,
Pour y porter tes étendards.



Quel spectacle donnent au monde
Ces assaillans audacieux ,
Qui si long-tems bravent dans l'onde
Les foudres qui tonnent sur eux !
Pouvra-t-elle leur bras indomptable
D'un fer ou d'un plomb redoutable
Puisse diriger les coups sûrs ,
Malgré son orgueil indocile ,
Ils forceront bien-tôt l'azile
Du Germain tremblant sur ses murs.



Crains-tu que l'horreur ou la haine ;

Qui suivent les pas des guerriers,
 Ne ternissent de leur haleine.
 Le vif éclat de tes lauriers,
 A tous ceux qu'ont soumis tes armes,
 La victoire offre mille charmes
 Dans ton cœur sur eux attendri.
 Combats ; mille palmes sont prêtes :
 Tu peux étendre tes conquêtes ,
 Toujours craint , encor plus chéri.



Si rassasié de la gloire
 Des triomphes & des combats,
 Ton cœur néglige la victoire,
 Laisse ton fils entre ses bras.
 Sous tes yeux , son jeune courage
 A peine a fait l'apprentissage
 Du noble métier des Héros :
 Tout l'éclat , que de son aurore
 Fontenoi surpris vit éclore ,
 Va s'éteindre dans le repos.



Je ne veux point rougir ses palmes
 Du sang trop cher de tes sujets :
 Ses jours triomphans seront calmes ,
 Comme des plus beaux jours de paix.
 Devant lui , devant tes armées ,

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

De ton feu, du sien animées,
Où la terreur triomphera :
Et ce qu'elle ne pourra faire
Contre une valeur réméraire,
Louis, ton nom seul le fera.



Que vois-je ! quel bras invincible
Protège les jours des humains ?
Quoi ! Minerve, à leurs vœux sensible,
T'arrache la foudre des mains !
Ah ! sans doute cette immortelle,
Veut former un parfait modèle
De ses pacifiques vertus ;
Mais sur les traces d'Alexandre,
Sied-il aux Héros de prétendre
Aux foibles honneurs des Titus ?



Peut-être en voyant ta sagesse
Triompher dans le cœur des Rois,
Cette impérieuse Déesse
Croit m'avoir soumise à ses loix ;
Mais qu'elle sçache que Bellonne
De la Paix que sa main couronne,
Peut renverser tous les Autels,
Et qu'il me reste des ressources,
Pour troubler, jusques dans ses sources,
Le repos de tous les mortels.

* Toi , devant qui foible & tremblante
 La Paix fuit loin de tous les cœurs ,
 Viens de ta flamme dévorante ,
 Chere Envie , aider mes fureurs.
 Fais qu'une superbe rivale
 Voye aux triomphes qu'elle étale ,
 Succeder de tristes retours.
 A tes yeux Bellonne outragée
 Doit par toi seule être vengée ,
 Ne differe pas tes fecours.



Vole , de tous tes feux armée ,
 Vers ces Princes trop fatisfaits ,
 Dont l'ardeur , envain ranimée ,
 S'endort dans les bras de la Paix.
 Vas retracer dans leur mémoire
 Toute la grandeur & la gloire
 Dont brillent aujourd'hui les Lys :
 Que leur cœur s'irrite & s'offense ,
 En avouant la préférence
 Que l'Univers donne à L O U I S .



Que tous tes serpens fur leurs têtes
 Soufflent la fureur des combats :
 Qu'ils excitent mille tempêtes
 Dans les plus tranquilles Etats.
 Changeons ces beaux jours pleins de charmes

D i i i j

80 MERCURE DE FRANCE.

En des jours d'horreur & d'allarmes :
Que la Paix tombe sous nos coups ,
Et qu'un déluge de victimes
Au fond des ténébreux abîmes
Aille éterniser mon courroux.



Aimable Paix , que sur la terre
Rappelle un Roi chéri des Cieux ,
De la Déesse de la guerre
Brave les cris séditieux.
Envain sa compagne éternelle ,
L'envie , encore plus cruelle ,
Ira frémir autour des Rois ;
Contre celui qui te protège ,
Que peut sa haine sacrilège ?
Que peut tout l'Enfer à la fois ?



Oùï , si sa gloire trop brillante.
Va des Rois irriter les cœurs ,
Sa bonté toujours bienfaisante
Y porte aussi ses traits vainqueurs.
Un Monarque , qui rend aimables
Les vertus les plus redoutables ,
Peut-il faire des ennemis ?
Heureux l'Univers qui l'admire ,
S'il jouissoit sous son empire
Des beaux jours qui nous sont promis !

Mais je veux que l'envie enflamme
 Le cœur des plus fiers Potentats ;
 Iront-ils , L O U I S , dans ton ame
 Rallamer la soif des combats ?
 Non , non : sûrs du pouvoir suprême
 D'un Roi , qui maître de lui-même ,
 Sçait triompher de sa valeur ,
 Voudroient-ils éprouver encore
 Ce que peut un Héros , qu'adore
 Un peuple guerrier & vainqueur ?



Est-il d'assez illustre titre
 Qui puisse , au gré de nos souhaits ,
 Te peindre , ô souverain Arbitre
 Et de la guerre & de la paix ?
 A ta place quel autre Alcide
 Eût fixé dans son cours rapide
 Un aussi glorieux destin ?
 Et sous les plus heureux auspices ,
 Aimé mieux être les délices ,
 Que la terreur du genre humain ?



Non , non : un choix si magnanime
 N'appartient qu'aux enfans des Dieux ,
 Dont la gloire la plus sublime
 Seule peut attirer les yeux.
 Grand Roi , laisse au Héros vulgaire ,
 Du Dieu que la Thrace révere

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Encenser les affreux Autels ;
Sa fureur ne voit sur la terre
De lauriers, que ceux que la guerre
Arrose du sang des mortels.



Mais, lorsqu'un noble sacrifice
Des triomphes où tu volois,
Te montre à nos yeux si propice
Aux vœux que t'adresse la Paix,
Tu sçais combien cette victoire
T'élève au-dessus de la gloire
Des Conquérans les plus fameux,
Et que les plus brillantes marques
De la grandeur des vrais Monarques
Sont des sujets toujours heureux.



O Mars ! loip tes présens funestes.
Paix, chere Paix, à pleines mains
Répans sur nous tes dons célestes,
Verse-les sur tous les humains.
Que des neuf Sœurs la voix s'empresse,
Dans mille concerts d'allégresse,
De chanter tes divins attraits !
Quel Roi la trompette & la lyre
Vont célébrer sous ton Empire !
Qu'il vive autant que ses bienfaits !



ASSEMBLEE publique de l'Académie
Royale des Belles Lettres de la Rochelle ,
du 23 Avril 1749.

LE Pere Valois , Jesuite , Professeur
d'Hydrographie en cette Ville , &
Directeur de l'Académie , ouvrit la séance
par un Discours sur l'esprit géométrique ,
relativement à ces paroles de M. de Fon-
tenelle. *L'esprit géométrique n'est pas si at-
taché à la Géométrie , qu'il n'en puisse être tiré
& transporté à d'autres connoissances. Un
ouvrage de morale , de politique , de critique ,
peut-être même d'éloquence , en sera plus
beau.*

» Nous connoîtrions mal l'esprit géo-
» métrique , dit l'Auteur , si nous le bor-
» nions à la justesse & à la proportion. Ap-
» profondissons d'abord ce qui le caracté-
» rise essentiellement , & nous reconnoi-
» trons ensuite, d'un côté, quels avantages
» il offre aux Littérateurs , & de l'autre
» quels abus se glissent quelquefois dans
» l'usage qu'ils en font... Il a , entr'autres,
» trois caractères qui sont à lui , & qui ne
» sont qu'à lui.

» Caractère de clarté & d'étendue : tout
» autre esprit tâche d'embrasser les objets

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» tout à la fois, & de trancher d'un seul
» coup des questions compliquées. Qu'ar-
» rive-il ? La meilleure partie de ce qu'il
» cherche, échappe à ses réflexions, & ce
» qu'il tient, il le tient mal ; d'un côté il
» saisit le vrai ; l'erreur se glisse par cent
» autres ; elle le noye, elle le rend inu-
» tile ; quelquefois même elle s'en sert pour
» s'accréditer.

» L'esprit géométrique décompose son
» objet, il prend chaque fil, il le dé-
» brouille, il le suit jusqu'au bout : sem-
» blable à cet habile Romain qui triompha
» des Curiaces, en les attaquant séparé-
» ment, il fait perdre aux difficultés toute
» leur force, en les désunissant, &c.

» Où conduit néanmoins la seule clarté
» des pensées ? Avec elle on voit, mais
» auprès de soi & à une si courte distance,
» qu'il n'est pas étonnant que la lumière
» ne se dissipe pas. L'esprit géométrique
» donne une espèce d'immensité, en ac-
» coûtumant à porter par gradation une
» vûe précise sur chaque face d'un même
» objet.

» Caractère d'attention & de pénétra-
» tion.

» L'esprit distrait ne fait que glisser sur
» les objets, il n'y entre pas. C'est l'at-
» tention qui rend pénétrant, l'attention

» à chaque branche d'un objet , ou à tous :
 » les objets particuliers , renfermés dans
 » un objet déjà décomposé & suffisamment
 » éclairé. . . . Un esprit ouvert aux divers
 » rayons que réfléchit chaque partie , &
 » qui s'est tenu dans cette situation gênante ,
 » éprouve bientôt , après le plaisir le
 » plus touchant , celui de sentir que la résolution
 » de chaque subdivision entraîne
 » enfin la décision générale.

» Caractère de patience & d'ardeur.
 » Avec la seule patience , l'esprit est incapable
 » de roidir son attention ; il n'a pas
 » assez de nerf , pour jeter un coup d'œil
 » sûr & rapide sur beaucoup d'objets , ou
 » sur plusieurs parties du même objet , sans
 » qu'aucune échappe à sa précision & à sa
 » pénétration. Avec la seule ardeur , il se
 » rebuterait dans la progression mesurée
 » de ses opérations , & il réussiroit tout au
 » plus dans une saillie , dans un effort de
 » génie , produit par le hazard. L'heureuse
 » trempe pour l'esprit géométrique , c'est
 » ce mélange de constance & de vivacité ,
 » que rien ne lasse.

Après avoir développé ces trois caractères
 de l'esprit géométrique , le Pere Valois en fit
 l'application à ces Littérateurs essentiels & utiles ,
 qui nous rendent sensible ce que l'Histoire a de cer-

86 MERCURE DE FRANCE.

» tain ; ce que les langues ont de variété ;
» de délicatesse , d'énergie ; ce que la Re-
» ligion a de sublime , & d'intéressant
» dans ses oracles & dans sa morale ; ce
» que l'éloquence & la poésie ont de for-
» ce , ou de charme ; & insistant sur ces
deux dernières parties des Belles Lettres ,
il mit dans tout leur jour les secours mu-
ruels que se prêtent à l'envi l'esprit
géométrique , qui pose les fondemens , &
l'esprit littéraire , qui décore l'édifice.

» Considérés séparément , ajouta-t'il ,
» le premier nous fortifieroit aux dépens
» de la Langue , & des graces qui assaiso-
» nent la raison ; le second nous poliroit
» aux dépens de la force & de la solidité.
» S'ils agissent de concert , l'esprit géomé-
» trique confirmera dans l'Orateur les
» droits de la raison ; il réglera & étendra
» dans le Poète ceux de l'imagination.

» Accoutumé de bonne heure à réunir
» avec précision , & à appliquer avec pro-
» portion tout ce qui appartient à un
» sujet , l'Orateur saisira , sans embarras ,
» tout ce que sa matiere offre d'important ,
» & tout ce qu'elle a de propre dans les
» circonstances : faisant par-là un double
» usage de la méthode géométrique , il se-
» rendra intéressant , soit par l'abondance
» des choses , soit par le rapport qu'elles

» ont avec les personnes ; il ira au-delà de
 » l'éloquence des mots , & tout ce qu'il
 » dira sera approprié au goût & aux besoins
 » de ceux auxquels il parlera.

» Mais ce que j'ai avancé touchant le
 » Poëte , continué le Pere Valois , ne
 » paroîtra-il point tenir du paradoxe ?
 » Rien n'est cependant plus vrai ; car s'il
 » est une imagination capricieuse & vaga-
 » bonde , qui emporte le Poëte au-delà
 » des limites , n'est-il pas aussi une imagi-
 » nation rétive qui l'empêche d'avancer ?
 » Et n'est-ee pas elle qui souvent borne
 » de nos jours le génie du Poëte dramati-
 » que , à ce qu'il y a de moins essentiel
 » dans la constitution de son Poëme ? Son
 » imagination se renferme dans un cercle
 » trop étroit ; vous le voyez jeter tout
 » son feu dans quelques scènes , dans quel-
 » ques portraits ; il s'épuise à versifier , à
 » peindre , à mettre de l'esprit , à senten-
 » cier. Il ne lui reste plus de force pour
 » l'ordonnance , pour toute la conduite
 » de la pièce , pour l'intrigue , parce que
 » l'esprit géométrique n'a pas forcé l'ima-
 » gination à embrasser son sujet avec tous
 » les rapports.

La dernière partie du discours a pour
 objet les gens de Lettres qui abusent quel-
 quefois de l'esprit géométrique , surtout

SS MERCURE DE FRANCE.

lorsqu'ils cultivent aussi les sciences. L'Auteur fait voir , » que s'ils ne se tien-
 » nent pas sur leurs gardes , il les dessèche ;
 » il les roidit , il les appesantit dans la car-
 » rière de l'éloquence , & encore plus dans
 » celle de la Poësie.... Il leur ôte cette
 » espèce de souplesse , ces dehors libres &
 » aisés , si nécessaires au commerce de la
 » vie , à la politesse des mœurs , ces manie-
 » res aimables , qui rendent tous les cœurs
 » comme tributaires. . . . Il leur donne un
 » de ces caractères inflexibles , qui intro-
 » duisent dans les cercles l'esprit de con-
 » tention , les chicanes , la manière de
 » raisonner dure & algébrique , dont ils
 » sont si jaloux , parce que leur sagesse ne
 » peut se dégager des chaînes géométriques , selon l'expression du lyrique François ; ils veulent que les autres en partagent la pesanteur.

Le Pere Valois ne pouvoit mieux prouver l'heureux accord de l'esprit géométrique avec les Belles Lettres , qu'en jettant dans son discours quelques traits , qui fixerent les yeux avec complaisance sur deux personnes de l'assemblée * ; il finit par l'é-

* M. de Pleurre , Intendant , & M. Artus , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Directeur Général des Fortifications de l'Aunis , & un des Académiciens titulaires.

loge d'un célèbre Ecrivain *, dont l'éru-
 » dition, le goût & les talens supérieurs,
 » donnent depuis plusieurs années un nou-
 » vel éclat à la pourpre Romaine.

» Versé dans les Langues sçavantes &
 » dans l'Histoire, plein de sagacité pour
 » l'intelligence des Auteurs, connu par
 » des ouvrages que l'Europe entière ne
 » cesse d'admirer, M. le Cardinal Querini
 » fait de tems en tems ses délices de la
 » Poësie François, dont il se plaît à asso-
 » cier les graces à celles de la Poësie Ita-
 » lienne & Latine. Comme si son zèle eût
 » été trop resserré dans la vaste enceinte,
 » qui renferme les Livres du Vatican con-
 » fiés à ses soins, il a ouvert dans son Pa-
 » lais une riche Bibliothèque à tous les
 » amateurs des Lettres, dont il est le pro-
 » tecteur & l'ami.

» A ces titres, Messieurs, ajoute le P.
 » V. vous ne pourrez manquer de fixer
 » ses regards. Il a franchi l'intervalle
 » que son rang a mis entre vous &
 » lui, & il a souhaité de se voir associé à
 » vos travaux. Infiniment sensibles à l'hon-
 » neur que vous fait une adoption aussi
 » glorieuse, oublierez-vous jamais les ex-

* Son Eminence M. le Cardinal Querini, Evê-
 que de Bresse, Bibliotécaire de l'Eglise Romaine,
 Associé honoraire de l'Académie.

» pressions modestes & les termes de bonté,
 » dont il s'est servi dans sa Lettre , pour
 » vous témoigner sa reconnoissance ?

» Désormais , Messieurs , nos Muses pas-
 » seront les Alpes , & il leur sera permis de
 » cueillir des fleurs , où notre auguste Pro-
 » tecteur vient de cueillir tant de lauriers.
 » Commerce bien flatteur , & bien avanta-
 » geux pour nous ! Par une heureuse circu-
 » lation nous soumettrons nos essais au ju-
 » gement de la Capitale du monde , & à son
 » tour elle nous enrichira de ses trésors ; les
 » cinq volumes que le sçavant Cardinal a
 » composés , & que nous devons à sa libera-
 » lité , en sont déjà d'heureuses prémices.

Ensuite M. Bontiron Avocat , Chan-
 celier , lut un Discours sur la gloire lit-
 téraire.

Après avoir montré que le desir de la
 gloire est naturel à l'homme , qu'il naît
 avec lui , qu'il est le ressort universel qui
 met en action ses talens & ses vertus , il
 avoue que la véritable gloire , la gloire
 brillante , est le partage des Héros qui pro-
 diguent leur sang pour la défense de la
 Patrie : mais il est , dit-il , une autre sorte
 de gloire , non moins solide , quoique
 moins éclatante , & c'est celle qu'acquiert
 tout Citoyen généreux , qui , à l'exemple de
 l'Orateur Romain , consacre utilement ses

travaux au bien public ; c'est aussi celle que mérite tout Artiste qui se distingue dans son Art. L'homme de Lettres, ajoute-t'il, seroit-il le seul à qui il ne fût pas permis de se livrer à l'attrait de la gloire ? Il est vrai que la gloire littéraire est mise à un si haut prix, que l'éloignement du terme est capable d'inspirer du découragement, mais les difficultés ne doivent pas rebuter un esprit qui sçait s'élever, & qui est susceptible de ces sentimens de générosité, inséparable de l'amour des Lettres.

Il est donc honnête, même avantageux, de se laisser enflammer du desir de la gloire littéraire, mais ce seroit manquer son but que de ne pas se proposer d'autre objet.

L'Auteur entrant dans les preuves de la première partie, commence par la réfutation d'une Critique de Montaigne, qui dit, *que de toutes les rêveries du monde, la plus reçue & la plus universelle, c'est le soin de la réputation & de la gloire, que nous épousons, jusqu'à quitter les richesses, le repos, la vie, la santé, qui sont biens affectuels & substantiaux, pour suivre cette vaine image & cette simple voix, qui n'a ni corps ni prise.*

» Quoi ! dit M. Boutiron, on appellera
 » rêverie ce sentiment de l'ame qui est en
 » nous, même malgré nous ? Ce sentiment
 » commun à tous les hommes, qui agit

92 MERCURE DE FRANCE.

» avec tant de véhémence , qu'il fait sacrifier jusqu'aux richesses , au repos , à la vie , à la santé ? Ce sont des biens sans doute , mais la réputation & la gloire sont les biens de l'ame , biens qui l'emportent autant sur les autres par leur excellence , qu'il est vrai de dire que l'ame est notre plus noble substance.

L'Auteur établit ensuite , que sans sortir des bornes d'une modestie exacte , & sans exciter une juste jalousie , on peut aspirer à la gloire littéraire , en prenant soin de se rendre aimable par l'estime sincère qu'on fera des autres , & de leurs talens. . . Car , ajoute-t'il , la gloire littéraire ne consiste pas dans la bonne opinion qu'on a de soi-même , quelque fondée qu'elle puisse être ; encore moins dans des comparaisons toujours odieuses en elles-mêmes , mais dans des succès avoués généralement. . . Et alors il est permis de se prêter à un sentiment également pur , délicat & flatteur pour l'amour-propre ; de goûter cette douce satisfaction d'avoir fait le bien , & de l'avoir fait assez efficacement pour l'intérêt de la Société.

Quels efforts un tel espoir n'est-il pas capable d'exciter ? C'est ainsi que vainqueur des obstacles , l'homme de Lettres va fort souvent beaucoup au-delà de ce

qu'il auroit pû se promettre naturellement ;
& delà , quels avantages pour le Public ,
pour lui-même ! . . .

» Un Auteur s'est proposé de nous donner une Histoire ; il a dans cette vûe fait toutes les recherches nécessaires pour approfondir la vérité des faits ; il les a discutés par la Critique la plus judicieuse. Il a orné son style de tous les embellissemens dont sa matiere étoit susceptible. Son Discours est nerveux , solide , éloquent de l'éloquence convenable au sujet ; les sentimens qu'il inspire , sont les sentimens de la probité : il ne parle des gens vertueux , que d'une manière à faire chérir la vertu , & il ne parle des méchans , que pour faire haïr & détester le mal : il peint avec tant de force les caractères & les mœurs , il fait des portraits si vifs , si animés , si vrais , qu'on ne peut s'empêcher , quand on le lit , de se remettre au tems dont il nous parle , & que notre imagination séduite par les prestiges de son art nous représente les objets , non pas comme des choses dont on nous fait le récit , mais comme des événemens qui se passent sous nos yeux , & avec des personnes avec qui nous vivons & nous conversons.

» Le bien qu'a fait un tel Auteur à la

» société, est un bien inestimable ; ses re-
 » cherches remettent sous les yeux un beau
 » tableau des faits les plus intéressans, qui
 » seroient demeurés épars , & hors de
 » portée : sa Critique nous en garantit la
 » certitude , ou nous fait toucher , comme
 » au doigt , les raisons de douter de ceux
 » qu'il ne nous a donnés que comme apo-
 » cryphés : son style nous plaît , par les
 » beautés dont il a eu soin d'orner son
 » discours. Son Livre est pour nous un
 » amusement gracieux , en même tems qu'il
 » est pour notre esprit une nourriture so-
 » lide , qui l'enrichit des plus belles con-
 » noissances : il nous a portés à la vertu
 » & nous a détournés du mal , par les sen-
 » timens qu'il a exprimés : ces sentimens
 » sont devenus les nôtres , & il nous sem-
 » ble que dès-lors nous entrons en part
 » avec lui du fruit de ses travaux.

« Un autre a mesuré les siècles. Dans
 » un discours de quelques heures de lec-
 » ture , il embrasse tous les âges du monde,
 » & il nous peint tous les événemens avec
 » un pinceau si vif , si fin & si délicat ,
 » qu'il nous semble , en le lisant , que nous
 » les voyons tous sans mélange , sans con-
 » fusion & sans aucun nuage. Sans perdre
 » un moment le fil de sa narration , qui se
 » suit avec bien plus de rapidité que les

» instans ne passent , il ne nous permet
 » pas en même tems de perdre de vûe la
 » main adorable de celui qui conduit tout
 » à ses fins , avec autant de douceur que de
 » force. Il nous donne l'Histoire de l'U-
 » nivers , & il nous oblige de conclure
 » avec lui , que tous les grands événemens,
 » qui ont rempli la scène , n'ont eu d'autre
 » but que de préparer les voies à celui par
 » qui il a fait les siècles.

Dans la seconde partie M. Boutiron fait
 voir , combien s'abusent ceux qui dans la
 carrière des Lettres ne cherchent qu'à
 briller , à plaire , en un mot qu'à acquérir
 une vaine réputation d'homme d'esprit.
 » Celui , dit-il , qui ne veut que plaire ,
 » réussit ordinairement très-mal. De
 » même ceux qui ne veulent que faire rire ,
 » ne manquent gueres de glacer les sens ,
 » & d'exciter contre eux une secrète in-
 » dignation ; ils prétendent qu'on paye
 » d'un mouvement de l'ame , qui n'est que
 » l'effet d'une agréable surprise , les atten-
 » tions qu'ils se donnent , & qu'ils aver-
 » tissent qu'ils se donnent pour le causer.
 » Il en est de la gloire littéraire , par rap-
 » port aux ouvrages d'esprit , à peu près
 » comme des alimens , par rapport au corps.
 » Les alimens nous font le plaisir le plus
 » sensible , mais c'est un plaisir dont les

» honnêtes gens ne s'apperçoivent pas en
 » quelque sorte. Trop le goûter , c'est
 » s'avilir , c'est se dégrader : de même se
 » voir avec trop de complaisance dans des
 » ouvrages d'esprit , n'avoir d'autre objet
 » que celui de se faire un nom , c'est se
 » montrer indigne de la gloire littéraire ;
 » c'est en décheoir. Celui qui y aspire &
 » qui peut se promettre un heureux suc-
 » cès , c'est celui qui avec des talens au-
 » dessus du commun , & avec assez de
 » constance pour triompher des obstacles ,
 » se propose une fin plus noble & plus re-
 » levée que cette gloire même.

» C'est celui, qui traitant un sujet de mo-
 » rale avec toutes les graces dont il peut
 » être susceptible , se propose pour but de
 » régler & de réformer les mœurs,
 » Ainsi les Bourdalouës , les Fenelons , les
 » Fléchiers , sont parvenus à se faire du
 » monde entier un peuple d'admirateurs ;
 » ils ne cherchoient pas la gloire , elle est
 » venue au-devant d'eux.

» C'est encore ce Physicien attentif , qui
 » par son étude , par son application , par
 » ses recherches approfondies , par sa sa-
 » gacité , nous dévoile la nature , non en
 » formant orgueilleusement quelques nou-
 » veaux systèmes , dignes de trouver place
 » parmi ceux des Philosophes aveugles ,
 » mais

« mais en considérant avec simplicité les
 « objets séparément , & en nous y faisant
 « observer des beautés qu'il sembloit que
 « la nature eût voulu tenir toujours ca-
 « chées , & qu'elle n'a révélées qu'à lui
 « seul.

Dans tous les genres enfin , l'Auteur veut qu'on ait en vûe plutôt l'instruction & l'utilité publique , que l'envie de paroître & de se distinguer ; à ce prix il promet aux talens une portion de gloire qui ne leur sera pas ravie , pourvû que les Ecrivains ne s'en prévalent pas , & qu'ils ne fassent pas d'eux mêmes , avec autrui , des paralleles humilians , &c.

Après ces deux Discours , M. Thilorier lut une Ode du Pere Lombart, Associé de l'Académie , sur le retour des Arts en Italie après la prise de Constantinople , & une Requête en vers de M. de Bologne , aussi Associé de l'Académie , à M. l'Intendant de Limoges.

Voici quelques strophes de l'Ode.

LE Goût revoit ces lieux, autrefois son Empire ;
 Dans une nuit obscure il découvre la lyre
 Qui sous les doigts d'Horace annoblit tous ses
 sons ;

E

§§ MERCURE DE FRANCE.

Et ce Dieu la plaçant sur un throne de rose,
Soudainement éclosé,
Elle parle, dit-il, écoutez mes leçons.



Il cherche ces objets, qu'à sa vûe enchantée
Offrirent le Ciseau, rival de Prométhée ;
Les bronzes attendris, les marbres animés ;
Du sauvage Alaric il querelle les armes,
Et baigne de ses larmes
La terre qui les tient dans son flanc enfermés.



Artistes, puissiez-vous, formés sur ces modèles,
Préferer leur éclat aux vaines étincelles,
Et fixer parmi nous le simple ; ami du beau !
Un goût pervers succède au Gépide, au Vandale ;
Et sa licence fatale.

Peut replonger les Arts dans la nuit du tombeau.

La Requête est dans le style qui convient
au sujet, & peut plaire par le tour que
l'Auteur y a donné.

ON croit penser avec raison ;
Que le serroir du nouveau monde
Faisant germer l'or à foison,
Partant j'ai dû dans ma maison
En rapporter bourse fort ronde.

On m'a joué le tour malin
 Sur une idée aussi *falette*
 De me taxer comme un Dupin,
 Sans égard au nom de Poète,
 Et de Poète du Dauphin.
 Dans un district comme le vôtre,
 On ose me vexer contre toutes les loix;
 Moi, qu'on a vû d'un pôle à l'autre,
 Par des accords chériss des Rois,
 Porter la gloire & les exploits
 D'un Conquérant, tel que le nôtre.

D'ailleurs, si les Répartiteurs
 Avoient eû quelque connoissance
 Des us du Pinde & de nos mœurs;
 Ils auroient sçû que les Rimeurs
 Ne sont gens à grosse chevance:
 Ils auroient vû que de tout tems
 (S'ils avoient un peu lû l'Histoire)
 Belles, Monarques, Intendans,
 Se sont toujours fait une gloire
 D'accueillir les doctes enfans
 De la Déesse de Mémoire.

Ce mûrement considéré;
 Ministre équitable, éclairé,
 Il vous plaira de faire fête
 A ma légitime Requête,

E ij

30001

100 MERCURE DE FRANCE,

Et de régler modiquement
Le malhonnête compliment,
Que d'un air doux & débonnaire
Les Receveurs me viennent faire,

De ces gens-là, si j'ai raison,
Comme pouvez faire sans peine,
Par de beaux vers de la façon
D'une *musette américaine*,
Vous verrez votre illustre nom
Balancer celui de Mécène
Dans les archives d'Apollon.

La séance fut terminée par un Discours de M. Boutiron, fils, Avocat, Académicien nouvellement élu.

Le sujet de ce Discours est, que les connaissances de l'homme sont proportionnées à ses besoins.

1 L'Auteur commence par remarquer que
l'esprit de l'homme est tout à la fois, rempli de lumières & de ténèbres : » Intelligence vaste, dit-il, il porte quelquefois son vol si haut, que dans l'éloignement où il se trouve placé, à peine peut-il être aperçu, tandis que sur d'autres sujets resserré dans le cercle le plus étroit, il ne comprend pas ce qui l'environne.

» C'est de-là que certains Philosophes ont pris prétexte de dire qu'il falloit

» douter de tout ; & d'autres, de rabaisser
 » l'homme & d'insulter à son Auteur : c'est
 » la réfutation de ce sentiment & de ces
 » plaintes que ce Discours a pour objet. *

» N'y a-t'il de bon , dit M. B. que ce qui
 » est parfait ? Ce ne sont pas des biens im-
 » menses qui font le bonheur du sage :
 » celui qui en a assez pour fournir à un
 » honnête nécessaire, doit trouver le reste
 » dans la modération de ses desirs. L'envie
 » de sçavoir , semblable à l'avarice , ne di-
 » roit peut-être jamais , c'est assez ; mais
 » la sagesse n'en doit pas accepter avec
 » moins de gratitude le présent de con-
 » noissances que la nature nous fait , si
 » tout borné qu'il est , il suffit à nos be-
 » soins.

Pour prouver que nos connoissances
 sont en effet suffisantes, il présente d'abord
 une raison générale , qui est , que tout est
 exactement proportionné dans la nature ;
 que de tous les animaux qui diversifient si
 agréablement le spectacle de l'univers , il
 n'en est aucun , qui n'ait reçu , selon sa dif-
 férente espèce , tout ce qui est nécessaire
 à sa destination.

Ne seroit-ce donc , reprend-r'il , que
 pour l'homme que la nature auroit été
 avare ? Il fait ensuite une comparaison dé-
 taillée des connoissances & des besoins de

l'homme ; il le considère sous trois rapports , dans l'ordre de la Religion , dans l'ordre de la nature , dans l'ordre de la société ; si sous ces trois points de vue-là , dit-il , il a tout ce qui lui est nécessaire , que lui reste-t'il à désirer ?

Comme la nature d'un discours Académique ne permettoit pas à l'Auteur de s'étendre sur l'article de la Religion , il s'est borné dans cette première partie à prouver en peu de mots, que les connoissances que nous avons sur la Religion , sont proportionnées à l'état dans lequel il a plu à la Providence de nous placer.

» A la vérité , dit-il , la lumière que
 » nous donne la foi , n'est point ce jour de
 » l'évidence qui force & qui entraîne l'es-
 » prit : mêlée , pour ainsi parler , d'éclairs
 » & d'obscurité , elle nous offre une face
 » lumineuse , & une autre impénétrable
 » aux lumières de notre intelligence ; mais
 » la seule raison suffit pour découvrir le
 » motif de celui qui en est l'Auteur.
 » Comme créature libre , raisonnable , in-
 » telligente , la foi ne devoit point nous
 » commander en tyran impérieux ; mais
 » aussi en nous proposant des objets que
 » nous ne pouvions comprendre , elle éta-
 » blit sur les motifs les plus puissans , les
 » hommages qu'elle exige de nous. Ainsi

» notre soumission est éclairée au même
 » tems qu'elle a le mérite de l'obéissance. . .

La proportion de nos connoissances
 avec nos besoins naturels est prouvée par
 une exposition abrégée des différentes for-
 tes d'industrie que l'homme met en usage
 pour se les procurer. » Si le bœuf, docile
 » au joug, traîne à pas tranquilles la charue
 » que l'homme a sçu construire pour sou-
 » lager ses travaux ; également captivés
 » par son industrie, l'air, l'eau & le feu,
 » font mouvoir les ingénieuses machines
 » qu'il expose à leur action. Dans ses mains
 » industrieuses, rien n'est inutile ; tous les
 » êtres lui offrent, les uns contre les au-
 » tres, un secours réciproque.

» Pour se mettre à l'abri des injures de
 » l'air, un toit rustique, entrelassé de bran-
 » ches & de chaume, lui auroit suffi ; la
 » nature n'a donné aux oiseaux que l'ins-
 » tinct de ramasser quelques brins d'her-
 » bes épars, pour faire un azile à leurs pe-
 » tits ; mais le Maître des animaux ne de-
 » voit pas être ainsi réduit au simple néces-
 » saire. La terre renferme de toutes parts
 » les matériaux convenables pour lui fai-
 » re une demeure plus gracieuse ; bientôt
 » l'homme apprit à s'en servir. Le fer lui
 » fournit le ciseau, qui devoit polir la
 » pierre & le marbre ; les métaux prirent

E iiij

» à son gré la forme qu'il voulut leur donner ,
 » & l'on vit les palais magnifiques ,
 » destinés à loger les Rois , contraster avec
 » l'humble cabane dont le pauvre se contente.....

» Il n'a point fallu , poursuit l'Auteur ,
 » des révolutions de siècles pour lui apprendre ce que ses besoins exigeoient
 » qu'il scût. Les arts les plus utiles ont été
 » trouvés les premiers , & les premiers
 » perfectionnés. au lieu que cette philosophie , qui cherche à nous instruire
 » de la nature des choses , n'a fait que des
 » découvertes lentes ; on apperçoit dans
 » cette opposition, le dessein de la nature
 » dans la carrière détournée , où notre
 » curiosité nous a conduits ; à peine sommes-nous plus avancés qu'au premier pas,
 » & dans les recherches où le besoin nous
 » a guidés , nos succès ont toujours été à
 » la suite de nos desirs. .. Non-seulement,
 » rien ne nous manque de ce qui est nécessaire à la vie , mais pour nous en procurer l'utilité & l'agrément , nous n'avons été que trop industrieux ; notre
 » cœur , en s'ouvrant trop au plaisir que la
 » nature attache au contentement du besoin , a forcé l'art à des raffinemens que
 » la raison désavoue ; & l'avare cupidité
 » des Artistes , dont l'industrie étoit desti-

» née à un plus simple usage , a amorcé par
 » d'agréables nouveautés la crédule yvresse
 » de l'amour-propre....

La troisième division , de l'homme considéré du côté de la société , est celle sur laquelle l'Auteur s'est le plus étendu.

» Si l'homme , dit-il , eût été destiné à
 » vivre seul , il lui auroit suffi de sçavoir
 » rendre ce qu'il devoit à son Auteur ;
 » mais obligé de vivre avec ses semblables ,
 » il étoit nécessaire qu'il connût cette équi-
 » té distributive qui lui fît rendre ce qu'il
 » devoit à chacun d'eux. Ce sentiment a
 » été gravé dans son cœur ; sa sensibilité
 » pour ce qui le regarde lui-même , lui a
 » été donnée pour en être la règle.....
 » Quand ce qui est juste , ne se trouve
 » point dépendant de quelque Loi arbitraire , une secrète sympathie y conduit
 » l'esprit humain : sur la simple exposition
 » il est naturellement équitable.

» Ces notions de ce qui est juste envers
 » les autres , ne sont point à la vérité en
 » nous l'impression d'une conviction raisonnée , qui puisse se réduire en dernière
 » analyse à une même idée ; elles ne sont
 » pas fondées sur une démonstration géométrique ; mais nous en éprouvons la
 » certitude par une impression intime que
 » nous ne pouvons méconnoître , & c'est

E v

» pour nous une évidence plus persuasive ;
 » parce que c'est l'évidence du cœur. . . . »

» A ces connoissances des vertus & des
 » vices , il falloit ajouter un ressort qui
 » les rendît agissantes ; tout est simple dans
 » les mains de la nature : ce ressort , c'est
 » l'amour de soi-même , appanage inalié-
 » nable de tout être qui se connoît. Quoi-
 » qu'il n'ait que nous-mêmes pour fin , il
 » se répand néanmoins sur tous. . . . Ces
 » travaux mercénaires que la seule néces-
 » sité arrache , ne tournent pas moins à l'a-
 » vantage de la société , que le dévoue-
 » ment généreux de ceux qui s'y consacrent
 » à dessein. . . .

» Cependant le désir du bonheur , qui
 » met tout en mouvement , s'il fût resté
 » sans frein , auroit pû tout renverser : un
 » zéphir rafraîchissant donne à l'air une
 » agitation utile , tandis que l'aquilon
 » fougueux enlève l'espérance de nos
 » moissons. Mais nous sçavons que
 » nous ne pouvons trouver notre propre
 » bonheur , qu'en contribuant à celui des
 » autres. . . . Modérés par cette considéra-
 » tion , le désir d'être heureux se plie né-
 » cessairement à l'observation des de-
 » voirs. . . La crainte de la résistance impose
 » l'heureuse nécessité de chercher à gagner
 » par la douceur ce qu'on tenteroit inu-

»tilement d'obtenir par la violence. Les
 » hommes , déjà instruits à être équitables
 » & justes , apprennent encore par-là à
 » parer leurs vertus de ces dehors aimables,
 » qui font sur les cœurs de si sûres impres-
 » sions.

Les bornes qu'on est obligé de donner à un extrait , ne permettent pas de suivre l'Auteur dans le développement de ses idées. Voici ce qu'il dit sur ce que la connoissance de l'essence des choses , & de la nature des êtres , nous a été refusée.

» Ces objets sont placés hors du cercle
 » qui mesure l'étendue de nos connoissan-
 » ces. Le point de vûe se perd dans l'es-
 » pace immense qui les dérobe à nos re-
 » gards ; ils échappent dès qu'on croit les
 » saisir. Que l'esprit humain se contente
 » donc d'un coup d'œil confus que la
 » nature lui permet de jeter sur cette espé-
 » ce de vuide : il ne lui présentera à la vé-
 » rité aucune idée distincte , mais aussi il
 » ne le livrera à aucune illusion ; tel que
 » nous ne voyons jamais mieux le Ciel ,
 » que quand , pur & dégagé de nuages , nos
 » yeux qui se perdent dans l'atmosphère ,
 » n'apperçoivent que cette voûte azurée ,
 » dont leur foiblesse seule leur trace le
 » contour.

» Mais pourquoi l'homme se plaindrait-

- E vj

» il de n'avoir pas des connoissances qu'
 » ne lui sont pas essentielles, & qui peut-
 » être lui seroient préjudiciables ? Rai-
 » sonneur oisif, uniquement occupé de
 » ces brillantes spéculations, peut-être
 » laisseroit-il languir son industrie dans
 » une inaction funeste ? La terre n'est pour
 » lui qu'un séjour passager, il n'en a que
 » le domaine utile, il n'est point chargé
 » de la rendre féconde, d'organiser ses
 » productions, de mettre en jeu les éle-
 » mens ; a-t'il donc besoin de connoître
 » l'intérieur des choses ? C'est assez qu'il
 » sçache jouir, puisque tout se produisant
 » sans lui, il n'a autre chose à faire qu'à
 » profiter de ce qu'il trouve sous sa main.

» La nature est sagement libérale ; ce-
 » sont nos desirs qui sont immodérés ;
 » qu'importe que je ne sçache point par
 » quelle secrète loi les parties de mon
 » corps obéissent si exactement à ma vo-
 » lonté ? Envain Descartes, Malebranche,
 » Leibnitz ont-ils médité là-dessus, ils ne
 » m'ont rien appris ; mais quand je veux
 » agir, mes bras se meuvent, sans que j'aye
 » l'embarras de leur commander ; j'ignore
 » quel jeu de muscles les met en action,
 » mais ils opèrent, ils exécutent, que me
 » faut-il davantage ? ...

» L'agréable concordance d'une multi-

» tude de sons harmoniques qui frappent
 » tout à coup mon oreille , charme mon
 » ame , elle se livre toute entiere au senti-
 » ment du plaisir qui la saisit ; suis-je à
 » plaindre alors de ce que je ne sçais pas
 » comment l'air peut me rendre sans con-
 » fusion & dans le même tems un nom-
 » bre de sons si divers , ni comment l'é-
 » branlement insensible des parties de l'o-
 » reille peut produire en mon ame un sen-
 » timent si vif ? ...

» Pourquoi vouloir s'élever au sommet
 » de la nature , & sonder trop curieuse-
 » ment les vérités simples qui nous doi-
 » vent servir de règle ? Vous allez , dit
 » l'Auteur au Philosophe spéculatif, placer
 » votre demeure sur la cime de cette mon-
 » tagne qui s'élève au-dessus des nues ;
 » vous cherchez un point de vûe d'où vous
 » puissiez tout découvrir : mais trop éloï-
 » gné des objets , vous ne les appercevez
 » plus , ou du moins vous ne les distinguez
 » pas. Cet air n'est pas fait pour vous.
 » Trop subtil & trop froid , il vous glace,
 » il vous suffoque ; le Soleil est là sans ac-
 » tion , la nature y est morte , & n'offre
 » aux yeux qu'une affreuse stérilité ; des-
 » cendez dans la plaine , & venez jouir
 » avec nous de la fécondité & des richesses
 » dont elle se pare : la perspective y est

110 MERCURE DE FRANCE.

« bornée , mais elle n'en est que plus agréa-
» ble : tous les objets y seront à votre por-
» tée, vous les verrez plus distinctement. . .

» Si le sentiment est, comme on n'en
» peut douter, le dernier période de la
» conviction, & par là une des plus sûres
» règles de nos jugemens, dès que ce sen-
» timent tombe sur des idées simples, sur
» ces vérités primitives, dont tous les hom-
» mes reconnoissent l'évidence, pourquoi
» aller plus avant ? La subtilité d'une vaine
» dialectique nous donnera-t'elle quelque
» chose de plus ? Que gagne-t'on à passer
» ces bornes ? On veut analyser le senti-
» ment, le décomposer, le réduire à une
» sorte de matiere premiere ; il se perd, il
» s'évapore : On cherche des preuves ulté-
» rieures, on n'en trouve point, on doute
» alors, ou l'on croit être en droit de dou-
» ter ; on ne trouve plus rien de certain, .
» & l'on débite avec emphase toutes ces
» absurdités, dont nous sommes redeva-
» bles à tant de graves Philosophes. . . Que
» le curieux contemplateur de l'essence &
» des propriétés des êtres, exagere, tant
» qu'il voudra, l'empire & l'illusion des
» sens, il est des vérités que nous ne de-
» vons qu'à eux. Ce que tout le monde
» voit, ce que tout le monde entend, n'a
» pas besoin de preuves. Tout ce discours

JUILLET. 1749. 113

est d'un détail intéressant, d'un style plein de feu, & extrêmement varié.



L'HEUREUX BERGER.

*Cantate à voix seule & avec symphonie. Par
M. Jouin-de-Sauseuil. A Mlle du Pas.*

Sur les bords enchantés d'une onde pure & claire,

Occupé de sa belle & du soin de lui plaire,

L'heureux Tircis goûtoit à l'ombre des ormeaux

Le plaisir innocent d'enfler ses chalumeaux,

De chanter les beaux yeux de sa tendre bergere,

Et de faire redire aux échos d'alentour

Ces chants que lui dictoit l'Amour.

Vous, qui par vos plaintes secretes,

Remplissant l'air de vos douleurs,

Troublez ces paisibles retraites,

Cessez de chanter vos malheurs.

Lorsque dans l'amoureux Empire

L'Amour même comble nos vœux,

On ne doit y penser qu'à rire,

Et qu'y couler des jours heureux.

Vous, qui, &c.

112 MERCURE DE FRANCE.

C'est ainsi que Tircis célébroit chaque jour
Sur son haut-bois, sur sa musette,
La douceur parfaite
Que produit dans les cœurs un vif & tendre amour.
Il aimoit la jeune Lisette,
Que la plus belle ardeur consumoit à son tour.
Leur mutuelle flâme embrasoit leur retraite,
Et tout n'y respiroit qu'amour.

Quand à sa musette
La tendre Lisette
Accordoit sa voix,
Les oiseaux des bois,
Et ceux du rivage,
Joignoient leur ramage
Aux sons éclatans
De leurs tendres accens.

Une onde docile
Rouloit plus tranquille
Ses paisibles eaux,
Et les clairs ruisseaux,
Au tendre murmure,
Paroient la Nature
De ces lieux charmans
De leurs plus beaux présens.

Les regrets, les langueurs, les soucis & les peines,

J U I L L E T. 1749. 113

De ces climats heureux sont bannis pour toujours,
Les amoureux Zéphirs de leurs douces haleines,
Les rafraîchissent tous les jours.
Les charmes, les appas, les plaisirs & les graces,
De nos heureux amans pour embellir les traces,
Voltigent sur leurs pas, suivis par les Amours.

Quand la constance & la tendresse
Réunissent deux jeunes cœurs
Par les liens de la sagesse,
Ils ne goûtent que des douceurs:

Tout charme un si doux esclavage;
Les ris, les jeux & les Amours,
Qui leur sont donnés en partage,
Ne leur filent que d'heureux jours.
Quand la constance, &c.



L' H Y M E N.

*Cantate à deux voix, & avec symphonie.
Par le même.*

Tircis.

E Nfin un doux hymen vient de combler mes
vœux;

Vous vous êtes renduë à mon ardeur extrême;
Je pourrai désormais vous avouer mes feux.

114 MERCURE DE FRANCE

Et vous jurer sans cesse , Iris , que je vous aime ;

Vous êtes faite pour charmer ;

De tous les cœurs vous méritez l'hommage ;

Mais le mien seul a l'avantage

De pouvoir assez vous aimer.

Qu'il est doux de s'engager

Avec l'objet que l'on aime !

L'on repose sans danger

Dans le sein du plaisir même.

Plaignons les cœurs que l'Amour

Fait gémir dans son empire ,

Si l'hymen ne vient un jour

Finir leur cruel martyre.

Qu'il est doux , &c.

Iris.

Je chéris , il est vrai , le nœud qui nous engage ;

Mon cœur à vous aimer trouve mille plaisirs ;

Mais ce cœur pousse aussi quelquefois des soupirs ,

Et dans le calme même il redoute l'orage.

Vous fûtes mon amant , vous êtes mon époux ,

Sans ce titre jamais vous n'auriez sçu me plaire :

Toutefois pardonnez un aveu trop sincère ,

C'est toujours mon amant que je veux voir en vous :

« Lorsque l'Amour nous sollicite ,

Il nous promet mille douceurs ;
Mais que rarement il s'aquitte ,
Lorsqu'il est maître de nos cœurs !

Heureux qui peut le fuir sans cesse ;
Mais hélas ! comment l'éviter !
• Il connoît trop notre foiblesse ;
Nous aimons trop à l'écouter.
Lorsque l'Amour , &c.

Tircis.

Vos soupçons, belle Iris, vos injustes alarmes,
Offensent mon cœur & vos charmes ;
Goûtons les biens parfaits qui nous sont destinés,
Au reste des mortels que notre exemple apprenne
Que ceux qu'un doux hymen enchaîne
Sont les seuls amans fortunés.

Duo.

Dieu des tendres flâmes ,
• Regne dans nos cœurs ;
Que toujours nos âmes
Sentent tes ardeurs.

Toutes les caresses
D'un objet charmant ;
Si-tu ne nous blesses ,
Touchent foiblement.
Dieu des , &c.



L E T T R E

De M. Rameau à M. Remond de Sainte Albine,

JE ne puis me dispenser, Monsieur, de relever un fait avancé dans le Journal des Sçavans du mois dernier, sur mon Opera de *Platée*.

Il y est dit, à propos des Poëmes Lyriques du feu sieur Hautreau, que des cinq Poëmes de ce genre de cet Auteur, il n'y a eu que *Platée* qui ait paru sur le Theatre, & qu'il n'a pas réussi, quoique mis en musique par, &c.

Je passe sous silence l'éloge que ces Messieurs ont bien voulu faire néanmoins de mes talens, & je leur en suis toujours bien obligé; mais je vous avoue qu'un peu plus d'exactitude m'auroit flatté davantage.

Je ne crois pas qu'il y ait eu au Theatre de succès plus marqué que celui de *Platée*.

Les sept premières représentations données dans l'espace de dix jours, & que l'on pourroit équitablement réduire à six, vû qu'il fut joué le Jeudi, jour du Feu de

L'Hôtel-de-Ville, & les trois derniers jours gras consécutivement, ont produit 19672 liv. 10 sols.

Les six représentations qui en ont été données ensuite dans le Carême, uniquement pour satisfaire à l'empressement du Public, l'intention n'ayant été d'abord que de le donner en carnaval, ont produit 11892 liv. ce qui fait près de 32000 liv. en treize représentations.

Cela joint à la comparaison des dernières représentations de ce Ballet, donné les Mardis & les Jeudis, avec les premières d'un ouvrage d'un autre genre, que l'on donnoit les Vendredis & les Dimanches, sont des preuves écrites que je ne me serois jamais crû dans la nécessité d'opposer, tant la chose est notoire; aussi n'est-ce point pour rectifier cet Ecrivain auprès des personnes qui habitent Paris, que je vous supplie, Monsieur, d'insérer ma Lettre dans le Mercure, mais bien pour les Provinces, qui ne peuvent être instruites de beaucoup de faits que par les Journaux, & que l'on devroit par conséquent avoir plus d'attention à ne pas induire en erreur. D'ailleurs je suis trop jaloux des succès que le Public daigne accorder à mes ouvrages, pour souffrir qu'on cherche à en diminuer le nombre,

Pénétré de la plus vive & de la plus sincère reconnoissance des nouvelles marques qu'il vient de me donner encore de sa bonté, à l'occasion de mon Opera de la Paix, j'ose vous assurer que je ne me sens que plus encouragé à mériter la continuation d'une faveur qui a été & sera toujours l'objet de tous mes vœux, & que je ne désirerois rien tant que d'être plus à portée de lui procurer encore plus de plaisir, & de pouvoir à mon gré pousser aussi loin que j'en puis être capable, un art qui a fait seul l'occupation de toute ma vie. J'ai l'honneur d'être, &c.

Les mots des Enigmes & des Logogryphes du second volume de Juin, sont le *Mercur*, le *semblable*, le *miroir*, l'*instant*, le *col*, *sable*, *ail* & *chalumeau*. Dans le premier Logogryphe, qui exprime aussi la ville & le Marquisat de *Sablé*, dans le Maine; en mettant un trait sur l'*é*, on trouve *bal*, *Albe*, *Basle*, *sale*, *bas*, *base*, *la*, *Abel*, *Bela*, *Ela*, *Seba*, *bel*, *sel*, *bale de fusil*, *bale d'Imprimeur*, *bale de paume*. On trouve dans le second *ais*, *ia*, *Ali*, *Lia*, *la* & *Ia*, fille d'*Atlas*. Le troisième renferme tous les mots qui y sont exprimés.



E N I G M E.

Avant de devenir ce que tu me vois être ;
 Je change quatre fois & de nom & d'état.
 Jouet infortuné du fort qui me fait naître ,
 Jeune on m'arrache & rompt ; vieux on me noyé
 & bar.

Enfin c'est sous les coups & dans le sein de l'onde
 Que l'art ingénieux me forme & reproduit.

Je deviens être utile à presque tout le monde ,
 Même au triste mortel que son bâton conduit.

Je serois infini si je donnois la liste

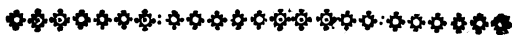
De tout ce qui par moi se débite & se fait ;

Trop d'ardeur me détruit , trop d'humide m'a
 triste.

Je me trahis moi-même & donne mon secret.

Roy, l'aîné.

De Langres, le 15 Avril 1749.



L O G O G R Y P H E.

L'Age d'or finissoit , lorsque j'ai pris naissance

Dès que je fis voir ma puissance ,

Aussi-tôt la vertu remonta dans les Cieux ;

Ce fut moi qui forçai les Dieux ,
 Justement irrités , à s'armer du tonnerre.
 Depuis ce tems je regne & désole la terre.
 J'eus toujours ans la France un ennemi puissant ;
 Qui punit les efforts de mon bras insolent.
 Si , Lecteur , à ces traits tu ne peux me connoître ,
 Combine les cinq pieds qui composent mon être.

Les trois premiers feront paroître
 L'effet subit de la frayeur ;
 Les quatre derniers sont le tourment d'un rimeur ;
 Qu'on dérange le tout , c'est une Ile de France ;
 Ce que cherchent les dents de tout vieillard trem-
 blant ;

Deux Notes de plein chant ;
 Un terme familier à la reconnoissance ;
 Le haut d'une montagne ; un terrible Élément ;
 Une passion furieuse ;
 Le fruit utile & merveilleux
 D'une mouche laborieuse ;
 J'en dis assez , Lecteur , devine , tu le peux.

Par A. N. S. D.

*A Paris , à la Communauté de sainte
 Barbe , le 28 Janvier 1749.*

AUTRE.

AUTRE.

DEs que la diligente Aurore ,
 Dans le plus brillant appareil ,
 Annonce à l'Univers le retour du Soleil ,
 Je célèbre l'enfant qu'à Cithere on adore
 Des neuf pieds qui forment mon corps ,
 Si tu démembres la structure ,
 Six supprimés , je suis dans la Nature
 Ce que jamais Sçavant , malgré tous ses efforts ;
 N'a pû jusques ici précisément connoître ;
 Ensuite , en cherchant dans l'essain
 Des mots que renferme mon sein ;
 Bientôt tu pourras voir paroître
 Deux notes ; un beau titre ; un précieux métal ;
 Un grand fleuve d'Egypte ; un petit animal ,
 Qui dort la moitié de l'année ;
 Les délices d'un chien ; le tems de la journée ;
 Où Tircis fatigué rassemble son bétail
 Pour le reconduire au bercail ;
 La graisse que produit un animal immonde ;
 Dont six, un, huit, cinq, sept, formeront le muséum ;
 Certaine Déesse de l'onde ;
 Un homme déjà vieux ; ce qu'avec son fuseau
 Fabrique une jeune bergere ,
 En gardant ses moutons sur la verte fougere ,
 Un meuble de cuisine ; une fleur ; un oiseau ;
 F

122 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi des animaux ; une couleur obscure ,
Qui de l'astre du jour absorbe les rayons ;
L'institut nécessaire à l'humaine Nature ;
Une espèce de grain ; trois Villes. . . . Finissons ;
C'est assez te donner , Lecteur , la tablature.

Brunet de Dijon.

A U T R E.

Q uelquefois salutaire ,
Très-souvent nécessaire ;
De huit pieds mon corps est formé.
Un , deux , trois , quatre , un peuple renommé ;
Un , deux , trois , six & huit , le pays qu'il habite ;
Un , six , sept , huit , d'un fat je fais tout le mérite ;
Un , six & deux , ce que cherche un vieillard ;
Deux , sept , quatre avec huit , Héros dont les
 hazards
D'un Poète Latin éternisent la gloire ,
Et le rendent célèbre au Temple de Mémoire ;
Trois & six , un & deux , la portion de fruit
 Dont le Seigneur jouit.
Un , deux , trois , huit & quatre , une femme fa-
 meuse
 Par sa méchanceté.
Sept , six , cinq , deux , je suis une Cité ,
 Dans ces derniers tems malheureuse ;

Ajoutez huit , autre Ville , où l'erreur
Fut condamnée avec son défenseur.

Cinq , six & trois , Seigneur dont le courage ;
Malgré les traits d'une envieuse rage ,
Au Théâtre François paroît avec honneur ;

Mais c'est assez , adieu , Lecteur ,

• Sçache pourtant qu'une parente
Sous cinq membres encore à tes yeux se présente.

Par M. Gir. de Mont.

A U T R E.

JE ne suis point encor ce qu'un jour je dois
être ,

Je diffère pour mieux connoître

• Ce qui doit bientôt m'éclairer.

Chez moi , Lecteur , tu peux trouver

Un Roi, Législateur d'une Ville naissante ,

Qui devint depuis très-puissante ;

Animal respecté par le Mahométan ,

Un autre animal moins méchant ,

Dont plus d'un Auteur fait l'éloge ;

Et chez qui patience loge.

D'un très-beau jeu terme fatal.

Ton musical.

Un fils du Patriarche

Qui se sauva dans l'Arche.

D'habit & d'instrument certaine portion ;

F ij

Une exclamation ;
 Autre encore ; une Danse
 Qu'on doit apprendre dès l'enfance ;
 Et qu'il ne faut point négliger ;
 Ce qu'on voit souvent dégouter ;
 Un Etudiant en Grammaire ;
 Un homme obligé de se taire ;
 Equipage d'un grand Seigneur ;
 Qui fait bruit , profit & honneur ;
 De l'homme enfin la plus noble partie.
 A toi , Lecteur , ma carrière est finie ,

Par le même.

A U T R E .

C'EST n'est qu'après la mort
 De celui dont je fors ,
 Que l'on me fait changer d'état & de figure ;
 Je remplace dans la Nature ,
 Et sur tout dans un certain tems ;
 L'éclat d'un astre renaissant.
 En combinant , je suis excellent Aromate ;
 Un animal presque automate ;
 De Normandie une belle Cité ;
 'Arme offensive & dont coup fut porté ,
 Qui devrait chaque jour faire couler nos larmes ;
 Stérile lieu sans culture , sans charmes ;
 Pour la plupart des jeunes gens ,
 Très-agréable amusement ;

Du tems une partie

Qui regle celui de la vie.

Autre chose chez moi peut encor se trouver ,

Mais c'est assez , Lecteur , pour te faire rêver.

Par le même.



NOUVELLES LITTERAIRES ,

DES BEAUX-ARTS , &c.

SUITE DE L'EXTRAIT

Du Livre intitulé LE COMEDIEN.

DE même qu'on ne doit pas confondre avec la multitude les personnes qui ont du goût & du discernement , on doit aussi distinguer deux classes parmi les Spectateurs de cette seconde espece. » Chez les uns , dit M. Remond de Sainte Albine , l'esprit juge sainement de ce qu'on lui présente , mais renfermé dans certaines bornes , il n'examine pas si ce qu'il voit , est tout ce qu'il avoit droit d'attendre. » Chez les autres , une imagination vive & féconde accompagne une raison droite & lumineuse , & ceux-ci , ne se contentant pas que ce qui leur est offert , soit bon , se plaignent si on ne leur donne

F iij

» pas tout ce qu'ils esperoient. Quand un
 » Acteur met à peu près dans son action
 » & dans sa récitation toute la vérité con-
 » venable ; quand il ne laisse appercevoir
 » nulle part le travail ni l'effort , les Spec-
 » tateurs de la premiere classe ne deman-
 » dent pas davantage , parce qu'ils n'ima-
 » ginent rien au-delà. Il n'en est pas de
 » même de ceux de la seconde. A leur
 » tribunal , il y a entre le jeu qui n'est que
 » naturel & vrai , & celui qui de plus est
 » ingénieux & fin , la même difference
 » qu'entre le livre d'un homme qui n'a
 » que du sçavoir & du bon sens , & le livre
 » d'un homme de génie. Ils veulent non-
 » seulement que le Comédien soit copiste
 » fidèle , mais encore qu'il soit créateur.

C'est dans ce dernier point , que l'Au-
 teur fait consister les finesses de l'art des
 Comédiens.

» Quelque application qu'un Poëte Dra-
 » matique apporte à la perfection de son
 » ouvrage , il ne pense pas à tout , & il
 » lui arrive quelquefois d'omettre diver-
 » ses choses , qui auroient fait grace dans
 » sa Pièce. De tems en tems aussi , la gêne
 » de la mesure & de la rime ne lui permet
 » pas de dire tout ce qu'il sent , & , par la
 » suppression d'un mot qu'il ne peut pla-
 » cer , une idée finie est perdue pour

» un grand nombre de personnes , si le
 » Comédien ne les aide à la découvrir.
 » Au lieu que les Acteurs médiocres ne
 » voyent que par les yeux du Poëte ; au
 » lieu qu'ils ne soupçonnent point qu'il
 » ait pû rien ajoûter à ce qu'il dit , les re-
 » marques qui lui ont échappé , sont saisies
 » par les Acteurs supérieurs , & ce qui
 » manque dans le dialogue , se retrouve dans
 » le jeu. Avec eux , on peut sans risque
 » omettre ou sous entendre. On est tou-
 » jours sûr du supplément & du commen-
 » taire.

M. Remond de Sainte Albine , après avoir
 examiné les finesses de l'art du Comédien
 par rapport à ce qui constitue leur essence,
 les considère par rapport à leur différente
 destination , & il entre dans le détail de
 celles qui appartiennent particulièrement à
 la Tragédie , & de celles qui ne convien-
 nent qu'au Comique. Nous rapporterons
 seulement quelques fragmens du Chapitre
 où il est parlé de ces dernières.

» Vous devez dans la Tragédie , ob-
 » serve l'Auteur , nous présenter toujours
 » votre personnage sous les faces qui lui
 » sont le plus avantageuses. Dans la Co-
 » médie , vous êtes souvent obligé de nous
 » le présenter sous celles qui le lui sont
 » moins. Elle se plaît singulièrement à

F iij

» à nous peindre l'homme extravagant &
 » foible. Par un air ridiculement pré-
 » cieux , plutôt que par un sentiment ré-
 » fléchi , certaines personnes mettent une
 » grande distance entre le Comique noble
 » & ce qu'elles appellent injurieusement le
 » bas Comique. Il faut cependant
 » pour le moins autant de génie , & aux
 » Poètes , & aux Comédiens , pour être
 » supérieurs dans un genre , que pour ex-
 » celler dans l'autre. Le Comique noble
 » ne nous montre la nature que polie par
 » l'éducation ; le Comique du genre op-
 » posé nous la montre privée de cette cul-
 » ture. A cette différence près , non-seule-
 » ment les deux genres ont le même objet,
 » celui de nous corriger ou du moins de
 » nous amuser , mais encore ils puissent
 » leurs finesses dans les mêmes sour-
 » ces , dont le nombre se réduit à deux.
 » Les Acteurs Comiques excitent notre
 » gayeté , ou par l'air risible qu'ils prêtent
 » à leurs personnages , ou par le talent
 » qu'ils ont de nous faire rire des autres
 » personnages de la Piece.

» Il est une infinité de moyens de satis-
 » faire à la première obligation , & celui
 » auquel il faut principalement avoir re-
 » cours , est de profiter des circonstances
 » qui peuvent servir à faire sortir le ca-

» ractère du personnage. . . . Vous nous
 » peignez un faux libéral. Il est contraint
 » de faire une largesse , & le hazard veut
 » qu'il laisse tomber quelque monnoye.
 » Il doit la ramasser & se hâter de la re-
 » mettre dans sa bourse.

L'Auteur fait une longue énumération des autres moyens, dont les Acteurs Comiques peuvent user pour rendre risible le personnage qu'ils représentent. Ils y réussissent , en développant avec soin tous les défauts qui entrent dans la composition du caractère de ce personnage ; en lui prêtant les tics communs chez les personnes de sa condition ; en ayant attention , si par hazard le Poëte ne l'a pas caractérisé par quelque travers, de lui donner ceux qu'on peut vrai-semblablement lui supposer ; en faisant lire dans ses moindres actions , surtout dans celles qu'il est censé commettre involontairement , le jeu des passions qui l'agitent ; en employant certaines disparates & divers contrastes que le Spectateur n'attendoit pas , mais qu'il est étonné, lorsqu'il les apperçoit , de n'avoir pas prévûs.

Ce n'est pas assez qu'un Acteur Comique songe à faire rire de son personnage, Il doit chercher , s'il se propose de jouer finement , à nous réjouir aux dépens des

autres parsonnages de la Comédie. M. *Remond de Sainte Albine* remarque que les Comédiens pour cela n'ont besoin souvent que des seuls secours que la Pièce leur offre. » Ces secours sont de deux espèces. » Par les uns, la leçon de l'Acteur lui est » toute dictée, & pour les mettre à profit, » il n'a qu'à rendre littéralement son rôle. » Les autres ne lui sont utiles qu'autant » qu'il sçait en faire usage. De ce nombre » sont certaines ironies délicates, certaines allusions malignes, qui ne sont » pas distinctement prononcées par le dialogue

» Une des ressources les plus sûres que » les Comédiens puissent trouver dans la » Pièce, pour atteindre au dernier des deux » buts proposés, est l'occasion que le Poète » leur donne de parodier quelques-uns des » personnages avec lesquels ils sont en scène. Ces imitations sont fréquentes dans » la Comédie. Elles sont supposées être » dictées, tantôt par le ressentiment, ainsi » que dans la Scène du *Misanthrope*, où » *Celimene* emprunte les tons de la prude » & jalouse *Arfinoë*; tantôt par le simple » enjouement, comme lorsque *Damon* » dans le *Philosophe marié* répète après » *Celiane*,

Ce * portrait-là n'est pas fort à votre avantage ,
Mais malgré vos défauts je vous aime à la rage.

» Et lorsque Pasquin dans l'Homme à
» bonnes fortunes , ** affectant les grands
» airs de son maître , adresse à Marton les
» mêmes discours tenus par Moncade à cet-
» te Suivante.

Si les grands Acteurs , ajoute M. R. de
S. A. ne peuvent tirer de la Pièce les se-
cours dont ils ont besoin , ils les tirent de
leur propre génie. Guidés par ce maître ,
ils s'ouvrent plusieurs routes qui les con-
duisent à la fin en question.

Le Chapitre des finesses du Jeu comi-
que est suivi d'un exposé des regles géné-
rales , qu'on doit observer dans l'usage
des finesses. L'Auteur explique ensuite ce
qu'on doit entendre par *Jeux de Théâtre* ,
& il donne sur cette partie de l'art des Co-
médiens quelques préceptes importants.

Dans le dix-septième Chapitre , il parle
de la nécessité dont il est que les Acteurs
varient leur jeu. » La variété , dit-il , est
» encore plus essentielle à l'Acteur Comi-
» que qu'à l'Acteur Tragique. La Comédie
» s'égaye indifferemment à tout peindre ,
» & tout original est bon pour elle , dès

* *Acte 2. Scene 5.*

** *Acte 1. Scène 12.*

132 MERCURÉ DE FRANCE.

» qu'elle espere de faire rire de la copie.
 » Moins libre dans le choix des sujets de
 » ses tableaux, la Tragédie a coutume de
 » n'offrir à nos regards que des personna-
 » ges illustres. Son principal objet est de
 » nous toucher par des malheurs extraor-
 » dinaires, ou de nous étonner & de nous
 » instruire par de grands exemples, & elle
 » se met peu en peine si les Héros d'une
 » Pièce ressemblent à ceux d'une autre.
 » Pourvû qu'elle nous conduise par l'in-
 » certitude, par la crainte & par les lar-
 » mes, jusqu'à la catastrophe, nous som-
 » mes contents; & lorsque les Acteurs,
 » qu'elle introduit sur la scène, sont pla-
 » cés dans une situation intéressante &
 » neuve, lorsqu'ils agissent & parlent con-
 » venablement à leur situation, nous n'exa-
 » minons point s'ils ont les mêmes caractères
 » que nous avons vûs déjà plusieurs fois au
 » Théâtre. Nous ne nous ennuyons pas mê-
 » me d'y voir reparoître les mêmes Héros,
 » si par de nouveaux moyens ils nous re-
 » plongent dans de nouvelles allarmes.

Selon M. R. de S. A. quelque ressem-
 blance qui soit entre certains personnages,
 ils different toujours par quelques nuances.
 Il cite pour exemple le Beau-pere du Glo-
 rieux & l'oncle du Philosophe marié, & il
 montre que s'ils sont tous les deux brus-

ques, ils le font de diverses manieres & par des principes differens; » que la brusquerie du premier n'a rien d'arrogant ni d'injurieux; que celle du second est haudaine & désobligeante; que l'une peut subsister sans sottise & sans vices; que l'autre suppose la grossiereté de l'esprit & la dureté du cœur, & qu'en s'appliquant à caractériser ce qui distingue ces deux Financiers, l'Acteur fera disparaître leur prétendue ressemblance.

M. R. de S. A. veut que les Comédiens varient leur jeu, non-seulement lorsqu'ils jouent des rôles qui se ressemblent, mais encore lorsqu'ils jouent le même rôle. » Les personnes de Théâtre, remarque-t'il, ne sont pour l'ordinaire si uniformes, que parce qu'elles jouent plus de mémoire que de sentiment. Quand un Acteur, qui a du feu, est bien pénétré de sa situation; quand il a le don de se transformer en son personnage, il n'a pas besoin d'étude pour varier. Quoiqu'obligé en jouant le même rôle, de paroître le même homme, il trouve le moyen de paroître toujours nouveau.

En vain le jeu Théâtral est-il parfaitement vrai. En vain est-il naturel. En vain est-il fin & varié. Il manquera encore quelque chose à l'Acteur pour nous

plaire, s'il ne joint à ces avantages les graces du débit & de l'action. L'Auteur ayant annoncé ailleurs, que tout doit être majestueux dans la Tragédie, & par conséquent ayant renfermé en un un seul mot tout ce qu'on peut dire sur les graces propres aux Acteurs qui chauffent le cothurne, il ne lui restoit à traiter que des graces nécessaires aux Acteurs Comiques.

Celles qu'exige le Comique noble, ne sont autre chose, dit M. R. de S. A. que l'art de rendre la nature élégante jusques dans ses défauts. L'Auteur exhorte quiconque n'est pas capable de donner à son jeu cette élégance aimable, à renoncer au haut Comique, & ce qu'il conseille aux Acteurs, il le recommande encore plus aux Actrices. » Ce vernis lédaisant, cet » élégant je ne sçais quoi, qui nous charme » dans le jeu comique du genre noble, doit » varier selon les tableaux, mais on veut » toujours le reconnoître. Tantôt ce sont » les graces vives & légères que distinguent » la jeunesse Françoisse, & qui seroient les » plus désirables de toutes, si elles n'étoient » pas si souvent en divorce avec les qualités solides & essentielles. Tantôt ce sont » des graces moins enjouées. La gayeté frivole du Petit-Maître ne sied point au Glorieux ni même à l'Homme à bonnes for-

»tunes. Elle s'accorde mal avec le carac-
 »tère d'un Important toujours occupé du
 »soin d'imprimer le respect ou de la crain-
 »te qu'on ne lui en manque, & avec le
 »système d'un Galant scélérat, qui se fait
 »une étude de tromper méthodiquement
 »des Beautés crédules. . . .

Puisque nous demandons des graces ,
 même quand on copie des défauts , à plus
 forte raison en demandons-nous , quand
 on représente des personnages caractérisés
 seulement par quelque foiblesse , surtout
 si ces personnages sont destinés à exciter
 l'intérêt. Dans certains rôles , les graces
 naïves sont les plus importantes. Dans
 d'autres , ce sont les graces nobles qui sont
 les plus nécessaires. » Et qu'on ne croye
 » pas , ajoute l'Auteur , que le privilège
 » de nous rejouir soit incompatible avec
 » les graces nobles. . . Qu'on ne croye pas
 » non plus , que nous n'exigions des gra-
 » ces que chez les Acteurs qui jouent dans
 » le haut Comique. Nous en exigeons
 » même chez ceux dont les personnages
 » sont dispensés d'en avoir. . . . Que votre
 » personnage ressemble aux personnes de
 » sa condition , mais qu'il leur ressemble
 » en beau. Colette au Théâtre , n'est pas
 » la même que dans son village. Il doit y
 » avoir entre ses manieres & celles de ses

» pareilles , la même différence , qui est
 » entre ses habits & ceux d'une paysanne
 » ordinaire.

Toute la Théorie , dont nous venons de rendre compte , est éclaircie par des exemples destinés à fixer les idées des Lecteurs , & à répandre de l'agrément & de la variété dans l'ouvrage. Ces exemples sont empruntés de la manière de jouer de nos Acteurs les plus célèbres , morts ou vivans , que l'Auteur loue & critique , selon qu'ils lui paroissent mériter ses éloges ou sa censure ; & autant qu'il est possible , les applications des préceptes sont prises dans les plus belles Scènes des meilleures Pièces du Théâtre François.

Avant que ce Traité fût imprimé , certaines personnes , soit par l'intérêt qu'elles prenoient à M. *Remond de Sainte Albine* , soit par d'autres motifs , firent leurs efforts pour le détourner de traiter un sujet , qu'elles prétendoient ne devoir fournir que des détails secs & minutiels. On peut juger, en lisant cet article, & ceux insérés dans les Journaux des Sçavans & de Trevoux , si elles avoient raison.

La même matière , qu'elles avoient d'abord regardée comme stérile , leur a semblé très-abondante , après que l'ouvrage a vû le jour , & quelques-unes d'elles , qui

avoient soutenu, qu'elle ne pouvoit être que l'objet d'une Lettre fort courte; ont tenté d'insinuer qu'elle n'étoit qu'effleurée dans un volume de trois cent cinquante pages. C'est aussi au Public à décider sur ce point entre ces Juges & l'Auteur. M. R. de S. A. n'a garde de croire avoir épuisé son sujet. Il est persuadé qu'on auroit pû dire plus de choses qu'il n'en a dit, & qu'il n'en a même apperçu. Mais il a lieu de présumer, que s'il en avoit oublié d'essentielles, on auroit relevé ses omissions. En tout cas, il souhaite qu'on les lui fasse remarquer, & il profitera, avec reconnoissance, des avis par lesquels on voudra bien suppléer à ses lumieres.

Ses Censeurs condamnent particulièrement le parti qu'il a pris de ne parler que de l'action théâtrale. Ils auroient voulu qu'il eût traité en même tems de l'action du Bareau, & même de celle de la Chaire. Comment n'ont-ils pas fait attention que cet assemblage auroit formé un mélange bizarre, & qu'en embrassant des objets d'espèces si différentes, il étoit impossible de garder cette unité de ton & cette harmonie de coloris, aussi nécessaires dans les écrits que dans les tableaux?

Des personnages respectables ont fait un autre reproche à l'Auteur. Ils convien-

nent qu'il n'y a de matieres ingrates que pour les Ecrivains sans génie. Ils avouent même que celle choisie par M. *Remond de Sainte Albine* pouvoit donner prise à une Métaphysique très-fine , & étoit susceptible de beaucoup d'ornemens , si elle étoit maniée par une imagination féconde & riante, mais ils témoignent quelque regret de ce qu'il s'est exercé sur un sujet qui à leurs yeux est frivole. Ils sont priés d'observer que ce qui a pour eux une apparence de frivolité , ne l'a pas pour un grand nombre d'autres personnes. De tout tems , on a compté les amusemens parmi nos besoins ; & de tous les plaisirs recherchés par les Nations policées , il n'en est point pour qui elles aient montré un goût plus vif que pour les fictions théatrales. Sans doute , on sera toujours plus louable, en essayant de nous rendre meilleurs, qu'en travaillant à perfectionner les moyens de nous amuser. Mais ce dernier objet n'a jamais passé pour indigne des recherches d'un homme d'esprit.

De plus , c'est une occupation très-digne même d'un Philosophe , que de s'appliquer à soumettre au raisonnement un art qui sembloit n'être que du ressort du sentiment ; à porter le jour dans une matiere , sur laquelle on avoit peu de principes

clairs & suffisamment développés ; à combattre des préjugés , aussi généralement qu'anciennement établis , & à donner des significations déterminées à une infinité de mots , employés continuellement & jamais définis.

Au reste , si les Juges dont nous parlons, blâment indistinctement tout ce qui ne porte pas le caractère sérieux , on n'a rien à leur répondre. Si au contraire ils croient que le spectacle ne doive pas être pros crit, s'ils ne traitent pas de pures bagatelles toutes les Pièces de Théâtre , & les ouvrages qu'Aristote & d'autres Sçavans illustres ont écrits sur l'art de composer les Poèmes Dramatiques , on demande pourquoi l'on donneroit le nom de frivole à un Livre sur l'art d'ajouter une nouvelle perfection à ces Poèmes par la vérité de la représentation.

Peut-être en finissant cet article , conviendrait-il d'examiner si l'ouvrage de M. R. de S. A. doit contribuer effectivement à procurer cet avantage. Il seroit du moins facile de prouver la fausseté des allégations de quelques gens à talent , qui ayant intérêt que nous n'ayons point de règles fixes pour les juger , s'efforcent de nous persuader que dans les Arts de goût les moyens de réussir sont arbitraires , &

qu'ainsi l'on ne peut établir à ce sujet une théorie constante. Cette discussion nous meneroit trop loin, & elle pourra faire dans la suite le sujet d'une Dissertation particulière.

TRAITE' des maladies des yeux. Par M. *Herman Boerhaave*. On y a joint son Introduction à la Pratique Clinique ; ses leçons sur la pierre ; quelques descriptions de maladies, & diverses consultations du même Auteur. Le tout traduit du Latin, & orné de figures en taille douce. *A Paris*, rue Saint Jacques, chez *Briasson*, à l'Ange Gardien & à la Science, in-12. page 371. Avec Approbation & Privilège.

Le nom de M. *Boerhaave* est si connu, qu'il est inutile de faire l'éloge de ce sçavant Médecin. Tous les ouvrages, dont on nous donne ici la Traduction, avoient été imprimés, mais avec plusieurs lacunes & avec un grand nombre de fautes, qu'un Copiste ignorant y avoit semées presque à chaque page. Le Traducteur annonce qu'il a fait en sorte de suppléer aux unes, & de corriger les autres.

M. *Boerhaave* divise son Traité des Maladies des yeux en trois Parties. Dans la première, il examine les affections des parties externes de cet organe. Il décrit dans la seconde les accidens, qui survien-

nent aux parties internes. La troisième partie contient diverses observations sur la vûe obtuse, sur la vûe louche, sur la vûe confuse, sur le *strabisme* *, sur l'usage des microscopes, sur la vûe des vieillards, & sur la myopie, c'est-à-dire sur la vûe courte.

Les Réflexions sur la Pierre jointes à ce Traité, n'ont point été publiées d'après un manuscrit de l'Auteur. Elles sont données telles qu'on a pû les recueillir de ses leçons verbales. Il ne faut point y chercher les agrémens du style, mais on y trouvera beaucoup de méthode & de clarté, plusieurs vûes ingénieuses & sçavantes, & un grand nombre d'expériences aussi curieuses qu'utiles.

NOUVEAUX MEMOIRES d'*Histoire, de Critique & de Littérature*, par M. l'Abbé d'Artigny. A Paris, chez de Bure, l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul, 1749. Avec Approbation & Privilège, in-12. pp. 502, en y comprenant la Table & l'Errata.

Ces Mémoires sont écrits d'un style facile, & il y regne une très-grande variété. Les principaux roulent sur l'étude de la

* On nomme ainsi l'incommodité des personnes, dont un œil regarde en haut & l'autre en bas.

Chronologie ; sur les Antiquités Egyptiennes & Chaldéennes ; sur l'origine de la Magie & des autres superstitions ; sur quelques particularités romanesques de la vie de Moÿse , inventées par les anciens Rab- bins ; sur l'époque du Regne de Sesostris ; sur l'existence des Géans ; sur l'origine & les Dieux des Philistins ; sur les sectes des Juifs ; sur les richesses immenses que David laissa à Salomon , pour la construction du Temple de Jerusalem ; sur le caractère de Bayle , sur son Dictionnaire , & sur ses amours avec la femme du Ministre Jurieu. Sur les prétendus fragmens de Petrone , publiés par M. Nodot ; sur un endroit de la Bibliothèque Françoisse , de M. l'Abbé Goujet ; sur une anecdote intéressante , qui concerne le Marquis de Langallerie ; sur les leçons diverses de Pierre Messie ; sur les Noël's Bourguignons , de M. de la Monnoye ; sur quelques Fables débitées , par Jean Struys & par Tavernier ; sur plusieurs Libelles publiés dans le tems de la Ligue.

CHOIX de differens morceaux de Poësie , traduits de l'Anglois , par M. Trochereau. A Paris , chez la veuve Pissot , Quai de Conti , à la descente du Pont-neuf , à la Croix d'or , & chez Pissot , fils , Quai des Augustins , à la Sagesse , 1749 , in-12. pp. 206.

Les pièces contenues dans ce Recueil , sont l'*Essai du Duc de Buckingham , sur la Poësie* ; l'*Essai du Comte de Roscomon , sur la maniere de traduire les Poëtes* ; le *Temple de la Renommée* , par M. Poppe ; l'*Ode de M. Dryden , sur le pouvoir de la Musique* , & le *petit ouvrage de M. Pomfret , sur le choix d'un genre de vie*. La Traduction de chaque Poëme est précédée d'une vie abrégée de l'Auteur qui l'a composé , & à la tête du Recueil est un Discours préliminaire dont nous parlerons dans un autre Mercure.

NOUVELLE TRADUCTION de Saluste , avec des notes critiques sur le texte , par M.***, de l'Oratoire. *A Paris* , chez Lottin & Butard , rue Saint Jacques , in-12. de 304 pages.

EXTRAIT d'un Traité démonstratif de la quadrature du cercle , & de la duplication du cube , contenant des principes nouveaux , par M. **. *A la Haye* , 1748 , in-4°. de 26 pages , sans compter les planches.

HISTOIRE générale d'Allemagne , par le Pere Barre , Chanoine Régulier de Sainte Geneviève , & Chancelier de l'Université de Paris. Tome IX. qui comprend les regnes depuis 1558 , jusqu'en

244 MERCURE DE FRANCE.

1658. *A Paris*, chez Delepine & Hérissant, de 896 pages.

LUDOVICO XV. *victori Pacifico Panegyricus dictus in Collegio Divio-Godranio Sac. JESU*, à Claudio Bichot, *Societatis ejusdem Presbytero*, xiv Kal. Decembris annò 1748, in-12. de 34 pages. *A Dijon*, chez Desaint, 1749.

DISCOURS qui a remporté le prix d'Eloquence, par le jugement de l'Académie Française, en l'année 1748, avec plusieurs Pièces de Poësie, dédiées à Madame la Dauphine, par M. Soret, Licencié en Droit. *A Paris*, chez Claude Hérissant, rue neuve Notre-Dame, in-12, de 80 pages.

BENEDICTI XIV. *Pont. Opt. Max. olim Prosperi Card. de Lambertinis primum Anconitane Ecclesie Episcopi, deinde Bononiensis Archiepiscopi, de Synoda Diocesana Libri VIII, nunc primum editi ad usum Academiae Liturgicae Conimbricensis*, Roma, 1748, in-4°. 649 pages.

VENERABILIS Viri Josephi-Maria Thomassi S. R. E. Card. opera omnia. 3 vol. in-4°. Roma.

DELLA *Historia Ecclesiastica descritta da F. Giuseppe Agostino Orsi dell' Ordine de Predicatori, Segretario della Sacra Congreg. dell'.*

dell' Indice. Tomes 3. in-4°. *Roma*. On trouve ces trois derniers ouvrages à *Paris* chez *Cavelier*, pere, Libraire, rue Saint Jacques, au Lys d'or.

CAUSE & Méchanique de l'Ele&tricité. *A Paris*, chez *Pierre Prault*, Quai de Gêvres.

POETIQUE Françoisse, à l'usage des Dames, avec des exemples. *A Paris*, chez *Ganeau*, rue Saint Severin, à Saint Louis & aux Armes de Dombes, 1749. Deux volumes in-12.

MARIE d'Angleterre, Reine-Duchesse. Volume in-12. dédié à Madame la Marquise de Pompadour, par Mlle. de Luffan. *A Amsterdam*, chez *Jacques Desbordes*, près le Comptoir de Cologne, 1749.

SERMONS de M. Gaspard Terrasson, ci-devant Prêtre de l'Oratoire. Quatre volumes in-12. *A Paris*, chez *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1749.

ABREGÉ de l'Histoire générale du Languedoc, par D. *Vaissette*, Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maur. *A Paris*, chez *Jacques Vincent*, Imprimeur des États de Languedoc, rue Saint Severin, à l'Ange, 1749, six volumes in-12.

HISTOIRE DE LOUIS XIV. depuis la mort du Cardinal Mazarin en 1661, jus-

qu'à la Paix de Nimegue en 1678, par M. *Pelisson*, de l'Académie Française. *A Paris*, chez *Rollin*, fils, Quai des Augustins à Saint Athanase & au Palmier, 1749. *in-12*. trois volumes.

OBSERVATIONS expérimentales sur les eaux des rivières de Seine, de Marne, sur les eaux de puits, sur celles d'Arcueil, & sur les filtres & les vaisseaux les plus propres à purifier & à conserver l'eau. *A Paris*, au Palais, chez *Morel*, le jeune, au grand Cyrus, 1749.

CODE VOITURIN, ou Recueil des Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Arrêts & Réglemens, concernant les fonctions, droits, privilèges, immunités & exemptions, tant des Messagers Royaux que de ceux de l'Université de Paris, & autres Voituriers publics, depuis 1200 jusqu'en 1748. *A Paris*, chez *Prault*, Quai de Gèvres, au Paradis, deux volumes *in-4°*.

COMMENTAIRES sur la Coutume du Baillage & Comté d'Auxerre, ancien ressort & enclavés, rédigés en présence & du consentement des trois Etats du Pays. Par M. Jean-Baptiste *Née de la Rochelle*, Avocat du Parlement. *A Paris*, chez *Banche*, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviève, 1749, *in-4°*.

LES TOMEs 4, 5 & 6, de la Bible

en Latin & en François , avec les notes littérales , critiques & historiques , tirées du P. Calmet , in-4°. *A Paris* , chez *Mariette , Guerin , Martin* , Libraires , rue Saint Jacques.

HISTOIRE des Hommes Illustres de l'Ordre de Saint Dominique , par le P. *Tonron* , Religieux du même Ordre. *A Paris* , chez *Babuty* , rue Saint Jacques , à Saint Chrysostôme , & *Quillau* , pere , rue Galande , à l'Annonciation , 1749 , in-4°. cinquième volume.

INSTRUCTION Pastorale de M. l'Archevêque de Tours , sur la Justice Chrétienne , par rapport aux Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. *A Paris* , de l'Imprimerie de Guillaume *Després* , Imprimeur ordinaire du Roi , & du Clergé de France , à Saint Prosper & aux trois Vertus , 1749 , in-4°.

MEMOIRES pour servir à commencer l'Histoire des Araignées aquatiques. *A Paris* , chez *Pissot* , Quai des Augustins , à la Sagesse , 1749 , in-12.

CONFÉRENCES Ecclesiastiques du Diocèse d'Angers , sur les cas réservés , &c. Tome III. *A Angers* , de l'Imprimerie de Pierre-Louis *Dubé* , 1748 , & se trouve à Paris , chez les frères *Guerin* , rue Saint Jacques , in-12. de 402 pages.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

LA VIE de Mahomet , traduite & compilée de l'Alcoran , des traditions authentiques de la Sonna , & des meilleurs Auteurs Arabes , par M. Jean Gagnier , Professeur en Langues Orientales à Oxford. Trois volumes in-12. *A Amsterdam*, chez *Westein & Smith*, 1748.

RECUEIL des Poësies d'Adrien Reland , par les soins d'Abraham Perrenot. *A Utrecht*, chez *Henri Spruit*.

QUESTION de Médecine , s'il faut bannir tout vase de cuivre de la préparation des alimens ; proposée par M. François Thierrî de Thulle , Docteur de Pont-à-Mousson , sous la Présidence de M. Falconet , Docteur de Paris , &c. *A Paris*, chez *Quillau*, 1749.

DISSERTATION sur la Chronologie des Rois Mérovingiens , depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin , &c. par M. Gouye de Longuemare , Avocat au Parlement , & Greffier au Baillage Royal de Versailles , in-12. de 113 pages , en y comprenant d'autres pièces détachées , de 207 pages. *A Paris*, chez *Chaubert* , Quai des Augustins.

DISCOURS prononcé à l'Académie d'Angers , le Vendredi 24 Janvier 1749 , par M. de la Blandiniere , Chanoine de Saint-Maurille , & Prieur de Saint Sulpice de

Ballée, lors de sa réception à la place de M. l'Abbé le Gouvello. *A Angers*, chez Pierre-Louis *Dubé*, de 36 pages in-4°.

ABREGE' de la Grammaire Françoisse, ou principes généraux & règles principales de la Langue Françoisse, pour ceux qui n'ont point étudié. *A Paris*, chez Guillaume *Després*, & Pierre-Guillaume *Cavelier*, rue Saint Jacques, in-12. de 176 pages.

MAXIMES pour se conduire chrétieusement dans le monde, par M. l'Abbé *Clement*, Aumônier du Roi de Pologne Duc de Lorraine, & Prédicateur du Roi. *A Paris*, chez Hippolite-Louis *Guerin*, rue Saint Jacques, in-12. de 322 pages.

SUITE de la description des maladies veneriennes. Ouvrage dans lequel on traite des rétentions d'urine, & en général des maladies de l'urèthre. Par M. *Dibon*, Chirurgien ordinaire du Roi dans la Compagnie des Cent Suisses de la garde de Sa Majesté. *A Paris*, chez *de la Guette*, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques.

LETTRE sur la Procession qui se fait tous les sept ans, par les Religieux de l'Abbaye Royale de Saint Denis, à celle des Dames de Montmartre, in-4°. *A Paris*, chez *Merigot*, Libraire, Quai des Augustins.

LES RUDIMENS de la Langue Latine, par M. *Vallart*, septième édition, augmentée des genres, des préterits & supins, & d'un petit Dictionnaire qui renferme les règles particulières. *A Paris*, chez *Lotrin & Butard*, Imprimeur-Libraires, rue Saint Jacques, à la Vérité.

Six Concerto & douze ouvertures pour les violons, par M. *Handel*. *A Paris*, chez *Vincent*, cul-de-sac de l'Etoile, rue Thevenot, & Madame *Boivin*, rue Saint Honoré, à la Règle d'or.

AIRS & Duo, tendres & bachiques, par M. *Felord*, de l'Académie Royale de Musique. Premier Recueil, gravé par Madame *Brouet*. Prix 3 liv. *A Paris*, chez l'Auteur, rue Saint Thomas du Louvre, & Madame *Boivin*.

SEI SONATE à due violini, flauti, corni da caccia, basson e basso, a tre cinque e sei parti, nuovamente composte dall Signor *Andrea Adolphati*, di Venezia. Opera prima, gravé par Madame *Brouet*, prix 9 liv. *A Paris*, chez Madame *Boivin*; M. le Clerc, rue du Roule, & Mlle *Castagnery*, rue des Prouvaires.

NOUVEAU SUPPLEMENT au Dictionnaire de Moreri, in-folio. Deux volumes, faisant les tomes IX. & X. de ce Dictionnaire, 1749. *A Paris*, chez *Vincent*, *Coignard*

& Boudet, le Mercier, Dessaint & Saillant, Herissant & Prieur, Libraires.

VOYAGE PICTORESQUE de Paris, ou indication de tout ce qu'il y a de plus curieux dans cette grande Ville, en Peinture, Sculpture & Architecture, par M. D.... *A Paris, chez Deburc, l'ainé, Quai des Augustins.*

Quillau, pere & fils, Delormel & Leloup, Libraires à Paris, donnent avis qu'ils impriment actuellement le nouveau Voyage autour du monde, fait dans les années 1740, 41, 42, 43 & 44, par George Anson, Commandant en Chef d'une Escadre de sa Majesté Britannique, laquelle avoit été mise en commission pour être employée à une expédition secrète dans la mer du Sud; traduit de l'Anglois par M. l'Abbé du Gua de Malves, de l'Académie Royale des Sciences, III. volumes in-12. & un volume in-4°. ornés de beaucoup de planches en taille douce, & enrichis de notes, soit pour ce qui regarde la Physique, soit pour ce qui a rapport à la Marine.

Quillau fils met en vente 1°. un Livre intitulé, Methode naturelle de guérir les maladies du corps, & les dérèglemens de l'esprit qui en dépendent, traduite de l'Anglois de M. Cheyne, Médecin & Ma-
G iiij

thématicien Ecoſſois , & Membre de la Société Royale de Londres, par M. *de la Chapelle* , de la même Société , en deux volumes in-12, ſur la troiſième édition du texte Anglois.

Outre un grand nombre de réflexions générales & philoſophiques ſur l'économie de la nature , dans la vie animale , le premier volume contient des obſervations très approfondies ſur la nature du mercure & ſur celle du lait , de quelque eſpèce qu'il ſoit , en tant que ces deux fluides ont rapport au rétaſſement , ou à la conſervation de la ſanté. L'Auteur de la Traduction y a joint une préface très-curieuſe , qui contient , entr'autres , la Deſcription , l'Histoire , la Méthode , & les effets de la fameuſe tranſfuſion du ſang.

Le ſecond volume traite de toutes les maladies chroniques en particulier , c'eſt-à-dire , des maladies longues , lentes ou habituelles , telles que la goutte , l'aſtme , l'hydropiſie , &c. On ſ'y étend beaucoup ſur les précautions que doivent prendre les femmes enceintes pour éviter les fauſſes couches ; ſur la manière dont les perſonnes de l'un & l'autre ſexe doivent ſe conduire pour éviter la ſterilité ; enfin ſur le régime que doivent obſerver les valetudinaires , pour ſe délivrer de leurs infirmités

sans le secours des médicamens , ainsi que les personnes âgées pour se procurer une verte vieillesse.

Cet ouvrage est écrit de maniere que l'on peut en entendre la plus grande partie , sans être versé dans la Médecine ; ainsi il convient aux personnes de tous états & de toutes conditions , d'autant plus qu'il renferme en général tout ce qui a rapport à l'art de se conserver la santé.

2°. Description du mal de gorge accompagné d'ulcères , qui a paru ces dernières années à Londres , ainsi qu'en différentes contrées d'Angleterre ; maladie qui regne actuellement en France , & principalement à Paris : traduite de l'Anglois de Jean *Sothergill* , Docteur en Médecine , par M. *de la Chapelle* , Membre de la Société Royale de Londres. Brochure in-12. sur la seconde édition du texte Anglois.

Il est d'autant plus nécessaire que l'on se mette bien au fait des symptômes & du traitement de cette maladie , qu'elle ne ressemble guères aux maux de gorge ordinaires , & qu'elle est presque toujours mortelle , quand on la traite suivant la méthode usitée en pareil cas , ainsi qu'on en a eu un très-grand nombre d'expériences , & qu'on en a encore tous les jours à Paris même , & en beaucoup d'autres en-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

drois du Royaume, où il paroît qu'on en a ignoré, & qu'on en ignore encore la véritable nature, ce qui rend ce mal fort redoutable. Il est donc du plus grand intérêt du Public de s'instruire promptement sur la conduite que l'on doit tenir, quand on en est attaqué.

3°. *Astronomia physica, juxta Newtonis principia, breviarium, methodo Scholasticâ, ad usum studiosæ juventutis, Authore Petri Sigorgne, socio Sorbonico & Philosophia Professore in Universitate Parisiensi.*

On trouve chez le même Libraire un Livre beaucoup plus ample sur cette matière, intitulé : *Institutions Newtoniennes, ou Introduction à la Philosophie de Newton*, par le même Auteur. Deux volumes in-8°. figures.

La Philosophie de Newton, étant devenue celle des Sçavans, l'Auteur a voulu la proportionner à la capacité des jeunes gens, & aux forces de ceux qui ne voudroient pas faire une étude longue & pénible de la Géométrie, pour se mettre en état de lire l'ouvrage même de M. Newton. Ces institutions comprennent toute l'Astronomie physique, le flux & le reflux de la mer, les principales découvertes de Newton sur la lumière, & leur explication; les principes de Chymie, & leur

application aux phénomènes les plus remarquables. C'est le Commentaire sur Newton le plus complet, & le plus élémentaire, qui ait encore paru. Il est à la portée de ceux qui ont étudié les élémens de Géométrie. L'abregé Latin que l'Auteur en a fait, ne contient que l'Astronomie ; & l'explication des marées. Il est en forme scholastique pour la commodité des classes, & ne suppose presque point de Géométrie.

Il étoit tems de rendre familière une Philosophie si sûre & si profonde, & de détruire des préjugés d'autant plus nuisibles aux progrès de la Physique, qu'ils étoient plus fondés en apparence, & qu'il étoit plus difficile de s'en défaire, soit par la lecture de M. Newton, soit même par celle de ses Commentateurs.

ESTAMPES NOUVELLES.

IL paroît depuis peu chez le Sr Tardieu, Graveur du Roi, une Estampe gravée par lui, d'après un des plus beaux tableaux de Teniers, du Cabinet de M. le Comte de Vence ; ce tableau représente une troupe de soldats qui pillent une Ferme. Au milieu est le maître de la maison, lequel leur demande la vie à genoux, tandis que

G vj

la femme effrayée leur apporte son argent. Plusieurs soldats tiennent lié le Bourguemestre du lieu, pour le rendre témoin du désastre; dans le reste du tableau sont d'autres soldats, dont l'un poursuit le fils de la maison l'épée à la main, les autres emmènent les bestiaux, &c.

Cette Estampe, qui a pour titre *les Misères de la Guerre*, fait pendant à celle des *Oeuvres de miséricorde*; d'après le même Auteur, que le Sieur le Bas, Graveur du Roi, donna au Public il y a deux ans.

Le Sieur *Tardieu*, Auteur de celle que nous annonçons, demeure rue S. Jacques, près la rue des Noyers, à Paris.

Le Sieur *Petit*, Graveur, rue Saint Jacques, près les Mathurins, continue de graver la suite des Hommes illustres de feu M. Desrochers, Graveur ordinaire du Roi, & il vient de mettre au jour les portraits suivans.

NICOLAS LENGLET DU FRESNOY, né à Paris le 5 Octobre 1674. On lit ces vers au bas, de M. le Chevalier de Neufville.

Le tems de qui Lenglet, malgré d'épaisses ombres,
Retrouve tous les pas, qu'il montre à nos esprits,

Le tems sur ses doctes écrits

Ne laissera jamais tomber ses voiles sombres.

CLAUDE PAJON, né à Romorentin en 1626, Docteur & Professeur en Théologie, Ministre à Bione, près d'Orleans, mort en 1685.

JEAN-BAPTISTE SILVA, Ecuyer, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris, Médecin du Roi, & ordinaire du Prince de Condé; peint par feu M Rigaud.

Il charmoit les esprits par ses traits éloquens,
Et portoit dans ses mains les trésors de la vie.
Admiré du Public, & recherché des Grands,
Il se rendit célèbre, & terrassa l'envie.

SIMON VOUET, Peintre du Roi, Maître de l'Ecole Françoisse, né à Paris en 1582, mort en 1641, enterré à Saint Jean-en-Grève.

Ce fut lui parmi nous, qui fit si bien connoître
L'art de rendre la toile animée à nos yeux,
Son pinceau charma nos yeux :
Mais ce grand Artiste peut-être
En France seroit moins fameux,
Si de son Raphaël il n'étoit pas le Maître.

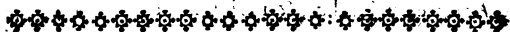
PIERRE MIGNARD, Ecuyer, Premier Peintre du Roi, Directeur & Chancelier en son Académie de Peinture & de Sculpture, né à Troyes en Champagne, en

158 MERCURE DE FRANCE.

1610, mort à Paris en 1695; peint par feu M. Rigaud.

Par les graces de son pinceau ,
Mignard a de la Grece égalé les ouvrages ;
Et ce superbe Dôme , où regne un goût nouveau
Qui mérite tous les suffrages ,
Est encor de Paris le plus bel ornement ,
Et d'un talent divin le plus beau monument.

Les vers qui sont au bas de ces trois derniers portraits , sont de M. Daquin.



L E T T R E

*A M. de Boze , de l'Académie Française ,
& Honoraire de l'Académie de Peinture
& Sculpture , Garde des Médailles &
Pierreries du Cabinet du Roi , &c.*

Monsieur , à qui devois-je à plus juste titre offrir mes découvertes dans l'art de peindre en gravure , qu'à vous , qui avez mérité d'être l'arbitre de ceux qui cultivent les Arts & les Sciences ; qu'à vous , à la protection singulière de qui je me dois tout entier , & sans laquelle je n'eusse jamais échappé aux malheureux traits de l'envie ? Souffrez donc , Monsieur , puis-

qu'on ose encore aujourd'hui m'accuser d'être élève de le Blond, & que sous le même titre de l'art de peindre en gravûre, on veut confondre mon systême avec le sien, que je mette ces deux systêmes en parallele, que je détermine l'époque de leur invention, que par leur difference marquée je repousse l'injure qu'on m'a voulu faire, de me supposer capable de m'emparer des découvertes d'autrui, sous prétexte d'y avoir fait quelque changement.

Epoque de l'établissement de l'art d'imprimer les Tableaux.

Lastman, Peintre Hollandois, qui vivoit en 1626 (duquel Rembrandt Van-Rheyn étoit disciple) imagina l'impres-sion des Estampes en couleur; mais n'ayant pas réussi dans ses tentatives, les ouvriers dont il s'étoit servi, se réduisirent à placer sur un seul cuivre les différentes couleurs dont ils vouloient se servir, & mirent sous leur nom, ou sous celui de quelque particulier des planches dans cette maniere, représentant des oiseaux, des fleurs & des plantes; * ces planches étoient gravées au

* On trouve de ces Estampes à Londres dans les Recueils de la Société Royale, & M. de Mortimer, Secrétaire de cette Académie, m'en a fait voir plusieurs qu'il a lui-même dans son cabinet.

burin & à l'eau forte. D'autres se servirent des gravûres *au berceau*, imprimées en bleu, sur lesquelles ils appliquèrent d'autres couleurs.

Les nouveautés ne réussissent pas toujours, mais elles ont leur utilité, & si ces premiers Maîtres dans l'art de peindre en gravûre n'eurent pas tout le succès qu'ils devoient attendre de leur nouvelle invention, ils ne doivent en accuser que la dureté & le mauvais goût de leurs ouvrages. En effet les dépenses qu'on a faites dans la suite pour perfectionner cet art, sont une preuve de l'accueil favorable qu'on se dispoſoit à lui faire ſi-tôt qu'il auroit trouvé l'art de plaire. Le Blond, Peintre, Allemand de nation, disciple (disoit-il) de Carlo Maratti, vint en Hollande vers l'an 1704, il eſſaya d'appliquer à la Peinture la théorie du grand Newton ſur les couleurs, & voyant que les tentatives, aſſez inſtructueuſes, qu'on avoit faites pour peindre en gravûre, loin d'en dégoûter le Public, ne faiſoient au contraire que piquer la curioſité, & garantir le ſuccès de ceux qui parviendroient à la perfectionner, propoſa à divers Graveurs Hollandois de faire quelques eſſais ſur les couleurs, conformément au Syſtème de Newton. Il ne put réuſſir en Hollande. Il alla en An-

gleterre , où il proposa d'abord à la Société Royale le projet qu'il avoit formé de graver des planches en couleur sur différens cuivres ; il lui fut facile de faire entendre qu'il réussiroit en suivant le Système de Newton , & il forma une Société assez nombreuse , dont les avances considérables le mirent pendant long-tems en état de subsister , & de faire tous les essais nécessaires pour la réussite de son système pratique ; mais ayant par lui-même , ou par d'autres voyes , découvert que toutes les couleurs pouvoient se réduire à trois primitives , il s'imagina que le seul moyen de réussir étoit de graver trois cuivres , de manière à pouvoir former les différentes nuances intermédiaires. Il ne voulut point se départir de ce sentiment. Il réussit mal , & il s'en prit au peu d'habileté des Graveurs & des Imprimeurs qu'il faisoit travailler. Vingt années s'écoulerent sans que les bénéfices du nouvel art eussent enrichi ses Associés ; il se retira & vint s'établir en France. Il arrive à Paris en 1735 ; il y forme une Société ; il y fait annoncer son talent ; tous les amateurs du nouvel art de peindre accourent sur les merveilles qu'il promet , & l'espoir d'une fortune immense lui fit bien-tôt trouver des fonds , mais ne le mit pas en état de réussir , car il s'agissoit

moins d'un secret, que de l'art de plaire. Il débuta par une Vierge d'après *son cher Maître* Carlo Maratti, & choisit M. Tardieu, Graveur en taille-douce, pour exécuter ce morceau. Il avoit cependant apporté d'Angleterre un tableau des enfans de Van-dyck & une Vierge, qu'il avoit fait graver à Londres. Ces deux morceaux, gravés selon son système, furent assez goûtés, mais ils étoient finis au pinceau avec des couleurs en huile; c'est-là ce qu'il appelloit *mignaturer l'Estampe*. Le tems qu'on employoit à mignaturer ainsi l'Estampe, faisoit perdre le fruit qu'on auroit tiré, s'il avoit eu le talent de les faire sortir de la presse telles qu'elles devoient être, sans ce secours étranger; c'est là ce qui lui fit tenter d'exécuter la Vierge de Carlo Maratti sur ce plan; mais M. Tardieu, quoi qu'entrant parfaitement dans les vûes de le Blond, ne put parvenir à faire un morceau digne d'être présenté au Public, qui se dégoûta bientôt de le Blond.

J'arrivai dans ce tems-là à Paris avec un projet tout semblable, enfanté à Marseille ma patrie, sur des principes différens & opposés à celui de l'Auteur dont nous venons de parler. Agé de 20 ans, instruit comme on l'est ordinairement dans la Provin-

ce , j'ignorois , & on le croira sans peine , les grandes merveilles de Paris & de Londres. La destinée qui sembloit me fixer dans Marseille , me faisoit perdre de vûe les avantages de ces Capitales pour les hommes à talens. J'aimois la Peinture , j'en faisois même ma principale occupation. Les Manufactures d'Indiennes , si communes à Marseille qu'on y voit partout les ouvriers travailler dans les rues , attirerent mes regards , & c'est là d'où me vint l'idée de tenter d'imprimer les tableaux dans le même goût. Les grands projets ne peuvent s'exécuter que dans les grandes Villes , & je m'imaginai ne le pouvoir faire qu'à Paris. L'amour de la gloire me fit renoncer aux engagemens les plus doux. J'arrivai donc à Paris ; je me gardai bien de communiquer mes idées , je ne voulois cependant pas être ignoré , je cherchai les moyens de me faire connoître , & je les trouvai.

Le Pere Castel me proposa , avant que de me faire connoître le Blond , un essai sur le nouvel art de peindre en gravûre. Je choisiss un sujet simple qu'on pouvoit faire à trois planches , & le Pere Castel lui-même me fit donner une Coquille par M. Mortin , du Pont Notre-Dame ; je la gravai ainsi , parce que les quatre couleurs dont je me

fers, n'étoient pas nécessaires pour ce sujet. Le Pere Castel fut content de l'exécution, il m'en fit tirer plusieurs exemplaires; il me prêta aux personnes qui avoient soutenu le Blond; il fit renouer la partie; les Intéressés dans l'entreprise de le Blond, crurent qu'il étoit à propos avant tout d'obtenir de la Cour un Privilege exclusif qui leur fut accordé par Arrêt du Conseil le 12 Novembre 1737, qui donnoit à le Blond *exclusivement à toute autre personne, le droit d'imprimer les tableaux avec trois planches; & par autre Arrêt du premier Avril 1738, Sa Majesté confirma le précédent Arrêt, & nomma des Adjoints en présence desquels le sieur le Blond seroit tenu de travailler.* Le 24. du même mois, c'est-à-dire 24 jours après, je fus appelé pour aider le Blond, sous l'espoir d'une part dans l'entreprise, & on m'accorda, en attendant, 6 livres par jour. Je ne fus pas longtemps à m'appercevoir que le Blond avoit d'autres vûes, & je résolus de le quitter. Je mis donc à profit les vuides que me laissoient les occupations que j'avois avec lui, je passai même quelques nuits à exécuter un morceau suivant mon système des quatre couleurs d'après une tête de S. Pierre, que M. Tardieu (qui gravoit pour lors chez le Blond les portraits de feu son E. M.

le Cardinal de Fleury & de Van-dyck) me prêta. Je fis présent des Estampes que j'avois tirées, aux personnes qui protegeoient le Blond & au R. P. Castel ; mais voyant que je ne pouvois par là déterminer le Blond à tenir ses engagements , je le quittai le 8 Juin 1738 , c'est-à-dire six semaines après m'être lié avec lui. M. Tardieu finit le portrait du Cardinal & la copie de Van-dyck. Le Blond fit ensuite graver le portrait du Roi par M. Robert , & commencer par le même Graveur une planche d'Anatomie , représentant des intestins. Le Blond mourut , & son dernier Eleve finit après sa mort cette dernière planche.

N'ayant encore découvert aucun Mécène, sous les auspices duquel je pûsse mettre mes ouvrages au jour, je ne perdis cependant pas courage ; je travaillai & je gravai 22 morceaux differens dans mon système des quatre couleurs, tant en Histoire , en Paysage, qu'en portraits , fruits , fleurs , coquilles & autres sujets d'Histoire naturelle ; & sur la permission que j'obtins par un Arrêt du Conseil , après la mort de le Blond , le 5 Septembre 1741 , j'exposai mes ouvrages en vente. J'ai depuis exécuté de plus grands sujets , qui peuvent aller de pair avec de vrais tableaux , & j'aurois continué , sans un Cours d'Anatomie en quarante-six planches , qui m'occupe présentement.

*Système - pratique des trois couleurs
de le Blond.*

Le Blond fit imprimer à Londres un *Traité* intitulé , *il coloritto* , dans lequel il donne la théorie des couleurs dans le nouvel art d'imprimer. La Peinture , dit-il , peut représenter tous les objets visibles avec trois couleurs , sçavoir , le jaune , le rouge & le bleu , car toutes les autres couleurs se peuvent composer de ces trois , que je nomme couleurs primitives : par exemple , le jaune & le rouge font l'orangé ; le rouge & le bleu font le violet ; le bleu & le jaune font le vert , & le mélange de ces trois couleurs primitives ensemble produit le noir & toutes les autres couleurs , comme je l'ai fait voir dans la pratique de mon invention d'imprimer tous les objets avec leurs couleurs naturelles. Je ne parle ici que des couleurs matérielles , c'est-à-dire , des couleurs dont se servent les Peintres ; car le mélange de toutes les couleurs primitives impalpables ne produit pas le noir , mais précisément le contraire , c'est-à-dire , le blanc , comme l'a démontré l'incomparable M. le Chevalier Newton dans son *Optique*. Il ajoute ensuite , le blanc est une concentration ou un excès de lumière ; le noir est une privation ou un défaut de lumière. L'un & l'autre se produit par le mélange des cou-

leurs primitives, mais l'un résulte du mélange des couleurs impalpables, & l'autre des couleurs matérielles. Il termine ce Traité par la méthode de préparer les couleurs sur la palette pour peindre, & il indique aux Peintres la façon de faire les lumières, les ombres, les reflets, les fuyans, les teintes générales & les meséteintes. [Léonard de Vinci nous a donné à peu près les mêmes préceptes.] Voyez dans la planche ci jointe les trois couleurs de le Blond & leurs combinaisons représentées autour de la palette, *a*, dénote le bleu; *b*, le jaune; *c*, le rouge; *abc*, indique les trois couleurs ensemble, que le Blond disoit produire le noir; *ac*, les deux qui doivent produire le violet ou le pourpre; *ab*, les deux qui produisent le vert; *bc*, celle qui produit l'orangé. Je ne sçais comment le Blond pouvoit former les autres couleurs dont se servent les Peintres, avec ces trois couleurs primitives, puisque leurs différentes combinaisons ne peuvent produire que celles dont nous venons de parler, que leurs différentes proportions dans leurs mélanges ne sont que des teintes intermédiaires de ces couleurs, & qu'aucune de ces teintes ne peut suppléer aux autres couleurs. Il est bien vrai que le Blond ajoutoit quelquefois aux trois planches qui portoient

ses trois couleurs primitives, une quatrième & même une cinquième planche ; mais ces planches ne portoient que quelque trait de burin pour réparer les touches de blanc qu'il ne pouvoit conserver dans ses trois planches primitives ; telle est par exemple , la quatrième planche qu'il fit graver au sieur Tardieu , laquelle portoit quelques traits de burin pour former le bord du collet & la chevelure du portrait de S. E. M. le Cardinal de Fleury. Il fit de même graver par le sieur Robert une quatrième planche au portrait du Roi , qui portoit une couleur pour glacer le cordon bleu , parce que le bleu de la première planche étoit trop sale. C'est donc mal à propos qu'on a voulu faire entendre que ces contre-planches avoient du rapport à ma quatrième planche ; je me sers aussi quelquefois de ces contre-planches pour former des dentelles sur des portraits ; mais je ne les trouve propres qu'à cet usage , elles n'ont rien de commun avec mes quatre planches primitives sur lesquelles est fondé mon système , de-même qu'elles n'avoient aucun rapport aux trois dont se servoient ordinairement le Blond , & on ne pourra jamais conclure de là que le Blond ait pratiqué mon système , ni que j'aye pratiqué le sien , quelque détour spécieux que l'on

Système p

Catheter Scalp

ac

ba

AD

ACD

ABCD

A

E A

bc

on prenne pour le faire entendre au Public. Pour le confirmer, voici quel est son système.

*système pratique des quatre couleurs primitives
du sieur Gautier.*

Je me sers de quatre couleurs, pour imiter tous les tableaux peints en huile, savoir, du noir, du bleu, du jaune & du rouge; ces quatre couleurs & le blanc du papier forment toutes les autres couleurs imaginables, comme je le vais prouver. C'est pourquoi je grave quatre planches, sur lesquelles j'applique ces quatre couleurs, qui avec le blanc du papier, doivent par leurs différentes nuances, former le tableau. Ceux qui diront qu'on peut ajouter pour la perfection de l'art une quatrième & même cinquième couleur primitive, sont dans l'erreur, & n'ont point de connoissance de la nature des couleurs pratiques.

*Explication de la Palette imprimée,
du sieur Gautier.*

Les Peintres savent que les couleurs matérielles, dont ils se servent pour peindre en huile, & représenter tous les objets visibles, sont,

1°. Le blanc de plomd ou de ceruse.

H

- 2°. Le jaune de Naples.
 - 3°. L'ocre claire ou commune.
 - 4°. L'ocre de Rome ou obscure.
 - 5°. Le cinabre.
 - 6°. Le brun rouge.
 - 7°. L'ocre brûlé ou d'Angleterre.
 - 8°. La terre d'ombre.
 - 9°. La terre de Cologne.
 - 10°. Le noir d'yvoire, de vigne, d'Allemagne ou de fumée.
 - 11°. L'outre-mer ou le bleu de Prusse.
 - 12°. La terre de Verone.
 - 13°. Le stil de grain.
 - 14°. La laque de Venise ou le carmin.
- Les Peintres suppléent, par le moyen des couleurs précédentes, à d'autres couleurs qu'on trouve aussi toutes formées ; telles sont la cendre bleue, qu'on fait avec le blanc & l'outre-mer, l'indigo avec le noir & le bleu de Prusse, la cendre verte avec le jaune de Naples & le bleu, les machicots dorés & pâles avec le jaune de Naples, le blanc & un peu de cinabre ; les orpins dorés avec le jaune de Naples & le cinabre, la laque colombine avec la laque & le bleu, la mine de plomb avec le cinabre & le blanc. Il y a encore d'autres couleurs desquelles on ne se sert pas communément, & qui sont des composés de celles-ci. Or toutes ces couleurs sont ré-

présentées sur ma Palette, imprimée suivant mon système, dans laquelle,

E représente le blanc de céruse ou de plomb, c'est le blanc du papier,

E C représente le jaune de Naples, composé du blanc & de la couleur C.

C, l'ocre claire ou commune, couleur primitive.

A C, l'ocre de Rome ou obscure, composée du noir & du jaune.

D, le cinabre, couleur primitive.

A D, le brun rouge, composé de noir & de rouge.

A C D, l'ocre brûlée, composée de noir, de jaune & de rouge.

A B C D, la terre d'ombre, composée des quatre couleurs.

B C D, la terre de Cologne, composée de trois.

A, le noir d'yvoire ou d'Allemagne, couleur primitive.

B, l'outremer ou le bleu de Prusse, couleur primitive.

A B C, la terre verte de Verone, composée de noir, de bleu & de jaune.

B D, la laque de Venise, composée de rouge & de bleu; je puis donner en place la couleur de carmin. *

* J'ai donné un exemple de cette couleur dans mon tableau imprimé de l'Espion au Conseil de guerre.

H ij

.. E B , la cendrée bleue.

.. AB, l'indigo, composé de noir & de bleu.

.. B C , la cendre verte , composée de bleu & de jaune.

.. C D , l'orpin doré , composé de rouge & de jaune..

.. D, D B , ou pōur mieux dire, B, D B , est la couleur de laque colombine , faite du bleu B , & de la laque D B.

B D A , Une couleur innommée.

E A , teinte grise , composée du noir & du blanc.

Les quatre couleurs dont je me sers, peuvent donc, comme je viens de le faire voir , suppléer à toutes les autres couleurs. Quant au stil de grain , comme c'est une couleur qui n'a aucun corps, & qui ne sert qu'à glacer , à faire des verds & à donner certaines teintes aux autres, on peut le comparer à la couleur ABCD , quand il est sur palette , & à la couleur E C , quand il est mêlé de blanc , ces deux couleurs produisant le même effet.

- Je pourrois ajouter ici quelques réflexions , qui en étendant davantage mes idées , jetteroient plus de jour sur mon système , mais ne seroit-ce pas abuser de votre complaisance, Monsieur ? J'ai l'honneur d'être avec un profond respect , &c.

S. Gautier.

R E' P O N S E de M. de Montdorge , aux informations de M. Rémond de Sainte Albine , au sujet de la contestation entre deux élèves de feu le Blond , dans l'art d'imprimer les tableaux.

IL est vrai , Monsieur , que vous ne pouviez mieux vous adresser , pour être éclairci sur la contestation qui s'est élevée dans vos Journaux , au sujet des Estampes colorées. Le Blond qui en est l'Inventeur , auroit-il laissé son art imparfait ? Le Sieur Gautier en est il , comme il le dit , le Restaurateur ? Et le Sieur Robert a-t'il pu apprendre quelque chose , en méditant sur les cuivres gravés du Sieur Gautier ? Voilà , je crois , les trois points , de part ou d'autre , contestés dans differens Mercurès.

Plusieurs Estampes colorées , que le Blond a laissées entre mes mains , sont des garans incontestables , que l'art n'est pas demeuré imparfait. Tableaux d'Histoire , Portraits d'après le Titien , d'après Vandyck , Morceaux d'Anatomie surtout , qui loin de paroître colorés sous la presse , paroîtront aux yeux même des plus fins connoisseurs le chef-d'œuvre d'un Peintre en miniature ; tous ces ouvrages , dis-je , si l'on veut les consulter , ne laisseront jamais douter que le Blond n'ait poussé son art à la perfection.

Mais , pourront dire les vrais Connoisseurs , si le Blond étoit capable de conduire ses ouvrages à la perfection , pourquoi n'a-t'il donné en France que des morceaux qui laissent tant à désirer ?

On devroit s'étonner , au contraire , que les

H iij

morceaux dont on parle ici , ayent laissé entrevoir
sitôt des esperances de succès.

Quand le Blond travailloit en Angleterre ;
c'étoit au centre des bons Graveurs pour la ma-
niere noire , la maniere des *Smiths*. Cette ma-
niere , qui est le premier principe du nouvel art ,
étant abandonnée depuis long-tems de nos Gra-
veurs & de nos Imprimeurs François , on convien-
dra qu'il falloit au moins quelques années d'essai
pour former des élèves : & la mort enleva le Maî-
tre dans un âge fort avancé , au moment qu'il al-
loit triompher des objections & des critiques
qu'on ne cessoit de faire sur ses ouvrages.

Je déclare , en passant au second article , que
mon intention n'est assurément pas de dépriser les
talens du Sieur Gautier ; il a de la pénétration &
de l'activité ; mais en admirant avec tout le mon-
de les progrès qu'il a faits dans l'art de le Blond ,
je suis obligé de certifier que le succès est entière-
ment dû à l'Inventeur. On sçait , dit cependant le
Sieur Gautier à la page 180 du *Mercure de Dé-*
cembre 1748. » On sçait que le Blond ne travail-
» loit qu'en trois couleurs ; le *Traité* , imprimé à
» Londres , qu'il a donné au Public , les trois
» Planches qu'il a faites à Paris , & le *Privilège*
» qu'il a obtenu , le prouvent évidemment ; ainsi
» le Sieur Robert , en gravant sur quatre Planches ,
» ne peut se dire élève de feu le Blond.

Je réponds à cela , que c'est précisément pour
avoir travaillé avec quatre Planches , que le Sieur
Robert doit être confirmé dans la qualité d'élève
de le Blond , puisque la réunion des quatre plan-
ches étoit la méthode la plus sûre de son Maître ;
on en peut juger par les propres termes d'un Mé-
moire , que feu M. du Fay m'engagea à faire pour
l'Académie des Sciences , dans le tems que le Blond
sollicitoit son *Privilège*.

» C'est avec trois planches , dit ce Mémoire ,
 » que furent conduits les premiers ouvrages ad-
 » mirés en Angleterre. On pourroit absolument
 » s'en tenir à cette façon d'opérer : mais l'Inven-
 » teur travaille aujourd'hui avec plus de prompti-
 » tude & plus de sûreté.

» Quatre planches sont nécessaires dans la nou-
 » velle façon d'opérer ; on grave d'abord sur la
 » première tous les noirs du tableau , selon la
 » force que demande chaque partie ; & pour rom-
 » pre l'uniformité qui tiendrait trop de l'art noir
 » ordinaire , on ménage dans les trois planches
 » qui doivent suivre , des endroits qui puissent
 » glacer sur le noir. Le papier étant chargé de
 » tous les bruns , il est aisé de comprendre que la
 » seconde planche qui imprime en bleu , puis-
 » qu'on ne la forçoit que pour aider à faire ces
 » ombres , doit être beaucoup moins chargée de
 » couleur qu'elle ne l'étoit , en travaillant selon
 » les premiers principes. De même la planche
 » jaune & la planche rouge , qui servoient par
 » tout à former les ombres , ne sont plus chargées
 » que des parties qui veulent marquer en jaune &
 » en rouge purs , & de quelques autres parties en-
 » core qui glaceront pour fondre ces couleurs ,
 » ou qui réunies en produiront d'autres , ainsi que
 » le bleu & le jaune produisent ensemble le verd ,
 » & que le jaune & le rouge produisent l'oran-
 » gé , &c.

» On trouve , dit encore ce Mémoire dans un
 » autre article , on trouve dans presque tous les
 » tableaux des transparens à rendre , qui deman-
 » dent une opération particulière ; des vitres dans
 » l'architecture , des voiles dans les draperies , des
 » nuées dans les Ciel , &c. Le papier qui fait le
 » clair de nos teintes , a été couvert de différentes

„ couleurs , & par conséquent ne peut plus servir
 „ pour faire ces transparens , qui doivent être
 „ blancs ou blanchâtres , & paroître sur les cou-
 „ leurs qu'on voit à travers. On sera donc obligé
 „ pour former ces transparens , d'avoir recours à
 „ une cinquième planche , ou plutôt à l'une des
 „ quatre qui ont déjà servi.

Le Mémoire explique ici , par le secours d'une
 figure numérotée , de quelle façon on doit opérer
 pour employer à l'impression le mélange de tou-
 tes les couleurs ; & ajoute : „ Qu'on peut profiter
 „ des places vuides dans chaque planche , pour
 „ donner, si l'on veut, de certaines touches qui aug-
 „ menteront la force , & avec d'autant plus de fa-
 „ cilité , que la même planche pourra imprimer ,
 „ sous un seul coup de presse , trois ou quatre
 „ couleurs à la fois , en mettant , ou du bleu , ou
 „ différens blancs , ou du verd , ou d'autres cou-
 „ leurs dans des parties assez éloignées les unes des
 „ autres , pour qu'on puisse les étendre & les
 „ essuyer sur la planche sans les confondre.

Le Sieur Gautier ne doit plus se dissimuler , me-
 semble , que plusieurs planches , outre les vraies
 primitives , n'ayent été employées avant lui , puis-
 que c'est d'après différentes opérations faites en
 Angleterre , que le Blond nous a démontré , les
 épreuves à la main , qu'il étoit avantageux de s'en
 servir ; mais il se gardoit bien de faire parade de ce
 secours étranger à son système ; il n'admettoit les
 planches au-delà des primitives , que pour exécu-
 ter en quinze jours ce qui auroit coûté peut-être
 deux mois de travail , en se bornant à trois plan-
 ches. Toute son ambition étoit de prouver , com-
 me il l'a fait si souvent , que dès que les trois cou-
 leurs primitives pouvoient rendre par leur mé-
 lange autant de nuances qu'en fournit la nature.

trois cuivres combinés devoient rendre à l'impres-
sion le tableau du plus habile coloriste. C'est
pour la gloire de ce système , que le Privilège n'a
fait mention que de trois couleurs , & à parler en
Physicien , la premiere planche n'apportant que
du noir , rien n'empêche de nommer l'art de le
Blond , l'art d'imprimer les tableaux en trois cou-
leurs.

A présent que je crois avoir établi , que l'In-
venteur formoit ses élèves à travailler par l'assem-
blage de quatre planches , je suis obligé de con-
venir , que dans le tems que le Sieur Gautier gra-
voit sous lui , le Blond n'avoit point encore déclaré
que , pour aller à la perfection par un chemin plus
court , on devoit employer le noir , avant d'em-
ployer les trois couleurs primitives ; il attendoit ,
pour ne rien cacher de son art , que le Privilège fût
expédié.

Ainsi le Sieur Gautier peut avancer hardiment
que son Maître ne lui a jamais dit , faites marcher
une planche noire avant les trois autres ; mais les
tableaux que ce Maître a imprimés à Londres , les
essais qu'il a imprimés à Paris , une quatrième
planche blanche que le Sieur Gautier a gravée lui-
même sous le Blond , en disent assez à un Artiste
intelligent. D'ailleurs le Traité donné en Angle-
terre , que le Sieur Gautier cite je ne sçais pour-
quoi , dit clairement à la page 17. » En prenant
» plus ou moins de noir , vous pouvez faire diffé-
» rens degrés de mézeteintes , selon que vous en
» aurez besoin ; & joignez-y de votre couleur prin-
» cipale (le rouge) vous verrez fort facilement
» combien de cette teinture il y faut mêler ; car
» si vous n'en donnez pas assez , votre mézeteinte
» sera trop bleuâtre , ou en terme de Peintre , trop
» froide , & si vous en mêlez trop , votre méze-
» teinte sera sale.

H v

Ce n'est donc point sur les cuivres du Sieur Gautier , comme il se l'imagine , que le Sieur Robert a perfectionné son talent : mais l'un & l'autre doivent tout ce qu'ils savent en ce genre , aux leçons , au Traité , & aux modèles de l'Inventeur.

Le Sieur Robert n'est pas le seul qui se soit formé sous le Blond : le Sieur Tardieu , Graveur , très-connu ; le Sieur Blackey , Peintre , & plusieurs jeunes élèves , sont en état de travailler à trois , à quatre & à cinq planches. Le Christ que vient d'imprimer le Sieur Robert , prouve que les intentions du Roi ont été suivies ; car en accordant une pension à l'Inventeur , qui même après sa mort a été payée à ses enfans , l'Arrêt qui accorde le Privilège , ne l'accorde que sous condition que l'art du Privilégié ne sera plus un art secret , & qu'en formant des élèves il le rendra utile à la Botanique , à la Géographie , & surtout à l'Anatomie.

On a vû , il y a quelques années , une Planche anatomique , gravée sous la conduite de M. Huc , de l'Académie des Sciences , par le Sieur Robert , qui n'est point inférieure à celles du Sieur Gautier ; & si vous me demandez , Monsieur , pourquoi je n'ai pas suivi ce projet d'Anatomie , auquel je m'étois d'abord intéressé , je vous avouerai franchement que j'ai trouvé qu'il se présentait dans la vie , cent occupations plus séduisantes que celle de tourner & retourner les entrailles ou le cœur d'un pendu.

Cette Lettre est déjà de moitié plus longue que je ne comptois la faire : insensiblement le ton de la Dissertation alloit me gagner ; & c'est pour l'éviter que je finis en vous disant , Monsieur , que tous les faits que je viens de vous exposer , peu-

vent être attestés par M. Duhamel, de l'Académie des Sciences, avec lequel j'eus l'honneur d'être nommé Commissaire par le Roi, conjointement avec M. du Fay, pour être dépositaires du secret de le Blond.

Le R. Pere Castel, si intéressé au triomphe du Système des trois couleurs primitives, me permettra de le citer aussi, comme témoin oculaire de la suite progressive des opérations de le Blond.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Montdorge.

A Paris, le 20 Juin 1749.

*Troisième Lettre de M. Cantwell, Docteur
Regent de la Faculté de Médecine de Paris,
Membre de la Société Royale de Londres,
à Monsieur M. J. P. D. V.*

Comme j'ai à vous entretenir aujourd'hui, Monsieur, des maladies de l'urèthre, je vous préviens, suivant ce que je vous avois déjà dit dans ma première Lettre, que vous ne devez attendre rien de précis de ma part, sur la composition des bougies. Elles sont en usage depuis près de quatre cens ans*, & il y en a plus de treize

* Gaddisen, Anglois, donna la Méthode de guérir les carnosités de l'urèthre, par le moyen des bougies, en 1390. Charles IX. fut guéri d'un embarras dans l'urèthre de cette manière. Borrelli, en 1686, donna la composition de la bougie d'un Chirurgien de

Hvj

cens que le seul ingrédient utile , qu'on puisse y faire entrer sans risque , est connu des Médecins ; cependant à mon égard M. Daran est le premier entre les mains de qui j'aye vû des bougies bien faites. C'est à l'inspection des siennes , à l'observation des effets qu'elles produisent , à la lecture & à mes propres réflexions que j'en dois la décou-

Frontignan. Senpert l'avoit donnée long-tems avant lui. Aquependens me paroît être l'Auteur de la canulle & des tentes , dont se servoit Alliés à Paris. Parée & Fabrice Hildanne donnent aussi leur composition & leur Méthode. Gabriël Fallope en fait de même dans son *Traité des Tumeurs*. Alphonse Ferreius fait entrer la poudre de Sabine dans sa bougie. Pierre Forestus , dans ses *Observations* , donne la recette d'un onguent qu'il met au bout de sa bougie ; il indique même la façon de l'y incorporer. François Peccetius , Jean Prevost & Eustache Rudius enseignent chacun leur remède. Outre ceux-ci , il y a nombre d'Auteurs qui ont traité la même matière ; on les trouvera cités dans la *Sylva Medica* de George Walter , imprimé en 1679. Musitan admet la possibilité de la carnosité , mais il la croit extrêmement rare. Messieurs Lapi , Marini & Saviard la rejettent. Blegni , Musitan & Marini , donnent la composition de leur bougie. Vercelloni , pour l'extirpation de la carnosité , qu'il appelle une substance fongueuse , propose les remèdes & les méthodes de Hartman , Fennert , Regius & Brœn ; il parle de la façon de faire la bougie , & du choix des caustiques. En voila bien assez pour prouver que la bougie est très-ancienne , & quiconque voudra se donner la peine de lire tous les Auteurs que je viens de nommer , conviendra que M. Daran n'a pas le mérite de la nouveauté.

ette; le dépit de ne pas comprendre ce que je voyois, & la crainte d'être obligé d'avoir recours à un autre, dans des cas qui ont une liaison si étroite avec des maladies que je traite tous les jours, m'ont soutenu dans mes recherches, M. Daran m'y a servi de guide en quelque sorte, sans le sçavoir, & j'aurois grand tort de lui nuire par un trait de plume, qui montreroit plus de jalousie que de générosité.

La bougie n'est autre chose qu'un morceau de toile, imbibé dans une composition, ou dans une emplâtre fondue, & roulée sur elle même en forme de petite chandelle; on l'introduit dans l'urèthre par la pointe, aussi loin qu'il est possible, jusques au col de la vessie; le gros bout en est attaché au gland par un fil de coton qui sert de bandage: on laisse la bougie dans l'urèthre cinq, six, sept, huit ou dix heures, selon les indications qui se présentent; on y en introduit deux par jour. Ceux des anciens, qui n'y en introduisoient qu'une dans l'espace des vingt-quatre heures, appréhendoient un effet trop violent de leur bougie. On la retire quelquefois toute couverte d'une matiere, que M. Daran appelle du pus, & que M. Goulard assure n'être qu'une matiere glaireuse, ou une espèce de lymphe exprimée des glandes, qui se trouvent situées le long du canal. Quelquefois la bougie sort tachée, plus ou moins, en cinq ou six endroits de cette matiere, d'autres fois on n'y en voit point du tout: *S'il n'y a point de caustique dans la bougie*, dit M. Goulard, *pourquoi nommer cette matiere-là, du pus, qui ne sçauroit se former en si peu de tems, ni paroître en cas de caustique, sans que l'escarre soit tombée?* On pourroit lui répondre, avec M. Quesnay, que le pus dont il s'agit, est un pus d'hémorragie. L'obser-

vation même de M. *Goulard* pourra nous servir de preuve : tant que selon lui , on voit souvent voltiger des lames membraneuses , ou de petites pellicules , dans les urines de ceux qui font usage des bougies. Mais d'où viennent ces pellicules ? Si c'est des parois de l'urètre , la bougie qu'on y introduit , n'est rien moins que douce. J'ai quelquefois vû de ces pellicules à la suite des violentes dyuries , mais jamais dans l'urine de ceux que j'ai traités pour quelque maladie de l'urètre par le moyen des bougies.

Parmi les Auteurs qui parlent de la bougie , vous en trouverez qui la font de lut , d'autres de cuir , d'autres de cordes à boyaux , d'autres des côtes de quelque feuille , d'autres de cire , d'autres de baleine , d'autres de plomb , d'autres enfin de différentes emplâtres. Les uns se servoient de tentes armées , les autres introduisoient dans l'urètre un caustique liquide , par le moyen d'une cannule. J'ai vû pratiquer cette dernière méthode à Paris , par un nommé *Guillemandet*. Il y en a qui rejettent tout caustique , tandis que d'autres ne croient pas la cure possible , sans le secours de ces remèdes.

Ne croyez pas au reste , Monsieur , qu'une seule espèce de bougie soit capable de détruire toutes les affections de l'urètre. Il en est que toutes les bougies du monde ne sçauroient guérir radicalement , quoiqu'elles puissent faciliter dans ce cas-là l'excrétion de l'urine ; je mets de ce nombre celles qui dépendent d'un virus caché ; elles ne résisteront pas moins à la bougie , qu'une playe d'une personne attaquée de la même maladie résiste aux pansemens ordinaires : elles paroîtront céder à la longue , mais elles renaîtront dans la suite , ou elles en produiront d'autres au voisinage ,

comme un chancre , qui cède à un topique , re-
paraît souvent , ou en produit d'autres auprès.

Les affections de l'urèthre , qui empêchent ou
dérangent l'évacuation de l'urine , peuvent se ré-
duire, 1°. aux chancres & aux ulcères , soit que les
bords en soient calleux ou non ; 2°. au gonflement
de quelque glande , ou de la substance spongieuse
ou de la celluleuse , causée par l'amas de quelque
humeur ; 3°. au gonflement de quelque partie de
l'urèthre , causé par l'érosion d'une portion des
parois de ce canal ; ce sont les gonflemens que M.
Goulard compare aux faux anévrysmes. 4°. A quel-
ques abscesses ou quelques tumeurs , cachés dans cer-
taines parties de l'urèthre. 5°. A l'endurcissement
de quelque glande ou du *verumontanum* *. 6°. A la

* C'est une petite éminence ovale , située au fond de
l'urèthre , là où elle s'enfonce dans le corps des pros-
tates ; elle est languette , grosse en arrière , allongée &
terminée en pointe en devant ; on l'appelle caroncule ,
grain d'orge , tête de poule , éminence ovale ou *veru-
montanum*. On remarque dans sa grosse portion les or-
ifices des canaux excrétoires des vésicules séminaires. A
côté de ces orifices sont placés en croissant les orifices des
canaux excrétoires des prostates. L'endurcissement de
cette partie , comme celui des prostates , est ordinaire-
ment ce que les ignorans prennent pour une carnosité.
La *pretesa carnosita*, dit un sçavant Italien , non è
altro , ch'è *infeszione contratta nel rostro del gra-
no ordeaceo*, o prostate , o pure nel *medesimo
grano con inframento*, ed induratione. On conçoit
facilement que cette fausse idée de carnosité induit en
erreur , & que les caustiques dont on se sert pour la
détruire , détruisent les valvules ou les sphincters , s'il
y en a , des orifices des canaux excrétoires , placés dans
la substance & autour du *verumontanum* , d'où suit

contraction de l'urèthre , ordinairement causée par des injections trop astringentes. 7°. A quelque verrue , à quelque porreau , à quelque substance fongleuse , à quelque carnosité ou excroissance de chair , ou à quelque polype. Ces cas sont très rares , mais on n'en sçauroit nier la possibilité ; je ne suis pas le seul qui aye vû des polypes sortant de l'orifice de l'urèthre ; & des personnes dignes de foi m'ont assuré avoir vû couper des porreaux dans l'urèthre d'un malade , que l'excès de la douleur avoit déterminé à la laisser ouvrir , pour se procurer du soulagement. Je ne parle pas des cas où il peut se rencontrer des glaires ou des pierres engagées dans l'urèthre.

Or toutes ces affections sont des vices locaux , & les bougies qu'on introduit dans l'urèthre pour les guérir , sont des topiques ; je demande donc aux Médecins , qui doivent sçavoir la Chirurgie , & à tous les Chirurgiens qui la pratiquent , si les premiers ordonneroient & si les derniers employeroient un même topique pour la guérison de ces différentes affections , si elles étoient externes , & qu'il ne leur fût pas permis de se servir du fer.

Je sens bien qu'en cas de virus , le mercure dûment préparé & marié avec d'autres remèdes convenables , suffiroit , quant au lieu , pour la plus grande partie ; mais il faudroit ouvrir l'abcès , brûler les verrues , les porreaux , &c. humecter & ramollir la partie contractée & retrecie , ronger cel-

une gonorrhée habituelle & incurable. Hæc caruncula ab ignaris Chirurgis deprehensa cum renisu ; pro carnositate habetur & causticis erosa atque consumpta , perpetuam parit gonnoirheam , nullis medicamentis curandam. Drake dans son Anthropologie fait la même remarque.

le qui seroit endurcie , procurer l'évacuation de l'humeur amassée & la régénération des membranes rongées. Si les indications étoient différentes dans ces divers cas externes, pourquoi ne seroient-elles pas différentes aussi dans les mêmes cas renfermés dans l'urèthre , dont la fonction ne peut pas cesser long-tems sans un changement notable de la santé , sans des souffrances horribles & sans un danger éminent de la vie ? Une verrue ou un porreau à la main ne m'empêche pas de m'en servir, ou même, absolument parlant, je puis m'en passer à la rigueur, & attendre avec patience l'extirpation de cette verrue ou de ce porreau ; il en est de même d'une tumeur au bras , elle n'exige pas que je la fasse ouvrir sur le champ ; mais dans l'urèthre l'attente pourroit être de la dernière conséquence ; ici il faut remplir & au plus vite les indications qui se présentent , de peur que l'urèthre ne se bouche tout-à-fait , & qu'il ne se fasse une suppression totale de l'urine , suppression qui pourroit être fatale , ou qui rendroit la ponction du périnée absolument nécessaire.

On doit faire suppurer les chancres , les ulcères, les déterger , les consolider ; on doit fondre les bords calleux , & proportionner le fondant au degré de dureté qui s'y trouve. Il est aisé de concevoir que le vrai point d'activité du fondant demande beaucoup de connoissances & de réflexions. Pour produire l'hémorrhagie dans le gonflement de la membrane celluleuse , doit-on se servir d'un simple fondant ou d'un caustique ? Ne sent-on pas l'insuffisance de l'un & le danger de l'autre , s'il n'est choisi par un homme parfaitement instruit de l'action des remèdes , & guidé par la main d'une personne qui connoisse à fonds la structure & la situation des parties ? Combien de malades sans ce-la ne sont-ils pas tombés dans une impuissance in-

curable ? Combien de gonorrhées incommodés ; ensuite de ces remèdes mal choisis, mal appliqués ? Inflammations dans les parties, fièvres violentes survenues subitement pendant le traitement, tous accidens à craindre ? On n'a qu'à lire les Auteurs qui ont traité cette matière pour s'en convaincre ; on y verra que la faute la moins lourde qu'on puisse faire, est de prolonger le traitement pendant dix, douze & quinze mois.

Mais pour revenir aux indications, les gonflemens anevrismaux doivent être doucement comprimés ; les abcès ouverts, les endurcissemens fondus, les excroissances de chair détruites, les fibres contractées & retrécies, humectées & ramollies ; il n'est pas possible de produire tous ces différens effets par des bougies de la même espèce ; on trouve chez les Auteurs la composition des bougies fondantes, des bougies suppuratives, des adoucissantes & émollientes, des rongeantes, des comprimentes, des dessiccatives & des anodynes, où entre l'opium, pour appaiser les douleurs que causoient les irritans & les caustiques, bien ou mal appliqués ; on y en trouve d'antivéroliques, dont quelques-uns faisoient mal-à-propos tant de cas, qu'ils croyoient pouvoir tout guérir par leur usage, comme si une maladie vénérienne confirmée devoit céder à la petite quantité de mercure que fournit une bougie introduite dans l'urèthre, idée aussi fautive que celle de croire que le virus puisse rester cantonné dans l'urèthre sans se communiquer aux autres parties du corps. On m'opposeroit en vain que la bougie produit la salivation ; je n'en doute nullement, elle en feroit autant sur un homme qui n'auroit jamais été entiché de ce mal ; celui-ci n'en retireroit aucun avantage, & celui-là en retireroit si peu, que le même vice ne manqueroit pas de reparoître dans la suite, s'il négligeoit de se faire

administrer les frictions mercurielles en forme.

Ajoutons à cela que la seule salivation qui survient si facilement par l'usage des bougies, ne me permet pas de douter du mélange d'un caustique avec le mercure. Appliquez de l'onguent mercuriel sur une partie excoriée, la bouche sera bientôt frappée, & la salivation ne tardera pas à se manifester; appliquez-le sur la même partie, couverte de sa peau, la salivation ne paroîtra peut-être point, ou ne se fera sentir que très-tard. Voilà ce que l'expérience journalière apprend à ceux qui traitent le plus de ces maladies. Je ferai voir dans ma Lettre du mois prochain, qu'on peut frotter tout le corps d'onguent mercuriel * & guérir la maladie vénérienne la plus invétérée, sans produire le pyalyisme.

Enfin les véritables bougies salutaires sont celles que le malade peut supporter sans douleur; celles qu'on peut renouveler de huit en huit heures sans incommodité; celles qui n'empêchent pas d'uriner, & qui sans aucun de ces inconvéniens guérissent dans l'espace de deux, de trois ou de quatre mois, tout au plus.

Qu'on en puisse faire de pareilles, cela est très-certain, la raison le dicte & l'expérience me l'a confirmé. Comme il paroît que vous lisez toutes mes Thèses, je vous promets de traiter cette matière plus au long dans la première que je donnerai sur la Chirurgie. Je dois cet hommage à la Faculté dont j'ai l'honneur d'être; c'est son approbation que j'ambitionne, & c'est à ses jugemens que je dois soumettre mes connoissances & ma pratique. J'ai l'honneur d'être, &c.

* Voyez ma Thèse, *Antithyalismus frictionibus mercurialibus provocatus perfecta luis venerea curationi adversetur* &c.

Description d'un Surtout de Table, exécuté en argent par le Sr Roettiers, Orfèvre du Roi, pour l'Electeur de Cologne.

C'Est contribuer aux progrès des Arts, que d'ex-citer l'émulation des Artistes, en annonçant leurs succès. Nous manquerions à l'un de nos principaux devoirs, si nous ne faisons pas mention d'un Surtout de Table, que le Sieur Girost, Commissionnaire de Son Altesse Sérénissime Electorale de Cologne, a fait exécuter dans cette Ville, en conséquence des ordres de ce Prince, par le Sieur Roettiers, Orfèvre ordinaire du Roi, & déjà connu par d'autres ouvrages.

Ce Surtout, composé d'un milieu, de deux dormans & de quatre girandolles, le tout d'une perfection singulière, représente un point de vue de forêts, & des sujets de chasse, tels qu'ils ont été donnés à l'Artiste par le Prince même, pour lequel il a été ordonné, & il ne mérite pas moins d'éloges par l'exécution précise & finie, que par la hardiesse & la poésie de la composition. Telle est en général l'idée du sujet & de l'ouvrage. Voici la description détaillée de ce morceau singulier d'orfèvrerie.

La piece du milieu est composée de quatre groupes de rochers qui forment une voûte naturelle, sur le sommet de laquelle est établie une maison rustique, couverte de chaume. Sur le comble de cette chaumière, on voit un cerf aux abois, qui s'y est sauvé, poursuivi par des chiens.

Nous avons averti que cette position extraordinaire n'est point de l'invention du Sieur Roettiers. C'est un fait arrivé à une chasse de l'Electeur de Cologne. Un cerf que ce Prince couroit, a été pris effectivement dans une pareille circonstance,

& Son Altesse Electorale a voulu que le Sieur Roettiers représentât cet événement. Au-dessous de la voûte que forment les groupes de rochers, on découvre un taillis, dans lequel est un cerf couché, mais qui par l'attention qu'il porte au bruit d'un génie conduisant un limier prêt à le lancer, paroît se disposer à partir. Le caractère de vérité qui regne dans la composition de tout cet ouvrage, est encore en quelque façon animé par une infinité de détails particuliers, qui représentent en action différens petits insectes, tels que lézards, limaçons, & autres, finis comme nature.

La terrasse, qui sert de base à tous ces différens objets, forme un plateau d'un dessein très-élegant, décoré de quatre têtes de lion, analogues aux supports des armes de Son Altesse Electorale, qui sont sur les faces, accompagnées d'ornemens convenables au sujet. Cette seule partie suffiroit pour faire connoître ce qu'on doit attendre du Sieur Roettiers pour la perfection de son art.

Aux deux bouts de ce plateau principal sont deux dormans qui l'accompagnent, & qui forment une continuation de forêts; l'un représente un sanglier arrêté sous un grand chêne par les chiens dont l'un le coiffe, & les autres dans des attitudes différentes agissent autour de lui. Le second dormant représente un loup se défendant contre des chiens, & cherchant à se sauver à travers les taillis qui l'environnent. Les plateaux de ces deux dormans, comme celui du milieu, sont d'une forme gracieuse & nouvelle, & sont un tout, dont les parties sont admirablement liées ensemble par quatre girandoles formées par autant de grands chênes, qui semblent ne faire du tout qu'une forêt. Au pied de ces arbres sont des groupes de génies donnans du cor, & qui paroissent par leur action prendre part à la prise du

cerf, qui fait le principal objet de tout l'ouvrage.

Le Sieur Roettiers a ménagé & disposé avec tant d'art, dans les arbres de la pièce du milieu & des deux dormans, & dans les quatre girandolles, la place des lumières, qu'en considérant la composition du tout ensemble, même dans le service de jour, on a de la peine à s'appercevoir de ces places destinées pour vingt-huit bougies distribuées dans les touffes de feuilles, & disposées avec la plus exacte symmétrie.

Ce morceau qui a été vû ici avec admiration par tous les connoisseurs, & par un grand nombre de personnes de distinction de la Cour, & des Cours étrangères, prouve en même tems la magnificence du Prince qui l'a ordonné, la perfection que les arts acquierent tous les jours en France, & en particulier celle à laquelle le Sieur Roettiers porte tous les ouvrages qui sortent de ses mains.



S P E C T A C L E S.

LE 16 du mois dernier, les Comédiens François donnerent la première représentation de *Nanine*, Pièce du célèbre M. de Voltaire. Cet ouvrage Dramatique, écrit en vers de dix syllabes, est en trois Actes, dont le premier est fort brillant, & le troisième a fait répandre des larmes. L'action étant absolument la même que celle du Roman de Pamela, nous croyons inutile de faire l'analyse de ce Poëme. Depuis la première représentation, M. de Voltaire a fait, non-seulement dans le Dialogue, mais encore dans la conduite de sa Fable, quelques change-

mens, qui en montrant sa facilité à travailler, prouvent son empressement à profiter des critiques judicieuses, & par conséquent sa supériorité. Il n'appartient qu'aux génies du premier ordre, de passer facilement condamnation sur les endroits foibles de leurs ouvrages.

Convaincus de la vérité de ce principe, nous ne craignons point de déplaire à M. de Voltaire, en remarquant qu'on souhaiteroit, que lorsque la Baronne se dispose à partir avec Nanine pour la mener au Convent, le Comte allât lui-même s'opposer au départ de cette jeune personne, & ne chargeât pas un valet de cette commission. Peut-être seroit-il à propos aussi d'adoucir quelques expressions dans le rôle de la Baronne, & de rendre en général le style de la Pièce moins sentencieux.

Les Comédiens Italiens représenterent le 11 une nouvelle Comédie à scènes détachées, intitulée *la Comète*, qui n'a point réussi.

Jusqu'à présent, l'Académie Royale de Musique a continué les représentations de l'Opéra de *Nais*, qui ont constamment attiré la même affluence de spectateurs. On va reprendre au Théâtre Lyrique *les Caractères de l'Amour*, Ballet héroïque, donné avec succès en 1738. Ce Ballet est de la composition de M. de Blamont, Sur Intendant de la Musique du Roi.

L'Auteur donne en même-tems une nouvelle Edition de cet ouvrage avec quelques augmentations & changemens qu'il a faits à l'occasion de cette reprise.

Nous mettrons ici le Catalogue des Ouvrages de M. de Blamont, qui ont été donnés au Public, gravés ou imprimés.

Les Fêtes Grecques & Romaines, Ballet héroïque, in-4°. imprimées.

Premier, deux & troisième Livres de Cantates, *in-folio*, gravés.

Le retour des Dieux, Divertissement, *in-4°*, imprimé.

Le Caprice d'Erato ou les Caractères de la Musique, en forme de Ballet, *in-4°* gravé.

Diane & Endimion, Pastorale héroïque, *in-4°*, imprimée.

Premier & deuxième Livres de Motets à une & deux voix & à grand chœur.

Premier, deux & troisième Recueils d'Airs sérieux & à boire, *in-4°* gravés.

La Fête de Diane, quatrième Entrée, ajoutée aux Fêtes Grecques & Romaines, à l'avant-dernière reprise

Les Caractères de l'Amour, Ballet héroïque, *in-folio*, gravé.

Autres Ouvrages manuscrits.

Les Présens des Dieux, Concert.

Le Parnasse Lyrique, Ballet composé de fragmens.

La Fête du Labyrinthe.

Les Hespérides, Concert.

Zéphire & Flore, Ballet,

L'Amour vengé, Concert.

Ces divers ouvrages ont été faits pour la Cour; ainsi que Jupiter vainqueur des Titans, Tragédie représentée au Théâtre de la grande Ecurie, & qui n'est point encore imprimée.

CONCERTS A LA COUR.

LE Lundi 19 Mai, on chanta chez Madame la Dauphine le Prologue & le premier Acte du Ballet des Elémens.

14

Les Mercredis 21 & 23 , le deux & le troisiéme Actes du même Ballet.

Le Samedi 31 , on exécuta le quatriéme Acte chez la Reine.

Les Rôles ont été remplis par les Dlls Lalande , Canavas , Chevalier , de Selle , Fel & Bezin , & par les Srs Benoît , Joguet , Poirier , Lagarde & Jeliotte.

La Dlle Bezin , nouvellement reçue à la Musique de la Chambre , a fait grand plaisir dans le rôle de l'Amour , de l'Acte du Feu , ainsi que le Sr Joguet dans ce même Acte où il a chanté le rôle de Valere , & dans le rôle de Saturne au Prologue.

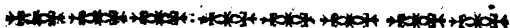
Le Lundi 2 Juin , on donna en Concert chez la Reine le quatre & le cinquiéme Actes de l'Opéra de Roland. Les Dlls Chevalier , Bezin & Mathieu en ont chanté les rôles , ainsi que les Srs le Page , Poirier , Richer & Tavernier.

Le Samedi 14 , le Prologue & le premier Acte de l'Opéra de Scanderberg , de Mrs Rebel & Francœur , Sur-Intendans de la Musique de la Chambre du Roi , furent chantés à Marly. Les Dlls Chevalier , de Selles , Mathieu , Canavas & Romainville , ainsi que les Srs Jeliotte , Benoît , Lagarde , Poirier & Godonnesche , en ont rempli les rôles.

Le Lundi 16 , on exécuta à Marly le deux & le troisiéme Actes du même Opéra.

Le Mercredi 18 , les deux derniers Actes de Scanderberg. La Dlle Bezin chanta un Monologue de l'Europe Galante , & fut fort applaudie.





COUPLETS

*A l'occasion de la Paix, sur l'Air : Va
Manon, ne pleure pû.*

C'A , Catand , j'ons donc la Paix ,
On ne peut pû s'en dédire.
Louis la donne à jamais ,
Oh ventre bleu qu'eu maître Sire !
Il est affable à chacun ;
Le voir & l'aimer c'est tout un.



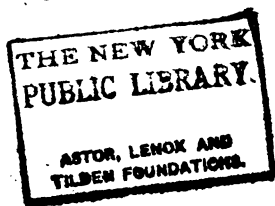
Veux-tu sçavoir son himeur ?
Tout partout c'est Henri Quatre ;
Bien loin de dire aux Seigneurs ,
Aguyeu , bon soir , allez vous battre ;
Il étoit à Fontenoy
Qui faisoit son méquier de Roi.

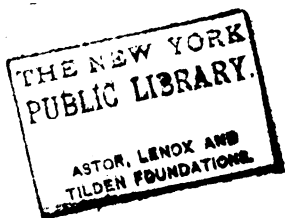


Pour rompre le Bataillon ,
La besogne fut tenace ;
J'en rapportis tras gazons
Et deux balafres sur la face.
C'est la Croix de Chevayer
Entre nous autres Grenadiers.



J'ons de la premiere main.

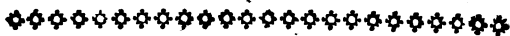




En des Billets pour la Ville,
 Par la veuve d'un cousin
 Qui demeurait à Franconville
 Cheux le neveu du Parain
 Du biau-frere d'un Echevin.



Tu ressembles, cher objet,
 A la fusée qui s'élance,
 Car, tiens, la tige, le jet,
 Oui, de te voir c'est l'espérance;
 Ta présence en est l'effet,
 Mais ton regard c'est le Bouquet.



VERS présentés à M. D. L*. G*. le jour
 de sa fête, par M. son fils.*

SI jadis un illustre Auteur,
 Le favori d'Auguste, & l'honneur du Parnasse;
 Le sensé, le profond, le délicat Horace,
 Aux mortels éloignés des rives du bonheur
 Fit la Boussole en main connoître leur erreur;
 Trop séduit par mon guide, irai-je sur sa trace
 Peindre leur inconstance en severe Censeur?
 Je dois à leurs défauts donner quelque couleur;
 Ou même taire une disgrâce
 Que je déplore au fond du cœur.

Un pere à qui mon zèle élèveroit un Temple;
 Et dont l'incépuisable & la rare bonté

196 MERCURE DE FRANCE.

Pourroit vaincre en vertus , en générosité ,
Celui que le Romain nous donne pour exemple ,
Sur mes secrets penchans doit être consulté.

Tout détour captieux l'auxiédit & le blesse ;
Peignons lui les combats d'une triste raison ;
Il pardonne aux erreurs de la jeune saison :
Lui seul plus vertueux fut exempt de foiblesse.

Le dessein de la Fable, en plaçant chez les Dieux
Un modèle parfait , une austère Déesse ,
Etoit de mettre un frein au goût contagieux ,
Prêté par les humains aux habitans des Cieux
Pour autoriser la mollesse.

Tout l'Olympe n'offroit qu'un exemple odieux ;
Et les mortels, nés vicieux ,
Traisoient de douce pente , & de délicatesse ,
Ce qui cessoit d'être crime à leurs yeux :

Sur les Autels de l'aimable Sagesse ,
Brilloit dans ce désordre un dépôt précieux ,
Que j'admire en un pere , objet de ma tendresse.)

Fais , Minerve , à son fils un présent aussi doux ;
Dans ton Temple désert que l'encens fume en-
core ;

Qu'Epicure soumis embrasse tes genoux.
Et toi , vice enchanteur , triomphe loin de nous ;
Ton culte anéantit l'insensé qui t'adore.

Mais trop souvent en proie aux folles passions ,

D'un Vaisseau sur les flots l'homme foible est
l'image ;

Environné d'écueils & battu de l'orage ,
Si le calme succède à ses réflexions ,
La tempête renaît & le livre à sa rage.

Quoi ! faut-il que nous périssions ;

Sans opposer avec courage

De constantes vertus aux dangers du jeune âge ?

Non ; d'heureuses impressions

Me sauvent déjà du naufrage.

Ah ! si dès son printemps, un pere eut en partage

Un solide trésor , un céleste appanage ,

Mon espoir , mes prétentions ,

Sur un si noble & si doux héritage ,

Me font braver Eole & son affreux ravagé.

L'honneur , Nautonier sûr , conduit mes actions.

*A Madame de B**. sur la naissance
de son second fils.*

LA postérité de Cythère

Fut toujours moins féconde en filles qu'en gar-
çons ;

Trois graces seulement en sont des rejettons.

Mais de combien d'Amours, Venus , es-tu la mere ?

C'est l'exemple, Philis, qu'aujourd'hui vous prenez.

Voilà déjà deux fils qui vous sont nés ,

Et qui n'ont qu'une sœur unique.

Elle réunit les attraits

De celles dont Cypris a formé tous les traits ;
Et peut suffire seule à votre République.

Ainsi je prévois qu'un essain
De ris , de jeux , d'amours naîtra de votre sein.

Par M. T.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roi partit de Versailles le 7 du mois dernier pour aller au Château de Rambouillet , & Sa Majesté en revint le 9.

Le 12 , jour de l'Octave de la Fête du Saint Sacrement , le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , alla à l'Eglise de la Paroisse du Château, où S. M. entendit la grande Messe , après avoir assisté à la Procession.

Pendant l'Octave du Saint Sacrement , le Roi , la Reine , Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine & Mesdames de France , ont assisté au Salut dans différentes Eglises.

La Reine communia le 12 par les mains de l'Evêque de Chartres , son Premier Aumônier.

Le Roi partit le même jour au soir pour se rendre à Marly.

Sa Majesté a nommé son Ambassadeur auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême , le Marquis d'Hautefort , Maréchal de ses Camps & Armées.

Le Roi a donné le Gouvernement du Canada à M. de la Jonquière , Chef d'Escadre , & il doit s'embarquer dans peu sur le Vaisseau de guerre le *Leopold*, commandé par M. d'Aubigny, pour se rendre à son Gouvernement.

Le 10, le Chevalier Ossorio, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, & son Ambassadeur Ordinaire auprès du Roi d'Espagne, qui doit se rendre incessamment à Madrid, eut une audience particulière du Roi. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame l'Infante, & de Mesdames de France, par le Marquis de Verneuil, Introduteur des Ambassadeurs.

La Marquise de Boufflers Remiancourt a été nommée Dame de Compagnie de Mesdames de France.

Le Roi a donné le Régiment de Condé au Chevalier de la Guiche.

Le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre & de Paris, prit séance le 3 du mois dernier à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, en qualité d'Honoraire surnuméraire.

M. Bertin de Blagny & M. l'Abbé Ladvocat ont été nommés par cette Académie, pour remplir la place d'Associé, vacante par la mort de M. d'Egly. Le premier a été choisi par Sa Majesté.

Le Prince Louis de Wirtemberg Stuttgart, Chevalier de Malte, frère puîné du Duc régnant de Wirtemberg, arriva à Paris le 6.

Le 11, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quarante-cinq livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt six; & ceux de la seconde, à cinq cens soixante.

Le Maréchal Comte de Saxe se rendit le 5 du mois dernier à Versailles, il prit congé du Roi, & le 9 il partit pour se rendre à Dresde.

Le Prince de Conty fut installé le 10 au Temple avec les cérémonies accoutumées, en qualité de Grand Prieur de France.

Le 19 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens cinquante livres ; les Billers de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-dix neuf , & ceux de la seconde , à cinq cens soixante-quinze.

Le 21 du mois dernier , Leurs Majestés & toute la Cour revinrent du Château de Marly à Versailles.

Le Roi , Monseigneur le Dauphin , Madame Infante & Mesdames de France, allerent le 25 au Château de Rambouillet.

Madame la Dauphine partit le même jour pour aller prendre les eaux de Forges.

Le 26 , la Reine alla à Lucienne dîner chez la Comtesse de Toulouse.

Le Roi a accordé au Prince Louis de Wirtemberg le Brevet de Brigadier d'Infanterie , au service de Sa Majesté.

Le 26 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix sept cens soixante livres ; les Billers de la premiere Lotterie Royale , à cinq cens quatre-vingt-dix neuf , & ceux de la seconde , à cinq cens soixante dix-huit.

~~~~~

### M O R T S.

**L**E 13 Mai 1749 , Alexandre Costé , Marquis de Saint Suplix , Baron de Crêpon , Seigneur & Gouverneur de la Ville d'Harfleur , de Baglise , de Saint Barthelemy , d'Ecrepentot , de Vaux , de Grais , de Bavan , du Quesnay , de Cambres , de Sainte Croix sur Mer , & autres Lieux , mourut à Paris , âgé de 58 ans & quelques mois , & fut inhumé sur la Paroisse de Saint Etienne du Mont le 14 suivant. Il étoit fils d'Alexandre Costé , Marquis de S. Suplix , Conseiller au Parlement de Normandie, & de Marguerite de Blais, Baronne de Crêpon, Dame de Vaux, Grais , & autres

**Lièux.** Il avoit épousé en premières nœces, le 15 Décembre 1717, Marie - Guillemette de Moura, fille de Don Antoine de Moura, & d'Antoinette de Camigna, dont sont sortis Alexandre Antoine-Sebastien Costé, Marquis de Saint Suplix, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, & Ayde de Camp de S. A. S. M. le Comte de Clermont; Pierre-Jacques Alexandre Costé, Comte de Saint Suplix, ci-devant Officier dans le même Régiment du Roi, puis Capitaine dans celui de Bonac; Dame Marguerite-Angélique Costé, épouse de M. Noël Florimond Huchet, Comte de la Bedoyère, & Anonyme Costé de Saint Suplix. Et en secondes nœces, Catherine-Françoise Thomas de Montroger, fille de feu M. Nicolas Thomas de Montroger, Chevalier, Seigneur du Bois Guillaume lès-Rouen. De ce second mariage, il n'est point sorti de postérité.

Cette famille est originaire du Pays de Caux en Normandie, où elle possède des Terres & Fiefs depuis Saint Louis: la preuve s'en tire des Lettres d'Affranchissement émanées de ce Prince, datées de Poissy au mois de Juillet 1259, données en faveur de Roger Costé, par lesquelles son Fief de Nideliu, situé dans la Paroisse de Senneville, est affranchi de certaines redevances, dont l'Original nous a été communiqué par M. Pierre Costé, Chevalier, Seigneur de Triqueville, chef de la branche cadette de ce nom, propriétaire actuel de ce même Fief, qui lui étoit échû lors des partages à la séparation des branches, & qui a toujours été possédé sans interruption depuis Saint Louis dans cette famille, ainsi qu'il est constaté par tous les Registres de la Chambre des Comptes de Normandie, & par l'Épithaphe de Jean Costé, Seigneur d'Harfleur, qui subsiste encore dans la même Paroisse de Senneville, où il a été inhumé l'an 1535. Cette famille étoit connue même avant

Saint Louis dans cette Province : il ne faut qu'en consulter l'Histoire, dans laquelle il est fait mention d'Hugues Costé dans les listes & dénombremens des Seigneurs & Chevaliers qui firent le voyage d'Outremer en 1191, avec Richard, surnommé Cœur de Lion, Duc de Normandie, &c. Roi d'Angleterre.

Jean Costé dont nous venons de parler, étoit septième ayeul d'Alexandre Costé qui donne lieu à cet article, sur lequel nous nous étendons, étant mieux instruits de l'ancienneté de sa famille, que lorsque nous en fîmes mention dans l'article de notre Mercure du mois d'Octobre 1746, en annonçant le mariage de Madame la Comtesse de la Bedoyere, sa fille. De même mieux informés que nous ne l'étions alors de l'ancienneté de celle de Huchet de la Bedoyere, c'est ici la place de dire en peu de mots, que ceux de ce nom étoient connus en Bretagne dès le commencement du quatorzième siècle, pour anciens Gentilshommes & illustres : les Charges & Dignités qu'ils possédoient dans ces tems reculés, ainsi que la Montrede 1420, dans laquelle ils sont désignés comme anciens Gentilshommes de la Province, en sont des preuves incontestables. En 1407, Bertrand Huchet qui étoit Garde des Sceaux & Secrétaire d'Etat du Duc de Bretagne, pour lors régnant, fut nommé Ambassadeur de ce Prince à la Cour d'Angleterre ; ce fut lui, qui ayant épousé l'héritière de la Maison de la Bedoyere, à condition d'en porter le nom & les armes, que ses descendans portent encore aujourd'hui, quitta les anciennes armes de la sienne qui étoient d'azur à trois cors de chasse, appelés dans le langage du tems des *Humbets*. Les alliances enfin que ses descendans ont fait, ne servent qu'à confirmer ce que nous venons de dire de leur ancienneté. Nous pouvons nommer en particulier celles qu'ils ont contractées avec



les Maisons de Cahideux , du Gage , Treceffon , Barrin , Pelletier , Sesmaisons , Gouyon , Servien , du Puis , Murinais , Saint Brieux , Tanguy , du Châtel , la Valliere , Beauvilliers , Maillé , Plessis Belliere , la Vauguyon , Lusignan , la Châtre , Tressan , Corfiny.

Les Terres de Saint Suplix , Buglise , & Saint Barthelémy , sont entrées dans la famille de Costé , du chef de Jeanne le Normant , fille de Jean le Normant , Seigneur desdites Terres , qui épousa Pierre Costé , Seigneur d'Harfleur , de Videliu & de Nonneville , qui mourut en 1577, Doyen de la Chambre des Comptes de Normandie , & Conseiller d'Etat. Celle de Saint Suplix fut érigée en Châtellenie , en faveur de Pierre Costé II. du nom , petit-fils précédent & de Jeanne le Normant , mort Doyen du Parlement de Normandie , Conseiller d'Etat & Privé , & un des Commissaires de la Cour pour la réformation de la Coutume de cette Province.

Les Terrés & Baronnie de Crépon , de Vaux & Grais , sont entrées dans la famille de Saint Suplix , du chef de Marguerite de Blais , mere du défunt , issue d'une très-ancienne Maison de Normandie , qui les possédoit de tems immémoriaux. Elle étoit fille de Jean de Blais , filleul de Louis XIII. Conseiller d'Etat , & d'Isabelle le Sens. Le célèbre M. Huet , Evêque d'Avranches , avec qui ce Magistrat étoit en commerce littéraire , lui avoit dédié une partie de ses Ouvrages ; il étoit fils de N. de Blais , Conseiller d'Etat , & de . . . . Dubec de Vardès , qui épousa en secondes nœces François le Tellier , Seigneur de la Luthuniere , dont est sortie une fille qui épousa Henri de Matignon , Comte de Thorigny. De ce mariage sont issues deux filles uniques , dont l'une a épousé le Comte de Matignon , & l'autre en premières nœces le Marquis de Seignelay , Ministre d'Etat. De ce premier mariage est issu M. le Marquis

de Seignelay , pere de feue Madame la Duchesse de Luxembourg. En secondes nœces elle épousa M. le Comte de Marfan , pere de Mrs les Princes de Pons & de Lixain. La trisayeule maternelle du défunt , étoit Elizabeth Morel de Putange , du chef de laquelle il avoit hérité en partie, peu de tems avant son décès , d'Isabelle, Claire, Eugénie de Dreux, Marquise de Brezé, petite-fille de Charlotte Morel de Putange.

Cette famille enfin est alliée à toutes les meilleures Maisons de Normandie , telles que celles de Faux, de Garnerot, d'Hieville, d'Etampes, de la Luzerne, Brevan, d'Oizy, de Civile, de Naffi, de Bec-de-Lievre, de Mathan, Tierceville, la Rochaimon, Seppeville, Castel de Crevecœur, Gouffier d'Ailly.

Dame Magdeleine-Charlotte-Emilie *le Févre de Caumartin*, veuve de Jacques de la Cour, Marquis de la Cour, Seigneur de Balleroy, du Vernay & du Tronquai, mourut au Château de Balleroy près Bayeux, le 9 du même mois, dans la soixante-seizième année de son âge. Elle étoit fille de Louis le Févre de Caumartin, Conseiller d'Etat, & de Catherine-Magdeleine de Verthamont. Elle laisse deux enfans vivans, Jacques-Claude-Augustin de la Cour, Marquis de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, & Louis-Jacques de la Cour, Chevalier de Malte, Commandeur d'Auxerre.

Le premier Juin, Michel-Guillaume *Lothier*, Seigneur de Saint Martin, & Villy le Maréchal, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 19 Juin 1706; mourut d'une attaque d'apoplexie, âgé de 81 ans, & fut inhumé le 3 à Saint Paul la Paroisse, laissant de son mariage d'avec Catherine Moriau, morte en couches le 26 Février

1728 , ſœur de Nicolas - Guillaume Moriau , Avocat & Procureur du Roi de la Ville de Paris , une fille unique Catherine Luthier de Saint Martin , femme de Jean - Baptiſte - François de Lamichodiere , Seigneur d'Hauteville en Champagne , Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi , reçu le 19 Août 1745 , dont le mariage eſt rapporté dans le Mercure du mois de Février 1745 , volume II. page 297. •

La famille de Luthier de Saint Martin , originaire de Mont Trichard en Touraine , eſt fort ancienne , & il en exiſte encore une branche en Poitou , du ſurnom de la Richerie , Seigneurs d'Abain & d'Armançay.

Le 4 , Marie - Charlotte *de Montmorenci* ; veuve de Joachim-Louis *de Montagu* , Vicomte de Beanne , Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant Général de ſes Armées , & Gouverneur de Brouage , mourut à Paris , âgée de 47 ans , étant née le 8 Février 1702 , & fut inhumée à Saint Sulpice. Elle avoit été mariée le 4 Décembre 1726.

Elle étoit fille puînée de Leon de Montmorenci , Marquis de Foſſeux , & de Marie-Magdeleine Jeanne de Pouſſemothe de l'Etoile. Leon étoit le ſeptième descendant de Louis de Montmorenci , qui a fait la branche des Marquis de Foſſeux , & Louis étoit fils puîné de Jean I I. Seigneur de Montmorenci , treizième descendant de Bouchard I. le plus ancien que l'on connoiſſe de cette illuſtre Maïſon.

Cette branche des Marquis de Foſſeux eſt devenue l'aînée de la Maïſon de Montmorenci , par le défaut de celle des Seigneurs de Nivelles en Flandres , qui s'éteignit en 1570.

Le 8 , Marie - François - Henriette *Langlois* , épouſe de N. *de Fourcy* , Préſident au Parlement , mourut à Paris , & fut inhumée à Saint Gervais.

Le 9 , François *Hervé* , Seigneur de Monberton ,

Montreuil aux Lions, & autres Lieux, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Lazare, mourut, & fut inhumé à Saint Jacques du Haut-Pas.

Le même jour, Gabrielle-Marguerite Ferreau, veuve d'Antoine de Romieux, ancien Officier des Gardes Françaises, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Merry.

Le 13, Nicole Bachelier, veuve de Joseph Jacques de Peluys, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, mourut à Paris, & fut inhumée à S. Louis en l'Isle.

Le même jour, Michel Borthon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde du Roi, Maître de Camp de Cavalerie, mourut à Paris, & fut inhumé à Saint Nicolas des Champs.

## R E P O N S E

De M. Daviel, Conseiller-Chirurgien ordinaire, & Oculiste du Roi, à la Estre Critique de M. Roussilles, Chirurgien-Oculiste de la Ville de Chartres en Beauce, imprimée dans le Journal de Verdun, du mois de Février 1749. page 101.

Monsieur Roussilles demande si M. Daviel fait des miracles en guérissant certaines maladies des yeux, que les plus habiles gens, de la même profession que lui, regardent comme absolument incurables, ou s'il possède en effet le talent physique de les guérir, ou enfin s'il s'est trompé, lorsqu'il a cru en avoir guéri quelques-unes. On va répondre à cette triple question, que l'on regarde comme très-intéressante, & qui fait le sujet principal de la Lettre de M. Roussilles, dont on va faire connoître la fausseté.

- Rien ne m'a paru plus désagréable que d'être obligé de répondre à une critique aussi déplacée, & d'entrer dans des discussions aussi mal fondées, que celles de M. Roussilles, mais ce ne sera pas d'une manière aussi peu décente; je n'employerai point les termes de grossier & de lourd, dont il s'est servi; il est des moyens plus doux & plus honnêtes pour dévoiler les fautes qu'on veut critiquer, sans se servir de ces paroles dures & impo-  
 lies, qui ne conviennent qu'aux gens sans éducation: on ne se compromet jamais, lorsqu'on sait l'art de corriger les autres avec adresse; une critique polie fait aisément convenir de la vérité l'homme du monde le plus rempli d'amour-propre, au lieu que les invectives & les railleries fâchent & révoltent les personnes les plus tranquilles.

Seroit-il si extraordinaire après tout, de se tromper, puisque les plus grands hommes peuvent se tromper tous les jours? Je l'avouerois même ingénument, si cela étoit: car j'ai toujours cru qu'il valoit beaucoup mieux se dédire, que de paroître entêté; mais je ne puis souffrir, sans me plaindre, que M. Roussilles ait entrepris de me censurer, tandis qu'il ne connoît pas lui même ce qu'il veut critiquer. Comme souvent la simple appréhension donne lieu à un jugement faux, Je ne suis pas surpris que M. Roussilles ait si mal jugé, puisqu'il a si mal réfléchi; je vais tâcher, en me disculpant envers le Public, de lui faire connoître que c'est à tort, que cet Otuliste a voulu me faire passer pour un homme sans foi, en m'accusant mal-à-propos de m'être vanté d'avoir guéri 19 cataractes adhérentes, dont il a été si étonné, qu'il n'a pû s'empêcher de crier au miracle. Cependant l'adhérence des cataractes n'est pas nouvelle; M. Roussilles n'a seulement qu'à ouvrir le Traité des maladies de l'œil, fait par M. Antoine, Maître Jean, p. 202. de la seconde Edition; il y verra que ce

Chirurgien a traité avec succès en 1694. deux cataractes adhérentes , à la nommée Madame Germain de Villenoxe ; ces cataractes étoient fort adhérentes à la prunelle. M. Roussilles peut encore lire , s'il veut , le Certificat rapporté à la fin de cette Lettre ; il y verra aussi que j'ai guéri une cataracte très-adhérente par une piqûre d'épine ; depuis 7 ans , au fils de M. Carquet , Maître Apotiquaire de Montpellier ; ce qui est attesté par plusieurs des plus habile , tant en Médecine qu'en Chirurgie , de la même Ville. En voilà assez , ce me semble , pour lui prouver la possibilité des cataractes adhérentes , & celle de les traiter avec succès. S'il étoit nécessaire d'en donner d'autres preuves , on le feroit , puisque plusieurs Auteurs dignes de foi le rapportent. J'ai même fait plus de 50 fois cette opération avec succès. Entr'autres , une à M. Miran , Receveur du Canal de Carcassonne en Languedoc , en 1736. Messieurs Fabre & Bougnol , Médecins très-habiles , étoient présents à cette opération. Ce malade , qui avoit pour lors 75 ans , avoit perdu l'œil depuis 15 ans , droit par une cataracte laquelle étoit adhérente à l'iris , & à la prunelle par une piqûre d'épine de roseau ; & quoique je fusse resté près d'une demi-heure dans l'opération , & qu'une petite portion de la partie postérieure de l'iris fût déchirée , le malade n'eut pas le moindre accident , & voyoit à lire avec une lunette à cataracte. 2°. M. de Gaillard-Bois , Officier de Marine à Toulon , avoit une cataracte à l'œil droit , occasionnée par un coup de baguette sur cet œil depuis 36 ans , dont je lui ai fait l'opération le 14 Avril 1741 , avec succès , quoique cette cataracte fût adhérente à toute la circonférence interne de la prunelle à la suite du coup & par confusion. M. Boucault , célèbre Chirurgien , & Chirurgien-Major de la Marine de Toulon , étoit présent à cette opération , & a vu le

malade bien guéri. Je ne crois pas que M. Roussilles veuille révoquer en doute le témoignage d'aussi grands Chirurgiens que Maîtrejean, de Messieurs Fabre, Baugniol & Boucault, & encore moins des faits : donc la première question de M. Roussilles tombe d'elle-même, puisque beaucoup de témoignages, non-suspects, prouvent qu'il est des cataractes adhérentes, & qu'un homme habile peut les guérir.

M. Roussilles m'accuse fort mal à propos de plagiat, en disant que l'aiguille que j'ai citée dans ma Lettre, se trouve dans la Chirurgie d'Heister, partition seconde, Section 2. Chap. 55. & Planche 17, tandis que rien n'est plus faux, puisqu'il n'y en a pas une dans la Planche 17 de M. Heister, qui ressemble à la mienne, comme tous ceux qui m'ont vu opérer avec cette aiguille pourroient le justifier; & en dernier lieu Messieurs Chicoyneau, Helvetius, Bouillac & Marcot, premiers Médecins du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Mesdames de France. Messieurs de la Martiniere, la Fosse, Hevin & Loustouneau, premiers Chirurgiens du Roi, de la Reine, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, de même que Messieurs Morand & Faget, deux célèbres Chirurgiens, dont on peut voir les Certificats à la fin de ma Lettre, que M. Roussilles a jugé à propos de critiquer. Ceux qui ne l'ont pas vu, la trouveront dans le Mercure de Septembre 1748, pag. 198. Nombre d'autres célèbres Médecins & Chirurgiens, qui ont vu mon aiguille tant à Paris qu'ailleurs, me rendront assez de justice, j'ose m'en flatter, pour dire que cette aiguille n'est pas dans Heister : donc la seconde imputation de la Lettre de M. Roussilles se trouve détruite; & pour peu qu'il doute sur cette aiguille, il peut s'en assurer lui-même. Malgré la légèreté de ses accusations, & les termes

peu ménagés dont il se sert , je me prêterai volontiers à le guérir de ses doutes , s'ils ne sont pas volontaires , & s'il veut de bonne-foi qu'on l'en guérisse.

Il me sera encore moins difficile de répondre à la troisième question de M. Roussilles, qui nie la possibilité de l'opération que j'ai faite à M. Garion , le malade cité dans ma Lettre , p. 9 & 11. C'est être bien hardi d'oser nier un fait , surtout lorsqu'il est aussi constaté que l'est cette opération : rien n'est plus facile à M. Roussilles , que de s'en convaincre lui-même en examinant l'œil de ce malade , & en interrogeant ceux qui ont assisté à l'opération.

Je crois avoir suffisamment répondu aux trois questions de M. Roussilles , aux injures près , dont il lui a plu accompagner une critique amère , & qu'il eût dû faire dans des termes plus convenables. Son exemple ne m'engagera point à m'écarter des règles de la modération que je me suis prescrite , & je me contente de lui répéter que s'il veut encore avoir des doutes , il lui sera facile de s'adresser à moi pour y mettre ordre , & je lui prouverai que ce n'est pas ma faute , si dans plusieurs années de séjour à Dreux , le long & assidu travail qu'il a fait sur les maladies des yeux , il n'a pas vu des cataractes adhérentes ; je lui prouverai aussi que c'est sa faute d'avoir vu mon aiguille dans M. Heister ; je lui produirai des Témoins aussi respectables , qu'irréprochables , de l'opération que j'ai faite à M. Garion , & il ne tiendra qu'à lui d'apprendre qu'un homme sage ne doit pas être moins circonspect à nier des faits , qu'à en avancer. M. Roussilles croit-il que les Médecins & les Chirurgiens de Paris ne sçachent pas voir comme ceux de Chartres & de Dreux , qu'ils n'aient pas les Ouvrages d'Heister entre leurs mains , & peut-il espérer que les négations & les



affirmations hardies auront plus de poids , que les témoignages des plus habiles hommes de la Capitale, de Montpellier & de Marseille, & autres endroits , & que celui d'Antoine Maîtrejean, Auteur, dont M. Roussilles doit respecter les décisions , & ne pas improuver des faits, parce qu'il ne les a jamais vus ?

Une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'iris, selon cet Oculiste, que dans deux cas. Le premier, par le desséchement de l'humeur de morgagni ; & le deuxième à l'occasion des contusions, & des ophtalmies internes de l'œil. Mais comme il y a toute apparence que cet Oculiste ignore le troisième cas, qui rend les cataractes adhérentes, puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre, je suis persuadé qu'il ne trouvera pas mauvais que je le lui apprenne.

Le troisième cas qui rend les cataractes adhérentes, & qui est un des plus fréquens, sont les piqures d'épine, d'épingles, de ciseaux, d'aleines, & autres instrumens tranchants & piquans, lesquels occasionnent presque toujours des adhérences de l'iris à la cornée, surtout lorsque ces instrumens ont percé cette membrane, l'iris & le cristalin : c'est à la suite de ces sortes de playes, qu'il se forme presque toujours une union si intime de la membrane du cristalin à la partie postérieure de l'iris, qu'il est souvent très-difficile d'abattre ces sortes de cataractes, & de rompre l'adhérence contractée. Cependant comme j'ai fait plusieurs de ces opérations avec succès, je ne les ai jamais regardées comme impossibles, ni comme incurables. Ces cataractes sont extrêmement difficiles à abattre, je l'avoue ; car il faut sçavoir se posséder, & manier adroitement une aiguille pour faire cette opération : de plus, bien connoître la véritable structure de l'œil. Je conviens même avec M. Roussilles, qu'il n'appartient pas à tout

## 212 MERCURE DE FRANCE.

les Oculistes de la faire ; mais comme je l'ai faite souvent avec succès , je soutiens que tout habile Chirurgien Oculiste peut la faire comme moi & sans aucun risque que celui de causer un simple larmoyement qui n'est pas dangereux , ni de longue durée.

Je soutiens encore , que la cataracte ne se rend jamais adhérente par son ancienneté. M. Roussilles en convient lui-même , & feu M. Petit , le pere , célèbre Médecin Oculiste , la nie même absolument. En effet, c'est si peu l'ancienneté des cataractes, qui les rend adhérentes à la partie postérieure de l'iris , que cette adhérence se contracte presque toujours dès le commencement , & beaucoup plus lorsque les cataractes sont molles , que quand elles sont dures & fort solides. La raison de cela est , que le cristalin dans cet état de mollesse , étant pressé par l'humeur vitrée , se porte en avant & vers la partie antérieure de l'œil , dont l'action des quatre muscles accélère encore l'allongement ; & pour lors la membrane qui enveloppe le cristalin venant à s'allonger , donne lieu à ce corps de s'appliquer fortement à la partie postérieure de l'iris & de la prunelle , dans laquelle il s'engage quelquefois , & forme ce qu'on peut fort bien appeller une hernie du cristalin dans la prunelle , & principalement lorsque la membrane a été blessée par un instrument tranchant ; c'est cet engagement & ce collement , qui fait la grande difficulté de l'opération de la cataracte , comme je l'ai expérimenté plusieurs fois : j'ai même vu ce cas , il y a environ quatre mois , sur l'œil gauche d'une jeune Demoiselle de Bernay en haute-Normandie , qui me fut adressée par M. de la Flèche , très-habile Chirurgien de la même Ville , & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi , auquel M. Roussilles peut écrire , & voir lui-même la malade pour peu qu'il en doute.

Les cataractes qui surviennent à la suite des ophthalmies internes, ou de la choroïde, ne se rendent jamais, ou très-rarement adhérentes, à la partie postérieure de l'iris, quelque forte que soit l'ophthalmie qui a précédé, à moins qu'il ne se soit formé des abcès considérables, & des épanchemens de pus, dans la chambre postérieure de l'œil, entre le cristalin & l'iris. Il n'y a tout au plus qu'un simple collement du cristalin à cette partie, de même qu'à la prunelle qu'il est très facile de séparer sans rien déchirer, en passant une aiguille telle que la mienne entre le cristalin & l'iris. J'ai fait cette expérience nombre de fois sur des yeux de cadavre cataractés à l'occasion des ophthalmies internes; & j'ai remarqué qu'on pouvoit aisément séparer le cristalin sans le rompre en aucune manière, de même que la lame postérieure de l'iris; & quand bien même cette lame se trouveroit déchirée dans l'opération, il n'y a rien à craindre, comme je l'ai vu arriver quelquefois aussi en opérant la cataracte sur des sujets vivans; ainsi cette prétendue adhérence est absolument fautive, quoiqu'en dise M. Roussilles. Les adhérences du cristalin à l'iris ne se contractent presque jamais que dans l'état de mollesse des cataractes, ou à la suite des piqures d'instrumens tranchans, & des coups portés sur les yeux. Je vois bien que cet Oculiste ignore l'endroit où les cataractes se rendent adhérentes, & de quelle manière; c'est ce que je vais lui dire.

Jamais une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'iris, que dans les deux cas suivans. Le premier\* lorsque les cataractes sont fort molles; le second, à l'occasion des piqures & des coups, comme nous venons de le prouver; mais on doit observer que ce n'est pas à

\* *Maladie de yeux de M. Boerhaave de 1749. p. 158.*

ce qui forme la grande adhérence dont j'entends parler. Le voici : Tous ceux qui ont bien examiné l'œil, savent que la membrane du cristallin est unie aux procès ciliaires ; & beaucoup plus dans les inflammations de la chorroïde , que dans l'état naturel ; c'est directement dans cet endroit , qui fait les limites de la chambre postérieure de cet organe , que le cristallin, dont la membrane pour lors est fort épaisse, se rend si adhérent aux procès ciliaires , qu'il est toujours très-difficile de l'en pouvoir séparer , de même que dans l'état de mollesse des cataractes. C'est donc dans cet endroit que l'Oculiste éclairé a besoin de tout son jugement , pour conduire avec adresse son aiguille jusqu'à cette digue, afin de la détruire & de renverser le cristallin avec sa membrane. Mais il est bon que l'on sache que je n'ai jamais entendu comprendre dans le nombre des cataractes adhérentes curables , celles qui viennent à la suite des ophtalmies internes & des abcès dans ces parties ; car l'œil se trouve quelquefois dans un trop grand désordre par la fonte de l'humeur vitrée ; de plus , cet organe devient plus petit & s'affoiblit , de sorte que l'opération deviendrait presque toujours inutile en ce cas , puisque le malade ne verroit pas lorsqu'elle seroit faite , quand même le cristallin seroit bien abattu.

» Pour guérir toute espèce de cataracte , dit M. Roussilles , il faut chasser le cristallin de sa capsule , & le loger dans le vitré. C'est l'unique moyen d'en lever l'obstacle , qui dans cette maladie empêche les rayons de lumière de frapper l'organe immédiat de la vue. Pour guérir donc une cataracte adhérente à l'uvée , il faudroit la détacher , la séparer de cette partie à laquelle elle est collée : or on ne peut tenter cette séparation dans l'œil , sans déchirer l'uvée , sans rompre un grand nombre de ses fibres , & sans

la détruire en tout, ou en partie. M. Roussilles ose même assurer, que la moindre blessure de l'iris occasionne des accidens terribles, qui souvent ne sont suivis de rien moins que de la perte entière de l'œil; que je ne l'ignore pas, & que c'est l'expérience de ces fâcheux accidens, qui m'a engagé de me servir d'une aiguille moufle. Mais cet Oculiste va voir dans le moment, que je suis bien éloigné de sa façon de penser. \*

Pour guérir toute espèce de cataractes, selon moi, & la guérir radicalement, il faut abattre le cristalin avec la capsule, & le loger dans l'humeur vitrée; sans quoi il est moralement impossible de rendre l'œil net, & que la vue se fasse parfaitement, surtout lorsqu'on est obligé d'abattre des cataractes molles, ou trop solides; dans ces dernières, le cristalin est quelquefois si adhérent à la capsule, qu'il n'est pas possible de l'en faire sortir sans la rompre, & occasionner de grandes inflammations. Je vais prouver dans le moment l'un & l'autre cas.

Le cristalin est un corps gelatineux, plus ou moins solide dans certains sujets. Que la cataracte soit ancienne ou récente, recouverte d'une membrane aussi plus ou moins épaisse dans certains sujets: le cristalin, ou se trouve solide, ou non. S'il est trop solide & desséché, ou les couches antérieures, comme le dit M. Roussilles dans sa Lettre, page 6. lig. 19. il se rend adhérent à la membrane: » Souvent dans ce cas les couches antérieures sont » même très-intimement unies à la portion antérieure de la capsule cristalline, alors il n'est pas possible de détacher l'un sans déchirer l'autre: en ce cas, la membrane devient inutile, & je soutiens même qu'elle forme à peu près le même obstacle que le cristalin obscurci; ce qu'il est fort facile d'observer sur les yeux des malades, auxquels on a abattu la cataracte. Par cette méthode,

on voit paroître dans l'instant même de l'opération , ou quelque tems après , la membrane du cristalin , comme un voile déchiré & partagé en plusieurs morceaux , qui flottent dans l'humeur vitrée , qui empêche toujours les malades de voir les objets avec précision ; ce qui n'arrive pas lorsqu'on a abattu le cristalin avec toute la capsule , surtout lorsqu'on abat des cataractes molles , comme je vais le prouver ci-après.

Lorsqu'on abat une cataracte molle , on a beau ouvrir la membrane & presser sur le corps du cristalin : il ne sort tout au plus qu'en partie , qui se mêle avec l'humeur vitrée qu'il trouble. La plus grande partie du cristalin reste colée aux parois intérieurs de la membrane qui l'enveloppe , où elle forme le même obstacle qu'avant l'opération : donc il faut abattre le cristalin avec sa membrane dans ce second cas , sans quoi on se trouve avoir fait une opération inutile , dont les malades ne tirent d'autre fruit , que de voir les objets avec une grande confusion , ces malades ne pouvant jamais parvenir à lire avec des lunettes à cataracte , même les mieux faites.

Un Artiste en Optique de Paris , \* m'a communiqué depuis peu quelques-unes de ses réflexions sur l'opération de la cataracte , dans un Traité d'Optique mécanique , actuellement sous presse , & qu'il compte incessamment donner au Public : il prétend qu'on ne peut donner des lunettes aux personnes opérées , que trois mois après l'opération. Je lui ai prouvé par un malade que j'avois alors chez moi , ( M. l'Abbé Bouvel de Langres , ) que quand une opération étoit bien faite , on pouvoit procurer le secours des lunettes plus prompt-

\* M. Thomin , Marchand Miroitier-Lunetier , rue Saint Jacques , près le Collège du Plessis , qui excelle dans son art.

lement

tement. Effectivement il vint lui-même chez moi , & fit voir au malade en question , le seizième jour après l'opération , à pouvoir lire & écrire avec des verres, à la vérité très réguliers, & tout ce que l'art pouvoit donner de plus parfait. Je lui prouvai encore par une seconde réflexion qu'il fait dans son *Traité, Qu'on ne peut donner aux personnes opérées, du secours qu'avec des verres de foyer, depuis 18 lignes jusqu'à 20, & par progression jusqu'à 4 pouces inclusivement.* Ce dernier, selon lui, est le plus long foyer qu'il ait jamais pu donner à ceux que d'autres que moi ont opérés. Je lui prouvai, dis-je, que certains sujets, ayant souffert par plusieurs opérations douloureuses & leurs suites après la cataracte, j'avois si bien rétabli le mécanisme de l'œil, par ma nouvelle méthode d'opérer la cataracte que six mois ou un an après, ils étoient en état de lire & écrire avec un verre de six pouces de foyer. Je lui ai fait voir entr'autres une Dame, pour lors à Paris ( Madame de Vandeuil citée dans ma Lettre ) page 18. à laquelle il a donné lui-même des lunettes du foyer dont je parle. Il fut très étonné de la longueur de la vûe de la personne en question, qui ne voyoit rien du tout avec ce qu'on appelle lunette à cataractes ordinaires, & m'avoua qu'il n'en avoit encore jamais vû à qui la vûe fût ralongée de cette force-là. Voilà deux faits dont il est témoin oculaire, & que j'ose me flatter qu'il attestera à tous ceux qui pourroient le lui demander. M. Thomin fait encore une réflexion, *qu'il a trouvé bien des personnes opérées auxquelles il n'a pu être d'aucun secours.* Je ne vois pas que de tous ceux que j'ai traités, il puisse m'en prouver un à qui il n'ait pas réussi relativement à l'usage des lunettes; & à l'égard de bien d'autres qui se mêlent de la même opération à tort & à travers, sans aucunes précautions antérieures ni postérieures, en vrais charla-

tans. Mettez-vous-là, je vais vous guérir dans la minute.

Je lui prouverai, s'il n'est pas disposé à me rendre justice lui-même là-dessus, sur 100 personnes, plus de 90 auxquelles il n'a pu réussir à leur communiquer la route exacte des rayons de la lumière, par les moyens que la dioptrique nous fournit.

Pour ce qui concerne la blessure de l'iris, elle n'est pas à beaucoup près aussi dangereuse que se le persuade M. Roussilles. Si cela étoit, un grand nombre de malades courroient risque de perdre la vue à tout moment dans plusieurs opérations qu'on est obligé de faire sur les yeux, principalement dans la cataracte, surtout de celles qui ont contracté des adhérences si intimes avec l'iris, qu'il est très-difficile de venir à bout de les en séparer sans déchirer cette partie. Cependant, il n'en résulte pas le plus petit accident, comme je m'en suis convaincu dans plusieurs opérations de cataractes adhérentes par des coups, ou des piqures d'instrumens tranchans & piquans, & dans une infinité d'autres opérations, que j'ai été obligé de faire dans la chambre antérieure de l'œil, & sur l'iris, dont j'ai quelquefois emporté des portions, comme il arrive aussi assez souvent dans l'opération du staphiloma.

La blessure de l'iris est de si peu de conséquence, qu'on peut l'ouvrir même de toute sa longueur sans rien craindre. La preuve en est évidente, surtout lorsqu'on est obligé de faire une prunelle artificielle, comme l'a fait heureusement M. *Chefelden*, célèbre Chirurgien à Londres, ainsi que le rapporte M. Heister dans sa *Chymie*, Partition 2. Section 2. Chap. 55. page 616. & Planche 17. du même Livre; & comme on peut le voir encore dans le *Traité d'Opérations* de M. *Scharp*, très-habile Chirurgien de la même Ville, que j'ai vû il y a un mois & demi chez M. *Daran* Chirurgien,



ordinaire du Roi , qui enseigne , comme M. Cheselden , la maniere de faire cette opération. M. Roussilles a donc fort mal interprété mon sentiment à ce sujet. Pour ce qui regarde les accidens qui ont coûtume d'accompagner l'opération de la cataracte , dont l'inflammation & le larmoyement sont les plus considérables de tous , l'inflammation est toujours le plus à craindre , surtout lorsqu'elle persiste long tems : cet accident entraîne presque toujours après lui une suppuration totale du globe de l'œil , souvent sans remede. Cette suppuration est quelquefois si prompte, qu'elle arrive en moins de 24 heures , quoique la cataracte ait été abattue dans une minute ; & voici comme cela se fait.

Lorsqu'on porte l'aiguille dans l'œil , & qu'on la dirige sur le corps de la cataracte pour l'abaisser, soit antérieurement , ou postérieurement ; car il n'y a que ces deux méthodes d'abaisser la cataracte, ( je compte même d'être le premier qui ai porté mon aiguille tout droit vers la partie antérieure du cristalin ) il faut toujours que la capsule cristalloïde soit déchirée dans l'union de ses deux lames qui l'attachent aux procès ciliaires , & que ce déchirement soit fait à la partie supérieure moyenne, ou inférieure de cette capsule antérieurement ou postérieurement ; & comme cette capsule est fortement unie aux procès ciliaires , ainsi que nous l'avons déjà dit , & qu'elle s'enclave même dans toute la circonférence de la retine en forme de langue de gueule ; il est moralement impossible qu'en pressant avec l'aiguille sur le corps du cristalin antérieurement ou postérieurement, pour le faire sortir de sa membrane, ou de son chaton, que les procès ciliaires ( qui font partie de la choroïde ) ne soient tiraillés de même que la retine : par conséquent tout le fond de l'œil en souffrira de violentes secousses & commotions ; tous les vaisseaux sanguins , lymphatiques , & surtout les petites

K ij

fillets nerveux qui répondent à ces parties , se trouveront déchirés & crispés dans leur principe , & se retireront à peu près comme une corde à boyau , qui se casse lorsqu'elle est bien tendue ; de-là , il arrive de violentes douleurs à la tête , aux oreilles , aux dents , dans toute la circonférence de l'œil & de l'orbite , suivies de vomissemens & d'une infinité d'autres accidens , & enfin quelquefois de la suppuration totale de cet organe , sans que l'iris ait été ni touché , ni blessé en aucune manière ; donc ce n'est pas à l'iris blessé , ni déchiré , qu'on doit rapporter tous les accidens & les désordres qui ont coutume de suivre l'opération de la cataracte , même la mieux faite.

Il est aussi absolument faux que l'adhérence de la cataracte rende la prunelle immobile. Quelque forte que soit la pression du cristalin contre la partie postérieure de la prunelle ; même dans presque toutes les cataractes occasionnées par des ophthalmies internes , la prunelle conserve souvent le quart de son mouvement. Mais j'ai déjà dit , que je n'ai pas prétendu mettre ces sortes de cataractes au rang des autres ; M. Roussilles a donc pris le change dans cette occasion. Il est vrai que le peu de mouvement de la prunelle peut en imposer à des Oculistes ordinaires , & les empêcher d'entreprendre des opérations heureuses. La cataracte du septième malade , dont j'ai parlé dans ma première Lettre , p. 4. auroit sans doute passé pour incurable aux yeux de M. Roussilles , puisqu'elle étoit de cette nature. La prunelle n'avoit presque aucun mouvement , & à moins que d'y faire une grande attention , à peine pouvoit on l'appercevoir. Cependant cette cataracte a parfaitement réussi , & quoiqu'elle parût fort adhérente , je ne la jugeai pas telle. Le malade n'a eu aucun accident , & voit à lire de cet œil , au moyen d'une lunette à cataracte.

M. Roussilles n'a rien dit de nouveau , lorsqu'il a assuré que toutes les cataractes ne se ressemblent pas ; il y a fort long-tems qu'on le sçait ; & sans entrer dans un détail ici trop déplacé , cet Oculiste auroit simplement dû prouver , s'il lui avoit été possible , qu'il n'y avoit point de cataractes adhérentes , sans entrer dans un long verbiage , qui ne peut tout au plus qu'ennuyer un lecteur , sans l'instruire.

Je le repète encore , les accidens qui ont suivi quelques-unes de mes opérations , ne m'ont jamais fait croire que les cataractes étoient adhérentes , tandis qu'elles ne l'étoient pas , & s'il faut que je cite à mon tour le nombre d'années de mes travaux , j'ai assez étudié l'œil & les maladies pendant près de vingt-cinq ans dans des Hôpitaux , plus nombreux sans doute , que ceux de Dreux & de Chartres , surtout dans celui des Galères de Marseille , où j'ai fait plus de sept mille expériences sur des yeux de cadavres , & nombre d'autres opérations de toute espèce sur des sujets vivans , comme je suis en état de le prouver , pour m'être laissé séduire par des fausses apparences. Je suis persuadé même , que si M. Roussilles veut faire un peu d'attention à ce que je viens de dire , il conviendra par les preuves que je lui en donne , qu'il y a des cataractes adhérentes , & que la plupart sont curables ; que mon aiguille n'est ni dans la Chirurgie d'Heister , ni ailleurs , que l'opération que j'ai faite à M. Garion , étoit bien indiquée , & qu'elle étoit possible , puisqu'il n'est pas nouveau d'ouvrir la chambre antérieure de l'œil , & que de-là on peut passer un instrument dans la chambre postérieure pour en extraire un corps. Il est vrai que cette opération m'est particulière , & M. Roussilles n'a pas tort de dire : voilà du neuf assurément , puisqu'il ne trouvera pas une pareille observation dans aucun Auteur. Il ne

s'agit donc plus à présent que de prouver que les cataractes peuvent être tout à la fois fort molles & très-adhérentes , très-molles & pierreuses , & que j'ai réellement guéri les 61 cataractes dont j'ai parlé dans ma Lettre.

Les cataractes peuvent être tout à la fois, fort molles & très-adhérentes. J'ai déjà dit que l'adhérence de la cataracte se formoit toujours plutôt dans son état de mollesse que lorsqu'elle étoit solide , la cataracte peut donc se rencontrer fort molle , & très-adhérente tout à la fois ; une cataracte peut encore être fort molle dans toute la circonférence , & se trouver pierreuse dans son centre ; c'est ce que j'ai vu aussi plusieurs fois. J'ai même communiqué le 2 Avril 1742 , une observation à l'Académie Royale des Sciences au sujet de la pétrification du cristalin , & l'ossification des membranes de l'œil : la cataracte étoit cependant fort molle dans toute sa circonférence. Voici les propres termes de M. Morand, qui m'écrivit de la part de l'Académie, & à qui j'ai envoyé les pièces offeuses.

» J'ai présenté, Monsieur, à l'Académie Royale  
 » des Sciences, celle de vos trois observations qui  
 » roule sur la pétrification du cristalin, & l'ossi-  
 » fication des membranes. Cette observation a été  
 » très-bien reçue, & elle sera inferée dans l'Hif-  
 » toire de cette année.

J'ai aussi observé plusieurs fois que le milieu de la cataracte étoit pierreux , & très-souvent osseux sur des cataractes que j'ai abattues à des malades. J'ai trouvé ces cataractes fort molles dans la circonférence, comme je viens de le dire, qui n'ont pas laissé de bien réussir. Il ne me reste donc plus qu'à citer les malades que j'ai opérés, pour accomplir les soixante-une cataractes que j'ai réellement guéries. Des 75 que j'ai opérées dans l'espace de près de deux ans à Paris, comme je l'ai avancé dans ma Lettre, que M. Roussilles se per-

fiâde une fois pour toutes , que je n'ai pas prétendu en imposer au Public , & si je n'ai pas nommé tous les malades dont je parle , c'est que bien des personnes ne me l'avoient pas conseillé ; mais la défiance de cet Oculiste m'oblige à lui communiquer charitablement la liste de ces malades : je l'avois épargnée au Public pour ne pas le fatiguer.

Je finis , en priant M. Roussilles de se souvenir , que deux confreres doivent traiter vis-à-vis l'un de l'autre avec modération les questions , où ils se trouvent d'un sentiment contraire , & qu'ils le doivent par respect pour le Public , autant que par respect pour eux-mêmes. Les injures & les termes durs , ou peu mesurés , ne passeront jamais pour des argumens aux yeux des gens éclairés. Au surplus je prends la liberté de l'avertir encore , qu'il peut désormais écrire contre moi , autant qu'il lui plaira , sans que je lui réponde. J'aime mieux employer mon tems à tacher de m'instruire , autant qu'il me sera possible , dans un art dont l'étendue est immense. Une seule découverte , quelque médiocre qu'elle soit , me dédommagera abondamment de la patience , avec laquelle je prends le parti de laisser en repos ceux qui tenteront inutilement de troubler le mien par de fausses accusations ; ou par des injures que je tacherai par ma droiture , mon application , & par la vérité dont je fais profession , de ne pas mériter qu'on m'accuse , & je fais vœu de préférer le parti du silence , à la triste satisfaction de rendre des injures pour des injures.

Signé , DAVIER. A Paris ; le premier Juillet 1749.

*Supplément des soixante cataractes dont j'ai parlé dans ma premiere Lettre.*

Madame Morel , 60 ans , place du vieux Louvre , deux cataractes depuis 7 ans.

Le Sr Soquet , 40 ans , cataracte depuis 2 ans.

## 224 MERCURE DE FRANCE.

rue du Bouloir, chez feu M. de Hersan, près un Bourrelier.

M. du Vochel, 65 ans, une cataracte depuis six ans, à Abbeville en Picardie.

Charles Malo, 66 ans, deux cataractes depuis six ans, à Bicêtre.

Marie Mabil, 25 ans, cataracte depuis 18, avec ophtalmie & ulcères de la cornée transparente, à Trefnel, fauxbourg saint Antoine.

Catherine Perrin, Servante, 30 ans, deux cataractes, depuis deux ans de l'œil droit, gauche huit, avec ophtalmie & ulcères de la cornée transparente.

Jean Ché, des Nos en Champagne, deux cataractes depuis dix ans, avec ophtalmie considérable sur les deux yeux.

Marie Septier, femme de Jean Chauvin, Menuisier, 65 ans, rue S. Antoine, près les Enfants Trouvés, cataracte depuis deux ans.

Madame Abert, 60 ans, une cataracte depuis deux ans, à Nevers.

Madame Cardon, 50 ans, cataracte depuis cinq ans, chez Mad. du Trulot, citée dans ma 1<sup>re</sup>. Lettre.

Louis Bourgeot, 72 ans, deux cataractes depuis trois ans, de Coulommiers en Brie.

Jean-François Boufquet, ancien Soldat de Navarre, de Villefranche en Rouergue, 36 ans, cataracte depuis deux ans.

N. Milon, Cabaretier de Rosoy en Brie, âgé de 66 ans, cataracte depuis quatre ans.

Mad. de Brie, 47 ans, cataracte depuis deux ans, avec ophtalmie & ulcères de la cornée transparente, place des Victoires, chez Mlle Migniere.

M. Genêt, Hôte de Nemours, auquel M. Rouffilles avoit abattu une cataracte à l'œil gauche depuis le dix-septième Mai 1746, dont ce malade n'a rien vû après l'opération, & a souffert de violentes douleurs, quoique cette catarac-

te fâit de la meilleure espece, selon le rapport dudit malade & de ceux qui l'avoient vû avant l'opération ; l'œil de ce malade est totalement perdu sans aucune ressource; il est fâcheux pour M. Roussilles que je sois forcé par lui-même de me justifier à ses dépens , je ne prétends cependant pas le taxer d'ignorance pour avoir manqué une cataracte, ce qui peut arriver au plus habile Oculiste.

J'ai operé une cataracte à l'œil droit du Sr Genêt, qui n'en voyoit pas depuis cinq ans : cette opération m'a parfaitement réussi, & sans qu'il me soit survenu le moindre accident.

Je compte présentement que la surprise de M. Roussilles doit cesser, lorsqu'il verra le supplément des 61 cataractes que j'ai guéries, comme je l'ai avancé dans ma premiere Lettre ; & si c'étoit une perte pour le Public de n'en avoir cité que 40 de 61, comme l'a malicieusement dit cet Oculiste, je viens de réparer cette perte en nommant les 21 cataractes qui me restoit encore; mais je suis fâché, comme je l'ai déjà dit, que M. Roussilles m'ait mis dans la dure nécessité de nommer ce dernier malade, dont je n'avois jamais dit un mot, si M. Roussilles ne m'avoit pas attaqué.

*Copie d'un Certificat de plusieurs Médecins  
& Chirurgiens de Montpellier, qui prou-  
vent l'adhérence de la Cataracte occasion-  
née par une piquûre d'épine.*

Nous Antoine Fizès, Conseiller, Medecin du Roi, en l'Université de Medecine de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, Certifions que le Sieur Jacques Daviel, Maître-ès-Arts, Chirurgien Juré de Marseille, entretenu sur les Galeries du Roi, de la Société des Sciences de Toulouse, Associé, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Membre

de celle des Sciences de l'Institut de Bologne ; Professeur & Démonstrateur Royal de Chirurgie & d'Anatomie de ladite Ville de Marseille , a fait avec beaucoup de dextérité , & entier succès , en notre présence , l'opération de la cataracte a l'œil droit du Sieur Jacques Carquet , fils du Sieur Antoine Carquet , Maître Apoticaire de Montpellier, laquelle cataracte avoit été occasionnée par une piqure d'épine depuis sept ans , ce qui l'avoit rendue adhérente du côté du petit angle , & faisoit la grande difficulté de l'opération , qui n'a été suivie d'aucun accident. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Montpellier le 19 Février 1743. Signé , *Fizés*.

Filz Gerald , Professeur en Medecine , & Botanique de la même Université de Montpellier, & de la Société Royale des Sciences , certifie la même chose comme M. Fizés.

Gouraigne , de la Société Royale des Sciences , premier Medecin de la Charité. Soulliers , Serres, Henry & Mejan, Maîtres Chirurgiens , qui attestent la même chose.

---

Nous Maire , & Lieutenant de la Ville de Montpellier, Consuls à tous ceux qu'il appartiendra que Messieurs Fizés , Filz Gerald , qui ont signé le Certificat ci-dessus , sont Professeurs Royaux en l'Université de Medecine de Montpellier, comme aussi que M. Gouraigne , qui a pareillement signé le présent Certificat , est premier Medecin de la Charité de ladite Ville , & que les Sieurs Soulliers , Serres , Henri & Mejan sont Maîtres Chirurgiens de ladite Ville , aux seings desquels foi doit être ajoutée , tant en jugement que hors. En foi de quoi nous avons signé le présent , & fait contre-signer par notre Greffier , & à icelui fait poser le sceau & armes de ladite Ville. Fait à Montpellier le 27 Février 1743. Signé , *Nadal* , Lieutenant de Maire



V. P. Bastide, Consul, Berger, Consul. Par lesdits  
Sieurs, Castagne, pour le Greffier.

### AVIS.

Comme il est revenu depuis quelque tems à M. Daviel, qu'on avoit débité dans le Public qu'il étoit parti pour s'en retourner à Marseille, il a été bien aise de donner avis du contraire, & d'avertir ceux qui auroient pû le croire, qu'il a fixé pour toujours sa résidence à Paris, où il a fait venir toute sa famille depuis le 8 du mois de Mai dernier, le Roi l'ayant honoré de la Charge de son Chirurgien Oculiste le premier Janvier dernier. Il demeure toujours sur le quai Malaquais, près l'Hôtel de Bouillon, dans la Maison de M. Mandar, Maître des Requêtes, où il continue de faire des Cours particuliers pour les maladies des yeux, de prendre des pensionnaires chez lui pour ces sortes de maladies. On le trouve tous les matins depuis sept heures jusqu'à dix, & l'après midi, depuis trois jusqu'à cinq à sa maison. On prie ceux qui voudront lui écrire dorénavant de quelque'endroit que ce soit, d'affranchir leurs lettres, sans quoi il ne fera aucune réponse.

---

### APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercur de France* du mois de Juillet 1749.  
A Paris le premier Juillet 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY:

---

### T A B L E.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose:  
Mémoire sur l'année de la mort & le lieu de la  
sépulture de Philippe de France, premier Duc  
d'Orleans, 2

|                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Vers sur une maladie ;                                                         | 7   |
| Autres sur une convalescence ;                                                 | 10  |
| Autres sur un mal d'yeux , & sur une navette,                                  | 11  |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine ,                                          | 12  |
| Les deux Buches , Fable à M. Oudry ,                                           | 19  |
| Reflexions ,                                                                   | 21  |
| Vers de M. Bafton à une Dlle ,                                                 | 25  |
| Lettre sur l'histoire naturelle des Punaises ,                                 | 26  |
| Epttre à M. * * * ,                                                            | 39  |
| Proposition en faveur du Commerce maritime,                                    | 49  |
| Epttre de M. Racine à M. de Valincourt ,                                       | 55  |
| Lettre sur la pétrification des coquillages ,                                  | 61  |
| Le triomp de l'Amour & de la Beauté, Cantate,                                  | 65  |
| Air ,                                                                          | 66  |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine ,                                          | 68  |
| Ode sur la Paix ,                                                              | 73  |
| Assemblée publique de l'Académie Royale des<br>Belles-Lettres de la Rochelle , | 83  |
| L'heureux Berger , Cantate ,                                                   | 111 |
| L'Hymen , autre Cantate ,                                                      | 113 |
| Lettre de M. Rameau à M. R. de S. A.                                           | 116 |
| Mots des Enigmes & Logogryphes du second<br>volume de Juin ,                   | 118 |
| Enigmes & Logogryphes ,                                                        | 119 |
| Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.                                   | 125 |
| Eftampes nouvelles ,                                                           | 155 |
| Lettre à M. de Roze ,                                                          | 158 |
| Lettre de M. de Mondorge à M. R. de S. A.                                      | 173 |
| Troisième Lettre de M. Cantwel ,                                               | 179 |
| Description d'un Surtout de Table ,                                            | 188 |
| Spectacles ,                                                                   | 190 |
| Chanfon notée ,                                                                | 194 |
| Vers à M. D L. G. Autres à Mad. de B.                                          | 195 |
| France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                 | 198 |
| Morts ,                                                                        | 201 |
| Réponse de M. Daviel à M. Rouffilles ,                                         | 207 |
| <i>La Planche gravée doit regarder la page</i>                                 | 171 |
| <i>La Chanfon notée la page</i>                                                | 194 |

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
A O U S T. 1749.



A PARIS,

ANDRE' CAILLEAU, rue Saint  
Jacques, à S. André.

La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

---

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale du *Mercur* est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur* de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
A O U S T. 1749.

PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

LETTRE\*

*Ecritte de . . . . . sur la Comédie du Méchant.*



Adame, vous me demandez un examen de la Comédie que vous avez eu la bonté de m'envoyer, & mon premier soin est de joindre à mes remerciemens la preuve de ma

\* Cette Lettre a déjà été imprimée au commencement de l'année dernière. Plusieurs des réflexions qu'on y lit au sujet de la Comédie du Méchant, se retrouvant dans le nouvel ouvrage périodique, intitulé,

A ij

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

déférence pour vos ordres. Amie des talens, mais zélée pour la perfection des Arts, vous voulez qu'on rende justice à toutes les beautés d'un ouvrage, mais vous ne croyez pas qu'on doive s'aveugler sur ses défauts. Je me conformerai à votre goût, & je ne m'interdirai ni les éloges, ni les critiques que mérite la Pièce sur laquelle vous désirez de sçavoir mon sentiment.

Quelques-uns de vos beaux-esprits, à ce que vous m'apprenez, Madame, prétendent qu'il n'est pas permis de prendre pour le sujet d'une Comédie un caractère haïssable. Je pense différemment. Le vice, ainsi que le ridicule, est admis au Théâtre, pourvû qu'en nous inspirant de la haine pour ce qui est blâmable, on ait le secret de nous faire rire, & j'en ai pour garant le succès avec lequel Moliere a mis sur la scène l'impiété & l'hypocrisie.

Cléon étant encore moins odieux que Don Juan & que le Tartuffe, je ne ferai donc point le procès à M. Gresset, de nous avoir peint un fourbe digne de notre aversion. Je lui reprocherai seulement d'avoir

**LETTRIS SUR QUELQUES ECRITS DE CE TEMS, nous croyons faire plaisir aux Lecteurs, en les mettant en état de comparer les observations des deux Critiques.**

embrassé dans son Poëme un sujet trop vaste. Si un Auteur intituloit une Comédie *LE VICIEUX*, nous lui dirions avec raison : *Le caractère que vous nous annoncez, est trop composé. Pour remplir votre titre, vous êtes obligé de nous montrer dans un même homme tous les vices, ou du moins les plus remarquables. Ce monstrueux assemblage partagera notre attention entre plusieurs objets, & nous voulons qu'un seul nous occupe au Théâtre.* Le nom de *Méchant* étant générique, & ne comprenant pas moins d'espèces d'hommes differens que le nom de *Vicieux*, on peut faire à M. Gresset une pareille objection.

Autant désapprouvé-je le trop d'extension donné par cet Auteur au caractère de son personnage dominant, autant j'applaudis au choix de ses Acteurs subalternes. Ils sont tous ingénieusement adoptés, ou pour contraster avec le Méchant, ou pour lui donner occasion d'exercer son malheureux penchant à nuire. Je ne m'arrêterai point au rôle d'Ariste, pour prouver le discernement de l'Auteur dans ce choix. Le Poëte le plus médiocre auroit senti la nécessité d'opposer à Cléon un homme véritablement vertueux. Ce dont je tiens compte à M. Gresset, c'est d'avoir supposé dans la mere & dans l'amant de Chloë la disposition qu'ont la plûpart des femmes & des

## 6 MERCURE DE FRANCE.

jeunes gens de notre nation à se laisser séduire par l'extérieur , & à méconnoître le ridicule & même le vice , dès qu'ils se déguisent sous des dehors brillans.

M. Gresset n'a pas été aussi heureux dans l'invention de la fable de sa Comédie, que dans le choix de ces deux personnages. Je ne me plains point comme vous, Madame, de ce qu'il ny a pas dans son Poëme ce qu'on appelle communément intérêt. Selon moi, une Pièce comique est faite pour amuser l'esprit, & non pour remuer le cœur. Quand du sujet il naît naturellement une situation attendrissante, je n'ai garde d'exiger qu'on la rejette; mais quoiqu'à présent les personnes de votre sexe desirant de trouver de pareilles situations dans la Comédie, je crois non-seulement qu'elles n'y sont pas nécessaires, mais encore qu'elles sont étrangères au genre, & que Moliere & Regnard se seroient moqués de quelqu'un, qui leur auroit demandé si cette espece d'intérêt se rencontroit dans une Pièce nouvelle de leur composition.

Le seul intérêt qu'ils pensoient à faire entrer dans leurs ouvrages dramatiques, est celui que les connoisseurs nomment intérêt de curiosité. Il consiste à exciter dans le Spectateur un désir inquiet de sçavoir ce qui doit suivre chaque incident. M.



Gresset avoit deux moyens de produire cet intérêt. L'un étoit de faire en sorte que le Méchant fût exposé continuellement au péril prochain de se voir démasqué , & que son habileté lui fournît , jusqu'au dénouement , des ressources pour se tirer de ce péril. L'autre étoit de jeter sans cesse dans l'embarras , par les intrigues du Méchant , les Acteurs auxquels nous nous serions intéressés , & de ménager , à chaque instant où Cléon avoit sujet de croire qu'il étoit prêt de triompher d'eux , un hazard favorable qui s'opposât à son succès.

Par-là , M. Gresset auroit mis de l'action dans sa Pièce , & j'accorde à ses Censeurs, qu'il a trop négligé cet article. Sa Comédie n'a de vraies scènes théâtrales , que celle dans laquelle Valère (a) s'efforce de dégoûter Geronte de lui ; celle dans laquelle Cléon , ignorant qu'il est entendu de Florise , en fait à Lisette (b) un portrait si défavantageux ; celle (c) de la rupture de Florise avec le Méchant , & si l'on veut, celle imaginée (d) pour procurer à Lisette de l'écriture de Frontin. Nous verrons

(a) Act. III. Scen. 7.

(b) Act. IV. Scen. 9.

(c) Act. V. Scen. 7.

(d) Act. V. Scen. 1.

## 8 MERCURE DE FRANCE.

dans la suite , que la premiere est défectueuse. La seconde a été employée plusieurs fois. Pour la quatrième , elle est neuve & jolie , mais elle ne mérite pas le nom de situation. Ce nom n'est légitimement dû qu'à la premiere & à la troisième. Je me doute que cette dernière a été fort applaudie , & l'intrépide malignité , avec laquelle Cléon , après être tombé aux genoux de Florise , se relève & la badine , me paroît un de ces coups de Théâtre , propres à faire une vive impression sur tous les Spectateurs.

Vous me mandez , Madame , qu'on a regardé comme un art dans M. Gresset , de n'avoir fait le Méchant ni intéressé ni amoureux , & de ne lui avoir prêté , pour mettre obstacle au mariage de Valère & de Chloë , d'autre motif que celui de porter le trouble dans deux maisons. Je n'adopte pas le principe sur lequel cette opinion est fondée. Il est vrai que par-là Cléon en est plus méchant , mais par-là l'Auteur le rend aussi plus odieux , & cela sans en retirer aucun avantage. En effet , que M. Gresset gagne-t'il à prendre ce parti ? Premièrement , l'objet de la Comédie est l'imitation des défauts communs ; & en nous peignant un homme qui fait le mal précisément pour le mal , l'Auteur nous

offre un être si singulier, qu'à peine il existe à la fois cinq ou six de ses semblables chez toute une Nation. Secondement, nous exigeons dans les Poëmes dramatiques une vraisemblance beaucoup plus rigoureuse que dans d'autres ouvrages. Ce qui peut nous paroître vrai dans un Roman, ce qui l'est même dans l'Histoire, quelquefois ne nous le paroît pas au Théâtre, parce que nous n'y trouvons vraisemblable que ce que nous voyons arriver le plus ordinairement. Nous sommes accoutumés à ne voir les hommes les plus pervers se déterminer au crime, que parce qu'ils ont, ou s'imaginent avoir quelque intérêt à le commettre. Dans les règles de la vérité théâtrale, Cléon devoit ressembler aux méchans que nous connoissons.

Il y auroit diverses autres remarques à faire sur la fable de la Comédie du Méchant. Pour ne pas vous ennuyer, Madame, par de trop longs détails, je passe à l'examen de la conduite de ce Poëme.

On ne peut sans injustice refuser des louanges à M. Gresset, sur l'adresse avec laquelle il nous épargne les récits longs & fatigans, dont quelquefois les expositions sont surchargées. Tout ce que nous avons besoin de sçavoir pour l'intelligence de l'action de sa Comédie, il le dit sans

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE:

laisser entrevoir le dessein de nous instruire. C'est dommage qu'il n'établisse pas avec assez de précision le caractère de son principal personnage. Suivant la peinture que nous fait Lisette, Cléon est,

(a) Un homme faux , deshonoré , perdu ,  
Qui nuit à tout le monde , & croit tout légitime!

De pareilles qualifications ne conviennent qu'au plus horrible scélérat. Cependant, presque dans toute la Pièce, Cléon n'est qu'un tracassier & un médifant. J'avoue que le conseil qu'il donne à Florise (b), de faire interdire Geronte, manifeste de la noirceur, & je sens que l'Auteur a essayé par-là de justifier son titre. Il auroit dû s'appercevoir, qu'en voulant pallier une faute, il en commettoit une plus considérable, que je vous ferai bientôt observer.

Je suis beaucoup moins content du nœud de la Pièce que de l'exposition. Il me semble qu'un simple caprice de Florise est un trop léger obstacle au mariage de Valère, & qu'il n'est pas naturel que Geronte, qui a un intérêt pressant de voir conclure cette affaire, ne prenne pas avec sa sœur, dans une occasion si essentielle,

(a) Act. I. Scen. 1.

(b) Act. II. Scen. 3.

un ton plus absolu. La Pièce auroit été mieux nouée, si M. Gresset, au lieu de supposer Chloë nièce de Geronte, le lui eût donné pour pere; si les richesses qu'elle peut espérer, ne devoient lui venir que du côté de Florise, & si l'Auteur, à la place de l'amour qu'il prête à la sœur de Geronte pour Cléon, n'eût donné à cette folle qu'un goût vif d'estime, qui lui eût fait souhaiter que le Méchant épousât sa nièce. Alors les raisons de Florise, pour s'opposer à l'union de Valère & de Chloë, seroient plus fortes que celles qu'elle allégué, & les complaisances de Geronte pour sa sœur auroient un fondement plus légitime.

Ce qui peut être défectueux dans le nœud de la Comédie de M. Gresset, n'est pas de nature à être remarqué par le commun des Spectateurs. Tous au contraire ont été certainement frappés du vice du dénouement. Tous ont dû s'écrier que le Méchant étoit trop foiblement puni, & que la perte de l'estime de gens qu'il méprise, n'étoit pas pour lui une disgrâce fort affligeante. Il auroit été plus sensible au malheur d'être privé d'une maîtresse qu'il auroit aimée, ou de l'espérance d'une fortune qui auroit été l'objet de son ambition; & cette réflexion auroit dû suffire

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

à M. Gresset , pour rendre Cléon intéressé ou amoureux.

Voilà , Madame , les défauts généraux qui me blessent dans la conduite de la Pièce. Je vais vous en détailler quelques-uns de particuliers.

L'Auteur , & c'est ici la faute que je vous ai promis , il y a un moment , de vous faire observer ; l'Auteur , dis-je , n'a pas pris garde qu'il n'est nullement vraisemblable que le Méchant , qui est reconnu pour avoir de l'esprit , & qui en a effectivement beaucoup , hazarde la proposition de faire interdire Geronte. Quelle apparence qu'un homme , tel que Cléon , dévoile si grossièrement sa méchanceté vis-à-vis d'une femme dont il veut se ménager la confiance ? Est-il d'ailleurs possible qu'il ignore que de sages Magistrats , malgré tous les efforts de la chicane la plus subtile , ne prononcent pas si légèrement l'interdiction d'une personne , qui ne donne sur elle aucune prise à la censure ?

Ce n'est pas la seule occasion , dans laquelle l'Auteur n'observe pas l'uniformité de chaque caractère. Sa Florise du cinquième Acte n'est point celle du premier. Dans le premier , c'est une petite maîtresse , presque un petit-maître. Dans le cinquié-

me , c'est la femme la plus raisonnable ; presque une femme philosophe. Avec Ariste , homme extrêmement estimable , qui n'a sans doute eu pour elle que les manieres les plus polies , elle n'a pû cacher sa mauvaise humeur. Avec Cléon qu'elle vient d'entendre la déchirer cruellement , elle a la force de dissimuler un courroux , que les Prudes , les plus exercées à composer leur ton & leur maintien , auroient de la peine à ne pas faire éclater.

En vain M. Gresset , pour sa justification , rappellera-t'il ce discours de la Suivante :

\* J'ai déjà vû Madame avoir quelques amans.  
Elle en a toujours pris l'humeur , les sentimens ,  
Le different esprit. Tour à tour je l'ai vûe ,  
Ou folle , ou de bon sens , &c.

Ces métamorphoses ne sont pas absolument sans exemple ; mais elles ne se succèdent pas si rapidement. Pour l'ordinaire , dans un seul jour , l'étourderie ne se change pas en sagesse. De plus , quand on accorderoit à l'Auteur la possibilité de ce changement , on lui objecteroit que Cléon n'a point de successeur dans le cœur de Florise , & que puisque de l'aveu de Lisette ,

\* Act. I. Scen. 2.

## 14 MERCURE DE FRANCE.

\* Elle n'a d'ame. . . que par celui qu'elle aime ; elle ne doit naturellement se guérir de ses travers , que lorsqu'elle aura le bonheur de faire un amant capable de l'en corriger.

Nous avons vû que le Méchant , contre l'idée que nous devons avoir de lui , montre peu d'esprit & de connoissance du monde , dans l'endroit que j'ai cité de sa premiere Scène avec Florise. Valère , dans la Scène septième du troisième Acte , joue le rôle d'un extravagant. On ne devine pas , comment M. Gresset n'a pas senti que , quelque envie que Valère ait de dégouter Geronte de lui , il ne peut vouloir passer dans l'esprit de ce vieillard , pour un homme qui a le transport au cerveau. On devine encore moins , comment un Auteur , qui a autant de goût que M. Gresset , s'est persuadé que les propos sans suite , tenus par le jeune ami de Cléon au sujet de la maison de campagne de Geronte , dussent produire un effet agréable.

En général , M. Gresset respecte peu la vraisemblance. Je puis , Madame , vous en convaincre par d'autres preuves que celles rapportées ci-dessus , & son dénouement m'en fournit une nouvelle. Je de-

\* Ibid.



mande à cet Auteur , sur quelle espérance Cléon , après que Florise a rejeté la proposition qu'il lui a faite , écrit à son Procureur pour le consulter sur l'interdiction de Geronte. Il n'est pas douteux qu'il ne fût nécessaire de dessiller les yeux de l'oncle de Chloë sur le compte du Méchant. Mais il n'est pas douteux non plus , que le moyen , dont l'Auteur se sert pour y parvenir , ne soit absolument dépourvû de tout air de vérité.

Que M. Gresset me permette aussi de remarquer , que toute sa Pièce porte sur une supposition extrêmement forcée. Il paroît fort extraordinaire que Florise , dans le voyage qu'elle a fait avec Lisette , n'ait rien appris des détails scandaleux , dont cette Suivante est si bien instruite. Il n'est pas moins surprenant que Valère , étant répandu dans le grand monde , ne sçache point que Cléon est en horreur à tous les honnêtes gens , & que ce jeune-homme craigne de se donner un ridicule en rompant avec un tel ami.

Après vous avoir communiqué mes réflexions , Madame , sur les caractères , sur la fable & sur la conduite de la Comédie du Méchant , il me reste à vous parler du Dialogue de cette Pièce , & de la manière dont elle est écrite. Je distingue ces deux

choses , parce qu'un ouvrage dramatique peut être bien écrit , sans être bien dialogué.

Celui de M. Greffet est dans ce cas , du moins pour ce qui regarde quelques Scènes , particulièrement celle dans laquelle Valère entreprend \* l'apologie de Cléon.

Vous m'avouez , Madame , que malgré les applaudissemens donnés à cette Scène par le Public , vous ne pouvez supporter qu'Ariste n'y reprenne jamais la parole , qu'en relevant le dernier mot de Valère , & que celui-ci semble ne jouer vis-à-vis de ce Discours sententieux , que le fade rôle destiné dans un exercice scholastique aux complaisans , qui se chargent de faire briller la mémoire du Héros de la Fête. Vous m'avouerez aussi que ce dernier défaut se rencontre dans plus d'une autre Scène , & que l'Auteur n'y fait souvent , comme dans celle-ci , parler un Acteur , que pour donner occasion à un autre , de débiter des portraits ou des maximes. Vous ne disconviendrez pas non plus , que souvent un personnage ne répond pas à ce qui lui a été dit , & que même quelquefois il passe d'une matière à une autre toute différente , sans que la transition soit ménagée par aucune nuance intermédiaire.

\* Act. IV. Scén. 4.

Je me hâte, Madame, de venir à la partie, qui fait le plus d'honneur à M. Gresset dans son ouvrage. Les détails, qu'on y a le plus applaudis, ne sont pas ce que j'y louerai le plus. Soit dans le portrait que Cléon fait de Paris\*, soit dans les discours par lesquels Aristé combat les faux principes du Méchant, ou la folle prévention de Valère pour cet esprit dangereux, l'Auteur soutient dignement la réputation qu'il s'est si justement acquise par le Vert-vert & par la Chartreuse. Autant que personne, je sens le prix de plusieurs traits heureux, par lesquels il nous prouve la supériorité de son talent, & l'excellence de son cœur. Mais ils n'annoncent que l'homme d'esprit, qui écrit & qui pense bien, & l'on peut réunir ces deux avantages, sans être propre à composer des Comédies.

Si M. Gresset ne scavoit que coudre ensemble des conversations ingénieuses, & mettre en vers élégans ses réflexions morales, je lui conseillerois de ne pas se croire né pour le genre comique. Il possède dans un degré éminent le don de faire parler les vicieux & les ridicules, de manière que leurs caractères se peignent dans leurs

\* Act. I. Scen. 2.

## 18 MERCURE DE FRANCE.

discours, & c'est par-là que je le juge digne de marcher sur les traces de l'admirable Molière.

En faveur de ce don, & de celui d'écrire en général avec un agrément singulier, je fais grace à M. Gresset sur certaines négligences de style. Cependant il n'est pas inutile d'avertir les Auteurs novices, que quelques-unes de ses expressions ne doivent pas être imitées.

L'exactitude grammaticale n'admet point ce tour,

(a) Et pour qui votre goût m'est incompréhensible.

Ces deux vers,

(b) Que la plate amitié, dont on fait tant de cas ;  
Ne vaut pas les plaisirs des gens qu'on n'aime pas ;

ne portent point à l'esprit une idée distincte. On ne dit point,

(c) Votre estime . . . . n'a pas fait plus de frais  
pour les femmes.

En est un mot superflu dans ce vers,

(d) Ce n'est pas sur leurs mœurs que je veux qu'on  
en cause.

(a) Acte I. Scène 2.

(b) Acte II. Scène 1.

(c) Acte II. Scène 3.

(d) Acte II. Scène 3.

La transposition ,

(a) A vous en est toute la gloire ,  
est trop violente. Dans cette phrase ,

(b) Ma mere m'a man lé que c'est un homme sage;  
Que c étoit son ami , &c.

l'imparfait figure mal après le présent.  
A ce discours de Valère ,

(c) C'est juger par des bruits de Pédans , de Co-  
meres ,

Ariste , au lieu de dire , *non , par la voix  
publique* , doit répondre , *non , mais , par la  
voix publique*. Géronte ne parle pas correc-  
tement, en disant (d), *que tu serois bien fait,  
noblement* , & il faut qu'il repète le mot  
fait avec ce second adverbe. La phrase ,

(e) A-t'on vû quelque part un *fonds* d'impertin-  
nences ,

est vicieuse , le régime *impertinence* devant  
être au singulier. De plus , *fond* s'écrit sans  
s. On dit bien , l'Orateur des Foyers ,

(a) Acte II. Scène 7.

(b) *Ibid.*

(c) Acte III. Scène 6.

(d) Acte III. Scène 9.

(e) Acte III. Scène 10.

## 20 MERCURE DE FRANCE.

mais on n'a jamais écrit , (a) *l'Orateur des mauvais propos*. Le mot *Parodie* n'est pas le terme propre en cet endroit-ci , qui d'ailleurs est fort beau.

(b) Quels titres sont les siens ? L'insolence & des mots ;

Les applaudissemens , le respect idolâtre  
D'un essain d'étourdis , chenilles du Théâtre ,  
Et qui venant toujours grossir le Tribunal  
Du Bavard imposant qui dit le plus de mal ,  
Vont semer d'après lui l'ignoble *Parodie*  
Sur les fruits des talens & les dons du génie.

Même, avec un peu de mauvaise humeur, on pourroit critiquer l'expression , *grossir le Tribunal*. Il y a de l'obscurité dans cette autre phrase ,

(c) Stérilité de l'ame , & de ce naturel

Agréable , amusant , sans bassesse & sans fiel

On peut faire le même reproche à celle-ci ,

(d) *où vous êtes vous-même , sans lendemain*. Celle , *ils ont d'avance* (e) *un air que je trouve à ton Maître* , ne signifie pas la même chose que , *je trouve d'avance leur air à ton Maître*. Sans courir risque de passer pour

(a) Acte IV. Scène 4. (d) *Ibid.*

(b) *Ibid.*

(e) Acte V. Scène 1.

(c) Acte IV. Scène 4.

trop sévère, je condamne aussi ce vers,

(a) A moi, dont vous sçavez l'estime & la tendresse.

On connoît l'estime & la tendresse d'un amant, & l'on ne les sçait point.

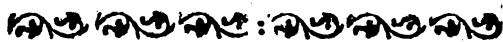
Sans doute, les amis de M. Gresset souhaiteroient que ces taches ne se trouvassent point dans son ouvrage, mais elles ne doivent rien diminuer de notre estime pour les beautés de détail dont ce Poëme est rempli. J'apprens qu'on destine à cet Auteur la premiere place, qui vaquera (b) dans l'Académie Française. Cette Compagnie ne peut assurément faire un meilleur choix, & ses suffrages sont prévenus par ceux du Public.

Dans le moment, Madame, que je finis ma Lettre, je reçois la critique, que vous me marquez avoir suivi de près l'impression de la Comédie du Méchant. Vous trouverez mes observations fort différentes de celles du Censeur anonyme. Peut-être n'approuverez-vous ni les unes ni les autres, mais vous devez du moins approuver mon exactitude à vous obéir..

Je suis avec respect, &c.

(a) Acte V. Scène 7.

(b) M. Gresset n'a été nommé Académicien qu'à quelque temps après la publication de cette Lettre.



# PHEBUS ET L'AMOUR.

## ODE ANACREONTIQUE.

*Par M. Sénant du Chastelier.*

**C'**est de toi , Dieu de la lumière ,  
C'est de tes fecondes chaleurs ,  
Que la nature toute entiere  
Reçoit la vie & les couleurs.



Nos prés , nos bois en ton absence  
Languissent privés d'ornement ,  
Les oiseaux gardent le silence ,  
Et les eaux sont sans mouvement.



Mais lorsque la saison de Flore  
Vient nous annoncer ton retour ,  
Et que les Zéphirs font éclore  
Les fleurs , doux fruits de leur amour ;



Les ruisseaux libres de leurs chaînes ,  
Les bêtes ailées de nos bois ,



Célébrent la fin de leurs peines ,  
Par leurs murmures & leurs voix.



Phébus , les gazons & l'ombrage ;  
Nous les devons à tes chaleurs ,  
Mais qui nous en apprend l'usage ?  
C'est l'Amour , le soleil des cœurs.



Par un arrêt des destinées  
Tu partages avec la nuit  
L'empire éternel des années ,  
Nuit & jour son flambeau nous luit.



Pendant l'hiver , tes feux stériles  
Eclairent à peine nos champs ;  
Dans nos cœurs les flammes fertiles  
Font toujours regner le printems.



Plus doux que celui du Zéphire ,  
Son souffle échauffant les desirs ,  
Anime tout ce qui respire ;  
On ne vit que par ses plaisirs.



Si l'aveugle enfant ne seconde  
Tes traits sur la terre semés ,

## 24 MERCURE DE FRANCE.

Tu n'éclaires, flambeau du monde ,  
Que des êtres inanimés.



Sur son front les destins injustes .  
Ont mis un voile injurieux ,  
Mais ses coups n'en sont pas moins justes ,  
Ma Cloris lui prête ses yeux.



Pour elle en ce brillant parterre  
Phébus fait éclore les fleurs ;  
Sur son teint le Dieu de Cythère  
Les fait naître par ses ardeurs.

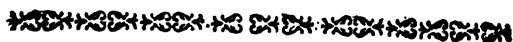


Tant que tu voudras par ta flamme  
Animer mes tendres chansons ,  
Son ardeur échauffant mon ame  
Produira d'agréables sons.



Allez mes vers , osez paroître  
Avec les fleurs en ce printems ;  
L'aimable Dieu , qui vous fit naître ;  
Vous fera durer plus long-tems.

A U T R È



## A U T R E.

## L'ABEILLE, EMBLESME DE L'AMOUR.

**T**out en l'univers sommeille ;  
 Moi seul , de si grand matin ,  
 Et la diligente abeille ,  
 Nous parcourons ce jardin.  
 De l'amour elle est l'emblème ;  
 Avant la pointe du jour  
 Elle se leve : l'Amour  
 S'éveille toujours de même.



Ils sont tous les deux petits :  
 Si de la moindre fleurette ,  
 Et si des moindres réduits  
 L'abeille fait sa retraite ;  
 Dans l'œil d'un objet charmant ;  
 Dans le coin de la paupière ,  
 Le petit Dieu de Cythère  
 Se loge facilement.



Si l'abeille chérit Flore ,  
 L'Amour aime les zéphirs ;  
 Le doux Printems fait éclore

B

## 26. MERCURE DE FRANCE.

Et les fleurs & les désirs.

Ils sont tous deux munis d'aîles ;

Et d'aiguillons assassins.

Tous les deux font des larcins ,

L'une aux fleurs , & l'autre aux belles.



Mais leurs vols sont innocens ;

C'est en sèmant qu'ils moissonnent.

Leurs larcins sont des présens ,

Puisqu'en dérochant ils donnent.

De ce butin précieux ,

Pris sur le lys & la rose ,

Leur adresse nous compose

Un nectar délicieux.



Leurs blessures sont cruelles ;

Si leurs dons ont des attrairs !

Mais combien sont plus mortelles ;

Amour , celles de tes traits ?

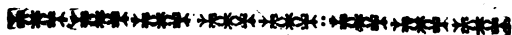
L'on doit craindre ta vengeance ,

Nul ne le sçait mieux que moi.

Mais pourquoi , cruel , pourquoi ,

Punis-tu , sans qu'on t'offense ?

*Par le même.*



A U T R E.

# LA GENTILLESSE ET LA BEAUTE' RÉUNIES.

*A Mademoiselle Gauffin.*

Cupidon , cet enfant gâté ,  
Eut ces jours passés à Cythère  
Une dispute avec sa mere :  
Venus disoit que la beauté ,  
Pour faire naître la tendresse ;  
Avoit les plus puissans attraits ,  
Et l'amour , que la gentillesse  
Lui fournissoit bien plus de traits ,



Elle est femme , son fils rébelle ;  
Aucun d'eux ne voulant céder ,  
Un combat devoit décider  
Pour terminer cette quérelle :  
De la plus belle de sa Cour ,  
La Souveraine d'Idalie  
Devoit faire choix , & l'Amour ;  
En élire la plus jolie.



Ce mortel , qui par ses écrits ;

B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

Dit Venus, nous prouve son zèle,  
De nos sujets le plus fidèle  
Sera ton Juge, & mon Paris.  
Elle crut par ce stratagème  
Corrompre mon intégrité,  
Mais je suis plus que d'elle-même  
Partisan de la vérité.



Le petit Dieu, par qui tout aime,  
Nomma la charmante *Gaußin*.  
Ah ! dit Cypris, j'avois dessein,  
Pour moi de l'élire elle-même.  
Rassemblez donc tous vos appas,  
Et disputez-lui la victoire,  
Dit l'Amour : Venus n'osa pas  
Risquer le combat & la gloire.



*Gaußin*, cet aimable souris,  
Ces yeux à qui tout rend les armes,  
Auroient rendu vains tous les charmes  
De la ceinture de Cypris.  
Vous auriez remporté la pomme ;  
J'étois votre Juge en ce jour,  
Et je vous voyois. . . . Mais quel homme  
Ne vous voit des yeux de l'amour ?

*Par le même.*



## L E T T R E

*De M. D. D. à M. Rémond  
de Sainte Albine.*

**J**E considère , Monsieur , le Mercure , comme des archives où chacun a la liberté de déposer ses sentimens , sur ce qui a rapport aux Sciences & aux Beaux Arts , pour y être jugé par le Public.

Voici deux observations , auxquelles je-vous supplie de vouloir bien donner place.

Je voudrois 1°. qu'on pût obtenir de nos Physiciens , qu'ils ne regardassent jamais leurs découvertes , comme une nouveauté que leur génie a créée ; & qu'ils se persuadassent , qu'il n'y a rien qui n'ait été connu des anciens sous d'autres dénominations , que celle que les modernes leur donnent : l'électricité , l'attraction , par exemple , sont de ce nombre : cela n'empêche pas que retrouvant des choses perdues , ils ne puissent se faire honneur de les reveler , d'y ajouter leurs remarques , & d'en augmenter l'utilité & le prix.

2°. Qu'ils ne s'en tinssent pas à l'apparence trompeuse des nouveaux systèmes,

B iiij

qu'un autre qui succède immédiatement détruit ; & qu'ils méditassent & analysassent profondément, avant d'exposer leurs idées, afin de mériter à bon titre l'immortalité à laquelle ils aspirent.

J'ai vû dans le second volume du Mercure de ce mois ( Juin 1749 ) deux erreurs de fait , que je ne puis m'empêcher de relever : l'une , page 8 , ligne 18 ; l'autre , page 128 , ligne 15.

Par la première , l'Auteur dit , *qu'il ne connoît point de procédé chymique , par lequel on puisse tirer du sel de l'eau.*

S'il eût mis de l'eau en putréfaction , ou s'il avoit fait de longues distillations , & digestions *au bain marie* ; que ce bain fût d'eau de pluye , ou de riviero , ou de puits , n'importe ; qu'il n'eût point changé cette eau , mais qu'il l'eût seulement remplacée par de nouvelle , à mesure de l'évaporation , il auroit trouvé beaucoup de sel ; & de ce sel , il en auroit tiré du soufre ou de l'huile. Il auroit encore pû , en calcinant ce sel plusieurs fois , trouver un attrament qui lui auroit procuré des principes homogènes aëriens. C'est par de semblables procédés que les Philosophes , élaborant le sel de nature *innominé* , & non déterminé , obtiennent le dissolvant universel , l'unique clef de la sagesse.



L'autre erreur (page 128) est renfermée dans cet exposé. *La prétendue invention de transmuier les métaux, n'a point fait fortune dans les esprits : la destruction de la matiere, est au même point : les élémens sont toujours indestructibles, ou immuables ; ce n'est pas cependant faute d'efforts de la part des Chymistes, pour faire croire la possibilité de ces changemens & anéantissemens.*

De quoi s'est avisé l'Auteur de ces propos, d'attaquer, pour faire valoir la mécanique du Bureau Typographique, la Chymie qui n'étoit point de sa sphère ? Qui lui a dit que les métaux ne peuvent être transmués ? L'a-t'il lû dans Lemery ? A-t'il été la dupe de quelques soufleurs escrocs, ignorans, illitterés, & qui ne sçavent que tromper par leurs sophistications ?

Tout le monde sçait à présent, que l'on peut désoufrer de l'or, & remétaliser son soufre, en y joignant du mercure commun. Cette opération, qui n'est pas philosophique, & qui ne rend qu'à peine poids pour poids, sert néanmoins de preuve à la vérité de la transmutation : on doit conclure, qu'il est ridicule de nier qu'il ne s'en puisse faire de plus considérables.

Que veut dire le Typographe ? *Les élémens sont indestructibles & invariables, &c.*

De qui a-t'il appris que les Chymistes aient tenté de détruire les élémens ? Ils ne connoissent qu'un seul principe , & deux matieres élémentées (la terre & l'eau). Ces matieres procèdent de ce premier principe : elles se convertissent & se changent perpétuellement l'une en l'autre : car , l'eau devient chair , os , terre , bois , pierre , marbre , diamant , métal , &c. & toutes ces choses redeviennent eau.

Le principe seul est invariable : son unité sous la forme de sel , contient le feu & l'esprit ; voilà la source féconde de tous les êtres , & de toutes les formes déterminées au premier jour.

Ceci n'est pas un système imaginé , mais une vérité tirée de la nature même par ceux qui se donnent la peine de la consulter , aidés de la doctrine des anciens Philosophes & de plusieurs modernes , qui s'occupent dans leur solitude sans distraction , à faire des décompositions & des analyses ; qui suivent pas à pas , avec une extrême attention , le développement des différens mixtes , sortis de la même & unique source. Que les Antichymistes jettent les yeux sur tout ce qu'a produit cette Science pour la nécessité , la commodité , la santé , la sûreté , la perfection des Arts , en un mot le bien être en général ; ils se

persuaderont bientôt, que ce n'est point une science vaine & systématique, qui ne met en avant que des pures idées, des mots & des disputes d'école; & que la saine Chymie est une Anatomie universelle, une Physique démontrée, qui ne présente que des vérités cachées au vulgaire, mais essentielles à la société en général.

J'ai l'honneur d'être, &c.



## R E F L E X I O N S

*Sur la transfusion du sang, à l'occasion de laquelle M. Cantwell, Docteur en Médecine, a écrit une Lettre inserée dans le Mercure de Juin 1749, page 161.*

**M** On sieur Cantwell a dit tout ce qu'un Médecin peut dire de plus probable, pour prouver que la transfusion ne peut être pratiquée avec succès. Il se fonde avec raison, sur la différente structure des corps, la nature du sang, & la constitution des tempéramens de chaque individu: Il observe judicieusement, que le sang n'est pas un simple produit, ou l'élixir des alimens, & qu'il y entre une grande quantité de recremens depuis la mastication, jusqu'à son entrée dans la sous-clavière.

Bv

Mais pour prouver encore avec plus de force , que la transfusion n'est pas propo-  
 sable , il faut entrer dans un examen pro-  
 fond de la nature par l'analyse , & dé-  
 montrer que quoique tous les êtres for-  
 tent de la même source, le principe qui  
 en découle est différemment déterminé , &  
 qu'il ne peut ensuite de cette détermina-  
 tion se rétablir dans son état primitif ,  
 qu'après de longues élaborations , qui di-  
 visent & séparent les matieres passives ,  
 jointes postérieurement à la détermina-  
 tion spécifique ; en premier lieu , au genre  
 animal , végétal & minéral ; en second  
 lieu , au caractère particulier de chaque  
 individu , tous différens , quoique de la  
 même espèce.

Pour établir évidemment cette vérité ,  
 je commencerai par expliquer ce qu'on  
 doit entendre par la détermination de ce  
 principe dans le genre végétal , & j'en  
 prouverai ensuite l'analogie avec l'ani-  
 mal.

Dans un jardin d'un arpent , plus ou  
 moins , n'importe , je peux semer un très-  
 grand nombre de végétaux ; ils y croîtront  
 & produiront chacun selon son espèce ,  
 par le secours de la chaleur humide du  
 globe terrestre , de l'air , des pluies , de la  
*rosée* , & des rayons vivifiants du Soleil.

Cette chaleur humide de la terre opère le développement du fœtus renfermé dans chaque semence , comme l'animal l'est dans l'œuf ; elle putréfie la matiere passive élémentée : voilà le premier degré de la régénération de tous les êtres.

La putréfaction , divisant cette matiere, met en liberté le principe générateur : ce principe contient dans son unité une portion de soufre , qui est le feu ; une portion de mercure , qui est l'air ou esprit ; & une portion de sel , qui est le corps , particulièrement configuré & déterminé à l'espèce dont la semence procède \*.

Le premier rudiment de la tige commence à s'élever, à mesure que du côté opposé les racines s'étendent & attirent la matiere élémentée, que la putréfaction a liquéfiée ; cette matiere, comme le sang de la mere de l'animal , est la premiere nourriture de l'embrion. Ces racines naissantes, qui ne sont encore que de petits filamens , presque imperceptibles, néan-

\* Ce soufre, ce mercure & ce sel , ne sont pas les communs.

Les Physiciens n'ignorent pas que le sel de chaque genre a sa configuration particuliere : le sel philosophique renferme dans sa siccité l'esprit & l'humide radical , inséparablement unis , & c'est cette unité , qui est le principe universel.

B vj

### 36 MERCURE DE FRANCE

moins caractérisés dans leur texture , selon l'espèce , attirent ( car chaque espèce a son attrament propre ) attirent , dis-je , & n'admettent , en s'étendant ensuite dans la terre , que la matière élémentée de son genre ; de même que les filets de coton , dont on se sert pour séparer de l'huile mêlée d'eau , n'admettent que l'une des deux liqueurs dont on les a d'abord imprégnés \*. C'est ainsi que la sève , qui de la terre pénètre par les racines fortifiées par le tems , est portée jusqu'au sommet du végétal qu'elle édifie ; mais si par cas fortuit , il se mêle à cette sève des hétérogénités qui dérangent la circulation , l'espèce languit & meurt.

Ce n'est pas tout ce qui est à considérer dans la régénération des végétaux ; il faut remarquer la configuration spécifique des couloirs , & les métamorphoses surprenantes qui en résultent , puisqu'il se produit d'un végétal sauvage un autre végétal

\* Quoique le chylé soit un composé de diverses parties dissemblables , les filtres par où il passe , & lorsqu'il est converti en sang , n'admettent que les particules d'un fluide , dont ils ont été primitivement abreuvés ; & encore que ces filtres soient presque confondus les uns avec les autres , ils ne permettent pas sans violence l'entrée de ce qui leur est hétérogène ; tel est l'admirable mécanisme des divisions & des sécrétions dans tous les genres.

parfait. Le fruit du premier est désagréable au goût, celui du second le flatte & excite nos desirs.

La greffe des arbres se fait avec aussi peu de réflexion de la part du Jardinier qui l'opère, que du Physicien scholastique qui en voit le progrès.

Elle ne consiste, 1°. qu'à appliquer sur un sauvageon, dont on veut perfectionner la production, ou la changer entièrement de forme, un œil, ou bouton à fruit, enlevé d'un arbre de la plus belle & de la plus excellente espèce. 2°. De retrancher du sauvageon toutes les branches qui ne sont point greffées, en sorte que la sève abondante soit forcée de ne pénétrer que par les couloirs, ou les pores de la greffe. Certe sève qui étoit propre à ne produire, par exemple, que de mauvaises prunes âcres, ne trouvant plus les passages libres pour ses particules passives, trop chargées de sel & de soufre grossiers, hétérogènes aux nouveaux filtres, ne passe pas outre dans sa totalité, parce que la greffe que je suppose avoir été tirée d'un pêcher, est configurée différemment, & ne peut admettre qu'une sève homogène à son espèce. Après que la tige a acquis la consistance ligneuse, que les filtres & les nœuds, qui comme les glandes des animaux, sont

## 38 MERCURE DE FRANCE

les instrumens séparateurs & excrétoires , ont été perfectionnés , le mouvement de circulation & de cohobation de la sève , digérée , vivifiée par les rayons pénétrants du Soleil qui dissipent le phlegme , rend cette même sève balsamique : elle se manifeste , en premier lieu , en fleurs , ensuite en fruits , au centre desquels se réunit la plus pure substance élémentée , qui sous la forme d'amande , renferme le principe générateur.

Cette amande , comme celle dont elle procède originairement , contient donc l'intégrité des principes générateurs , déterminés à produire par l'addition des matières passives ( la terre & l'eau ) , une longue suite de postérité toujours essentiellement de même nature : ce principe ainsi déterminé , est un aimant , qui comme le ferrugineux que le vulgaire connoît , n'attire que les particules élémentées qui lui sont homogènes. C'est par cette vertu , dont la parfaite connoissance est réservée à la majesté du Créateur , que les races des différens êtres se perpétuent : le filtre , ou moule , fixe la mesure ; l'attraction en détermine la qualité ; c'est l'un & l'autre qui dispensent à l'embrion les premières notions des formes solides , molles , fluides & spiritueuses ; les couleurs , la saveur ,



l'odeur , &c. dans une juste proportion symétrique & caractéristique de chaque espèce.

Que l'on suppose un vieux chêne , dont le sommet soit couronné , ou dont le tronc & les branches soient languissantes : qu'on recueille de la sève d'un autre chêne jeune & vigoureux , ou par incision , ou en coupant l'extrémité d'une de ses grosses racines ; enfin qu'on en arrose tant qu'on voudra le vieux chêne : on ne pourra ni le rajeunir , ni le sauver , si cette sève n'a été élaborée par un sçavant Artiste , qui sçache en tirer la quintessence salutaire aux animaux , comme aux végétaux , parce qu'il n'y a que les principes actifs , purgés de phlegmes & de matieres impures , qui puissent ranimer la vie de l'animal & du végétal ; mais cette revivification a nécessairement son terme , selon la constitution du sujet , & l'attention qu'on a eue pour le conserver par un régime réglé , à l'égard des hommes , & une culture soignée , à l'égard des végétaux.

Il faut à présent appliquer ce que je viens d'établir , au genre animal ; rechercher quelles sont l'origine & la qualité du sang , qui comme la sève constitue les solides , les fluides & les esprits. Et d'autant que la génération de toutes les espèces est

## 40 MERCURE DE FRANCE.

uniforme , je ferai le parallele du développement d'un poulet , avec celui de l'homme.

Que la poule couve extérieurement l'œuf qui contient l'embrion , dans un nid qu'elle arrange elle même , ou qu'on lui a préparé , & que la femme couve dans l'utérus celui qui a été déposé en elle ; cela revient au même. Lorsque le coq introduit l'embrion dans la poule , elle lui fournit aussi-tôt de sa propre substance , ce qui est nécessaire à sa nourriture & à son accroissement , jusqu'à ce qu'il sorte de la coquille : & la femme nourrit intérieurement , pendant les neuf mois de sa grossesse , le fœtus dont l'homme lui a fait le dépôt : c'est en cela seul que la transmission de la subsistance , & la couvaïson du poulet , différent des autres animaux développés dans le sein de leur mere ; & quoiqu'en disent quelques Anatomistes , la femme n'a pas plus de part que la poule à la formation de son fruit ; & le concours des trompes de falope , leur mécanisme forcé , l'ovaire , les œufs , & les vermicifères , *hommes* imaginés par les Harvey & les Dodart , sont de pures idées démenties par la nature , que le préjugé & la réputation de ces Sytématiques ont perpétuées par la négligence des gens de l'art à dé-

velopper la vérité. J'ai plus amplement traité ceci dans une Dissertation particulière, sur la cause physique des signes & des configurations monstrueuses, que les enfans reçoivent dans le sein de leur mere; j'en ai prouvé l'origine; j'ai fait connoître le filtre, ou le moule qui détermine la matiere séminale, & de quelle maniere l'embryon se développe dans *l'uterus*.

Il faut maintenant examiner la composition du sang, & si sa substance, passant immédiatement d'un corps sain dans un cacochime, ou décrépité, soit qu'il procède d'un animal de même espèce que celui auquel on le substitue, soit qu'on introduise dans les veines d'un homme celui d'une bête; si, dis-je, ce sang étranger peut procurer la guérison d'un malade, ou la réparation de la décrépitude.

*Le sang, suivant M. Cantuvel, est la quintessence des alimens, dont l'animal se nourrit.* Je dis de plus que ce sang, de même que la sève, contient les principes actifs & la matiere élémentée, & que dans la plus grande partie des hommes & des femmes, ce sang est mêlé de beaucoup d'hétérogénéités, qui procèdent de la diversité des viandes dont ils usent sans modération. Violentant ainsi la nature, ils n'attendent pas que leur estomach les avertisse de ses be-

## 42 MERCURE DE FRANCE

soins , ils l'excitent & l'emplissent avec excès ; & quoiqu'il soit déjà chargé de mauvais levains , ils le comblent encore par differens mets éguisés d'essences & d'épiceries qui forment un agréable poison , auquel ils joignent beaucoup de vin , de liqueurs , & des actions violentes de toutes espèces de voluptés : en sorte que le chyle , qui résulte de ce mélange , est une eau forte , laquelle au lieu de conserver & augmenter les globules balsamiques du sang, les divise & les détruit ; elle corrode les filtres , change la nature des parties solides , molles & fluides ; enfin les esprits ne sont que des particules de feu violent , qui portant l'incendie dans le genre nerveux , dérangent ou détruisent les molécules du cerveau , & troublent la raison ; voilà la source féconde de toutes les maladies graves & aiguës , qu'on reproche aux suppôts d'Esculape de ne pouvoir guérir , malgré la phlébotomie excessivement réitérée , & les rafraîchissans sans vertu : voilà d'où procèdent les régénérations cacochimes de ces hommes de faible complexion , très-communs aujourd'hui , sujets à toutes les infirmités de tempérament , débiles , & sans vigueur : voilà ce qui fait dire aux sots , aux imbéciles , que la nature dépérit , que les hommes ne sont

plus ce qu'ils étoient autrefois ; que les alimens n'ont plus la faveur qu'ils avoient du tems de nos peres , & même lors de leur adolescence.

Quoique le sang soit la quintessence des alimens des animaux en général , il faut distinguer celui des bêtes , de celui des hommes.

Le premier doit se subdiviser en deux classes. Celui des bêtes qui ne vivent que de foin , de grain & d'herbes qu'elles broutent , est simple , & la chair qui en provient , est sans contredit , pour l'homme , la nourriture la plus homogène , après le lait & le fruit.

Mais le sang des bêtes voraces , qui ne se repaissent que d'autres animaux , ou de la corruption des immondices , est trop chargé de soufre & de sel impurs ; la chair qui en procède ne peut être pour l'homme qu'un mauvais aliment.

Les bêtes de la première classe transforment en leur propre substance le grain , le foin & l'herbe , par la trituration & la digestion , & l'homme qui se nourrit de cette substance homogène déjà bien préparée , qui la triture & la digere une seconde fois dans son estomach , gouverné par la sobriété & la continence , se procure un chyle très-parfait.

#### 44 MERCURE DE FRANCE

La forme du sang , proprement dit , est globuleuse ; il circule dans les veines avec une sérosité qu'on appelle lymphé : lorsque la proportion de nature est bien compassée entr'eux , que la transpiration est en équilibre avec la nutrition , & que cette nutrition ne fait que remplacer le volume & le poids des sécrétions , si la volupté effrenée ne la corrompoit pas , l'homme jouiroit d'une bonne & constante santé , qui le conduiroit paisiblement à cette vénérable décrépitude des anciens , exempt des horreurs de sa destruction au milieu de sa carrière : son ame , après un siècle , s'en-voleroit sans qu'il s'en apperçût.

J'ai divisé le sang des bêtes en deux classes seulement , mais celui de l'homme est susceptible d'une bien plus nombreuse distinction , non relativement aux principes , qui sont semblables & inaltérables , mais à cause des matieres élémentées qui les enveloppent , les divisent & circulent dans toutes les parties de l'individu. Ces matieres sont plus ou moins hétérogènes , à raison des soutes , des sels impurs & des terrestréités qui tirent leur origine des différens alimens & boissons dont les hommes usent , ou sobrement , ou avec excès ; à quoi il faut ajouter la variété de leurs mœurs , de leur conduite régulière ou dé-

réglée ; de leur état tranquille , ou tumultueux ; de leurs exercices violens ou modérés , soit du corps , soit sans actions corporelles ; car toutes ces choses qui influent sur la composition des liqueurs , conservent , ou altèrent la constitution primitive du sang.

Si l'on met du sang en putréfaction , il s'ensuit une puanteur insupportable , mais si par des distillations & cohobations répétées on dégage la vraie substance de toutes impuretés , il s'en exhale une odeur plus suave & plus parfaite , que celle des plus précieux parfums de l'Orient.

Enfin si l'on en tire le sel par des calcinations , & qu'on réduise ce sel en huile philosophique , il produit un remède si souverain , que deux grains pris dans un véhicule convenable rétablissent la masse sanguine la plus appauvrie ; son feu homogénéranime & dégage celui que l'impureté a atténué ; il absorbe à son tour cette impureté.

Ce spécifique est plus sûr que la transfusion , d'autant que le sang de l'animal le plus sain , le plus vigoureux , est très-abondant en sérosité & en terrestrité , & qu'il ne contient qu'une très-petite portion de ce feu de nature où réside la vie. Que si les alimens les plus simples après

## 46 MERCURE DE FRANCE.

avoir été broyés dans la bouche , digérés dans l'estomach , mêlés dans le *duodenum* avec la bile & le suc pancréatique , réduits en chyle dans le mésentère ; que dans tous ces différens passages , ce composé ait reçu des dissolvans qui coopèrent à sa division parfaite , & qu'à l'entrée du mésentère , la séparation des impuretés les plus grossières se soit faite , en sorte que le résidu arrivant au réservoir de Pecquet , soit un fluide ressemblant à du lait , que ce fluide pénétrant par la veine sous-clavière pour de-là passer dans le cœur & circuler ensuite dans toutes les parties du corps , traversant une grande quantité de filtres séparateurs ; enfin si ce n'est qu'après tout l'appareil que je viens d'expliquer très-superficiellement , que les alimens peuvent être convertis en notre propre substance , comment pouvoir raisonnablement s'imaginer qu'un sang étranger , transmis d'un côté à mesure qu'on retire de l'autre celui auquel on le substitue , puisse opérer le succès qu'on se propose de la transfusion ? Quel rapport , quelle homogénéité y a-t'il entre ce nouveau sang & les filtres & les couloirs où on le fait entrer ? Quelle vertu médicinale contient-il pour anéantir les levains dont celui qu'il remplace a imbibé les instrumens séparateurs , les artères , les



veines, le genre nerveux & les parties solides? De quelle manière peut-il absorber les dépôts & les empêchemens dans les viscères, rendre le ressort aux fibres obstrués d'un paralytique, ramollir les cartilages ossifiés des vieillards? Comment peut-il réparer les ravages que les esprits ardens d'un furieux ont faits dans la substance molle & délicate du siège de l'ame? Loin de pouvoir produire la réparation de la décrépitude, le rétablissement de la cacochimie, il est démontré que le sang étranger ne pourroit qu'occasionner la corruption de l'individu où on le transferreroit, & bien-tôt la mort.

Mais quand l'usage de la transfusion seroit autant avantageux qu'il est mal imaginé & pervers, il seroit imprudent de l'autoriser, parce que les personnes opulentes qui pourroient en hasarder l'essai, ne se feroient pas scrupule de sacrifier la vie de jeunes gens les plus sains & les plus vigoureux; considération qui exige l'attention des Magistrats, pour s'opposer à ce cruel, inutile & extravagant remède; j'ai prouvé qu'il n'avoit pas plus d'efficacité pour les végétaux.

Que les Ministres des maladies s'appliquent à conserver le sang plutôt qu'à l'extraire & à le remplacer; qu'ils le purifient, qu'ils se procurent d'un nombre

## 48 MERCURE DE FRANCE.

d'hommes sains , forts & robustes , par des saignées qu'ils appellent *de précaution* , le sel ou la quintessence du sang humain , ou plutôt qu'ils cherchent ce sel précieux dans celui de nature , qui est si commun & si universel , ils feront des miracles ; qu'ils consultent pour cette recherche les anciens Philosophes , les Nourrissons d'Hermès , & non Gallien , ils trouveront ce divin remède. Mais aussi que les hommes concourent différemment qu'ils ne font à conserver leur santé , qu'ils soient sobres , qu'ils n'usent que d'alimens & de boissons simples , qu'ils ayent de la modération dans leurs passions & de la retenue dans la volupté.

D. D.



LE



LE RETOUR DU PRINTEMPS.  
DIVERTISSEMENT PASTORAL. \*

*Premier couplet chanté par une bergere.*

Q U'il est triste d'être sévère !  
Que l'amour a de doux momens !  
Et que cette retraite est chere  
Aux cœurs sensibles & constans !  
Chaque berger pour sa bergere  
Brûle du feu le plus sincère,  
Accourez , trop heureux amans ;  
Chantons le retour du printems.

*Un berger répond.*

Chantez , on vous doit cet hommage ;  
Chantez , vous êtes en tout tems  
Entre les belles du Village ,  
Par vos sons flatteurs & touchans ;  
Et par votre simple langage ,  
Ce que sous un épais feuillage ,  
Entre tant d'oiseaux differens ,  
Le rossignol est au printems.

\* Ce Divertissement étoit joint à une Comédie ;  
destinée pour l'amusement d'une société particulière.

C

*La bergere chante tous les couplets  
qui suivent.*

Chantons la paix , ce don suprême  
Du plus tendre des Conquerans ;  
Nous sommes , comme il dit lui-même ;  
Moins ses sujets que ses enfans.  
Chantons ce digne fils qu'il aime :  
Déjà sa valeur est extrême ;  
Qu'il fera d'exploits éclatans !  
N'en jugeons que par son printems.

Tous ceux qui sçavent se connoître  
Au front des Rois les plus clémens ,  
Nous disent qu'on y voit paroître  
Des nuages assez fréquens ;  
Celui de notre auguste Maître  
Est toujours calme, on n'y voit naître  
Aucuns jours moins beaux , moins rians ;  
On n'y trouve que le printems.

Sous ses loix l'Amour nous appelle ,  
Connoissons les soins bienfaisans ,  
Chantons sa puissance immortelle ,  
Et parons nous de ses présens \*.  
Chaque jour dans un cœur fidèle

\* A ce vers elle distribue des fleurs à tous les bergers  
& bergères.

Il prend une force nouvelle ,  
 Mais dans les cœurs indifferens  
 Il veut naître avec le printems.

*De la Louptiere.*



## E X T R A I T

*D'un discours Latin sur la paix, prononcé  
 au Collège des Jezuïtes de Caën, par le  
 Pere du Rivet, de la Compagnie de Jesus.*

**S**I la paix que Louis XV. vient de procurer à l'Europe, fait le bonheur de la France, elle ne fait pas moins celui des Nations étrangères. Aussi l'Orateur, dont nous analysons ici le Discours, se propose-t'il d'examiner quels doivent être à l'égard du Roi leurs sentimens & les nôtres. Il détermine leurs obligations à un tribut de reconnoissance, *grati animi tributum* ; & les nôtres, aux sentimens d'un amour sans bornes, *amoris summi stipendium*. Dès l'Exorde, l'Orateur présente en racourci un tableau de la dernière guerre. Il prie les Nations étrangères de ne point s'offenser des traits qui pourroient lui échapper, moins avantageux peut-être qu'il ne le souhaiteroit pour leur gloire ; mais que

C ij

L'Histoire lui fournit pour preuves. Ici ; dit l'Orateur, *l'Histoire doit me servir de guide. Si je n'avois à parler que de vous, ( Nations étrangères , ) je consulterois un oracle plus favorable ; mais je parle de Louis, & c'est dans l'Histoire seule de ce Monarque qu'il faut chercher son éloge.* Cet Exorde promet du beau & du vrai, Nous aurons lieu de faire remarquer dans toute la suite du Discours , que cette promesse est acquittée.

## PREMIERE PARTIE.

Le tribut de reconnoissance que doivent au Roi les Nations étrangères, est fondé sur deux raisons principales ; l'une , c'est que Louis leur a procuré la paix , dans un tems où elle leur étoit devenue nécessaire ; l'autre , c'est qu'il leur a librement abandonné presque tout le fruit de cette paix qui leur étoit devenue si nécessaire. C'est à ce double point de vûe que s'attache l'Orateur dans cette premiere Partie de son Discours. L'épuisement universel des Nations étrangères, au tems de la conclusion de la paix , rend tout-à-fait sensible le premier de ces deux points de vûe. En effet l'Autriche ne se soutenoit alors que par le secours de ses Alliés , & ses Alliés étoient las de la soutenir. La Reine

de Hongrie s'étoit vûe dans l'obligation de céder à la Prusse victorieuse , la Silésie ; à la Savoye , beaucoup de ses Pays héréditaires.

Il est à propos de remarquer , que quoique l'Orateur ait semblé annoncer dans son Exorde aux peuples étrangers , des traits fâcheux , ce ne sont pas ceux de la déclamation & de l'aigreur. Il rend justice à leurs vertus & à leur mérite , il respecte même jusqu'à leurs malheurs. On verra dans la suite du discours , qu'il est bien éloigné d'employer cette façon de louer révoltante , qui ne sçait élever la gloire du Vainqueur , que sur la honte personnelle des vaincus , & qui semble ne lui donner à combattre & à vaincre que des vices, non des hommes, ou des hommes déjà vaincus par leurs vices & leur foiblesse. Quels rivaux , què des ennemis de cette espèce ? Honorent-ils beaucoup un triomphe ? La route que l'Orateur suit ici , est plus sûre : la politesse y jouit de ses droits , & la vérité n'a point à réclamer les siens ; l'éloge ne risque pas d'être confondu avec l'adulation , parce qu'on ne confond pas la vérité avec l'aigreur ; la cause du Héros n'en est pas moins bonne , & la condition de l'Orateur n'en devient que meilleure. C'est d'après des vûes si sages , & qui de-

## 54 MERCURE DE FRANCE.

vroient être une règle dans l'art du Panegyrique , que le P. D. R. trace le portrait de l'Impératrice Reine.

» La France , dit-il , avoit craint long-  
» tems , & avoit pû craindre sans honte  
» une fille des Césars..... Redevable de  
» deux couronnes à sa naissance , & d'une  
» troisième à son mérite... Assez solide  
» pour écouter de sages conseils & pour  
» les suivre , assez judicieuse pour les ap-  
» précier avec intelligence , assez ferme  
» pour s'attacher invariablement à ses  
» projets , assez pénétrante pour démêler  
» les talens propres à la servir , assez fé-  
» conde en ressources , pour pouvoir être  
» quelquefois malheureuse impunément ,  
» &c. le reste du portrait est également  
heureux & fidèle. Si ce n'étoit ici un simple extrait , nous aurions à nous reprocher de priver les gens de goût de certains morceaux qu'il faudroit exposer dans leur total pour les montrer dans tout leur beau. Nous nous engageons cependant de leur en présenter assez pour les flatter. Il n'y aura que le choix de difficile. Le caractère que l'Auteur trace du Roi de Prusse , nous fournit de quoi remplir notre engagement. Voici comme il peint ce Héros.

» Rappelez vous , Messieurs , les célè-  
» bres victoires du Monarque Prussien...



» Héros , dont la vigilance égale la viva-  
 » cité , prompt à prévenir les desseins de  
 » ses ennemis , heureux à les déconcerter ,  
 » habile à cacher les siens , jusqu'à ce qu'ils  
 » puissent éclater avec avantage , remplis-  
 » sant tout à tout avec autant de valeur  
 » que d'activité tous les devoirs d'un  
 » parfait Général , imitant dans la rapidité  
 » de ses opérations celle de la foudre ,  
 » dont les coups inattendus préviennent  
 » le moment de la fuite , ou la rendent  
 » inutile ; digne par cette rapidité même  
 » d'unir ses armes à celles de Louis ; se dé-  
 » clarant pour la paix , sitôt qu'il a manqué  
 » de raisons plausibles pour nous seconder  
 » dans la guerre , c'est-à-dire , tenant en-  
 » core à Louis par la conformité des vûes ,  
 » lors même qu'il cessoit d'être joint à  
 » nous par les armes.

*Revocate in memoriam insignes illas, quibus  
 Europa personuit, Friderici Prussiorum Regis  
 victorias , cum Bohemiam , Silesiam victor  
 peragraret ; heros vigil , in prævertendis hos-  
 tium consiliis acer , in evertendis felix , in  
 suis , donec erumpere tuto possent , dissimulan-  
 dis solers , ad omnes Ducis partes strenuus &  
 impiger , hostem ferire solitus more fulminis  
 quod improvisos occupat , fugam meditantes  
 affligit , conversos in fugam assequitur ; dignus  
 vincendi ceteritate , quem belli socium Ludo-*

C iiij

*vicus haberet ; ubi studendi palam defecerunt honesta rationes , tum verò promovenda pacis cupidus , idest , cum Ludovico , si non armorum , saltem societate conjunctus animorum.*

Toujours dans son sujet , l'Orateur décrit ensuite l'épuisement où étoient l'Angleterre & la Hollande , les murmures & les clameurs dont retentissoient Londres & la Haye , au sujet des subsides & des impôts qu'il falloit payer ; il rappelle cet acte public qui parut à l'ouverture de la Campagne de 1748 , où les Provinces-Unies annonçoient leurs frayeurs à toute l'Europe. L'effroi de la Hollande à la vûe de l'abbaissement dont elle est menacée , tandis que Gènes se relève avec éclat , donne lieu à un parallele contrasté entre ces deux Républiques ; nous nous contentons de le donner en François. Ce même parallele amene naturellement l'éloge du Duc de Boufflers & du Maréchal Duc de Richelieu. Nous traduirons ce morceau aussi littéralement qu'il nous sera possible , & nous y joindrons le Latin , pour qu'on puisse juger en même tems , & du style de l'Orateur & de notre fidélité.

» Infortunée Hollande , je ne veux ni  
 » examiner de trop près , ni malignement  
 » interpréter ici le système de votre poli-  
 » tique. Je consens même qu'on vous fasse

» un mérite d'avoir fermé les yeux sur vos  
 » propres périls , pour ne penser qu'à ceux  
 » de votre auguste Alliée ; mais que la  
 » République de Gènes , en remettant en-  
 » tre les mains de Louis les intérêts de ses  
 » Citoyens & de son Sénat , a été bien plus  
 » sage que vous, & que par cette judicieuse  
 » précaution , elle a joué sur le Théâtre de  
 » l'Europe un rôle bien supérieur au vôtre !  
 » D'abord éloignée du péril , vous n'en-  
 » tendiez que de loin les foudres de la  
 » guerre : tranquille au sein de vos marais,  
 » vous contempriez dans un calme pro-  
 » fond les Villes de vos voisins fumantes  
 » & renversées. Cependant vos Ambassa-  
 » deurs parcouroient avec confiance les  
 » Cours de l'Europe , portant partout la  
 » balance de la paix : Gènes au contraire ,  
 » victime déplorable du plus affreux des-  
 » tin , malheureuse de survivre à la perte  
 » de sa liberté , expirante sous le joug  
 » d'une domination étrangère , réduite à  
 » éprouver les rigueurs d'un humiliant es-  
 » clavage , osoit à peine , du sein de l'op-  
 » pression , élever de timides regards &  
 » demander un vengeur ! Quelle étonnan-  
 » te révolution a changé tout à coup vos  
 » destinées & les siennes ; Gènes désolée ,  
 » tremblante de frayeur , abîmée dans le  
 » deuil , sort de dessous ses ruines , les lar-

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE.

» mes sont séchées , les espérances renaîs-  
 » sent , l'assurance prend sur son front la  
 » place de la crainte ; libre de ses fers , elle  
 » rend inutiles les efforts de ses ennemis ;  
 » elle écarte les dangers loin de ses murail-  
 » les , elle brave les menaces de l'Autri-  
 » che , elle échappe aux entreprises de la  
 » Savoye , elle regarde sans effroi les flot-  
 » tes de l'Angleterre : & vous fiers Bata-  
 » ves , vous pâlissez à votre tour , vous  
 » déplorez vos pertes , vous vous plaignez  
 » des caprices du sort qui vous porte des  
 » coups mortels. Comment donc la ter-  
 » reur a-t-elle passé des murs de Gènes  
 » dans vos Provinces ? C'est que les Génois  
 » ont eû Louis pour défenseur , & que  
 » vous n'avez pas craint de l'avoir pour  
 » ennemi.

» O Boufflers , ô soutien d'une Répu-  
 » blique ébranlée , ô digne instrument des  
 » desseins de Louis ! Gènes subsiste , elle  
 » doit son repos à vos soins , son salut à  
 » votre bravoure ; pourquoi faut-il qu'un  
 » sort cruel vous frappe dans le cours des  
 » plus glorieux succès ? Le tombeau s'ou-  
 » vre pour vous recevoir , Gènes voit luire  
 » sur elle les premiers rayons de sa liberté  
 » naissante , & les horreurs du trépas vous  
 » environnent : vous êtes privé du fruit  
 » de vos travaux , comme si la mort , en vous

» prenant pour victime , avoit voulu rem-  
 » placer celles que vous aviez défendues  
 » contre ses coups. Cependant , ô Héros  
 » infortuné , cher & tendre objet de nos  
 » regrets , consolez-vous ; Richelieu sou-  
 » tiendra la gloire de vos nobles travaux ;  
 » il achevera votre ouvrage : Guerrier &  
 » Courtisan , tout ensemble ; sçavant dans  
 » l'art de la paix , habile dans celui des  
 » combats , unissant aux dons du genie ,  
 » aux charmes de la politesse , au brillant  
 » des graces , le feu de la valeur & le  
 » phlegme de la prudence ; c'est-à-dire ,  
 » capable tout à la fois d'embellir les plus  
 » belles Cours , & de sauver les Etats chan-  
 » celans , il fera retrouver en lui ce que  
 » Gènes vient de perdre en vous. On ad-  
 » mirera notre bonheur d'avoir dans  
 » sa personne un Héros qui vous res-  
 » semble : la présence de ce Guerrier ban-  
 » nira la terreur , & écartera les ravages  
 » d'une ville qui possède vos cendres , &  
 » comme votre tombeau sera dans la suite  
 » des âges l'autel de la liberté publique ,  
 » la statue de Richelieu deviendra pour  
 » Gènes , ce qu'étoit celle de Pallas pour  
 » l'Empire Troyen , l'immortelle sauve-  
 » garde de ses autels & de ses murs.

*O Buffleri ! ô Civitatis afflicta columen ! ô  
 Ludovici consiliorum administer animose ?*

Cvj

Genua stat tuis secunda vigiliis, tuis protecta laboribus, tuis recreata periculis, & (ô vim fati durissimam) jaces, tu, immaturo casti præreptus, tumuli detrusus ad tenebras, cum illa, per te sospes, suavissimâ rediuviva libertatis aurorâ incipit serenari, nec ad te vel levissimus laborum tuorum fructus pertinuit, quasi mors defensam à tuis ictibus Genuensium salutem tuo capite ulcisci voluisset. Solare tamen sortis iniquas vires, heros desideratissime; quos enim sociis in integrum restituendis labores tam alacriter impendisti, eorum laudem tuebitur Richelius; absolvet quod inceperas, vir pacis idem & Martis artibus potens, bellator ac aulicus, sic argutias ingenii, lauitias urbanitatis, elegantia delicias, cum sedulitate, cum prudentiâ, cum fortitudine consocians, ut alteris dotibus aulam omnium splend. dissimam ornare possit, alteris verò imperium aut rempublicam turbulentissimis belli fluctibus agitatam à naufragio vindicare. Qua propter, ô Buffleri, representabit in se Richelius, & representabit quantum est quod amissum in te lugent; orbi testatum relinquet, Galliam non unum civem habere similem tui; custodem cinerum tuorum Civitatem ab hostili feritate præstabit illesam; erit tuus ille tumultus, ara quadam libertatis; erit autem Richelii in marmore simulacrum velut illa Palladis effigies Troja quondam sospitatrix, ab arâ

*violationem hosticam, à muris Genuensibus vastitatem propulsabit.*

L'Orateur avoit d'abord exposé l'épuisement des Puissances ennemies, & le besoin qu'elles avoient de la paix. Il se présentoit naturellement une objection : la France n'étoit-elle pas dans le même état d'épuisement ? Objection spécieuse ; mais dont il montre le frivole, en appréciant les pertes & les avantages, les dépenses & les ressources des différentes Nations ; il examine, il pèse tout. Un détail brillant forme à ce sujet des preuves qui vont jusqu'à la conviction.

L'Orateur passe ensuite au désintéressement du Roi dans les conclusions de la paix, second motif de reconnaissance pour les Nations étrangères : » Ce désintéressement, dit-il, n'a pas besoin d'être prouvé, puisqu'il n'a eu que trop de censeurs. Les uns n'ont pû voir sans chagrin, qu'un Roi, digne de gouverner l'univers, refusât de s'aggrandir ; les autres, dupes aveugles des préjugés populaires, ont confondu la grandeur du Souverain avec la grandeur du Royaume ; ils ont crû que le mérite du Monarque consistoit à commander à plus de peuples : idée fautive, puisque le mérite des Princes est indépendant de l'é-

## 62 MERCURE DE FRANCE.

» tendue de leur empire , & que leurs ver-  
» tus ne doivent pas se compter par le  
» nombre de leurs Provinces.

On relève ensuite ce désintéressement si généreux , en montrant combien il a été libre & volontaire. En effet , armées nombreuses , troupes aguerries , habiles Généraux , artillerie formidable , munitions abondantes , rien ne nous manquoit , & jamais l'avenir ne nous avoit offert une perspective plus flatteuse.

» Mais Louis , dit l'Orateur , dès le  
» commencement de la guerre , avoit ré-  
» solu de vaincre pour ses Alliés , & non  
» pour lui-même ; que dis-je résolu , il s'y  
» étoit engagé , &c. Qu'on nous permette  
ici d'envier le droit de faire une Traduc-  
tion , plutôt qu'un Extrait ; il y auroit  
pour le Traducteur une gloire à laquelle  
nous ne pouvons prétendre n'ayant que le  
mérite du choix.

### SECONDE PARTIE.

L'Orateur prétend , comme on a dit plus haut , qu'en nous procurant la paix Louis a mérité de notre part des sentimens d'un amour sans bornes. Pourquoi ? Parce  
• que pour nous procurer la paix , il a fait un des plus grands sacrifices dont les Héros soient capables , *est illa pax grandi redemp-*



*ta pretio* ; premiere raison. Parce qu'en second lieu cette paix qu'il nous procure , ne peut manquer d'être durable , *est ad diuturnitatem composita*. En faveur des nations étrangères , Louis avoit refusé d'agrandir ses Etats ; en faveur de la France , il refuse de multiplier ses victoires. Maître de Bergopzoom , nous étions devant Mastricht , & Mastricht , étoit sur le point de se rendre , ainsi l'entrée de la Hollande nous étoit ouverte. Le nom de Bergopzoom rappelloit naturellement celui du Maréchal de Lowendal ; voici comment en parle l'Orateur.

» Quelle difficulté étoit capable d'arrê-  
 » ter un Héros , qui pour essayer son bras  
 » dans le métier de la guerre , avoit domp-  
 » té les Tartares ? Qui d'un théâtre moins  
 » illustre appelé sur celui de la France , y  
 » paroissoit avec tant de dignité , en aug-  
 » mentoit l'éclat par ses vertus militaires ,  
 » en égaloit la grandeur par celle de ses  
 » exploits ; guerrier , qui tantôt par sa  
 » promptitude trompe la fortune , pour  
 » ainsi dire , prévient ses caprices & ne lui  
 » donne pas le tems de balancer ; tantôt  
 » par la patience triomphe des obstacles &  
 » rachete la lenteur des opérations par le  
 » merveilleux du succès : toujours sage ,  
 » jamais heureux par hazard , lors même

» qu'il l'est le plus promptement ; aussi di-  
 » gne du suffrage de Louis , lorsqu'il em-  
 » porte Ostende en trois jours , que lorf-  
 » qu'il lutte contre les résistances de Ber-  
 » gopzoom , qu'il l'attaque par trois en-  
 » droits , & l'oblige de reconnoître pour la  
 » première fois un vainqueur.

Ce caractère est suivi d'une courte description de Mastricht ; dont le péril détermine enfin les ennemis à solliciter la paix. Que fera le Roi , demande l'Orateur ? Habile à saisir tout ce qui peut entrer en preuve de son sujet , l'Orateur tire avantage de la difficulté que les Héros ont naturellement à se vaincre sur un point aussi délicat que le sont les occasions qui s'offrent d'ajouter à leur gloire ; c'est une carrière brillante qui s'ouvre devant eux. Quelle grandeur d'ame ne faut-il pas pour sçavoir s'y arrêter , lorsqu'on peut la parcourir avec succès ? C'est cette réflexion , embellie par le brillant du style & la vivacité des images , qui termine la première preuve sur laquelle l'Orateur a fondé le tribut d'amour que nous devons au Roi.

Il tire sa seconde raison , de la conduite que le Roi a tenue dans la conclusion de la paix , & qui nous en assure la durée. Pour s'appuyer sur des titres que la malignité &

l'envie ne puissent rejeter, il remonte à la source de presque toutes les guerres qui ont agité la France depuis un siècle. Il en attribue la cause à la jalousie de l'Europe & aux vûes d'ambition qu'elle nous supposoit. Tels furent en effet les ressorts que mit en œuvre le fameux Prince d'Orange Guillaume III. Or le désintéressement du Roi dans la conclusion de la paix permet-il encore à la jalousie de s'irriter de notre grandeur, & à la malignité de nous supposer des projets d'ambition? Que nous envieront les nations étrangères, elles à qui nous cédon's tout jusqu'à nos conquêtes, sinon le pouvoir de les rendre heureuses? Quelles vûes nous prêteront-elles, sinon celles de nous les attacher par les liens du bienfait & de la confiance. C'est sur ces principes que l'Orateur appuie ses conjectures sur la durée de la paix. Cependant comme si ces raisons ne suffisoient pas, il a recours à l'expérience que nos ennemis ont faite durant le cours de la guerre, des ressources inépuisables qu'avoit la France pour se rendre le sort des armes favorable; ressources dans les vertus du Roi, ressources dans les qualités augustes de Monseigneur le Dauphin, ressources dans la présence même du Roi commandant en personne ses armées, ressources dans la va-

leur des Princes du Sang, ressources dans la capacité des Généraux, ressources dans la multitude de nos troupes, ressources dans la bravoure du soldat, enfin ressources dans le zèle de tous les Citoyens & de tous les Corps du Royaume.

Le détail de ces différentes ressources est un morceau trop étendu pour trouver place ici, on pourra juger du reste par ce que nous en allons rapporter.

» Ressources, dit l'Orateur, dans les ver-  
 » tus du Roi. En est-il dont il n'ait donné  
 » des exemples éclatans ? Exemple de pru-  
 » dence, de bravoure, de hardiesse, de conf-  
 » rance, de modestie, d'humanité, de bonté  
 » pour les soldats, de générosité à l'égard  
 » même de ses ennemis. Les champs de Fon-  
 » tenoy sont principalement le théâtre où  
 l'Orateur fait remarquer l'assemblage de  
 ces vertus héroïques. Le jour sous lequel il  
 les fait paroître, en assûrant au Roi le tri-  
 but d'amour que nous lui devons, promet  
 à l'Orateur cet hommage d'estime qu'on  
 ne peut refuser à ceux qui sçavent pein-  
 dre les Héros tels qu'ils sont, & la vertu  
 telle qu'elle doit être pour emporter tous  
 les suffrages.

» Ressources dans la capacité des Géné-  
 » néraux & des premiers Officiers. Ici,  
 » Messieurs, quelle foule de noms illustres

» se présente à moi ? Les Clermont , les  
 » Broglie , les Coigni , les Maillebois , les  
 » Biron , les Segurs , les d'Estrées , les  
 » Contades , les d'Armantieres & tant d'au-  
 » tres qu'il suffit de nommer pour avoir  
 » fait leur éloge ? Que ne puis-je du moins  
 » vous peindre en traits assez majestueux  
 » ce brave & intrépide Saxon , né pour  
 » l'avantage de cet Empire , quoiqu'il soit  
 » né hors de son sein , comme si le Ciel  
 » eût voulu que le même homme fût par sa  
 » naissance la gloire de l'Allemagne , & par  
 » ses exploits celle de la France ? Que de  
 » talens ! que de qualités s'offriroient à  
 » votre admiration ! S'il assure dans la  
 » Flandre le fruit de nos victoires contre  
 » les entreprises d'une armée formidable ,  
 » commandée par les chefs les plus habiles ;  
 » c'est Turenne , qui à la tête de quel-  
 » ques troupes , défend une seconde fois  
 » nos Provinces contre toutes les forces de  
 » l'Empire. S'il livre une bataille , s'il at-  
 » taque en personne ; c'est un Condé qui  
 » triomphe encore à Lens , à Nortelingue ,  
 » à Rocroi : s'il marche pour aller investir  
 » Mastricht , & prenant sa route au tra-  
 » vers des ennemis , il échappe à toute  
 » leur vigilance ; c'est Luxembourg qui re-  
 » nouvelle le prodige de la marche de Vi-  
 » gnamont , & qui l'efface par un prodige

» encore plus grand : s'il règle toutes les  
 » opérations d'une Campagne ; c'est Cati-  
 » nat qui joint aux grandes vûes l'esprit  
 » de détail , qui change de vertus selon les  
 » conjonctures ; dans les favorables ose  
 » tout avec hardiesse , dans les difficiles  
 » n'agit qu'avec précaution , dans la né-  
 » cessité ne ménage rien. On diroit que  
 » Maurice tient à tous les siècles ; aux pas-  
 » sés , dont il fait revivre en lui les Héros,  
 » au présent qu'il honore par ses exploits ,  
 » aux futurs dont il sera le modèle.

» Que j'aimerois encore à vous peindre  
 » cet autre Général, qui joint une noble &  
 » heureuse audace à l'activité de l'esprit , à  
 » la supériorité des lumières & de l'intel-  
 » ligence ; dont le courage a défendu Pra-  
 » gue , les soins , fortifié & embelli Metz.  
 » Négociateur profond , qui démêle avec  
 » adresse le nœud des affaires les plus dif-  
 » ficiles , & qui à la tête des armées le tran-  
 » che , s'il le faut , avec le fer ; guerrier  
 » toujours redoutable à nos ennemis , soit  
 » qu'il les attaque sur leurs terres , soit  
 » qu'il les chasse de dessus les nôtres ; aussi  
 » maître des esprits qu'il domine par l'é-  
 » tendue du sien , que de la victoire qu'il  
 » enchaîne par sa valeur ; Citoyen distin-  
 » gué par l'éclat de ses services , ne profi-

» tant de l'élevation de sa fortune que  
 » pour faire du bien. Que dirai-je de plus ?  
 » Objet de la jalousie , parce que le destin  
 » du mérite fut toujours d'avoir des ja-  
 » loux.

*Adjumenta in bellicis ducum praefectorum-  
 que virtutibus. Hic autem, auditores, quot  
 splendida occurrunt nomina, Claromontii,  
 Broglîi, Cognai, Mallebofii, Segurtii, Bi-  
 ronii, Estrai, Contadii, Armentarii, & alia  
 iam multa quae praconio non indigent, quo-  
 niam ipsum nomen instar amplissima laudis est?  
 Quin saltem licet animosum illum Saxonem  
 adumbrare vobis, ut par est; Gallia natum,  
 quamvis natus sit extra Galliam, ut idem Ger-  
 manis apud illos nascendo; idem Gallis apud  
 nos militando, claritatem afferret? Quot in  
 uno collecta dotes, congestaque decora vestrum  
 omnium animos admiratione defixos suspende-  
 rent! Ille, si cum paucissimis numero copiis vic-  
 toriarum nostrarum fructus contra celeberrimos  
 hostium duces, numerosissimumque exercitum  
 tutatur in Belgio, crederes adesse Turennum  
 nostras provincias adversus imperii vires non  
 nisi cum lectissimâ militum manu iterum de-  
 fendentem. Si confligit instructâ acie & hostes  
 impetit, consilio rem gerens ac manu, crederes  
 adesse Condaem ad rupem regiam, ad Ne-  
 rolingam, ad Lentiam, triumphantem. Si*

*Trajectum ad Mosam circumcessurus, iter instituit cum exercitu, & intento per mediam faderatorum ducum aciem itinere, experrectam illorum vigilantiam ludificatur, crederes adesse Luxemburgium Vineam-Montani itineris renovantem prodigia & majoribus superantem. Si belli rationem omnem componit tacitus, crederes adesse Catinatum pro difficultate temporis cautè, pro commoditate rerum audacter, pro necessitate fortiter, singulis rebus & universis providentem. Adeo Mauricius ad omnes etates quasi pertinet, ad prateritas quarum heroes ab inferis excitat, ad presentem quam bellicis decoribus illustrat, ad posteras quarum exemplar futurus est.*

*Quidni etiam vatat aliter quàm brevioribus lineamentis Ducem illum designare consilio non feracem minùs & promptum quàm feliciter audacem, Pragis strenuè defensis clarum, Metis ad splendorem simul & securitatem amplificatis conspicuum, non modo rebus adhibitâ ingenii dexteritate solerter expediendis, sed etiam, ubi opus est, ferro secandis habilem; qui quàm laudabiliter se gessit in hostium solo, tam efficaciter impedivit ne latrocinarentur in nostro; cujus est & mentibus & victorie dominari, quoniam alterum amplitudinem mentis, alterum animi fortitu inem postulat, & utroque simul eminet, Civis meritorum clari-*



*tate spectandus , in fortuna fastigio plures beneficium demereri cupidus , cui nec illud etiam deest quod summa virtuti nunquam defuit , habere invidos.*

On regrette d'être obligé de mettre des bornes à cet Extrait , nous y avons fait remarquer bien des beautés , mais nous ne les avons pas épuisées. L'Orateur partout semblable à lui-même s'est soutenu dans les endroits même qui paroissent les moins du ressort du génie. Son discours est terminé par une peroraison digne du reste de l'ouvrage. Il rapproche les preuves , & en forme une image , où l'on reconnoît la grandeur du Héros & les titres sur lesquels sont fondés les sentimens de reconnaissance que ne peuvent lui refuser les Nations étrangères , & le tribut d'amour que la France lui doit pour le bienfait de la paix.





## PARALLELE DE LOUIS XV.

AVEC LOUIS XIV.

**A** Te louer , grand Roi , dans l'ardeur qui  
m'engage ,

Je ne sçais qui je dois admirer davantage ,  
Ou Louis qui transmet ses vertus dans ton cœur ,  
Ou toi , dont l'héroïsme en soutient la splendeur.

Combien de fois vit-on , d'un florissant Empire  
Tout l'éclat s'éclipser , quand le Monarque expire  
Souvent le fils s'endort , & perd dans le repos  
La gloire que le pere acquit par ses travaux.  
L'infatigable Roi que le François adore ,  
Fait douter si Louis ne regne pas encore :  
Partout il suit ses pas , & la foudre à la main ,  
Comme lui de la gloire il s'ouvre le chemin ,

Mais quel astre , jaloux du bonheur de la France ,  
Fait sentir à Louis sa maligne influence ?  
La fièvre au front livide & la pâle langueur  
Dans sa course brillante arrêtent ce vainqueur.  
La gloire est consternée & la France éperdue :  
Tout n'offre que tristesse & que pleurs à ma vue.  
Tendres François , voici votre jour le plus beau ,  
Jour heureux , où Louis triomphe du tombeau.  
L'amour qu'il eut pour vous lui ravissoit la vie :  
A peine il la reprend , qu'il vous la sacrifie.

Comme

Comme Louis le Grand , se plaignant autrefois  
 Qu'un fleuve impétueux retarde ses exploits ,  
 Avec ses Légions le traverse à la nage ,  
 Et le rend malgré lui témoin de son courage ,  
 Ainsi son fils , touché qu'au jour de ses succès  
 Un accident fatal suspende ses progrès ,  
 Ranime ses esprits , combat la douleur vive ,  
 Qui retient dans son sein sa grande ame captive :  
 Il surmonte ses maux , vole au-delà du Rhin :  
 J'admire dans Fribourg le vainqueur de Menin.  
 Vous voyez ce Héros dans la plaine Belgique  
 Enchaîner d'une main la valeur Britannique ,  
 De l'autre foudroyer des remparts & des tours.  
 Torrent impétueux , rien n'arrête son cours.

Nassau que retenoit une lente prudence ,  
 De Louis devant Mons admira la vaillance.  
 Plus bouillant, plus hardi, le jeune Cumberland ,  
 Se prépare à combattre un Héros qui l'attend.  
 Allons, dit-il, marchons : qu'à travers le carnage  
 Mes bataillons serrés se fassent un passage.  
 C'est Tournai qui m'appelle , il faut le secourir ;  
 Fondre , frapper , percer , triompher ou périr.  
 Sa colonne terrible & sa voix menaçante  
 A d'autres qu'aux François eût donné l'épouvante.

Louis d'un seul regard anime ses soldats ,  
 Et force la victoire à marcher sur ses pas.  
 Va , vole , dis par tout , bruyante Renommée ,

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

Qu'à force de courage , enfonçant d'une armée  
La colonne effrayante , un intrépide Roi  
A renversé l'Anglois aux champs de Fontenoy :  
Que touché de leurs cris , il reçoit dans ses tentes ;  
Et soulage de Mars les victimes sanglantes.

Et toi , brillante gloire , élève des Autels  
Au plus vaillant des Rois , au plus doux des mortels ;  
Vous , Héros , dont le sang a cimenté le Trône ,  
Recevez les lauriers dont la main vous couronne.

Que de nouveaux exploits , quels lieux , quelle  
faison ,

Qui ne serve , Louis , à signaler ton nom !  
Dans l'horreur de l'hiver , ici Bruxelles prise

Allarme le Danube & la fiere Tamise :

Là vainement la mer s'arme , combat pour vous ,  
Ostende , & vous , Anvers , vous tombez sous nos  
coups

A peine par Conty Mons est réduit en poudre ,  
Que Namur par Clermont est frappé de la foudre !  
Ce fils du grand Condé , plein d'ardeur pour son  
Roi ,

Nous rappelle à Raucoux le beau jour de Rocroy.  
Peins , Muse , dignement le François magnanime ,  
Ne craignant que la nuit dans l'ardeur qui l'ani-  
me :

Peins-nous , comme un Turenne , au milieu des  
guerriers ,

Maurice , pour Louis moissonnant des lauriers.

Charles , de ce vainqueur redoutant la poursuite ,  
Cherche , tout grand qu'il est , son salut dans la  
fuite.

Suspens , Astre du jour , ton cours précipité :  
Quelques momens encor prête-nous ta clarté.  
Sur la France Raucoux répandra plus de gloire ,  
Que ne fit de Steinkerque autrefois la victoire.

Nous oublions ces lieux où les Héros François  
Firent de leur valeur de si nobles essais.  
Sur tes plus hautes tours Belle-Isle me transporte,  
Prague , fameuse Prague , aussi foible que forte :  
Foible , quand les François l'attaquent en Césars ;  
Forte , lorsque leurs corps lui servent de remparts.  
A ses yeux toujours grands par leur valeur extrême ,  
Ils le font encor plus par leur retraite même ;  
Ils bravent les frimats sous des cieus inconnus ,  
Et s'ouvrent un chemin à force de verrus.

Du courfier d'Apollon je vole sur les aîles ,  
Vers ces monts où des Rois s'aigrirent les quer-  
relles.

En proie aux ennemis , & déjà dans les fers ,  
Gênes , ta délivrance étonne l'Univers.  
J'apperois le poignard , je vois la main levée ,  
Intépide elle frappe , & la Ville est sauvée.  
Ah ! pour te recouvrer , aimable liberté ,  
Que n'ose point un cœur de ses fers irrité !  
Louis prête son bras , & partage la gloire

D ij

## 76 MERCURE DE FRANCE.

Du noble & nouveau trait dont brillera l'histoire  
Richelieu , dont le nom est si cher & si grand ,  
Acheve les exploits de Boufflers expirant.

Du haut des monts, enflé d'une vaine espérance ,

Browne comme un torrent inonde la Provence :

D'Amédée imitant le dangereux effort ,

Ose-t'il se flatter d'avoir un autre sort ?

Audacieux projet , entreprise inutile !

L'un fuit devant Tessé , l'autre devant Belle-Isle.

Nervinde reparoît , Lawfeld la reproduit ,

Avec non moins de sang , mais avec plus de fruit ;

Nous touchons aux marais de la riche Zélande ,

Et déjà nous semons l'effroi dans la Hollande.

Louis , sur Bergopzom ton bras s'appesantit :

Des traits de Lowendal rien ne le garantit ;

Par un heureux destin devenant notre proie ,

De la Paix désirée il prépare la voye.

Nos champs n'offrent encor que d'horribles glaçons ,

QuandMastricht de lauriers nous offre des moissons

A travers les éclairs, la foudre & le tonnerre ,

Dont Bellone en fureur épouvante la terre ,

Au milieu des soupirs, dans le centre des maux ,

Qu'enfante chaque jour le plus grand des fléaux ,

Quelle divinité , douce , tranquille , aimable ,

Jette sur les mortels un regard favorable !

D'une puissante voix, l'olivier à la main,  
 Elle impose silence à cent bouches d'airain.  
 Tel un calme profond succédant à l'orage,  
 Qui n'a produit par tout que grêle & que savage;  
 Rassûre les mortels, dissipe la terreur,  
 Dont les vents irrités avoient frappé leur cœur;  
 Telle la paix succède au monstre redoutable,  
 Qui se nourrit du sang des peuples qu'il accable;  
 Regle les intérêts qui nous désunissoient,  
 Et fait quitter aux Rois les foudres qu'ils lan-  
 çoient.

La victoire s'arrête & se tait devant elle :  
 L'heureux jour de Nimégue enfin se renouvelle :  
 Comme son Bisayeul oubliant ses exploits,  
 De ses armes Louis abandonne les droits.  
 A soulager son peuple il trouve plus de gloire ;  
 Qu'à conserver les fruits qu'il tient de la victoire.  
 Eh quoi ! pour retenir tant de pays conquis,  
 Faut-il qu'un nouveau sang en devienne le prix ?  
 Plus un Empire est grand , plus sa chute est pro-  
 chaine.

De cent Princes jaloux il foment la haine.  
 Loin d'ici le vainqueur , dont les heureux succès ,  
 Et l'ardeur d'envahir éloigneroient la paix.  
 J'adore un Conquérant que guide la justice ,  
 Et qui des dons de Mars sçait faire un sacrifice.  
 De cent Etats en feu le Pacificateur

D iij

## 78 MERCURE DE FRANCE.

Est plus grand à mes yeux, que le plus grand vain-  
queur.

Achevons des deux Rois le brillant parallele :  
Que d'amour dans leur cœur pour leur peuple  
fidèle !

L'éclat que leur Empire emprunte des Beaux Arts ,  
Le dispute à l'éclat qu'il reçoit du Dieu Mars.  
Nos Héros exercés , & la France aguerrie ,  
A l'abri des revers mettent leur Monarchie.  
Que de traits ressemblans ! L'on diroit que par tout  
Leur gloire se confond , & ne forme qu'un tout.



### R E F L E X I O N S.

*Sur la nouvelle Carte que M. de Thuri-  
vient de donner au Public.*

**D**E toutes les entreprises qui ont été  
faites en France pour la perfection de  
la Géographie & de la Navigation , il n'en  
est point qui fasse plus d'honneur à la Na-  
tion que celle qui regarde la description  
géométrique de la France. Que la Ter-  
re , selon la remarque de M. de Fontenel-  
le \* , soit un sphéroïde allongé ou applatti  
vers les poles , la difference sera toujours si  
petite , que cette question peut paroître

\* M. 1740 , page 74.



plus curieuse qu'importante; mais que l'on donne plus ou moins d'étendue aux parties qui composent l'étendue de la France, c'est une question dont l'importance est plus sensible & l'utilité plus marquée. D'ailleurs les autres Nations partagent avec la France \* la gloire d'avoir concouru à la connoissance de la grandeur des degrés terrestres, tandis qu'aucune n'avoit peut-être encore pensé à se procurer des Cartes exactes de son pays.

Il sembloit pourtant que l'intérêt du Roi & celui de ses Sujets, se trouvoient réunis dans l'exécution de cette entreprise. Que l'on propose à un Ministre de faire construire de nouveaux chemins, de régler la marche des troupes dans l'intérieur du Royaume, il faut toujours avoir recours à la Carte, pour la diriger par la voie la plus courte, ( la diligence est aussi nécessaire pour le bien du commerce que pour le succès des armes ) il n'est point de particulier qui ne sente la nécessité d'avoir un plan exact, ou le papier terrier de sa terre, & nous sentons tous combien il nous est avantageux que le Roi ait le plan exact de tout son Royaume.

Il ne faut pas croire que la précision géométrique soit absolument inutile, &

\* Grandeur & figure de la Terre, p. 17.

que la Géographie de la France , dans l'état où elle se trouvoit auparavant , fût d'une exactitude plus que suffisante : il suffit de jeter les yeux sur la Carte de M. de Thuri , pour voir combien la France a , pour ainsi dire , changé de face depuis sa nouvelle réforme ; & pour reconnoître toutes les erreurs où nos meilleurs Géographes sont tombés , on trouve des différences de 4 à 5000 toises entre la distance d'une Ville à l'autre, déterminée par les triangles, & celle que donnent les Cartes des Sieurs Delisle & Jaillot. Il seroit trop long de donner ici le détail de toutes les remarques que j'ai faites sur le rapport de ces Cartes, je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes.

Les distances suivantes sont marquées en minutes d'un grand cercle , qui répondent à 951 toises , parce que c'est une mesure commune à toutes les Cartes.

*Thuri. Delisle. Jaillot.*

|                           |                  |                  |                  |
|---------------------------|------------------|------------------|------------------|
| De Tarbe à Auch ,         | 33 $\frac{1}{2}$ | 38 $\frac{1}{2}$ | 40               |
| D'Auch à Toulouse ,       | 37               | 41 $\frac{1}{2}$ | 40 $\frac{1}{2}$ |
| De S. Bertrand à Lombés , | 30               | 35 $\frac{1}{2}$ | 33               |
| De Langres à Châlons ,    | 77               | 71 $\frac{1}{2}$ |                  |
| De Troyes à Sens ,        | 32               | 28               |                  |
| De Châlons à Rheims ,     | 21               | 25               |                  |
| De Langres à Dole ,       | 48               | 40               |                  |
| De Dole à Châlons ,       | 32               | 35               |                  |

*Thuri. Delisle. Jaillot.*

|                               |                  |                  |                  |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| D'Auxerre à Saulieu ,         | 37 $\frac{1}{2}$ | 41 $\frac{1}{2}$ |                  |
| De Philisbourg à Strasbourg , | 49               | 44 $\frac{1}{2}$ |                  |
| De Strasbourg à Neuf Brisac , | 35 $\frac{1}{2}$ | 33 $\frac{1}{2}$ |                  |
| De Colmar à Befort ,          | 33               | 29               |                  |
| De Fréjus à Nice ,            | 29               | 26               |                  |
| Du S. Esprit à Arles ,        | 35 $\frac{1}{2}$ | 39               |                  |
| Du Quesnoi à Rocroi ,         | 39               | 32 $\frac{1}{2}$ |                  |
| De Sancerre à Montargis ,     | 41               | 37               |                  |
| De Montargis à Sens ,         | 26               | 23 $\frac{1}{2}$ |                  |
| De Saintes à la Rochelle ,    | 32               | 33               | 31               |
| D'Angoulême ,                 | 33               | 34 $\frac{1}{2}$ | 30 $\frac{1}{2}$ |
| De Périgueux à Limoges ,      | 45               |                  | 53               |
| De Lion à Grenoble ,          | 51               |                  | 42 $\frac{1}{2}$ |
| De Mende à S. Flour ,         | 35 $\frac{1}{2}$ |                  | 32               |
| De Bordeaux à Agen ,          | 63               |                  | 60               |
| De Nevers à Moulins ,         | 26               |                  | 23 $\frac{1}{2}$ |
| De Moulins à Autun ,          | 47               |                  | 50 $\frac{1}{2}$ |
| De Bourges à Limoges ,        | 90               |                  | 83 $\frac{1}{2}$ |
| De Bourges à Moulins ,        | 50               |                  | 55               |
| De Nantes à Luçon ,           | 49               |                  | 44               |
| De Verdun à Longwy ,          | 28               |                  | 30               |
| De Clermont à Verdun ,        | 11 $\frac{1}{2}$ |                  | 13 $\frac{1}{2}$ |
| De Langres à Chaumont ,       | 15               |                  | 19 $\frac{1}{2}$ |
| De Mess à Thionville .        | 15               |                  | 18 $\frac{1}{2}$ |
| De Troyes à Langres ,         | 57               |                  | 53               |

Après avoir comparé les distances des principales Villes , situées dans l'intérieur & vers les confins du Royaume , j'ai examiné de la même manière toutes celles qui

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

sont placées sur les côtes de l'Océan, & aux environs : on sçait que nous n'avons rien de plus exact que les Cartes insérées dans le Neptune François, on y remarque cependant des différences de 2 à 3000 toises dans la distance d'une Ville à l'autre; il est vrai qu'il s'en trouve plusieurs absolument conformes à la Carte de M. de Thuri. Je ne rapporterai ici que celles où j'ai remarqué les différences les plus considérables.

Les distances suivantes sont marquées en toises.

|                                    | <i>Selon M. de Thuri.</i> | <i>Selon le Neptune François.</i> |
|------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| De Douvres à Calais,               | 21700                     | 22200                             |
| De S. Vallery à Dieppe,            | 26000                     | 24000                             |
| De Dieppe à Fécamp,                | 27500                     | 26000                             |
| De Gramville à S. Malo,            | 20000                     | 18500                             |
| De Frehel à S. Brieu,              | 19500                     | 14800                             |
| De S. Brieu à Treguier,            | 23500                     | 20000                             |
| De S. Pol de Leon à Goulven,       | 13000                     | 11000                             |
| De Brest à Crausen,                | 8000                      | 7000                              |
| De Pontcroix à Quimper,            | 15000                     | 13500                             |
| De Quimperlai au M de Groix,       | 14000                     | 12000                             |
| De l'Orient à Auray,               | 16000                     | 14000                             |
| D'Auray à Vannes,                  | 9000                      | 8000                              |
| De Vannes à Guerande,              | 23000                     | 21000                             |
| Des Sables d'Olonne à la Rochelle, | 32000                     | 28500                             |
| De Soulac à la Tête Dubuc,         | 50500                     | 47500                             |

Dans la Carte du Diocèse de Coutance, levée par le Sieur de la Pagerie,

& unqdes plus exactes de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent , on remarque une difference de près de 1500 toises dans la distance de l'Isle Saint Marcou à Valogne , que M. de la Pagerie établit plus grande qu'on ne la trouve dans la Carte de M. de Thuri.

Si les differences que l'on remarque entre la Carte de M. de Thuri & celles des autres Géographes , paroissent exorbitantes , eu égard à la quantité de Cartes qui ont paru successivement , & à l'habileté de ceux qui les ont mises au jour , il faut aussi convenir que les moyens , qui ont été mis en usage pour les dresser , paroissent peu propres à donner l'exaëtitude que l'on pouvoit desirer. En effet quel art ne falloit-il pas supposer dans un Géographe , pour sçavoir discerner parmi le grand nombre de Mémoires qui lui étoient communiqués , ceux qui avoient été faits par les personnes les plus intelligentes ? Quel tems immense , & quelle longue suite de combinaisons , pour débrouiller un chaos d'observations qui se contredisent les unes les autres ; & ne pourroit-t'on pas dire que nos meilleurs Géographes sont ceux qui ont sçu le mieux deviner ?

J'attends avec impatience que M. de Thuri nous donne le détail de toutes les

D. vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

opérations , pour pouvoir calculer la distance de toutes les Villes principales les unes par rapport aux autres , car l'échelle de la Carte est trop petite pour que l'on puisse estimer les distances à 2 ou 300 près.

*A Lyon , le 26 Mai.*

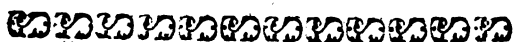


### M A D R I G A L.

**C**'Est envain que vous m'exhortez ,  
Ingénieuse Iris , à peindre vos beautés ;  
Je me garderai bien de cette audace insigne.  
Avant que de vos yeux j'eusse senti les coups ,  
Mon cœur ne trouvoit rien qui de mes vers fût  
digne ,  
Et je ne trouve pas mes vers dignes de vous.

*Par le Chevalier D... R...j*





## N A I S.

## C A N T A T I L E ,

*Mise en Musique par M. N\*\*.*

**D**epuis qu'un Etranger aimable  
Embellit ce rivage heureux ,  
Les rossignols semblent plus amoureux:  
L'Empire de Neptune est toujours favorable ,  
Et le murmure des ruisseaux  
Se mêle aux chants de mille oiseaux.

Rosignols , votre doux ramage ,  
Passe jusqu'au fond de mon cœur :  
L'amour , dont j'ignorois l'usage ,  
Est enfin mon charmant vainqueur.

Pour l'Etranger que l'on admire ,  
Je sens des transports trop connus :  
C'est pour lui seul que je soupire ,  
Ah ! que ses soins sont assidus !

Je ne l'apperçois point encore ,  
Et déjà le Soleil éclaire ce séjour !  
Il devoit devancer l'Aurore  
Pour venir me faire sa cour. . :

## 86 MERCURE DE FRANCE.

Mais , Dieux ! j'entends sa voix enchanteresse !  
Ses yeux , remplis des plus beaux feux ,  
Vont m'assurer de sa tendresse . .

Je le vois , il approche , il va combler mes vœux.

Belle Nymphé , un Dieu pour vous plaire  
S'est caché jusques à ce jour :  
Ici , vous allez voir Cythère ,  
C'est le triomphe de l'Amour.

En moi reconnoissez Neptune ,  
Enchanté de vos yeux charmans :  
Pour lui la plus belle fortune ,  
C'est d'effacer tous vos amans.

Venez , Divinité nouvelle ;  
Venez , regnez sur mes sujets :  
Mon Trône est fait pour la plus belle ,  
En vous je vois briller ses traits,

*Laffichard.*

Cette Cantatille , qui se vend seulement chez M. le Clerc , rue du Roule , à la Croix d'or , est mise en Musique par un Auteur , qui , sans copier M. Rameau , a sçu rassembler dans son ouvrage une partie des graces de ce célèbre Musicien. Prix 30 s.

*L'illustre Alliance* , Cantatille de M. Noblet , se vend 1 liv. 16 s. aux adresses



ordinaires, de même que *le retour de Philinte*, Cantatille, mise en Musique par une jeune Demoiselle, se vend 1 liv. 4 s.



## LETTRE

*Touchant le vrai nom d'un Poète François, qui a été célèbre au XIV. siècle.*

**J**E ne puis, Monsieur, m'empêcher de donner à l'Auteur de la Bibliothèque Françoisie toutes les louanges qu'il mérite, pour avoir surmonté les dégoûts qui se présentent à la lecture de nos anciens Poètes, dont il a rendu compte dans son ouvrage. Il faut pour ce travail un genre de constance, dont tous les Ecrivains ne sont pas susceptibles. M. l'Abbé Goujet a fait voir que rien ne l'avoit rebuté dans son entreprise. Comme je crois que c'est lui faire plaisir que de lui proposer les doutes qui peuvent naître dans l'esprit de ses lecteurs, je lui en propose, Monsieur, par votre canal, un qui m'est venu, en lisant son neuvième tome.

En parlant d'un Religieux de l'A'bbaye de Chaalis, proche Senlis, qui a écrit dans le quatorzième siècle, sous le regne de Philippe de Valois, differens songes

en vers François, sous le titre de *Pelérinages*, il affecte de l'appeller toujours *Guillaume de Deguilleville*. Ce ne peut pas être une faute d'impression, puisque *de Deguilleville* y est répété plus de soixante fois. C'est donc de propos délibéré que M. L. G. donne à ce Poète le nom de Deguilleville.

Cependant il semble que jusqu'à lui, on ne l'avoit point connu autrement que sous le nom de Guillaume de Guilleville, *Guillelmus de Guillevilla*. On peut voir differens catalogues de manuscrits, que je n'ai pas actuellement sous la main : M. Goujet fournit lui-même des preuves que le *de* redoublé, est une altération du nom de cet Auteur : car à la page 92 l'Abbréviateur de sa Poésie l'appelle simplement Guilleville... Il est vrai qu'à la page 75, dans les vers de Pierre Virgin, qui a retouché notre Poète après qu'il fut décedé, on lit ces vers :

- » Cy ensuit le noble Romant
- » Du Pelerin, bon & utile,
- » Composé bien élégamment
- » Par Guillaume de Deguilleville ;
- » De Chalis de Pontigny, fille,
- » Moine de l'Ordre de Cisteaux,

» Distingué par voye très-subtile

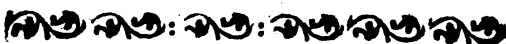
» En trois livres spéciaux.

Mais j'ai tout lieu de soupçonner qu'il y a eu de l'inattention de la part du Copiste dans le quatrième vers, parce qu'il renferme une syllabe de trop. Donnez-vous la peine de scander, & vous sentirez qu'il faut lire, *par Guillaume de Guilleville*.

Outre cela le nom de *Deguilleville* me paroît tout à-fait bizarre. Sa terminaison en *ville* marque qu'il a été formé de celui de quelque lieu ; or, je ne vois aucun exemple qui prouve que jamais aucun possesseur de terre, ou Fondateur de Village, se soit appelé *Deguille*, mais seulement *Guille*, qui étoit l'abregé de *Guillaume*. Aussi avons-nous en France une Paroisse appelé *Guilleville* : elle est située au Diocèse d'Orleans, sur la route de cette Ville à Chartres, & nous n'en avons aucune du nom de *Deguilleville*.

Je m'étends peut-être un peu trop sur cette minutie ; mais je compte que M. L. G. ne trouvera pas mauvais que je lui aye demandé la preuve qu'il peut avoir eue, pour allonger d'une syllabe le nom de notre Poète ; toujours disposé à me conformer à la maniere dont il l'écrit, s'il me

fait voir par votre Journal , ou par un autre , que l'assemblage des lettres initiales de chaque couplet , des lamentations de ce Poète dont il parle , page 82 , forme *Gaillermus de Deguillevilla*.



## A M P H I O N.

## CANTATILLE.

**A** Mour , Dieu puissant que j'implore ;  
 Viens offrir à mes yeux la beauté que j'adore.  
 Soit que le blond Phébus quitte le sein des mers ,  
 Ou qu'à l'obscur nuit il cède l'univers ,  
 Quand le Dieu du sommeil partage son empire ,  
     Et lorsque tout ce qui respire  
     Se soumet à sa douce loi :  
 L'écho répète au loin les accens de ma voix.  
 J'attire les forêts , & j'applanis les monts ,  
 J'amollis les rochers par les sons de ma lyre.  
 Cruelle , ton cœur seul me refuse un empire ,  
     Que tout cède à mes chansons.

Amphion au comble du malheur ,  
 Perdant tout espoir de plaire ,  
 Exprimoit ainsi sa douleur ,  
 Quand l'aimable Dieu de Cythéro

De Niobé toucha le cœur ,

Et vainquit sa rigueur.

Aveugle , elle suit seul le penchant qui l'entraîne ;

L'Amour en fourrant l'enchaîne ,

Et lui fait adorer les fers

Dont il accable l'univers.

De ce Dieu redoutez les armes ;

Belles , fuyez , fuyez ses charmes :

Que de larmes , que d'aigreur

Suivent un instant de douceur !

Amphion par ses chants mélodieux

Obtient le bonheur de lui plaire ,

L'Hymen & le Dieu de Cythère ,

Les joignent par les plus doux nœuds.

A l'Amour durant le bel âge

On s'engage facilement ,

On aime les chants d'un amant ,

On en écoute le langage ,

Et l'on en prend les sentimens.

De ce Dieu , &c.

**D'A.**



*CONSEILS d'un ami à une Demoiselle de  
Beauvais, par un Auteur anonyme.*

**J'**Ai des conseils à vous donner,  
Ce n'est pas le moyen de plaire,  
Iris, on ne divertit guere,  
Quand on ne fait que raisonner.

Aussi j'aurois gardé sagement le silence;  
Ou vous n'auriez de moi que de vaines chansons;  
Si je n'avois connu qu'une heureuse naissance  
Avoit dans votre cœur prévenu mes leçons.

Souffrez donc que ces vers aident à vous con-  
duire  
En cet âge charmant dont vous allez jouir;  
Assez d'autres sans moi voudront vous réjouir;  
Mais peu se chargeront du soin de vous instruire.

Commencez aujourd'hui le cours  
D'une longue suite d'années.  
Esperez, en croissant, d'heureuses destinées;  
Et qu'une belle humeur anime vos beaux jours.

Il sied mal à vingt ans d'être triste & rêveuse,  
Mais n'accordez à vos desirs,

Si vous avez dessein d'être long-tems heureuse ,  
Que ce que la nature a d'innocens plaisirs.

Vous n'avez pas besoin , Iris , que je m'arrête  
A vous montrer quelle est cette sévère loi ,  
Qui vous commande d'être honnête.  
Le sang dont vous sortez le fera mieux que moi :

Cet ordre souverain n'admet point de dispenses ;  
Et l'honneur en est si jaloux ,  
Que sur les moindres apparences  
Ce Juge rigoureux prononce contre vous.

Fuyez dans vos discours l'enflure & la bassesse ;  
Qu'ainsi qu'en vos habits rien n'y soit affecté ,  
Qu'une noble simplicité  
En fasse l'ornement , la grace & la richesse :

Celles dont la témérité  
De termes trop sçavans pare leur éloquence ,  
Au lieu de montrer leur science ,  
Ne montre que leur vanité.

Evitez la plaisanterie ,  
Dont les traits médisans percent jusques au cœur ;  
Et pour rejouer l'auditeur ,  
Ne faites point de raillerie  
Qui puisse blesser son honneur :

Si vos paroles prononcées

## 94 MERCURE DE FRANCE.

Sont l'image de vos pensées ,  
**Voici** , sans vous flater d'un traitement trop doux ,  
Ce que des têtes bien sentées  
Sur de pareils discours doivent juger de vous.

Qu'une sévère contenance  
Ne condamne jamais la modeste licence  
Des propos que vous entendrez.  
**Aux** bons mots que l'on dit , joignez plutôt les  
vôtres ,  
Mais faites , quand vous en direz ,  
Que les gens que vous raillez  
Puissent rire comme les autres.

Qui souffre l'assiduité  
De l'amant qu'a fait sa beauté ,  
En vain auprès de lui veut passer pour cruelle ,  
**Un** homme qui se voit d'une femme écouté ,  
Semble devoir espérer d'elle.

N'accoutumez point votre cœur ,  
Séduit par la vertu de l'objet qui le tente ,  
A s'attendrir par la douceur ,  
**Même** d'une amitié qui peut être innocente.  
L'honneur dans le commerce est fort mal assuré ,  
Ne vous y laissez point surprendre ;  
Un ami si sage & si tendre  
**Est** bien plus dangereux qu'un amant déclaré.



Je ne défends pas à la prude  
De prendre un peu de soin de ce qu'elle a d'at-  
traits ,

Ce seroit une ingratitude  
De négliger les dons que le Ciel nous a faits.

Mais si vous prétendez qu'on vous estime sage ,  
Apprenez que le trop grand soin  
De conserver cet avantage ,  
Est un infailible témoin ,  
Qui prouve qu'on en fait quelque galant usage.

Celui qui sans discernement  
Adresse à tous venans les louanges qu'il donne ,  
Fait grand tort à son jugement ,  
Et ne fait honneur à personne.

Mais aussi d'un cœur inhumain ,  
N'allez point insulter aux foiblesses des autres ,  
Et que les défauts du prochain  
Vous donnent seulement du dégoût pour les vôtres.

Ne disputez jamais avec trop de chaleur ,  
Mais jugeant de sang-froid & du pour & du con-  
tre ,

Si vous vous trompez par malheur ,  
Loi de soutenir votre erreur ,  
Laissez-vous vaincre en ce rencontre ,  
Et par un beau retour , plein de sincérité ,

## 96 MERCURE DE FRANCE.

Revenez à la vérité ,  
Qui que ce soit qui vous la montre.

Il ne faut point chercher à voir  
Les intérêts cachés d'une intrigue secrète.  
Quand on est curieuse , & qu'on veut tout sçavoir  
On est sûrement indiscrete.

Si le secret vous est malgré vous revelé ,  
Cachez-le avec un tel silence ,  
Même à celui , dont l'imprudenc  
Vous en a fait la confidence ,  
Qu'il doute quelquefois s'il vous en a parlé.

Celle qui souffre en sa présence ,  
Qu'on vante en elle des appas ,  
Ou des vertus qu'elle n'a pas ,  
N'est qu'une idole qu'on encense :  
Une juste louange a de quoi nous charmer ;  
Mais un esprit bien fait doit prendre  
Bien moins de plaisir à l'entendre ,  
Que de peine à la mériter.

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre ;  
A son bizarre goût il faut s'accommoder ,  
Mais sous ses folles loix étant forcé de vivre ,  
Le sage n'est jamais le premier à la suivre ,  
Ni le dernier à la garder.



*A Paris , le 24 Juin 1749.*

**J'**Ai lû, Monsieur, avec bien du plaisir dans le Mercure du mois d'Avril dernier, à la page 40, la réflexion faite, & les deux solutions données sur un Problème d'Arithmétique, trouvé dans les ouvrages de M. Barême, & exposé par M. Faiguet, à la page 72 du Mercure de Janvier.

J'ai aussi observé, que Messieurs Barême & Faiguet ne démontrent pas leurs opérations; il n'y a certainement aucune proportion, ni dans l'une, ni dans l'autre, & chacun d'eux s'est mépris.

Cette réflexion a son lieu, mais des deux solutions, la dernière est la seule qui puisse y convenir, & qui donne connoissance de la juste division, qui doit être faite entre la mere & les enfans, de la somme de 100000 liv. suivant l'intention du Testateur; mais comme elle n'est aucunement démonstrative, je prens, Monsieur, la liberté de vous présenter ci-dessous celle que j'y ai donnée, dont les opérations étant appuyées aux règles de proportion, pourront servir de preuve & de règle générale, pour résoudre tous Problèmes

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

semblables, ainsi qu'on peut le voir par celle que j'ai aussi donnée dans le mois de Mai dernier, à une proposition de même nature qui m'étoit parvenue, & que j'ai l'honneur de vous faire passer ci-jointe, ainsi que trois résolutions algébriques de trois Problèmes, qui m'ont été adressés d'Italie.

Vous vous appercevrez sans doute du mauvais langage dans lequel je suis obligé de m'exprimer; mais vous voudrez bien, Monsieur, excuser un Italien, né & Citoyen de Milan, depuis peu dans cette Capitale, & très-peu versé dans la Langue Françoisse. Ce n'est pas que je n'eusse une bonne envie de faire un certain progrès, d'autant plus que cette Langue, & toutes personnes en général de la Nation Françoisse, me sont infiniment agréables. Au reste, si vous étiez dans le dessein de faire usage de mes solutions, je me persuade que vous voudriez bien prendre la peine de les rendre dans la Langue convenable.

Je suis bien flatté de ce que la lecture du Mercure de France me procure le plaisir & l'honneur de vous assurer de la considération infinie, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

*Rasca.*

## PROBLESME DE M. BAREME.

Un homme mourant laisse sa femme enceinte, & cent mille francs de son chef, Il ordonne par son testament, que si elle accouche d'un garçon, l'enfant aura les trois cinquièmes de la somme, & la mere les deux cinquièmes, & que si elle accouche d'une fille, l'enfant aura les trois septièmes, & la mere les quatre septièmes.

Il arrive que cette veuve accouche à la fois d'une fille & d'un garçon : sçavoir, combien chacun doit avoir de ladite somme, *en conservant toujours la proportion de la mere aux enfans.*

## RESOLUTION.

Pour résoudre ledit Problème on doit :  
1°. trouver un nombre le plus petit, qui contienne les parties qui y sont requises, ce qu'on aura, en réduisant à un commun dénominateur, les fractions ci-dessus données, au moyen de quoi on appercevra, que le nombre qui peut y satisfaire, est

35.

2°. Par la précision de la proposition, la mere, accouchant d'un garçon, doit avoir les  $\frac{2}{5} = \frac{14}{35}$  de la somme de 100000 liv. & l'enfant, les  $\frac{3}{5} = \frac{21}{35}$ , & accouchant d'une fille les  $\frac{4}{7} = \frac{20}{35}$ , & l'enfant, les  $\frac{3}{7} = \frac{15}{35}$ .

E ij

Or ayant accouché à la fois d'un garçon & d'une fille, elle doit avoir en conséquence les deux cinquièmes dans la part du garçon, & les quatre septièmes dans celle de la fille, sçavoir,  $\frac{34}{35}$  pour sa portion, le garçon  $\frac{21}{35}$ , & la fille  $\frac{15}{35}$ ; mais comme lesdites trois parties ensemble surpassent le tout d'un entier, & que la mere avec sa seule part absorberoit presque toute la somme (ce qui seroit injuste) ainsi l'on doit avoir recours à la proportion, composée suivant les règles de société auxquelles cette proposition se rapporte, & prendre du nombre 35, les parties convenables à chacun d'eux, ce quoi faisant, l'on aura  $14 + 20 = 34$ , pour les  $\frac{2}{5} + \frac{4}{7}$ , dûs à la mere, 21 pour les trois cinquièmes dûs au garçon, & 15 pour les trois septièmes dûs à la fille. Ensuite dressant la proportion, dont le premier terme sera 70, somme desdites parties, le second 100000 liv. quantité à diviser, & le troisième chacune pour chacune de ces mêmes parties, sçavoir, 34, 21 & 15.

3°. On fera les opérations suivant les règles, pour avoir le quatrième terme, & on trouvera 48571 liv. trois septièmes, pour la portion de la mere; 30000 liv.

pour celle du garçon, & 21428, quatre  
septièmes pour celle de la fille, dont la  
somme est 100000 liv. C. Q. F. J.

$$S \times 7 = 35.$$

$$\begin{array}{l} \text{Pour la mere, } \left\{ \begin{array}{l} \frac{2}{5} = 14 \\ \frac{4}{7} = 20 \end{array} \right\} = 34 \\ \text{Pour le garçon, } \frac{3}{5} = 21 \\ \text{Pour la fille, } \frac{3}{7} = 15 \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{Pour la mere, } \\ \text{Pour le garçon, } \\ \text{Pour la fille, } \end{array}} \right\} = 70$$

$$\begin{array}{r} 34 \cdot 48571 \frac{3}{7} \\ 70. 100000. 21. 30000 - \\ 15. 21728 \frac{1}{7} \end{array}$$

### PROBLEME.

Un gros Commerçant de Normandie  
laisse, en mourant, son épouse avec huit  
garçons & une fille; il fait par son testa-  
ment son fils aîné légataire universel de  
tous ses biens, selon la loi du pays, qui se  
montent à 900000 livres, à la charge  
que son fils aîné prendra, suivant ladite  
loi, moitié; que les autres garçons ses freres  
auront chacun un huitième, & la mere  
un quart. Qu'à l'égard de la fille, ils seront  
lesdits freres tenus de lui faire chacun une  
pension au prorata de ce qu'ils auront retiré.

On veut sçavoir ce qu'ils auront cha-

E iiij

un pour leur part, & ce qu'ils seront obligés de donner de pension chacun à leur sœur.

## SOLUTION.

Comme de la maniere que la susdite proposition vient d'être exposée, il paroît impossible de satisfaire à la volonté du Testateur, car la moitié que doit prendre le fils aîné, plus les sept huitièmes qui sont dûs aux autres sept freres, surpassent le tout en trois huitièmes; en sorte que trois desdits sept freres, ainsi que la mere, ne pourroient pas avoir ce qui leur vient, ce qui seroit contraire à la disposition du testament & des Loix. Ainsi dans toutes ces pareilles circonstances il faut se prendre à l'équité de la proportion composée, & trouver un nombre le plus petit, qui contienne les parties requises, dont la somme d'icelles sera le premier terme de la proportion; le second sera le nombre donné à diviser, & le troisième sera chacun pour chacune desdites parties. Or le plus petit nombre qui contient les parties requises de ladite proposition est 16, dont la moitié est 8, le huitième 2, & le quart 4, & leur somme est 26. On aura pourtant la proportion ci-dessous, dont on trouve en faisant les opérations, que le fils aîné doit avoir 27692; livres un treizième, chacun



des autres sept freres 69230 livres, dix treizièmes, & la mere 138471 livres, sept treizièmes, enforte que leur somme fait 900000 livres, comme on peut voir par ce calcul. C. Q. F. J.

$$26. \ 900000. \left\{ \begin{array}{c} 8 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 2 \\ 4 \end{array} \right\} x$$

|             |   |        |    |
|-------------|---|--------|----|
|             | 8 | 276923 | 14 |
|             | 2 | 69230  | 14 |
|             | 2 | 69230  | 14 |
|             | 2 | 69230  | 14 |
| 26. 900000. | 2 | 69230  | 14 |
|             | 2 | 69230  | 14 |
|             | 2 | 69230  | 14 |
|             | 2 | 69230  | 14 |
|             | 4 | 138471 | 13 |

A l'égard de la pension que chacun des freres est obligé de faire au prorata à leur sœur, comme dans ledit Problème il n'est

E iiij

pas dit sur quel pied elle doit être, il faut sçavoir si par la Loi du pays elle est fixée, sans quoi lefdits freres pourroient lui assigner une pension à leur goût au prorata de ce qu'ils auroient retiré.

Il est bien vrai que si lad. fille devoit avoir le fond capital qui lui reviendrait en division avec ses freres, comme la proportion qui passe entre le fils aîné & ses freres, est de 8, 2; à l'égard de la fille elle seroit de 4, 1: ainsi en trouvant le plus petit nombre qui ait les parties requises, tel qu'est le nombre 16 & faisant la somme desdites parties, qui est 23, si l'on divise 761538 livres  $\frac{6}{13}$ , somme de ce qui appartient ausdits freres, par 23, on aura 33110 livres  $\frac{110}{299}$  pour le fond qui devoit être donné à ladite fille, en division, & qui devoit être payée par ses freres, au prorata de la somme touchée par chacun d'eux, sçavoir, 12040 livres  $\frac{40}{299}$  par son frere aîné, & 3010 livres  $\frac{12}{299}$  par chacun des autres.

Et comme par cette opération est constatée la portion du fond de raison de ladite fille, & la quote que seroient obligés lefdits freres de lui payer, si les intérêts sont fixés par la loi à 5 pour cent, la pension sera de 1655 livres  $\frac{155}{299}$ , c'est-à-dire, 602 livres  $\frac{2}{299}$  pour celle que devra

payer le fils aîné, & 150 livres  $\frac{150}{299}$  pour celle qui devra être payée par chacun des autres sept freres. C. Q. F. J.

## REMARQUES.

On doit regarder cette proposition & ses semblables comme une regle de société; en voici la démonstration par le suivant Problème. Un Négociant ayant fait banqueroute, laisse pour tout son bien la somme de 27000 livres; un de ses créanciers doit avoir 36000 livres, un autre 9000 livres, & un autre 18000 livres, en sorte que les dettes dudit Négociant se montent à la somme de 63000 livres. On voit pourtant qu'avec le fond de 27000 livres il n'y en a pas assez pour satisfaire à tous lesdits créanciers, ainsi il faut que chacun d'eux en supporte la perte au prorata de leur créance; c'est pourquoi en dressant une regle de société on trouvera 15428 livres quatre septièmes pour le premier, 3857 livres un septième pour le second, & 7714 livres deux septièmes pour le troisième, dont la somme est de 27000 livres. C. Q. F. D.

*A Paris le 25 Mai 1749.*

E v.



## SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Française.*

**M**onsieur le Maréchal Duc de Belle-Isle ayant été élu pour remplir la place qui vaquoit dans l'Académie par la mort de M. Amelot, y prit séance le 30 Juin, & prononça son Discours de remerciement.

» Messieurs, dit-il, l'honneur que je  
 » reçois aujourd'hui ne me fait point illu-  
 » sion sur les principales qualités que doi-  
 » vent avoir ceux que vous admettez au  
 » nombre de vos Confreres. Je sçais que  
 » toutes les richesses du génie & de la lit-  
 » térature furent le partage des Hommes  
 » illustres, qui depuis l'origine de l'Aca-  
 » démie ont rempli les places que vous  
 » occupez: . . . . .

» Jusqu'à présent une vie sans cesse agi-  
 » tée ne m'auroit point permis de profiter  
 » de la faveur que vous venez de m'accor-  
 » der : je la reçois au moment que je puis  
 » en jouir. Ces jours tranquilles que ra-  
 » mene la Paix, vous avez voulu me les  
 » rendre agréables, & vous me ménagez

» encore pour un âge plus avancé tout ce  
 » qui peut en faire les délices.

Après avoir payé le tribut de louanges que l'Académie exige des nouveaux Académiciens pour le Cardinal de Richelieu & pour le Chancelier Séguier, & avoir parlé de l'honneur que Louis XIV. a fait à l'Académie de se déclarer son Protecteur, M. le Maréchal de Belle-Isle ajouta, » Ce  
 » Prince, dont le Regne ne fut qu'un tissu  
 » de merveilles, & qui voulut, pour la  
 » grandeur de cette Couronne, en transférer  
 » le modèle à ses descendans, sentit, Messieurs, combien vous lui deviez  
 » nécessaires : c'étoit par vous qu'il devoit  
 » instruire la postérité. Vous avez rempli ses  
 » espérances, & par un juste retour vos éloges ont rendu à Louis XIV.  
 » la gloire que vous en avez reçue.

Le portrait du Roi est le morceau qui a le plus frappé dans le discours dont nous donnons l'extrait. » Il étoit réservé à Louis  
 » XV, dit M. le Maréchal de Belle-Isle, d'apprendre à l'Univers qu'un Roi peut combattre & vaincre sans ambition. Ne faisons point un crime à l'Europe de ses craintes inquiettes. Aucun siècle n'avoit vu le Maître d'un vaste Empire n'avoir des Princes guerriers que l'activité & l'intrépidité ; ne se mettre en mouve-

E vj

» ment que pour l'intérêt de ses Alliés , &  
 » s'arrêter dès qu'il ne reste que l'intérêt  
 » personnel ; ne chercher la victoire que  
 » pour arriver à la paix ; ne signaler sa  
 » puissance par ses conquêtes , qu'afin de  
 » couper la racine des défiances & des ja-  
 » lousies, en rassurant les esprits par le plus  
 » grand exemple de modération. La poli-  
 » tique , toujours timide , n'osoit se livrer  
 » à des espérances , que l'histoire de tous  
 » les peuples ne lui permettoit pas de for-  
 » mer. L'Europe ne voyoit que les con-  
 » quêtes de Louis XV, elle ne voyoit point  
 » son cœur.

Ce discours , écrit avec la noble simpli-  
 cité qui convient à un Général & à un  
 homme d'Etat , occupé d'objets plus impor-  
 tans que celui de composer une Pièce d'E-  
 loquence , fut généralement applaudi.

M. l'Abbé du Resnel , Directeur de l'A-  
 cadémie , répondit à M. le Maréchal de  
 Belle-Isle. Il commença par rappeler le  
 souvenir de plusieurs grands hommes , qui  
 revêtus , comme ce Général ; de la plus  
 haute dignité , à laquelle la vertu militaire  
 puisse élever , & célèbres par une suite d'ac-  
 tions également honorables pour eux &  
 pour la Nation , se sont fait une gloire  
 d'entrelacer les lauriers , qu'ils avoient  
 moissonnés dans les champs de Mars, avec

ceux qu'Apollon dispense à ses favoris.

» Nous sommes très-flattés, Monsieur,  
 » poursuivit-il, mais nous ne sommes point  
 » surpris que vous ayez désiré d'être admis  
 » dans le Sanctuaire des Muses. Il touche  
 » de près au Temple de Mémoire, où déjà  
 » vous vous étiez assuré une place, & à si  
 » juste titre.

» La Nature vous a formé pour être se-  
 » lon les diverses circonstances des tems,  
 » tout ce que demandoient les emplois  
 » qui vous ont été confiés.

» Par la facilité que vous avez à descen-  
 » dre des plus grandes affaires jusqu'aux  
 » plus petits détails, il n'est rien de si  
 » étendu que votre esprit n'embrasse. Fé-  
 » cond en ressources dans les occasions où  
 » il sembloit que la prudence humaine  
 » n'en pouvoit plus imaginer, tout ce qui  
 » vous a paru nécessaire, vous a paru pos-  
 » sible, & l'est devenu.

» Nos braves François sont-ils investis  
 » dans une Ville immense & ruinée, où  
 » leur valeur ne peut se défendre, & dont il  
 » paroît encore plus impossible qu'ils puis-  
 » sent se dérober? Vous forcez tous les  
 » obstacles que la rigueur de la saison, la  
 » longueur & la difficulté des marches,  
 » les efforts d'une armée nombreuse, op-  
 » posent à leur retraite. . . .

## 110 MERCURE DE FRANCE.

» L'irruption d'une armée formidable  
» dans une de nos Provinces, y répand-elle  
» une allarme générale ? Par de sçavantes  
» manœuvres qu'il n'appartient qu'aux  
» Maîtres de l'art , d'expliquer , vous la  
» chassez de nos frontieres. Elle se retire  
» avec une perte aussi considérable , que si  
» elle eût été défaite en bataille rangée.

» Ce n'est pas assez pour vous d'en avoir  
» délivré la France. Par des moyens dont  
» le succès seul a prouvé la possibilité , vous  
» fournissez à de généreux Alliés des se-  
» cours continuels d'hommes & de vivres ;  
» vous secondez si habilement la valeur de  
» cet illustre François \*, l'objet de leurs  
» regrets & des nôtres , que les efforts des  
» Puissances conjurées deviennent inutiles.  
» Ce Siège à jamais célèbre , & par leur  
» opiniâtreté , & par la vigoureuse résis-  
» tance qu'elles ont éprouvées , est levé :  
» Gênes ne craint plus pour sa liberté , &  
» si l'ennemi ne peut encore se résoudre à  
» laisser échapper une si belle proie , ce  
» digne Héritier du nom & des qualités  
» supérieures du grand Armand , leur ôte  
» tout espoir de la ravir. Quelle gloire  
» pour nous de compter parmi nos Con-  
» freres les deux Libérateurs d'une Répu-

*\* M. le Duc de Bourgogne.*



» blique , dont la ruine auroit entraîné  
 » celle de l'Italie ! . . . . .

A l'éloge de M. le Maréchal de Belle-  
 Isle , M. l'Abbé du Resnel fit succéder ce-  
 lui de M. Amelot , & il le peignit ainsi.

» Eloigné de toute espece d'ostentation,  
 » ses manieres étoient si simples & si dou-  
 » ces , il paroissoit si peu occupé du désir  
 » d'attirer sur lui les regards des autres ,  
 » que le commun des hommes n'auroit  
 » peut-être pas rendu toute la justice qui  
 » étoit due à ses talens , si de degrés en de-  
 » grés ils ne l'eussent élevé jusqu'au Mi-  
 » nistère.

» Dans un poste si flatteur , & peut-être  
 » encore plus redoutable , il se prêta à la  
 » fortune , mais seulement assez pour lui  
 » laisser le pouvoir d'augmenter son bon-  
 » heur ; jamais assez pour qu'il dépendît  
 » d'elle de le lui faire perdre.

» Tous les momens dont l'intérêt de  
 » l'Etat lui permettoient de disposer , il  
 » les donnoit à sa famille & à ses anciens  
 » amis ; il s'y livroit alors tout entier , &  
 » avec cette gayeté qu'inspire la confiance  
 » de n'avoir aucun reproche à craindre de  
 » soi-même ni des autres. Il portoit dans  
 » la Société un esprit si aimable , qu'il n'y  
 » donna jamais lieu à personne de souhai-  
 » ter qu'il en eût moins.

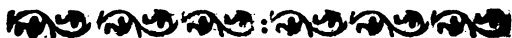
» Convaincu par une longue expérience  
 » que rien dans la vie n'offre des plaisirs  
 » mieux assortis à toutes espèces de for-  
 » tunes & de situations, que l'étude des  
 » Lettres & des Arts, M. Amelot en  
 » faisoit ses plus chères délices dans les  
 » tems mêmes qu'il ne pouvoit en faire  
 » son occupation. . . . .

Resserrés dans des bornes trop étroites,  
 nous ne pouvons copier tous les morceaux  
 remarquables de la Réponse de M. l'Abbé  
 du Resnel.

Lorsqu'il eut cessé de parler, M. de  
 Foncemagne lut des Réflexions de M. de  
 Fontenelle sur la Poësie. Il fut souvent  
 interrompu par des battemens de mains,  
 qui annonçoient également, & la juste ad-  
 miration des Auditeurs pour M. de Fon-  
 tenelle, & l'intérêt que prend le Public  
 à la personne & à la gloire de cet illustre  
 Doyen de l'Académie.



On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Juillet par le *papier*, *crime*, *Rossignol*, *Médecine*, *Gubécumène* & *chandelle*. On trouve dans le premier Logogryphe *cri*, *rime*, *Rié*, *mie*, *re*, *mi*, *merci*, *cime*, *mer*, *ire* & *cire*. On trouve dans le second *Mede*, *Medie*, *mine*, *mie*, *Enée*, *dime*, *Medée*, *Nice*, *Nicée*, *Cid* & *nièce*. On trouve dans le troisième *Numa*, *chat*, *âne*, *mât*, *ut*, *Cham*, *manche*, *ha*, *hé*, *menuet*, *Thème*, *muet*, *meute* & *ame*. On trouve dans le quatrième *Cannelle*, *âne*, *Gaën*, *lance*, *lande*, *dance* & *an*.



### LOGOGRYPHE.

**J**E suis décharné, maigre, étique ;  
 Et courbé sous le faix des ans ;  
 Mais malgré ma figure antique ,  
 Je compte encor des partisans.  
 Quoiqu'amateur des dons de Cérès, de Pomone,  
 Je ne paroïs jamais dans l'été, dans l'automne,  
 J'affronte l'hyver redouté,  
 Et quand par ses chants Philomèle  
 Annonce la saison nouvelle ,  
 Je pars sans être regretté.

## 174 MERCURE DE FRANCE.

Six pieds composent ma structure ,  
Quarante autres font ma mesure ,  
Avec quatre on me voit dans les plaines de Mars  
Fixer le sort & la victoire ,  
Et les esclaves de la gloire  
Ne doivent point sans moi s'exposer aux hazards.  
Mais tel est du sort le caprice :  
A peine ces pieds sont changés ,  
Qu'à Marseille ils font le supplice  
Des hommes pour crime engagés  
Dans une honteuse milice.  
Lecteur , j'offre encor à tes yeux  
Un nom qui flatte & qui décore  
L'Iris , dont l'Hyménée a couronné les feux ;  
Mais ce même nom déshonore ,  
Quand l'amour de l'Hymen n'a point serré les  
nœuds.

J'enferme un élément qui m'est très-nécessaire.  
Il fournit à mes partisans  
Des mets variés & frians ,  
Dont ils font toujours maigre chère.  
Je suis encor l'enfant gâté  
Qui fut maudit dans la colère  
Du Patriarche respecté ,  
Sans qui nous boirions de l'eau claire.  
Je suis avec cinq pieds le Disciple sacré  
D'un Citoyen des Cieux qu'on n'a point entermé.

J'offre encor un ragoût dont fait un grand usage  
 Le laboureur dans ses repas ,  
 Et quoique commun au Village ,  
 Les Grands ne le dédaignent pas.  
 Mais à propos , Lecteur , les beaux jours vont re-  
 naître ,  
 Je dois songer à disparaître.

*Le Normand.*

A U T R E.

**S**ouvent les curieux de l'Art , de la Nature ,  
 Par moi sont mis à la torture ;  
 Mais , pour à leurs fins parvenir ,  
 Ils savent quelquefois par le feu m'en punir.  
 Toujours sur neuf pieds je chemine.  
 Qui suis-je donc ? Lecteur , lis & devine.  
 Par cinq , forte femelle est tenue en prison :  
 Je suis des jardins la parure ;  
 Enigme , ou Discours sans raison ;  
 Inquiétude , ou fleur ; bois propre à ligature ;  
 Ce que toujours le Magister défend ;  
 Hors la ville une promenade ;  
 Vieux mot marquant d'où la race descend ,  
 Et ce dont on reçoit dangereuse gourmande.  
 Par quatre , je montre un Pasteur ;  
 L'Auteur fréquent de bonne ou mauvaise fortune ;  
 Rerraitte ordinaire au voleur ,

## 116 MERCURE DE FRANCE.

Un lieu rempli d'humains , sous une loi commune ;  
Ce qui le Prince par tout suit ,  
Le nom d'un sujet de la Porte ;  
Môt , qui dit édifice , engin , ruse & circuit ;  
Un échange ; un vaisseau pour le vin qu'on  
transporte.

Par trois , je marque où l'Archer vise ;  
Pierre dure , outil de labeur ;  
Un homme noté de bêtise ;  
Etat d'une biche en chaleur.  
Vent d'estomach ; jus d'herbe ; une marque de  
joie ;  
Une grosse pièce d'argent ;  
Instrument , qu'un Veneur emploie ;  
Et l'usage , qu'on suit chez la mystique Gent.  
Mais j'ai déjà d'ici subi l'exil ,  
Ou tu n'as pas l'esprit subtil.

### A U T R E .

**J**E change par goût ; la Nature  
Me fait aussi changer de forme & de figure.  
Mes membres combinés font un arbre fameux ;  
Animal fier & courageux ;  
De France en même tems une Ville brillante ;  
Autre animal craintif , à chair appétissante ,  
Dont l'homme le plus délicat  
Pour l'ordinaire fait grand cas.  
Simple soldat dans une armée ,

Qui n'est jamais sans tête couronnée.  
 Habitant d'un pays sis au Septentrion ;  
 Ce qu'est l'homme formé par l'éducation.  
 Fleuve d'Afrique , un autre d'Italie ;  
     Chose nécessaire à la vie ;  
     Saint reveré par le Normand ,  
 Autre à qui dans le premier tems  
     L'Eglise ,  
 Comme à Saint Pierre , fut soumise ;  
 Sous même nom , plante dont le produit  
 Peut nous servir & le jour & la nuit ;  
 Femme de Patriarche ; enfin plante commune ,  
 Dont l'odeur souvent importune.

*Par M. G. de Mont.*



## NOUVELLES LITTERAIRES ,

### DES BEAUX-ARTS , &c.

**I**L paroît une troisième édition de  
 l'ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de M. le  
 P. H. in-8°. & in-4°. L'in-octavo est en  
 deux volumes , sans vignettes , & l'in-  
 quarto est orné de tout ce qui peut rendre  
 une édition précieuse. Cette édition se  
 vend chez Prault , pere & fils , & chez  
 Desaint & Saillant.

L'ouvrage est augmenté d'environ un cinquième, & l'on y a joint une Table très-étendue, dont l'utilité se fera sentir chaque fois qu'on la consultera. Nous transcrirons seulement une des additions faites par l'Auteur. Elle regarde l'année 1650.

» Mort de *Descartes* le 11 Février à  
 » Stockholm. On a dit de *Descartes*, qu'il  
 » avoit donné le ton à son siècle. On pou-  
 » voit dire que son siècle avoit un autre  
 » ton qu'il lui a fait perdre : c'est celui  
 » d'une érudition, dénuée des lumieres de  
 » la Philosophie ; en sorte que d'un siècle  
 » qui n'étoit que sçavant, il en a fait un  
 » siècle vraiment éclairé. C'est le juge-  
 » ment que *Bayle* porte du seizième & du  
 » dix-septième siècle. Je crois, dit-il, que  
 » le seizième siècle a produit un plus grand  
 » nombre de sçavans hommes que le dix-sep-  
 » tième, & néanmoins il s'en faut beaucoup  
 » que le premier de ces deux siècles ait eu au-  
 » tant de lumieres que l'autre. . . . . Les gens  
 » sont aujourd'hui moins sçavans & plus ha-  
 » biles. *Hobbes* enchérit bien sur *Bayle*.  
 » Ce Philosophe Anglois, qui avoit beau-  
 » coup plus medité qu'il n'avoit lû, ne  
 » faisoit nul cas de la science, & disoit  
 » assez plaifamment, que s'il avoit donné  
 » à la lecture autant de tems que les autres



» hommes de Lettres , il auroit été aussi  
 » ignorant qu'ils le sont. On sent com-  
 » bien cela est outré , mais c'est un Philo-  
 » sophe qui reproche à la Science le mau-  
 » vais usage qu'en faisoient alors les Sça-  
 » vans , & qui s'élève contre des hommes  
 » qui ne sçavoient raisonner que par cita-  
 » tions & par autorités. A ces deux siècles  
 » en a succédé un troisième , où loin d'a-  
 » dopter les opinions des autres , on a  
 » peut être un peu trop affecté de ne puiser  
 » que dans son propre fond , & où l'am-  
 » bition de ce que l'on appelle le beles-  
 » prit , a fait que l'on a abusé quelquefois  
 » du véritable. Prenons garde que le dix-  
 » huitième siècle ne décrie l'esprit , com-  
 » me le seizième avoit décrié l'érudition.

La plupart des autres additions sont du  
 même mérite que celle-ci , & c'est avec  
 regret que nous n'ornons pas notre Re-  
 cueil des articles qui concernent les Ré-  
 gences , les Ennoblissemens , les Fiefs ,  
 les Communes , l'Université , le Concor-  
 dat , l'état de la Cour à l'avènement de  
 Louis XIV , &c. Nous sommes surtout  
 fâchés de ne pouvoir donner place ici aux  
 réflexions de l'Auteur , sur les progrès que  
 les Loix avoient faits , depuis le commen-  
 cement de la Monarchie , jusqu'au milieu  
 du seizième siècle.

Il nous seroit difficile d'encherir sur les éloges, que le feu Abbé *Desfontaines* a donnés à l'*Abregé Chronologique*. Ce Critique, si peu accoutumé à louer ses contemporains, l'a comparé au Bouclier d'Achille, & à celui d'Ænée, où le Dieu du feu avoit scû tracer d'une main scavante toute l'Histoire des Romains. *Clypei non enarrabile textum, &c.*

OBSERVATIONS SUR LES GRECS. Par M. l'Abbé de Mably. A Geneve, Par la Compagnie des Libraires, 1749, in-12. pp. 273.

L'Erudit ne cherche dans la lecture de l'Histoire que la connoissance des faits & des dattes. Le Politique y cherche la connoissance des causes qui ont produit les evenemens, & des ressorts qui ont fait échouer ou réussir les grandes entreprises. Le Philosophe y étudie principalement les opinions, les mœurs, les usages, les loix, le gouvernement des peuples, & les caractères des personnages célèbres qui paroissent sur la scène.

Par ce que nous avons dit ci-dessus de l'*Abregé Chronologique*, on a vû que l'Auteur a également travaillé pour ces trois classes de Lecteurs. Mais dans son ouvrage les remarques politiques & philosophiques ne sont que l'accessoire. M. le P. H.  
les

les donne de surabondance ; & il suit , en les joignant à ses notes historiques , l'exemple de ces bienfaiteurs généreux , qui non contens d'accorder ce qu'on leur demande , se distinguent par des largesses qu'on n'avoit point droit d'espérer.

Il n'en est pas de même de l'Auteur des *Observations* que nous annonçons. M l'Abbé de *Mably* s'oblige par le titre de son ouvrage , à n'être Historien qu'accidentellement , & à ne rapporter les événemens , que pour avoir occasion de juger les Acteurs qui y ont eu la principale part.

La maniere , dont il remplit ses engagements , lui fait autant d'honneur , qu'elle fera de plaisir à ses lecteurs. Finesse dans les réflexions , profondeur dans les raisonnemens , élégance dans le style , tout ce qui peut rendre un Livre utile & agréable , se trouve dans celui de M. l'Abbé de *Mably*. Notre Auteur excelle particulièrement dans l'art de peindre les hommes. On pourra juger de la délicatesse & de la vérité de son pinceau par ce portrait qu'il nous fait d'Alcibiade.

» Ce n'étoit pas un ambitieux , mais  
 » un homme vain , qui vouloit faire du  
 » bruit & occuper les Athéniens. Sa va-  
 » leur , son éloquence , tout dans lui étoit

F

» embelli par des graces. Abandonné aux  
 » voluptés de la table & de l'amour ,  
 » jaloux des agrémens & d'une certaine  
 » élégance de mœurs , qui en annonce  
 » presque toujours la ruine , il sembloit  
 » ne se mêler des affaires de la Républi-  
 » que , que pour se délasser des plaisirs. Il  
 » avoit l'esprit d'un grand homme , mais  
 » son<sup>e</sup> ame , dont les ressorts amollis  
 » étoient devenus incapables d'une appli-  
 » cation constante , ne pouvoit s'élever au  
 » grand que par *boutade* \*. J'ai bien de la  
 » peine à croire , qu'un homme assez sou-  
 » ple pour être à Sparte , aussi dur & aussi  
 » sévère qu'un Spartiate; dans l'Ionie, aussi  
 » recherché dans ses plaisirs qu'un Ionien ;  
 » qui donnoit en Thrace des exemples  
 » de rusticité , & qui dans l'Asie faisoit  
 » envier son luxe par les Sattrapes du Roi  
 » de Perse , fût propre à faire un grand  
 » homme.

ŒUVRES de M. Remond de Saint Mard.  
 Nouvelle édition. A Amsterdam , chez  
 Pierre Martier , 1749 , 5 vol. in-12.

Tous les amateurs des ouvrages de goût  
 ont lû les Dialogues des Dieux , les Let-  
 tres galantes & philosophiques , & les

\* Nous désirerions que l'Auteur eût employé un  
 autre mot , celui de BOUTADE n'étant pas assez  
 noble.

réflexions de M. *Remond de Saint Mard* sur la Poësie. Le Public a accordé à chacune de ces productions l'estime qu'elle méritoit, & les Dialogues des Dieux ont été comptés avec justice au nombre des écrits les plus ingénieux de ce siècle.

Cette édition, non-seulement par le mérite de plusieurs pièces qui n'avoient pas été imprimées, mais encore par l'élégance des ornemens & par la correction, est extrêmement digne d'être recherchée. Voici un avertissement que le Libraire a mis à la tête.

» Les differens ouvrages qu'on a toujours donnés à M. *Remond de Saint Mard*, n'ont paru long-tems que dans des volumes séparés. Des Libraires en 1742 les rassemblèrent, & les mirent en trois volumes; mais l'édition, faite apparemment sans soin & avec promptitude, est tellement chargée de fautes, même de celles qu'un Lecteur intelligent a peine à suppléer, que nous comptons faire un présent au Public, en lui en donnant une correcte. Le hazard nous a mis en état d'y parvenir; une copie des ouvrages de l'Auteur nous est tombée depuis peu dans les mains, & comme elle nous a paru parfaitement exacte, nous nous flatons que le Public sera

Fij

« content de l'édition que nous lui don-  
 « nons. Avec plusieurs morceaux qui ont  
 « été augmentés ou retouchés ; avec une  
 « grande quantité de notes , qui , quoique  
 « très-propres à embellir le texte, ont paru  
 « à l'Auteur avoir meilleure grace à être  
 « mises à part , on y trouvera quantité de  
 « choses qu'on n'a pas vûës , par exemple ,  
 « quelques pièces de vers , dix Dialogues  
 « nouveaux , plusieurs nouvelles Lettres ,  
 « & un morceau de Littérature en forme de  
 « Lettre , adressé à M. Crevier.

*CHOIX de differens morceaux de Poësie ,*  
 traduits de l'Anglois , par M. *Trochereau.*  
*A Paris , chez la veuve Pissot , Quai de*  
*Conti , à la Croix d'or , & Pissot , fils ,*  
*Quai des Augustins , à la Sagesse , 1749.*

Nous avons promis de nous étendre sur le Discours Préliminaire , que M. *Trochereau* a joint à ses Traductions. L'abondance des matieres ne nous permet pas de tenir notre promesse , & nous nous contenterons de remarquer , que l'Auteur se propose , 1°. de combattre l'opinion des personnes qui prétendent que les Poètes ne peuvent être bien traduits qu'en vers ; 2°. de relever les faux jugemens que plusieurs Ecrivains Anglois ont portés de nos meilleurs Auteurs. Ce Discours est composé avec sagesse. M. *Trochereau* y montre

autant de modestie que d'érudition. Peut-être lui reprochera-t-on ses citations trop fréquentes, mais il n'a point à craindre qu'on l'accuse d'avoir cultivé sa mémoire au dépens de son discernement.

Selon les apparences, dans une seconde édition il nous donnera des détails plus circonstanciés sur les vies des Poètes qu'il traduit, & il corrigera la faute qu'il a faite, d'attribuer à un seul Duc de Buckingham les ouvrages de deux différens Seigneurs de ce nom.

LE TEMPLE DE LA RENOMMÉE. Poème de M. *Poppe*, traduit en vers François. *A Londres*, 1749. Brochure in-12. pp. 33.

Cette Traduction a paru quelques jours avant celle que M. *Trochereau* a donnée du même Poème, & qui fait partie du Recueil dont nous venons de parler. Elle étoit composée depuis dix ans, & la Muse anonyme, à qui nous la devons, ne songeoit point à la rendre publique; mais ayant appris qu'on en imprimoit une en prose, elle a voulu constater le droit d'aînesse de la sienne.

HISTOIRE DU CHEVALIER DU SOLEIL. Tirée de l'Espagnol. *A Londres*, 1749, 4 vol. in-12. Vol. 1, pp. 138, vol. 2, pp. 130; vol. 3, pp. 152; vol. 4, pp. 156.

F ii j

On a une Traduction Françoisé de ce Roman , & elle a reçu dans son tems un accueil favorable , mais à présent on soutiendrait difficilement la lecture de huit volumes énormes , remplis d'épisodes inutiles , de conversations languissantes , & d'ennuyeuses répétitions. C'est rendre service au Public , que de lui fournir , en retranchant ces défauts d'un ouvrage dont le fond par lui-même est excellent , le moyen de le lire sans ennui. Il nous paroît que l'Abbreviateur du Roman en question a fait plus , & qu'il l'a mis en état d'être lû avec plaisir.

VOYAGE *de la Baye de Hudson* , fait en 1746 & 1747 , pour la découverte du passage de Nord-Ouest , contenant une Description exacte des Côtes , & l'Histoire naturelle du Pays , avec une Relation historique de toutes les expéditions , faites jusqu'ici pour la découverte d'un passage plus court aux Indes Orientales , & des preuves évidentes de la réalité de ce passage. Traduit de l'Anglois de M. *Henri Ellis* , Agent des Propriétaires pour cette expédition. *A Paris* , chez *Sebastien Jorry* , Imprimeur-Libraire , rue de Hurepoix , aux Cigognes , 1749. Avec Approbation & Privilège. 2 vol. in-12. Premier volume , pp. 182 , sans y comprendre la Pré-



face & la Table qui en remplissent 56.  
 Second volume, pp. 319.

Un ouvrage, aussi intéressant que celui-ci pour le Commerce & pour la Géographie, mérite d'être annoncé autrement que par son titre. Nous en parlerons plus au long dans un des prochains Mercurès.

COURS DE CHYMIE, 1749, in-12. pp. 191.

Les Lecteurs sont redevables de cet ouvrage à M. *Gontard*, Médecin à Villefranche en Beaujolois. Il avertit dans une courte Préface, qu'il ne donne ici rien de lui, & qu'il a recueilli seulement les leçons d'un des Médecins de Montpellier les plus célèbres, sur les opérations & sur les remèdes chymiques.

TRAITE' *sur les Maladies Veneriennes*, dans lequel on explique l'origine & la communication de cette maladie en général, & de toutes ses espèces en particulier, avec les remèdes spécifiques pour leur guérison; deux Traités, l'un des écrouelles & de tous les ulcères, l'autre des quintessences tirées des trois Regnes; & plusieurs Dissertations sur les matieres qui composent les remèdes, & sur leurs préparations. Avec un Discours Préliminaire. Par M. *Jourdan de Pellerin*, Médecin Chymiste. A Paris, chez Michel Jombert,

F iiiij

Porte Saint Michel , à l'entrée de la rue Hyacinte , & *Prault* , pere , Quai de Gêvres , 1749. Avec Approbation & Privilège.

LE COMEDIEN , ouvrage divisé en deux Parties. Par M. *Remond de Sainte Albine*. Nouvelle édition , corrigée & augmentée. *A Paris* , chez *Vincent* , fils , rue Saint Severin.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL de Mathématique & de Physique , contenant l'explication des termes de ces deux Sciences , & des Arts qui en dépendent , tirés des Dictionnaires de Mathématique d'*Ozanam* , de *Wolf* , de *Stône* , & d'un grand nombre d'autres ouvrages ; avec leur origine , leurs progrès , leurs révolutions , leurs principes , & les sentimens des plus célèbres Auteurs sur chaque matiere. Par M. *Saverien* , Ingénieur de la Marine. En deux volumes in-4°. enrichis de cent planches. *A Paris* , chez *Rollin* , fils , Quai des Augustins , à Saint Athanase , & au Palmier ; Charles-Antoine *Fombert* , Libraire du Roi , pour l'Artillerie & le Génie , au coin de la rue Gille-Cœur , à l'Image Notre-Dame , 1749. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Nous ferons imprimer dans le prochain Mercure quelques uns des articles de ce

Dictionnaire , afin de donner aux lecteurs une idée de la maniere dont il est exécuté.

Charles-Antoine Jombert publiera incessamment un ouvrage intitulé : *L'Art de mesurer sur mer le sillage du Vaisseau* ; avec l'idée de l'état d'armement des Vaisseaux de France. Par le même Auteur. Volume in-8°. avec figures , sous presse.

TABLE des Mémoires en faveur de la Noblesse de France. Motifs de cet ouvrage , avec differens autres objets intéressans , pour le Roi & ses Sujets , énoncés dans l'Avertissement. Mérite de la Noblesse Françoisse , portrait d'un vrai Gentilhomme , utilité de la Noblesse dans un Etat , causes de sa décadence dans ce Royaume. La Noblesse de France , éclip-sée par les gens de nouvelle fortune , dont une très-grande partie est infiniment plus nuisible à l'Etat , qu'elle ne peut lui être de quelque utilité. Quelles sont les fortunes légitimes , avantageuses à la Patrie. La pauvreté de la Noblesse cause le déperissement dans tous les Etats & Empires du monde Chrétien. Juvenal sur la pauvreté. Description de la pauvreté , & les mauvais effets qu'elle produit parmi la Noblesse. Le bien du service du Roi , & la puissance de l'Etat , demandent que la Noblesse soit aidée. Anciens exemples qui

F v

prouvent cette vérité. Exemples modernes qui la confirment. Secours à accorder à la Noblesse dans ses quatre âges , de jeunesse , d'adolescence , de virilité , & de caducité , dans les deux sexes , sans qu'il en coûte rien au Roi ni à l'Etat. Pour les vrais Gentilshommes dans leur adolescence. Proposition d'établir à cet effet dix-huit Colléges Royaux , pour 4320 Nobles , dans les vûes du Roi François I. Montant de la dépense pour de si beaux établissemens , avec les économies fondamentales nécessaires. Emplacement à de beaucoup moindres frais , d'un de ces Colléges Royaux , dans la Ville de Toulouse. Facilités à accorder à la Noblesse dans les Universités , pour le soulagement des Gentilshommes pauvres. Justice , & préférences que le Roi peut accorder à la Noblesse dans le parti de l'Eglise. Dans le Clergé Séculier. Dans l'Ordre Monastique. Aux Demoiselles dans le même Ordre , au grand soulagement des familles nobles. Secours proposés pour l'éducation des Demoiselles dans leur jeunesse. Prédilections qui feroient rechercher en mariage les vraies Demoiselles , malgré leur peu de facultés. Montagne sur les mésalliances. Eloge de l'Epee Françoisse. Débouché nécessaire pour la jeune Noblesse , peu ac-

commodée des biens de la fortune , par la création de six Compagnies de Cadets , sur l'établissement de Louis le Grand. De la Justice distributive. Expédient établi en Espagne pour supprimer les sollicitations, diminuer considérablement les frais des Procès , & en accélérer les Jugemens. Dureté de la Loi des Fiefs dans le Ressort du Parlement de Toulouse. Exemple & conséquences de la Jurisprudence de cette Cour Privilèges que le Roi peut accorder à la Noblesse dans la Robe , dans l'état présent de la Judicature. Moyens pour abréger les Procès , & en modérer beaucoup les frais , en faveur de la vraie Noblesse , sans déranger l'ordre actuel de la Jurisprudence. Portrait de la Chicane , par Mezerai. Eloge du Parlement de Toulouse. Permettre à la Noblesse quelque espèce de commerce , sans indécence , pour améliorer son état. Du Commerce Maritime , & de l'utilité générale & commune à toutes les Nations de l'Europe , d'en laisser la Navigation libre en paix & en guerre , avec les précautions de convention. Des Banqueroutes. Expédient pour conserver les biens dans les familles nobles , & en prévenir les dissipations , sans intéresser la foi publique. Mariages des Sauvages de l'Amérique , ménagemens &

espèce de politesse dont ils usent lors de leurs séparations , qui devroient être établis parmi la Noblesse pour sauver l'honneur des familles, & pour prévenir les combats & les meurtres qui arrivent quelquefois parmi les gens de condition , à quoi il seroit important & facile au Roi de pourvoir par les expédiens proposés. Justice d'épargner à la Noblesse les frais inutiles, dont le Roi ne profite pas , lors des hommages & dénombremens. Utilité pour le Domaine du Roi , de la vente des petits Domaines , & de la revente de ceux aliénés , sous des Albergues au profit du Roi , en faveur de la Noblesse possédant Fiefs. Représentations sur le fait de la Chasse , à l'égard de la Noblesse. Désordres causés par l'excessive licence du port des armes à feu , prouvés par de nouveaux & funestes accidens. Expédient assuré pour faire observer les Ordonnances rendues sur un sujet aussi important. Moyen certain pour faire exécuter les salutaires Déclarations , qui restent sans effet au sujet de l'excessive licence du port de l'Epée , & de ses conséquences. Proposition de rétablir en France l'ancien Ordre de Chevalerie Militaire , par l'institution d'un nouvel Ordre , sur le modèle de ceux de Saint Jacques & d'Alcantara en Espagne ;

de Christ & de Calatrava , en Portugal ; de Saint Etienne , en Toscane ; de Saint Lazare , en France & autres Pays , pour secourir la vraie Noblesse. Origine , Création & Privilèges accordés à ces six Ordres. Justice de distinguer dans les Privilèges les Nobles de pere & de mere , d'avec les nouveaux annoblis , & de ceux qui se seront mésalliés , ou qui ne feront pas profession de la Religion Romaine. Composer un Corps équestre de Gentilshommes pour le Service du Roi , en tems de guerre , au grand soulagement de l'Etat , dont l'utilité est prouvée par les services importans que de pareils Corps rendent dans differens Royaumes. De la nécessité de ramener les domestiques à leur devoir par des établissemens nouveaux , pour les progrès de l'Agriculture , celui du Commerce , & au grand avantage du service des Maisons de la Ville & de la Campagne. Etablissement de Maisons de retraite pour la Noblesse , dans son âge de caducité. Une paisible Maison pour nombre de veuves des Gentilshommes , à établir dans la Ville de Toulouse , sans aucun déboursé. Indication des fonds suffisans pour tous les établissemens proposés , avec quelque secours aux Hôpitaux Généraux , pour leur aider

au renfermement de partie des coureurs , des faineans , des vagabonds , & des-mandians volontaires , qui augmentent tous les jours à un excès insupportable. Projet de la répartition des fonds indiqués. Conclusion de ces Mémoires.

*Permis l'impression le premier Avril 1745, Signé, de Morthon, Juge Mage. A Toulouse, de l'Imprimerie de N. Caranove, & Caranove, fils, à la Bible d'or.*

Nous sommes priés d'insérer ici l'avertissement suivant.

Charles - Antoine Jombert, vient d'imprimer une *Explication du Flux & Reflux*, aussi neuve que son exposition dans ses véritables circonstances, qui avoient été déguisées ou dissimulées. En un volume in-4°.

On y prouve, 1°. que le Flux, bien loin de s'étendre de l'Equateur aux Pôles, & le Reflux des Pôles à l'Equateur, arrivent au même tems dans des Ports peu ou fort éloignés, qui ont pleine & basse mer à la même heure, dans des divisions de mer qui leur sont adjacentes, aussi limitées & entremêlées que celles qu'on fait connoître par une Table fort curieuse.

2°. Qu'il résulte de cette Table, tirée du Neptune François & de la Connoissance des Tems, & de l'application des



regles pour prévoir l'heure de la marée, que la station de pleine mer après le Flux, & de basse mer après le Reflux, n'existe dans les Ports & divisions de l'Océan, que dans des tems differens & inégaux, ou semblables, bien loin d'exister sous toutes les zones à la fois, ou successivement.

3°. Que la marée, bien loin d'y retarder chaque jour, comme le retour de la Lune au Méridien, avance des Quartiers aux Sizigies dans tout Port d'Europe de 5 heures, 12 à 14 minutes, & en retarde seulement des Sizigies aux Quartiers, de quelque inégalité que soit l'intervalle de ces phases, & la durée des jours lunaires qu'il comprend.

4°. Que l'heure de pleine mer est toujours semblable en conséquence, dans un même Port au jour des Sizigies, & toujours différente de cet espace de tems au jour des Quadratures, & d'une partie proportionnelle aux jours d'intervalle, avec une équation déterminée, parce que selon le nombre de jours & d'heures d'intervalle d'une phase à l'autre, elle avance ou retarde journellement, d'une partie proportionnelle de 312 à 314 minutes.

5°. Que cette heure est tellement attachée à la phase de la Lune, & à son âge,

qu'elle a servi deux fois à M. Cassini, pour reconnoître une erreur qui s'étoit glissée dans le calcul de la phase lunaire, de même que cette phase est un Cadran constant de l'heure de pleine mer en tous ces Ports, avec une équation dont les règles sont connues.

6°. Que cependant cette heure est différente depuis une heure du jour Astronomique qui commence à midi jusqu'à 12 & demi dans des Ports, aussi voisins que ceux des Isles de Zélande, de Flessingue & de l'Ecluse, & semblable dans d'autres aussi éloignés que ceux de Bayonne & Dublin, ou de Belle-Isle & Bergue.

7°. Que l'accroissement des marées des Quadratures aux Sizigies, & leur décroissement des Sizigies aux Quadratures, est à peu près périodique comme leur heure, avec cette différence que la plus haute marée n'arrive qu'un ou deux ou trois jours selon les différens Ports, avant ou après la nouvelle ou pleine Lune, & la plus foible avant ou après les Quartiers, & que partout la marée est plus forte à une Sizigie des Equinoxes que des Solstices, & plus foible à une Quadrature des Solstices que des Equinoxes.

8°. Qu'en toutes conjonctures & circonstances Astronomiques elle a plus de

**force** sous le milieu des zônes tempérées que sous la zône Torride , à laquelle la Lune peut seulement être verticale , de même que le Soleil.

9°. Que la diversité de leur distance & de leur déclinaison contribue , comme la proximité d'un Solstice ou d'un Equinoxe , à faire varier la hauteur de la marée , mais jamais autant que leur configuration actuelle , qui seule influe sur la variation de l'heure de pleine & de basse mer , leur passage par leur Méridien ayant plus d'influence sur la force de la marée , que sur la détermination de cette heure.

10°. Que ce Phénomène n'a pas moins été déguisé en plusieurs autres circonstances essentielles , afin de l'accommoder au Système Cosmographique de Copernic & au Système Physique de Descartes ou de Newton , & qu'afin de ne pas découvrir combien il leur est contraire , on n'a pas moins continué ce déguisement , malgré les Mémoires lûs à l'Académie des Sciences de Paris , qui établissent les articles précédens sur des Journaux d'observations , faites à sa sollicitation par ordre du Roi pendant huit ans dans les Ports principaux de France.

Le même Libraire débite les Lettres sur la Cosmographie , avec l'Analyse raisonnée

## 138 MERCURE DE FRANCE.

*du Systême moderne de Cosmographie & de Physique générale*, dont l'un est un état apparent du Ciel, systématisé, après avoir été dressé & publié en quatre Planches par M. Cassini, dans les Mémoires de l'Académie pour 1709; & l'autre un résultat systématique des expériences les plus usuelles sur l'électricité. Prix broché trois livres.

---

### L E T T R E

*De M. Racine, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, à M. Remond de Sainte Albine, au sujet de l'Edition qu'on vient de donner des Lettres de Rousseau.*

**J**E vous porte ma plainte, Monsieur, afin que vous ayez la bonté de la rendre publique, du titre d'*Éditeur* des Lettres de Rousseau, qu'on a voulu me donner. Si j'avois été le maître de ce recueil, je ne l'aurois présenté à l'impression que réduit à un petit volume, parce que n'y laissant que ce qui peut intéresser la Littérature, j'en aurois retranché tous les détails inutiles, plusieurs critiques d'ouvrages modernes, & les éloges des miens. J'ai l'honneur d'être, &c.

*Racine.*

*Le 12. Juillet 1749.*

## PLANCHES ANATOMIQUES.

**L**E Sr *Gautier* vient de présenter au Roi la suite de ses Planches Anatomiques ; il a eu l'honneur de dédier à Sa Majesté la Céphalatomie ou l'Anatomie complète de la tête. Le Roi a reçu favorablement la Dédicace de cet Ouvrage & le nouveau Livre. L'Auteur a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le Maréchal Duc de Richelieu, Premier Gentilhomme de la Chambre.

*Épître Dédicatoire du Sr. Gautier.*

SIRE,

Avicène, célèbre dans la Médecine, étoit Prince de Cordoue. Mithridate, amateur de cette science, étoit Roi de Pont. Plus d'un Souverain & plus d'un Potentat ont cultivé l'art de guérir, & par conséquent l'Anatomie, qui en est la baze ; j'oserais donc dédier à Votre Majesté mes tables imprimées de l'Anatomie de la tête. Vous y admirerez, SIRE, la structure de cette partie du corps humain, qui, plus que toute autre, distingue l'homme des animaux soumis à son empire. C'est le Temple de la sagesse, le Sanctuaire de la vertu ; c'est le moule divin, où se forme

la modération des Conquérans pacifiques & l'amabilité des Rois chéris de leurs peuples.

Votre Majesté ne dédaignera pas de jeter les yeux sur des merveilles qui la touchent de si près. Je les lui présente fidèlement exprimées d'après nature. Mon burin lui sauvera l'horreur que lui inspireroit la Nature elle-même, violée par un fer, peut-être barbare. Ce n'est que dans les champs de Mars, que de pareils objets ne scauroient ébranler votre intrépidité, par tout ailleurs il sont capables de saisir un Roi sensible, digne du surnom qu'il tient de l'amour de ses Sujets.

SIRE,

De Votre Majesté, le très-obéissant & fidèle serviteur & sujet,

*Jacques Gautier.*

L'Auteur distribue la Myologie complète de M. Duverney, en vingt Planches, de couleur & grandeur naturelle, & la Céphalatomie ou Anatomie de la tête, qu'il vient de présenter au Roi, en huit Planches. Il a proposé dans le premier volume du Mercure de Juin dernier son projet de souscription pour ce qui reste à donner dans l'Anatomie complète.

## M E M O I R E

*Que M. J. R. Pereire a lû dans la Séance de l'Académie Royale des Sciences le 11 Juin 1749, & dans lequel, en présentant à cette Compagnie un jeune sourd & muet de naissance, il expose avec quel succès il lui a appris à parler. On y a ajouté plusieurs observations qui n'ont point été lûes à l'Assemblée, & qui sont nécessaires pour un plus grand éclaircissement. Ce sont celles qu'on trouve en forme de notes au bas des pages.*

**M** Effieurs, après les gracieux applaudissemens que la sçavante Académie des Belles-Lettres de Caën & nombre de personnes éclairées m'ont si généreusement prodigués sur ma méthode pour apprendre à parler & à raisonner aux sourds & muets, rien n'a pû détourner mon esprit d'aspirer au bonheur de mériter l'approbation d'une Compagnie, qui par l'auguste protection du plus grand des Monarques & par les incomparables lumieres des Membres qui la composent, fait si dignement l'admiration & l'ornement le plus solide de la France, de l'Europe, de l'Univers.

C'est dans une vûe aussi flatteuse , que je viens vous supplier , Messieurs , d'examiner les effets que mes soins ont jusqu'ici produit sur M. d'Azy d'Etavigny , sourd & muet de naissance , que j'ai l'honneur de vous présenter.

Ses progrès actuels fourniront à votre pénétration admirable assez de matiere , pour porter un jugement décisif sur tous les avantages que les sourds & muets devront attendre de mon art. J'ai formé sur ce sujet un Mémoire qui contient en outre quelques remarques qui lui sont relatives ; daignez , Messieurs , je vous prie , en entendre la lecture.

#### M É M O I R E .

Ce jeune Sourd & muet prononce distinctement , quoique très lentement encore , les lettres , les syllabes , les mots , soit qu'on les lui écrive , soit qu'on les lui indique par signes. Il répond de son chef verbalement ou par écrit aux questions familières qu'on lui fait ; il en forme lui-même très-souvent , il agit en conséquence de ce qu'on lui propose de faire , soit qu'on lui parle par écrit ou par l'alphabet manuel dont son Maître se sert envers lui , sans qu'il soit besoin d'y ajouter aucun autre signe qui indique ce qu'on veut qu'il



faſſe. Il demande , par le moyen de ſa langue , les choſes dont il a beſoin journallement. Il récite par cœur le Décalogue , le Pater & quelques autres prieres, & répond avec intelligence à pluſieurs queſtions du Catéchisme. En Grammaire , il donne l'article convenable à chaque nom ( rarement il ſ'y trompe ) il en connoît un peu la valeur des cas ; il a une médiocre connoiſſance , principalement dans la pratique des pronoms dont on ſe ſert le plus communément. A l'égard des verbes , non ſeulement il les ſçait conjuguer, dès qu'ils ſont réguliers , mais il en dit encore la perſonne qu'on lui demande ſéparément, de quelque nombre, tems & mode qu'elle ſoit ( ſon plus fort cependant eſt ſur l'indicatif.) Sur les autres parties du diſcours, ainſi que ſur la Syntaxe, il connoît, à quelque choſe près, ce qu'il y en a de plus néceſſaire dans les expreſſions les plus communes & familières ; il ne donne pas, par exemple , un adjectif féminin à un ſubſtantif masculin , ni un pluriel à un ſingulier ; il ne ſe trompe que rarement ſur les tems, les nombres & les perſonnes des verbes qu'il fait entrer dans ſes expreſſions, ſur tout ſi c'eſt au mode indicatif qu'il doit les employer ; il évite déjà bien des répétitions par le moyen des pronoms & par-

ticules relatifs , qu'il employe le plus souvent fort à propos. Il observe finalement quelques regles d'orthographe passablement bien. Il est de plus à remarquer , 1°. que si sur tout cela on lui fait des fautes en lui écrivant , il s'en apperçoit pour l'ordinaire , & même les corrige , dès qu'on lui permet de le faire. 2°. Il change sa prononciation en différentes façons , il parle haut ou bas , suivant qu'on l'exige de lui ; il imite par le ton de sa voix , mais ce n'est pas encore bien exactement , les différences qu'on y fait sentir, lorsqu'on interroge, qu'on récite , qu'on prie , qu'on commande , &c. 3°. Quoique les lettres , & principalement les voyelles , soient dans le François susceptibles de différentes prononciations , n'y en ayant aucune qui n'en admette plusieurs , & qui ne devienne muette dans quelques rencontres , néanmoins M. d'Azy d'Etavigny ne manque point à leur donner la valeur convenable ; s'il s'y trompe quelque fois , ce n'est que dans des mots qui lui sont inconnus. Il sçait en Arithmétique , quoique sans fractions , les quatre Regles , les deux premières , même par livres , sols & deniers ; & il nombre verbalement toutes les sommes qu'on lui propose en chiffres. En Géographie , il distingue sur la Carte les quatre parties

parties du Monde, les principaux Royaumes de l'Europe, dont il nomme les Capitales; il étend son sçavoir sur la France aux Provinces & aux Villes les plus remarquables. Il a encore quelques autres connoissances qu'on pourroit rapporter à la Chronologie, comme la division qu'il fait de l'année, du mois, de la semaine; à l'Histoire, comme la création du monde, qu'il récite, & même à des sciences plus abstraites, mais il seroit difficile d'en donner par écrit une juste idée.

M. d'Azy d'Etavigny est âgé de 19 ans. Pereire commença à l'instruire dans le Collège de M. le Duc d'Orléans, à Beaumont-en-Auge, en Normandie, le 13 Juillet 1746. Dans peu de jours il parvint à lui apprendre à prononcer quelques mots intelligiblement; il eut l'honneur quatre mois après, de le présenter à l'Académie des Belles-Lettres de Caën, où présidoit, comme Protecteur, M. l'Evêque de Bayeux, pour y être examiné sur ses progrès, lesquels étoient déjà assez considérables du côté de la prononciation, pour le peu de tems qu'il y avoit que Pereire l'instruisoit. Il fut obligé de quitter son Eleve au commencement du mois de Mai 1747, lorsque celui-ci avoit l'intelligence d'environ treize cens mots, & lisoit & prononçoit

G

tout distinctement \*. Pereire n'a pû reprendre son instruction qu'au 15 Février 1748; il trouva sa prononciation, fautive d'un assez long usage sous sa direction, extrêmement vicieuse & très-peu intelligible, en sorte qu'on pourroit assurer, sans crainte de s'y tromper beaucoup, eu égard au tems qu'il a fallu pour la corriger, que tout ce que M. d'Azy sçait à présent, a été l'ouvrage du tems écoulé depuis cette dernière époque, c'est-à-dire, d'environ seize mois.

On observe, outre la lenteur, une certaine rudesse dans la prononciation de ce jeune homme; elle provient en partie des vices contractés pendant les dix mois d'interruption qu'il a eue, mais principalement de la roideur de ses organes, lesquels avoient beaucoup perdu de leur flexibilité, lorsque Pereire a commencé à les faire agir, son Eleve ayant déjà dans ce tems-là seize ans \*\*. On juge bien, au

\* Tout cela se trouve circonstancié & vérifié dans les Pièces suivantes de 1747, Journal des Sçavans de Juillet, Mercure de France d'Août, Journal de Verdun de Novembre, &c.

\*\* On sent bien que plus les muets seront jeunes, plus les organes de la parole auront d'aptitude chez eux pour une prononciation aisée. Il est certain que pour concevoir, sur tout lorsqu'il s'agit de ce qui est abstrait, les plus âgés ont plus

reste, que ces défauts diminueront considérablement chez lui à proportion qu'il continuera, sous les soins de son Maître, à faire usage de la parole, car il n'est point douteux que les parties qui la forment, n'acquiescent par ce moyen plus de souplesse & d'agilité, & ne lui rendent par conséquent l'articulation plus facile & plus régulière.

On voit par le contenu de ce Mémoire, que les vûes de Pereire sur l'instruction des sourds & muets s'étendent à leur apprendre non seulement à prononcer tous les mots de la Langue Françoisse, (ou de

siours avantages sur ceux qui le sont moins; mais aussi n'est il pas moins vrai que les enfans, dès l'âge de six ans & avant même, commencent à comprendre un grand nombre de petites choses, qui fussent à M. Pereire à l'égard de ses Eleves, pour donner l'exercice convenable à leur langue, & pour les mener insensiblement à des connoissances plus considérables, & cela avec d'autant plus de facilité que leur ayant rendu comme naturel l'usage de la parole, ils s'expliqueront avec une aisance que les grands ne sçauroient acquérir que par une pratique beaucoup plus longue. Il est à propos d'avertir ici que la méthode de M. Pereire, (qu'il exerce par lui-même & par son frere seulement) quoiqu'extrêmement pénible pour lui, n'a cependant rien de violent, ni de désagréable pour ses Eleves, & n'est pour eux qu'une espece d'amusement. M. Pereire pourroit encore se faire aider par Mlle sa sœur, s'il étoit question d'instruire quelque Demoiselle.

G i,

toute autre Langue , pourvû qu'il l'ait apprise lui-même auparavant , ) mais encore , ce qui en est l'essentiel , à comprendre le sens de ces mots , & à produire d'eux-mêmes , tant verbalement que par écrit , toutes leurs pensées comme les autres hommes , \* ce qui par conséquent les rendra

\* Il y a une très-grande différence ( laquelle est beaucoup plus considérable chez les muets que dans les autres hommes , ) entre sçavoir prononcer , & comprendre ce qu'on sçait prononcer ; cela échappe ordinairement aux personnes qui n'y font point d'attention , ou qui n'ont appris d'autre Langue que celle de leur pays. Qu'on se donne la peine d'y réfléchir , on verra qu'à l'exception des dictionnaires qui signifient des choses visibles , presque tous les mots d'un Dictionnaire sont très-difficiles à expliquer aux muets , & que pour l'ordinaire , sur les choses purement intellectuelles , on ne leur fait comprendre que des idées imparfaites.

( On a jugé que les remarques suivantes ne seront pas ici tout-à-fait déplacées. )

M. Pereire divise le total de son instruction en deux parties principales : la prononciation & l'intelligence ; il apprend aux sourds & muets , par la première , à lire & prononcer le François ( ou tout autre langage , s'il en étoit question , ) mais sans leur faire comprendre que les noms des choses visibles & d'un usage journalier , telles que les alimens , & les habillemens ordinaires , les parties , meubles & immeubles d'une maison , &c. Dans la seconde partie , il leur apprend tout le reste de l'instruction , c'est-à-dire à comprendre la valeur des

capables d'apprendre & de pratiquer comme eux quelque art ou quelque science que ce soit, si l'on en excepte seulement, à

mots contenus dans toutes les parties du discours, & à s'en servir à propos, soit en parlant, soit en écrivant, conformément aux regles grammaticales, & au génie particulier de la Langue.

Dès le quinzième jour d'instruction, les Eleves de M. Pereire commencent pour l'ordinaire à prononcer quelques mots intelligiblement; pour les instruire sur la premiere partie de son art, il lui suffit de douze à quinze mois, sur tout s'ils sont d'un âge encore tendre, mais pour la parfaite instruction sur la seconde partie, il lui faut un tems plus considérable.

M. Pereire n'exige rien d'avance; on pourra convenir avec lui, pour la premiere partie, d'un prix payable en trois payemens; le premier ne lui devra être délivré qu'après que son Eleve articulera distinctement quarante à cinquante mots; on ne donnera le second que lorsqu'il en saura prononcer quatre à cinq cens, ni le troisième, que quand M. Pereire se sera acquitté de cette premiere partie de son instruction; le prix de la seconde se réglera sur celui de la premiere, & on aura égard au tems qu'il lui aura fallu y employer.

Afin d'informer d'une maniere entierement satisfaisante les parens, qui ne résideront pas à Paris, des progrès des Eleves, M. Pereire soumettra au jugement de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, ou à celui de quelques personnes éclairées, dont on conviendra avec lui, la décision de ces progrès, pour être en droit d'exiger les récompenses qui lui en seront dûes.

*Avertissement pour les Etrangers.* Si au lieu du

P'égard de la pratique, les choses pour lesquelles l'ouïe est indispensablement nécessaire. Pereire leur apprend lui-même l'Arithmétique, & peut leur donner quelques connoissances sur le commerce, les Mathématiques, &c.

On pense bien que pour parler aux Eleves de Pereire, il faudra se servir ou de l'écriture ou des signes ordinaires. Quoique ce dernier moyen ait toujours quelque chose de confus & d'ambigu, il est clair néanmoins que les interrogations verbales, que les sourds & muets feront obligés de faire pour s'assurer de ce qu'on voudra leur dire, suppléeront à ce défaut d'une maniere suffisante.

Outre ces deux moyens de leur parler, Pereire en employe un troisiéme qui a les

François, il falloit apprendre à quelque personne muette l'Espagnol ou le Portugais, M. Pereire le feroit d'autant plus volontiers, que l'orthographe en est bien plus aisée, & qu'il possède ces deux Langues. Pour instruire un muet sur un langage différent des trois mentionnés, il faudroit à M. Pereire, comme il l'a dit dans le Mémoire, l'apprendre lui même auparavant. La Langue Italienne, dont il a quelque connoissance, lui seroit pour cet effet la moins difficile.

M. Pereire demeure à l'Hôtel de Bourgogne, rue de Savoye, près des Grands Augustins à Paris. Les personnes qui voudront lui écrire sont priées d'affranchir le port des lettres.



avantages d'être aussi expressif que le premier, plus bien séant que le second, & plus aisé que tous les deux. C'est un alphabet manuel qu'il a appris en Espagne, mais qu'il lui a fallu augmenter & perfectionner considérablement pour le rendre propre à parler exactement en François; il s'en sert avec une brieveté qui approche plus de la promptitude de la langue que de la lenteur de la plume. Cet alphabet est contenu dans les doigts d'une seule main, laquelle suffit encore à Pereire pour exprimer en chiffres toutes sortes de sommes, & pour enseigner à ses Eleves, bien plus facilement & plus sûrement que par les méthodes ordinaires, les quatre regles d'Arithmétique.

Ce ne sont pas là les seules ressources qui pourront adoucir le malheur de la surdité dans les élèves de Pereire : ils auront encore la facilité d'entendre aux mouvemens naturels des lèvres, des yeux, de la tête, des mains, &c. des personnes qui les fréquenteront, ce qu'on voudra leur dire. Cette façon de concevoir demande cependant une étude d'un tems considérable, & sera toujours néanmoins sujette à quelques équivoques, sur tout si ceux qui parleront aux muets, ne leur sont pas bien connus, & si les discours qu'on leur tien-

G iiij

dra, s'éloignent des conversations familières ; cependant elle leur sera toujours de quelque utilité, & pourra être perfectionnée à la longue par leur propre pénétration & par la pratique.

*Conclusion.*

Ce seroit trop abuser de votre complaisance, Messieurs, que d'oser m'arrêter à vous exposer ici nombre d'observations que je pourrois faire sur le contenu de ce Mémoire ; j'espère cependant qu'elles auront encore lieu, & qu'il me fera même plus convenable de vous en parler, si vous me le permettez, à mesure que vous examinerez les progrès de mon Eleve, & que vous daignerez me continuer l'honneur de votre attention sur chacun en particulier.

Lû par M. Pereire à l'Académie le 11 Juin 1749.

*Paraphé par M. de Fouchi, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

*Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences du 9 Juillet 1749.*

Nous avons vû par ordre de l'Académie un Mémoire que M. Pereire a lû dans l'Assemblée du 11 du mois dernier, sur les effets de son art pour apprendre à parler aux sourds & muets de naissance, & nous avons

en conséquence examiné en particulier ce qu'il y rapporte de M. d'Azy d'Eravigny, son élève, sourd & muet de naissance.

Ce n'est point d'aujourd'hui qu'on voit confirmer par l'expérience la possibilité d'un art si curieux & si utile ; M. Wallis en Angleterre & M. Amman en Hollande l'ont pratiqué avec succès dans le siècle dernier ; les ouvrages de ces deux Sçavans sont connus de tout le monde ; il paroît par leur témoignage qu'un certain Religieux s'y étoit exercé bien avant eux. Emanuel Ramires de Cortonne & Pierre de Castro, Espagnols, avoient aussi traité cette matiere long-tems auparavant, & nous ne doutons point que d'autres Auteurs n'ayent encore écrit & donné au Public des méthodes sur cet art, (*mais*) l'exemple de M. d'Azy d'Eravigny est le premier & le seul dont nous ayons connoissance.

On voit par le Mémoire & par les Certificats que rapporte M. Pereire, qu'il avoit déjà fait d'autres essais de cette nature avec succès ; qu'il entreprit en Normandie le 13 Juillet 1746 l'instruction de ce jeune sourd & muet, âgé pour lors de 16 ans ; que dans peu de jours il lui apprit à articuler quelques mots, comme *papa*, *maman*, *château*, *Madame*, *chapeau* : qu'au mois de Novembre suivant il le présenta à

G v

l'Académie des Belles-Lettres de Caën, laquelle trouva qu'il prononçoit déjà distinctement & avec intelligence, un grand nombre de mots; que M. Pereire fut obligé de le quitter au commencement du mois de Mai 1747, dans le tems qu'il avoit connoissance d'environ treize cens mots, & qu'il commençoit à lire & à articuler passablement; qu'il reprit son élève le 15 Février 1748, & qu'il a été obligé, par rapport aux défauts qui s'étoient glissés pendant ce tems là dans sa prononciation, encore peu affermie, de commencer de nouveau, pour ainsi dire, son instruction, ce qui fait que M. Pereire pense avec raison qu'on doit réputer le sçavoir de ce jeune homme comme l'ouvrage de seize mois.

A l'égard des progrès actuels de M. d'Azy d'Étavigny, quoique ce que nous en avons vû dans l'Académie nous paroisse suffisant pour en juger, notre devoir néanmoins nous engage à entrer là-dessus dans un détail un peu circonstancié.

M. Pereire rapporte dans son Mémoire, & nous avons vérifié par l'expérience, que ce jeune sourd & muet lit & prononce distinctement toutes sortes d'expressions Françoises; qu'il donne des réponses très-sensées, tant verbalement que par écrit, aux questions familières qu'on lui fait par écrit

On par signes ; qu'il comprend & qu'il exécute promptement ce qu'on lui propose de faire par le moyen de l'écriture ou par l'alphabet manuel dont son Maître se sert ; qu'il récite plusieurs prières par cœur ; qu'il donne aux noms le genre, le cas & le nombre qui leur conviennent. Il connoît & emploie à propos les pronoms qui sont le plus d'usage, & il conjugue les verbes, soit qu'on lui propose de le faire d'une façon suivie, soit qu'on lui renverse l'ordre des modes, des tems, des personnes & des nombres : il en faut excepter cependant les conjugaisons irrégulières & peu communes. Il a une connoissance proportionnée au reste de son sçavoir sur les participes, les adverbess, les prépositions & les conjonctions, & il observe dans la construction de la phrase & dans l'orthographe plusieurs règles avec assez d'exactitude. On voit même avec surprise, que souvent il corrige les fautes que l'on fait en écrivant, contre l'orthographe ou contre la Syntaxe ; que malgré les différentes prononciations qu'on donne à chaque lettre & à chaque syllabe, il les articule néanmoins de la manière qu'on doit le faire ; qu'il parle à son gré haut ou bas, & qu'il fait sentir quelque différence dans les tons entre la question & la réponse, la prière & le commandement, &c.

G vj

On observe que la prononciation de M. d'Etavigny est lente , grave , comme tirée du fond de la poitrine , & qu'il ne lie pas assez les syllabes; M. Pereire en donne pour raison principale l'inaction dans laquelle ses organes avoient demeuré pendant seize ans, & le trop peu de tems qu'ils ont eu jusqu'ici pour acquérir par l'usage la flexibilité nécessaire à une articulation aisée. Il n'est pas douteux que ces irrégularités n'aient été bien plus considérables dans le commencement de l'éducation , & il est naturel de penser qu'elles diminueront de plus en plus , à mesure que M. Pereire continuera à lui donner ses instructions.

M. d'Azy sçait les quatre règles d'Arithmétique, & connoît sur la Carte les parties du monde, les Royaumes & les Capitales de l'Europe , les Provinces & les Villes principales de la France.

M. Pereire se sert fort à propos d'un alphabet manuel pour s'exprimer avec son Eleve , & il le fait par ce moyen bien plus commodément & plus brièvement que par l'écriture, ce qui lui évite l'incommodité d'avoir continuellement la main à la plume.

M. Pereire espere porter encore son art à un bien plus haut degré de perfection , il vise à instruire les sourds & muets au point de comprendre ce qu'on voudra leur dire.

aux mouvemens ordinaires des lèvres & du visage de ceux qui leur parleront : il restreint cependant cela aux personnes avec lesquelles ses Elèves auront de l'habitude ; leur intelligence avec les autres , dit M. Pereire , sera bien plus bornée ; il faudra pour se faire entendre aux muets , avoir souvent recours à l'écriture ou aux signes ordinaires.

On voit par l'exemple de M. d'Azy, que les vûes de M. Pereire, en instruisant les sourds & muets , sont de leur apprendre à lire , à écrire & à parler la Langue qu'il leur aura enseignée ; à en comprendre le sens , à produire d'eux-mêmes leurs pensées , soit par l'écriture , soit par la parole , & à acquérir , comme les autres hommes , toutes les connoissances , excepté les idées pour lesquelles la sensation de l'ouïe est absolument nécessaire.

Nous trouvons que les progrès que M. d'Azy d'Etavigny a faits en si peu de tems , prouvent très-suffisamment la bonté de la méthode que M. Pereire suit dans son instruction , & démontrent la singularité de son talent pour la pratiquer ; qu'il y a tout lieu d'espérer que par ce moyen les sourds & muets de naissance pourront non-seulement prononcer & lire toutes sortes de mots , & comprendre la valeur de ceux qui

désignent des choses visibles , mais encore acquérir les notions abstraites & générales qui leur manquent , & devenir sociables , capables de raisonner & d'agir de la même manière que font les personnes qui ont perdu par accident l'ouïe après avoir atteint l'âge de raison. Comme on a vu de cette espèce de sourds qui comprenoient au mouvement des lèvres ce qu'on vouloit leur dire , nous ne faisons pas difficulté de croire que M. Pereire pourroit parvenir à donner à ses Eleves une semblable facilité , en y joignant les restrictions qu'il marque dans son Mémoire.

Nous pensons aussi que l'alphabet manuel de M. Pereire , pour lequel il n'emploie qu'une seule main , deviendra , s'il le rend public , d'autant plus commode pour ses Eleves & pour ceux qui voudront commercer avec eux , qu'il paroît extrêmement simple & expéditif , par conséquent aisé à apprendre & à pratiquer.

Nous jugeons donc que l'art d'apprendre à lire & à parler aux muets , tel que M. Pereire le pratique , est extrêmement ingénieux ; que son usage intéresse beaucoup le bien public , & qu'on ne scauroit trop encourager M. Pereire à le cultiver & à le perfectionner.



Au reste il nous paroît qu'il n'a rien exagéré dans son Mémoire. Fait à Paris ce 9 Juillet 1749. *Signé*, d'Ortous de Mairan, Buffon, & Ferrein.

Je certifie l'Extrait ci-dessus & des autres parts, conforme à son original & au jugement de l'Académie. *Signé* Grandjean de Fouchy, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

**L'**Académie des Jeux Floraux fera la distribution de ses prix le troisième Mai 1750.

Ces prix sont une Amarante d'or de la valeur de quatre cens livres, qui est destinée à une Ode.

Une Eglantine d'or, de la valeur de quatre cens cinquante livres, destinée à une Pièce d'éloquence d'un quart d'heure, ou d'une petite demi-heure de lecture, dont le sujet sera pour la même année 1750 :

NOTRE BONHEUR EST EN NOUS-MESMES, suivant le sens de ces paroles : *Nemo laudatur nisi à se ipso.*

Une Violette d'argent de la valeur de deux cens cinquante livres, destinée à un Poème de soixante vers au moins, ou de cent vers au plus, qui doivent être Ale-

xandrins , & dont le sujet doit être héroïque ou dans le genre noble.

Un Souci d'argent , de la valeur de deux cens livres , qui est destinée à une Elégie , à une Idyle ou à une Eglogue , ces trois genres d'ouvrages concourant pour le même prix. Les vers en doivent être aussi Alexandrins , sans mélange de vers d'autre mesure.

Un Lys d'argent , de la valeur de soixante livres , destiné à un Sonnet à l'honneur de la Sainte Vierge.

Les sujets des différens genres d'ouvrages auxquels l'Amarante , la Violette & le Souci , sont destinés , est au choix des Auteurs , qui sont avertis de ne pas se négliger sur les rimes & sur toutes les règles de la versification , aussi-bien que les Auteurs du Sonnet.

Les ouvrages qui ne sont que des Traductions ou des imitations , ceux qui traitent des sujets donnés par d'autres Académies , ceux qui ont quelque chose de burlesque , de satyrique , ou d'indécent , sont exclus des prix.

Les ouvrages qui auront paru dans le public , & ceux dont les Auteurs se seront fait connoître avant le jugement , ou pour lesquels ils auront sollicité ou fait solliciter les Juges , en sont aussi exclus.

Les Auteurs qui traitent des matieres Théologiques , doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'Approbation de deux Docteurs en Théologie , ce qui sera observé même à l'égard du Sonnet , sans quoi ces ouvrages ne seront pas mis au concours.

On doit faire remettre, dans tout le mois de Janvier de l'année 1750 , par des personnes domiciliées à Toulouse , trois Copies bien lisibles de chaque ouvrage à M. le Chevalier d'Aliez , Secrétaire Perpétuel de l'Académie , logé rue des Couteliers. Son Registre devant être barré dès le premier jour de Février , on ne sera plus à tems à lui remettre des ouvrages , dès que le mois de Janvier sera expiré.

Les ouvrages seront désignés , non-seulement par leur titre , mais encore par une devise ou sentence , que M. le Secrétaire écrira dans son Registre , aussi-bien que le nom , la qualité ou la profession , & la demeure des personnes qui les lui auront remis , lesquelles signeront la réception que M. le Secrétaire en aura écrite dans son Registre , après quoi il leur en expédiera le récépissé.

M. le Secrétaire ne recevra point les paquets qui lui seront adressés par la Poste en droiture , s'ils ne sont affranchis de port,

& il ne répondra point aux Lettres qu'on lui écrira sans avoir cette attention. Les Auteurs sont avertis que l'Académie exclut même du concours tous les ouvrages qui n'ont pas été remis à M. le Secrétaire par une personne domiciliée à Toulouse, la voie de la Poste en droiture étant sujette à trop d'inconveniens.

M. le Secrétaire avertira les personnes qui auront remis les ouvrages que l'Académie aura couronnés, afin que les Auteurs viennent eux-mêmes recevoir les prix, l'après-midi du troisième Mai, à l'Assemblée que l'Académie tient dans le Grand Consistoire de l'Hôtel-de-Ville où ils sont distribués. Si les Auteurs sont hors de portée de venir les recevoir eux-mêmes, ils doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse, une Procuration en bonne forme, où ils se déclarent affirmativement les Auteurs de l'ouvrage couronné, & cette personne retirera le prix des mains de M. le Secrétaire, sur la Procuration de l'Auteur, & sur le récépissé de l'ouvrage.

On ne peut remporter que trois fois chacun des prix que l'Académie distribue à les Auteurs des ouvrages qu'elle découvrira avoir enfreint cette loi, en seront exclus, aussi-bien que les ouvrages qu'on pourra justement présumer être présentés sous des noms d'Auteurs supposés.

Après que les Auteurs se seront fait connaître , M. le Secretaire leur donnera des attestations , portant qu'un tel , une telle année , pour tel ouvrage par lui composé , a remporté un tel prix , & l'ouvrage en original sera attaché à ces attestations , sous le Contre-Scel des Jeux.

Ceux qui auront remporté trois Prix , ( celui du Sonnet excepté ) & l'un desquels soit celui de l'Ode , pourront obtenir selon l'ancien usage , des Lettres de Maîtres des Jeux Floraux , qui leur donneront le droit d'opiner comme Juges & comme étant du Corps des Jeux , dans les assemblées générales & particulières des Jeux Floraux , & d'assister aux Séances publiques.

Par les dernières Lettres Patentes du Roi , qui autorisent l'augmentation du prix du discours , les Auteurs qui auront remporté trois fois ce prix depuis cette augmentation , pourront aussi obtenir des Lettres de Maîtres des Jeux Floraux , sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient remporté des prix de Poësie.

L'Ode qui a pour titre *LA CHASSE* , & pour Sentence *Manet sub Jove frigido Venator tenera conjugis immemor* , a remporté le prix de ce genre d'ouvrage.

Le discours qui a pour Sentence , *Aurum est periculum possidentium, enervatio virtutum,*

a remporté le prix d'Eloquence de cette année.

Le Poëme qui a pour titre **LE TRIOMPHÉ DE LA VÉRITÉ**, & pour Sentence, *Confundentur ab Idolis quibus sacrificaverunt*, a remporté le prix.

Le prix du genre Bucolique a été adjugé à l'Idyle, intitulée **LE LABOUREUR**, qui a pour Sentence : *Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.*

Le Sonnet qui a pour Sentence : *Et statuit aquas quasi in ure*, a remporté le Prix de ce genre.

L'Académie a réservé un prix de Discours, un prix de Poëme, & deux prix de Sonnet, qui l'avoient déjà été les années précédentes.

**L'**Académie Royale d'Angers avoit proposé l'an 1747, un prix dont le sujet est *le progrès des Sciences & des Beaux Arts sous le Règne de Louis XV.* avec la liberté de le traiter en prose ou en vers, & un prix de Physique sur cette question.

*Les animaux & les métaux ne deviennent-ils électriques que par communication ? Pourquoi ne le deviennent-ils pas par les moyens que l'on employe pour rendre les autres corps électriques ?*

Ces prix devoient être délivrés en 1748, mais l'Académie s'est trouvée obligée de les remettre, & dans une assemblée publique, tenue le 3 du mois de Juin dernier, elle a adjugé celui dont le sujet est le progrès des Sciences & des Beaux Arts, à une Ode qui est de M. la Combe, & qui a pour devise, *Sunt gloria Principis Artes.*

Nous n'en donnons ici que quelques strophes, qui pourront présenter une idée de la Pièce, & faire connoître les talens de son jeune Auteur pour la Poësie.

*Strophe IV. \**

Cessez, vains Héros de la Fable,  
Cessez de vanter vos travaux :  
Une gloire plus véritable  
Immortalise vos rivaux.  
Voyez sur quelle affreuse plage,  
Malgré l'horreur d'un Ciel sauvage,  
L'amour du vrai conduit leurs pas :  
Enfin de la terre étonnée  
La figure est déterminée,  
Les Dieux ont guidé leurs compas.

\* Progrès de l'Astronomie & de la Géographie ;  
voyage de Messieurs de l'Académie des Sciences pour  
fixer la figure de la terre.

*Strophe VI. \**

Comme, dans son essor rapide,  
Le fier oiseau de Jupiter  
Domine le peuple timide  
Qui sous lui voltige dans l'air :  
Ainsi l'amant de Thérpécôre  
Par un vol plus rapide encore  
S'élève entre tous ses rivaux,  
Et sur les ailes du génie,  
Jusqu'au Temple de l'Harmonie  
Se trace des sentiers nouveaux.

*Strophe VII. \*\**

Est-ce Appollon qui de sa Lyre  
Exprime ces accords, ces sons,  
Et parle à l'esprit qu'il inspire  
Le langage des passions ?  
J'éprouve à son gré la tristesse,  
Et les transports de l'allégresse,  
Et les accès de la fureur :  
C'est écho qui soupire encore,  
Zéphyre qui caresse Flore,  
L'Amour qui charme un jeune cœur.

La seconde Ode sur le même sujet, est  
du Père Chabaud, de l'Oratoire, Profes-

\* *Progrès de la Musique Lyrique, que M. Rameau  
a étendue & perfectionnée.*

\*\* *Progrès de la Musique instrumentale.*



seur de Rhétorique à Boulogne , &  
Membre des Académies de Villefranche  
& de Pau. Elle est sous cette devise : *Veteres  
revolavit artes* , Horace.

Nous en donnons également ici quel-  
ques strophes.

*Strophe X.*

L'oubli pour toi n'aura point d'ombres ,  
La Peyronie ! envain la mort t'enleve à nous :  
Ton nom , quand tu descends dans les royaumes  
sombres ,

Est indépendant de ses coups,  
Par tes dons \* généreux le criminel infame  
De nos jours fortunés a prolongé la trame.

Son supplice est un double gain :  
Par la mort même il nous fait vivre ;  
Mutilé , son corps est un Livre ,  
Utile à tout le genre humain.

*Strophe XII.*

Trop long-tems votre petiteffe \* ,  
Insectes , vous valut nos injustes mépris.  
Sur vous l'observateur, qui connut votre adresse,  
A fixé nos regards surpris ;

\* Le progrès de l'Anatomie , par les fondations qu'a  
fait M. de la Peyronie à Saint Côme & à la Faculté  
de Médecine de Montpellier.

\* Progrès de l'Histoire naturelle.

Le docte Réaumur découvre un nouveau monde ;  
 Que d'animaux vivoient sur la terre & dans l'onde,  
 Qui n'existoient point à nos yeux !  
 Les Cieux me peignent ta puissance ,  
 Grand Dieu ! mais ton intelligence ,  
 Dans un Ciron , je la vois mieux.

L'Académie a adjugé le prix de Physique , dont le sujet est , *Les animaux & les métaux ne deviennent-ils électriques , &c.* à une Dissertation qui est du Pere Beraut , Jésuite , Professeur de Mathématiques à Lyon.

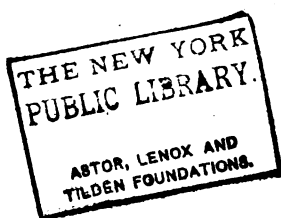
---

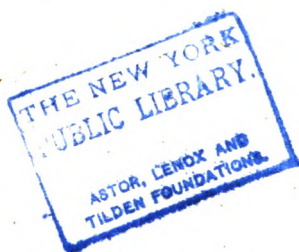
### ESTAMPES NOUVELLES.

**L**E Sieur *Moyreau*, Graveur du Roi , vient de mettre au jour une nouvelle Estampe, intitulée, *l'Abreuvoir Hollandois*, n°. 62. de sa suite. Cette Estampe est gravée d'après un Tableau de *Wouwerms*, qui est dans le Cabinet de M. de la Haye, Fermier Général.

On trouve chez le Sieur *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins, une Estampe nouvelle du portrait du Prince Charles Edouard Stuart, peint par le Sieur *Toqué*, & gravé par le Sieur *Bâsan*. Le même Marchand débite une autre Estampe, qui a pour titre, *Vue & Perspective de Londres du côté de la Tamise*. Cette Estampe est gravée par le Sieur *Tardieu*, d'après le Tableau du Sieur *Charles-Léopold de Grevenbroeck*.

Le succès brillant de l'Abregé Chronologique de





de l'Histoire de France , par M. le Président Hen-  
nault , ayant encouragé le Sieur Odièvre , à for-  
mer une suite complète des portraits des François  
Illustres , il avertit le Public , qu'il a employé  
tous ses soins pour la rendre aussi parfaite qu'il est  
possible. Dans le cours de ce mois , il exposera en  
vente tous les portraits gravés qu'il a préparés pour  
cet ouvrage.

LE Sieur le Rouge , Ingénieur Géographe du  
Roi , vient de publier un nouveau plan de  
Paris , dans lequel on a eu soin de marquer les  
fauxbourgs & les marais , tels qu'ils sont aujour-  
d'hui ; ce qui le rend entierement different des  
anciens.

\*\*\*

## CHANSON.

Qui la voit un jour seulement ;  
Voudroit ne plus voir qu'elle :  
Sans peine on devine comment  
Ce charme-là s'appelle.

\*\*\*

D'autres auront de plus beaux traits ,  
Et vous plairont moins qu'elle ;  
Amour m'a dit par quels secrets ,  
C'est qu'elle est mieux que belle.

\*\*\*

H

Dans les yeux est un ascendant ,  
 Dont voici le mystère ;  
 Son esprit s'y peint chaque instant ;  
 Jugez s'ils doivent plaire.



## S P E C T A C L E S.

**L**E Mardi 15 Juillet , l'Académie Royale de Musique a remis sur son Théâtre les *Caractères de l'Amour* , Ballet héroïque , représenté pour la première fois le 15 Avril 1739. On peut s'instruire dans l'Avertissement, du mérite des différentes Muses à qui le Public doit les vers de ce Ballet , & de sa première destinée ; cette seconde édition est précédée d'une Epître Dédicatoire à Monseigneur le Dauphin , où l'Eloge sincère & mérité de son illustre Epouse , & celui de notre auguste Monarque , ne sont pas oubliés.

Dans le Prologue , le Théâtre représente *l'Isle de Cythère dans une belle nuit* : Venus paroît au milieu de sa Cour , qui célèbre avec la Déesse les avantages de la nuit. L'Amour descend des Cieux , il évoque les ombres des Poètes renommés , les invite à publier sa puissance & sa gloire , & fait le partage des trois Actes du Ballet des Caractères de l'Amour dans ces vers.

Rendez-lui le tribut qu'il exige de vous ,  
 Il est constant , il est jaloux ,  
 Et quelquefois il est volage ,  
 Mais il est , quel qu'il soit , digne de votre hom-  
 mage.

II

Un Ballet figuré , ingénieusement composé , & bien exécuté par Milles Mimi & Lani , & les Sieurs du Moulin , Aubri & de Visse , exprime agréablement ces trois caractères.

Dans la premiere entrée , destinée à l'Amour constant , le Théâtre représente la Fontaine de Vaucluse , si renommée par les promenades de Laure , & tant chantée par l'amoureux Petrarque ; ce Poète fameux y revient après une longue absence & des périls essuyés , il y rencontre son ami Octave , ordonnateur d'une Fête qu'Alphonse , Prince souverain d'Avignon , prépare pour Laure qu'il prétend épouser. Petrarque , par l'indulgence d'Octave , assiste à la fête , déguisé sous la figure du Dieu du Rhône ; sa jalousie éclate ; il est reconnu & plaint par Laure , menacé par Alphonse , qui vaincu par sa générosité , lui pardonne & unit ces deux amans si dignes d'être heureux.

La deuxième entrée est remplie par Elmire , Princesse Afriquaine ; Arsane , Prince Atricaïn , son amant , & Almanzor , son rival , Prince Sarrazin & Magicien. La jalousie y paroît personifiée , & évoquée par le Magicien , elle triomphe & immole les trois amans à sa fureur.

La troisième entrée , consacrée à l'Amour voyage , se passe dans un agréable séjour champêtre , où l'inconstance regne sur des cœurs ordinairement fidèles , & amuse le spectateur par des scènes vives & légères , & par un divertissement qui termine , au gré du Parterre , ce Ballet , dont la Musique gracieuse est de la composition de M. Collin de Blamont , Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi. M. Lani , Compositeur des danses de l'Académie Royale de Musique , a fait briller son génie & son goût.

Les Comédiens Italiens ont donné une Piece

H ij

dans le goût ultramontain , intitulée , *Arlequin , Roi par hazard* , qui a plu par son spectacle & ses lazis. Le petit Vincent y a dansé avec l'aimable Camille , & ils ont été fort applaudis.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théâtre la Comédie de *la Surprise de l'Amour* , de M. de Marivaux. Mlle Sylvia , selon sa coutume , a charmé les Spectateurs par son jeu également naturel & fin , & le Sieur Riccoboni s'est surpassé dans le rôle de l'amant.

### CONCERTS A LA COUR.

Le Samedi 21 Juin , le Lundi 23 , & le Mercredi 25 , on exécuta en Concert chez la Reine , le Prologue & les cinq Actes de l'Opéra d'*Aïs*. Les rôles ont été chantés par les Demoiselles Chevalier , Fel , de Selle , d'Aigremont , & par les Sieurs de Chaffé , la Garde , Jellotte , Poirier , Dubourg , Richer & Godonnesche.

Le Samedi 28 , on chanta le Prologue & le second Acte de l'Opera de *Tarsis & Zélie* , de Mrs Rebel & Francœur , Sur Intendans de la Musique de la Chambre du Roi. Les Demoiselles de Selle & Mathieu en remplirent les rôles , ainsi que le Sr Benoît.

Le Samedi 12 Juillet , le Lundi 14 , & le Samedi 19 , on exécuta à Compiègne chez la Reine l'Opera d'*Iphigénie*. Les Demoiselles Laiande , Mathieu , de Selle , Canavas , Godonnesche & Benzin , en ont chanté les rôles , ainsi que les Sieurs Benoît , Poirier & Dubourg.



## A V E R T I S S E M E N T

*Sur les Nouvelles Etrangères & sur le  
Journal de la Cour, &c.*

**L** Es Auteurs du Mercure ont toujours négligé d'avertir que, soit pour les Nouvelles de Politique & de Guerre, soit pour le Journal de la Cour & de Paris, ils ont, de tems immémorial, copié mot à mot la Gazette de France. Tant que M. *Remond de Sainte Albine* a composé ces deux Ouvrages périodiques, cette omission étoit plus excusable chez lui que chez un autre. A présent qu'il n'est plus chargé de la Gazette, il se feroit un scrupule de garder là-dessus plus long-tems le silence. Il annonce donc qu'il continuera de suivre l'usage établi, mais que ne devant à l'avenir avoir d'autre part aux articles mentionnés ci-dessus, que le soin de les faire transcrire ou tout au plus abréger, il ne prétend point se faire honneur d'aucun de ces articles.



## NOUVELLES ETRANGERES.

DE CONSTANTINOPLE, le 10 Mai.

**O**N a arrêté depuis quelques jours plusieurs particuliers qui tenoient des discours séditieux. Le Grand Seigneur, qui avoit été indisposé dans le commencement de ce mois, se porte beaucoup mieux. L'arrivée d'un courier des frontières de la Perse, a donné lieu à la tenue d'un grand Divan, après lequel il a été dépêché plusieurs couriers.

Le Capitan Bacha, commandant la Flotte destinée pour aller faire le recouvrement des sommes dûes au Grand Seigneur dans les Isles de l'Archipel, sous le nom de tribut, a mis à la voile hier : on dit qu'il est chargé d'ordres secrets pour examiner dans sa tournée la conduite de plusieurs Officiers publics, contre lesquels il y a des plaintes, & de les punir, s'ils se trouvent coupables, ou par la privation de leurs Charges, ou par la mort.

Il est arrivé hier un courier de Babylone; depuis qu'il a remis ses dépêches au Grand Visir, le bruit court que le nouveau Bacha, envoyé par le Grand Seigneur dans cette Ville, après y avoir fait son entrée en triomphe, avoit fait arrêter une quarantaine de personnes du parti contraire, auxquelles il avoit fait couper le tête, afin que cet exemple en imposât aux séditieux, dont le nombre augmente tous les jours.

Le 5, trois Députés de la Régence d'Alger furent admis à l'audience du Grand Visir; on dit

que l'objet de leur venue est d'obtenir du Grand Seigneur quelques Vaisseaux de guerre ; pour être en état d'en imposer aux Puissances Chrétiennes , lesquelles , à ce qu'ils ont assuré , méditent de concert de les attaquer. Le bruit court que ces Députés n'ont pas été bien reçus ; que le Grand Visir leur a reproché les excès auxquels ils se portent tous les jours par leurs pirateries , sans égard même à la foi des Traités , leur notifiant , que s'ils ne changeoient de conduite , le Grand Seigneur leur retireroit sa puissante protection.

D'ALGER , le 25 Mai.

Sur le bruit qui s'est répandu , il y a quelques jours , que le Port d'Oran se remplissoit de Vaisseaux , qu'on y faisoit de grands préparatifs de guerre , & que les Espagnols avoient pour objet une entreprise contre cette Ville , afin de punir la Régence d'avoir souffert que les Corsaires donnaient la chasse à leurs Bâtimens ; le Gouvernement a ordonné à tous les Bayts , Cairz , & autres Chefs de Milice , de rassembler leurs troupes , & qu'elles fussent en état de marcher au premier commandement. La crainte d'un bombardement a fait prendre aussi différentes mesures pour mettre cette Ville à l'abri de la bombe. Tous les postes voisins où l'on pourroit craindre une descente , sont déjà renforcés ; les sentinelles de nuit pour crier l'alerte , sont doublées , & l'on travaille sans relâche à mettre les Châteaux & les ouvrages en état de faire une bonne défense , en cas que les Espagnols parviennent à en faire le siège dans les formes.

Il se tint le 17 de ce mois un Divan , dans lequel il a été délibéré sur toutes les autres mesures qu'il

H iij

fallait prendre pour se garantir de l'attaque dont l'Etat est menacé. Il a été décidé que toutes les troupes se porteroient sur le rivage, & qu'elles feroient les derniers efforts pour empêcher que les Espagnols ne fissent une descente.

Le Contre-Amiral Frensel, commandant les Vaisseaux de guerre, servant d'escorte à quatre Flutes Hollandoises, que les Etats Généraux des Provinces-Unies envoient chargées de présens pour la Régence, arriva le 5 du mois passé dans cette Ville, & eut une audience du Dey le 7; M. Frensel étoit accompagné de M. Paravicini, Consul de la Nation, du Comte de Byland & de M. Heemkerke, Capitaines, en présentant la Lettre, dont il étoit chargé de la part de leurs Hautes Puissances, il fit un compliment sur l'objet de son arrivée: il expliqua en quoi consistoient les présens que la République envoyoit. Le Dey marqua dans les termes les plus obligeans la satisfaction qu'il ressentoit de l'attention de leurs Hautes Puissances à l'égard des Algériens; mais M. Frensel, ayant fait apporter les présens qu'il avoit ordre de lui remettre en particulier, le Dey à cette vue ne put contenir sa joie & ses transports, il s'écria, que les Etats Généraux étoient de vrais amis & de grands amis, & qu'il étoit aisé d'en juger par la quantité & la richesse de leurs présens.

Le 3 de ce mois, il entra dans ce Port un Bâtiment Vénitien, venant de Marseille, chargé de sucre & de cire, dont les Corsaires de cette Ville s'étoient emparés à la hauteur de Civita Vecchia; l'équipage a eu le bonheur d'échapper à l'esclavage, en gagnant le rivage, à la faveur de la Chaloupe. Le 10, un petit Vaisseau de Raguse, que les Corsaires avoient amené le 7, fut relâché,

Le Capitaine ayant produit un sauf-conduit du Grand Seigneur, par lequel sa Hauteffe accorde sa protection aux Bâtimens de la République de Raguse, qui commerceront, en considération du tribut qu'elle lui paye, & qui menace de son indignation les Vaisseaux Turcs, & spécialement ceux de Tunis, de Tripoli & d'Alger, qui oseront troubler les Ragusains dans leur navigation.

DE MOSCOU, le 23 Juin.

Il arriva le 22 du mois dernier, un courier extraordinaire dépêché par le Gouverneur de Kazan, avec la triste nouvelle que le feu avoit réduit en cendres cette grande Ville, Capitale d'une des plus fertiles Provinces de Russie, sans qu'il eût été possible d'arrêter les progrès de l'incendie : elle fut si entiere, qu'il n'est pas resté une seule maison sur pied. Ce fâcheux événement a fait une si grande impression sur l'esprit de l'Impératrice, qu'elle a ordonné que les précautions fussent redoublées ici, pour prévenir de pareils accidens. Le contr'ordre a été aussi envoyé dans la même crainte au Directeur des Bâtimens, pour qu'il fit cesser le Palais de bois, auquel on travailloit pour loger l'Impératrice, son intention étant qu'il soit bâti de pierre, pour ne pas être exposée aux risques du feu.

Le Landgrave de Hesse-Hombourg a envoyé ces jours passés aux Bureaux des Affaires Etrangères les titres qui l'autorisent à se mettre sur les rangs, comme Candidat, lorsqu'on procédera à l'Élection d'un Duc de Courlande. Ce Prince recommande en même tems ses intérêts pour l'hérédité du feu Landgrave de Hesse-Hombourg.

L'Impératrice qui a été fort indisposée, est par-

H. v

faitement rétablie ; la Majesté Impériale s'est rendue le 3 de ce mois à la Maison de campagne de Perrowa, où elle est actuellement ; tous les Ministres Etrangers sont venus lui faire leur cour , & la féliciter sur sa convalescence.

La Cour envoya la semaine passée des ordres dans les Villes Limitrophes de l'Ukraine , pour qu'on tiât des magasins qui les approvisionnent ; le bled dont elles pourront se passer , pour le verser dans cette Province , la Majesté Impériale ayant été émue de compassion , en apprenant par les Députés , qui lui ont été envoyés à ce sujet , que les sauterelles avoient fait un si grand ravage dans ce Pays l'année dernière , qu'il n'y avoit point eu de récolte , que les peuples y languissoient , & qu'ils étoient à la veille de périr , à moins qu'ils ne fussent promptement secourus.

On assure qu'après la tenue d'un-Conseil , où l'Impératrice a présidé , il a été dépêché de nouveaux couriers à Pétersbourg & en Finlande ; on dit qu'ils portent un contr'ordre pour que la Flotte qui devoit mettre en mer incessamment , restât dans le Port , & pour suspendre la marche des troupes & leur embarquement.

L'Impératrice , le Grand Duc & la Grande Duchesse , sont revenus le 20 en cette Ville , & doivent en partir demain pour se rendre au Monastère de Traïza , dans l'intention d'y passer quelques jours. Sa Majesté Impériale , informée que le Prince Jean , fils du Duc Antoine Ulrich de Brunswick , devenoit d'un âge à recevoir une éducation conforme à son rang , a fait choix elle-même des sujets qu'elle a jugés dignes de ce soin : indépendamment de tous les Maîtres qu'elle a nommés pour l'instruire de tout ce que doit sçavoir un Prince de son rang , elle a encore envoyé ordre

qu'on lui en donnât pour apprendre les Langues Ruffienne , Allemande & Latine.

Tous les détails qu'on a reçus de l'incendie arrivé à Cafan , confirment la ruine de cette grande Ville : rien n'a échappé aux flammes , & jufqu'aux Archives du Royaume ont été confumées par le feu ; il vient d'arriver un malheur égal à Kalogua , Ville diftante de cette Capitale de cent quatre-vingt werftes ; le dommage y a été d'autant plus confidérable que tous les magazins ont été brûlés entièrement. Le 4 , le feu prit auffi à un Village voisin de Perrowa , où étoit alors l'Impératrice & fa Cour , ce qui a été caufe que la Majesté Impériale en eft partie le lendemain pour fe rendre ici.

Le Comte de Bestuchef , Grand Chancelier , fe rendit le 5 auprès de l'Impératrice , pour recevoir fes ordres , à l'occasion de plusieurs dépêches apportées par differens couriers. Le lendemain , le Général Bernes , Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice des Romains , conféra avec le Grand Chancelier , & le 7 il dépêcha un courier à la Cour.

L'Impératrice a envoyé ordre à Péterfbourg , pour qu'on habillât de neuf toute la Garde à pied , & qu'on lui distribuât dix Etendarts , dont le premier fera de satin blanc , relevé par une broderie d'or aux deux côtés , avec les Armes de l'Empire au milieu , les bords garnis de franges d'or. Les neuf autres Etendarts feront de satin rouge , auffi relevés d'une broderie d'or.

### DE STOCKHOLM , le 30 Juin.

Le Roi continue son féjour à Carlberg , où sa Majesté prend alternativement le plaisir de la  
Hvj

chasse & de la promenade. On apprend de Carels-  
sroom , Port sur la mer Baltique, qu'ils s'y trouve-  
actuellement dix huit Vaisseaux de guerre , & dix  
Fregates , prêts à mettre à la voile , quand le be-  
soin l'exigera.

D'autres avis de Calmar , dans la Province de  
Smaland , portent que l'on y avoit lancé à l'eau  
une Galère nouvellement construite , & que dans  
deux autres Ports , à Westerwich & Norxoping ,  
il en avoit été mises en mer deux autres , sous les  
noms de *Jankoping* & de *l'Ostrogotie*.

Le Baron de Scheffer , Colonel au service de  
France , vient d'obtenir une Compagnie dans le  
Régiment des Gardes , & le Roi a accordé à M.  
Morath , Capitaine du Régiment du Prince Gus-  
tave , le titre de Major , & lui a permis de donner  
sa démission pour sa Compagnie.

Le Marquis d'Avrincourt , Ambassadeur de  
France en cette Cour , a de fréquentes conférer-  
ces avec le Comte de Tessin , & les autres Minis-  
tres du Roi. Il reçut ces jours passés un courier de  
Norwege , dépêché par l'Abbé le Maire , Ministre  
de France auprès du Roi de Dannemarck.

On ne doute pas que sa Majesté ne nomme in-  
cessamment un Ministre pour aller résider en An-  
gleterre , le Baron d'Hamilton qui avoit été choisi  
pour s'y rendre , ayant supplié le Roi de l'en dis-  
penser. Le Sénéchal Jean Guillaume Lilienberg  
vient d'obtenir le Gouvernement d'Abo , Ville  
Maritime de la Province de Finlande.



A O U S T. 1749. 30

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 4 Juillet.

**L'**Impératrice Reine a approuvé le Règlement dressé par le Comte de Chotecz, Intendant Général du Commerce des Provinces Héritées, pour améliorer les Manufactures, & pour procurer le débit des denrées de ces Provinces.

Le 8. du mois dernier, on s'aperçut ici d'un tremblement de terre. Il dura une minute & le jour suivant, on fut effrayé par une seconde secousse, mais elle n'occasionna aucun fâcheux accident.

Le 12, on sentit une troisième secousse de tremblement de terre, il ne causa aucun dommage dans cette Capitale, mais il n'en a pas été de même à la campagne, où il y a eu plusieurs maisons entrouvertes. On apprend de Neustadt, que les Moines d'un Convent situé dans les Montagnes, avoient été si effrayés de l'ébranlement de leur maison, qu'ils s'étoient sauvés, & qu'un instant après elle avoit été convertie enasure.

Deux Edits viennent d'être publiés : le premier règle le tems de la durée des foires, & les droits à percevoir sur les marchandises & denrées qui s'y débitent. Le second Edit arrête les droits d'entrée & de sortie du tabac, tant du crû du Pays, que pour celui qu'on apporte des Pays Étrangers.

La grossesse de l'Impératrice Reine a été déclarée le 14 du mois dernier.

Dans l'Edit publié ces jours passés, qui commue la peine de mort, dont étoit puni ci-devant le crime de désertion on promet à tous ceux qui arrêteront des déserteurs, soit cavaliers ou foots, une récompense de vingt florins par tête, &

condition qu'ils seront remis entre les mains de la Justice. Il est défendu par le même Règlement, sous peine d'une amende considérable, de leur donner aucun azile, soit dans les Convents, ou dans les maisons de séculiers.

Depuis que la Comtesse de Fuchs, Grande Maîtresse de la Maison de l'Impératrice, prend les bains à Mannerdorf, sa Majesté Impériale y fait de tems en tems des voyages.

On apprend par les dernières Lettres de Prague, que le Corps d'artillerie qui est en quartier à Budweis & dans les environs, a commencé à faire ses exercices, depuis l'arrivée du Prince de Lichenstein qui en est le Grand Maître.

Les troupes qui sont en garnison en Bohême, à Prague, à Pilsen, à Egra, &c. ont ordre de se tenir prêts à marcher pour les camps qu'on doit former incessamment. On travaille actuellement pour qu'elles soient habillées de neuf.

L'Impératrice Douairière est partie le 21 du mois dernier, pour se rendre à Hertzsdorf, où sa Majesté Impériale doit passer l'été. Elle y a donné audience le 24 à M. Blondel, Ministre de sa Majesté Très-Christienne.

La levée des recrues pour la Cavalerie est complétée, mais on presse avec chaleur celles de l'Infanterie, & à mesure qu'il en arrive, on les fait partir pour leur destination. Les Régimens de Cavalerie qui étoient répartis en Hongrie, sont déjà sortis de leurs quartiers, pour aller former les Camps que l'Impératrice Reine a ordonnés.

### DE BRESLAU, le 6 Juillet.

La nuit du 21 au 22 du mois dernier, il y eut ici un orage épouvantable, dont les suites ont été

les plus funestes : à trois heures après minuit , le tonnerre tomba sur un magasin rempli de cinq cents milliers de poudre , & y mit le feu : le bruit épouvantable que cet horrible accident occasionna , ébranla toutes les maisons de la Ville. Le dégât à la campagne & aux environs occasionné par la tempête , & par l'éclat de la poudre , a été fort grand , & il y a péri un grand nombre de Bœufs.

Le Gouverneur de cette Ville a fait percer des maisons , pour servir de magasins aux effets des particuliers dont les maisons sont ouvertes , & y a fait porter des habitans blessés , afin qu'ils y trouvent de prompts secours. Il a dépêché un courrier à Berlin pour rendre compte au Roi des malheurs arrivés en cette Ville.

### DE DRESDE, le 7 Juillet.

On apprend de Warsovie que le Tribunal Affessorial travaille avec beaucoup d'assiduité aux affaires du Royaume , & que le Grand Chancelier Malachowski se trouve régulièrement aux séances. Les mêmes avis ajoutent qu'il paroîtra dans peu un nouveau Règlement pour augmenter les Finances , qui améliorera le revenu de cette Couronne , sans être à charge aux peuples , & qu'on est aussi occupé dans les Conférences , de trouver les moyens de rendre le Commerce florissant , & d'y donner plus d'étendue qu'il n'en a eu jusqu'ici.

Par les dernières Lettres de Cracovie , on est informé que le Prévôt de cette Ville est mort à Przibyslawice , d'une petite vérole qui est revenue.

Les troupes de l'Impératrice de Russie , revenues

## 184 MERCURE DE FRANCE.

de Bohême en dernier lieu, ont été mises en garnison en Courlande & en Livonie. On écrit de cette dernière Province, aussi-bien que de l'Estonie, qu'ils'en trouvoit un si grand nombre dans ces quartiers-là, que l'on avoit été dans l'obligation d'en faire cantonner une partie dans les Villages voisins.

Le Maréchal Comte de Saxe arriva ici de Paris le 22 : leurs Majestés l'ont reçu avec les témoignages de la bienveillance la plus sincère. Toute la Cour s'est empressée de son côté de le féliciter sur son heureuse arrivée ; & il n'y a personne qui n'ait tâché de lui marquer le vrai plaisir qu'on en a ressenti.

## ESPAGNE.

DE MADRID, le 8 Juillet.

**L**E 30 du mois dernier, le Roi, la Reine & l'Infante, qui jouissent d'une parfaite santé, partirent du Château d'Aranjuez pour se rendre au Palais du Buen-Retiro. Le 24, Fête de S. Jean-Baptiste, dont le Roi de Portugal porte le nom, la Cour fut fort nombreuse, & leurs Majestés reçurent à cette occasion les complimens des Ministres étrangers & de tous les Grands de cette Cour.

Don Joseph Cantelmo Estuard, Duc de Popoli, Prince de Peterano, Grand d'Espagne de la première Classe, Chevalier de l'Ordre de Saint-Javier, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice pour cette année, & Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, mourut en cette Ville le 17 du mois passé, âgé de cinquante six ans. Il n'étoit pas moins recommandable par les services importants.

qu'il a rendus, que par sa naissance distinguée.

M. Keene, Ministre Plénipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne, vient de dépêcher un courier à Londres, par lequel il envoie un ordre de sa Majesté Catholique, pour la restitution de tous les Bâtimens Anglois enlevés par les Espagnols depuis l'expiration du terme indiqué dans les préliminaires de Paix, signés à Aix la Chapelle. Conséquemment aux Conférences tenues à cette occasion entre les Ministres des deux Puissances, il a été réglé que sa Majesté Britannique ordonneroit la même restitution en faveur des Négocians de cette Couronne, qui seroient dans le même cas. Avant que Don Ferdinand Pignatelli partît pour son Ambassade auprès du Roi Très Chrétien, leurs Majestés lui ont fait remettre de magnifiques présens, pour les rendre de leur part à son arrivée en France à l'Infante Duchesse de Parme.

On assure que le Comte de Sade qui est parti pour se rendre à Turin, en qualité d'Ambassadeur de sa Majesté auprès du Roi de Sardaigne, a ordre de remettre au Duc de Savoye le portrait de l'Infante Marie Antoinette.

Le Roi a nommé l'Abbé de Grimaldi, son Ministre auprès du Roi de Suède. Cet Abbé a résidé ici, il y a quelques années, en la même qualité, de la part de la République de Gènes.

Le Comte de Flemming, Ministre de Suède, arriva ici la semaine dernière.

Le Roi travaille avec beaucoup d'assiduité aux affaires de l'Estat, & à mettre un si bon ordre dans les Finances, que les dettes occasionnées par la dernière guerre, puissent être libérées sans être à charge à ses peuples. Sa Majesté a déjà obtenu du Pape un Bref, par lequel Sa Sainteté permet au Roi de lever un indult de trois pour cent, sur tous

les revenus Ecclésiastiques, tant à la nouvelle Espagne qu'au Pérou. Ce moyen fournira des sommes considérables, & il est d'autant plus à sa place, que le Clergé en Amérique qui y possède des biens immenses, n'a presque point contribué, ou du moins fort peu, aux charges publiques & aux frais de la dernière guerre.

## I T A L I E.

DE CIVITA VECCHIA, le 29 Juin.

**L**A permission accordée ces jours passés au Capitaine d'un Vaisseau Suédois venant de Smirne, de mettre à terre plusieurs passagers qui étoient sur son bord, & différentes marchandises dont il vouloit faire le transport, a pensé occasionner ici un soulèvement général. La populace s'est attroupée, a couru en foule chez le Commandant de la Place, & a demandé à grands cris que cette permission fût révoquée. Sur les enquêtes qu'on fit aussitôt pour être informé des raisons qui avoient occasionné cette rumeur, on apprit que le peuple se persuadoit que si le débarquement dont il étoit question se faisoit, il en résulteroit la communication du mal contagieux contre lequel on est actuellement en garde dans tous les Ports. En vain a-t-on voulu faire comprendre à cette populace alarmée, que sa terreur étoit frivole, rien n'a été capable de la calmer; pour la rassurer & la faire rentrer dans le devoir, il a fallu révoquer la permission accordée, & envoyer ordre au Vaisseau Suédois de remettre à la voile, & de sortir sur le champ de ce Port.

DE GENÈS, le 9 Juillet.

Le Patron d'un Navire venant de Cadix, richement chargé, qui est arrivé, il y a quelques jours, dans cette Rade, a rapporté qu'il avoit rencontré à la hauteur du Cap de Palo, un Vaisseau de guerre de Malte, deux d'Espagne & deux Chebecs, qui croisoient dans les Mers de Catalogne, & qui donnoient la chasse aux Corsaires de Barbarie. On est informé par la même voye, que l'on attend avec d'autant plus d'impatience à Cadix le retour de la Flotte de la Vera-Cruz & de la Havanne, que l'on est persuadé dans ce Port, que le projet d'attaquer les Barbarefques, supposé que l'Espagne l'ait réellement formé, n'aura lieu que lorsque cette Flotte sera arrivée.

Le crédit de la Banque de Saint Georges commence à se rétablir; les Billets de cette Banque sont augmentés depuis quelques jours de quatre pour cent. La commission établie pour cet effet travaille assiduellement aux moyens de lui rendre son ancien crédit.

On apprend de Livourne, par un Vaisseau Anglois, arrivé en cinq jours de Navigation, que les Algériens sont dans la consternation, à cause des nouvelles qu'ils ont reçues des armemens que différentes Puissances Chrétiennes vont mettre en mer pour les punir de leurs Pirateries, & que la Régence de cette Ville a envoyé des ordres pour que les Corsaires qui se préparoient à sortir du Port, dans le dessein d'aller en courir, ne missent point à la voile.

DE LONDRES, le 17 Juillet.

**L**E 7 de ce mois, le Roi partit du Palais de Kensington pour aller à Clermont, Terre appartenante au Duc de Newcastle, & fit l'honneur à ce Seigneur de dîner avec lui. Plusieurs personnes de considération y furent invitées. Sa Majesté retourna le soir à Kensington.

La Compagnie des Indes Orientales s'assembla extraordinairement le 2 de ce mois; l'affaire concernant les obligations données par le Gouverneur de Madras, & le Conseil de cet établissement, au mois de Septembre 1746, fut appelée devant les Propriétaires & examinée par des Jurisconsultes. Conséquemment à leur décision, il fut résolu unanimement que ces obligations, selon les loix, devoient être acquittées à la réserve d'une seule de cent trente mille Pagodes, au profit du Gouverneur Mourse, dont il falloit suspendre le paiement, attendu que le Gouverneur & le Conseil de Madras ont manqué au devoir de leur charge, & par leur conduite sont trouvés coupables de fraude, & que dans le cas que la Compagnie pût prouver que les possesseurs de ces obligations fussent complices du monopole, elle seroit en droit de se pourvoir contre eux en Justice: en conséquence de cette décision, la proposition fut faite d'acquitter les dettes obligatoires, à condition que ceux qui s'en trouvent les possesseurs, autoriseroient la Compagnie par un écrit qu'ils signeroient, à justifier la fraude, & à se pourvoir en Justice contre ceux qui s'en trouveroient coupables, soit que ce fussent les possesseurs des obligations, ou le Gouverneur, ou le Conseil de Madras.



Après de vifs débats, cette proposition passa à la négative, & l'affaire demeura suspendue *sine die*. La principale raison qui a porté la Compagnie à prendre ce parti, c'est l'espérance qu'elle a conçue de recouvrer dans peu les Registres & les papiers que les François ont enlevés, orsqu'ils se sont emparés de Madras & du Fort de Saint Georges, n'étant pas douteux qu'ils ne soient rendus avec cette Place, ce qui mettant alors la Compagnie à portée de vérifier le fait, elle se trouvera en état de juger saineement & équitablement la contestation.

Le Brigantin Anglois le *Thomas & Marie*, appartenant à Scarbouroug, Ville de la Province d'Yorck, pris, il y a quelques mois, par le Turpin, Armateur de Dunkerque, doit être restitué dans peu aux propriétaires, parce qu'il a été prouvé que ce Vaisseau avoit été enlevé depuis l'expiration du terme porté par le Traité de Paix. Le Roi Très Chrétien a ordonné qu'il fût rendu, & que le Corsaire payât les frais & dommages convenables pour ce sujet.

On publie affirmativement que le Roi de Prusse a envoyé ici une somme d'argent pour acquitter l'emprunt qu'il a fait, il y a quelques années, & qu'il a hypothéqué sur la Silésie. L'intérêt des neuf années de cet emprunt, est sur le pied de sept pour cent par an.





## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 29 Juin, le Roi alla à Choisy, & Sa Majesté en revint le 2 Juillet.

Le 3 de ce même mois, le Roi alla au Château de la Meutte, & Sa Majesté fit dans le Bois de Boulogne la revue des deux Compagnies des Mousquetaires de sa Garde.

Madame la Dauphine coucha le 25 du mois de Juin à Gizors; le lendemain elle arriva à Forges, & le 27, elle commença à prendre les eaux.

Le Roi a disposé de la Charge de Prevôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit, qu'avoit feu M. Amelot, en faveur du Marquis de Brezé, Lieutenant Général de ses Armées.

Sa Majesté a donné la Charge de Maître d'Hôtel Ordinaire de la Reine, vacante par la mort de M. Fournier, au fils de M. Helvetius.

Le Maréchal Duc de Belle-Isle fut reçu le 30 Juin à l'Académie Française, & il fit son discours de remerciement, auquel l'Abbé du Resnel, Directeur, répondit au nom de l'Académie.

Le 3 du mois dernier, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix sept cens trente livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-dix huit, & ceux de la seconde à cinq cens soixante-seize.

Le Roi partit le 4 Juillet du Château de la Meutte, accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Madame Infante, d'où Sa Majesté arriva à Compiegne le même jour.

La Reine & Mesdames de France ne s'y rendirent que le 7.

Le 9, l'Infante Isabelle y arriva dans les carrosses du Roi.

Madame la Dauphine continue avec succès à prendre les eaux à Forges. Depuis que le tems s'est remis au beau, la Princesse va les prendre à la Fontaine. L'empressement de lui faire sa cour y attire tous les jours la Noblesse de la Province, & une grande affluence de personnes de différentes Villes des environs.

Le 10, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quarante-cinq livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-dix neuf, & ceux de la seconde à cinq cens soixante-dix huit.

Le 13, la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château; & Sa Majesté y assista à la grande Messe.

L'après midi, la Reine alla entendre les Vêpres dans l'Eglise du Monastere des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Le soir, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame Intante & de Mesdames de France, assisterent au Salut du Saint Sacrement dans l'Eglise Royale & Collégiale de Saint Clément.

Le 16, la Reine se rendit au Convent des Religieuses Carmélites, qui célébroient la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sa Majesté y entendit la Grande Messe, & communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

L'après midi, elle assista aux Vêpres & au Sermon du Pere Bouchot, Gardien du Convent des Cordeliers de Noyon, & le soir elle entendit le Salut.

Le 17, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quinze livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cens, & ceux de la seconde à cinq cens quatre vingt.

### BENEFICES DONNÉS.

**L**E Roi a accordé l'Abbaye de Saint Martin de Pontoise, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rouen, à l'Abbé de Gouyon, Aumônier de la Reine.

Celle de Morigny, même Ordre, Diocèse de Sens, à l'Abbé Drouas, Vicaire Général de l'Archevêché de Sens.

Celle de Ferrieres, même Ordre, même Diocèse, à l'Abbé Onic, Aumônier du Duc d'Orléans.

Celle de Fontaine-le Comte, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Ribeyreys.

Celle de Marvilles, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Cambrai, à Dom Doffegnies, Religieux du même Ordre.

Celle de la Pierre-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Troyes, à Dom Morice, Religieux du même Ordre.

Celle d'Arrouaise, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Arras, à Dom Saladin, Religieux du même Ordre.

L'Abbaye de Saint Jean le Grand, Ordre de Saint Benoît, Diocèse & Ville d'Autun, à la Dame le Beck.

Celle de Saint Remy, près Villers-Cotterêts, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Soissons, à la Dame de Chanut.

Le Prieuré de Moutons, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Avranches, à la Dame de Vargemont.

*N A I S*



## NAISSANCE, MARIAGES & Morts.

**L**E 12 Juillet, est né & a été baptisé Cesar-Louis-Marie - François - Ange , fils de Claude Constance-Cesar *de Houdetot* , *Comte de Houdetot* , Seigneur de la Paroisse de Saint Germain de Noards en Normandie , Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , & Capitaine-Lieutenant des Gardes de Berry , & d'Elizabeth Sophie-Françoise de la Live. Il a été tenu sur les Fonts de Baptême par Louis-Denis de la Live de Bellegarde , son ayeul maternel , Seigneur d'Epinay, la Chevrette , la Briche , &c. représenté par Ange-Laurent de la Live de Jully, son fils , & par Marie-Louise-Françoise Fillion de Villemur , veuve de Louis Pierre, Comte de Houdetot , & épouse d'Alphonse-Marie-Louis , Comte de Saint Severin d'Arragon , Chevalier des Ordres du Roi , & Ministre d'Etat , tante paternelle.

Le Comte de Houdetot, pere de celui qui donne lieu à cet article , étoit second fils de feu Charles de Houdetot , Marquis de Houdetot , Lieutenant Général des Armées du Roi , Lieutenant Général de la Province de l'Isle de France , & Commandant pour le Roi dans la Comté de Bourgogne , mort le 5 Juin 1748 ; & de feu Catherine-Magdeleine-Thérèse Carrel , morte le 4 Janvier 1749.

Le Comte de Houdetot est de la seconde branche de sa Maison , une des plus anciennes de Normandie , où elle est connue par les Titres & les Histoires depuis l'an 1034 ; ses armes, de toute an-

I . . .

cienneté, sont d'argent à une bande d'azur diapré d'or de trois pièces, celle du milieu chargée d'un lion, & les deux autres d'un aigle à deux têtes, le tout d'or. *Voyez cette Généalogie bien détaillée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.* Tom. 8. fol. 16. &c.

Le 17 Février, Louis-Thomas, Comte de Humes de Cherisy, Seigneur de Ville-Dieu, Deminats, & autres Lieux, Capitaine de Cavalerie, épousa dans la Chapelle du Château de Flogny, entre Tonnerre & Saint-Florentin, Marie-Elizabeth de Braque, fille de feu Paul-Emile de Braque, Marquis de Braque, Comte de Loches, Seigneur du Luat, Piscop, & autres Lieux, & de Marie Geneviève Amiot.

Louis-Thomas est fils de Louis-Benigne, Comte de Humes de Cherisy, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne, & d'Armande-Jeanne-Blanche Hue de Miromenil.

La Maison de Humes, originaire d'Ecosse, est une des plus anciennes & des plus grandes de ce Royaume. Ceux de ce nom en étoient les premiers Barons. *Voyez Sainte Marthe, Etat général de l'Europe, publié en 1680.*

Georges de Humes passa en France sous le règne de François I. avec Robert Stuart, depuis Maréchal de France sous le nom d'Aubigny, Prince de la Maison Royale d'Ecosse, & obtint des Lettres de Naturalité au mois de Juin 1534.

Antoine de Humes, Seigneur de Cherisy & de Sancy, Gouverneur de Montbelliard & de Flavigny, prit alliance dans la Maison de Stuart par son mariage du premier Septembre 1571, avec Martine Stuart, Dame de Quincerot, Jours, Samboc & Vermanton, nièce du Maréchal d'Aubigny, en présence de Robert Stuart, Seigneur de Vesigny son frère.

Jean de Humes , Lieutenant des Gardes du Corps , obtint en récompense de ses services rendus au siège d'Amiens le 9 Juin 1611 , une pension de 2400 livres , & le 30 Juillet 1615 , il fut nommé Gouverneur du Marquis de Verneuil , frere naturel de Louis XIII.

Charles - Antoine de Humes fut nommé Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé , par Brevet du 25 Juillet 1648 , & Maréchal de Camp le 15 Août 1652. Louis-Thomas , qui donne lieu à cet article , est son arriere petit-fils.

La Maison de Braque est ancienne & illustre. Elle a contracté des alliances avec les Maisons de Savoye & de Stuart , & elle a fondé le Couvent des Peres de la Mercy , à Paris , près la rue de Braque , où est encore un ancien Hôtel de même nom.

Le 9 Juin , Claude - Alexandre Toustain , Seigneur de Cresmes-les Murs , & autres Lieux , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , & sous-Lieutenant des Grenadiers à Cheval de la Garde du Roi , épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Gervais , François Magdeleine Midy fille de feu Claude Midy , Conseiller du Roi , Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris , & de Marie-Jeanne le Marchand.

Claude-Alexandre est fils de François Toustain , & de Marie de Mailly.

Le 14. Marguerite Baron , épouse de Pierre Manholon , ancien Officier des Vaisseaux du Roi , mourut âgée de 44 ans , & fut inhumée à Saint Paul.

Le 21 , Marie-Charlotte d'Estampes , fille de Philippe Claude d'Estampes , Marquis de la Ferté Imbaut , Colonel du Régiment de même nom , mourut âgée de 13 ans , & fut inhumée à Saint Roch.

Le même jour , Charles Coffin , ancien Recteur

de l'Université de Paris , & Principal du Collège de Beauvais , mourut d'une fluxion de poitrine , dans la soixante-treizième année de son âge , étant né le 4 Octobre 1675 à Zusage , Bourg du Diocèse de Rheims. Il vint à Paris en 1693 achever ses études. Les progrès qu'il y fit , & ses talens pour enseigner , n'échappèrent point aux yeux de M. Rollin , alors Principal du Collège de Beauvais , qui en 1701 le nomma Régent de Seconde dans ce Collège. Il se distingua dans cette place par un grand nombre de pieces en prose & en vers , qui furent imprimées chacune dans leur tems , & que l'on trouve recueillies , avec beaucoup d'autres qu'il a faites depuis , dans un volume imprimé en 1727 chez Quillau , sous ce titre : *Selecta carmina Orationesque clarissimorum quorundam in Universitate Parisiensi Professorum*. Trois Harangues qu'il prononça ; l'une en 1709 , sur les dangers & les avantages des Belles Lettres ; la seconde en 1710 , sur l'utilité de l'Histoire profane , & la troisième en 1712 , sur la mort du Duc de Bourgogne , lui firent aussi beaucoup d'honneur.

En 1712 , M. Rollin s'étant retiré du Collège de Beauvais , feu M. de Mesmes , Premier Président du Parlement de Paris , chargea M. Coffin de l'administration de ce Collège , qui est sous la direction immédiate du Parlement , & au mois de Juin 1713 , il fut établi Principal en titre.

Il fut élu Recteur en 1718 , & continua l'année suivante. Son Rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite , projet formé par le Cardinal de Richelieu , & que la faveur & la protection de M. le Duc d'Orléans , Régent du Royaume , réalisa par les soins de feu M. d'Argenson , Garde des Sceaux & Vice-Chancelier. Les complimens & les remerciemens que M. Coffin fit



au Roi & au Prince Régent , ont été imprimés, ainsi que la harangue qu'il prononça au nom de l'Universi té , sur l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin.

Connu par son talent pour la Poësie sacrée, plusieurs Eglises lui demanderent des Hymnes à leur usage , & le nouveau Bréviaire de Paris en contient un grand nombre.

Il a été inhumé le 22 dans la Chapelle du Collège de Beauvais , sur la Paroisse de Saint Etienne du Mont.

Le 23 , Joseph Sevin , Comte de *Quincy*, Lieutenant de Roi de la Province d'Orleanois, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , mourut âgé de 72 ans ; sur la Paroisse de Saint Roch , & fut transporté aux Feuillans.

Il avoit épousé en premieres nœces Magdeleine de Seve , veuve d'Anne Poitiers , Seigneur du Parc , morte le 20 Octobre 1729 , âgée de 31 ans ; & en secondes nœces Marie-Magdeleine Eugénie de Tournai d'Assigny d'Oisy, morte le 11 Mai 1738.

Il étoit fils d'Augustin Sevin , Seigneur de la Carbonniere , près de Brie-Comte Robert , & de François Clupion de la Boissiere , petit-fils de Charles Sevin , Seigneur de Quincy , Maître des Requêtes , & de Marie le Maître , fille d'Augustin le Maître , Conseiller au Parlement.

Cette famille est ancienne dans la Robe. François Sevin , ayeul de Charles , étoit Président à la Cour des Aydes. Il épousa Antoinette le Rebours , Dame de Quincy. Jean Sevin , Seigneur de Vitré , bisayeul de Charles , demouroit à Orleans , & son fils Macé vint s'établir à Paris.

Le même jour , Gabriel-Jean de *Pleurre* , Maître des Requêtes , & Intendant de la Généralité de la

Rochelle, mourut dans son Intendance, âgé d'environ 36 ans. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquêtes le 26 Mars 1733, & Maître des Requêtes au mois de Février 1741. Le 15 Janvier 1742, il avoit épousé Adelaïde-Sophie l'Épinau, fille unique de Nicolas l'Épinau, & d'Anne Morel.

Il étoit fils de Jean-Nicolas de Pleurté, Seigneur de Romilly, Conseiller au Parlement de Paris le 20 Avril 1701, & de Marie-Françoise de la Porte, morte le 15 Avril 1713, âgée de 32 ans.

Le 25, Michel-Joseph *Serron*, Seigneur d'Aglegghen, mourut âgé de 55 ans, & fut inhumé à Saint Germain l'Auxerrois.

Le 29, Jean *Bodinier*, de la Paroisse de Urriz, Diocèse de Nantes, mourut sans souffrir aucun mal, âgé de 102 ans. Il avoit toujours joui d'une pleine santé, & trois jours avant sa mort, il avoit été à la Messe à une lieue de distance de sa demeure.

Le premier Juillet, Charles *Coffin*, Seigneur de la Quaquetiere, & autres Lieux, Lieutenant Général d'Artillerie de France, mourut, & fut inhumé à Saint Jean en Greve.

Le 5, Magdeleine *Andreas du Mesnil*, épouse de N. de Soulligné, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, mourut, & fut inhumée à Saint Roch.

Le 6, Angélique de *Hautefort*, veuve de César-Phebus, Marquis de *Bonneval*, mourut à Paris dans la quatre vingt-onzième année de son âge.

Le 7, Marthe *Vergez* mourut à Vienne, près de Nerac, dans la cent dixième année de son âge. Elle étoit veuve du nommé Louis *Landis*, mort depuis environ deux ans, âgé de 104 ans.

## A R T I C L E

*Sur feu M. le Cardinal de Rohan.*

**L**E 19 Juillet, Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du Titre de la Trinité *in monte Pincio*, Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince du S. Empire, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, Abbé des Abbayes Royales de Saint Waast d'Arras, de la Chaise-Dieu, & de Foigny, l'un des Quarante de l'Académie Française, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles Lettres, mourut à Paris en son appartement du Louvre, dans la soixante-seizième année de son âge. Son corps a été transporté le 21 en l'Eglise Paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois, & de-là au Convent des Religieux de la Mercy, lieu de sa sépulture.

Il avoit été élu Chanoine de Strasbourg le 2 Septembre 1690; reçu Capitulaire le 6 Septembre 1692; nommé Coadjuteur du Cardinal de Furstemberg, Evêque de Strasbourg, le 28 Février 1701; sacré Evêque de Tiberiade le 26 Juin suivant, dans l'Eglise Abbatiale de Saint Germain des Prés, par le même Cardinal de Furstemberg, qui en étoit Abbé. Devenu Titulaire de l'Evêché de Strasbourg en 1704, il prêta serment de fidélité au Roi le 15 Juin de la même année. Au mois de Juin 1706, Sa Majesté lui donna sa nomination au Cardinalat, & le Pape Clement XI. le créa Cardinal le 18 Mai 1712. Il reçut la Barrette des mains de Sa Majesté le 21 Juillet suivant. Après la mort du Car-

I iiij

diñal de Janſon , il fut nommé Grand Aumônier de France , & en cette qualité Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit , & il prêta ſerment le 10 Juin 1713.

M. le Cardinal de Rohan étoit le quatrième fils de François , Prince de Rohan , qui a commencé la branche des Princes de Soubiſe , Ducs de Rohan-Rohan , Pairs de France , & d'Anne de Chabot, fille aînée de Henri de Chabot, Duc de Rohan , Pair de France , & de Marguerite , Duchefſe de Rohan.

François étoit fils de Hercules , Prince de Rohan , Duc de Montbazon , Pair de France , & de Marguerite de Bretagne , ſa ſeconde femme.

Hercules , qui a fait la branche des Ducs de Montbazon, Pairs de France, étoit fils de Louis VI. du nom , Prince de Guemené , & d'Eléonore de Rohan , ſa parente.

Louis étoit le ſixième descendant de Charles de Rohan Charles a fait la branche des Princes de Guemené , il étoit fils aîné de Jean I. du nom , Vicomte de Rohan , & de Jeanne de Navarre , fille de Philippe , Comte d'Evreux , Roi de Navarre , & de Jeanne de France. Par cette alliance , Jean I. fut petit fils de Louis Hutin, Roi de France , & beau-frere de Philippe de Valois, Roi de France ; de Pierre , Roi d'Arragon ; de Gaſton , Comte de Foix , & de Charles II. Roi de Navarre.

Le même Jean I. Vicomte de Rohan , étoit le huitième descendant d'Alain I. du nom , Vicomte de Rohan , mort l'an 1128.

Alain I. étoit le troiſième fils d'Eudon I. Comte de Porhoet , Vicomte de Rennes , & d'Anne de Leon.

Eudon I. étoit petit fils de Guemené , Comte de Porhoet , Vicomte de Rennes , vivant l'an 1008.

Tous les anciens monumens , qui concernent cette Maison , prouvent qu'elle est issue de celle de Bretagne , & tous les Historiens , qui en parlent , rendent le même témoignage.

M. le Cardinal de Rohan soutenoit une origine si illustre par tout ce qui peut en relever l'éclat. Avec l'extérieur qu'il avoit reçu de la nature , il n'avoit presque pas besoin des marques de ses dignités , pour annoncer sa haute naissance. La noblesse de son ame répondoit à l'air de grandeur qui brilloit dans sa personne ; & quelque considérables que fussent ses revenus , à peine paroissoient-ils proportionnés à son humeur magnifique & bienfaisante. N'ayant usé de ses richesses & de son crédit , que pour faire le bien ; ayant joint toujours , aux qualités les plus propres à imprimer le respect , celles par lesquelles on réussit le plus à se faire aimer , il est aussi justement regretté après sa mort , qu'il a été loué généralement pendant sa vie.

Le Sieur *Hérié* , Architecte de feu M. le Prince de Carignan , vient d'achever au mois d'Avril 1749 , deux nouvelles Machines des plus simples pour récurer les ports de mer , rivières , canaux , marais , étangs , &c. L'une de ces machines est à double pelle grillée , qui opere des deux côtés. Elle est composée de quatre treuils seulement , & peut enlever ( à vingt pieds de profondeur ) treize pieds cubes en moins d'un demi quart d'heure , avec dix hommes.

La seconde pour le même sujet est avec un moulin pour faire entrer une pelle dans les forts tufs que l'on peut rencontrer ; on évitera par ces Machines les balancemens des pelles que les courans des eaux peuvent occasionner par la manière dont

les cordages des treuils retiennent ces pelles , lorsqu'elles sont descendues & montées.

Ceux qui se trouveront dans le cas d'en avoir besoin , pourront voir la manœuvre des modèles chez M. *Chapelet* , joignant les Prêtres de l'Oratoire.

**I**L y a près de trente ans que M. & Madame *Harrington* , composent , avec leurs enfans , différens remèdes pour le soulagement des malades. L'intérêt qu'ils prennent à l'utilité publique , les porte , quant à présent , à donner avis d'une pommade ou remède extérieur dont ils usent depuis bien des années avec un succès toujours égal , & qui sans altérer l'économie animale , guérit en peu de tems par la transpiration , les paralysies , goutte sciatique , & rhumatismes , amollit & rend la liaison & la force aux nerfs , en les allongeant lorsqu'ils sont raccourcis , & rappelle aux malades leur première vigueur. Plus de cinq cens personnes en ont ressenti les bons effets l'année dernière : les uns extrêmement âgés , qui depuis quinze , vingt & vingt-trois ans , avoient tenté les remèdes ordinaires , les eaux , &c. sans avoir reçu de soulagement ; les autres qu'on ne pouvoit depuis bien des années remuer qu'avec le drap de lit , par les cruelles douleurs dont ils étoient tourmentés , ont été guéris par ce remède , & se portent au mieux. M. *Harrington* est en état de faire voir quantité de Lettres de remerciemens , Certificats , Actes passés devant des Notaires Royaux , Attestations de beaucoup de Messieurs les Recteurs , Curés , Prêtres & Gentilshommes , Gardiens ou Prêtres d'Hôpitaux , de Religieuses Hospitalières , & autres de plusieurs personnes de considération qui affirment ces guéri-

sons , auxquels on peut d'ailleurs écrire , si l'on veut être instruit de l'état actuel des malades guéris. Quoiqu'il y ait peu de jours que M. *Harrington* soit à Paris , il indiquera des personnes distinguées qui y ressentent les bons effets de son remède , qui rétablit aussi les enfans noués , & raffermir en vingt-quatre heures les nerfs des membres démis : ce remède ne peut jamais faire aucun mal , mais toujours beaucoup de bien.

M. *Harrington* fait sa résidence en la Province de Bretagne , son adresse est à M. *Harrington de la Corderie* , Chevalier de Saint Lazare , à son Château de la Brousse , par Lamballe , à *Marignon*.

Ceux qui lui écriront auront agréable d'affranchir le port.

Quelques affaires l'ont appelé à Paris , où il pourra rester jusqu'au mois de Septembre , si pendant le séjour qu'il y fera , quelqu'un a besoin de son secours , il se fera un plaisir de le lui donner. Il occupe le premier appartement au Café Beaulieu , place Maubert.

**NOUVELLES** preuves des effets extraordinaires des Gouttes du Général de la Mothe , qui font voir qu'elles sont d'une grande ressource dans les cas les plus critiques.

**L**E troisième Juin 1749 , la Dame l'Oillot ; demeurant à Paris , vieille rue du Temple , au bout de la rue Paradis , a eû une perte de sang des plus considérables pendant deux fois vingt-quatre heures , après un accouchement fort laborieux , pour l'arrêter on la saigna deux fois ,

I vj

ce qui la réduisit dans une foiblesse extrême , accompagnée d'un violent mal de tête jusqu'à 12 du même mois , où ce mal est devenu si furieux , qu'elle tomboit souvent dans des espèces de convulsions. Elle résista pendant deux jours , sans vouloir consentir à une saignée du pied qu'on proposoit ; mais le mal de tête , les convulsions & les saignemens de nés , devinrent si excessifs qu'elle y consentit ; elle ne pouvoit pas même prendre aucune nourriture sans vomir. Aussi-tôt qu'il fut sorti environ une poëlette & demie de sang , la malade tomba dans une foiblesse convulsive qui arrêta le sang , & qui dura vingt minutes. Elle fut jugée si mal ensuite , que l'Accoucheur assura qu'à moins d'un miracle , elle n'avoit pas encore une heure à vivre. Une seconde convulsion la reprit encore , ce qui fit juger au Pere Filistin , Carme Déchaussé , son Confesseur , qui étoit présent , que c'étoit sa dernière heure , d'autant qu'on ne trouvoit plus de pouls.

Madame de Mars , tante de la malade , arriva dans ce moment. Ayant déjà vû des miracles faits par les gouttes de M. le Général de la Mothe pour des suites de couches ; elle prit sur elle de lui en donner vingt gouttes , ce qui la ranima si bien qu'elle fut en état de recevoir les Sacremens. Aussi-tôt apres elle lui en fit reprendre trente gouttes , ensuite desquelles la vûe presque éteinte , aussi-bien que la parole , lui revinrent : enfin quelques heures après on lui en donna encore vingt gouttes , ce qui commença à donner au lait un cours par les urines , avec des sueurs considérables , sur tout à la tête : le pouls revint dans son état naturel , les maux de tête diminuerent considérablement , & enfin à la faveur encore de quelques prises , tous les maux ont disparu , & le 29



dur même mois de Juin , la malade a été entièrement en parfaite santé.

---

### LETTRE aux Auteurs du Mercure.

**C**omme l'objet principal de vos travaux, Messieurs, est l'utilité & l'instruction du Public, j'ai crû que vous voudriez bien lui faire part d'une découverte fort avantageuse pour ceux qui sont dans le cas de faire usage de remèdes purgatifs : les Médecins sont toujours convenus qu'il seroit à souhaiter qu'on pût trouver quelques moyens pour les rendre moins désagréables, non-seulement pour éviter le dégoût qu'ils causent en les avalant, mais encore pour empêcher que l'estomach ne les rejette, & que l'on ne perde par ce moyen le secours que l'on en espéroit, en causant au malade une double occasion de dégoût ; plusieurs Artistes ont tenté jusqu'à ce jour d'enlever la fadeur de la casse, de la manne, du sené, & l'amertume de la rhubarbe agaric : leurs peines ont été inutiles ; mais le *Sieur de la Planché*, Maître Apoticaire, rue du Roule, y a réussi : il a communiqué ses découvertes à ses Eleves dans le cours de Chymie.

---

**L**E *Sieur Flechy*, de Paris, ancien Chirurgien-Major aux Armées & Hôpitaux du Roi, ci-devant Médecin & Chirurgien-Major en chef des troupes de Son Altesse Electorale Palatine, Inspecteur Général des Hôpitaux, Chirurgien-Major Civil des Duchés de Bergue & de Juliers, Professeur d'Anatomie à Dusseldorff, & Accoucheur de la Cour, a crû devoir informer le Public,

qu'il traite chez lui toutes les maladies Chirurgicales , & particulièrement les Maladies Veneriennes , & les humeurs froides , avec d'autant plus de succès , qu'une longue expérience lui a acquis une méthode sûre & parfaite , pour le traitement & la guérison de celles-ci , quelque invétérées qu'elles soient. La réputation qu'il s'est acquise , tant dans les Cours Etrangères qu'aux Armées , est un préjugé légitime du succès qu'il se promet d'avoir à Paris. Il donnera *gratis* ses avis aux pauvres , depuis midi jusqu'à deux heures. *Il demeure rue Saint Denis , au Café , vis-à-vis la rue de la Harnerie , près la Porte-Paris.*

**L**E Sieur *Rosa* partira à la fin de Septembre pour Lyon , pour recueillir les biens considérables qui lui ont été adjugés par plusieurs Arrêts. Il donne avis au Public qu'il y distribuera ses Bandages pour les hernies , comme il faisoit à Paris , où il a guéri plus de huit cens personnes ; il guérit hommes , femmes & enfans , sans aucune incision ni opération , sans prendre aucun remède par la bouche , & sans garder la chambre ; il possède le secret de faire plusieurs sortes de bandages sans fer , qui n'incommodent jamais , quelques exercices que l'on fasse ; il avertit aussi les Dames qui ont le nombril gâté , & qui cachent leur maladie aux Médecins ou Chirurgiens , qu'il a le secret de guérir radicalement cette maladie , dont plus de quatre cens personnes sont mortes depuis le mois de Janvier dernier , faute d'avoir déclaré leur maladie , ou du moins l'ayant déclarée trop tard , la gangrène s'y étant mise , & n'y ayant plus pour lors de remède.

Ceux qui se trouveront incommodés des susdi-

ses maladies, n'ont qu'à lui envoyer la mesure au juste, prise sur la chair où le mal se trouve, & affranchir les ports de Lettres.

Sa demeure à Paris, est chez le Sieur Flavigny, Traiteur, rue de la Calandre, près le Palais. Et à Lyon, Place des Carmes, près les Terraux.

## AVIS AU PUBLIC.

**L**A veuve du Sieur Bunon, Dentiste des Enfans de France, donne avis qu'elle débite journellement chez elle, rue Sainte Avoie, au coin de la rue de Braque, chez M. Georget, son frere, Chirurgien, les remedes de feu son mari, dont elle a seule la composition, & qu'elle a toujours préparés elle-même.

Sçavoir: 1°. Un Elixir anti-scorbutique qui affermit les dents, dissipe le gonflement & l'inflammation des gencives, les fortifie, les fait recroître, dissipe & prévient toutes les affections scorbutiques, & apaise la douleur de dents.

2°. Une Eau appelée Souveraine, qui affermit aussi les dents, rétablit les gencives, en dissipe toutes tumeurs, chancres & boutons qui viennent aussi à la langue, à l'intérieur des lèvres & des joues, en se rinçant la bouche de quelques gouttes dans de l'eau tous les jours, elle la rend fraîche & sans odeur, & en éloigne les corruptions, elle calme la douleur des dents.

3°. Un piat pour affermir & blanchir les dents, dissiper le sang épais & grossier des gencives, qui les rend tendres & molles, & cause de l'odeur à la bouche.

4°. Une Poudre de Corail pour blanchir les dents & les entretenir, elle em. é. h. que le limon

ne se forme en tartre , & qu'il ne corrompe les gencives , & elle les conserve fermes & bonnes ; de sorte qu'elle peut suffire pour les personnes qui ont soin de leurs dents, sans qu'il soit nécessaire de les faire nettoyer. Les plus petites bouteilles , sont d'une livre dix sols.

Les plus petites bouteilles d'Eau Souveraine , sont d'une livre quatre sols ; mais plus grandes que celles de l'Elixir.

Les pots d'Opiat , les plus petits sont d'une livre dix sols.

Les boîtes de Poudre de Corail , sont d'une livre quatre sols.

*Maniere de se servir des remedes ci-dessus ,  
& leurs usages.*

Avant de se servir de l'Elixir , si les dents sont chargées de tartre ou autres malpropretés , il faut les faire nettoyer , & dégorger les gencives , ensuite se gargariser trois ou quatre fois la bouche , plus ou moins par jour , de quatre à cinq gouttes d'Elixir dans un demi verre d'eau tiède ou froide , selon qu'il y a de sensibilité , même d'une demie cuillerée d'Elixir pur , si la corruption des gencives est plus forte , & frotter avec le doigt , en gargarisant , & baigner les endroits de la bouche qui se trouveront plus irrités , avec cet Elixir pur , s'il est nécessaire. Pour la douleur des dents , on en met dans la carie avec du coton imbibé , & on le renouvelle.

On tire un grand avantage de l'Eau Souveraine , lorsqu'on a la bouche échauffée & de mauvaise odeur , les gencives tendres & les dents faibles & branlantes , de même que lorsqu'il y a quelques petits chancres ou boutons , soit à la langue , aux lèvres & à l'intérieur des joues. Pour

les premières circonstances , on se rince la bouche cinq à six fois le jour , d'une demie cuillerée de cette Eau , dans le quart d'un verre d'eau , comme pour l'Elixir , jusqu'à ce que l'échauffement soit dissipé & les dents raffermies ; il suffit après , d'une ou deux fois par jour , le matin & le soir. Pour les boutons ou chancres , on en met une demie cuillerée , dans deux ou trois cuillerées d'eau , qu'on roule dans la bouche , on renouvelle de momens à autres pendant quelques demies heures , ce qui suffit pour dissiper cette incommodité.

L'Opiat blanchir & raffermir les dents , rétablit le mauvais état des gencives ; il en dissipe le sang grossier , qui les rend tendres & mollasses , ce qui cause de la mauvaise odeur : pour plus d'efficacité , il faut faire ôter le tarte. On prend de cet Opiat au bout d'une racine , d'une éponge ou d'un linge , & on frotte les dents & les bords des gencives autant qu'il est nécessaire pour les rétablir ; après quoi , une fois ou deux par semaine suffit.

Pour ceux à qui le goût fait préférer la Poudre de Corail , ils s'en servent de même que de l'Opiat , avec une racine ou une éponge ; le cas où on la doit préférer à l'Opiat , est lorsque les gencives sont fermes & saines : elle empêche que l'une & l'autre ne décheoient de cette perfection , elle conserve la bonne qualité de l'émail & sa blancheur , & le blanchit , quand cette perfection lui manque.

On trouve aussi chez elle des Racines préparées & des Eponges fines.

La veuve *Bunon* ose assurer que le Public sera aussi satisfait de la bonté desdits remèdes , dont les Dames de France ont usé , qu'il l'étoit du vivant de son mari.

*Ce qu'on doit observer pour entretenir la  
bouche propre & conserver les dents.*

Il est très important d'empêcher que le limon ne séjourne sur les dents & les gencives ; pour y parvenir , il faut avoir l'attention de se rincer la bouche tous les matins avant que de manger ; pour cela , il faut se servir d'un cure dent de plume , une petite éponge ou une racine , de quelque bonne poudre ou opiat , avec de l'eau un peu tiède , un peu d'eau-de-vie , de vulnéraire , d'eau souveraine ou de lavande , distillée à la commodité ou volonté des personnes ; on prend de l'eau dans la bouche , gargarisant & frottant avec le doigt , en comprimant les gencives du haut en bas à la supérieure , & du sens opposé pour l'autre , on prend le cure-dent ensuite pour dégager le limon d'entre les dents , doucement , sans effort , & en prendre de plus minces , s'il est nécessaire ; après quoi , on passe un peu d'eau dans la bouche , & puis on prend l'éponge ou la racine , & on frotte du sens droit les dents , & non de travers , & on prend garde qu'il ne reste point de limon sur les rebords des gencives ; & cela , pour éviter qu'il ne se forme un tarte ou chancre , & lorsque le cure-dent , l'éponge ou la racine , ne peuvent ôter le limon déjà un peu attaché sur les dents , alors il faut se servir d'un peu de poudre ou d'opiat , en frottant avec la même éponge ou racine , légèrement & n'en point mettre trop souvent , ne s'en servant que lorsque les dents ne peuvent être bien nettoyées sans ce secours ; & lorsque le tarte est trop attaché , & qu'il mange les gencives , il faut faire nettoyer les dents plus tôt que plus tard , pour éviter le danger. Il faut habituer de bonne heure les enfans à se laver la bouche , &

avoir recours à l'œil & à la main du Dentiste au besoin. Les jeunes femmes après leurs grossesses doivent faire examiner leur bouche, pour prévenir la perte des dents, & les accidens qui s'ensuivent; il faut aussi se rincer la bouche après le repas.



## ARRESTS NOTABLES.

**A R R E S T** du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Décembre 1738, portant reglement pour l'administration des deniers communs du Corps & Communauté des Marchands de Vin, & pour la reddition des Comptes des Maîtres & Gardes dudit Corps & Communauté.

**A U T R E** du 26 Avril 1746, portant reglement pour l'administration des deniers communs du Corps & Communauté des Marchands de vin, & pour la reddition des comptes des Maîtres & Gardes dudit Corps & Communauté.

**E D I T** du Roi, donné à Versailles au mois d'Avril 1749, portant suppression des Jurisdictions des Prévôts, Châtellenies, Prévôts-forains, Vicomtes, Vigueries, & toutes autres Jurisdictions Royales établies dans les Villes où il y a des Sièges de Bailliage ou Sénéchaussée; & réunion aux Bailliages ou Sénéchaussées desdites Villes.

**A R R E S T** du 29, portant que les Négocians acquitteront les quatre sols pour livre des droits des Marchandises qu'ils ont fait & feront venir de l'étranger.

tranger, ainsi que le montant des soumissions par eux fournies pour raison des mêmes quatre sols pour livre sur les Marchandises qu'ils ont tirées de l'étranger depuis le mois de Mars 1746.

**AUTRE** du même jour, qui ordonne que le fleur Sanfon, Receveur des Consignations à Paris, remettra dans le jour de la signification d'icelui, à l'Adjudicataire des Fermes Générales unies, une somme de quatre mille huit cents quarante-sept livres quinze sols trois deniers, provenans de la vente des biens immeubles saisis réellement sur Jean Chaudun, Receveur des Gabelles à Bron, reliquataire, & ce, sans aucune diminution ni retenue du droit de Consignation prétendu par ledit fleur Sanfon.

**ORDONNANCE** du 8 Mai, concernant les Compagnies de bas Officiers de l'Hôtel Royal des Invalides.

**ARREST** du 10, qui ordonne l'exemption du Dixième pour les Rentes créées par Edit du présent mois.

**AUTRE** du 31, qui permet aux Prieur & Religieux de Saint Martin des Champs, de continuer de tenir un Bac sur la rivière de Marne au lieu d'Annet, & de percevoir, pour le service du passage, les droits qui y sont énoncés.

**AUTRE** du 10 Juin, portant reglement sur la prestation de serment & l'enregistrement des Provisions des Officiers des Greniers à sel dans les Bureaux des Finances.



**AUTRE** du même jour portant nomination des personnes qui signeront les Coupons des Reconnoissances qui doivent être fournies par le Trésorier de la Caisse générale des Amortissemens aux acquéreurs des Rentes créées par Edit du mois de Mai dernier.

**AUTRE** du même jour, qui fait défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de faire sortir des Provinces de Flandre, du Haynault, de Picardie, d'Artois & du Soissonnois, pour l'Etranger, aucuns Lins ou Filets gris ou écrus, ni aucuns Fils retors, qui ne soient teints ou blanchis.

**AUTRE** du même jour, qui ordonne que les Possesseurs des maisons & héritages, situés dans la Ville de Caën, & tenus de Sa Majesté en fief, rôtüre, franc-bourgage ou franche bourgeoisie, seront tenus de représenter leurs titres de propriété aux Receveurs & Contrôleurs Généraux des Domaines de la Généralité de Caën, pour être enregistrés & contrôlés.

**ORDONNANCE** du Roi du 6 Juillet, qui défend à ses Sujets, résidens dans les Echelles de Levant & de Barbarie, d'y acquérir des biens-fonds.

---

## A V I S.

*Des Auteurs du Mercure.*

**O**N prie ceux qui doivent des Mer-  
cures , de les payer dans le courant  
de ce mois.

---

## A P P R O B A T I O N.

**J'**Ai lu par ordre de Monseigneur le Chan-  
celier le *Mercur de France* du mois d'Août  
1749. A Paris , le premier Août 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

---

## T A B L E.

|                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.                                                                                    |    |
| Lettre sur la Comédie du Méchant ,                                                                                              | 3  |
| Phébus & l'Amour , Ode Anacréontique ,                                                                                          | 22 |
| L'Abeille , Emblème de l'Amour ,                                                                                                | 25 |
| La gentillesse & la beauté , réunies ,                                                                                          | 27 |
| Lettre de M. D. D. à M. Remond de Sainte Al-<br>bine ,                                                                          | 29 |
| Reflexions sur la transfusion du sang ,                                                                                         | 33 |
| Le Retour du Printems. Divertissement Pasto-<br>ral ,                                                                           | 49 |
| Extrait d'un Discours Latin sur la Paix , prononcé<br>par le Pere du Rivet , Jésuite , au Collège des<br>des Jésuites de Caën , | 51 |

|                                                                                                                                       |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Parallele de Louis XV avec Louis XIV ,                                                                                                | 72           |
| Reflexions sur la nouvelle Carte de M. de Thury ,                                                                                     | 78           |
| Madrigal ,                                                                                                                            | 84           |
| Naïs , Cantatille ,                                                                                                                   | 85           |
| Lettre touchant le vrai nom d'un Poëte François du quinzième siècle ,                                                                 | 87           |
| Amphion , Cantatille ,                                                                                                                | 90           |
| Conseils d'un ami à une Dlle par un Auteur anonyme ,                                                                                  | 92           |
| Lettre sur le Problème d'Arithmétique proposé par M. Faiguier ,                                                                       | 97           |
| Séance publique de l'Académie Française ,                                                                                             | 106          |
| Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Juillet ,                                                                            | 113          |
| Logogryphes ,                                                                                                                         | <i>ibid.</i> |
| Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.                                                                                          | 117          |
| Lettre de M. Racine à M. Remond de Sainte Albine , au sujet de l'Edition des Lettres de Rousseau ,                                    | 138          |
| Planches Anatomiques du Sr Gautier ,                                                                                                  | 139          |
| Mémoire lu par M. Pereire dans la Séance de l'Académie Royale des Sciences au sujet d'un sourd & muet , auquel il a appris à parler , | 141          |
| Programme de l'Académie des Jeux Floraux ,                                                                                            | 159          |
| Celui de l'Académie Royale d'Angers ,                                                                                                 | 164          |
| Eftampes nouvelles & Plan de Paris ,                                                                                                  | 168          |
| Chanson notée ,                                                                                                                       | 169          |
| Speçtacles ,                                                                                                                          | 170          |
| Concerts à la Cour ,                                                                                                                  | 172          |
| Avertissement sur les Nouvelles Etrangères & sur le Journal de la Cour , &c.                                                          | 173          |
| Nouvelles Etrangères ,                                                                                                                | 174          |
| France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                                                                        | 190          |
| Bénéfices donnés ,                                                                                                                    | 192          |
| Naissance , Mariages & Morts ,                                                                                                        | 193          |

|                                                                                     |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Article sur feu M. le Cardinal de Rohan ,                                           | 199          |
| Son Eloge ,                                                                         | 201          |
| Machines pour récuser les Ports de Mer , &c.                                        | 201          |
| Pomade pour les Paralysies , &c.                                                    | 201          |
| Guérison extraordinaire , opérée par les Gouttes<br>de feu M. le Général la Mothe , | 203          |
| Secret pour rendre les médecines moins désa-<br>gréables ,                          | 205          |
| Avis du Sr Flechy ,                                                                 | <i>ibid.</i> |
| Du Sr Rosa ,                                                                        | 206          |
| De la veuve Bunon ,                                                                 | 297          |
| Arrêts notables ,                                                                   | 211          |

*La Chançon notée doit regarder la page* 169

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
SEPTEMBRE. 1749.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint  
Jacques, à S André.  
La Veuve PISSOT, Quai de Contry,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

---

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1749.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

LE PRINCE DE NOISY.

*Ballet héroïque.*



Ans doute les Habitans des Provinces nous sçauront gré , de leur faire lire un ouvrage ingénieux , qui n'est connu que de la Cour , & d'un certain nombre de personnes de cette Capitale. Ce Ballet a été représenté devant le Roi , sur le Théâtre des petits Appartemens. Le Poëme est de M. de la Bruere , qui dans son Ballet des

A ij

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

Voyages de l'Amour, & dans l'Opéra de Dardanus, avoit donné des preuves brillantes de son talent pour la Poësie Lyrique. Messieurs Rebel & Francœur, Sur-Intendans de la Musique de Sa Majesté, ont composé la Musique du nouveau Ballet, & elle n'a pas été moins applaudie que les paroles.

---

#### P E R S O N A G E S,

Le Druide, Enchanteur, pere d'Alie,  
Chœur de Gnomes.

Alie, fille du Druide.

Le Prince de Noisy, connu sous le nom  
de *Poinçon*, & amant d'Alie.

Un Druide, Grand Prêtre, & Ordonna-  
nateur des Jeux.

Druides, & Peuples des Gaules.

Un Suivant du Druide.

Moulineau, Géant & Magicien, amou-  
reux d'Alie.

Suite du Druide, déguisée en Saltimban-  
ques.

Génies & Fées,





# ACTE PREMIER.

Le Théâtre représente l'endroit le plus épais d'une Forêt, orné de Monumens antiques, entre lesquels est le Buste de Cléopatre; on voit le Chêne sacré où l'on doit couper le Guy; au pied est un Autel rustique.



## SCENE PREMIERE.

LE DRUIDE.

**E** Sprits qui commandez aux ombres;  
Et qui tremblez sous mes loix,  
Sortez de vos antres sombres;  
Venez, accourez à ma voix.

Les Gnomes sortent du sein de la terre  
à la voix du Druides.

*Chœur des Gnomes.*

Sortons, accourons à sa voix.

*Le Druides.*

L'avenir, dont mon art sçait percer les ténèbres;  
Ne m'annonce en ce jour que des objets funèbres.

Le Ciel seroit-il le soutien  
Du perfide ennemi qui me livre la guerre?

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Ce monstre, le mépris & l'horreur de la terre ;  
Verroit-il son destin l'emporter sur le mien ?

*Chœur des Gnomes.*

D'un Oracle irrévocable  
Observe les décrets ;  
Crains un danger redoutable ;  
Si tu méprises ses Arrêts.

*Le Druide.*

J'ai suivi vos conseils, j'ai fait dès son enfance  
Conduire dans ces lieux le Prince de Noify :  
Enfermé dans ce Buste, il y garde en silence  
Ce Glaive précieux, ma plus chère espérance.  
Je lui cache avec soin que mon cœur l'a choisi  
Pour lui donner ma fille & ma puissance.

Le secret de sa naissance  
Doit rester enseveli  
Jusqu'au jour de ma vengeance.

On danse.

*Le Chœur.*

Contre l'Amour & ses traits  
Défens leur foible jeunesse :  
S'ils connoissent ses secrets ,  
A l'instant ton pouvoir cesse.

On danse.

*Le Druide.*

Le Destin a prescrit qu'une heure chaque jour  
Ils puissent se voir & s'entendre.

Par leur simplicité je cherche à les défendre.

Hélas ! c'est un foible détour ;

Un regard éclaire un cœur tendre

Sur tous les secrets de l'Amour.

Les Gnomes se retirent.

## SCENE II.

LE DRUIDE , ALIE.

*Alie.*

**S**eigneur , déjà l'heure s'envole ,  
Poinçon devrait être en ces lieux.

Quoi ! ne verra-t'il point les Jeux ?

*Le Druid.*

Quel soin ! quelle crainte frivole !

Poinçon va paroître à vos yeux.

Ma fille , occupez-vous du danger qui nous presse :

Contre l'Amour gardez bien votre cœur ,

Songez qu'un éternel malheur

Suivroit un instant de foiblesse.

*Alie.*

Je sçais combien je dois redouter sa fureur.

Vous me l'avez trop dit. . . . Mais que Poinçon  
paroisse.

Le Druides touche avec sa baguette le  
piédestal du Buste de Cléopatre. Poinçon  
en sort ; il vole vers Alie , qui va au-de-  
vant de lui avec le même empressement.

A iiij

## 3 MERCURE DE FRANCE.

*Le Druide.*

Pendant les Jeux sacrés ,  
L'Enchanteur cherche à me surprendre :  
Présidez tous les deux à ces Jeux réverés ,  
Tandis que je vais vous défendre.

### SCÈNE III.

POINÇON, ALIE.

*Poinçon.*

**M** On cœur peut donc s'ouvrir au plaisir le plus  
doux ;

Je soupirois déjà de ne point voir Alie.

Ah ! je voudrois retrancher de ma vie  
Tous les momens que je passe sans vous.

Vous ne partagez point ma vive impatience ;  
Le doux plaisir regne en ces lieux charmans ;  
Il abrége pour vous les heures de l'absence ,  
Et j'en compte tous les momens.

*Alie.*

Cette retraite est embellie

Par l'effort de l'art enchanteur ;

Mais aucun des plaisirs dont je la vois remplie ,  
Aucun n'a ce charme flatteur

Que vous portez dans mon ame ravie.

Au sein de ces plaisirs , vous manquez à mon  
cœur ;

Quand je vous vois , je les oublie ;

*Poinçon.*

Que cet aveu m'est doux ! que mon sort est heureux !

*Alie.*

Notre bonheur dépend de notre obéissance.  
Si le fatal Amour dispoit de nos vœux ,  
Nous sommes menacés des maux les plus affreux.

*Poinçon.*

Aidons-nous l'un & l'autre à braver sa puissance.

*Alie.*

Quoi ! les pièges qu'il tend sont ils si dangereux ?

*Poinçon.*

On dit que sous son esclavage ,  
Par l'espoir le plus doux il sçait nous attirer ;  
Mais quel bien peut désirer  
Un cœur que remplit votre image ?  
A peine le mien tout entier  
Suffit à l'amitié dont le nœud nous engage :  
Loin de chercher aucun parrage ,  
Il voudroit se multiplier ,  
Pour vous aimer davantage.  
Eh ! quel bien peut désirer  
Un cœur que remplit votre image ?

*Alie.*

Vous peignez tous mes sentimens :  
Les grandeurs , les trésors , les plaisirs , les déli-  
ces ,

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Je les donnerois tous pour un de nos momens ;  
Et je ne croirois pas faire de sacrifices.

Ensemble.

Porte ailleurs tes enchantemens ;  
Fuis , Amour , tyran redoutable.

*Alie.*

Vous plaire , vous aimer , est le bien véritable.

Ensemble.

Porte ailleurs tes enchantemens ;  
Fuis , Amour , tyran redoutable.

*Poinçon.*

Je trouve dans vos yeux charmans  
Un trésor inépuisable  
De plaisirs , de ravissmens.

Ensemble.

Fuis , Amour , tyran redoutable ;  
Porte ailleurs tes enchantemens.

## SCENE IV.

POINÇON , ALIE , LE GRAND-  
PRESTRE , Ordonnateur des Jeux ;  
Druides & Peuples qui viennent célé-  
brer la Fête du Guy sacré.

*Poinçon.*

O Vous , Divinité puissante ;  
Que nous cache l'horreur de ces Bois ténébreux ;

SEPTEMBRE. 1749. 11

Recevez l'encens & les vœux

Qu'un peuple soumis vous présente.

*Le Chœur.*

O vous, Divinité puissante, &c.

*Poinçon.*

De nos chants harmonieux

Que ce Bocage retentisse ;

Que tout l'Univers applaudisse

A la gloire de nos Dieux.

*Le Chœur.*

De nos chants harmonieux, &c.

On danse.

*Le Grand-Prêtre.*

L'heure approche, il est tems : venez, Ministres  
saints ;

Du ser sacré venez armer mes mains.

Sur une Symphonie mystérieuse, on ap-  
porte la Faucille d'or, & les Urnes dans  
lesquelles on doit brûler l'encens.

*Le Grand-Prêtre.*

Profanes, détournez vos regards téméraires.

Peuple fidèle, suivez-moi

Aux Autels des Dieux de nos Peres.

Frémissons tous d'un saint effroi,

En célébrant ces augustes Mystères.

*Le Chœur.*

Frémissons tous, &c.

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

*Poinçon.*

Rameau divin , gage mystérieux ,

Quittez votre tige adorée.

Brûlez , encens , brûlez dans cette Urne sacrée ,

Montez jusqu'au trône des Dieux.

Le Grand-Prêtre coupe le Guy sacré ;  
les Druides vont l'adorer : ensuite les Peuples célèbrent la Fête par des danses.

*Poinçon , alternativement avec le Chœur.*

Les ris & les jeux

Regnent dans ces lieux :

Sans chaînes ,

Sans peines ,

Tout flatte nos vœux.

D'un Dieu dangereux

Evitons les feux :

L'Amour de nos jours

Troubleroit le cours :

Les craintes ,

Les plaintes ,

Le suivent toujours.

On danse.

*Le Chœur.*

Bânnissons de ce Bocage

L'Amour , ce tyran des cœurs.



*Le Grand-Prêtre.*

S'il a d'abord quelques douceurs ,  
Bientôt il fait sentir sa rage.

*Le Chœur.*

Bannissons de ce Bocage , &c.

*Le Grand-Prêtre.*

S'il a d'abord quelques douceurs ;  
Bientôt il fait sentir sa rage.

*Le Chœur.*

Bannissons de ce Bocage

L'Amour , ce tyran des cœurs.

*Le Grand-Prêtre , avec le Chœur.*

C'est un Soleil brûlant qui consume & ravage  
Les champs où son aurore a fait naître des fleurs.

Bannissons de ce Bocage

L'Amour , ce tyran des cœurs.

*Poinçon au Grand-Prêtre.*

Daignez m'apprendre à le connoître ;

Pour m'aider à l'éviter mieux.

*Le Grand-Prêtre.*

Quand on aime , on se donne un Maître.

L'esclave le plus malheureux

Est plus libre cent fois que le cœur qui soupire ;

C'est pour l'objet aimé qu'il vit & qu'il respire ;

Tous ses sentimens , tous ses vœux ,

Dépendent de ce qu'il aime.

Un cœur vraiment amoureux

## 14 MERCURE DE FRANCE.

Devient étranger à lui-même ,  
Pour être tout entier à l'objet de ses vœux.

*Poinçon courant vers Alie.*

Dieux ! Quel trait de lumière a passé dans mon  
ame !

C'étoit l'Amour , Alie... ?

*Alie , avec effroi.*

Ah ! Je lis dans mon cœur....

Quoi ! Le fatal Amour....

*Poinçon.*

Ne craignez point sa flamme :  
Un sentiment si doux peut-il être une erreur ?

On entend le bruit du tonnerre ; le Ciel  
s'obscurcit ; la terre tremble ; tous les Monumens  
se brisent. On voit , sur le piédestal du Buste qui renfermoit Poinçon , le  
Glaive d'or , qui jette une vive lumière au  
milieu de l'obscurité.

## S C E N E V.

Les Acteurs de la Scène précédente , un  
Suivant du Druide.

*Le Suivant du Druide.*

**L**E Ciel contre nous se déclare.  
Le Druide est vaincu ; son ennemi barbare  
A mes yeux l'a chargé de fers.

*Poinçon.*

Hélas ! Mon imprudence a causé ce revers.

Ce Glaive précieux du moins nous reste encore.

Il prend le Glaive magique.

Glaive cher & sacré, daignez armer mon bras.

*Alie.*

Contre un Tyran cruel que pourriez-vous, hélas !

Tout l'Enfer le seconde.

*Poinçon.*

Et moi je vous adore.

L'Amour qui vient de m'égarer ,

L'Amour m'encourage & m'éclaire ;

C'est lui qui va réparer

La faute qu'il m'a fait faire.

*L'Ordonnateur.*

J'approuve ces nobles transports.

Mais il faut du Tyran tromper la vigilance.

Venez, suivez mes pas, vous sçavez quels efforts

Peuvent servir votre vaillance.

Venez, suivez mes pas, courez à la vengeance.

*Poinçon & le Chœur.*

Courons, courons à la vengeance.

## A C T E II.

*Le Théâtre représente les Jardins de Moulineau.*

### S C E N E I.

MOULINEAU.

**I**L gémit dans les fers, ce Druide orgueilleux  
Qui m'osa refuser Alie :

La main qu'il dédaigna , l'accable & l'humilie ;  
Malgré lui , je vais être heureux.

Esprits , qui servez ma puissance ,  
Hâtez vous , conduisez Alie en ce séjour :  
Que le triomphe de l'Amour  
Suive celui de la vengeance.

Les Génies s'envolent pour aller chercher Alie. On entend une symphonie gaye.

Quels sons ! . . . Quels doux concerts !

SEPTEMBRE. 1749. 17

SCENE II.

MOULINEAU, POINÇON conduisant les Suivans du Druide travestis en Saltimbanques, qui arrivent en dansant.

*Moulineau.*

**Q**uel spectacle nouveau !

*Poinçon à Moulineau.*

Ces jeux vous sont offerts,

Notre art est de séduire ,

Notre gloire est de le dire ;

Le plaisir nous inspire ;

Offrez-lui , pour être heureux ;

Vos vœux.

Nos jeux

Sçauront vous instruire

Des loix qu'il veut prescrire :

Cédez tous

A son empire.

Quel destin peut être plus doux

Pour vous ?

Qui le cherche , le voit paroître ;

Qui s'y livre le sent renaître :

Tout vous invite à dire avec nous ,

C'est notre Maître.

*Moulineau à Poinçon.*

Quel est ton sort ?

# 18 MERCURE DE FRANCE.

*Poinçon.*

Tout cede à mes charmes puissans :  
**Je** dissipe à mon gré la tristesse sauvage ;  
L'Amour vole à mes accens ,  
Et le plaisir est mon ouvrage.

*Moulineau.*

Poursuivez vos jeux , j'y consens.

On danse.

*Poinçon , alternativement avec le Chœur.*

L'éclat de la grandeur  
N'est souvent qu'une erreur.  
Cherchez-vous le bonheur ?  
Ecoutez votre cœur.  
Un moment vient s'offrir ,  
Vous devez le saisir :  
On ajoute au plaisir ,  
Lorsqu'on sçait en jouir ;  
Un cœur tendre  
Doit attendre  
De beaux jours  
Filés toujours  
Par la main des Amours.

*Le Chœur.*

Aimons , aimons sans cesse ;  
Redoublons nos feux ;  
Le penchant qui nous presse  
Nous égale aux Dieux.

*Poinçon seul.*

La troupe légère  
Des ris & des jeux ,  
Du Dieu de Cythere  
Vient former les nœuds.

*Petit Chœur de femmes.*

La raison se fait entendre ,  
Elle vient pour nous défendre.

*Poinçon seul.*

Mais le cœur inquiet  
Redit en secret :  
Aimons , &c.

On danse.

*Poinçon.*

A nos concerts l'Amour préside ;  
Peut-on trop chanter ses attraits ?  
Du vrai bonheur seul il décide ;  
A l'envi prévenons ses traits :  
Si quelques maux suivent ses chaînes ,  
Doit-on craindre un doux lien ?  
Un jour finit les peines ;  
Le passé n'est rien.

On danse.

*Moulineau.*

J'ai aimé , & de la beauté dont mon cœur est épris ,  
Bien-tôt je me verrai le maître.

*Poinçon.*

Que dites-vous ?

*Moulineau.*

Alie à tes yeux va paroître ;  
De ma victoire elle sera le prix.

*Poinçon à part.*

Je préviendrai ce moment redoutable.

*Moulineau.*

Apprens-moi le secret de lui paroître aimable.

*Poinçon.*

Pour plaire, l'art ne peut prêter  
Qu'une foible imposture ;  
C'est le secret de la Nature ,  
Qu'en vain il voudroit imiter.  
D'une ardeur sincere  
Laissez vous enflammer :  
S'il est un art pour plaire ,  
C'est de bien aimer.

*Moulineau.*

J'entens peu ce subtil langage :  
Je te charge du soin de lui vanter ma foi ;  
Et moi je punirai le rival qui m'outrage ,

*Poinçon.*

Vous avez un rival ?



*Moulineau.*

Rien n'est caché pour moi :

Je possède en ces lieux un Oracle infallible ;

Il m'a dit qu'Alie est sensible.

*Poinçon.*

A-t'il nommé l'objet de ses desirs secrets ?

*Moulineau.*

Un Prince de Noisy que je ne vis jamais.

*Poinçon.*

Vous croyez que son cœur. . . . ,

*Moulineau.*

La preuve en est certaine ;

Jamais mon art ne m'a trahi.

Je vais de mon ennemi

Appesantir encor la chaîne.

Attens ici mon retour ,

Et pendant que ce soin m'appelle ;

Prépare une fête nouvelle

Pour l'objet de mon amour,

Il sort.

### SCENE III.

*POINÇON & sa suite.*

**A** Lie en aime un autre ! Alie étoit parjure !

Quel trait empoisonné vient de frapper mon cœur ?

Mais si c'étoit une imposture . . .

## 22 MERCURE DE FRANCE.

Que dis je , hélas ! & quelle est mon erreur ?  
Qui peut à me tromper engager l'enchanteur ?  
Toi , qui semblois si bien m'entendre ,  
Tu répondois à d'autres vœux !  
L'amour qui brilloit dans tes yeux ,  
Cet amour que j'ai crû si tendre ,  
N'avoit donc pour objet que mon rival heureux ?  
Je succombe , je cede à mes maux rigoureux.

*Le Chœur.*

Trahirez vous notre espérance ?

*Poinçon.*

La mort est tout ce que je veux.

*Le Chœur.*

L'Amour est outragé , vivez pour la vengeance !  
Le Druides enchaîné . . . .

*Poinçon.*

Quel reproche !

*Le Chœur.*

Armez vous :

*Poinçon.*

Il languit dans les fers . . & par mon imprudence.  
Périssent l'enchanteur , qu'il tombe sous mes coups !

*Le Chœur.*

Périssent l'enchanteur , qu'il tombe sous vos coups !

*Poinçon.*

N'esperons point de vaincre en ces lieux sa puissance ;

Un secours plus certain doit servir mon courroux.  
 Au milieu de nos chants, préparez vos guirlandes,  
 Déposez à ses pieds nos magiques offrandes ,  
 Et bientôt le sommeil viendra fermer ses yeux.  
 Il faut chanter l'Amour, ses plaisirs & sa flamme,  
 Lorsque le désespoir trouble & remplit mon ame.  
 Le tyran repaît , recommencez vos jeux.

La suite de Poinçon danse autour de  
 Moulineau , & l'enchaîne avec les guir-  
 landes enchantées. Poinçon lui offre une  
 Couronne de fleurs.

*Poinçon , alternativement avec le Chœur.*

Laissez-vous couronner  
 De ces fleurs qui parent nos têtes,  
 L'Amour va vous enchaîner ,  
 Tout puissant que vous êtes ;  
 Mais les fers qu'il veut vous donner  
 Valent toutes vos conquêtes.

On danse.

*Moulineau.*

Interrompez vos chants ; Morphée & ses pavots  
 Me font ressentir leur puissance,  
 Attendez en silence

## 24 MERCURE DE FRANCE.

Mes ordres pour des jeux nouveaux.

*Moulineau s'endort,*

*Poinçon.*

Le charme est accompli, frappons notre victime.

*Il frappe Moulineau du glaive sacré.*

De ce Monstre cruel j'ai purgé l'Univers,

*A sa suite,*

Partez, & du Druide allez briser les fers.

### SCENE IV.

*Poinçon seul.*

**J**E ne puis résister au désir qui m'anime.

Je veux dans ce Palais rester quelques instans,

Interroger cet Oracle moi-même.

Une réponse affreuse est tout ce que j'attens,

Mais pour condamner ce qu'on aime,

Peut-on vouloir trop de garants!

Ah! dans le trouble que je sens,

C'est un bonheur extrême

Que de pouvoir encor douter quelques momens.

ACTE

ACTE III.

Le Théâtre représente un Vestibule du Palais de Moulineau. On voit au milieu un grand Portique, sur lequel est écrit, *Temple de Vérité*, & dans le fond la statue enchantée qui rend des oracles.

SCENE I.

POINÇON *seul.*

**L**E voilà cet Oracle affreux.

Il me semble déjà qu'il prononce & m'accable ;  
Je marche, en frémissant, vers ce lieu redoutable ;  
J'ose à peine lever les yeux.

*En lisant l'inscription qui est sur le portique.*

*Temple de Vérité. . . . La vérité terrible*

Habite donc sur cet Autel ;

Toi , qui vas d'un cœur trop sensible

Combler le désespoir mortel ,

Adoucis ta lumière horrible ,

Ou permets-moi , s'il est possible ,

De détourner mes yeux de ton flambeau cruel.

Les Génies que Moulineau avoit envoyés pour enlever Alie , l'amènent sur un nuage qu'ils conduisent.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

*Chœur des Génies.*

Triomphez, belle Alie, & regnez à jamais.

*Poinçon.*

Quels chants... Dieux, je la vois paroître &

*Aux Génies.*

Esclaves du Tyran, qui serviez les forfaits,

Il n'est plus, j'ai puni ce traître.

Sous mes loix tremblez désormais,

Ou redoutez le sort de votre maître.

S C E N E II.

ALIE, POINÇON.

*Alie.*

**Q** Uoi c'est vous ! Mon amant est mon libérateur ?

Ah ! que c'est un plaisir flatteur

De tout devoir à ce qu'on aime !

Mon bonheur m'en paroît plus doux,

Et les biens que je tiens de vous

Ont le charme de l'Amour même.

*Poinçon à part.*

Elle ose feindre encor la plus sincère ardeur.

*à part. à Alie.*

L'Ingrate.... Alie.... O Dieux !

*Alie.*

Quel trouble vous dévore ?

D'où naît cette sombre fureur ?

Quoi ! ne m'aimez-vous plus ?

*Poinçon avec fureur.*

Hélas ! je vous adore. . .

Mais vous , n'espérez pas de me tromper encore ;

Je le connois trop bien , ce cœur qui m'a trahi.

*Alie.*

Qu'entens-je ?

*Poinçon.*

Vous aimez le Prince de Noisy.

Mes yeux se sont ouverts sur ce mystère horrible.

*Alie.*

Dieux cruels ! quel affreux soupçon !

Pour la première fois j'entens nommer ce nom.

*Poinçon.*

L'enchanteur me l'a dit , son art est infailible.

*Alie.*

Et vous croyez plutôt un ennemi jaloux ,

Qu'une amante simple & sensible ,

Qui ne respire que pour vous.

Hélas ! que mon cœur est plus tendre !

Quand l'Univers entier

Contre vous se feroit entendre ,

Un regard suffiroit pour vous justifier.

*Poinçon.*

Eh bien , sur cet amour que votre cœur m'annonce

B ij.

28 MERCURE DE FRANCE.

Que l'Oracle prononce.

Vous le voyez . . . Je vais l'interroger.

*Alie.*

Non , par ce doute affreux cessez de m'outrager.

*Poinçon.*

Eh quoi ! craignez-vous la réponse ?

*Alie.*

Je voulois que votre amour

Vous répondît de ma flâme ;

Mais si l'Oracle seul peut r'assurer votre ame,

Je vais l'interroger sans crainte & sans détour.

*A l'Oracle,*

Si la vérité t'inspire ,

Je ne crains point tes Arrêts ;

Dévoile de mon cœur tous les replis secrets ,

Nomme l'objet pour qui ce cœur soupire.

Après une symphonie mystérieuse , l'Oracle prononce.

*L'amant qu'Alie a choisi ,*

*Est le Prince de Noisy.*

Les portes du Temple se ferment,

*Poinçon désespéré,*

O Dieux !

*Alie.*

Non , c'est toi seul que j'aime.



**G**arde-toi d'écouter un prestige imposteur.

Quand le Ciel parleroit lui-même,  
Le Ciel seroit démenti par mon cœur.

**Tu détournes de moi tes yeux remplis de larmes!**

Rougis-tu de t'attendrir  
Par l'excès de mes allarmes ?

*Poinçon.*

Cruelle, laissez-moi vous fuir.

*Alie.*

Non, non, je te suivrai sans cesse.

Tout espoir est perdu pour moi :

**Je me vone à jamais aux pleurs, à la tristesse ;**

Mais je souffrirai près de toi ;

Bientôt j'en mourrai peut-être.

Heureuse, si du moins le dernier de mes jours

Te prouve que mon cœur n'eût jamais d'autre-  
maître,

**Et que ce fut mon sort de t'adorer toujours.**

*Poinçon.*

Eh bien, tu le veux donc ; ta victoire est certaine.

Périsse cet Oracle affreux.

De tes douleurs le charme impérieux,

Malgré moi, m'attire & m'entraîne.

**Ah ! si je suis trompé, fais que ce charme heureux**

Toujours te suive & m'environne ;

N'écarte jamais de mes yeux

Le bandeau que l'Amour me donne.

B iij

*Alie.*

A quels soupçons encor ton ame s'abandonne !

## SCENE III.

Les Acteurs de la Scène précédente,

LE DRUIDE.

*Le Druides à Poinçon.*

**J**Eune Héros, reprenez votre nom,  
 Je puis enfin vous en instruire :  
 Le Prince de Noisy respire ,  
 Caché sous l'habit de Poinçon.

*Alie & le Prince de Noisy.*

O Dieux ! par ce seul mot que vous calmez de  
 peines !

*Le Druides.*

L'Hymen va vous unir de ses plus douces chaînes ;

*Le Prince de Noisy à Alie.*

Oui , j'en fais le serment ,  
 Des soupçons l'atteinte cruelle  
 Ne troublera plus votre amant.

*Le Prince de Noisy & Alie,*

Oui , j'en fais le serment ;  
 Oui , j'aimerai si tendrement ,  
 Que vous ne pourrez pas devenir infidelle.

*Le Druide.*

D'un jour si beau rendons la mémoire éternelle.

Qu'un superbe Palais s'élève dans ces lieux.

Et vous, Esprits, à mes ordres fidelles,

Accourez à ma voix, Substances immortelles.

Le Théâtre change, & représente un Palais éclatant; les Génies & les Fées viennent s'y rendre de toutes parts. On y voit un Trône préparé pour le Prince de Noisy & pour Alic.

*Le Druide aux Génies.*

Que vos sons volent jusqu'aux Cieux;

Chantez de ces amans le bonheur & la gloire;

L'amour doit à leurs feux

Sa plus éclatante victoire.

*Chœur des Génies.*

Que nos chants volent jusqu'aux Cieux,

Chantons, &c.

On danse.

*Le Prince de Noisy.*

Vole, Amour, regne sur nos ames;

Tu triomphes, tu nous enflâmes:

Par l'attente de tes plaisirs

Ranime encore nos desirs:

Vole, Amour, regne sur nos ames,

Tu triomphes, tu nous enflâmes.

B iiij

## 32 MERCURE DE FRANCE.

*Pour annoncer à quel degré les danses de ce Ballet ont réussi, il suffit de dire qu'elles sont de la composition du sieur de Hesse, Compositeur Ordinaire des Ballets des petits Appartemens, & l'un des Comédiens Italiens de Sa Majesté.*



### L E T T R E

D'un Sçavant Genevois, à M. Remond  
de Sainte Albine, sur les Evêques de  
Geneve.

Monsieur, n'ayant pas l'avantage de connoître les RR. PP. Benedictins qui travaillent à une nouvelle *Gaule Chrétienne*, vous me permettrez de m'adresser à vous, pour leur faire parvenir ce que je pourrois avoir à leur communiquer de relatif à leur ouvrage. J'ai remarqué que d'autres dans cette même vûe, ont eu recours à votre Journal \*. Il est devenu entre vos mains un Recueil de Pièces dont la plûpart sont instructives, & il n'y a presque aucun genre de Littérature, qui n'y puisse entrer aujourd'hui.

Le seul article que je toucherai ici,

\* *Mercur de France*, Octobre 1748, p. 72.

c'est celui des Evêques de *Geneve*. Quelque habileté qu'ayent les nouveaux Editeurs, quelque sagacité qu'ils ayent montrée jusqu'ici à puiser dans les véritables sources de l'Histoire Ecclésiastique, il me semble, que quand il s'agit de donner la suite des Evêques d'un Diocèse, ceux qui sont actuellement sur les lieux, peuvent connoître certains faits, dont des Sçavans, qui travaillent dans un autre pays, ne seroient jamais informés, si on négligeoit de les leur communiquer. Je me flatte que la différence de Religion ne rendra point mes Mémoires suspects, mais ce que j'ai lieu de craindre, c'est qu'on n'y trouve bien des choses inutiles & superflues, parce qu'elles étoient déjà connues à Messieurs de *Saint Germain-des-Prez*. Après tout, le mal ne sera pas grand; j'aurai montré par-là ma bonne volonté à concourir à la perfection d'un ouvrage aussi intéressant, & il y aura au moins un certain nombre de ceux qui lisent votre Journal, & qui ont du goût pour ces sortes de recherches, qui y verront des particularités qui seront nouvelles pour eux.

Nous avons plusieurs Catalogues, plus ou moins anciens, de nos Evêques de *Geneve*. Celui dont on fait le plus de cas, se voyoit autrefois à la fin d'une Bible

Latine du dixième siècle, que l'on conserve dans notre Bibliothèque publique. Il ne s'y trouve plus; mais *Bonniyard*, qui étoit Prieur d'un Convent de l'Ordre de Cluni, lors du changement de Religion, nous l'a conservé dans une Chronique manuscrite que l'on a de lui. Ce Catalogue paroît être originairement du dixième siècle, comme la Bible où il étoit inferé. Il est vrai qu'on y voyoit plusieurs Evêques des siècles suivans, mais qui y avoient été ajoutés d'une seconde main, avec le titre de *Subsequentes*, pour les distinguer de ceux du Catalogue primitif. *Guichenon* en eut une copie, qu'il communiqua aux Freres de *Sainte Marthe*, qui s'en sont beaucoup servis dans leur *Gallia Christiana*.

Nous avons encore une liste des Evêques de Geneve, dressée par *François-Augustin della Chiesa*, qui vivoit au milieu du siècle passé (a). Il étoit Evêque de Saluces. *Ughelli*, dans son *Italie Sacrée*, en parle fort avantageusement. Il nous apprend qu'il étoit Historiographe du Duc de Savoye, & que c'est de lui qu'il tient le Catalogue des Evêques de Saluces, que l'on voit dans *l'Italia Sacra* (b). Il faut

(a) Hist. Pedemont. Ch. XLVI. p. 343.

(b) Tom. I. p. 1233. Edit. de Venise.

supposer qu'il y a mieux réussi que sur les Evêques de Geneve. On ne peut rien de plus mal digéré, que ce qu'il dit des huit ou dix premiers. Ce sont des anachronismes continuels. Je pourrai en relever quelques-uns dans la suite, quand l'occasion s'en présentera.

Le dernier Catalogue que je connoisse, est inseré dans le Missel ou Rituel du Diocèse de Geneve, réimprimé à Annecy en 1747, sur une édition précédente faite à Rumilli, petite Ville de Savoye. Il est fort ample & fort étendu. Il commence par un Evêque de Geneve, qu'on nous donne pour avoir été Disciple de Saint Pierre, & il finit par le Prélat qui siège aujourd'hui à Annecy. Ceux qui ont dressé ce Catalogue, ont profité de tous les précédens. Ils nous avertissent dans une petite Préface, qu'ils ont aussi puisé dans la *Chronique de Saint Antonin*, dans le *Martyrologe Gallican de Sudaussai*, & dans d'autres bons Auteurs. On verra par-là, disent-ils, *une succession d'Evêques, non interrompue depuis les Apôtres, & prouvée d'une maniere plus claire que la lumiere du Soleil*. Il me semble qu'ils promettent un peu trop. Les véritables Sçavans, tels que les nouveaux Editeurs de Saint Germain-des-Prez, ne sont pas si décisifs. Ils recon-

noissent de bonne foi , que le Soleil qui les éclaire dans ces sortes de recherches , est souvent couvert de nuages , & qu'il les laisse dans l'obscurité. Ils se trouvent fréquemment arrêtés faute de lumière. Ils n'ont que de sombres lueurs , qui les obligent de tâtonner pour pouvoir faire chemin. On est réduit à faire cet aveu , pour peu qu'on se pique de sincérité.

L'Histoire d'un Diocèse doit commencer par fixer le tems que le Christianisme y a été établi , & c'est ordinairement ce qu'il y a de plus difficile. Dans les siècles passés , chaque Eglise prétendoit avoir été fondée , ou du tems des Apôtres , ou fort peu après. Alors tous les peuples vouloient tirer leur origine des Héros de Troye , & toutes les Eglises , ou des Apôtres mêmes , ou de leurs Successeurs immédiats. Geneve a eu cette ambition comme les autres. On a débité assez long tems que *Nazaire* , Disciple de Saint Pierre , étoit venu dans notre Ville ; qu'il y avoit converti , entr'autres , *Celse* , qui l'avoit beaucoup aidé dans la suite à y établir l'Evangile. Cette tradition a été adoptée dans le *Gallia Christiana* \*. On la trouve de même dans le Rituel d'Annecy.

\* T. II. p. 594.



A la tête de la Liste des Evêques, on lit ces mots : *S. Nazarius B. Petri Apostoli Discipulus qui S. Celsum, Civem Genevensis Evangelio peperit.* On trouve quelque chose de semblable dans la *Legende Dorée*, & c'est-là sa véritable place, car rien ne sent plus la Légende. *Nazaire* ni *Celse* n'ont jamais été à Geneve. Un Historien de Gênes a dit, que les Habitans de cette Ville s'étoient éclairés à la prédication de *Nazaire* & de *Celse*, & il y avoit une Eglise qui portoit leur nom. La ressemblance du nom de Geneve & de celui de Gênes aura causé l'équivoque. Il y a même beaucoup d'apparence que chez eux, comme chez nous, *Celse* est un Prédicateur imaginaire, & qui n'a aucune réalité \*.

Après avoir fait répandre à *Nazaire* les premiers rayons du Christianisme dans Geneve, on prétend que cette Eglise naissante prit des accroissemens considérables

\* L'Eglise de Milan pourroit aussi les révéndiquer. On lit dans l'Histoire Ecclésiastique, que l'an 394, Saint Ambroise fit déterrer les corps des Saints *Nazaire* & *Celse* qui étoient enterrés dans un jardin hors de la Ville, & qu'il les fit transporter à Milan dans l'Eglise des Apôtres, qu'on nommoit la Romaine.

par les soins de *Paracodus*, ou *Paracodès*, comme quelques autres le nomment. On veut qu'il ait été un des soixante-dix Disciples, & on le fait venir dans les Gaules avec *Denis l'Areopagite*. Les *Frères de Sainte Marthe* placent *Denis* & *Paracodès* dans le second siècle, & cela, pour s'être fiés trop légèrement à certaines Lettres des Papes, qui sont reconnues aujourd'hui pour supposées. *La Chiesa* met de même *Paracodès* à l'an 195, sur la foi d'une prétendue Lettre du Pape Victor à cet Evêque.

*Paracodès* fut Evêque de Vienne, & non pas de Geneve, quoique peut-être il y ait fait annoncer l'Evangile en y envoyant des Prédicateurs. La question est de sçavoir quand il a vécu. Les Evêques de Vienne sont dans cet ordre. *Vernus*, qui soucrivit au Concile d'Arles en 314. *Justus*, *Denis*, *Paracodès*, & *Florent* qui soucrivit au Concile de Valence en 374. *Paracodès* vivoit donc vers le milieu du quatrième siècle, & il y a beaucoup d'apparence que c'est-là la véritable époque du Christianisme dans notre Ville. On ne doit l'y chercher, que lorsqu'il eut déjà fait d'assez grands progrès dans les Gaules. C'est ce que l'on a assez bien éclairci dans

la dernière édition de l'*Histoire de Geneve* \*.

Le Catalogue des Evêques de Geneve , auquel j'ai donné la préférence , & qui a été tiré d'une ancienne Bible de notre Bibliothèque , avertit dans une Préface , que l'*Eglise de Geneve a été fondée par Paracodus , Disciple des Apôtres , & Evêque de Vienne*. Il faut remarquer que cette qualité de *Disciple des Apôtres* ne doit pas être prise à la rigueur , comme si cet Evêque avoit été leur contemporain. On peut prendre ces termes dans le même sens , que Pallade appelle Saint Hippolyte *Disciple des Apôtres* , pour dire leur Successeur , quoique fort éloigné. C'est en ce sens que Gregoire de Tours dit de Saint Saturnin , venu selon lui-même sous Déce , qu'il avoit été *ordonné par les Disciples des Apôtres*. On a donné le même titre à plusieurs Fondateurs des Eglises de la Gaule.

Une preuve que celui qui a dressé ce Catalogue , a pris ce terme dans cette étendue , c'est que le premier Evêque de Geneve qu'il nomme , n'est que du quatrième siècle. C'est *Diogenus* , que d'autres nomment *Diogenés*. Il assista au Concile d'Aquilée qui se tint l'an 381. Voilà donc

\* *Hist. de Geneve* , 1730. Edit. in-4°. p. 17, dans la note.

une date sûre , & il est satisfaisant de pouvoir se reconnoître dans ces tems ténébreux. Mais ce qui altère un peu cette satisfaction , c'est la prétention de l'Eglise de Gênes , qui dit que cet Evêque lui appartient. Voici sa signature au Concile d'Aquilée , *Diogenus Episcopus Genuensis*. Cela peut marquer également Gênes & Geneve. *Ughelli* l'a placé parmi les Evêques de Gênes. Mais il reconnoît en même tems que rien n'est plus obscur que l'Histoire des Evêques de ce tems là , & qu'il n'y a aucuns monumens pour l'éclaircir. Il va plus loin ; il avoue de bonne foi , que ceux qui avoient travaillé avant lui à cette Liste , y trouvant de trop grands vuides , les avoient remplis du nom de quelques Evêques qui nous appartiennent incontestablement , tels qu'un *Maxime* & un *Optandus*. Pour donner aussi de notre côté des preuves d'impartialité , je crois que nous pouvons abandonner aux Gênois ce *Diogenès* , comme leur appartenant plus légitimement qu'à nous. Je suis d'avis au moins de nous en rapporter à la décision des nouveaux Editeurs , qui ne manqueront pas de prononcer sur ce petit différend.

Ce n'est pas seulement dans l'Histoire Ecclésiastique , que la ressemblance des

noms de *Gènes* & de *Geneve* a mis de la confusion ; on s'en apperçoit aussi dans l'Histoire Civile. Il parut en 1713 un ouvrage où l'on donne le Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur chaque Pays. Il est d'un Théatin Italien , nommé *Savonarola* , mais qui a déguisé son nom (a). On y voit une Liste de ceux qui ont travaillé sur l'Histoire de *Geneve* , & l'on y en trouve deux ou trois qui sont évidemment des Historiens de *Gènes*. Le pas est si glissant , que le Pere *le Long* , avec toute son exactitude , s'y est aussi mépris. On trouve, dans sa *Bibliothèque des Historiens de France*, le titre d'une Histoire de *Geneve*, qui regarde uniquement la Ville de *Gènes*. L'Auteur est un Italien qui s'appelloit *Bizaro* (b).

Le Pere *le Cointe* veut aussi que l'on ait confondu quelques Evêques de *Geneve* avec ceux de *Mende* , dans les *Cevennes* (c). Il trouve notre Catalogue fort confus après *Pappole* , qui assista avec Protais de Sion au Concile de Châlons , l'an 644. Il prétend qu'on a mêlé nos Evê-

(a) *Alphonſi Laſor à Varca Univerſu Terrarum orbis , &c. Patavii 1713.*

(b) *Genevenſis Senatus Populique rerum geſtarum & Annales , in-fol. Antuerpia 1579. n°. 15417.*

(c) *Annal. Franc. Tom. III. ad ann. 644. n°. 36, & 37.*

## 42 MERCURE DE FRANCE.

ques avec ceux de *Mende*. Le mot de *Gebenna*, qui désigne quelquefois Geneve & quelquefois les Cevennes, aura pû donner lieu à l'équivoque. On connoît ce vers de Lucain.

*Gens habitat canâ pendentes rupe Gebennas*

Quelques Auteurs l'ont entendu de Geneve, quoique le Poëte ait voulu parler des montagnes des Cevennes. J'avoue que si l'on trouvoit dans un ancien Auteur le titre d'*Episcopi G-bennenses*, sans que rien déterminât s'il s'agit des Evêques des Cevennes ou de ceux de Geneve, on pourroit d'abord se trouver un peu embarrassé : mais s'il s'agissoit de ceux de Mende en particulier, il n'y a plus moyen de les confondre. Un Evêque de Mende signoit *Episcopus Gabalitanus*, nom totalement différent de celui de *Gebennensis*.

Il y a plus. J'ai oui dire à un homme de Lettres, qui a fort étudié les antiquités de notre Ville, que le mot de *Gebenna*, pour désigner Geneve, n'est pas fort ancien, & n'étoit pas usité dans le siècle dont parle le Pere le Cointe. Dans les tems reculés, le nom de Geneve étoit *Geneva*, comme il paroît par les Commentaires de César. Dans la Table Théodosienne ou de Peutinger, on lit *Gennava*. Dans Grégoire de

Tours *Jenuba*, & *Jenuva* \*. Dans la vie de Pepin, *Janna*. Ce ne fut que dans le onzième ou douzième siècle, que presque tous les Auteurs s'accorderent à appeller Geneve, *Gebenna*. Voici la raison qu'en donne notre Sçavant. Il y a apparence, dit-il, que quelque Notaire de ce tems là, ou quelque demi-sçavant, voulant faire l'habile, crut que Lucain avoit désigné Geneve dans le vers que j'ai cité. Ce Notaire, pour se donner des airs d'étudition, commença dans ses Actes à appeller Geneve, *Gebenna*, & il ne tarda pas à être suivi des autres. Il est vrai qu'on objecte à notre Sçavant un Pasinge d'Eginard où on lit *Gebenna*, ce qui rendroit ce nom aussi ancien que Charlemagne. Il répond qu'il y a beaucoup d'apparence que les Copistes ont altéré le texte original, & il allégué pour soutenir son sentiment une note marginale de Duchesne, où il avertit que dans quelques manuscrits on lit *Geneva*.

Le Pere le Cointe ajoute que dans un certain espace de tems notre Liste paroît avoir trop d'Evêques. Depuis *Pappulus*, qui est le douzième dans le *Gallia Christiana*, jusqu'au trente-cinquième, qui est *Walternus*, ce Critique trouve l'espace

\* Liv. IV. chap 31.

trop petit pour en fournir un si grand nombre. Le Catalogue des Evêques de Mende au contraire est si peu chargé , que depuis l'an 540 jusqu'à 630 , il ne fournit que trois Evêques. Il est difficile de répondre à la difficulté du Pere *le Cointe* , tirée de la trop grande abondance de notre Catalogue , opposée à la disette & à la stérilité de celui de Mende , mais il ne suit point du tout de-là , que notre Liste ait été dressée aux dépens de celle de cette Eglise , & que leurs Evêques aient versé chez nous.

Par surabondance de droit , je vais hazarder quelques conjectures sur la difficulté qu'on nous fait , sur ce que nous avons eu trop d'Evêques dans un assez petit intervalle. Je ne les donne que pour ce qu'elles sont , c'est-à dire pour très-legeres, n'en pouvant guères avoir que de ce genre sur des Evêques , dont nous n'avons presque que les noms , sans aucune circonstance de leur vie.

Peut-être que quand on voit des noms differens dans ces Listes , ils ne désignent pas toujours des personnes differentes. Je trouve dans le *Gallia Christiana* , que le dix huitième Evêque est *Andreas* , qui est suivi immédiatement par *Græsus*. Quelque Copiste aura séparé ces deux mots qui



devoient être joints, & ne faire qu'un seul Evêque, Grec d'origine. On a des exemples d'attributs, ou de titres ainsi personifiés, & cela dans des siècles beaucoup plus connus, & où l'on avoit plus de secours pour ne s'y pas méprendre. Les *Freres de Sainte Marthe* nous donnent pour quatre-vingt onzième Evêque *Louis de Rie*, qu'ils font précéder par un *Auberius*, personnage tout-à-fait inconnu. Ce Prélat étoit Abbé d'*Auberive*, & cette Abbaye a produit cet Evêque imaginaire. Le Rituel d'Annecy l'a retranché fort sagement de sa Liste. Ils ne pouvoient pas s'y méprendre. *Louis de Rie* leur étoit parfaitement connu. Il vivoit en 1548, c'est-à-dire, depuis le changement de Religion arrivé à Geneve, & il avoit siégé à Annecy.

Un Evêque peut avoir eu deux noms differens, qui rapportés l'un & l'autre dans le Catalogue, auront fait deux Evêques au lieu d'un. On a aussi des exemples de semblables méprises sur des Evêques qui n'ont pas vécu dans des siècles fort reculés. Le soixante-quatorzième de nos Evêques est *Jean de la Roche-Taillée*, en Latin *Petrâ scissâ*. J'ai vû un Catalogue où l'on en fait deux Prélats differens, l'un *Jean de Roche-Taillée*, & l'autre *Jean de*

## 46 MERCURE DE FRANCE.

*Pierre-cise.* C'est dans un ouvrage de controverse que fit imprimer un Curé de Savoye, il y a plus de trente ans\*. On ne doit pas douter que dans les siècles précédens on n'ait fait quelquefois de semblables méprises. Quand on a ainsi coupé un Evêque en deux, comme a fait notre bon Curé, chaque moitié a la propriété du Polype d'eau douce, & devient avec le tems un Evêque complet. Il y a lieu de soupçonner que ce sont de ces bévûes qui ont contribué à grossir nos Listes & à multiplier nos Evêques.

On trouve dans quelques-unes de nos Listes des espèces de *Passé volans*, si j'ose me servir de ce terme, qui ne sont connus de personne. Tel est un *Amianus*, que la Chiesa & le Rituel d'Annecy mettent dans le rang des Evêques de Genève, & qu'ils font passer en revûe. Nous ne sçavons ni d'où est cet *Amianus*, ni qui il est. Il faut cependant faire quelque tentative pour deviner de quel pays il peut nous être venu, & par quelle aventure il se trouve dans ces deux Catalogues seuls.

*Genabum*, qui étoit l'ancien nom d'Orléans, a aussi signifié quelquefois la Ville de Genève.

\* Motifs de la conversion du Chevalier Minutoli, 1714.

L'*Itinéraire d'Antonin* l'a pris dans l'un & l'autre de ces sens. Cela a causé quelquefois de l'équivoque. Divers Auteurs ont dit, par exemple, que l'Empereur *Aurélien* avoit rebâti Genève après un incendie qui l'avoit entièrement consumée. *Philippe de Bergame* l'assure \*. Plusieurs autres l'ont dit après lui. On voit clairement qu'ils ont pris Genève pour Orleans. Cette méprise dans l'Histoire Civile en a causé une autre dans l'Histoire Ecclésiastique. Ces mêmes Auteurs ont dit que plusieurs hommes célèbres ont illustré notre Ville, & dans ceux qu'ils nomment, on reconnoît visiblement des Evêques d'Orleans. *Gebenna*, dit *Philippe de Bergame*, *in quâ plurimi claruere viri, quorum numero Anianus urbis Episcopus* \*\*. Peut-on méconnoître *S. Agnan*, qui lorsqu'*Attila* fit le siège d'Orleans, l'an 451, en étoit actuellement Evêque ? Voici donc ma conjecture. *S. Amianus* est une faute de copiste pour *S. Anianus*. L'Evêque de Saluces ayant trouvé ce dernier dans *Philippe de Bergame*, comme ayant siégé à Genève, n'a pas hésité à lui donner rang dans sa Liste ; mais comme la Chronique n'a point marqué le tems où

\* Voyez *Supplementum Chronicarum Philippi Bergomatis*. Venet. 1490. p. 126.

\*\* *Ibid.*

vivoit S. Agnan , la Chiesa y a été embarrassé ; il l'a placé au hazard dans le septième ou huitième siècle , sans aucune date précise , quoiqu'il ait pris soin de marquer celle des autres Evêques. Le Rituel d'Annecy a copié la Chiesa. Voila le fond qu'on peut faire sur leur S. *Amianus* , Evêque de Genève.

L'article le plus difficile sur nos Evêques , c'est de trouver ceux qui ont siégé depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à *Maxime* , qui assista au Concile d'*Epaone*. Il s'agit d'environ un demi siècle. Voici ceux que nous fournit notre ancien Catalogue , que je crois le plus fidèle de tous. Après avoir rendu aux Génois leur *Diogenès* , le premier qui suit , est *Domnus* , le second *Salvianus* , le troisième *Elheuthère* , le quatrième *Théoplaste* , déjà Evêque en 475 ; le cinquième *Fraternus* , le sixième *Palascus* , le septième *Maxime* , élu en 513 , & qui signa au Concile d'*Epaone* en 517. Ici nous commençons à avoir un point fixe , propre à redresser la Chronologie.

Je n'ai point mis dans cette petite Liste *Florentin* , quoiqu'il ait été élu Evêque de Genève immédiatement avant *Maxime* ; en voici la raison , c'est qu'il abdiqua aussitôt après avoir été sacré. Il étoit du  
nombre

nombre des Sénateurs, & il avoit été élu d'une voix unanime; mais de retour au logis pour l'apprendre à sa femme *Artémie*, elle l'obligea à renoncer incessamment à son élection, ce qui arriva l'an 513, peu de mois avant la naissance de *S. Nizies* leur fils, depuis Evêque de Lyon. Grégoire de Tours, son petit neveu & son disciple, rapporte le fait de cette manière. C'est la raison pour laquelle notre ancien Catalogue ne fait aucune mention de *Florentin*.

Il est un peu plus difficile de donner la raison de ce qu'on n'y voit point paroître non plus un *Isaac*, & un *Salonius*, qui doivent avoir gouverné l'Eglise de Genève avant Maxime. L'article de *Salonius* demande une discussion un peu étendue, qui pourra venir dans la suite. Pour *Isaac*, le seul endroit où il en est parlé, c'est dans une Lettre adressée à *Salvius*, où l'on trouve l'histoire des Martyrs Thébéens, & que l'on attribue à Eucher, Evêque de Lyon. On sçait que des Critiques, un peu sévères, ont douté de l'authenticité de ces Actes du Martyre de la Légion Thébéenne\*. Ils ont remarqué que cet *Isaac* ne se trouve nulle part ailleurs, & que ce pourroit

\* Biblioth. Raisonnée, T. XXXVI. p. 427.

bien être un personnage imaginaire \*. Quoiqu'il en soit , il a été au moins inconnu à ceux qui ont dressé notre ancien Catalogue dans le IX. siècle. Cependant je ne veux point contester là-dessus. Il ne s'agit que de lui assigner son rang parmi nos anciens Evêques. Il est dit dans cette Lettre d'Eucher , qu'*Isaac* avoit appris l'*histoire des Martyrs Thébéens, du Bienheureux Théodore, Evêque de Sion*. Eucher étoit déjà vieux , quand il fut au Concile d'Orange en 441. Théodore, Evêque de Sion, s'étoit trouvé au Concile d'Aquilée en 381. On peut donc placer *Isaac* vers la fin du IV. siècle \* \*.

*Gregorio Leti*, dans son *Histoire de Genève*, nomme encore cinq ou six Evêques , qu'il prétend avoir vécu avant le Concile d'Epaone , *Donnellus, Hyginus*,

\* Quand même les Actes du Martyre de la Légion Thébéenne seroient une Légende fabuleuse , comme le croient plusieurs Auteurs , cela n'empêcherait pas que cet *Isaac*, Evêque de Genève , qui y est cité, n'ait effectivement siégé dans ce Diocèse. Il y est nommé avec *Théodore*, Evêque d'Octodurum , qui est un personnage très-réel.

\* \* On trouve dans le Catalogue de la Chiesa , immédiatement après Paracodés , *Isaac*, nommé par *S. Eucher*, l'an 250. Il est surprenant que le bon Evêque de Saluces , qui cite Eucher , soit tombé dans un semblable anachronisme.

*Fronze*, *Thélesphore*, *Tiburne*, noms inconnus à tout autre qu'à cet Historien. Il cite pour son garant un manuscrit, contenant une *Description de Genève*, dédiée à la Reine Clémence, femme de Louis X. Roi de France. L'Auteur étoit un Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, nommé Frere Jean de Anselmo. On nous dit que cette rare piece fut trouvée dans une armoire murée du Château de Prangin, à quatre lieues de Genève, sur la fin du siècle passé. Le Général Balthasar, Seigneur du lieu, faisant quelques réparations à son Château, découvrit heureusement ce manuscrit. Il le communiqua à Leti, qui le fit déchiffrer à Genève par deux Experts, dont on nous dit les noms. \* Cet Historien en a tiré je ne sçais combien de particularités qui ne se trouvent point ailleurs. On voit continuellement dans la marge de son Livre, *MS. Balthasaro*.

Mais une armoire de la Bibliothéque de Genève, qui n'avoit point été fouillée depuis long-tems, vient de donner un démenti formel à l'armoire du Château de Prangin, que l'on dit avoir enfanté ce manuscrit. Il s'y est trouvé un Certificat du Ministre du lieu, qui déclare que tout ce

\* *Historia Genevrina*, Tom. 1. p. 46.

que Leti a dit de cette belle *trouvaille*, est une pure fable. Il nous assure qu'ayant lû l'Histoire de Geneve de *Leti*, il voulut s'éclaircir, auprès du Général *Balthasar*, de la découverte de ce manuscrit Gaulois, & que ce Seigneur lui déclara que tout ce qu'en avoit dit Leti, étoit une pure fiction, & qu'il ne s'étoit trouvé aucun manuscrit dans son Château. Il paroît de-là, que ces anciens Evêques que l'on trouve de plus dans l'*Historia Genevrina*, que dans les autres Catalogues, n'ont jamais siégé que dans le cerveau creux de *Leti*.

Le Curé de Savoye dont j'ai déjà parlé, avoit saisi avidement dans son Livre de Controverse ces cinq ou six Evêques de la façon de l'Auteur Italien. Il grossissoit par-là sa Liste. Mais il en a été raillé fort vivement dans un Journal, sans que l'on fût encore informé du Certificat qui met ces Evêques dans les espaces imaginaires.\* On l'a attaqué sur l'absurdité de quelques particularités de leur vie, qu'il a rapportées d'après Leti. Depuis peu de tems, on a inséré le Certificat du Ministre de Prangin dans un Journal qui s'imprime à Neuchâtel en Suisse. Il paroît clairement que l'histoire de la découverte de ce prétendu manuscrit n'est que supposition & que fait

\* Journ. Helvetiq. Mars 1746. p. 220.



controuvés. On y donne les raisons de ce qu'on a attendu si tard à publier cette déclaration. Puffendorff appelloit Varillas , l'*Archimementeur*. Leti peut bien partager avec lui cette honorable épithète. Quoique les nouveaux Editeurs ne soient pas gens à s'en laisser imposer par un Auteur tel que *le Signor Gregorio* , on a crû devoir les informer de ce fait , pour leur épargner la peine de quelque discussion sur ces Evêques chimériques.

Je suis , &c.



## A M L L E D E C R . . . . .

*Qui m'avoit demandé son Portrait.*

**T**ravaillant l'autre jour au portrait d'*Uranie* ,  
 Dans ma chambre enfermé j'excitois mon génie.

Pour tout meuble en mon atelier ,

J'avois de l'encre & du papier .

C'en est assez pour un Poëte ;

Tout le reste est pris dans sa tête ;

Mais si pour prix de son tableau ,

Il attend un accueil honnête ,

Il doit produire du nouveau.

Déjà sous mes doigts , mille roses

C iij

## 54 MERCURE DE FRANCE.

D'un trait de plume étoient écloses.  
Je comptois ajouter des lys  
Au Pinde récemment cueillis,  
Et ne négligeant rien pour sa riche parure,  
J'aurois fait de la belle une telle peinture,  
Que contre justice & raison,  
Vénus n'eût été rien, mise en comparaison.  
Apollon, qui par fois préside à mon ouvrage,  
Vint me dire à l'oreille, efface cette page;  
Tu vas débiter des fadeurs,  
Comme font tant d'autres rimeurs,  
Qui tous les jours me donnent des vapeurs.  
Faut-il, pour soumettre les cœurs,  
Etre de la beauté le plus parfait modèle?  
Je connois Uranie, & sçais bien qu'elle est belle,  
Mais belle de mille agrémens,  
La plus part fort indépendans  
De ces traits que souvent, sans aimer, on admire.  
Près d'elle il faut penser, rarement on soupire.  
Celui qui vit sous son empire,  
Ignore ces sentimens,  
Ou tendres, ou languissans,  
Qui donnent un air malade  
A l'amant langoureux & fade.  
De ce charmant objet les yeux, sans être grands,  
Sont pleins de feu, vifs & brillans;  
Pénètrent jusqu'au fond de l'ame,

Et vont porter partout la flâme.

Ces yeux noirs , ces perfides yeux ,

Né peuvent cacher leur malice.

De tous les maux qu'ils font vous les voyez joyeux,

Sans que plus on les en haïsse.

L'éclat des lys n'est point éteint

Par le coloris de son teint ;

Convenons-en ; mais en revanche

S'il est quelque beauté plus blanche ,

Quel air plus grand , plus noble , & quel port plus  
romain !

D'une fiere Amazone elle a le cœur hautain ;

Le trait qui vous surprend , n'amollit ni n'énervé ;

Non, ce n'est point Vénus, c'est Pallas ou Minerve.

Un mortel prétend-il lui plaire & l'engager ?

Qu'il se montre un Héros , & non pas un berger.

L'amour qu'on sent pour elle, élève le courage ;

Le sage qui la voit , n'en devient que plus sage ;

L'amant rougit , l'étourdi se contient ,

Et le petit maître devient ,

Tant auprès d'elle il faut se contrefaire ,

Un homme presque ordinaire.

On craint les traits de son esprit :

Tout mot équivoque est proscrit ,

Si le bon goût & la finesse

Ne sont unis à la délicatesse.

Sur ce que plus haut j'ai cité ,

On la croiroit un peu méchante ;

C iij

Je doute aussi que la bonté  
 Soit sa qualité dominante.  
 Mais qui la voit, conviendra bien,  
 Pour peu qu'il soit juste & sincère,  
 Que sa malice n'ôte rien  
 A son aimable caractère.

Je ne dis plus qu'un mot de ses talens divers

J'ai retenu quelques bons vers,  
 Qu'elle cache par modestie.  
 A la toilette d'Uranie  
 On trouve un compas, un écriu ;  
 Un tome de M. Rollin ,  
 Un Livre nouveau de musique ,  
 Avec un Traité de Physique.  
 Là ce sont ponpons & rubans ,  
 Qu'elle agence dans sa cornette ;  
 Plus loin des mouches & des gants ;  
 Puis les regles de la Comete.

Mêler au sérieux un aimable enjouement ;  
 Faire marcher de pair le sçavoir, l'agrément ;  
 S'amuser du badin , sans négliger l'utile ;  
 Rien pour elle n'est difficile.

S'il se peut , Uranie , osez désavouer  
 L'éloge que le Dieu, qui seul à juste titre  
 Peut se mêler de vous louer ,  
 M'a dicté sur votre chapitre.



## PENSÉES

*Traduites de l'Anglois.*

**C**E n'est pas dans le mépris des richesses, ni dans le refus des honneurs, que réside la vraie Philosophie, mais dans le bon usage qu'on en fait.

La fortune favorise Damis; la faveur du Prince l'honore des premières places; il est décoré de tous les honneurs; il est grand, il est noble; une maison vaste, ornée & superbe; une table bien servie, un nombreux domestique, des équipages lestes & brillans; tout cela n'ôte rien à sa générosité. Il l'exerce partout; le vice même en ressentiroit les effets, si ce n'étoit point se rendre criminel que de partager ses biens avec ceux qu'il infecte. Damis se plaît à élever le mérite; il ne se souvient jamais de ses postes, de ses honneurs, que pour se ressouvenir qu'il ne doit s'employer qu'à faire des heureux; il n'est attaché à sa fortune, que par ce qu'elle lui procure le doux plaisir de soulager ceux que l'injustice persécute. On ne le voit jamais dans son particulier, sans être touché du bonheur de ceux qui l'environnent; il

C v

est homme, & veut vivre avec des hommes ; ce ne sont point des esclaves qui le servent ; ses domestiques sont ses amis , ils sont tous heureux , & quelque médiocre que soit leur état , ils l'oublient , quand ils pensent à celui qui les nourrit , qui les habille , qui les paye & qui leur commande. Tel est Damis ; voilà le sage , voilà le Philosophe.

Recevoir un conseil , c'est acquérir le droit d'en donner.

Tout est au-dessus de l'homme vicieux , tout est au-dessous de l'homme vertueux.

Un homme que les passions honteuses possèdent , lorsqu'il est connu , n'est plus à craindre ; c'est un être indifférent pour la société.

Les défauts , les imperfections & les vices de l'homme corrompu , sont autant de boucliers qui repoussent les traits que la noirceur de son cœur lui fait lancer contre le mérite & la vertu.

Avoir recours à un homme vicieux , c'est être sur le point d'abandonner la vertu.

Ne pas oublier les services qu'on a rendus , c'est se rendre indigne d'en rendre.

Exiger de la reconnoissance , c'est en exempter.

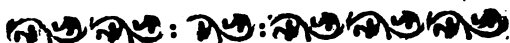
La médifance est une petitefse dans l'es-

prit , ou une noirceur dans le cœur ; elle doit toujours sa naissance à la jalousie , à l'envie , à l'avarice , ou à quelqu'autre passion ; elle est la preuve de l'ignorance ou de la malice ; médire sans dessein , c'est bêtise ; médire avec réflexion , c'est noirceur. Que le médisant choisisse, qu'il opte, il est insensé ou méchant.

Le peuple juge du cœur des hommes par leur façon d'agir, le sage n'en juge que par leur façon de penser.

La pratique d'une vertu ne fait pas l'homme de bien. En faisant le bien , on ne fait souvent qu'une action très-ordinaire. Damon tient parole à un Grand , c'est la crainte , l'ambition ou l'avarice , peut-être toutes les trois qui le font agir. Je ne l'en soupçonne pas, quand il tient sa promesse à ses enfans , à ses domestiques , à ses vassaux ; mais je suis prêt de dire que c'est par amour propre. Sans être vertueux , on fait souvent de grandes actions ; mais que Damon ne se démente point , qu'il fasse toujours le bien , & qu'il le fasse sans motif d'intérêt , de crainte ou de vanité , alors je dirai que Damon aime la vertu.

*A Orleans , ce 21 Juillet.*



# LE PRINTEMPS,

*A Mlle C.....*

**D**Ans cette riante saison ,  
 Où sur un renaissant gazon  
 Brille une agréable verdure ,  
 Tout se ranime en la Nature.  
 La terre , Iris , nous offre des présens  
 Qu'étouffoit en son sein l'importune froidure.  
 Ces fleurs , qui quelquefois vous servent d'orne-  
 mens ,  
 Font même sa moindre parure.  
 Autour des humides roseaux ,  
 Le doux Zéphir forme un léger murmure ;  
 Et se joue en soufflant sur la face des eaux.  
 Dès l'aurore , sa fraîche haleine  
 Nous invite à courir dans la plaine.  
 Là, vous voyez mille amoureux oiseaux ;  
 Par leurs chants à l'envi , célébrer tous ensemble  
 Cet heureux jour qui les rassemble.  
 Quel spectacle plus enchanteur ?  
 Ici , Tircis à son Amynthe  
 Déclare ses feux , & l'ardeur  
 Dont son ame est pour elle atteinte,  
 Elle qui se sent contrainte



Par une austère pudeur ,  
 Lui laisse adroitement lire  
 Dans ses yeux languissans ce que pense son cœur.  
 Si par hazard , dans un tendre délire ,  
 A la faveur d'un bois , quitte sa fiere humeur ;  
 Elle accorde à regret quelque honnête faveur ,  
 Ce Berger prend sa flûte , & chante son bonheur ;  
 Que les échos voisins ont le soin de redire ,  
 Ce qui le lui rend plus flatteur.  
 Vous le voyez , belle Iris ; tout soupire ;  
 Livrons-nous aux plaisirs que le printems inspire ;  
 On n'entend prononcer que le nom de l'Amour ,  
 Votre cœur seul seroit-il insensible ?  
 Ce Dieu , quand on l'aigrit , devient un Dieu terrible ;  
 Contre son pouvoir invincible  
 Ne vous révoltez pas ; profitons du beau jour ,  
 Et parlons-en tous deux à notre tour.

*J. F. Guichard.*





## LES DEUX BOUQUETIERES,

## F A B L E.

**L**A saison triste & rigoureuse  
 Venoit de terminer sa carrière ennuyeuse ;  
 Aux Aquilons succedoient les Zéphirs ;  
 Et du peuple de l'air la voix mélodieuse ,  
 De l'Amour vantant les plaisirs ,  
 Remplissoit chaque bocage  
 De la douceur de son ramage.  
 La terre reprenoit ses premières beautés ;  
 Et l'on voyoit de tous côtés  
 Les animaux joyeux sortir de leurs tannieres ;  
 Lorsque deux Bouquetieres ,  
 Allant cueillir les précieux présens  
 Que leur offroit le retour du printemps ,  
 Virent de loin une prairie  
 Spacieuse & bien fleurie.  
 La diversité des couleurs  
 Les porte aussi tôt à s'y rendre ;  
 Et la beauté des fleurs ,  
 Et leurs douces odeurs ,  
 Les y firent bien-tôt descendre.  
 L'une , sans sortir de sa place ,  
 Prend toutes ces fleurs à la fois ,  
 Et sans choix ;

SEPTEMBRE. 1749. 63

**Elle** en fait un bouquet sans agrémens, sans grace.

Ce n'est qu'un mélange confus ,

**Qui** des passans attire & mépris & refus.

**Sa** compagne , bien loin d'imiter sa paresse ,

Va , court , & revient & s'empresse ,

Sçait ménager les ornemens ,

Rejette ce qui pourroit nuire ,

Le remet dans un autre tems :

**Ici** c'est du jasmin , & là c'est un œillet ,

En un mot , pour le dire ,

**Elle** fait de ce tout un superbe bouquet.

**On** le voit , on accourt , on l'admire , on l'achète.

D'un côté je peins un Poëte ,

**Qui** traitant des sujets qui sont déjà traités ,

**Leur** donne cependant de nouvelles beautés :

Et de l'autre , un sor plagiaire ,

**Qui** prend tout , & n'en sçait rien faire.

*Par le même.*

*Du 24 Mai 1749.*





*EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. Short, de la Société Royale de Londres, à M. Folkes, Président de cette Académie, sur les Télescopes à réflexion. Cette Lettre a été lue dans une des assemblées de la Société Royale de Londres.*

**O**N a vû, à la page 172 du Mercure d'Avril dernier, une Lettre de M. Koenig, Professeur de Mathématiques à la Haye ; dans laquelle il annonce les progrès considérables qu'a fait M. Mégard, du Canton de Berne, dans l'art de perfectionner les Télescopes à réflexion. Ce Professeur ne s'est pas contenté de parler avantageusement de son ami ; il n'a pas fait difficulté de dire qu'il soupçonnoit les Anglois d'avoir profité de ses vûes, par la communication d'une de ses Lettres, dont il avoit envoyé des copies à Londres. Il ajoute que ce qui le confirme dans cette idée, c'est qu'il ne lui parut pas, six mois auparavant, lorsqu'il étoit en Angleterre, qu'on y pensât le moins du monde à perfectionner ces sortes d'instrumens, en diminuant leur longueur.

M. Short, habile Artiste Anglois, qui a construit le fameux Télescope de douze

pieds , placé dans l'Hôtel de Marlboroug ,  
 a crû que ces reproches intéressoient , non-  
 seulement son honneur , mais aussi celui  
 de toute sa Nation. Il n'a pû souffrir  
 qu'on l'accusât d'avoir voulu s'approprier  
 des remarques qui ne lui appartenoient  
 pas : il a écrit pour sa justification , le 11  
 Mai dernier , une assez longue Lettre à  
 M. Folkes, Président de la Société Royale  
 de Londres, afin qu'il la communiquât à  
 cette sçavante Compagnie ; & il a produit  
 en même tems une copie de la Lettre ,  
 dont on prétendoit qu'il avoit tiré des se-  
 cours. On nous a communiqué l'une &  
 l'autre pièce , & il nous a paru que la jus-  
 tice que nos Journaux doivent à tout le  
 monde , exigeoit de nous que nous insé-  
 rassions ici un extrait qu'on nous a envoyé  
 de la Lettre de M. Short. Ce morceau suf-  
 fira , pour mettre au fait de la contestation  
 les Lecteurs qui s'intéressent aux progrès  
 des Arts , & dont la curiosité sera sans  
 doute excitée par les avantages que la Ma-  
 rine & l'Astronomie recevront vraisem-  
 blablement un jour de l'usage des nou-  
 veaux Télescopes.

L'Artiste de Londres prétend , que les  
 Copies de la Lettre de M. Mégard n'au-  
 roient pû lui apprendre que ce qu'on étoit  
 déjà en possession de sçavoir en Angle-

terre. M. Smith ayant proposé à la Société Royale de Londres dès le mois de Janvier 1740, de substituer aux miroirs de métal, dans les Télescopes, des miroirs de verre, inégalement épais vers le bord & vers le centre, ou dont les deux surfaces ne fussent pas parallèles; sa proposition, qui est appuyée de toutes les recherches nécessaires de Théorie, a été imprimée dans les Transactions philosophiques N°. 456, & il y est prouvé qu'on peut proportionner tellement les deux courbures, qu'on évitera, par les refractions que souffriront les rayons de lumière en traversant deux fois la surface concave, presque toute la séparation nuisible des rayons de différentes couleurs. Il est parlé de ce même expédient dans le Système d'Optique de M. Smith, & dans la Relation des expériences qu'on en a faites en présence de plusieurs personnes. Les images des objets paroissoient très-distinctes, mais elles étoient environnées d'une seconde lumière, qui étoit vraisemblablement réfléchie par la surface concave. M. Short assure qu'il avoit remarqué la même chose, en se servant d'un miroir de verre, construit de la manière indiquée par M. Newton dans son Optique, & qu'il observa que ces miroirs étoient encore sujets à un autre

défaut très-considérable. Ils affoiblissent la lumière, & ils la diminuent souvent de plus de moitié, si on les compare à des miroirs de métal. Toutes ces observations répétées avec soin avoient déterminé M. Short, long-tems avant qu'il eût rendu parler de M. Mégarde, à renoncer aux miroirs de verre, pour ne s'occuper que de la perfection de ceux de métal, dont il s'occupe encore actuellement, & auxquels il travaille depuis 1733.

Il suit de-là, si l'on s'en rapporte, comme il nous paroît qu'on le doit faire, aux pièces qu'on nous a communiquées, que les procédés des deux inventeurs sont tout-à-fait différens, & qu'il n'y a pas le moindre lieu de regarder l'un comme plagiaire des vûes ou des découvertes de l'autre, ce qui fait tomber absolument les soupçons de M. Koenig. On se propose d'un côté de construire des Télescopes avec des miroirs de verre, dont les deux surfaces seront de différentes courbures, pendant qu'on travaille de l'autre côté à former des Télescopes avec des miroirs de métal, qu'on tache de rendre plus parfaits. M. Short ajoute qu'il se conformoit d'abord à la Table publiée par M. Newton, dans les Transactions philosophiques, mais qu'il s'aperçut dès 1740, qu'on

pouvoit donner une plus grande ouverture à ces instrumens , ou , ce qui revient au même , qu'on pouvoit gagner sur leur longueur , en la diminuant considérablement. C'est ce qu'il justifie , non-seulement par l'exemple du grand Télescope de douze pieds , achevé en 1747 , & placé dans le jardin de l'Hôtel de Marlboroug , mais par plusieurs autres , dont il fait mention dans sa Lettre à M. Folkes , & à l'égard desquels il paroît qu'il a changé d'une façon avantageuse le rapport entre leurs principales dimensions. Celui de douze pieds , dont le miroir a dix huit pouces de diamètre , est réduit de plus de moitié , puisqu'il eût été long de vingt-neuf pieds , si l'on se fût conformé aux règles de M. Newton. Ainsi , selon M. Short , ce n'est que parce que M. Koenig n'avoit examiné la chose qu'avec précipitation , qu'il a pû dire , que lorsqu'il étoit en Angleterre , on n'avoit aucune notion de la vraie maniere de perfectionner les Télescopes en les accourcissant.

M. Short se propose de construire un de ces instrumens , qui n'aura que dix-huit pouces de longueur , quoiqu'il en ait six d'ouverture. Cela rendra encore plus nécessaire l'attention qu'il a toujours eue de donner une figure parabolique au grand



miroir , & une ellyptique au petit , toutes les fois qu'il a percé le grand miroir , selon la méthode de Grégori.

Nous pourrons sçavoir bientôt ce qu'il faut penser de ce qu'avance M. Koenig , au sujet d'un ouvrier de Franquer , qui construit , à ce qu'il assure , des Téléscopes incomparablement meilleurs que ceux qu'on fait en Angleterre , & qui les donne à un tiers meilleur marché. M. Short s'est adressé à M. le Comte de Bentinck , Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies auprès de Sa Majesté Britannique , pour le prier de vouloir bien lui procurer un de ces instrumens , en observant toutes les formalités nécessaires , pour que le Public puisse ajouter foi à l'examen & à la comparaison qu'on en fera à Londres , en présence de Juges intégrés & éclairés,





## P O E M E ,

*Ou Essai , sur le progrès des Sciences & des  
Beaux Arts , sous le Regne de LOUIS  
le Bien-Aimé , dédié à Messieurs de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban ,  
par M. de la Soriniere , de l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Angers ,  
1749.*

**O** Vous , dont les brillans essais \*  
S'annoncent par des coups de maître ;  
Dans la lice où j'ose paroître  
Assûrez-moi d'heureux succès :  
Si dans l'art des beaux vers j'ai fait quelques progrès ,  
C'est vous qui les avez fait naître.

Quels progrès éclatans paroissent à mes yeux !  
Les Sciences , les Arts , riches présens des Cieux ,  
Par les soins de LOUIS s'accroissant dans leur  
course ,  
Deviennent chaque jour plus dignes de leur source !  
Semblables à ces eaux dont l'humide cristal ,  
Au sortir d'un rocher se creusant un canal ,

\* *L'Académie de Montauban est nouvellement établie.*

Forme un fleuve écumeux , dont les ondes altieres  
Roulent en bouillonnant les eaux de cent rivières.

*Le Pastel.*

Un Art ne fait qu'éclorre : il est déjà complet ;  
Le Pastel en naissant m'offre un tableau parfait,

*L'Opéra.*

Sur ces bords où la *Seine* , en miracles féconde ;  
Rassemble tous les Arts qui décorent le monde ,  
Il est un Sanctuaire aux graces consacré,  
Séjour des *Amadis* , & des Dieux révérez.

C'est un Temple lyrique , où l'enfant de *Cythère*  
Vient entendre des airs inspirés par sa mere ,  
Et verser à long traits ce dangereux poison ,  
Qui dévore le cœur , & trouble la raison,

Le Dieu s'en applaudit , & doublement perfide  
Blesse le spectateur du même trait qu'*Armide* ;  
Il rit de voir *Ismène* , en proie à ses douleurs ,  
Aux soupirs qu'elle exhale entre-mêler des pleurs ;  
Et pour de faux *Rolands* réalisant ses peines ,  
Se forger dans son cœur de véritables chaînes.

Dans ces lieux enchantés , tout prend une ame,  
un corps ;

Tout s'y personnifie , & ressent des transports ;

La force du pinceau du Dieu de la peinture  
Y trace mille objets plus beaux que la nature \*.

J'y vois dans des fontains avec art ménagés

\* *Décorations.*

## 72 MERCURE DE FRANCE.

De superbes Palais dans l'instant erigés :

Et Neptune en courroux , commandant aux orages ,

Sur ses flots entr'ouverts produire des naufrages.

Le calme reparoît , & soudain des danseurs  
Foulent d'un pied léger la verdure & les fleurs :  
Et des Amours badins une troupe enfantine  
Répète de *Rameau* la Musique divine.

*Ce Monarque des Sons* , par Euterpe enfanté ,  
Donne à tout ce qu'il touche un ton de vérité ,  
Qui , de l'art enchanteur augmentant le prestige ,  
Frappe , étonne , conduit de prodige en prodige.

Quel charme me transporte ! Et quelle illusion  
Sur mes sens éperdus fait tant d'impression !  
Les Chênes de *Dodone* en ces heureux spectacles  
Parlent , se font entendre , & rendent des oracles !  
Tout s'anime , se meut , & des quatre éléments  
Agités , confondus , dans des chocs éclatans ,  
Naissent des feux soudains , dont les bruyantes  
flammes

Excitent la terreur & le trouble en nos ames \*  
N'est-ce point Jupiter , qui du Dieu de *Lemnos* ,  
Lance sur les Titans la foudre & les carreaux ?  
Ou qui , pour consumer un autre *Salmonée* ,  
Arme ce bras vengeur qui punit *Capanée* ?

♣ *Le Tonnerre de l'Opéra.* .

La

*La Guerre.*

Jamais aux champs de Mars l'Art des Démétrius (a)

N'avoit tant illustré les Sièges , les Blocus.  
L'Europe en est témoin ; cent Villes assiégées  
Se sont sous nos drapeaux & sous nos loix rangées :  
Et dans moins de quatre ans le Belge plein d'effroi ,  
A reconnu mon Prince & Louis pour son Roi.

Marches & campemens , fourages , subsistance ;  
Contre-marches, secours, magnifique ordonnance,  
Ont vû des plans nouveaux que l'Art seul dirigeoit ,

Et que , suivant les lieux , la raison corrigeoit.

Non , jamais la *Tactique* aux champs de *Man-  
tinée* (b) ,

N'acquit autant d'honneur que dans cette jour-  
née (c) ,

Où par un coup de l'art l'Anglois si redouté  
Vit son hardi projet compris , déconcerté :  
Et le fier bataillon , la terrible colonne ,  
Que menoit Cumberland sur les pas de Bellone ;

(a) *Demetrius Poliorcètes , ou le preneur de Vil-  
les. . . Fils d'Antigone , &c.*

(b) *L'affaire de Mantinée , selon les connoisseurs ;  
nous offre le plus bel ordre de bataille qu'ait fourni  
l'antiquité : l'Epaminondas de notre siècle sçauroit  
bien en juger.*

(c) *Fontenoy.*

D.

## 74 MERCURE DE FRANCE.

Mise en poudre aussi tôt par ce Prince guerrier  
 Qu'attendoit dans ces champs le plus digne laurier.  
 Louis sçut d'un coup d'œil y fixer la victoire :  
 Et Mars en l'admirant , soucrivit à sa gloire.

Retenez bien ces traits , illustres Orateurs (a) ;  
 Et pour les consacrer , gravez-les dans vos cœurs.

Et vous , fille du Ciel , divine Poësie (b) ,  
 Qui joignez les tons forts à la tendre harmonie ,  
 Dans une autre *Henriade* accordez vos concerts.  
*Voltaire* , c'est à lui que tu dois tes beaux vers (c) ;  
 Avant lui , tu le sçais , la sublime Epopée ,  
 Dans l'enfance des tems encore enveloppée ,  
 Aux François étonnés ne s'étoit point fait voir,  
 Après les *Childebrand* (d) on n'eût osé prévoir ;  
 Que la France eût son Tasse , ainsi que l'Italie ;  
 Il falloit que Louis échauffât ton génie.

*Perfection du Microscope, & du Télescope  
 à réflexion.*

Apprens-moi , Réaumur , quel est cet instrum  
 ment

Qui voit dans un Ciron chaleur & battement :  
 La nature est à nud , lorsque ton Microscope  
 Dans les mains de *Mairan* s'unit au Télescope.

(a) *L'Eloquence.* (b) *La Poësie.* (c) *La Henriade:*  
 (d) *Childebrand* , Poëme prétendu Epique de  
*M. de Sainte Garde.* Il est au-dessous de l'*Alaric* de  
*M. de Scuderi* ; & peut-être plus ennuyeux que la  
*Pucelle de Chapelain.*

*Electricité , & Physique expérimentale (a).*

Et vous , docteur Nolle , dont l'Electricité ,  
Par des sentiers secrets , mene à la vérité ,  
Vous ne vous vantez point de ces hardis systèmes  
Qui n'offrent à nos yeux que de brillans problèmes :

Vous regnez sur nos sens , que vous subordonnez  
Aux loix de l'évidence : & quand vous raisonnez ,  
L'expérience enfin qu'on ne peut contredire  
Sur le plus incrédule exerce son empire.

*Le célèbre Fluteur , & les autres machines  
surprenantes de M. de Vaucanson , un des  
plus grands Méchaniciens qui ayent jamais  
paru.*

O nouvel Archimède , illustre Vaucanson ,  
Qui , mettant la Nature & l'Art à l'unisson ,  
Sçavez donner la vie à de froids Automates ,  
Dans l'assemblage heureux de matieres ingrates ,  
J'entens les doux concerts d'un célèbre Fluteur ,  
Qui , surprenant l'esprit , charme & ravit le cœur.

*Opérations de Messieurs Bouguer & de la  
Condamine , pour déterminer la figure de la  
Terre (b) .*

(a) M. l'Abbé. Nolle a donné un ouvrage sur  
l'Electricité , & déjà 4 vol. de sa Physique expérimentale...

(b) On suppose au commun des Lecteurs , du moins

D ij

Qui pesez dans vos mains ce que son globe enferme ;  
 Vous avez estimé par un calcul nouveau  
 Les oscillations de Paris à Quito ;  
 Et sur des plans certains , qu'on avoit crû frivoles ,  
 Elevé l'Equateur , en rapprochant les Pôles.  
 Argonautes François , quels immenses travaux ;  
 Aux yeux de l'Univers , étonnent vos rivaux !

*A Messieurs de l'Académie,*

Beaux Cygnes assemblés dans ce docte Lycée ;  
 Célébrez de mon Roi l'auguste Caducée (a) ;  
 Chantez ses hauts exploits , sa douceur , sa bonté ;  
 Ses vertus , ce beau nom justement mérité.  
 Que votre amour pour lui soit constamment fidèle ;  
 Des tendres sentimens lui-même est le modèle.

*Traduction du fameux Dystique de Virgile.*

Nocte pluit totâ ; redeunt spectacula manè ;  
 Divisum imperium cùm Jove Cesar habet.

Il plut toute la nuit ; le beau revient le jour :  
 Jupiter & César gouvernent tour à tour.

une légère connoissance des Relations & du Livre de  
 ces Messieurs , & quelque médiocre teinture de la  
 matiere dont il s'agit. Tandis que Messieurs Bou-  
 guer & de la Condamine parcouroient les Plages  
 brûlantes du Pérou , d'autres sçavans Académiciens  
 affrontoient & franchissoient courageusement les glaces  
 du Nord , pour le même objet. . . . Toutes ces Rela-  
 tions sont imprimées. . .

(a) Le Roi a fait & donné la Paix à toute l'Eu-  
 rope.



*VERS, sur le Parnasse François de M.  
Titon du Tillet, exécuté en Bronze, à  
la gloire des Auteurs illustres.*

Heureux Auteurs, dont la lyre m'enchanté,  
Ah ! que j'envierois votre sort !  
Vainqueurs du tems & de la mort ,  
Heureux Auteurs , Titon vous chante !  
Dans les fastes brillans de l'immortalité ,  
Son burin conduit par la gloire ,  
Transmet vos noms à la postérité ;  
Et vous vivrez ensemble au Temple de Mémoire.



## AVERTISSEMENT

Sur la Lettre suivante.

**O**N n'a point voulu nous dire le vrai nom  
de la jeune beauté, qui se cache sous celui  
de Philarete, mais pour peu qu'on connoisse  
Turin, on la devinera facilement, & l'on  
trouvera que les éloges contenus dans la Let-  
tre qu'on va lire, ne sont point exagérés.



## L E T T R E

De M. de S. R. à M. Rémond  
*de Sainte Albine.*

**V**Ous avez exposé, Monsieur, dans les Mercurés des mois de Janvier & d'Avril de cette année, quelques solutions d'un Problème assez difficile. Mises sous les yeux d'une Nymphe charmante des bords du Pô, elles n'ont pas pû lui paroître satisfaisantes, mais elles ont excité ses talens. J'ai l'honneur de vous adresser la copie du travail de cette belle personne sur le Problème en question, elle est écrite de sa main.

Philarete est son nom, elle est née & demeure à Turin. Décorée de la plus haute naissance, formée par les graces, inspirée par la sagesse, elle joint à tous les dons de la nature, aux charmes d'une jeunesse brillante, l'esprit le plus délicat, la conversation la plus ornée, & des talens peu communs dans les personnes de son sexe.

N'est-ce pas vous donner, Monsieur, une preuve de mes sentimens pour vous, que de vous mettre en état de rendre justice au mérite de la belle Philarete, en fai-

fant paroître son travail dans le Mercure du mois prochain ? Je puis même avoir l'honneur de vous dire , que cette attention de votre part ne peut que confirmer la haute opinion que l'on a de vos talens & de vos lumieres au-delà des Alpes. Elle vous attirera aussi dans ce pays-ci des remerciemens que vous ferez très-aise de vous procurer.

J'ai l'honneur d'être , &c

D. S. R.

*A Paris, ce 11 Juillet 1749.*



# P R O B L E M E,

*Résolu par l'illustre Philarete.*

**U**N homme à l'article de la mort, laissant sa femme enceinte, ordonne par son testament que si elle accouche d'un fils , ce fils aura les trois cinquièmes de son bien , & la mere les autres deux cinquièmes , & que si au contraire elle accouche d'une fille , les quatre septièmes seront pour la mere , & la fille aura les autres trois septièmes. Or il arrive qu'elle met au monde un fils & une fille , & l'on demande ce que la mere, le fils & la fille

D iij

## 80 MERCURE DE FRANCE.

doivent avoir sur l'héritage qui se trouve de 100000 livres, en conservant toujours la même proportion de la mere aux enfans. Considérons premierement que selon l'intention du pere, le fils doit avoir un cinquième plus que la mere, & la mere doit avoir un septième plus que sa fille. Ainsi, si nous prenons 35 pour le fils, la mere aura 28 & la fille 24, & ces trois nombres ajoûtés ensemble font 87. Donc il n'y plus qu'à faire trois regles de proportion, en disant, si sur 87, le fils prend 35, combien prendra-t'il sur 100000, & ainsi de même pour la mere & pour la fille.

87, 35, 100000, 40229, 17, 8  $\frac{36}{87}$  pour le fils.

87, 28, 100000, 32183, 18, 1  $\frac{81}{87}$  pour la mere.

87, 24, 100000, 27586, 4, 1  $\frac{61}{87}$  pour la fille.

100000 0 0

Et ces trois sommes font ensemble 100000 livres, qui est justement le fond de l'héritage.

On trouveroit la même chose en supposant la portion du fils  $= x$ , & alors la portion de la mere seroit  $\frac{4x}{5}$ , & celle de la fille  $\frac{24x}{35}$ , & faisant tout l'héritage 100000  $= a$ , on auroit l'équation  $x + \frac{4x}{5} + \frac{24x}{35} = a$ . En la réduisant on trouvera  $x = \frac{35a}{87}$ , c'est-à dire  $x = 40229, 17, 8 \frac{36}{87}$  pour

le fils ;  $\frac{4x}{5} = 32183, 18, 1 \frac{31}{37}$  pour la  
 mere ;  $\frac{24}{35} x = 27586, 4, 1 \frac{57}{87}$  pour la  
 fille.

*Autrement.*

La volonté du pere fut de laisser à son  
 fils un cinquième de tout l'héritage de  
 plus qu'à la mere, à laquelle il vouloit  
 laisser un septième de plus qu'à sa fille,  
 de tout l'héritage aussi. Donc si l'on sup-  
 pose tout l'héritage  $= a$ , & la part du fils  
 $= x$ , celle de la mere sera  $= x - \frac{a}{5}$ , &  
 celle de la fille  $= x - \frac{a}{5} - \frac{a}{7}$ .

$3x - \frac{2a}{5} - \frac{a}{7}$ , somme de ces trois  
 portions étant  $= a$ , nous aurons l'équa-  
 tion suivante  $3x - \frac{19a}{35} = a$ , & en transpo-  
 sant  $3x = a + \frac{19a}{35} = \frac{54a}{35}$ , & en divisant  
 par 3 ;  $x = \frac{18a}{35}$  ; & comme on suppose  
 $a = 100000$  livres, nous aurons

$$x = 51428 \frac{4}{7} \text{ pour le fils.}$$

$$x - \frac{a}{5} = 31428 \frac{4}{7} \text{ pour la mere.}$$

$$x - \frac{a}{5} - \frac{a}{7} = 17142 \frac{6}{7} \text{ pour la fille.}$$

---


$$100000 \text{ liv.}$$



## V E R S

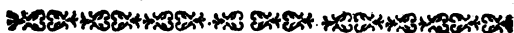
*Envoyés à une Dame , qui avoit fait présent  
d'un cabaret de porcelaine à l'Auteur.*

**L**A Maîtresse du cabaret  
Mérite bien qu'on la dépeigne.  
Qui vit l'amour , vit son portrait :  
Celui d'Hebé lui sert d'enseigne.  
Bacchus , assis sur son tonneau ,  
La prend pour la fille de l'onde.  
Même en ne versant que de l'eau ;  
Elle sçait ennyvrer son monde.



*V E R S de M. de Voltaire , à M<sup>de</sup> de B. R.*

**V**Os yeux sont beaux , mais votre ame est plus  
belle ,  
Vous êtes simple & naturelle ,  
Et sans prétendre à rien , vous triomphez de tout :  
Si vous eussiez vécu du tems de Gabrielle ,  
Je ne sçais pas ce qu'on eût dit de vous ,  
Mais l'on n'auroit point parlé d'elle.



*VERS du même, à Madame la Comtesse de la Neuville, en lui envoyant l'Épître sur la Calomnie.*

**P** Arcourez donc de vos yeux pleins d'attraits  
Ces vers contre la calomnie.  
Ce monstre dangereux ne vous blessa jamais;  
Vous êtes cependant sa plus grande ennemie.  
Votre esprit sage & mesuré,  
Non moins indulgent qu'éclairé,  
Excuse, quand il peut médire;  
Et des vices de l'univers,  
Votre vertu mieux que mes vers,  
Fait à tout moment la satire.



M A D R I G A L.

**P** Hilis, te souviens-tu de ce jour agréable  
Où te livrant aux jeux, aux chansons, aux plaisirs  
Tu folâtrois avec un air aimable,  
Et plus vive que les Zéphirs  
Tu voltigeois en habit de bergere,  
Entre les fleurs & la fougere.  
Pour moi je m'en souviens. Que ce jour fut char-  
mant !  
Je te vis, tu me plûs, je devins ton amant;  
D vj

## S4 MERCURE DE FRANCE.

Ce jour-là même étoit ma fête.  
 Pouvois-je avoir un destin plus heureux  
 Que d'être ta conquête ,  
 Et t'offrir pour toujours mon encens & mes vœux ?  
 Si du Soleil j'observe la vitesse ,  
 Depuis cinq ans tu connois mon amour ,  
 Mais si j'en crois mes feux & ma tendresse ,  
 Je t'aime de ce jour.

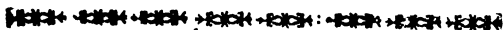
W.



*VERS , envoyés de Paris à un ami, qui avoit  
 engagé l'Auteur à revenir en Province.*

**V**. Ainement par ta voix l'amitié me rappelle.  
 Dans des lieux où l'Amour se plaît à m'outrager ,  
 Pour oublier mon infidelle ,  
 Des charmes de Paris j'ose tout espérer ;  
 Hélas ! en me rapprochant d'elle  
 J'animerois des feux que je veux étouffer.

*Par le même.*



*VERS à Madame de F. . . . nièce de  
 M. de Voltaire , jouant le rôle de Céliante  
 dans le Philosophe marié.*

**Q**uand l'aimable raison se déguise en caprice ,  
 Elle s'efforce envain de faire illusion ,



Le Spectateur charmé qui sent tout l'artifice,  
Pour Céliante a les yeux de Damon.

Par le même.



## DISCOURS

*Qui a été fait pour être prononcé à l'ouverture  
d'une Ecole Royale de Mathématiques à  
Nancy,\* par M. Gautier, Chanoine Régulier,  
Professeur de Mathématiques & d'His-  
toire des Gentilshommes Cadets du Roi de  
Pologne. (Ce Discours contient en général  
des vues utiles sur la meilleure manière  
d'étudier & d'enseigner toutes les sciences  
qui sont du ressort de l'esprit.)*

**M**essieurs, il est tant d'Arts & de  
Sciences qui déposent en faveur des  
Mathématiques, qu'on est dispensé d'en

\* Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de  
Bar, a été sur le point de fonder à Nancy des  
Ecoles de Mathématiques & de Dessin. On au-  
roit suivi un plan à peu près semblable à celui que  
Messieurs de l'Académie Royale des Sciences ont  
approuvé pour les Ecoles de Rheims. (Voyez le  
Mercure du mois de Sept. 1748. On auroit conféré  
à ces Sçavans le droit de nommer les Professeurs.  
On devoit démontrer toutes les parties des Ma-  
thématiques, & faire des Cours de Physique Expé-

faire l'éloge. Elles guident le Physicien ; l'Astronome , le Navigateur ; la Peinture lui doit ses chefs-d'œuvre de perspective ; la Géographie, sa perfection ; la Musique , la théorie de ses rapports. Elles forment des Arithméticiens & des Algébristes. Les Géometres , les Mécaniciens , les Architectes , les Ingénieurs , en empruntent leurs connoissances. Quels services ne rendent-elles pas à l'Arpentage , & à tant d'autres Sciences , qui en sont les parties , ou qui y tiennent par quelque endroit ? Leurs influences se répandent jusques sur les Arts qui en paroissent les plus éloignés ; frappés de l'ordre , de la précision , de la justesse qu'elles s'associent toujours , ils tâchent de les faire passer dans leurs productions. A ne les considérer même qu'en tant qu'elles servent à former l'esprit , quelle idée avantageuse ne doit-on pas en avoir ? Elles lui donnent de la pénétration , en l'habituant à prêter une attention soutenue , en le pliant à des réflexions

mentale suivant la méthode de M. l'Abbé Noller.

L'Auteur de ce Discours étoit destiné par Sa Majesté à remplir ces deux derniers emplois.

On peut encore espérer que ces établissemens auront lieu à Nancy , puisque depuis le tems où ils ont été projetés , S. M. Polonoise a fondé une Chaire de Professeur de Mathématiques chez les RR. PP. Jésuites de Pont-à-Mousson.

profondes qui le font percer au travers des voiles les plus épais ; de la justesse , en lui procurant le goût du vrai, & les moyens de distinguer les nuances du faux : de la précision , en présentant les objets dégagés des inutilités accessoires , dépouillés des ornemens propres à séduire l'imagination ; de la netteté , par la nature des objets qu'elles offrent , objets propres à être conçus distinctement ; de l'étendue , par la diversité des rapports & des idées qu'elles obligent d'embrasser d'un coup d'œil ; de la profondeur, en le fixant successivement sur toutes les faces d'un objet qu'elles occupent , qu'elles analysent pour en pénétrer l'intérieur.

Plus cette science est utile , plus il est important de bien connoître la maniere de l'apprendre soi-même , & de l'apprendre aux autres. Les plus grands succès sont souvent dûs à d'heureux commencemens , & ces derniers à la route qu'on a choisie.

#### P R E M I E R E P A R T I E.

Quoique les Mathématiques soient d'une vaste étendue , l'expérience a montré qu'on pouvoit en posséder toutes les parties. Ne croyons pas que l'esprit doive se resserrer dans un seul genre de connoissances.

## 88 MERCURE DE FRANCE.

Laiſſons à l'ignorance le ſoin d'accréditer ce préjugé. Que des hommes laborieux ſe ſignalent dans différentes carrières , leur ſupériorité ſera conſtée par de petits génies. Ils ne concevront pas comment on peut ſaiſir tant de rapports , lier tant d'idées , les placer ſans conſuſion. Il n'eſt donné qu'à des perſonnes de beaucoup d'eſprit, de connoître juſqu'où va celui des autres ; les vrais éloges ne partent guères que de ceux qui les méritent.

Pour ſ'en rendre digne , il eſt important , lorsqu'on étudie ſeul , de ſe former un plan & de ménager ſes forces. Les autres Sciences l'exigent : à plus forte-raiſon les Mathématiques , dont les vérités ſont enchaînées plus intimement , les difficultés plus nombreuses , les démonſtrations plus compliquées. Faute d'une bonne méthode , on multiplie ſes travaux inutilement. Combien ignorent leurs talens pour les avoir mal tâtés , ou n'en font plus aucun uſage ; parce qu'ils en ont bruſqué les eſſais , & ſont tombés dans un découragement , dont les ſuites ſont plus fâcheuſes que celles de la préſomption ! On double ſon eſprit par la manière de l'employer. A l'aide d'une machine , on élève un gros fardeau avec une force médiocre. L'art des recherches a ſes procédés , ſes fa-

**Cons.** Qui sçait les apprécier, en est presque le créateur.

J'avoue qu'on peut se reposer du plan sur des Auteurs qui ont assorti les vérités Mathématiques avec toute la clarté possible, avec l'ordre le plus convenable. Mais la maniere de suivre ce plan doit être décidé par le plus ou le moins d'intelligence dont on est doué. Il en est qui voulant franchir les limites que la Nature leur a tracées, tâchent de marcher à grands pas; ils effleurent les rapports, & ils les manquent. Leurs idées n'ont pas le tems de prendre assez de corps: d'autres idées, au lieu de s'arranger de front, se placent devant celles-ci; bientôt elles attirent toute la foible attention d'un esprit qui se précipite; les premières ne sont apperçues que par des teintes extrêmement affoiblies, & ne semblent exister que pour faire appercevoir les dernières. Ainsi dans la Peinture, la dégradation des lointains fait sortir les objets qui sont sur le devant du tableau. De-là la confusion, la nécessité de retourner sur ses pas, une marche craintive, le dégoût toujours voisin des efforts stériles.

Avance-t-on avec une lente activité; les idées se pressent, s'emboitent, se fortifient en s'étayant, elles forment des points

d'appui inébranlables ; on apperçoit leurs connexions , leurs differences , leurs divers degrés d'utilité.

On peut tomber dans un inconvénient qui n'est pas moins à craindre que la précipitation ; c'est de regarder toutes les vérités Géométriques , comme également importantes ; l'attention se répandant de la même manière sur les conséquences & sur les principes fondamentaux , l'esprit se bande trop , ses forces diminuent , parce qu'elles sont trop partagées. Il faut des points dominans , où l'attention se replie plus que sur les autres. La connoissance des vérités capitales emporte celle des subalternes. Maître du tronc , on l'est des branches. Il y a une infinité de propositions renfermées dans d'autres , leur développement fatigue ceux qui débutent. Quand on connoît bien les masses principales de l'édifice , on entre avec bien plus de facilité dans le détail des petites distributions : il faut tendre à l'ensemble. L'esprit qui ne voit que des parties isolées , est toujours médiocre. On énerve ses forces dans les conséquences minucieuses.

Mais quelque soin qu'on prenne de les ménager , il arrive quelquefois qu'on est arrêté , soit par des vérités profondes , dont on ne peut approcher que par des circuits ,

soit par un grand nombre de propositions qu'il faut se rappeler & suivre comme une chaîne qui aboutit au nœud de la difficulté ; soit par des démonstrations qu'un Auteur a mal articulées, qu'obscurcissent des sous-ententes, des ambiguïtés. Il y a tant de manières de défigurer le vrai.

Ne le dissimulons pas, il est des raisonnemens dont le fil ne peut être suivi que par des esprits peu communs. Que ceux qui ont de la peine à concevoir, ne se découragent point. Le tems supplée souvent à la sagacité. A force de remanier les mêmes idées, on découvre les endroits par où elles peuvent s'assembler ; c'est en luttant contre les obstacles, que l'esprit devient robuste ; d'ailleurs ce qui a coûté ne s'oublie point.

Les efforts sont ils inutiles ? On doit recourir à d'autres Auteurs qui ont traité la même matière. Par-là, on a l'avantage des personnes qui sont enseignées de vive voix ; c'est de passer en revue les mêmes vérités offertes de différentes manières.

Un bon Maître, il faut l'avouer, vous épargnera beaucoup de tems & de peines, en retournant chaque objet, suivant l'aspect qui donne le plus de prise à votre intelligence ; mais cela ne doit pas vous dispenser de travailler en votre particu-

## 92 MERCURE DE FRANCE.

lier : faute de donner de l'exercice à l'esprit, il devient incapable de marcher seul ; il contracte une sorte de mollesse qui le fait glisser sur tout ce qui paroît épineux. Craindre le travail , c'est renoncer à plusieurs vérités. Sous les yeux même du Maître , l'Eleve doit tendre son esprit , afin de le devancer , pour ainsi dire , dans ses démonstrations ; il doit rapprocher ce qui a été dit , de ce qu'il prévoit qu'on va dire. L'esprit de comparaison remplace les autres genres d'esprit , il ne peut jamais être remplacé.

Prête-t-on une attention assez foible pour se laisser emporter à des idées étrangères ? On ne peut se flatter d'aller bien loin dans les Sciences : la vérité est jalouse, elle veut qu'on soit tout à elle.

Une des suites de l'inattention , est d'ignorer pourquoi on ne conçoit pas un raisonnement que d'autres trouvent très-clair. Il est cependant essentiel pour faire des progrès solides, de pouvoir assigner le point précis où commence l'obscurité. En dévoiler les causes , c'est la dissiper.

Effet plus nuisible de l'inattention , on croit entendre des propositions qu'on n'entend point. On se contente d'entrevoir quelques rapports , sans examiner s'ils s'adaptent à la matière dont il s'agit : ou on



les resserre , ou on les étend trop. Un faux rapport en amene un semblable , & d'erreur en erreur on parvient à une prétendue évidence , qui ne permet ni de saisir le vrai , ni de s'en écarter entierement.

Le remede à ces inconvéniens seroit sans doute de secouer le joug d'une honte déplacée , qui nous empêche d'avouer que nous concevons difficilement. Il semble qu'on aime mieux ne pas pénétrer , que de passer pour manquer de pénétration. Il arrive de là , qu'on se voit privé , dans la suite , d'une réputation qu'on auroit acquise , si on n'avoit pas crû la mériter. Pourquoi ne pas demander des éclaircissemens ? Est il honteux de chercher à faire des progrès ? L'amour propre est bien mal servi par la vanité.

Je sçais , Messieurs , qu'en apprenant les autres Sciences , on doit éviter la plupart des défauts que nous indiquons. Nous tâchons d'insinuer des vérités générales qu'on ne sçauroit trop incliquer , & qui sont surtout importantes dans les Mathématiques , où la liaison & la sévérité des matieres ne permet point de voltiger , de se borner à des notions vagues & indéterminées.

Heureux les Maîtres , si leurs Disciples ont les dispositions que nous demandons :

plus heureux les Disciples , si leurs Maîtres les enseignent de la manière que nous allons développer.

## SECONDE PARTIE.

Figurons-nous un Mathématicien doué des talens nécessaires pour former de bons Eleves ; un esprit clair , net , juste , précis , à qui l'étude des vérités abstraites n'ait ni noirci l'humeur , ni desséché l'imagination ; également propre à enseigner , soit en particulier , soit en public. Dans le premier cas , il s'appliquera à discerner les divers génies , & y pliera sa méthode.

S'il rencontre des esprits lourds , il ne laissera pas transpirer le jugement qu'il en porte ; il ne leur ôtera point la satisfaction qui reste à ceux qui sont dépourvus d'intelligence , la persuasion d'en avoir ; il leur applanira toutes les difficultés , les dédommagera par ses égards de ce que la Nature leur a refusé , convaincu que les Disciples qui méritent le moins d'attention , sont ceux qui en ont le plus de besoin ; que des esprits pesans peuvent devenir très-utiles à la société , en acquérant , par une étude opiniâtre , des connoissances d'autant plus sûres , qu'ils sont forcés de s'y renfermer.

Pour les esprits dont les idées sont vola-

riles , il liera commerce avec leur imagination , tantôt par des comparaisons , par des expressions figurées , tantôt par des applications aux opérations des Arts , par une pratique qui fait tableau. Il y auroit trop d'inconvéniens à vouloir les asservir à une application austere , dont leur légèreté est incapable ; on gagne peu à se roidir contre des défauts qui tiennent à l'organisation. Le moyen de ne pas déroger à la méthode ordinaire avec des Eleves qui n'ont rien de fixe que le désir de changer d'objets ?

Avec des esprits timides, dont les talens sont enveloppés dans un germe qu'il ne s'agit que de faire éclore , il descendra à une douce familiarité , il applaudira à tous leurs succès ; bientôt une louange occasionnera le sujet d'une autre ; il parviendra à leur inspirer une noble confiance qui est toujours la source des progrès , quand elle est le fruit du travail. Les Eleves timides sont sensibles , il faut mesurer ses expressions avec eux ; il se les attachera par des prévenances polies , par des soins obligeans , qu'il fera prendre pour une marque de sa propre satisfaction.

Les esprits présomptueux qui croient posséder une science , lorsqu'ils en ont à peine une teinture , il les ramenera peu

à peu à l'idée qu'ils doivent avoir de leur capacité ; il les mettra souvent à même de se convaincre qu'il faut se défier de ses forces , en leur faisant des objections qu'ils ne pourront pas résoudre , & dont il tirera la solution des propositions mêmes qu'ils se flattoient de concevoir. On se connoît mieux par les choses qu'on ne peut pas faire , que par celles que l'on fait.

A des esprits vifs , dont la pénétration dévore les difficultés , il les leur présentera sous un seul point de vûe ; il ne fera que dégrossir les matieres , indiquer l'ordre qu'il faut suivre , donner la main dans les mauvais pas. Il les engagera à déduire eux-mêmes plusieurs conséquences , découvertes , qui animeront leur émulation , & leur feront naître le désir d'en faire de plus importantes. Les grandes sont dûes aux petites.

Si ce Maître trouve de ces esprits lents , qui ne laissent pas d'avoir de la justesse & de l'intelligence ; il offre son sujet par le côté le plus lumineux ; il en serre les parties , afin que l'une fasse appercevoir l'autre ; il recharge ses teintes quoique foncées , il ne quitte le pinceau , que quand il voit l'objet bien figuré dans leur esprit : ce qu'il reconnoît aisément à une certaine liberté qui se répand sur leur physionomie.

Les

Les yeux surtout dénotent si l'on conçoit ; ils cessent d'être fixes , & se tournent avec agilité. Quand on porte l'attention jusqu'à ce point , on épargne souvent à des Disciples la confusion de n'avoir pas entendu une proposition qu'on leur fait répéter ; & on sçait qu'ils estiment les Sciences à proportion qu'elles leur donnent plus d'occasions de s'estimer eux-mêmes.

Avec des esprits étendus , il épuise toutes les parties d'un genre ; profonds , il les fait remonter à l'origine des choses , & en démêler les dépendances les plus cachées.

On me dira qu'il est difficile qu'un Professeur nivelle ainsi la portée de ses Elèves. Il est vrai que cela demande de l'attention ; mais le désir de remplir sa profession avec honneur , rend tout facile , fournit des moyens qui échappent à l'homme mercenaire.

Celui qui n'enseigne qu'en public , a une moindre tâche à remplir ; il n'est point dans l'obligation de creuser les divers génies. Il doit pourtant partir d'une portée commune , & y ajuster sa méthode. Il supposera que ses Disciples ont un esprit très-médiocre , de-là la nécessité de n'employer que des expressions claires , & pour ainsi dire transparentes , nulles phrases entor-

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

taillées , nuls détours ennuyeux , aucun plagage.

Il évitera de substituer de nouvelles façons de parler , à celles qui sont reçues. Le langage des Mathématiques est une espèce de Langue sacrée, qui ne permet point d'innovations , moins encore d'enluminures. Un Physicien fort estimé a voulu répandre quelques agrémens sur des élémens de Géométrie , il a rendu obscures des démonstrations énoncées clairement dans des ouvrages médiocres. Il est des vérités que la parure offusque. Le vrai Mathématicien est au-dessus des jeux & du faste de l'imagination, il veut être peint avec des couleurs mates , un coloris gai le rendroit ridicule.

Le langage fût-il clair & modeste ; la plupart des raisonnemens seroient difficiles à pénétrer , si on ne les alignoit suivant l'analogie la plus simple, & si on laissoit des vuides entre les idées. Il faut pour le grand nombre des Disciples , que les rapports se touchent ou s'embrassent les uns les autres. C'est le beau de l'Art , de les réunir à une seule tige , d'où ils sortent comme des rameaux. Alors il est aisé de les suivre , surtout si l'on esquisse un petit plan de la démonstration qu'on va donner. Un pareil raccourci sauve à l'esprit une incertitude qui le tireille. Sans cette pré-

caution , il est suspendu par différentes propositions dont il n'apperçoit pas le terme ; au lieu qu'en lui marquant la route qu'on va choisir , les allées qui se croiseront , les circuits qu'on sera obligé de faire pour atteindre le but , il porte tranquillement son attention sur chaque branche de la difficulté , il suit facilement un chemin qu'il peut déjà tracer lui-même.

Il prend un essor plus libre encore ; lorsqu'on lui abrège le nombre des idées moyennes , de ces idées qui s'appellent mutuellement. La suppression de quelques anneaux , en raccourcissant la chaîne des preuves , en augmente la force , & les met à portée d'un plus grand nombre d'esprits.

En prenant les mesures que nous indiquons , & celles qu'elles supposent , on mène clairement ses Elèves aux conclusions , à moins qu'on ne leur ait pas laissé le tems de se familiariser avec les idées simples , de bien appercevoir leur liaison , & qu'on ait passé trop légèrement sur les définitions , sur les premières notions qu'on doit leur donner. Tout dépend des couches préliminaires.

Nous tâcherons, Messieurs, de les appliquer de telle sorte , que nous n'ayons rien à nous reprocher. Puissions-nous nous élever au degré de perfection qu'exigent les

grandes vûes du Roi , être occupés des progrès de nos Elèves , comme il l'est du bonheur public ! Il ne croit pas l'avoir procuré , tant qu'il apperçoit des moyens de l'augmenter , & il en voit toujours , parce qu'il désire toujours d'en voir.



*Quatrième Lettre de M. Cantwell , Docteur  
Régent de la Faculté de Paris , Professeur  
de Chirurgie aux Ecoles de Médecine ,  
Membre de la Société Royale de Londres.*

**J**E vous ai entretenu , Monsieur , dans ma dernière Lettre , des affections du conduit urinaire , & des bougies qu'on emploie pour les guérir : je vous entretiendrai dans celle-ci de l'action du Mercure.

L'objet de votre difficulté est , que regardant la salivation , comme contraire à la cure des maladies vénériennes , je suis d'avis qu'on emploie pour chaque traitement-le double , ou plus que le double de la quantité de mercure qu'on y emploie ordinairement , & vous demandez comment avec cette double quantité de mercure , je puis prévenir le Ptyalisme.

Pour mettre plus d'exactitude dans ma réponse , je diviserai cette Lettre en trois articles. Dans le premier , je dirai quelque



chose du virus , & j'exposerai les voies par lesquelles il s'insinue dans la masse des humeurs ; dans le second , je regarderai la salivation comme un effet accidentel du mercure , j'en expliquerai les causes , & j'indiquerai les moyens de l'éviter ; dans le troisième , je l'envisagerai comme un effet qui dépend de quelque qualité inhérente de ce minéral , & j'examinerai si l'on peut le dépouiller de cette vertu.

*Premier Article.*

Le virus est un poison , dont la moindre particule , mêlée avec nos humeurs , en change la disposition naturelle , & lui communique la sienne. Toutes nos humeurs sont dans une circulation continue , & se remêlent nécessairement les unes avec les autres , excepté les excréments qui sont expulsés du corps comme inutiles & nuisibles. Toute l'habitude du corps humain , toutes les membranes qui en tapissent les cavités , sont parsemées de vaisseaux absorbans. Ces vaisseaux , ou ces pores , si vous voulez les appeler de ce nom , pompent les particules les plus subtiles des corps qui leur sont appliqués , & les charrient dans les veines lymphatiques. Les emplâtres vésicatoires , celui de vigo , l'onguent mercuriel , & les bains domesti-

ques, nous fournissent des preuves de cette vérité. Voilà des voies ouvertes au virus. Il y a des malades qui n'accusent qu'un bonnet, des gands, ou d'autres vêtemens qui avoient servi à des gens infectés de cette maladie. D'autres assurent que la seule cause qui peut leur avoir occasionné ce mal, c'est d'avoir couché dans les draps de quelques personnes qui en étoient travaillées. Ces cas me paroissent possibles, mais fort suspects. Que le virus s'insinue par les pores de l'urèthre, ou des parties voisines, qu'attendant de la matrice, c'est un fait qui ne souffre point de difficultés. Quelquefois il se niche dans un coin, & y cause une inflammation, qui se termine par un abcès ou un ulcère, d'où les particules du pus se transmettent dans la masse des humeurs. Quelquefois il rencontre une glande, une lacune, ou une playe, par laquelle il s'insinue avec facilité. Il y a apparence que dans trois de ces derniers cas, il s'introduit immédiatement dans les veines lymphatiques ou dans les sanguines. C'est dans celles-ci, ou dans le réservoir commun, que les veines lymphatiques le conduisent, d'où il est porté à la veine sous-clavière, à la veine cave, au cœur, & de-là à toutes les parties de la machine. Le virus peut rouler long-tems dans le

sang, sans causer des symptômes appa-  
 rens. Mais quand il se manifeste dans un  
 endroit, n'a-t-on pas lieu de craindre qu'il  
 n'ait laissé ailleurs la disposition de paroî-  
 tre également ? Peut-on croire qu'il n'aura  
 pas changé la modification naturelle de  
 la lymphe, & communiqué à nos humeurs  
 une altération qui pourra éclorre tôt ou  
 tard ? La lymphe & le sang, qui revien-  
 nent, des parties couvertes de porreaux,  
 de verues, ou d'autres excroissances sem-  
 blables, en sont vraisemblablement enti-  
 ehés. Le pus, qui se forme dans les abscess  
 ou dans les ulcères, en est infecté indubita-  
 blement. En pareil cas, ne doit-on pas  
 craindre le progrès du mal, & une infec-  
 tion générale ? Peut-on être sûr que la  
 lymphe de quelque partie que ce soit,  
 n'en aura pas reçu l'impression ? L'expé-  
 rience est d'accord avec la raison, & ne  
 permet pas de révoquer en doute une vé-  
 rité si constante.

Ce principe une fois établi, si le mer-  
 cure est le vrai spécifique du mal, il  
 faut le faire passer & repasser plusieurs fois  
 dans toutes les parties du corps. Pour qu'il  
 produise plus sûrement son effet, il doit  
 être tellement distribué, qu'il puisse ren-  
 contrer souvent toutes les particules des  
 tumeurs, pour y détruire l'altération que

E iiij

le virus y aura pû causer. Tout divisible que soit le mercure, je ne crois pas que dix ou douze gros de ce minéral, mis en mouvement par les seules puissances vitales, puissent être réduits en particules si petites, que le nombre en égale celui des vaisseaux qui composent le corps humain. A plus forte raison ne fourniroient-ils pas assez de particules pour rencontrer toutes celles de nos humeurs. On ne les administre pas tous à la fois, & il s'en échappe à chaque instant par toutes les sécrétions, de sorte qu'il ne reste jamais ni le tiers, ni même le quart de cette quantité, à la fois dans le corps. Si les excrétions sont augmentées, les pertes augmenteront à proportion, & la quantité du mercure restant sera toujours moindre. C'est sur ce fondement que je pense, qu'on doit employer pour le moins deux onces, ou deux onces & demie de mercure, sans compter l'axonge ou le beurre de cacao.

### *Second Article.*

Le mercure, transmis dans le sang par les vaisseaux absorbans, arrive à la fin au ventricule gauche du cœur, qui le rejette dans l'aorte, d'où il est porté dans toutes les artères sanguines, séreuses, lymphatiques, & nevro-lymphatiques, & distribué

dans toutes les parties de la machine. Les veines qui répondent à ces artères , reçoivent la plus grande portion de ce mercure , qu'elles conduisent au ventricule droit. Celui-ci l'envoie aux poulmons par l'artère pulmonaire , dont la veine congénere le rapporte au ventricule gauche. Je dis que les veines reçoivent la plus grande partie du mercure que le ventricule gauche a jeté dans l'aorte , parce qu'il s'en échappe par les vaisseaux perspiratoires ; ce qui se prouve par la blancheur marquée que l'on apperçoit sur les bagues des personnes à qui on fait les frictions , sur les cannes à pommes d'or qu'elles manient , sur l'or & les montres qu'elles peuvent porter dans le gousset. Il s'en perd encore par les autres sécrétions , puisqu'on en trouve dans l'urine de ceux qui ont les voies urinaires fort ouvertes , & dans la salive de ceux à qui l'on a provoqué le Ptyalisme. Celui qui tombe dans les cavités qui n'ont point d'issue , est repompé par les vaisseaux absorbans , & rapporté dans les voies de la circulation. C'est dans cette circulation continuelle où est le mercure avec le sang & la lymphe , qu'il doit rencontrer tous les globules de nos humeurs , les briser , les diviser , & détruire toute la modification contre nature , qu'ils

E ▼

peuvent avoir reçue de la maladie. S'il en reste un seul de vicié , qui ait échappé à l'action du mercure , le malade est manqué, & de nouveaux symptômes paroissent dans la suite.

Voyons maintenant comment cela peut arriver à ceux à qui l'on procure la salivation. Le commencement de l'aorte est une espèce de courbe , & par conséquent le segment de quelque cercle. Le sang est de lui-même un liquide hétérogène , & le mélange du mercure augmente en lui cette qualité. Tout corps , mû circulairement , tâche de s'échapper par les tangentes du cercle qu'il décrit. Donc les particules qui composent ce liquide hétérogène , tachent aussi dans la portion circulaire de l'aorte , de sortir par les tangentes. Plus le corps mû circulairement est agité avec force , plus grand aussi est l'effort qu'il fait pour s'échapper. Les particules du mercure , étant plus denses que celles du sang , reçoivent plus de mouvement qu'elles. Leur effort à passer par les tangentes est donc plus fort que celui des particules du sang ; elles s'approcheront donc plus de la surface supérieure de cette courbe que décrit le commencement de l'aorte , que n'en approcheront les particules du sang. C'est de cette surface supérieure que naissent en

tangentes , ou approchant de tangentes ,  
 des vaisseaux qui peuvent les laisser échap-  
 per. Ces vaisseaux sont deux sousclavie-  
 res , & la carotide , dont les diamètres sont  
 considérables. Donc la structure du com-  
 mencement de l'aorte , & la naissance des  
 sousclavieres & de la carotide , font passer  
 plus de mercure à proportion vers les par-  
 ties supérieures que vers les inférieures.  
 Les artères carotides se divisent à une cer-  
 taine hauteur en internes & en externes.  
 Celles-là sont , pour ainsi dire , perpendi-  
 culaires ; celles-ci forment des plans in-  
 clinés. Les externes vont au col , à la gor-  
 ge , à la bouche , aux glandes qui s'y trou-  
 vent , & à toutes les parties extérieures de  
 la tête. Un corps s'élève plus facilement  
 par un plan incliné que par une ligne per-  
 pendiculaire. Donc les particules de mer-  
 cure , qui passent par les carotides exte-  
 rnes , conservent plus de leur mouvement ,  
 qu'elles n'en auroient conservé , si elles  
 avoient passé par les carotides internes.  
 Il y a même lieu de croire que cette ori-  
 gine des carotides externes facilite l'en-  
 trée du mercure qui y passe , & multiplie  
 le nombre de ses particules. Il n'est donc  
 pas surprenant , qu'après trois ou quatre  
 frictions faites coup sur coup , ou à un  
 petit intervalle l'une de l'autre , les vais-

E. vj

## 108 MERCURE DE FRANCE.

seaux salivaires se remplissent , les glandes deviennent engorgées , la bouche s'échauffe , s'enflamme , des vaisseaux s'y rompent ; il s'y forme des chancres & des ulcères , les malades souffrent de grandes douleurs , le Ptyalisme survient , & le mercure s'évacue avec le sang , le pus , la salive & les crachats.

Dans le tems de la salivation , le mercure trouve moins d'obstacles dans la bouche , qu'il n'y en trouvoit auparavant. Il y coule avec plus de facilité , & s'y porte en plus grande quantité , comme fait la sérosité dans les intestins , lorsqu'on a pris médecine , ou dans la vessie , lorsqu'on a avalé un diurétique qui a ouvert les tuyaux des reins. Avant le Ptyalisme , la plus grande portion du mercure , qui venoit à la bouche , retournoit au cœur par les veines , & continuoit à rouler avec le sang ; mais dès qu'on a provoqué le Ptyalisme , elle passe par les vaisseaux dilatés , déchirés ou ulcérés. Chaque contraction du cœur y en envoie une nouvelle quantité : si le cœur se contracte quatre mille fois par heure , la déperdition du mercure sera répétée quatre-vingt seize mille fois par jour , & toujours à raison de la quantité de la salivation , du nombre des ulcères & des déchirures. Ce n'est pas-là la seule



voie par laquelle le mercure s'échappe dans le tems de la salivation : la sueur de la tête & des parties voisines augmente ordinairement pour lors, & en entraîne avec elle une partie. La facilité que le mercure trouve à passer par la bouche, diminue la quantité qui devoit se porter aux autres parties, qui en peu de tems n'en reçoivent plus du tout. Le ravage qu'il a causé dans la bouche & à la gorge, empêche qu'on ne fasse de nouvelles frictions, & le malade conserve encore chez lui quelques parties de virus. On croiroit que du moins la bouche & la gorge en devroient être absolument dégagées, & que le retour du mal ne devoit point commencer à s'y manifester. L'expérience journalière prouve cependant le contraire, & la raison en est bien claire. C'est que tous les vaisseaux de la bouche & de la gorge ne sont pas également gonflés dans le Ptyalisme : les plus dilatés en compriment d'autres, que le mercure ne peut enfiler, parce que le cours des humeurs y est gêné, de sorte que le virus qui s'y trouve, ne peut être détruit, ou y est si foiblement combattu, qu'il peut reparoître dans quelque tems avec toute sa force & son énergie. Et si cela arrive dans la bouche, qui dans le tems de la salivation reçoit à proportion plus de

mercure que les autres parties du corps ; ne doit-on pas craindre pour celles ci qui se trouvent alors privées de leur contingent de ce minéral ?

Je n'ajouterai point à ces réflexions l'expérience & le calcul que j'ai inserés dans ma Thèse \*, & qui fournissent des preuves de ce que j'avance. Vous pouvez la consulter , Monsieur , puisque vous l'avez entre les mains.

Il s'ensuit de tout ce que je viens de dire , que la cause du Ptyalisme est la trop grande quantité de mercure qui vient à la bouche , ou l'impétuosité avec laquelle il s'y porte. Pour prévenir cet effet , il faut 1°. administrer le mercure , de sorte qu'il n'arrive qu'en petite quantité à la fois au ventricule gauche du cœur , & par ce moyen il n'y en entrera que peu à chaque contraction de ce viscère dans la crosse de l'aorte. Ce peu sera distribué à tous les vaisseaux , & quoique les carotides & les fouclavieres en reçoivent plus à proportion que les autres , la quantité en sera toujours petite par rapport à la bouche.

2°. Pour prévenir l'impétuosité du mercure , il faut faire enforte qu'il ne s'excite

\* Voyez ma Thèse de l'an 1741. *An Ptyalismus frictionibus mercurialibus provocatus , perfecta suis venereæ sanationi adversatur ?*

dans le corps , ni fièvre , ni mouvement déréglé ou impétueux. Tout Médecin doit être en état de prendre ces précautions , puisque ces mouvemens ne sont occasionnés que par des accidens dépendans des choses non-naturelles.

L'onguent fait au tiers me paroît plus propre à ce dessein , que celui qui est fait de parties égales de mercure & de graisse , & il est plus à propos de faire les frictions sur une grande étendue de l'habitude du corps , que sur une petite. La raison de l'un & de l'autre est facile à comprendre. Quant au nombre des frictions , à la dose de l'onguent qu'on doit employer pour chacune , & à l'intervalle qu'on doit garder entre elles , il n'y a qu'une connoissance parfaite des règles que je viens de poser ; un examen journalier de la bouche & de la gorge ; une attention infinie à l'état du poulx , un soin extrême de découvrir le plus ou le moins d'élasticité , & de tension des fibres , & la viscosité ou la fluidité du sang , avec beaucoup d'expérience , qui puissent l'enseigner. Vous concevez bien qu'il ne faut pas traiter tous les malades de la même manière ; que la différence du tempérament , la force ou la foiblesse du malade , les maladies qui peuvent se trouver compliquées avec celle

que l'on traite , les symptômes qui l'accompagnent , le plus ou le moins de disposition naturelle qu'on a de moucher ou de cracher , la facilité plus ou moins grande que les amigdales ont à s'engorger , doivent beaucoup varier le traitement. C'est au Médecin d'appliquer ces règles aux dispositions de chaque malade en particulier , & de veiller par lui même à la conduite du traitement , sans suivre l'exemple de quelques-uns des grands Maîtres , qui l'abandonnent à quelque Ministre subalterne , qui n'est guère plus éclairé ni mieux instruit que le malade qu'il a à traiter ; source inévitable de beaucoup d'accidens qui aigrissent le mal , & en font manquer la cure. Il est étonnant de voir combien de gens font profession de traiter cette maladie , quoiqu'ils n'aient pas la moindre teinture des premiers principes de l'Art. Vieilles femmes , petits fraters , charlatans étrangers , tous s'en mêlent , au grand malheur des Citoyens , qui ne sont que trop souvent la dupe de leur sottise & de leur crédulité. Il me paroît à moi , qu'on ne sauroit être trop éclairé , trop expérimenté , ni trop attentif , pour réussir dans le traitement de cette maladie.

*Troisième Article.*

Je viens de regarder le mercure , comme un fluide très-pesant , toujours divisible dans des particules homogènes autout , & sans autres préparations que quelques-unes de celles qu'aucun Médecin ne devoit ignorer. C'est dans cette dernière hypothèse , que j'ai expliqué la cause du Ptyalisme , & proposé des règles pour l'éviter. La crainte des inconvéniens de la salivation ayant fait naître à d'autres Praticiens le dessein de la prévenir , voici de quelle façon ils s'y sont pris. Les uns ont pensé qu'il falloit donner le mercure en très-petite dose , & laisser des intervalles considérables entre les frictions , de sorte que suivant leur méthode il faut quatre ou cinq mois au moins pour achever la cure. D'autres vouloient qu'on fit de plus amples frictions , & qu'on purgeât le malade le lendemain de chacune , pour détourner le remède de la bouche , & le précipiter en bas. Enfin d'autres ont crû qu'il falloit corriger le mercure , & le dépouiller de sa vertu salivante.

La première de ces méthodes pourroit être efficace , si l'on n'avoit pas à craindre l'impatience du malade ou du Médecin. Quelque inattention accidentelle de la

part de celui-ci , est d'une dangereuse conséquence , & il arrive souvent des symptômes urgens , qui ne souffrent point une semblable lenteur , qui s'augmentent de plus en plus , & font un ravage extrême , même dans la méthode ordinaire , avant que le mercure soit parvenu à les combattre. Ajoutez à cela qu'il y a bien des malades , à qui les affaires, & les circonstances particulières où ils se trouvent , ne permettent pas de donner un tems si considérable au rétablissement de leur santé.

La seconde méthode n'est pas plus sûre que celle de la salivation. Le mercure que l'on transmet dans le sang par les frictions, en est bientôt expulsé par les purgatifs. Les intestins , & les autres viscères du bas ventre , en sont accablés , & les accidens qui arrivent en conséquence , ne permettent pas de l'adopter ; comme dévoyemens , dyssenterie, hémorrhoides , & quantité d'autres aussi douloureux & embarrassans.

La troisième méthode a réussi à peu de personnes. Je dis à peu de personnes , car il y en a effectivement qui l'ont employée avec succès , & qui savent donner le mercure en une dose considérable , sans craindre qu'il se porte à la bouche. Je n'hésite pas de l'avancer , & j'ai pour ga-

rant un Médecin de Paris , qui n'est pas moins digne de foi , que célèbre par ses lumieres & son expérience , & qui m'a assuré qu'il sçavoit dépouiller le mercure de sa vertu salivante , sans lui ôter rien de sa vertu spécifique. Son nom seul , si j'osois m'en appuyer , ne laisseroit là-dessus aucun doute dans l'esprit le plus incrédule. Mais le profond respect que j'ai pour ses talens & pour son mérite , m'impose le silence, jusqu'à ce qu'il m'ait permis de le rompre.

### C O N C L U S I O N.

Les frictions mercurielles administrées de la maniere ordinaire , soit à un malade , soit à une personne saine , excitent la salivation. On guérit cependant nombre de malades par le moyen des frictions , sans les faire saliver. M. Chicoineau l'a assuré dans sa Thèse. M. de la Peyronie me l'a souvent dit , & s'attribuoit le mérite de l'invention de cette méthode. M. Astruc même ne le nie pas dans son excellent ouvrage de *Morbis Venereis*. Et il n'y a guères de Médecins , à qui il ne soit arrivé de guérir sans Ptyalisme. La salivation n'est donc pas absolument nécessaire pour détruire le virus. Il me semble que j'ai prouvé qu'elle peut apporter un

obstacle à la cure : elle est donc non seulement inutile, mais même contraire au dessein que l'on se propose. Tout le monde convient qu'elle est fâcheuse, incommode, dangereuse, & quelquefois mortelle. Pourquoi donc en risquer l'événement ? Et y a-t'il sujet de s'étonner qu'on l'évite, quand on a des règles pour se conduire, & qu'on peut dépouiller le mercure des qualités qui produisent cet effet ? Voilà, Monsieur, ce que j'avois à répondre aux principales questions de votre Lettre ; mes affaires m'empêchent de vous donner sur les autres des réponses particulières ; mais vous pourrez assister aux leçons publiques que je dois bientôt faire, & qui rouleront pour la plûpart sur ces matieres.

J'ai l'honneur d'être, &c.







## R E L A T I O N

*Du Service solennel qui a été fait dans l'Eglise des Peres Barnabites du Collège de Montargis le 20 Mars 1749, pour le repos de l'ame de très-haute, très-puissante & très-excellente, Princesse Marie Françoise de Bourbon, Douairiere de S. A. R. Philippe Duc d'Orléans, Régent du Royaume.*

**L**E dessein de la pompe funebre ; préparée pour ce Service , avoit été pris d'après le dessein du rétable de l'Eglise des Peres Barnabites ; rétable que les Connoisseurs estiment , & qui étant composé de quatre colonnes , avec nombre de pilastres de marbre noir, & de pierre de lierre parfaitement belles , traçoit naturellement le dessein qu'on devoit suivre pour la décoration de l'Eglise. Trente-quatre pilastres , qui partagent ce vaisseau , étoient revêtus d'un marbre simulé , parfaitement ressemblant aux pilastres , & aux colonnes de marbre qui sont dans le Sanctuaire. Différentes lires d'une belle largeur , reparties dans toute l'étendue de l'Eglise , la partageoient en autant de parties & de figures

diverses qu'il en falloit pour rendre fidèlement le dessein du rétable. Les deux Autels plus petits , qui forment comme une dépendance du grand , n'étaient qu'en simple boiserie d'une belle sculpture , on les avoit revêtus en blanc ; les colonnes avoient été mises en marbre noir : & par cette disposition , elles ne formoient avec le grand Autel qu'un tout parfaitement ressemblant. Sur le haut de ces trois Autels , on avoit placé de grands écussons accolés extrêmement riches. On en avoit également orné toutes les litres, mais en les variant. Les uns étoient en palmes , tantôt en or , tantôt en argent ; les autres avec des manteaux d'hermine , semés de Fleurs de Lys d'or sur le revers ; les autres avec des cordelières de toute espèce.

Les intervalles, entre les pilastres placés dans la Nef , étoient remplis par des emblèmes , qui caractérisoient les différens traits de la vie & de la mort de l'auguste Princesse qui faisoit l'objet de cette triste cérémonie , & à tous ces emblèmes répondoient autant de lustres qui éclairoient cette histoire symbolique ; au-dessus & au-dessous de ces emblèmes , on avoit orné les litres du chiffre de cette illustre Princesse, qui étoit en or. Tous les pilastres sembloient s'unir par des guirlandes en

noir & en blanc , qui regnoient dans toute l'Eglise. La corniche de ces pilastres étoit remplie de flambeaux d'argent avec des bougies. Telle étoit la disposition générale de l'Eglise.

Le Sanctuaire étoit orné simplement, mais avec goût. Les tableaux des trois Autels étoient couverts de draps mortuaires , des plus beaux. Tout le blanc, qui en forme la Croix , étoit semé de Fleurs de Lys , de palmes , de chiffres , de couronnes en or ; tout le noir étoit enrichi de larmes , de têtes de mort , de chiffres , & autres ornemens en argent. Les Armoiries de la Princesse formoient les quatre coins de ces draps mortuaires , & étoient aussi riches que tout le reste. Tout l'espace qui se trouve depuis le rétable du grand Autel jusqu'aux petits , étoit rempli par des piéces d'étoffe , disposées en colonnes , mi-parties de blanc & de noir , sur lesquelles on avoit mis le même dessein que sur les draps mortuaires des Autels. Toutes les colonnes blanches étoient enrichies de divers ornemens en or ; toutes les colonnes noires l'étoient en argent.

Sur une baze quarrée de douze piéds en longueur , de onze en largeur , & de six en hauteur , placée dans le milieu de la Croix de l'Eglise , s'élevoient six degrés

l'un sur l'autre , qui réunis avec la base , formoient une figure pyramidale de la hauteur de plus de onze pieds. Le dernier degré de cette pyramide soutenoit un tombeau à la Romaine , de marbre noir. Cette urne , qui étoit de cinq pieds de haut , étoit ornée , dans toutes les faces , des armoiries de la Princesse , de son chiffre , de têtes de mort , & d'autres ornemens placés avec symmétrie. Sur le haut de l'urne , étoit placée une couronne d'or qui reposoit sur un carreau de deuil : on l'avoit couverte d'un voile transparent , qui en laissoit entrevoir l'éclat. Ce catafalque étoit orné aussi richement que le Sanctuaire , & dans le même goût. On avoit pris des plus belles étoffes neuves en noir & en blanc , qui remplissoient tous les gradins d'une maniere uniforme. L'or & l'argent répandus sur les écussons, les Fleurs de Lys, les chiffres , les palmes , têtes de mort , larmes , &c. qui ornoient ces pieces d'étoffe , réfléchissoient avec beaucoup d'éclat la lumière que jettoit un nombre presque infini de bougies placées avec symmétrie sur les six degrés , dans des chandeliers ou des flambeaux d'argent , & sembloient la reproduire. Quatre Vertus appuyées sur le premier gradin d'en bas , dans les quatre coins du catafalque , présentoient

Tentoient tous les symboles, tous les effets de la douleur ; elles sembloient pleurer une Princesse si digne des regrets de la Religion , & devenoient par-là très-propres à exprimer les regrets d'un Collège, si spécialement dévoué à l'Auguste Maison d'Orleans.

Au-dessus du catafalque , s'élevoit un dôme de dix-sept pieds de haut , qui prenant sa naissance dans la voûte de l'Eglise , descendoit en proportion , & formoit , en s'élargissant toujours , un grand rond qui renfermoit toute l'étendue du catafalque. De ce cul de lampe renversé , qui en dedans & en dehors étoit orné de larmes , de têtes de mort , avec de grands galons d'argent , & qui étoit terminé par de beaux festons , pendoient quatre rideaux d'une étendue immense , mi-partis de blanc & de noir, garnis d'hermine sur le blanc , de larmes & de têtes de mort sur le noir. Les rideaux après avoir formé un grand feston, en descendant à volonté , étoient attachés aux quatre maîtres piliers de la Croix , d'où ils descendoient en festons jusqu'à terre. Entre ces rideaux & les bords du dôme , pendoient quatre lampes d'argent. Du centre pendoit un grand lustre de cristal, dont les bougies conduisoient avec les lampes la lumière par degrés , depuis le catafalque

F

jusqu'au grand cercle du dôme , qui sembloit ne former lui-même qu'un grand cercle de lumiere , par la multitude de bougies dont il étoit garni , à très-peu de distance l'une de l'autre. Plusieurs autres lustres qu'on avoit placés dans le Sanctuaire , dans les côtés du catafalque & dans la Nef de l'Eglise , avec un grand nombre de flambeaux d'argent , qu'on avoit répandus par tout où les lustres ne pouvoient être placés, remplaçoient abondamment, par la lumiere des bougies dont ils étoient chargés, la lumiere du jour qu'on avoit dérobée, en fermant exactement toutes les fenêtres & toutes les portes.

Dès la veille de la cérémonie , tous les exercices du Collège avoient été entièrement suspendus en signe de deuil. Les cloches du Collège l'annonçoient d'heure en heure. M. le Prieur de Montargis voulut donner dans cette occasion une nouvelle preuve de son zele pour la Maison d'Orléans , en faisant sonner également toutes les cloches de l'Eglise Paroissiale. Vers les neuf heures & demie , M. le Prieur de Montargis avec tout le Clergé de la Paroisse , les Peres Bénédictins de Ferrieres , les Peres Récollets , le Présidial , le Corps de Ville , les Eaux & Forêts , l'Election , & tous les autres Corps qu'on avoit in-

vités en cérémonie; s'étant rendus dans l'Eglise des Peres Barnabites, avec une exactitude digne du zele qui anime les Chefs & les Membres de ces différentes Compagnies pour l'auguste Maison d'Orleans, le Service commença. La Messe fut célébrée par le Supérieur du Collège, & chantée à plusieurs chœurs d'une Musique propre à la cérémonie lugubre qui en faisoit le sujet. L'Oraison funebre, qui fut prononcée par le Professeur de Rhétorique après l'Evangile, étant achevée, on continua la grande Messe, après laquelle on fit les absoutes, aspersions, & les encensemens ordinaires. La cérémonie finit par un *De profundis* chanté par la Musique.

L'Oraison funebre prononcée par le Professeur de Rhétorique exprimoit trop fidèlement les sentimens qu'on avoit éprouvés, & qu'on éprouvoit encore à Montargis, pour ne pas être goûtée. L'Orateur prit son texte de cet endroit du Chapitre 16 du Livre d'Esther : *Luxit eam omnis populus*. Après avoir rappelé, de la maniere la plus énergique, cette tristesse générale répandue dans tous les cœurs, lorsqu'on apprit dans cette Ville la mort de cette illustre Princesse, il trouva dans les motifs de cette douleur le plan & la division de son discours. Elle fut pleurée de tout le monde, dit-il.

## 24 MERCURE DE FRANCE.

Pourquoi ? parce qu'elle faisoit le bonheur & l'admiration des hommes , par les rares qualités de son cœur ; parce qu'elle faisoit la gloire & l'ornement de la Religion , par l'éminence de ses vertus.

La modestie de l'Orateur ne lui ayant pas permis de remettre sa piece pour en faire ou une copie , ou du moins des extraits en règle , on se contente d'en tracer ici quelques traits échappés , qui pour être plus frappans , se sont gravés plus profondément dans la mémoire. En parlant de l'innocence de cette grande Princesse pendant son séjour à la Cour , voici à peu près comment l'Orateur commençoit.

» Mais où la fit-elle éclatter , cette in-  
 » nocence ! Et sur quel Théâtre viens-je  
 » ici vous présenter cette religieuse Prin-  
 » cesse ? Sagesse adorable de mon Dieu , par  
 » quelles routes conduisez-vous vos Elus ?  
 » Ah ! Mrs , ne perdez rien d'une cir-  
 » constance aussi intéressante : c'est dans le  
 » sein de la Cour la plus brillante de l'Uni-  
 » vers que je viens la produire. Quel Théa-  
 » tre pour la vertu ! Et l'avoir nommé ,  
 » n'est-ce pas d'avance vous avoir donné  
 » l'idée de la grandeur du danger ? Pour-  
 » quoi la Cour des Princes de la terre ,  
 » qui nous offre l'image la plus sensible de  
 » la grandeur , de la puissance du souve-



rain Maître , n'en exprime-t-elle pas  
 aussi la sainteté ? Pourquoi ces Sanctuai-  
 res si respectables , si dignes de tous nos  
 hommages , sont-ils en même tems le  
 trop juste objet de nos larmes & de notre  
 zèle ?

Ici , l'Orateur faisoit le portrait de la  
 Cour , & le fraploit avec les couleurs les  
 plus vives , il le finissoit à peu près en ces  
 termes.

» . . . . La Cour , où pour l'ordinaire  
 » on n'adore que la fortune , & le puissant  
 » Monarque qui la tient dans ses mains ;  
 » où la vérité ne fit presque jamais en-  
 » tendre sa voix sans contradiction & sans  
 » danger ; où mille systêmes , enfans du  
 » libertinage & de l'orgueil , portent tous  
 » les jours de nouvelles atteintes à un reste  
 » de Religion qu'on cherche à étouffer ;  
 » la Cour , en un mot : tel est le Théâtre  
 » où la Providence veut faire briller l'in-  
 » nocence & la piété de notre illustre Prin-  
 » cesse.

» Ici , Messieurs , représentez-vous To-  
 » bie , qui encore jeune , dans le tems que  
 » tout le monde alloit adorer les Veaux  
 » d'or qu'avoit élevés Jeroboam , confus  
 » de l'encens idolâtre qu'il voyoit offrir,  
 » couroit aux pieds des saints Autels pour  
 » y adorer le vrai Dieu ; image sensible

F ij

» de l'innocence de cette grande Princesse !  
 » Auriez-vous pû la méconnoître à des  
 » traits si ressemblans ! Voilà sa conduite :  
 » voilà ce qu'elle faisoit pour son Dieu  
 » dans un âge , où pour l'ordinaire , la rai-  
 » son & la Religion ont si peu d'empire  
 » sur le cœur humain , dans un lieu où tout  
 » est écueil pour l'innocence. *Hæc & his si-*  
 » *milia secundum Legem Dei . . . observabat.*

» Vivre dans la retraite & le recueille-  
 » ment , lorsque la décence de son état lui  
 » permet de s'y renfermer ; & n'en sortir  
 » que pour répandre au dehors la bonne  
 » odeur de Jesus-Christ. Etre continuelle-  
 » ment en garde contre les surprises de la  
 » séduction , & en repousser les atteintes  
 » avec une force qui semble tenir du mi-  
 » racle ; entretenir la paix & l'union avec  
 » tout le monde , & cependant ne rien  
 » perdre , ne rien laisser altérer de son in-  
 » nocence par la contagion du mauvais  
 » exemple ; condamner les vices , cen-  
 » surer les passions dominantes , & ce-  
 » pendant rendre cette censure aimable ;  
 » faire honorer la vertu , l'accrediter par  
 » son exemple ; voilà l'occupation , je di-  
 » rois presque , voilà les miracles de cette  
 » auguste Princesse dans ce lieu tout à la  
 » fois , & le plus respecté , & le plus re-  
 » douté par les vrais partisans de la Reli-

» gion. L'y vit-on jamais, vile esclave d'une  
 » prudence mondaine, encenser des idoles  
 » qu'elle y vit adorer ? L'y vit-on, vile adu-  
 » latrice des Dieux de la terre, y appuyer  
 » de son suffrage des excès qu'elle devoit  
 » condamner ? L'y entendit-on, séduite par  
 » une présomption téméraire, répandre,  
 » comme tant d'autres, mille doutes sur des  
 » vérités saintes qu'elle devoit croire & res-  
 » pecter ? Non, non, sa politique fut tou-  
 » jours celle de la Religion même. Jamais  
 » elle n'en connut, elle n'en suivit d'au-  
 » tre. Ce qu'elle autorisoit, ce qu'elle con-  
 » damnoit, ce qu'elle proposoit ; voilà ce  
 » qui fit toujours la règle invariable de ses  
 » pensées, de ses paroles, de ses démar-  
 » ches. Ainsi dans le séjour du mensonge  
 » & de la dissimulation, dans le centre  
 » de la licence du cœur & de l'esprit,  
 » scût-elle conserver la candeur de la vé-  
 » rité, l'innocence des mœurs, toute la  
 » pureté de la foi. *Hac & his similia secun-*  
 » *dum Legem Dei . . . . observabat.*

L'Orateur parlant ensuite de sa retraite  
 de la Cour, s'exprimoit en ces termes.

» Trop long-tems elle a gémi, comme  
 » Esther, sur une cruelle nécessité de faste  
 » & de dissipation, imposée par sa condi-  
 » tion : elle veut secouer un joug qui l'em-  
 » pêche de s'occuper uniquement de son

F iiij

„ salut. Que les honneurs , que les charmes  
 „ de la Cour enchantent les enfans du siècle ; notre religieuse Princesse ne peut  
 „ en soutenir le poids. Elle s'éloigne donc  
 „ d'un lieu où sa piété est assujettie à des  
 „ bornes trop étroites , & en s'éloignant  
 „ ainsi du centre des honneurs , elle donne  
 „ cette importante leçon , que comme dans  
 „ le Christianisme on peut vivre au milieu  
 „ des honneurs par état ou par obéissance ,  
 „ on doit cependant les fuir par goût &  
 „ par Religion. Jusqu'ici elle a justifié par  
 „ son exemple , qu'on peut , & comment  
 „ on peut allier l'innocence & la sainteté  
 „ avec les honneurs ; il est une seconde  
 „ instruction également précieuse , &  
 „ peut-être plus difficile dans la pratique ,  
 „ que cette religieuse Princesse réservoir  
 „ aux Grands du monde ; c'étoit de leur ap-  
 „ prendre à s'en détacher , &c.

L'humilité Chrétienne de cette grande Princesse avoit été mise dans tout son jour. Voici comme l'Orateur rendoit ses dernières volontés pour sa pompe funebre.

„ Tel est l'excès de l'aveuglement & de  
 „ l'orgueil des Grands. Ils naissent dans la  
 „ pourpre , ils vivent dans le sein des hon-  
 „ neurs ; ils veulent que la magnificence  
 „ les suive même après leur mort. Etrange  
 „ fascination ! oui , Messieurs , ce superbe

» appareil qui embellit leurs Palais, ils exi-  
 » gent qu'il soit comme reproduit sur leur  
 » tombeau. Ici l'ordre est renversé. Comme  
 » la gloire qui environne les Princes, ne  
 » fut jamais pour notre illustre Princesse  
 » qu'un objet de mépris, cette pompe qui  
 » les suit après leur trépas, devient éga-  
 » lement l'objet de son dédain. Un cer-  
 » cueil ordinaire, un convoi simple & sans  
 » art, suffisent à cette grande Princesse. Et  
 » si elle pouvoit interrompre le silence du  
 » tombeau où elle est descendue, ne de-  
 » vrions-nous pas craindre qu'elle ne nous  
 » adressât ces paroles si conformes à cette  
 » grandeur d'ame qui formoit son vrai ca-  
 » ractere ? Ministres du Seigneur, où vous  
 » emporte un zele ardent ? Et pour qui  
 » offrez-vous un encens qui brule avec tant  
 » de profusion ? Mais pardonnez, grande  
 » Princesse, pardonnez ce foible témoi-  
 » gnage de notre respect & de notre recon-  
 » noissance; ainsi cherchons-nous à tromper  
 » notre douleur : si dans un Sanctuaire, mo-  
 » numment précieux de la munificence de vos  
 » glorieux ancêtres, nous nous bornions à  
 » une expression ordinaire, les pierres mê-  
 » mes de ce Temple auguste, élevé par leur  
 » générosité, ne déposeroient-elles pas con-  
 » tre nous ?

La charité que cette grande Princesse a

F V

fait éclatter dans tous les rems pour les pauvres, n'avoit pas échappé à l'Orateur. Voici à peu près comme il s'exprimoit.

» On l'avoit vûe cette grande Princesse,  
 » au milieu de la Cour la plus brillante  
 » qui soit dans l'Univers, user de ses grands  
 » biens, comme n'en usant pas. On l'avoit  
 » vûe, sur ce Théâtre où l'on ne voit qu'é-  
 » mulation de luxe & de vanité, donner  
 » à la charité ce que la décence la plus reli-  
 » gieuse n'exigeroit pas indispensablement  
 » pour son usage. Sa retraite l'a heureu-  
 » sement affranchie des bienséances de son  
 » état ; il n'est plus de lien qui l'attache  
 » aux biens de la terre. Deformais la Re-  
 » ligion & la charité en régleront seules  
 » l'usage & la destination. Nourrir avec  
 » une sainte profusion les membres d'un  
 » Dieu souffrant ; briser les chaînes des  
 » malheureux qui gémissent dans les pri-  
 » sons ; fournir à l'entretien, à la décoration  
 » de ces lieux respectables, établis contre le  
 » désespoir de l'indigence ; consacrer à la  
 » pompe des Temples ce que la terre a de  
 » plus précieux ornemens ; tel est l'usage que  
 » cette religieuse Princesse fait des grands  
 » biens que la Providence lui a confiés.

» Prodigue de ses trésors pour s'en faire  
 » des amis pour le Ciel, ou pour ériger des  
 » trophées à la Religion, elle ne connoît

» d'économie que lorsqu'il est question  
 » d'elle-même. Inépuisable dans ses ressour-  
 » ces pour les autres , sa charité ne s'ex-  
 » prime que par des miracles : pas de be-  
 » soin qui échappe à sa générosité. Insen-  
 » sible pour elle-même , elle ne connoît ,  
 » elle n'écoute que la voix du retranche-  
 » ment & du sacrifice. Merveilleux con-  
 » traste produit par la charité ! Un cœur  
 » qui en est rempli suffit à tout le monde :  
 » ses intérêts propres sont les seuls qu'il  
 » oublie , les seuls dont il ne sçauroit s'oc-  
 » cuper. Faut-il , Messieurs , des preuves de  
 » la vérité que j'avance ? Je n'en veux d'au-  
 » tre que les larmes ameres que tant de  
 » pauvres , que tant de malheureux ont ré-  
 » pandues sur son tombeau. Vous le sçavez,  
 » Messieurs; on les a vus, dans ces jours de  
 » tristesse & de deuil , venir en foule au-  
 » tour de son Palais , & publier par leurs  
 » cris lamentables tant de charités que no-  
 » tre illustre Princesse avoit cherché à dé-  
 » rober à la connoissance des hommes. O  
 » mon Dieu, ferez-vous insensible aux gé-  
 » missemens de tant de veuves éplorées ,  
 » de tant de pauvres inconsolables , qui  
 » vous demandent le salut de l'illustre  
 » Princesse , &c.

L'Orateur avoit une occasion trop na-  
 turelle de parler de S. A. S. M. le Duc

F vj

## 131 MERCURE DE FRANCE.

d'Orléans , Protecteur du Collège des Peres Barnabites , pour ne pas la saisir ; il continuoit à peu près en ces termes.

» C'en est donc fait , familles désolées ,  
» vous avez perdu votre consolation. Pu-  
» pilles , abandonnés à toute la rigueur du  
» sort , vous avez perdu une mere tendre  
» & compatissante. Pauvres , accablés sous  
» le poids de votre misere , vous avez per-  
» du une ressource inépuisable dans vos  
» maux. Mais qu'ai-je dit ? Non , non ,  
» consolez-vous ; celui qui du haut du  
» Ciel jette les yeux sur l'affligé & sur l'in-  
» digent , a pourvû à vos besoins ; il per-  
» pétué dans l'auguste fils les charitables  
» profusions de l'illustre mere Pouvoit-il  
» vous consoler plus tendrement de la per-  
» te de l'une , qu'en vous ménageant de  
» puissans secours dans la charité de l'au-  
» tre ? Quel heureux présage n'en trouvez-  
» vous pas dans la conduite de ce grand  
» Prince , l'objet de notre admiration , de  
» notre respect & de notre amour ? Jus-  
» qu'ici quelle espece de besoin a pu  
» échapper à sa miséricordieuse vigilance ?  
» Avec quel soin le voyons nous tous les  
» jours bannir l'indigence , écarter par ses  
» largesses les mauvais conseils d'une pau-  
» vreté honteuse ? Ministre fidèle du Dieu  
» des miséricordes ; coopérateur de ses



» bontés , image la plus ressemblante des  
 » tendres attentions de la Providence ,  
 » comme il est l'expression la plus fidelle  
 » de la sainteté d'un Dieu par ses vertus ,  
 » que ne peut-on pas se promettre d'un  
 » Prince , qui n'aime à compter ses jours ,  
 » ses momens , que par ses bienfaits ?

L'Orateur finissoit son discours par  
 une Priere conçue à peu près en ces  
 termes.

» Mais , Seigneur , si malgré toute l'es-  
 » pérance que nous donnent tant de graces  
 » reçues , tant de vertus pratiquées , il res-  
 » te encore dans cette grande ame quelque  
 » légère faute à expier ; si les larmes & les  
 » prieres de tout un peuple attentif à im-  
 » plorer pour elle vos divines miséricor-  
 » des , n'ont pas encore satisfait à toute  
 » l'étendue de votre Justice : ne rejetez pas ,  
 » ô mon Dieu , les vœux de toute une Ville  
 » prosternée aux pieds de votre Trône ,  
 » prêtez l'oreille à la voix de tant de Mi-  
 » nistres de vos Autels , qui peu contents  
 » de vous avoir offert déjà plusieurs fois  
 » pour son repos le Sacrifice d'expiation ,  
 » se réunissent encore aujourd'hui pour  
 » vous l'offrir tous ensemble. Exaucez les  
 » vœux de ces illustres Compagnies , qui  
 » peu contentes d'avoir déjà fait éclatter  
 » leur zèle pour cette illustre Princesse ,

## 134 MERCURE DE FRANCE.

viennent aujourd'hui répandre de nouvelles larmes sur son tombeau. Exaucez les vœux ardents que vous offre pour elle tout un Collège, que la reconnaissance pour l'auguste Maison d'Orléans a déjà si souvent conduit aux pieds de ces Autels. Exaucez le Sacrificateur par le mérite du Sacrifice, faites entrer dans votre saint repos cette illustre Princesse, qui fit toujours de votre Loi sainte l'unique règle de sa conduite. Que votre Justice, ô mon Dieu, soit satisfaite par une victime si précieuse, & qui coûte tant de regrets à notre cœur. Conservez-nous le grand Prince qui nous retrace si parfaitement cette religieuse Princesse que nous pleurons. Son sort fait celui de ces Provinces, j'ose dire, celui de la Religion. Conservez-nous son auguste fils; dès l'aurore de ses jours il a fait notre gloire, pourroit-il ne pas faire notre bonheur? Oui, conservez-nous ces deux têtes si précieuses; que votre miséricorde se répande sur les dignes objets de leur tendresse: dès lors nos desirs sont remplis, nous leur abandonnons avec confiance tous les soins de notre félicité.

*Emblèmes placés dans la Nef de l'Eglise  
pour caractériser les traits de la vie & de la  
mort de S. A. R. Madame , Duchesse  
d'Orléans.*

Le premier caractérisoit sa tendre piété ;  
c'étoit l'Héliotrope , tourné vers le So-  
leil , avec cette inscription : *Te quoecumque  
sequar.*

Cette fleur à l'Astre du jour  
Rend hommage de sa naissance ;

Mille soins assidus lui prouvent son retour ;

Et sa pure reconnoissance ;

Elle imite son cours, & le suit en tous lieux.

Telle chaque jour à nos yeux

On vous vit rendre , adorable Princesse ;

Au souverain Maître des Cieux

Un hommage constant d'amour & de tendresse.

Le second marquoit sa dévotion envers  
le Saint Sacrement , figurée par l'Aigle fi-  
xant ses regards sur le Soleil , avec cette  
inscription : *Non aciem radius ledit.*

Cet Aigle fixe ses regards

Sur l'Astre qui du jour dispense la lumière ;

Et qui du haut de sa carrière

Répand ses feux de toutes parts.

Princesse, la piété qui regnoit dans votre ame,

Quand la mort de vos jours éteignit le flambeau ;

Fit brûler votre cœur d'une céleste flamme  
 Pour un Dieu , dont la voix réclame  
 Un hommage toujours nouveau.

Le troisième exprimoit sa fidélité pour Dieu au milieu des dangers du monde , qu'on avoit figurée par une boussole que les mouvemens & les agitations n'empêchent pas de tourner vers l'étoile polaire , & qui suit toujours le mouvement qui l'y porte , avec cette inscription : *Et regit & regitur.*

Misérable jouet d'un aveugle caprice ,  
 Qui de ton cœur consacre & nourrit les desirs ;  
 Mortel , qui fais pour quelques faux plaisirs  
 De ton repos le sacrifice ;  
 En vain loin de l'objet qui peut te rendre heureux ,  
 Cherches-tu le bonheur solide.  
 Ah ! si tu l'aimes , fuis mille écueils dangereux ;  
 Lâche , je veux t'apprendre à tourner tous tes vœux  
 Vers celui qui des cœurs est le fidèle guide.

Le quatrième caractérisoit son amour pour Dieu , figuré par une balance , qui d'un côté porte un globe , & de l'autre un triangle , sur lequel est un cœur enflammé , qui la fait pancher , avec cette inscription : *Orbi præponderat amor.*

En vain le monde avec tous ses attraits

Vouloit-il à ce cœur faire rendre les armes ;  
 Ses honneurs, ses plaisirs, ses biens les plus parfaits,  
 Ne purent l'éblouir jamais ;  
 Un plus aimable objet le soumit à ses charmes ,  
 Et fixa fut lui ses souhaits.

Le cinquième marquoit son respect  
 dans les Temples , figuré par la vapeur de  
 l'encens , avec cette inscription : *Numen  
 veneratur odore.*

L'agréable odeur que j'exhale ,  
 Me consacre à l'Autel du Souverain des jours.  
 Brûler d'un feu sacré , mais y brûler toujours ,  
 C'est ma fonction principale.

Sage Princesse , hélas ! lorsqu'une vive ardeur  
 Vous déveroit dans nos saints temples ,  
 De votre piété mille rares exemples  
 Répandoient parmi nous une céleste odeur.

Le sixième exprimoit sa retraite & son  
 recueillement , figurés par un ver à soie  
 dans sa coque , avec cette inscription :  
*Melior fortuna sequetur.*

Renfermé dans cette retraite ,  
 Pour quelque tems j'y perds ma liberté ;  
 Mais durant ma captivité ,  
 Pour un sort plus heureux j'agis , je m'inquiète ;  
 Pour un destin plus glorieux ,

## 138 MERCURE DE FRANCE.

Mortel , tu dois agir sans cesse ;  
Travaille constamment , travaille sans foiblesse ,  
Mon exemple t'apprend à mériter les Cieux ;

Le septième caractérisoit sa charité pour  
les pauvres , figurée par une fontaine  
abondante , avec cette inscription : *Affluit  
omnibus unda.*

Si tant de malheureux qu'une affreuse misère

Sacrifioit à sa rigueur ,

Ont mille fois , dans votre cœur ,  
Trouvé les sentimens de la plus tendre mère ,  
Princesse , dont la mort cause notre douleur ,  
Lorsque par vos bienfaits vous terminiez leur  
peine ,

N'étiez-vous pas cette claire fontaine ,  
D'où couloient à la fois leur gloire & leur bon-  
heur ?

Le huitième exprimoit sa douceur & sa  
complaisance dans le commerce de la vie ,  
figurées par la glace d'un miroir , avec cette  
inscription : *Omnibus omnia.*

Si je prends de chacun le propre caractère ,

J'imite de l'ami sincère

La complaisance & la candeur ,

Princesse , l'aimable douceur

Que le Ciel avec vous fit naître ;

Cette douceur qu'en vous on vit toujours paroître ,

Fut l'image de votre cœur.

Le neuvième marquoit la patience édifiante avec laquelle cette illustre Princesse a soutenu sa maladie. On l'avoit figurée par une torche qui brille encore , quoique prête à finir , avec cette inscription : *Pereundo coruscat.*

En répandant une vive lumière ,  
Comme l'Astre du jour qui brille dans les Cieux ;  
J'ai rempli constamment mon destin glorieux ;  
Prête à terminer ma carrière ,  
Je brille comme lui d'un éclat radieux.

Le dixième caractérisoit la mort de la Princesse , figurée par l'Eclipse de la Lune , avec cette inscription : *Rediviva micabo.*

Si je ne répands plus dans ce vaste hémisphere  
Le bel éclat que mille objets  
Recevoient par mon ministère ,  
C'est que la terre , oubliant mes bienfaits ,  
Arrête les regards de l'Astre qui m'éclaire ;  
Mais quand poursuivant sa carrière ,  
L'ingrate aura passé dans quelqu'autre climat,  
Brillante alors d'une vive lumière ,  
Je paroîtrai dans mon premier éclat.

Le onzième caractérisoit la famille auguste de l'illustre Princesse, en particulier S. A. S. M. le Duc d'Orléans, qui la fait survivre à elle-même. On l'avoit figurée par un grand nombre d'étoiles, précédées d'une plus grande & plus brillante, qui sortent d'une fusée qui éclatte dans l'air, avec cette inscription : *Succedit lucida proles.*

Ce beau feu, qui brilloit dans l'air ,  
 Déjà commence à disparoitre ,  
 Le même instant qui l'a vû naître ,  
 Le voit finir comme un éclair ,  
 Mais cette lumière féconde ,  
 Qui de la nuit perçoit les voiles ténébreux ;  
 Attentive au bonheur du monde ,  
 Fait sortir de son sein mille Astres radieux.

Le douzième exprimoit les regrets qu'a causés la mort de la Princesse, spécialement au Collège de Montargis, qui a l'honneur d'être sous la protection de la Maison d'Orléans. Ils étoient figurés par une Fleur de Lys desséchée & flétrie, dont la tige tient encore à sa racine, qui a la forme d'un cœur, avec cette inscription : *In corde superstes.*

Telle est la fin de la grandeur ;  
 On a vû cette belle fleur.

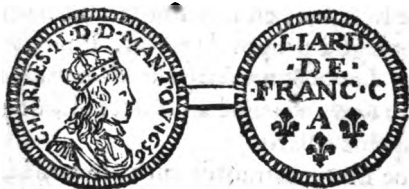


Naître avec la brillante aurore ;  
 Mais victime du tems, elle perd sa couleur ;  
 Elle a péri ; nous la pleurons encore,  
 Ce que vous eûtes de mortel ,  
 Hélas ! adorable Princesse ,  
 Devoit un jour être offert à l'Autel ;  
 Mais la vertu , mais la sagesse ,  
 Qui vous ont consacré nos pleurs ,  
 Vous feront à jamais revivre dans nos cœurs ;



# L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albyne , sur une  
 Monnoye singuliere,*



**T**rouvez bon , Monsieur , que je me  
 serve de la voye du Mercure pour  
 demander l'explication d'une Pièce que je  
 possède dès le tems que j'étois écolier ,  
 c'est-à-dire il y a bien 35 à 36 ans ; c'est  
 par elle que j'ai commencé mon petit Mé-  
 dailleur. Cette Médaille , s'il est permis de

la nommer ainsi, n'est ni Egyptienne ni Hébraïque; si elle étoit telle, je n'y connoîtrois rien, si elle étoit Grecque, j'en connoîtrois tout au plus les lettres, desquelles j'ai oublié l'assemblage; elle est donc Romaine, vont s'écrier Messieurs les Antiquaires; voyons, est-ce une Médaille Consulaire? est-elle des premiers Empereurs ou du bas Empire? est-elle d'or ou d'argent? est-elle en grand ou petit bronze? a-t-elle un beau vernis? est-elle empreinte de la précieuse rouille? ou enfin est-elle fruste?

Rien de tout cela, Messieurs. C'est donc une Médaille Papale? point du tout, c'est une pièce de monnoye de France, de laquelle le Blanc, en son *Traité Historique*, n'a pas jugé à propos de parler. Pour finir, c'est un *Liard* & un *Liard de France*, frappé en 1656, marqué à la lettre A, & par conséquent à Paris.

Or ce Liard extraordinaire, le voilà, je vous l'envoie, Monsieur, je m'en dépouille en faveur du Public, vous le ferez graver, si vous le jugez à propos.

N'allez pas croire pourtant que je vous fasse un grand sacrifice, car il est bon de vous dire que cette Pièce n'est pas aussi rare que l'est un Othon, un Pertinax, ou un Pescennius Niger. Non, Monsieur, il n'est

pas absolument bien difficile d'en trouver de semblables dans le commerce, & j'aurois pû, depuis que j'ai celle-là, lui donner une trentaine de compagnes, mais néanmoins peu ou point d'aussi lisibles.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans ce Liard du côté où l'on lit, Liard de France, & où l'on voit au-dessous un A entre trois Fleurs de Lys, sinon qu'il y a un point après le C du mot Franc, & un O au lieu d'E, qui semble suivre ce point. On pourroit dire que ce que je prends pour un O, est un petit e; cela peut être, mais ce qu'il y a de vrai, c'est que sur les Liards de Louis XIV du même tems, l'E qui finit le mot France, est un grand E, sans qu'il y ait de point entre le C & l'E; voila toute la différence des autres Liards à celui-là de ce côté.

A l'égard du côté de la tête (voici l'extraordinaire) & sur quoi on demande une explication, ce n'est pas Louis XIV, lors regnant, qui y est représenté; c'est Charles II, Duc de Mantoue, couronné de sa Couronne Ducale, fermée par le mont Olimpe, & on lit autour du buste Charles II, D D. Mantou, 1656.

Quel droit avoit donc Charles II, Duc de Mantoue, de faire frapper des Liards en France en 1656, ou s'il les faisoit frap-

per à Mantoue, quel droit avoit-il d'y faire mettre *Liard de France*?

Les faisoit-il fabriquer dans la Principauté d'Archés, dont Charleville est la Capitale ; c'est ce que j'ignore. Cette Principauté n'appartenoit-elle pas dès-lors à Anne de Gonzague, Princesse Palatine, sa tante? & n'est-ce pas par le mariage de sa fille Madame la Princesse Anne Palatine de Baviere avec Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, que cet Etat a passé dans la Maison de Condé? En un mot quel droit avoit le Duc de Mantoue de faire mettre son effigie sur une monnoye de France?

La curiosité sur les petites choses peut produire des remarques intéressantes pour l'Histoire ; celle-ci me paroît de ce nombre. Si Messieurs de la Monnoye ont autant d'empressement pour satisfaire la curiosité du Public, que j'en viens de donner à quelques Lecteurs, j'espère qu'il sera bien-tôt satisfait, & ils en sont très-humblement priés. Je suis très-parfaitement, &c.

OBSER.



## OBSERVATION

*Sur Martial d'Auvergne, ancien Poëte  
de Paris.*

**I**L est certain, Monsieur, que la Croix du Maine s'est trompé en parlant de Martial d'Auvergne, fameux Poëte François du quinziesme siècle, lorsqu'il a assuré que ce Poëte mourut à Paris d'une fièvre chaude, & qu'il se précipita dans l'eau, étant pressé de la fureur de son mal.

M. l'Abbé Goujet, en son dixième tome de la Bibliothèque Françoisse, a bien fait, pour montrer l'erreur de cet Ecrivain, de produire le morceau de la Chronique de Louis XI, d'où il avoit puisé quelque chose de cette Histoire. Il y est marqué en effet qu'en 1466 un jeune homme, nommé Martial d'Auvergne, Procureur au Parlement & Notaire au Châtelet de Paris, ayant perdu l'esprit vers la Saint Jean, au tems que les fèves fleurissent, se jetta par la fenêtre de sa chambre dans la rue, se rompit une cuisse, se froissa tout le corps, & fut en grand danger d'en mourir. M. Goujet se contente d'inferer de ces dernières paroles de la Chronique, que d'Auvergne ne mourut pas de sa chute; &

G

sur ce que dans une édition de cette Chronique, donnée en 1558, les titres de Procureur & Notaire ne se trouvent point spécifiés à l'article de ce fait, il en conclut que ce ne peut être que par conjecture que la Croix du Maine a pensé que le fait rapporté en cet endroit concernoit le Poëte Martial d'Auvergne.

C'est un malheur à la Croix du Maine de s'être contredit dans cette occasion, puisque malgré ce qu'il a avancé, que d'Auvergne mourut de la chute, qui étoit arrivée en 1466, il le fait vivre encore en 1483. Mais aussi je ne pense pas qu'il faille lui donner tout le tort, lorsqu'il assure en général que c'étoit à un Poëte de ce nom, qu'étoit arrivé le malheur de s'être jetté par une fenêtre dans la chaleur d'une fureur. D'Auvergne étoit jeune lors de cet événement; le Chroniqueur l'assure en termes formels. Il est également certain qu'il fut Notaire au Châtelet. J'ai vû des Actes d'environ l'an 1455 ou 60, signés, *d'Auvergne*, & passés par devant lui (Martial d'Auvergne) & Jean Larchier, Notaires au Châtelet. De plus, M. Goujet ne pouvoit-il pas recourir à d'autres éditions qu'à celle qu'a donnée Denis Godefroy de la Chronique de Louis XI, vulgairement (mais mal-à-propos) appelée *scandaleuse*? En re-

montant à celle d'Antoine Verard de l'an  
 1500, qui est la plus ancienne, & qui  
 se trouve jointe aux Chroniques Marti-  
 niennes en lettres gothiques *in folio*, il y  
 auroit trouvé à l'an 1466, mot pour mot  
 l'histoire de la frénésie de Martial d'Auver-  
 gne, aussi-bien que la note de son maria-  
 ge tout récent avec une des filles de Jac-  
 ques Fournier, Conseiller au Parlement,  
 telle que Godefroy & autres l'ont publiée,  
 avec la différence cependant que dans cet-  
 te édition le récit ne finit point par ces  
 mots, & fut en grand dangier de mourir;  
 mais qu'on y lit deux ou trois lignes de  
 plus, sçavoir, & fut en grand dangier de  
 mourir, & depuis persévéra longuement en  
 ladite frénésie, & après ce revint & fut en  
 son bon sens.

Rien n'empêche donc de croire que  
 Martial d'Auvergne de la Chronique, &  
 le Poète qui a composé *les Vigiles de Char-  
 les VII*, n'est qu'un seul & même homme  
 qui a pû continuer & perfectionner son  
 ouvrage, lorsqu'il fut revenu en son bon  
 sens, tant sous Louis XI, que sous Char-  
 les VIII, avant que de le faire imprimer.  
 J'abandonne ceci aux réflexions des Lec-  
 teurs. Au reste ceux qui ne peuvent se  
 procurer tous les anciens Poètes François,  
 ont obligation à M. Goujet de leur avoir

G ij

## 148 MERCURE DE FRANCE.

fait connoître les fragmens où, d'Auvergne décrit les abus & défordres qui regnoient dans la Littérature de ces tems-là ; par exemple ; que les Bibliothèques des Monastères étoient devenues des Faulconneries ; que les jeunes Légistes, qui revenoient de l'Université d'Orléans , n'y avoient appris autre chose , sinon à *bien jouer des flutes*, &c. De pareilles circonstances n'auront pas, sans doute, été oubliées par ceux de nos modernes , qui se sont proposé de représenter l'état des sciences en France durant le quinzième siècle.

---

Les mots des Logogryphes du Mercure d'Août , sont *Carême* , *obscurité* & *Papillon*. On trouve dans le premier *arme* , *rame* , *ame* , *mer* , *Cam* , *mere* , *Carme* & *crème*. On trouve dans le second *écrou* , *buis* , *rébus* , *sonci* , *osier* , *bruit* , *cours* , *estoc* , *Curé* , *fort* , *bois* , *Cité* , *Cour* , *Turc* , *tour* , *troc* , *broc* , *but* , *roc* , *soc* , *sot* , *rut* , *rot* , *suc* , *ris* , *écu* , *cor* & *rit*. On trouve dans le troisième *Pin* , *Lion* , *Lyon* , *Lapin* , *pion* , *Lapon* , *poli* , *Nil* , *Pô* , *pain* , *Saint Lô* , *Saint* , *Lin* , *lin* , *Lia* & *ail*.





E N I G M E.

**J**E ne tiens point de la baleine ,  
 Ne ressemble pas au goujon :  
 Mais j'ai sept lettres dans mon nom ;  
 Ainsi que ces habitans de la liquide plaine.  
 Je suis être , qui dis , & le mal & le bien ;  
 Assez souvent , porte sur rien ,  
 Sur rien ? Non , c'est trop peu ; mais sur nulle  
 matiere.

Je fais sur le vaste Océan ,  
 Ou bien sur la mer du Sultan ,  
 Tant est ma nature legere ,  
 Autant de chemin qu'un vaisseau ;  
 Quand il suivroit le vol du plus subtil oiseau.

Je suis en France , en Italie ,  
 A Vaugirard , en Laponie ,  
 Et toujours le même en tous lieux.  
 Rien ne peut éviter mes yeux ;  
 J'arrête une main parricide ;  
 Je romps les desseins d'un perfide ;  
 Je rends meilleur l'homme de bien ,  
 Et quelquefois bon sujet , un vaurien.  
 Je fais encor bien autre chose ;  
 Mais j'en dirois trop , bouche close.

G iij



# LOGOGYPHE.

**S** I jamais tu te vois sur l'inconstant Néptune,  
Fui-moi : par moi l'on perd la vie ou la fortune.  
De mes pieds si tu veux retrancher le dernier,  
Sous un nom féminin, je suis encor moi-même.

Si le second précède le premier,  
Les autres à l'écart, par mon pouvoir suprême,  
Je tiens lieu de beauté, d'esprit, de vertu même.

Je renferme encor dans mon sein

Une note, un instrument rauque,

Une terre jaunâtre, un Saint

Que pour un fléau l'on invoque :

Cette amante, qui d'une tour

Se lança dans la plaine humide,

Appercevant le corps livide

De son amant privé du jour :

Une Nymphé, dont le cœur tendre

Ne fut payé d'aucun retour ;

Et qui gémit souvent d'un malheureux amour ;

Comme en la consultant on peut encor l'entendre.

Enfin pour peu, Lecteur, que tu sois attentif,

Tu peux dans un, deux, trois, voir mon diminutif.

*Brunet, de Dijon.*

A U T R E

**M**aisse brute & sans agrément,  
 Au sortir du sein de ma mère,  
 Sous les efforts de l'art j'éprouve d'ordinaire  
 Le plus superbe changement.  
 Même sans m'exalter plus qu'il n'est nécessaire,  
 Je puis dire, Lecteur, qu'aux yeux de l'Univers  
 J'offre encor tous les jours cent chefs-d'œuvre  
 divers.

La veille de certaine Fête,  
 Je périss par le feu, si tu tranches ma tête.  
 Prends trois de mes pieds, sur mes flots  
 L'on est en grand danger pendant une tempête;  
 Combinant autrement, tu peux des matelots  
 Trouver en moi le commun ustensile:  
 Une substance: un instrument utile  
 Au supplice d'un scélerat:

Ce qu'un guerrier doit porter au combat:  
 Chose aussi peu commune aux champs que dans  
 la Ville:

Un endroit où l'eau ne vaut rien:  
 Enfin certain sujet d'un Mobarque Indien.

*Par le même.*

G iij

## A U T R E.

**J**E fais un séjour renommé ;  
 Dans mon riche sein tout abonde ;  
 A mon aspect l'œil est charmé ;  
 Je suis rempli du plus beau monde.

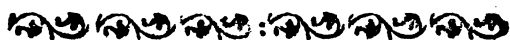
Mes quatre premiers pieds présentent un talent ,  
 Qu'on ne peut acquérir , s'il ne vient en naissant ;  
 Trois autres en suivant , une plante très-forte ,  
 Qui souvent à pleurer nous porte.  
 Ceci n'est-il pas singulier ?

Je montre encor sur mer un espace de terre ;  
 Je contiens de l'esprit l'aliment nécessaire ;  
 La femelle du sanglier ;  
 Une femme prostituée ,  
 Et chez les Turcs enfin un endroit enchanteur ,  
 Où vous , ainsi que moi , Lecteur ,  
 Voudriez-bien , je crois , avoir entrée.

J. F. Guichard.

*Fait à Versailles , ce 30 Juillet 1748.*





NOUVELLES LITTERAIRES,  
DES BEAUX-ARTS, &c.

**L**A GRANDEUR DE DIEU *dans les mer-  
veilles de la Nature.* Poëme, par M.  
*Dulard*, de l'Académie des Belles Lettres  
de Marseille. *A Paris*, chez *Dessaint &  
Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais,  
1749. Avec Approbation & Privilège du  
Roi.

Chanter la grandeur de l'Etre suprême,  
peindre les merveilles que nous offre le  
spectacle de l'Univers, voilà sans doute  
les deux objets les plus nobles que la Poë-  
sie puisse se proposer. Non-seulement il  
n'est point de sujet plus propre à fournir  
des idées sublimes, mais il n'en est point  
de plus fécond. Où trouver une source  
plus inépuisable de tableaux frappans &  
variés, que dans les ouvrages de l'Auteur  
de la Nature ?

M. *Dulard* ne s'est point dissimulé que  
si le champ étoit vaste, il étoit rempli de  
beaucoup d'épines. Mais la richesse & la  
beauté de la matiere l'ont étourdi sur les  
difficultés. Son ouvrage, à ce qu'il nous  
annonce, a été composé parmi des alter-

G v

natives de courage & de crainte, de vigueur & de lassitude. Enfin d'efforts en efforts, il a été achevé. » Je ne sçais, dit » l'Auteur, si le Public désapprouvera l'execution, ou s'il daignera la mettre au » rang de ces succès inespérés, qui sont » moins dûs à la capacité qu'à une heureuse audace. Le prompt débit de la première édition de ce Poëme doit avoir tiré M. *Dulard* de son incertitude, & est une preuve du jugement favorable qu'on a porté de son ouvrage.

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES *de la France*, continuées par M. l'Abbé *Perau*, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne. Tome XVII. *A Amsterdam*, & se vend à *Paris*, chez le *Gras*, Grande Salle du Palais, à l'L Couronnée, 1749, in-12. pp. 567, sans y comprendre la Table des matieres.

Ce volume est un des plus intéressans de tous ceux qui composent jusqu'à présent la suite des vies de nos Hommes illustres. On n'en sera pas surpris, quand on sçaura qu'il contient la vie du fameux Duc de Guise le *Balafré*.

Les grandes qualités & les vices brillans de cet illustre audacieux; ses attentats & sa fin tragique, forment un des morceaux les plus curieux de notre Histoire. M.

l'Abbé *Perau* n'a négligé aucune des recherches, qui pouvoient ajouter quelque prix à son ouvrage. Il a rassemblé avec soin plusieurs anecdotes, éparées de côté & d'autre, & dont la lecture ne peut être qu'agréable.

HISTOIRE DE *PIRRHUS*, *Roi d'Epire*. Par M. *Jourdan*. A *Amsterdam*, chez *Pierre Morier*, 1749. Deux volumes in-12. Le premier volume pp. 375, & le second 486, en y comprenant les Tables.

Il y a quatre ans qu'il parut à Londres un Livre, sous le titre de *Voyages & Expéditions de Pirrhus*. Cet ouvrage, qui n'est qu'une espèce de Roman politique, a fait naître à M. *Jourdan* l'idée de composer l'Histoire d'un Prince, à qui les Romains ont dû les premières connoissances qu'ils ont acquises dans l'art militaire. M. *Jourdan* avoue qu'il y a dans son premier volume bien des choses qu'il doit à l'Auteur du Livre imprimé en Angleterre. Dans le second volume, qui renferme particulièrement la vie de *Pirrhus*, il s'écarte totalement de la route qu'a suivie le premier Ecrivain. Non content de corriger les fautes, il supplée aux omissions, & il s'étend considérablement sur plusieurs faits qui méritoient d'être approfondis. Glau.

cias , pere de Pirrhus , ayant été détrôné pour avoir voulu soutenir les intérêts d'Olimpias après la mort d'Alexandre , & Pirrhus ayant été mêlé dans les guerres des successeurs de ce célèbre Conquerant , M. *Jourdan* ne pouvoit guères se dispenser d'entrer dans plusieurs détails qui concernent Alexandre , & même Philippe. Il a abrégé ces détails autant qu'il a pû , & il en a usé de même pour tout ce qui n'étoit pas intimement de son sujet. Par une licence qu'on ne se permet ordinairement que dans les ouvrages de fiction , il place une partie de ces recits dans la bouche d'un des personnages qu'il fait paroître sur la scène. Il essaye de justifier par plusieurs raisons l'innovation qu'il veut introduire à cet égard dans le genre historique.

HISTOIRE d'ARISTOMENE , *Général des Messéniens*. Avec quelques réflexions sur la Tragédie de ce nom. Par le même Auteur , 1749.

Tout ce qui regarde ici la vie d'Aristomene , est puisé dans Pausanias , & quelquefois M. J. emprunte même les expressions de la Traduction faite de cet Auteur par l'Abbé Gedoyh , mais pour l'ordinaire il est plus vif & plus ferré que son modèle.

La critique qu'il fait de la Tragédie ,



dont Aristomene est le Héros , paroîtra bien severe à la plûpart des Lecteurs. Selon lui , le sujet de cette pièce n'est pas fondé ; les trois premiers Actes sont vuides d'action , & ne se soutiennent que par quelques maximes imposantes ; le quatrième est fort découfu , & le cinquième beaucoup trop chargé de récits.

RECUEIL de plusieurs Pièces d'éloquence & de Poësie , présentées à l'Académie des Jeux Floraux , l'année 1749 , avec les Discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie. *A Toulouse*, chez Claude-Gilles *Locamus*, seul Imprimeur du Roi , & de l'Académie des Jeux Floraux. Avec Privilège du Roi.

L'Ode , qui a remporté le premier Prix de Poësie , est de M. de *Marmontel* , & elle a pour sujet la Chasse. M. *Chalamont-de la Visclède*, Secrétaire de l'Académie de Marseille , est Auteur du Discours qui a été couronné , & dont le sujet étoit , *les Richesses sont-elles un écueil plus dangereux pour la vertu , que la pauvreté ?*

DICTIONNAIRE UNIVERSEL de *Mathématiques & de Physique*, contenant l'explication des termes de ces deux Sciences & des Arts qui en dépendent , &c. Par M. *Saverien*, Ingénieur de la Marine. *A Paris*, chez Jacques *Rollin* & Charles-Antoine

## 158 MERCURE DE FRANCE.

*Jombert*, Avec Approbation & Privilège.

On publiera l'année prochaine ce Dictionnaire , & il formera deux volumes in-4°. Nous avons promis d'inferer dans le *Mercure* quelques uns des articles , dont cet ouvrage est composé , & nous allons satisfaire à notre engagement.

**A T T.** *Attraction.* Terme de Physique : l'action d'attirer. *Kepler* est le premier , qui a établi une loi d'*Attraction* dans tous les Corps. *M. Frenicle* l'admettoit aussi ; & *M. Roberval* la définissoit : *Vim quamdam corporibus insitam , quâ partes illarum in unum coire affectent.* Suivant *Newton* , l'*Attraction* est une propriété inséparable de la matière , par laquelle elle est unie , & tend à s'unir ( *quâ corpora ad se mutuo tendant* ). Pour concevoir cette *Attraction* mutuelle & réciproque dans les Corps , il faut leur supposer une vertu ou faculté *Attractive*. Cette vertu est sans doute une des qualités occultes. *Descartes*, qui ne les vouloit pas reconnoître, avoit aussi banni de la Physique & l'*Attraction* & le Vuide , & on les en croyoit bannis pour toujours , lorsque le grand *Newton* les rétablit d'une façon nouvelle , & armés , comme le dit agréablement *M. de Fontenelle* , d'une force dont on ne les croyoit pas capables ( *Suite des Eloges des Acad. Eloge de Newton* ).

*Kepler* avoit observé , que la Force qui empêche que les Corps célestes suivent dans leurs Mouvements la Ligne droite , avoit une action variable selon les différentes distances , & cela en raison renversée du Quarré des distances au Centre de leur Mouvement. En sorte que si un Corps est trois fois plus éloigné , la Force Centrale ou Cen-

tripete , Force qui retire le corps vers son centre , est neuf fois moins forte.

2. *Newton* est parti de là. Abstraction faite de cette loi & de ce principe , il a cherché dans les Phénomènes le principe. Au lieu de supposer que les Planètes pesent ou sont attirées par le Soleil , en raison renversée du Quarré de leurs distances ; pour expliquer le cours des Planètes , le Philosophe Anglois a au contraire du cours déduit la loi. Ce grand Homme a démontré , que les Planètes ne peuvent décrire un Ellipse , dont le Soleil occupe l'un des Foyers , que leur *Attraction* ne varie dans la raison inverse du Quarré des distances. Cette loi a lieu dans tous les Corps qui décrivent par leur mouvement cette Courbe.

Cela une fois démontré , *M. Newton* en a conclu , que les Corps pesent les uns sur les autres , & qu'ils s'attirent réciproquement en raison de leur masse. Et quand ils varient dans le même tems ; qu'ils tournent vers un Centre commun ; qu'ils sont attirés & qu'ils s'attirent , leurs Forces *Attractives* varient dans la raison renversée des Quarrés de leurs distances à ce Centre. Tel est le fond de son Système , celui de son grand Ouvrage des principes ; & , pour tout dire , tel est le triomphe de l'*Attraction*.

Un fameux disciple de *Newton* , *M. de Maupertuis* , a encore renchéri sur cette Démonstration ; il a osé sonder les vûes du Créateur. De toutes les loix générales qu'il a dû choisir , dit-il , la plus simple a sans doute été préférée. Or , cette simplicité est renfermée dans la loi de l'*Attraction*. Celle-là seule , suivant le calcul du Président de l'Académie de Berlin , réunit l'avantage de la diminution des effets , avec l'éloignement des causes. C'est pousser loin les recherches , & les pousser

tout à la fois d'une façon bien hardie & bien ingénieuse. *Mémoire de l'Acad.* 1732.

3. Quelque puissante que soit la démonstration de *Newton*, & quelque victorieux que puisse être le raisonnement de *M. de Maupertuis*, l'*Attraction* n'est point généralement admise. La cause de cette *Attraction* est bien moins sensible que l'effet qu'on lui attribue. Encore cet effet est-il contesté. *M. Bernoulli* prétend, 1°. Que les Corps ne peuvent s'attirer réciproquement, c'est à-dire, se mettre d'eux-mêmes en mouvement, parce qu'on ne connoît aucune cause de ce mouvement, & qu'un effet sans cause, & une action sans principe d'agir, est une chimère; 2°. Que si l'*Attraction* avoit lieu dans les corps, elle devroit y avoir lieu, non en raison de leur surface, mais en raison de leur masse. Il s'ensuivroit de-là une terrible conséquence. C'est que leur *Attraction* diminueroit en raison triplée, ou comme le Cube de leurs distances, & nullement comme les Quarrés de ces distances. *Bernoulli Opera.* T. III. *Nouv. Pens. sur le syst. de Descartes.*

A ces objections, *M. Clairaut* en a joint une récemment une autre. Il s'agit du mouvement de l'Apogée de la Lune, non calculé par *M. Newton*. Le Géomètre François, après avoir trouvé l'Equation de la courbe que décrit la Lune, a reconnu, que si la loi de l'*Attraction* suivoit exactement le Rapport renversé du Quarré des distances, l'Apogée ne feroit une révolution qu'en 18 ans, & elle la fait en 9; d'où *M. Clairaut* conclut que la Loi de l'*Attraction* ne suit pas tout-à-fait le quarré des distances inverses, mais celle des quarrés, plus d'une certaine fonction de ces quarrés, ou même d'une autre puissance de ces distances. *Mém. pour l'Hist. des Scienc.* mois de Janv. 1748.

4. Que doit-on penser maintenant de l'*Attraction* ? Les Corps célestes font-ils doués d'une vertu *Attractive* ? Il y a dans ce mot un je ne sçais quel air de mystère qui fait peine. Si au lieu d'*Attraction*, nous nous servions du mot de Pesanteur, ou de gravitation, peut-être nous entendroit-on mieux ; car tout le monde sçait que les Corps pesent ; & le terme de Pesanteur est plus connu, plus familier que l'autre, quoique son principe soit aussi caché que celui d'*Attraction*, & qu'il dépende peut-être de l'*Attraction* même. Lorsqu'on dit donc qu'une Planette est attirée par le Soleil, on entend que cette Planette pèse ou grave sur le Soleil. Qu'il y ait-il là d'étonnant ? On demandera peut-être pourquoi elle n'y tombe pas. Si les Planettes n'étoient pas dans un mouvement très-rapide, qui l'emporte par sa vitesse sur la Force de la masse, il est certain qu'elles ne tarderoient pas à ressentir les impressions ardentes de cet Astre. Le mouvement, auquel elles sont en proie, ne leur permet pas de suivre la loi de la Pesanteur. C'est la force centrifuge, qui les en éloigne. A l'égard de la loi de l'*Attraction* ou gravitation, elle doit être renfermée dans celle de la Force Centrifuge, & celle de la Force Centripète, c'est-à-dire, dans la loi de ces deux Forces, selon lesquelles les Corps tendent par leur masse vers leur Centre de Pesanteur, & s'en éloignent par le mouvement. Voyez *Force centrifuge*, & *Force centripète*.

5. Ceci ne regarde que l'*Attraction*, quant aux Corps célestes, quant au Système du Monde. Les Newtoniens ne s'en tiennent pas-là. Ils veulent que l'*Attraction* ait lieu dans tous les Corps ; qu'elle soit la cause de tous les Phénomènes, comme de la Cohésion, de l'ascension de l'eau dans les

tuyaux capillaires ; de la chute des Corps , de la réfraction de la Lumière. Il est même des Newtoniens , qui soutiennent que l'*Attraction* n'est pas moins essentielle aux Corps , que leur étendue. ( V. la Préface de l'Édition de M. Cotes , des *Princ. Phil. Natur.* ) On tâche de prouver cela par différentes Expériences. 1°. C'est une vérité reconnue de tous les Physiciens , que les parties d'un liquide , quel qu'il soit , pourvu qu'il se divise par gouttes , s'attirent réciproquement dans le Plein , comme dans le Vuide. 2°. Que plusieurs Corps solides ont une vertu *Attractive* , dont on peut être témoin lorsqu'on veut. Qu'on mette deux Miroirs l'un sur l'autre , on ne les séparera qu'avec peine , & cette peine sera très-sensible , ~~son~~ les a un peu pressés. M. Desaguliers a remarqué , que deux Sphères de cristal , qui se touchent par une surface de la dixième partie d'un ponce , ayant été un peu pressées , sont Equilibre par leur vertu *Attractive* avec une Force de 19 onces. Ce n'est pas tout. Deux Miroirs , qui ne se touchent point , ne laissent pas que de s'attirer , s'ils sont séparés par une soie. Un Cône de verre , suivant les Expériences de Newton , détourne la Lumière à une & même deux lignes de distance. Eh ! combien d'autres expériences n'a-t-on pas , qui établissent une loi d'*Attraction* universelle ? ( V. l'*Essai de Phy.* Par M. Muschenbroeck. T. I. L'*Optique* de Newton. Les *El. de Phys.* de s'Gravesande , & la *Micrographie* d'Hook.

Il y a des Sçavans qui le disent , comme ils le pensent. M. Keil , par exemple , veut , que les effets de la sécrétion aient l'*Attraction* pour cause. Et un Auteur , qu'on connoît bien , qu'on a même nommé dans cet article , a voulu prouver , que c'est à l'*Attraction* , que le *Fœtus* doit sa formation.

( V. *Animal Secretionis* par Keil. *Venus Physique*. C. XVII. ) Sans parler du Docteur Mead , qui fait de l'Attraction la clef de la Médecine.

Comme les Auteurs , qui ont écrit sur l'Attraction , ne l'ont fait que pour adopter ou réfuter le système de Newton , je me réserve de les faire connoître à cet article. Voyez *Système*.

**B O M.** Bombe. Boule de fer creuse , armée de deux anses , plus épaisse de métal dans son culor , que dans la partie supérieure , où elle est percée pour être remplie de poudre. On ne fait pas usage dans l'Artillerie d'autre composition. La question est seulement de la remplir comme il faut.

M. Wolf , dans le quatrième Tome de ses *elementa Matheseos universa* , apporte à cet égard quelque attention qu'on ne doit pas négliger avant que de la remplir. Il veut qu'on chauffe d'abord la Bombe , pour s'assurer s'il n'y a point de crevasses , que la dilatation de l'air rendra plus sensibles , & dont on jugera , si après y avoir mis de l'eau froide , on la bouche exactement , & qu'on la fasse tremper dans de l'eau bouillante. ( On prend de l'eau de savon , parce qu'elle a plus de chaleur , lorsqu'elle est échauffée , que toute autre. ) Alors l'air , renfermé dans la Bombe , étant dilaté par la chaleur de cette eau bouillante , s'échappera de la Bombe , & formera sur la surface des petites bulles d'air , supposé que la Bombe ait des crevasses ou des fentes , qui lui donnent issue.

Une fois qu'on a reconnu que la Bombe n'a point de fentes , on la remplit de poudre non pilée , & on enfonce avec force une fusée par la lumière , pour communiquer le feu à cette poudre. On bouche exactement ce trou avec une espèce de mastic , capable de résister aux efforts de la poudre enflammée , qui réduit dans cet état la Bombe en

pièces, On jette la Bombe par le moyen du Mortier. Voyez *Mortier*.

*Metius*, dans son *Traité d'Artillerie*, T. II. ch. 4. conseille de se servir, pour remplir la *Bombe*, de cette composition. Au lieu de poudre commune, il prend 20 livres de salpêtre, 13 livres de soufre bien broyés pendant 24 heures, & humectés avec de bon vinaigre, où il a mêlé de l'esprit de vin camphré, & dans lequel il a fait infuser de l'ail. Ce mélange forme une pâte qu'on réduit en grain comme la poudre ordinaire.

La charge d'une *Bombe* de 17 pouces de diamètre, qui est de la plus grande espèce, est ordinairement de 48 livres de poudre. Elle pèse, étant chargée, environ 490 livres. Je suppose ici qu'il ne s'agit que de faire crever la *Bombe*; car si l'on vouloit par son moyen mettre le feu à une Ville, il ne faudroit pas épargner la poudre. *M. Belidor* a donné des règles pour charger les *Bombes* qu'on veut faire crever, déduites de plusieurs expériences. Voyez son *Bombardier François*, sans négliger les *Mémoires de l'Artillerie* de *S. Remi*.

2. Charger comme il faut une *Bombe*, n'est pas difficile; mais ce n'est pas là en quoi consiste l'art du Bombardier. Le grand point est de la sçavoir jeter. En effet, à quoi serviroit une *Bombe* bien chargée, si elle étoit mal dirigée? Voici quelques principes qui renferment toutes les règles de l'art de jeter les *Bombes*. Ces règles sont des corollaires de la théorie de cet art, dont on trouvera les fondemens au mot *Ballistique*.

Il est démontré que la portée de differens coups est, la charge égale, comme le double des Sinus des Angles d'élévation du Mortier. Delà il suit que connoissant la portée d'un coup à une élévation donnée, on aura celle de tel autre coup, en telle élévation



qu'on voudra, en disant : *Le Sinus du double de l'Angle de l'élevation connue est au double du Sinus de l'Angle de l'élevation proposée, comme la portée connue est à la portée qu'on demande.*

Pour avoir cette portée, qui doit servir de fondement à toutes les autres, il faut faire une Expérience. Dans les choses Physiques on est toujours obligé d'en venir là. *Galilée & son successeur Torricelli* n'ont pû faire autrement, eux à qui l'on est redevable de l'art qui fait ici l'objet de nos réflexions. Une Bombe étant donc chassée sous un angle d'élevation déterminé, on mesure exactement la portée de cet angle, ce qui donne le premier Terme d'une règle de Proportion pour toutes les portées quelconques, qu'on formera comme ci-devant. Ajoutons que ces deux portées étant données, cette Expérience servira également pour trouver les Angles d'élevation par cette Analogie : *La portée connue est à la portée donnée, comme le double du Sinus de l'Angle de l'élevation du Mortier, avec laquelle on a fait l'expérience, est au double du Sinus de l'Angle que l'on cherche.*

Au reste, je dois dire ici, pour ceux qui ne le savent pas, qu'on suppose que la portée donnée n'excede pas celle que peut donner  $45^{\circ}$  d'élevation, qui est la plus grande, comme l'a reconnu le premier *Tartaglia*. Et à propos de  $45^{\circ}$ , n'oublions pas, pour le cas précédent que si l'Angle qu'on propose, a plus de  $45^{\circ}$ , il ne faudra pas prendre le double pour avoir le Sinus que demande la règle; mais doubler celui de son complement.

Il ne reste plus pour achever l'ébauche de l'art de jeter les Bombes, que de faire mention des instrumens nécessaires pour connoître l'Angle d'élevation du Mortier. On en a inventé de plusieurs sortes. Le plus simple est, sans contredit, l'Equer-

re de *Tartaglia*, appelé *Equerre des Canoniers*. Voyez *Equerre*,

3. Voilà l'art de jeter les Bombes, tel qu'on le pratique depuis assez long-tems. De nos jours des Officiers supérieurs ont voulu le rendre plus terrible. Pour le Tir du Canon, M. de *Vauban* a inventé le ricochet. (Voyez *Batterie*.) Ce ricochet, si utile pour l'attaque des Places, fit penser que si l'on pouvoit tirer les Bombes à ricochet, on perfectionneroit absolument cette partie de l'art de la guerre. En 1723, des Expériences furent faites à ce sujet, & de ces expériences il résulta que les Obus, sorte de Mortier, (Voyez *Mortier*) inclinés depuis 8° degrés jusqu'à 12° toujours entre ces deux Nombres, chassoient la Bombe de telle manière qu'elle ne se mouvoit que par sauts & par bonds. L'effet de ces Batteries à ricochet doit être terrible. Qui en doute? Il est bon cependant de voir là-dessus les réflexions de M. *Belidor* dans son *Bombardier François*.

4. Cet art doit sa naissance à un habitant de *Vanlo*, dans la Province de *Gueldres*. Ce fut pour le divertissement du Duc de *Cleves*, qu'il imagina ce spectacle. Il en jetta plusieurs en sa présence, dont une tombant par malheur sur une maison, où elle perça, embrasa la moitié de la Ville. Quelques Historiens Hollandois veulent que cet art soit plus ancien. Ils en font honneur à un Ingénieur qui avoit fait antérieurement des expériences à *Bergo-op-zom*, honneur qu'il paya cher: il lui coûta la vie.

*Casimir Siemienowicz* prétend que c'est au Siège de la *Rochelle*, qu'ont été jettées en France les premières Bombes. Si l'on en croit M. *Blondel*, on n'a commencé à en faire usage qu'au siège de la *Motte* en 1634. Selon cet Auteur, le premier qui

en a jetté est un Ingénieur Anglois nommé *Mal-*  
*thus*, que Louis XIII. avoit fait venir, & dont les  
 commencemens ne furent pas heureux. Comme il  
 alloit en rasonnant, & que suivant que le coup  
 portoit, il haussait ou baissait au hazard son Mor-  
 tier, il tuoit beaucoup de François qui étoient de  
 l'autre côté de la Ville. Ce n'est qu'entre les mains  
 de *Galilée* & de *Toricelli*, que l'art de jeter les  
 Bombes a pris une autre forme, & qu'une sçavante  
 théorie en a établi les solides fondemens.

Il est vrai que *Tartaglia*, ainsi que je l'ai dit,  
 avoit déjà reconnu que les coups tirés à 45°  
 étoient ceux qui donnoient une plus grande por-  
 tée. Son Livre, où l'on trouve de très-bonnes choi-  
 ses, a pour titre : *De la Science nouvelle*. Après lui  
 le Pere *Mersene* a publié le sien. Il est intitulé : *La*  
*Ballistique*. M. *Blondel* a écrit *ex professo* sur cette  
 matiere. Il a établi dans toutes les règles un art de  
 jeter les Bombes. M. *Betidor* en a aussi donné quel-  
 ques principes dans son nouveau cours de *Mathé-*  
*matiques* & des Tables très-utiles pour connoître  
 l'étendue de toutes les portées dans son *Bombar-*  
*dier François*. J'ai déjà cité les *Mémoires d'Artille-*  
*rie* de S. Remi, T. II. Il me reste à faire mention  
 d'un ouvrage où il est traité du Jet des Bombes se-  
 lon toutes les inclinaisons. C'est la *nouvelle Théor-*  
*ie sur le Méchanisme de l'Artillerie*, par M. *Du-*  
*lucq*.

C A L. Calcul. Opération par Nombre & par  
 lettres, par laquelle on divise un tout en ses par-  
 ties, & on réduit les parties en leur tout ; & par la-  
 quelle on évalue, on compare plusieurs Quantités  
 pour en découvrir le rapport. Le Calcul Arithmé-  
 tique, qui s'exerce sur les Nombres, semble ne  
 mettre sous les yeux que l'expression de plusieurs  
 Nombres ou unis ou désunis, & présentés par or-

dire & par suite. Le calcul Algébrique n'est pas si borné. Il va chercher le rapport des Nombres, & par ceux qu'il connoît, il découvre ceux qu'on ignoroit absolument. Voyez, *Arithmétique & Algèbre*.

1. Calcul des Infiniment petits. Dans le tems de *Descartes*, on ne connoissoit que ces *Calculs* qui ont pour objet des quantités finies. Depuis ce grand Géomètre on a été plus loin. Les Calculateurs ont osé porter leur vue sur les Quantités infinies & réduire sous leur main l'infini; que dis-je l'infini ! l'infini même de l'infini, & comme le dit l'illustre *Marquis de l'Hôpital*, une infinité d'infinis. Ceci paroît passer les bornes de l'esprit humain. Aussi dès que le *Calcul des Infiniment petits* parut, on crut réellement que les Géomètres ne mesuroient plus leur force, & que leurs idées alloient beaucoup au de-là. Des Mathématiciens mêmes, ainsi que *Niewentis*, *Rolle*, *Ceva*, en furent sérieusement effrayés. En Angleterre, des Docteurs monterent exprès en chaire pour avertir le Public de se méfier d'eux, de les regarder comme des gens perdus, qui donnoient tête baissée dans des chimères, & d'éviter leur commerce, comme très-dangereux pour l'esprit & pour la Religion. Par ce trait le Lecteur juge combien c'est une belle & hardie découverte que celle du *Calcul de l'infini*. On peut dire sans exagération que c'est celle d'un nouveau monde Géométrique. Les Mathématiciens y perdroient trop, si je laissois échapper cette occasion d'en donner la carte; & la plupart des Lecteurs n'y gagneroient pas assez, si je ne les conduisois par la main dans un pays si peu connu encore & si peu fréquenté.

2. Faisons abstraction de l'infini. Que ce mot ne nous effraye pas. Sans prévention, remontons à l'origine

Origine de ce Calcul. Considérons une Courbe , un Cercle , pour fixer notre imagination , & voyons comment nous pourrions faire pour connoître le développement de cette Courbe , c'est-à-dire , sa longueur en ligne droite. Que firent les premiers Géomètres , lorsqu'ils se proposèrent ce Problème ? *Archimede* supposa sans façon , que le Cercle est composé d'une infinité de petites Lignes droites , & cela pour faire évanouir la courbure. Plus ces petites Lignes étoient supposées en grand nombre , plus la supposition s'approchoit de la réalité. En concevant le Cercle divisé en une infinité de petites parties , il n'y avoit plus de difficulté à l'admettre. Première idée , on peut dire même première époque du Calcul des infimement petits.

3. Jusques-là c'étoit concevoir les Courbes d'une manière bien vague. Suivant la nature des Courbes qu'on vouloit développer , ces petites Lignes devoient être , & en plus grand nombre , de quelque façon qu'on pût se représenter l'infini des unes & des autres , & diversement situées pour former telle courbe ou telle courbure. Les parties infiniment petites , ou , pour abréger , les Elémens d'un Cercle doivent être différens de ceux de la Parabole , de l'Hyperbole , &c. *Archimede* , & après lui *Appollonius* , *Grégoire de S. Vincent* , qui le comprirent chacun en leur manière , imaginèrent d'inscrire & de circoncrire des Poligones d'une infinité de côtés connus , c'est-à-dire , dont le rapport étoit établi avec une connue , par une suite infinie , une méthode d'approximation , à peu près comme l'on connoît la Racine d'un Nombre sourd. C'est ainsi que les plus grands Géomètres anciens , tels que *Cavallerius* , *Fermat* , *Wallis* , *Pascal* , considérèrent l'infini & en firent l'appli-

H

cation à la Géométrie, en suivant néanmoins les chemins qu'ils se frayoient chacun en particulier.

Telle étoit avant *Newton & Leibnitz*, & pour parler avec plus de précision, avant *Barrow*, la science de l'infini. Car on doit regarder la nouvelle, suivant plusieurs Mathématiciens, comme ayant germé entre les mains de *Barrow*. Mais ce n'en étoit que le germe. M M. *Leibnitz & Newton* firent végéter ce germe, auxquels M M. *Bernoulli*, freres, & le *Marquis de l'Hôpital* firent porter des fleurs.

Puisque nous sommes à l'histoire du *Calcul de l'infini*, il est dans l'ordre que nous en connoissions l'inventeur, avant que d'entrer dans le *Calcul* même. C'est une grande question parmi les Sçavans, que celle de décider à qui nous sommes redevables de ce *Calcul*. *Newton & Leibnitz* partagent l'honneur de cette découverte. Les Anglois en font honneur absolument à *Newton*. Dans les Actes de *Leipsic*, M. *Leibnitz* en a la gloire. Quel parti prendre ? Il faut remonter à la source avant que de se déterminer.

4. On sçait que M M. *Newton & Leibnitz* se communiquoient mutuellement leurs découvertes. *Newton* fit part à *Leibnitz* de celle du nouveau *Calcul* & de sa Méthode. *Leibnitz* répondit qu'il avoit un *Calcul* semblable, mais dont la méthode étoit différente, & publia en 1684 les principes du *Calcul des infiniment petits*, sous le titre du *Calcul différentiel*. (On verra ci après la raison de ce titre.) Lors de cette publication, où *Newton* étoit oublié, le Géomètre Anglois, qui auroit peut-être pû se plaindre, ne dit mot. M. *Fatio de Duilliers* fut le premier qui cria à l'injustice. Il prétendit que M. *Leibnitz* n'avoit imaginé le *Calcul différentiel*, que parce que *Newton* lui avoit fait connoître.

la méthode des *Fluxions*, qui n'étoit autre chose que ce *Calcul*. *Leibnitz* répondit qu'il ne connoissoit nullement les découvertes de *Newton* en ce genre, lorsqu'il inventa le *calcul différentiel*.

Cette réponse auroit dû suffire ; mais M. *Leibnitz*, l'un des principaux Auteurs des Actes de *Leipfic*, ne se contenta pas de refuser d'imprimer la réplique que faisoit M. *Fatio* à sa réponse. Il s'oublia encore plus. Dès que le *Traité* de *Newton* sur les *Quadratures* parut, il consentit que les Auteurs de ces Actes rabbaïssassent l'Ouvrage du docte Anglois, & qu'ils lui préférassent *Tschirnhaus*.

Les Journalistes de *Leipfic*, en voulant défavoriser *Newton*, qui les offusquoit par rapport à *Leibnitz*, susciterent à celui-ci une querelle terrible de la part des Anglois. Cette comparaison injuste les indisposa, & *Keil* se chargea ; au nom de la Nation, plus jalouse de la gloire de *Newton*, que *Newton* même, se chargea, dis-je, de tirer raison d'une sorte d'insulte qu'ils attribuoient à M. *Leibnitz* ; & qu'ils prenoient pour eux. *Keil* fit donc imprimer en 1708 dans les *Transactions Philosophiques*, que *Newton* étoit l'inventeur du *Calcul des infiniment petits*, & que *Leibnitz* s'en étoit emparé, après avoir défiguré la méthode de *Newton*, en changeant le titre ou le nom, & le caractère ou la notation.

On devine aisément qu'un pareil plagiat, attribué à un homme tel que *Leibnitz*, dut beaucoup le piquer. Il en porta plainte à la Société Royale de Londres ; demanda & une rétractation & une réparation authentique de la part de *Keil*, qu'il appella *homo novus & rerum ante actarum parum peritus*. Sur ce que celui-ci répondit, la Société nomma des Commissaires de toutes les Nations

H ij

pour juger le différend ; & le rapport que les Commissaires firent , donna , avec art , gain de cause à *Keil* : je dirois à *Newton* , puisque ce procès le regardoit en propre ; mais le silence qu'affectoit ce grand homme , doit être conservé dans cette partie de son Histoire , & c'est se conformer à sa modestie que de ne laisser parler ici que le Lecteur pour lui.

De ce petit détail historique , on peut conclure deux choses ; l'une , qu'il est certain que *M. Newton* a inventé le *Calcul des infiniment petits* ; l'autre qu'il y auroit de l'injustice à vouloir que *M. Leibnitz* ne l'ait pas découvert , aidé de son seul & admirable génie. Dans une dispute où les plus grands Géomètres ont observé une exacte neutralité , je n'ai garde de décider. Les personnes , qui voudront être instruites du fond de ce procès , doivent avoir recours aux pièces même du procès , imprimées conjointement avec le rapport des Commissaires nommés par la Société Royale de Londres , sous ce titre : *Commercium Epistolicum*. On trouvera plusieurs Ecrits sur cette matière dans les *Journaux Littéraires* des mois de Mai & Juillet 1713 , T. I. p. 208. Novembre & Décembre 1713 , T. II. 2. Part. p. 445 , & M. de Juillet 1714 , p. 319 ; & dans un Livre intitulé : *Recueil de diverses Pièces sur la Philosophie , la Religion naturelle & les Mathématiques* , par *M. M. Newton , Leibnitz & Clark* , T. II. La belle Préface , dont *M. de Buffon* a orné sa Traduction du *Traité des Fluxions* de *M. Newton* , est encore bien digne d'être citée. Elle mérite d'être lue avec la plus grande attention ; Voyez aussi *Wallis opera Mathematica*. T. III. p. 645 & 648 ; *Philosophia naturalis principia Math.* pag. 253 , de la première Edition , & pag. 226 de la seconde ; *Acta eruditum* 1684 , pag. 467 :



SEPTEMBRE. 1749. 173

& *Philosoph. Transact.* 1708, mois de Mai & Juin . . . . , &c.

---

ATTAQUES, Plan & environs de la Ville d'Ypres, assiégée par le Roi le 6 Juin 1744, & prise le 25 suivant, levés & dessinés sur les lieux, par M. Pierre de Jcandean, Ingénieur & Géographe ordinaire du Roi.

L'Auteur de cette Carte travaille à en faire exécuter plusieurs autres par lui levées sur les lieux, qui contiendront les Marches, Campemens, Sièges & Batailles, depuis environ dix ans, ce qui formera un Théâtre complet des Guerres de Flandre, d'Italie & d'Allemagne, dont il donnera incessamment le *Prospectus* bien détaillé. Il se propose de donner aussi au Public un très grand ouvrage concernant le génie.

Cette Carte se vend à Paris, chez Lantino, rue du Cherche-midi, à l'Hôtel du Roure; Bernard, Quai de l'Horloge; Gandouin, Libraire, Quai de Conty; les freres Morel, Grande Salle du Palais; Guillyn; Libraire, Quai des Augustins, & Julien, à l'Hôtel de Soubize. Le prix est de 35 s. tiré sur papier lavé & battu, pour recevoir les couleurs, & 30 s. sur papier ordinaire.

---

## LETTRE

*Ecritte à M. Remond de Sainte Albine, sur le Voyage Pictoresque de Paris.*

**L**E Voyage Pictoresque de Paris, que vous avez annoncé, Monsieur; dans le Mercure de Juillet, exigeoit, ce me semble, de votre part

H iij

## 174 MERCURE DE FRANCE.

quelques lignes un peu avantageuses , seulement pour établir les différences qui la distinguent des descriptions de cette Ville. L'accueil favorable que le Public a la bonté d'y faire , est bien capable d'encourager un Magistrat parvenu à peine à son cinquième lustre. Un des principaux agrémens de ce Livre est un Catalogue des Tableaux de M. le Duc d'Orleans , chambre par chambre , & suivant la place qu'ils y occupent. Nous avons déjà , il est vrai , une description de ces Tableaux , par du Bois de Saint Gelais , mais le défaut d'ordre & d'arrangement la rend totalement inutile , au lieu que celle-ci facilite extrêmement le moyen de connoître la quantité & le nom des Auteurs dont on voit les productions. La Table alphabétique des Peintres , Sculpteurs & Architectes , qui termine l'ouvrage , n'est pas indifférente. Vous voyez un Tableau , une Sculpture d'un habile homme ; vous desirerez sçavoir le lieu de sa naissance , son pays en un mot : cette Table vous l'apprend avec son surnom & son nom de baptême. La justice que vous avez accoutumé de rendre aux Auteurs , me fait espérer , Monsieur , que vous voudrez bien insérer ma Lettre dans le Mercure , pour réparer cette petite omission , qui n'a pû naître que de l'oubli.

J'ai l'honneur d'être , &c.

D\*\*\*.

*A Paris , ce 28 Juillet 1749.*



# L E T T R E

*De M. Trochereau , au même.*

**M**E pardonnerez-vous, Monsieur, d'interrompre un moment vos occupations littéraires, pour vous faire part du chagrin que j'ai de quelques fautes grossières, qui se sont glissées dans les notes du petit ouvrage que je viens de donner au Public, & au succès duquel vous avez bien voulu vous intéresser. Lors de l'impression de cet ouvrage, je fus obligé de quitter Paris, & je ne pus pas veiller moi-même à la correction des épreuves. Indépendamment d'un nombre assez considérable de fautes typographiques qui gâtent le texte, voici quelques bévûes que j'ai eu le chagrin de trouver dans les notes.

1°. p. 34. *Ingentes dolores stupent, parvi loquuntur.*

Voici le vers de Seneque, tel qu'il faut le rétablir.

*Cura leves loquuntur, ingentes stupent.*

Art. 2 Hypp. l. 3. v. 18.

2°. p. 78. *Nec sic incipies, ut Poëta Cyclicus olim,*  
Il doit y avoir, *ut scriptor Cyclicus.* Art. p. v.

136.

3°. p. 100. *Si vis me flere dolendum est ipsi tibi.*

Il faut lire ainsi :

*Si vis me flere, dolendum est*

*Frimum ipsi tibi* Art p. v. 103 & 104.

Discours préliminaire, p. xxxiv. liv. 10. *Horace*, lisez *Virgile*, sixième Livre de l'Enéide.

Mes amis qui savent que j'ai passé la meilleure partie de ma jeunesse à l'étude des Auteurs an-

H iij

ciens, ne mettront pas ces fautes grossières sur mon compte, mais je pense que je dois au Public de le prévenir moi même. Il n'est pas obligé de nous traiter mieux que nous ne paroissions le mériter. Je me flatte que les preuves d'amitié, dont vous m'avez honoré jusqu'à présent, & auxquelles je suis extrêmement sensible, vous détermineront à vouloir bien vous donner la peine d'en faire une note dans l'article littéraire du Mercure prochain.

Il m'est tombé hier entre les mains un ouvrage périodique Anglois, qui paroît à Londres tous les mois, intitulé : *The Gentleman's magazine*. J'y ai lu les particularités suivantes, extraites des Transactions philosophiques (n°. 484.) qui viennent d'être mises au jour. J'ai crû qu'elles pourroient intéresser la curiosité des amateurs des Arts & de l'Antiquité. J'ai l'honneur de vous en envoyer la Traduction. Vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos d'en faire : si vous croyez qu'elles puissent être agréables au Public, je vous prie de leur donner une place dans le Mercure prochain. Les voici :

Une Lettre de M Hoare dattée de Rome, du mois d'Août 1747, apprend que le Tableau, représentant *Achilles & Chiron*, trouvé à *Herculanum*, est de cinq pied de long sur quatre de large ; que les figures en sont moitié grandes comme nature ; qu'elles sont très fraîches, artistement coloriées ; & bien dessinées ; que celle d'Hercule est parfaite ; que le Tableau de *Thésée & du Minotaure* est haut de cinq pieds, & quelque chose de plus. *Thésée* est debout dans une belle attitude, un pied sur la tête du *Minotaure* ; cette tête est celle d'un taureau jointe à un corps humain. On y voit quelques Génies ou Amours, s'empressant à l'envi de caresser leur

libérateur : l'un lui baise la main, l'autre lui embrasse la jambe ; plusieurs autres , dans différentes attitudes , lui témoignent les sentimens de leur reconnoissance.

Un autre Tableau contient l'Histoire de *Virginie* ; elle est fondante en larmes, & on s'intéresse à ses malheurs. Appius est agité par des transports furieux ; l'expression de ce Decemvir est admirable.

Un autre représente *Hercule* & la Déesse de la Nature. Ce Tableau est orné de plusieurs figures symboliques : on y remarque particulièrement un enfant qui tette une daine. Celle-ci léche les genoux de cet enfant , comme une marque de tendresse , & arrange ses jambes , de façon qu'elle ne puisse pas le blesser. La Victoire couronne le Héros , qui s'appuye sur sa massue , & la Nature est assise devant lui ; elle applaudit à ses travaux ; le dessein en est exquis & parfait.

Il y a un autre Tableau extrêmement singulier & bizarre ; il a dix-huit pouces sur neuf ; il représente un perroquet traînant un char , dans lequel est une grosse mouche , dont les cornes servent de bride pour conduire le perroquet.

Deux Tableaux de quatre pieds & demi de long représentent des Comédiens sur le Théâtre. La perspective en est fort bien observée.

Un autre est une nœce. Il n'est composé que de trois personnes. Il est fort dans le goût de la Nœce *Aldobrandine* qui est à Rome.

On trouve dans ces décombres une multitude infinie de petits sujets , qui représentent les cérémonies des anciens sacrifices. La plupart sont peintes sur des fonds rouges ou noirs ; on y voit aussi quelques grotesques.

Ces Peintures résolvent une de nos disputes

H v

littéraires , & nous convainquent que les anciens connoissoient la perspective.

Cette dernière réflexion est une nouvelle preuve que les anciens excelloient dans les Arts , & que nos modernes , dont le ton est de déprimer l'Antiquité , rougiront de la témérité de leur critique , souvent indécente , à mesure que d'heureux hasards nous découvriront de précieux monumens , qu'on pourroit appeller les médailles justificatives des connoissances des anciens dans les Arts. Peut-être serions-nous petits devant les Egyptiens , si nous étions parfaitement instruits , jusqu'à quel degré de perfection ils ont pouillé la Statique , la Gnomonique , l'Hydraulique , &c.

Je suis persuadé que cette façon de penser est de votre goût. Monsieur , vous qui estimez l'Antiquité , parce que vous la connoissez , & que vous l'avez étudiée.

Je vous supplie d'être intimement persuadé de la pureté de mes sentimens , & du parfait attachement , & de la sincère reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être , &c.

*Trochereau.*

---

## LETTRE

*De M. Collin de Blamont , Sur-Intendant de la Musique du Roi , au même.*

**J**E me suis apperçu , Monsieur , que dans le Catalogue de mes ouvrages , dont il est fait mention dans le Mercure du mois de Juillet , vous avez omis de marquer au sujet de la Tragédie de

Jupiter, représentée devant le Roi au Théâtre des grandes Ecuries, que M. de Bury, mon neveu, Maître de la Musique de la Chambre, avoit part à cet ouvrage. Je vous supplie de vouloir bien contribuer avec moi à lui rendre aux yeux du Public la justice qu'il mérite, en faisant insérer cette Lettre dans votre prochain Journal.

Je suis, &c.

*Collin de Blamont.*

*A Paris, ce 11 Août 1749.*

*LETTRE écrite par M. Brisseaud, de la Ville d'Orbe, Canton de Berne & de Fribourg, à M. Bourgeois, Docteur en Médecine de la Ville d'Yverdon, Canton de Berne en Suisse, au sujet de la Méthode de M. Daran, Chirurgien du Roi, pour traiter les maladies de l'urèbre.*

**M**onsieur, je vous ai promis, en partant pour Paris, de vous rendre compte du succès des remèdes de M. Daran, entre les mains de qui je venois me mettre. Je n'ai attendu si long-tems à m'acquitter de ma parole, que parce que je voulois être assuré de ma parfaite guérison, avant de vous en instruire.

Quoique des accidens de la nature de ceux qui m'ont déterminé à faire ce voyage; fassent des impressions qui ne s'effacent pas aisément; je vais, Monsieur, vous retracer en peu de mots la situation où je me trouvois, lorsque j'arrivai à Paris; j'avois le perinée criblé de trois fistules, & deux à

H vj

côté près du fondement , par lesquelles l'urine s'échappoit avec des douleurs inouïes. Je ne pouvois demeurer ni assis, ni couché, ni debout. La situation la plus commode que je pouvois trouver étoit de me mettre sur les genoux, en m'appuyant sur les mains , & quoique j'eusse toujours eue recours aux personnes les plus célèbres de l'art, je n'en avois retiré aucun soulagement.

Cet affreux état, auquel je ne comptois trouver de ressources que dans la mort, dont les approches me paroissent plus à desirer qu'à craindre, étoit la suite des embarras qui s'étoient formés dans le canal de l'urèthre. Le fil de mes urines diminua sensiblement; je ne les rendis plus sans ardeurs; je fis alors beaucoup de remèdes qui furent infructueux. Je ne retirai pas un plus grand soulagement des bains de Plombières, dont on me conseilla l'usage. Ces différens remèdes n'arrêtèrent point même le progrès du mal. Les embarras de l'urèthre augmentèrent tellement, qu'il se forma au perinée, & à côté, des abscesses qui donnerent passage à l'urine & au pus. On traita vainement ces nouveaux accidens par les remèdes, qui furent jugés les plus convenables. Je vous priai dans ces circonstances, Monsieur, de consulter à Paris les personnes qui ont le plus de réputation pour la guérison des maux auxquels j'étois en proie. Un des plus célèbres Médecins de cette Capitale, & qui est fort en réputation pour les maladies de la nature de la mienne, fut consulté. Mais je trouvais qu'il valoit mieux mourir que de suivre son avis. C'étoit, comme vous vous en souvenez, Monsieur, de m'ouvrir toutes les parties affligées jusqu'à la vessie, & d'emporter avec les instrumens tranchans toutes les excroissances qui faisoient obstacle à la sortie de l'urine.



Heureusement M. Daran , consulté en même tems , avoit donné une réponse plus favorable. Il marquoit que ma maladie lui étoit bien connue par le mémoire que je lui en avois envoyé ; qu'elle étoit de la nature de celles qu'il traite habituellement , & qu'il répondoit de ma guérison , si je pouvois faire le voyage de Paris.

Dès ce moment même , je me fis accommoder une berline garnie de matelats , & soutenue de plusieurs ressorts pour rendre son mouvement plus supportable dans mon état , pendant une route aussi longue que celle que j'allois entreprendre. J'arrivai heureusement à Paris le quinzième Octobre 1747 , & je fus descendre chez M. Daran , qui m'avoit fait préparer une chambre chez lui , afin d'être à portée de suivre l'effet de ses remèdes avec la plus scrupuleuse exactitude.

Comme il est dans l'usage de n'entreprendre le traitement d'aucun malade sans en avoir fait constater l'état par des gens de l'Art , on fit une consultation où se trouverent M. Chomet , Médecin ordinaire du Roi , & Messieurs Dumoulin , Doyen des Chirurgiens de Saint Côme , & Malaval , dont le nom est très célèbre dans la même Compagnie. Ces Messieurs , après un mûr examen , furent effrayés de ma situation , & convinrent qu'il seroit très-difficile de me guérir.

Je le suis cependant , Monsieur , & je jouis d'une santé plus parfaite que je n'ai fait depuis plus de vingt ans. C'est ce que vous pourrez attester à ceux qui vous demanderoient des nouvelles de mon état. Il est vrai qu'il a fallu un tems considérable pour y parvenir , mais j'étois dans un état si pitoyable , lorsque M. Daran a commencé à me traiter , que je regarde ma guérison presque comme une création nouvelle.

Je compte, Monsieur, que vous ne serez pas fâché que je rende cette Lettre publique, & qu'à votre témoignage pour la vérité des faits qui se sont passés sous vos yeux, je joigne aussi celui de M. le Conseiller Bourgeois, Chirurgien d'Orbe, qui fit alors tout son possible pour me soulager. Au reste c'est moins à ma reconnoissance pour le service essentiel que M. Daran m'a rendu, que je crois devoir la publication de ma Lettre, qu'à l'humanité entière, qui a intérêt d'être instruite que des maux semblables aux miens sont susceptibles de guérison. Si trois ans plutôt quelque malade, dans l'état où je me trouvois, du grand nombre que M. Daran traite, m'eût fait connoître les ressources que l'on peut trouver dans son expérience consommée, quelle obligation ne lui aurois-je pas eue, & combien de souffrances ne m'auroit-il pas épargnées !

Nous soussignés certifions qu'il n'y a rien dans cette Lettre que de conforme à la vérité ; que nous avons vu le malade le 18 Octobre 1747 ; qu'après l'avoir examiné avec attention, nous avons trouvé plusieurs fistules, non-seulement au perinée, mais encore aux parties latérales, en sorte que le malade, n'urinant que goutte à goutte, par la voie ordinaire, les urines refluoient, & sortoient par ces différentes fistules, comme par un arrosoir ; que lorsque M. Daran voulut introduire une de ses bougies dans l'urèthre, elle ne put faire route que de deux travers de doigt ; qu'aujourd'hui nous avons vu avec satisfaction la bougie pénétrer facilement dans toute l'étendue du canal jusqu'à la vessie, sans trouver de résistance, quoiqu'elle fût des plus grosses ; qu'enfin nous avons trouvé les fistules guéries & cicatrisées, & le malade fort bien guéri ; en foi de quoi

nous avons signé le présent certificat ; ce vingthuitième Juillet 1749. *Dumoulin , Doyen , Chomel , Malaval.*

*Avis aux amateurs de l'Histoire naturelle.*

**L**E Sieur *Guyot*, Apoticaire-Chymiste de *M. Pajot d'Ons-en-Bray*, donne avis au Public qu'il est le seul Auteur de la composition d'une Liqueur préservative, conservative & universelle, à laquelle il réussit depuis douze ans, qui ne reçoit aucune variation, ni de la gelée, ni des grandes chaleurs, & qui conserve parfaitement toutes sortes de plantes en fleurs & en fruits.

En conséquence il a fait à *M. d'Ons-en-Bray* pendant le tems susdit, un Cabinet à *Bercy-lez-Paris*, contenant deux mille bouteilles, dont quinze à seize cents renferment des plantes grasses, marines & aquatiques, la plupart étrangères, & celles qui sont employées avec avantage en Médecine.

De même, cent cinquante espèces de champignons de différentes formes & de diverses couleurs, les uns plus délicats que les autres ; ainsi que quelques nostocs, agarics, & autres excroissances végétales.

Cette liqueur ne borne pas ici ses effets. Elle conserve encore au naturel les poissons de mer & d'eau douce de toutes les espèces, même les insectes les plus glutineux, tels que la limace, les vers, &c.

En un mot, tous les animaux, tant volatils que terrestres ; & ce qui est plus étonnant, les parties les plus tendres & les plus délicates, qui dépendent de ces deux genres, végétaux & animaux, contenus dans le susdit Cabinet, & qui font foi de ce qu'on avance.

Le Sieur Guyot prend d'autant plus volontiers la liberté d'en informer le Public , qu'il laisse à penser aux Sçavans de quelle utilité peut être une pareille découverte , pour apporter au naturel , & mettre sous nos yeux les richesses de cette nature, qu'on possède inutilement pour nous aux extrémités du monde , & desquelles nous n'avons qu'une connoissance imparfaite ; faute d'avoir trouvé jusqu'ici le secret de les apporter , & de les conserver au naturel.

Le Sieur Guyot a déjà eu lieu d'être satisfait du jugement avantageux qu'en ont porté plusieurs Membres illustres de l'Académie des Sciences , ainsi qu'un grand nombre de personnes de la première distinction , qui ont vu les effets singuliers de cette Liqueur.

*Autre avis sur un Anémomètre sonnant.*

C'Est une machine inventée par M. l'Abbé Aubert, de Verdun sur Meuse, perpétuelle , sans poids , ni roue , & sans qu'on ait jamais besoin d'y toucher , laquelle pronostique par une musique divertissante dans une chambre les différens tems qu'il doit faire , les différentes forces du vent , la pluie , le beau tems , le froid , le chaud , bien plus sûrement , & plus promptement que le Baromètre , qui est sujet à se déranger par les perméations réitérées d'un air subtil , & ensuite de quelque chose de l'air plus grossier. Celle-ci ne peut jamais se déranger , & quand on y toucheroit pour la faire carillonner à volonté , elle se remet juste d'elle même. Elle est aussi avec sordine & répétition , & amuse agréablement

Dans une chambre , parce qu'elle forme une musique continuelle & en accord suivant les differens airs qui distinguent les tems , & on se donne ainsi un concert pendant un repas , ou avant de s'endormir ou à son lever , la machine jouant toujours d'elle-même , à moins qu'on ne suspende pour un tems ces petits carillons , qui autrement iroient seuls perpétuellement. •

---

ESTAMPE NOUVELLE ,

*Et Réception de M. Balechou, à l'Académie Royale de Peinture , Sculpture , &c.*

**L**E Samedi 29 Mars 1749 , l'Académie Royale de Peinture & Sculpture agréa unanimement M. Balechou , Graveur , sur le portrait qu'il a gravé du Roi de Pologne Elécteur de Saxe , peint par feu M. Rigaud. Ce morceau est d'une grande beauté , & il fait voir à quel degré de perfection la gravûre est parvenue en ce siècle ; il a deux pieds & demi de haut sur vingt-un pouces de large. Le Roi de Pologne y paroît dans un champ borné par un Laurier & par une espèce de rocher tronqué. Ce Prince est debout , tenant un Bâton de Commandement , qui porte sur le rocher. Sur les épaules de Sa Majesté Polonoise flotte un Mantreau Royal , doublé d'hermine , qui répand une lumière éclatante du côté droit. A gauche on voit un Maure qui semble marcher , & venir présenter un casque au Roi. L'ombre de la figure de Sa Majesté tombe sur ce Maure , & occasionne avec la doublure d'hermine , qui répand de l'éclat du côté droit , un très bel effet de clair obscur.

Les Curieux pourront voir cette Estampe chez l'Auteur, Graveur du Roi, rue Saint Etienne des Grecs, avec trois autres qu'il présenta en même tems, deux d'après M. *Jeaurat*, & la troisième d'après M. *Nattier*.

## L E T T R E

*De l'Auteur de l'Ombre du grand Colbert,  
à M. Remond de Sainte Albine \*.*

**P**ermettez-moi, Monsieur, de vous marquer ma reconnoissance de la façon obligeante dont vous avez parlé de l'*Ombre du grand Colbert* dans le *Mercure*. Je vous en fais des remerciemens sincères, & vous prie de croire que j'y suis très-sensible. Je ne l'ai pas moins été à l'accueil que le Public a eu la bonté de faire à l'ouvrage & à l'Auteur. Quelle a été ma joye d'avoir trouvé une foule aussi grande de Citoyens & de vrais François qui soupirent après le rétablissement de l'honneur & de la décence du Louvre & la liberté de sa façade; qui désirent de tout leur cœur, & contribueroient de leur propre bien à l'achèvement d'un Edifice qui feroit la gloire de la Nation, le Monument le plus superbe du regne de Louis XV, & dont le seul aspect du Péristile publieroit, avec autant d'éclat que toutes les bouches de la Renommée, la sublimité du goût François!

Mon dessein, dans la feinte résurrection de ce

\* Il y a déjà quelque tems que cette Lettre nous a été envoyée, mais nous n'avons pu la faire paraître plutôt, par l'abondance des matieres.

Ministre immortel, a été de ressusciter avec lui la grandeur & l'ancienne vigueur du génie de la Nation, non-seulement dans les Beaux-Arts, mais dans tout ce qui peut servir à la puissance & à la splendeur de ce Royaume, & d'engager ceux à qui ce génie obéit, à le relever de sa chute & l'arracher à l'oppression & à la persécution à laquelle il est abandonné. Si mon dessein n'a malheureusement aucun effet, soit par la révolution prodigieuse qu'un tems fort court a faite sur nos esprits, soit par la fatalité des circonstances, au moins j'aurai la gloire d'avoir défendu le bon goût contre les abus & l'ignorance qui l'attaquent de toutes parts, & lui portent tous les jours des coups mortels. Je jouirai chez la postérité du triste honneur d'avoir vu mes efforts applaudis par tous les braves Citoyens & généreux François, mes contemporains, non-seulement par ceux qui sont dans les plus hautes places, mais encore par les plus illustres Etrangers & du plus grand nom.

Je viens au sujet de cette Lettre. Vous avez dit, Monsieur, dans l'article du Mercure qui parle de l'Ombre du grand Colbert, que l'Auteur de ce Dialogue étoit déjà connu par d'autres ouvrages sur les Beaux Arts. Ayant appris de plusieurs personnes, que l'on m'a attribué sur cette matière les brochures, où l'on a critiqué très-durement quelques ouvrages de nos Peintres & de nos Sculpteurs qui ont le plus de réputation, j'ai l'honneur de vous écrire pour me plaindre d'une méprise aussi injuste. Après la Lettre que je donnai à la suite de mes Réflexions sur l'état de la Peinture en France, où j'exposai mes sentimens à ce sujet, sentimens qui seront toujours en moi fermes & invariables, je n'aurois pas dû m'attendre à ce reproche, qui m'a été très-sensible. J'y avois dit, qu'attaquer

sans ménagement les talens d'un Artiste & la réputation qu'ils lui ont acquise , c'étoit lui enlever non seulement la satisfaction qui fait le bonheur de sa vie , je veux dire l'opinion de l'excellence de ses ouvrages , mais encore lui ravir le fruit de ses travaux , & tarir la source de sa fortune en ruinant sa réputation , son bien le plus flatteur & le plus solide. Quelle apparence , qu'après m'être élevé avec tant de force contre cette injustice , & sans aucun intérêt que celui de l'équité & du bien général de nos grands Ouvriers , je me fusse rétracté aussi lâchement & presque au même instant ! Et d'ailleurs , quel est le but de mes Ecrits ? N'est ce pas uniquement le progrès des Arts & leur perfection ? Comment donc aurois-je pris une voye aussi opposée à mon dessein , que celle de blesser l'amour propre de ceux qui y peuvent le plus contribuer , avec les armes les plus offensantes , pleinement convaincu qu'une critique violente & grossièrement sincère n'a jamais produit que la haine du censeur , & ce qui est bien plus important , le découragement de l'offensé. Je ne parle point des coups que ces Critiques ont dû porter aux Ouvrages exposés , en prévenant contre eux ceux à qui ils étoient destinés. Attentat à la fortune de leurs Auteurs , que j'estime très-grave , & dont je me croirois irréparablement coupable.

Il est douloureux pour moi de n'avoir pu persuader par le ton de mes Ecrits , que je ne suis critique ni par goût , ni par humeur ; je le suis encore moins par intérêt , mon état n'ayant nul besoin des ressources infamantes d'une plume vénale ou chargée de fiel , que la malignité de l'homme & ses goûts pervers ne rendent que trop lucratives & trop faciles. On auroit tort cependant de conclure de la facilité d'une critique amère , celle d'une cri-



que modérée & en même tems utile , ni qu'elle  
 fût même plus aisée que la louange. Je conviens  
 qu'une censure , armée de traits piquans & empoi-  
 sonnés , qui affligent & qui désespèrent ; une cri-  
 tique impétueuse , qui ne connoît de frein que la li-  
 cence , & de justice que sa passion , coûte peu à l'es-  
 prit abondamment aidé de la corruption du cœur ;  
 mais une censure exacte , & en même tems mode-  
 ste , qui ne veut point briller par l'étalage de ses con-  
 noissances , mais seulement faire appercevoir les  
 fautes nécessairement cachées aux yeux de tout Au-  
 teur qui ne voit que par les siens ; une censure  
 adroite , détournée ou voilée sous une fiction qui  
 présente les défauts obliquement & comme dans  
 un miroir de réflexion , qui toujours attentive à ne  
 point blesser l'amour propre , n'a pour armes  
 qu'un compas & une balance que ni la préven-  
 tion ni les antipathies de caprice & sans fondement ,  
 ni aucun intérêt personnel , ne sçauroient faire in-  
 cliner par de faux poids , & qui cependant ait as-  
 sez d'attrait & de force pour plaire & pour corri-  
 ger ; non , non , cette façon de critiquer , la seule  
 digne d'un galant homme , n'est point aisée , & je  
 la tiens beaucoup plus difficile & plus méritoire  
 que la louange , cet art si vanté , & cependant si  
 funeste à tous les hommes par l'orgueil & par la  
 fausseté qu'il met dans leurs idées & surtout dans  
 celles de leurs productions.

Je déclare donc non-seulement que je n'ai au-  
 cune part à ces brochures qui contiennent des cri-  
 tiques indécentes & si peu mesurées pour les ex-  
 pressions , mais j'ajoute encore que je les désa-  
 prouve hautement , en convenant cependant que  
 la plupart des ouvrages critiqués , je ne dis pas tous ,  
 le sont avec justice , & qu'il n'y manque que la dé-  
 tence & la manière. Je conviens encore que l'on

Y trouve des réflexions sensées & des projets dont l'exécution seroit fort avantageuse à l'embellissement de Paris & au bon ordre, aussi bien qu'au progrès des Arts. Vous m'obligerez beaucoup, Monsieur, de mettre dans le Mercure cette déclaration ou plutôt ce renouvellement public de mes sentimens. J'ai l'honneur d'être, &c.

*D. L. F. de Saint Yenne.*

## V E R S

*A Mlle Labat, Comédienne & première Danseuse de la Troupe de l'Infant Duc de Parme, sur ce qu'elle quitoit quelquefois la danse noble, pour danser déguisée en Mamelot.*

**M** Use de tous nos jeux, objet de nos hommages,  
Sçachez que le dépit se mêle à nos suffrages,  
Lorsque vous empruntez des travestissemens  
Trop peu dignes de vous, malgré leurs agrémens;  
D'un naturel heureux l'ascendant est extrême;  
Pour nous plaire toujours, soyez toujours vous-même.

Sous des myrthes fleuris, dans des Palais charmans,

Dès que vous devenez Dryade ou Néréide,  
Ou compagne de Flore, ou Bergère, ou Silphide.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.



Vous causez dans les cœurs de doux enchantemens.  
 Un murmure s'élève , éclatte, augmente encore ;  
 Vous entendez pas tout mille applaudissemens ;  
 Quel triomphe flatteur ? c'est un peuple d'Amans  
 Qui couronne ce qu'il adore.

Hé bien , croyez-les donc, ces cœurs que vous  
 troublez ;

Sous les déguisemens que votre art vous présente ,  
 Vous n'êtes jamais plus charmante ,  
 Que quand vous vous ressemblez.



## DUO A BOIRE.

**E** Ntre l'Amour & le vin

Je ne vois point de difference ;  
 Tous deux charment notre destin ;  
 Nul ne mérite préférence ,  
 Disoit Lucas quelque matin.

Tu te trompes , répond Grégoire ;

Le vin, mieux que l'Amour, sçut toujours me char-  
 mer ,

Et la raison que je vais t'en donner ,

C'est qu'en aimant j'ai soif & voudrois boire ,

Mais quand je bois , je me passe d'aimer.





## S P E C T A C L E S.

**L**E Concert Spirituel du Château des Thuilleries, exécuté le Vendredi 15 Août, jour de l'Assomption, a commencé par une symphonie gracieuse, terminée par un Menuet applaudi. Ensuite on a chanté *Domini est terra*, Motet à grand chœur de la composition de M. le Febvre, Organiste de la Paroisse de S. Louis dans l'Isle, qui a obtenu l'approbation d'une très nombreuse assemblée. M. Taillard le cadet, a joué sur la flûte traversière un Concerto de Vivaldi, *Benedictus Dominus*, petit Motet sans de fois chanté, du mélodieux Moutet; a eu un succès nouveau & des plus brillans, étant exécuté par M. Besche le cadet, haute-contre célèbre de la Musique de Notre-Dame. Le Public, par des applaudissemens sans cesse redoublés, a fait l'éloge de la beauté extraordinaire de cette voix, & le plaisir singulier de l'entendre avoir attiré une foule innombrable d'amateurs. Cette foule se trouvoit les Samedis au Motet à Notre-Dame depuis l'arrivée de M. Besche à Paris. Il a couronné le Concert en chantant le *Gloria patri de Cantate Domino*, Motet à grand chœur de M. de la Lande, qui a été précédé par un Concerto de M. Gavinies.

L'Académie Royale de Musique a continué avec un succès aussi brillant que mérité, les Représentations des *Caractères de l'Amour*.

Le troisième Acte de ce Ballet passera toujours pour un des plus agréables qui soient au Théâtre Lyrique. Dans les deux autres Actes, ainsi que dans le Prologue, il y a grand nombre de morceaux de  
Musique.

Musique, frappés au meilleur coin, & l'on admire sur tout la Chacone. L'Air que chante Mlle Chevalier, est d'une beauté singulière, & l'accompagnement en est également ingénieux & sçavant. Mlle Lani, suivant sa coutume, a charmé dans ce Ballet par la finesse, la précision & la légèreté de sa danse. On y a vû débiter avec plaisir Mlle Victoire, aimable & jeune Danseuse, arrivée de l'Opera de Bruxelles.

Après *les Caractères de l'Amour*, l'Opera donnera un Ballet nouveau en trois Actes, précédé d'un Prologue, & intitulé *le Carnaval du Parnasse*. Les paroles sont de M. Fuzelier, un des Auteurs du *Mercur*. La Musique est de M. Mondonville, Maître de Musique de la Chapelle de Sa Majesté, si connu par la beauté de ses Motets.

Les Comédiens François représentèrent le 24 Juillet pour la première fois la Tragédie des *Amazones*. Cette Pièce est de Mad. du Boccage, célébré par son Poème du Paradis Terrestre, imité de *Milton*. On en trouvera l'Extrait dans un article séparé. Ils ont donné le Mercredi 13, la première représentation du *Faux Sçavant*, Comédie en trois Actes, de la composition de M. du Vaur, Gentilhomme Languedocien, & Officier dans les Troupes du Roi. Cet Auteur a déjà donné au Théâtre quelques fruits de ses amusemens. Le *Faux Sçavant* est une Pièce très-bien écrite; le style en est vif, léger, extrêmement gai, & ce ne sont pas de ces bluettes néologiques, tant frondées par l'Abbé des Fontaines & par tous les partisans du bon goût.

Le Lundi 21 Juillet, les Comédiens Italiens ont remis au Théâtre le Prologue qui a pour titre *les Comédiens Esclaves*, avec *Arcagambis*, Tragédie burlesque, en un Acte, des Srs Romagnesi & Do-

nnique, & avec la Comédie du *Silpho*. Il est inutile d'ajouter à cette Pièce le nom de M. de Sainte Foy ; la finesse du style décèle assez l'Auteur.

Le Dimanche 27, les mêmes Comédiens ont donné pour la première fois un brillant Feu d'artifice, nommé *les Jardins de Flore*, Spectacle nouveau, très-gracieux & très bien imaginé. Les couleurs variées des fleurs, vûes à travers de mille feux étincelans, produisent un tableau frappant.

Le Mardi 5 Août, la Dlle Favar, jeune Actrice, qui rassemble tous *les talens agréables*, préconisés dans le Prologue du Ballet des *Fêtes Grecques & Romaines*, a débuté dans les *Débuts* & dans l'*Epreuve*.

M. de Hesse, qui ne peut jamais être loué avec autant de génie & de variété qu'il en met dans ses aimables compositions, a donné un Ballet nouveau de Savoyards, qui a un succès des plus éclatans, & dont tous les personnages sont animés & comiques. L'Actrice nouvelle y brille par sa danse, & par le débit naïf d'un Vaudeville dans le goût des Porteuſes de Marmote.

## E X T R A I T

*De la Tragédie intitulée, les Amazones.*

**S**I l'on en croit quelques Historiens, une contrée voisine de la Scythie a été habitée par un peuple d'Héroïnes, connues sous le nom d'Amazones, & tout homme, que son malheur y conduisoit, subissoit la mort ou l'esclavage. Mad. du Boccage suppose que Thésée, en allant à la poursuite des maîtres & des brigands, arrive chez les



Scythes, dans le tems que ces femmes guerrieres se disposent à les attaquer. Avec les Grecs qui l'accompagnent, il marche au secours des Scythes. L'action s'engage, & il est fait prisonnier, ainsi qu'Idas son Confident.

Orithie, Reine des Amazones, ne peut à la vue de Thésée, conserver son insensibilité. Elle se propose de le dérober au sort qui le menace, & elle lui donne asile dans son Palais.

Dans la premiere Scène de la Tragédie, Menalippe, une des principales Amazones, demande en leur nom, que ce Prince soit sacrifié au Dieu Mars. La Reine ne se laisse point ébranler par des discours qui lui paroissent blesser son autorité, & elle répond fierement,

Les mortels, dont le front est ceint du diadème,  
Ne connoissent de loi que leur pouvoir suprême.  
Souvent jugeant à tort de leurs motifs secrets,  
De la plus juste cause on blâme les effets.  
Nous devons mépriser la censure publique,  
Et dans tous les détours suivre la politique.  
Sa prudence, inconnue aux vulgaires humains,  
Par un crime apparent prévient des maux certains.

Cependant, pour faire cesser les clameurs du peuple, elle promet de consulter les Dieux. La troisième Scène se passe entre Orithie & Antiope, jeune Amazone, à qui Thésée a sauvé la vie. La Reine y fait l'aveu de ses sentimens pour ce Prince, & elle justifie sa foiblesse, en disant,

Qui venge l'Univers, peut bien dompter mon  
cœur.

I ij

*Antiopé.*

Dans la noble fierté qu'inspire un diadème,  
 Vous sçavez en secret triompher de vous-même.

*Orithie.*

Je le croyois ainsi, mais hélas ! la grandeur  
 Ne sert qu'à soutenir les caprices du cœur.  
 Confiante en la force, ignorant les contraintes,  
 Ses desirs véhémens triomphent de ses craintes,  
 Et les réflexions d'un grand cœur amoureux  
 Autorisent son choix, & nourrissent ses feux.

Thésée ouvre le second Acte avec Idas. Ils sont interrompus par Orithie, qui fait pressentir au Prince ses dispositions favorables pour lui. Elle soit peu contente des réponses de Thésée, & Antiopé, restée seule avec ce Prince, lui déclare l'amour de la Reine. Thésée profite de l'occasion pour annoncer à la jeune Amazone, qu'elle seule a pû toucher son cœur, & qu'il est le Guerrier qui l'a garantie du trépas.

Le troisième Acte commence par ce Monologue d'Orithie.

Devoir, honte, remords, cédez à ma tendresse.  
 De l'amour, Mars lui même a ressenti l'ivresse ;  
 Seules dans l'Univers aurons-nous en horreur  
 Ce feu dont la Nature est l'ouvrage & l'auteur ?

Cette Princesse apprenant que Thésée n'a pour elle que du respect, menace de s'en venger. Quoi ! s'écrie-t-elle,

..... Un mortel, instruit de mon amour,

Méprisant mes transports, verroit encor le jour ?  
Non. Qui reste insensible aux soins de ma tendresse,  
Qui du cœur d'Orithie a causé la foiblesse ,  
S'il n'y répond . . . . . est digne de la mort.  
Thésée, aux Dieux vengeurs j'abandonne ton sort.

Un Ambassadeur des Scythes vient proposer la  
paix, & demande Antiope en mariage pour Gelon,  
leur Souverain. La jeune Amazone, à qui Thésée  
a inspiré d'autres sentimens que ceux de la simple  
reconnoissance, essaye de détourner la Reine d'ac-  
cepter les offres de l'Ambassadeur. Elle en reçoit  
cette réponse.

Pour le bonheur du peuple on établit des loix,  
Mais le besoin présent change ou restreint leurs  
droits.

L'œil du Législateur n'a pû voir la mesure  
Des divers intérêts de la race future.  
Souvent le mal prévu nous arrive le moins,  
Et d'autres accidens exigent d'autres soins.

Orithie la quitte, en lui ordonnant de se prépa-  
rer à donner la main à Gelon. Avant qu'Antiope  
se soit remise de son premier trouble, Thésée la  
joint, & elle ne peut lui taire ce qu'elle sent pour  
lui. Cette Scène, déjà touchante par elle-même,  
acquiert un nouveau degré d'intérêt par ces mo-  
dulations de voix si tendres, avec lesquelles Mlle  
Gaußin est certaine de charmer les oreilles des  
plus indifferens. Pendant la conversation d'An-  
tiope avec Thésée, Idas vient avertir ce Prince,  
que les Grecs de sa suite se sont avancés dans la

forêt de Themiscire , pour tâcher de l'enlever des mains des Amazones.

Au quatrième Acte , Orithie , sur la nouvelle qu'Idas a pris la fuite , recommande d'observer Thesée de plus près. On la presse de publier la volonté des Dieux , & elle déclare qu'ils condamnent à la mort le Héros prisonnier. En même-tems Antiope , persistant à refuser d'épouser Gelon , est arrêtée par ordre de la Reine. La cinquième Scène entre Orithie & Thesée est celle qui a eu le plus d'applaudissemens , & elle en mérite beaucoup. Nous en copierons ici les principaux traits.

Orithie.

'Autour de ce Palais mon peuple mutiné,  
Qui même avant les Dieux vous avoit condamné ,  
Armé par la vengeance , attend le sacrifice.  
Je ne puis plus régler sa haine ou son caprice.  
L'oracle est divulgué ; l'Etat en est instruit.  
Il faut que je vous livre , ou mon regne est détruit.

Thesée.

'Armez mon bras , Madame , & par ma seule audace  
J'éloignerai de vous le coup qui vous menace.  
Pour payer vos bienfaits , au péril de mon sang ,  
Je ferai respecter les droits de votre rang.

Orithie.

Si j'avois par mes soins obtenu ta tendresse ,

Sans courir aux combats, pour conserver tes jours,  
Ton cœur dans mon amour chercheroit du secours.  
Cet instant favorable est le seul qui te reste.

Parle. Un mot peut changer ton destin trop funeste.  
Pour attendrir ton ame, en cet instant peins-toi  
Mes exploits, mes bienfaits, ma flamme & mon  
effroi.

Une Amazone en pleurs, quand la mort te menace,  
Mérite bien le cœur d'un Héros de ta race.

*Thésée.*

Reine, votre beauté, vos vertus, vos exploits.

*Orithie.*

..... Laisse ma gloire, & conserve ta vie.  
Je chérissais nos loix, je te les sacrifie :  
Fidèle à la vertu, sans toi mon triste cœur  
Jamais des feux d'amour n'eût senti l'ardeur ;  
Et sur le Thermodon tu portes plus d'allarmes,  
Que les monstres cruels, terrassés par tes armes.  
Leurs perfides regards du moins n'ont point  
d'appas.

Qui voient les dangers qu'on trouve sur leurs pas.

.... S'il est des mortels faits pour tout charmer ;

I iij

Qué n'ont-ils donc des cœurs que l'on puisse enflammer ?

*Thesée.*

Hélas !

*Orithie.*

De t'attendrir mes pleurs auroient-ils le pouvoir ?  
S'il étoit vrai , grands Dieux , j'oublierois mes alarmes ,

Mes soupçons , mes remords , un trône plein de charmes.

Par des détours cachés t'arrachant à la mort ;  
Avec toi j'oserais sortir de mon Empire. \*

Les Dieux & les humains t'enlèvent leur secours.  
Prens l'unique moyen de conserver tes jours.  
Viens , je veux avec toi porter partout la guerre.  
De monstres , de brigands , allons purger la terre.  
Montrons à l'Univers , à quel point de grandeur  
L'amour d'une Amazone éleva sa valeur.

\* Ce discours pourroit paroître indécent dans la bouche d'une femme ordinaire , mais il ne doit point blesser de la part d'une Amazone , qui étant une espèce de femme homme , ne se croit point assujettie à la retenue que nous imposons aux personnes de son sexe.

Pour une Amante , née au milieu des allarmes ,  
Ne crains ni les dangers , ni la soif , ni les armes.

Quelle félicité de partager la gloire  
De l'objet de ses feux , chéri de la victoire !  
D'avoir les mêmes soins , les mêmes ennemis ;  
Se voir tous deux vainqueurs , & le reste soumis :

Tant de passion ne peut faire oublier à Thésée  
la fidélité qu'il a promise à Antiope , & la Reine  
le congédie , en lui disant ,

..... C'en est assez , Thésée  
La lumière renaît dans mon ame abusée ;  
Epargnez-moi l'horreur de gémir à vos yeux ;  
Et ne jouissez plus d'un triomphe odieux.\*

Entre le quatrième & le cinquième Acte , Thésée est délivré par les Grecs , pendant qu'on le conduit à l'Autel pour y être immolé. Menalippe , dans la troisième Scène du dernier Acte , fait la relation du combat qui s'est donné à cette occasion. Cette Amazone assure que Thésée y a perdu la vie , & elle termine son récit par ces vers.

L'Univers étonné , sur nous fixant la vûe ,  
Verra nos traits vainqueurs d'une attaque imprévue ;

\* *Quelque admirable que soit toujours Mlle du Mesnil , elle s'est montrée supérieure à elle-même dans cette Scène.*

I v.

Le plus grand des mortels asservi sous nos fers,  
Et rendu par nos coups aux rives des Enfers.

Un grand bruit se fait entendre , & bien-tôt la nouvelle apportée par Menalippe , est détruite. On apprend que Thésée non-seulement est vivant , mais encore qu'il a renversé tout ce qui s'est opposé à son passage , & qu'il est rentré triomphant dans Themiscyre. Ce Héros paroît avec plusieurs Amazones enchaînées & les Grecs de sa suite. Après avoir annoncé qu'Idas a été pris pour lui , il invite la Reine à reprendre son rang & tous ses droits , & il ne demande pour prix de sa victoire que la main d'Antiope.

*Orithie.*

Thésée ! as-tu pensé que la main qui me tue ,  
Pût me rendre des biens dont j'aimasse à jouir ?

... Le comble des maux, en terminant ma course,  
Est d'avoir un moment vu ton sexe orgueilleux  
Regner sur un climat si rebelle à ses vœux.

Puisse-tu quelque jour . . . . .  
Languir dans le mépris qu'un feu jaloux inspire ,  
Voir tes Etats gémir sous un pouvoir nouveau ,  
Et dans son désespoir te plonger au tombeau.

En se perçant , elle ajoute ,  
Menalippe , regnez sur ce triste rivage.  
Maîtresse de vos sens, vous sçavez mieux que moi,  
Gouverner un Etat dont j'ai trahi la loi.



En acceptant mon sceptre, épousez mon offense;  
Que j'emporte avec moi l'espoir de la vengeance.

Je meurs, & le trépas me rend la liberté.

Plusieurs Muses se sont empressées de célébrer le succès de cette Tragédie. Les vers François qui suivent, sont tirés d'une Epître, adressée à Mad. du Boccage par M. Tanevor.

Calliope d'abord a filé vos destins.

La trompette d'Homère a passé dans vos mains.

Déjà vous avez scû par d'héroïques veilles

Vous placer auprès de Milton,

Et Melpomene en pleurs, aux bords du Thermodon,

Vous a mise à côté de l'ainé des Corneilles.

Voici un Distique latin, composé en l'honneur de cette moderne Héroïne du Pinde.

*Lesbia, Amazonibus vitam vocemque dedisti.*

*Ut placeant, oculos, Lesbia, junte tuos.*

Nous mêlons nos voix à ce concert de louanges, pour féliciter Mad. du Boccage d'employer ainsi son loisir.





## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 18 Juillet, le Marquis de Saint Germain, Ambassadeur Ordinaire du Roi de Sardaigne, eut à Compiègne sa premiere audience particuliere de Sa Majesté, à laquelle il présenta ses Lettres de Créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le Chevalier de Saintot, Introdacteur des Ambassadeurs.

On a appris par un courier extraordinaire d'Espagne, que le 11 du même mois il étoit entré dans le Port du Ferol cinq vaisseaux de guerre, trois navires Marchands & un Paquebot, qui étoient arrivés de la Havanne, très-richement chargés, & qui faisoient partie de l'Escadre commandée par Don André Reggio, Lieutenant Général des Armées Navales de Sa Majesté Catholique.

Le 24, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens trente livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à six cens, & ceux de la seconde à cinq cens soixante dix-neuf.

Le 27, Monseigneur le Dauphin partit de Compiègne, & arriva le même jour à Versailles.

Madame la Dauphine partit de Forges le 26; elle coucha le même jour à Gizors, & le lendemain elle arriva à Versailles.

M. Hurson, Conseiller au Parlement, a été nommé à l'Intendance de la Martinique.

Le 31, les Actions de la Compagnie des Indes

Étoient à dix-huit cens quarante-cinq livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à fix cens cinq, & ceux de la seconde, à cinq cens soixante dix-neuf.

Le Roi s'étant rendu le 7 Juillet à l'Eglise du Collège des Jésuites de Compiègne, qui célébroient la Fête de S Ignace, Sa Majesté y assista au Salut, après lequel elle assigna une somme d'argent pour distribuer des Prix aux Ecoliers de ce Collège.

La Reine partit le même jour au matin, pour retourner à Versailles.

Le 30, le Comte d'Albermale, Gentilhomme de la Chambre, & Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre, eut sa premiere audience particuliere du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté ses Lettres de Créance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 5 Août, le Commandeur Don François Pignatelli, Ambassadeur ordinaire du Roi d'Espagne, eut aussi sa premiere audience particuliere du Roi, & il y fut conduit, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Infante & de Mesdames de France, par le même Introduceur.

L'Université fit le 4, dans la Salle des Ecoles extérieures de Sorbonne, la distribution des Prix, fondés par le feu Abbé le Gendre, & le Parlement y assista. Cette cérémonie fut précédée d'un Discours Latin, prononcé par M. Guérin, Professeur de Rhétorique au Collège du Plessis. Après ce Discours, M. de Maupeou, Premier Président du Parlement, donna le premier Prix. Les autres furent distribués par M. Hamelin, Recteur.

On apprend de la Haye, que les Etats Généraux des Provinces Unies ont nommé M. Lestevenon de Berkenrode, Echevin de la Ville d'Amsterdam, pour venir résider auprès du Roi, en qualité de leur Ambassadeur.

Le 7 Août, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cents trente-cinq livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cents trois, & ceux de la seconde, à cinq cents quatre vingt.

Le Roi partit de Compiègne le 10 du mois dernier, & le lendemain Sa Majesté se rendit au Château de la Meute.

Sa Majesté a donné le Gouvernement du Château Royal de la Bastille, vacant par la mort de M. Jourdan de Lunay, à M. Bayle, Lieutenant de Roi du Château de Vincennes.

Le 9, la Maison & Société de Sorbonne tint une assemblée extraordinaire, composée du Cardinal de Soubize, de l'Archevêque d'Embrun, de l'Evêque du Puy & d'un grand nombre de Docteurs. Le Cardinal de Tencin y fut élu unanimement Proviseur, à la place du feu Cardinal de Rohan.

Le 14, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cents quarante livres; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cents dix-huit, & ceux de la seconde, à cinq cents quatre-vingt onze.

Le 14, veille de la Fête de l'Assomption, la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Le 15, jour de la Fête, le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Infante & de Mesdames de France, entendirent la grande Messe célébrée pontificalement par l'Evêque de Bayeux,

& chantée par la Musique. L'après midi, leurs Majestés assistèrent aux Vêpres, & ensuite à la Procession.

Le même jour, le Commandeur Don François Pignatelli, Ambassadeur Ordinaire du Roi d'Espagne, eut sa première audience de Monseigneur le Dauphin. Il y fut conduit, ainsi qu'à celle de Madame la Dauphine, par le Chevalier de Saintot, Introduteur des Ambassadeurs.

Le 16, pendant la Messe du Roi, le Cardinal de Soubize, Evêque de Strasbourg, & Grand-Aumônier de France, prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le Roi a réglé que la Place destinée pour la Statue Equestre, que Sa Majesté a permis à la Ville de Paris de lui ériger, seroit au Carrefour de Buffly.

Le 19 du mois dernier, Fête de l'Assomption de la sainte Vierge, la Procession solennelle qui se fait tous les ans à pareil jour, en exécution du Vœu de Louis XIII, se fit avec les cérémonies ordinaires, & l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, y assistèrent.

Dans l'Assemblée tenue le 16 par le Corps de Ville, M. de Bernage a été continué Prévôt des Marchands, & Mrs Ruelle & Allen ont été élus Echevins.

Le 21, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante-deux livres & demi; les Billets de la première Lotterie Royale, à six cens vingt, & ceux de la seconde, à cinq cens quatre-vingt-dix & demi.

---

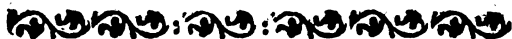
## PLANCHES ANATOMIQUES.

**O**N avertit les Souscripteurs des Planches Anatomiques du Sr Gautier , que l'on fera la première distribution de la quatrième Souscription dans le courant de Novembre prochain. Cette Souscription a été annoncée dans le *Mercur* de Juillet dernier. Elle contiendra dix-huit Planches qui représenteront les parties de la génération des deux sexes , le fœtus dans la matrice , l'*Angeologie* en entier , & la *Neurologie*. Douze de ces Planches formeront quatre figures sur pied , de grandeur humaine, tant de l'homme que de la femme, ce qui sera extrêmement utile à l'étude de l'Anatomie. On recevra les souscriptions jusqu'à la fin d'Octobre chez M. Gautier , rue de la Harpe.

---

### *Morceau singulier d'Architecture.*

**L**E sieur *Siluy* , ayant fait la découverte des principes généraux d'Architecture des Anciens , vient de composer sur ces mêmes principes un Frontispice de deux ordonnances Doriques , l'une sur l'autre , ce que les modernes ont jusqu'à présent estimé impossible. Les personnes curieuses en cet Art, & qui aiment la pureté des proportions, la noble simplicité & beauté des symétries Architectoniques des anciens Grecs , qui en sont créateurs , peuvent voir cet ouvrage chez l'Auteur , rue neuve des petits Champs , près l'Hôtel de S. Pouange , au magasin de la Poudre Alchimique.



# MARIAGE ET MORTS.

**L**A nuit du 8 au 9 du mois de Mai dernier , M. l'Evêque de Pamiers fit à Pamiers la cérémonie du mariage de Charles-Antoine-François-Marie , Marquis de *Wignacourt* , avec Damoiselle Constance-Françoise *Duffon de Bonac* , fille de feu Jean-Louis Duffon , Marquis de Bonac , Lieutenant de Roi au Pays de Foix , Ambassadeur Extraordinaire à la Porte Ottomane , Chevalier de l'Ordre de Saint André de Russie , & de Magdeleine-Françoise de *Gontaut* , fille du Maréchal Duc de Biron. La Maison Duffon , noble & ancienne , tire son nom de la Baronie & Château Duffon , situés dans le Pays de Donezan , dont les Seigneurs Duffon ont disputé la possession pendant un siècle aux Comtes de Foix.

Le Marquis de *Wignacourt* est fils de Robert Antoine , dit Comte de *Wignacourt* , Seigneur de *Warnacourt* , de *Brunohamel* , &c. & de Dame Marie-Louise Goujon de Condé , & petit-fils d'Antoine , Marquis de *Wignacourt* , Gouverneur de la Ville de Doncheri , & de Dame Marie-Hélène-Magdeleine de Villelongue.

La Maison de *Wignacourt* , qui a donné dans le dernier siècle deux Grands Maîtres à l'Ordre de Malte , sçavoir Aloff & Adrien de *Wignacourt* , le premier mort le 14 Septembre 1622 , & le dernier le quatre Février 1667 , est originaire d'Artois , & tient rang parmi les plus nobles & anciennes familles de ce pays , dont plusieurs branches se sont répandues en Picardie & en Champagne. Le Marquis de *Wignacourt* , dont

## 210 MERCURE DE FRANCE.

nous annonçons le mariage , est de la branche de Warnaucourt , aînée de celles qui sont établies en Champagne.

Le 10 Juillet , Marie-Généviève *Leschaffier des Champs de Morel* , épouse de Jean Baptiste-Pierre *Lambert* , Conseiller du Roi , Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes , mourut à Paris , & fut inhumée à Saint Côme.

Le 12 , Marie-Nicole *Savin* , épouse de N. *Nigon* , Receveur Général des Domaines & Bois de la Généralité de Caën , mourut , & fut inhumée à Saint Gervais.

Le 13 , Charles , de *Beauharnois* , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , Lieutenant Général des armées Navales de Sa Majesté , ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de toute la Nouvelle France , Pays de la Louisiane & Isles adjacentes , mourut âgé de soixante-dix-neuf ans , & fut inhumé à Saint Sauveur.

*Barthelemy-Joachim de Melun* , Seigneur de Brumets & de Somme-py ; appelé le Vicomte de Melun , titre primitif de sa Maison , qu'il avoit repris depuis l'extinction des branches aînées , est décédé dans son Château de Brumets , le 17 Juillet , âgé de soixante-cinq ans , neuf mois , deux jours , étant né le 14 Octobre 1683 , & a été enterré dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Brumets , sous le tombeau de Henri-Joachim-Comte de Melun , & de Françoise de Lyons d'Expaux , ses pere & mere. Il descendoit d'Adam III. Vicomte de Melun , né en 1211 , & de la Comtesse de Sancerre , Maison de Champagne , par leur second fils Jean de Melun , Auteur des branches de la Borde-le-Vicomte , frère cadet d'Adam IV. Chef des Comtes de Tancarville & des Princes



d'Epinoy, & Pâiné de Simon de Melun, Maréchal de France en 1293, tué à la bataille de Courtrai, le 11 Juillet 1302, & il avoit pour premier ayeul connu, *Salon*, Vicomte de Melun, un des Grands du Royaume en 991, & d'origine Royale, suivant la déclaration du Roi Louis le Grand, dans les Lettres d'Erection du Duché-Pairie de Joyeuse, données à Louis de Melun, Prince d'Epinoy, le mois d'Octobre 1714, & enregistrées au Parlement le 18 Décembre de la même année; origine si éclatante, que l'Empereur Rodolphe II. juge les alliances avec la Maison de Melun, un relief, dans le Diplôme de Prince d'Empire en faveur de Lamoral, Comte de Ligne, de l'année 1601.

Barthelemi Joachim de Melun avoit épousé le 28 Janvier 1728 Louise-Renée de Belinzani, famille noble du Mantouan. Il laisse de sa veuve Adam-Joachim-Marie, Vicomte de Melun, né le 30 Octobre 1730, Aloïse-Claude-Marie, Comte de Melun, né le 2 Février 1736, & Adelaïde-Louise de Melun, née le 10 Avril 1733.

Le 19, mourut Jérôme-Gabriel *Couffret*, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris.

Le 26, Guillaume *Favieres*, Seigneur du Plessis-le-Vicomte & de Charmoi, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, mourut & fut inhumé à Saint Paul.

Le 28, N. *Felix*, Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, mourut, & fut inhumé à Saint Germain l'Auxerrois.

Charles-Antoine de *Chabannes* I. du nom, est mort dans les derniers jours du même mois à Saint Michel en Lorraine, âgé de cinquante-cinq ans.

## 112 MERCURE DE FRANCE

Il avoit passé la plus grande partie de sa vie au service du Roi , & ne s'étoit point marié. Il étoit le quatrième fils de Gilbert de Chabannes, Marquis de Pionfac, Colonel du Régiment de Navarre, Gouverneur des Isles d'Oleron, Maréchal des Camps & armées du Roi, & d'Anne François de Lutzelbourg, fille d'Antoine de Lutzelbourg, Seigneur d'Imling, & de Marie-Magdeleine de Schellembourg, qui avoient été mariés le 30 Juin 1681. Ses trois aînés sont 1°. Gaspard-Gilbert, qui a épousé en Avril 1708 Philiberte d'Apchon, fille du Marquis d'Apchon, de laquelle sont nés Gilbert, Jean & Joseph. 2°. François-Antoine, mort en 1734, 3°. Thomas, mort le 7 Juin 1735. Il avoit eu aussi deux sœurs, 1°. Marguerite, Religieuse, morte à la Magdeleine de Trefnel de Paris, 2°. Anne, mariée en 1708, à Anne de la Queille, Seigneur de Pramenoux, fils du Vicomte de Châteaugai.

La Maison de Chabannes est des plus illustres par son ancienneté, ses alliances & ses services.

Gilbert, pere de Charles-Antoine, qui donne lieu à cet article, étoit arriere-petit-fils de Gabriel de Chabannes, dernier fils de Joachim de Chabannes. Gabriel, qui a fait la branche des Seigneurs de Pionfac, eut pour femme Gabrielle d'Apchon. Joachim avoit eu quatre femmes, 1°. Petronille de Levis, fille de Gilbert de Levis I. du nom, Comte de Ventadour. 2°. Louise de Pompadour, fille d'Antoine, Seigneur de Pompadour. 3°. Catherine-Claude de la Rochefoucault, fille de François I. Comte de la Rochefoucault. 4°. Charlotte de Vienne, veuve de Jacques de Montboissier, Marquis de Canillac, fille de Gerard de Vienne, Seigneur de Pimont & de Ruffey ; de ce dernier mariage sortit Gabriel.

Joachim étoit petit-fils de Gilbert, qui a fait la branche des Seigneurs de Curton. Ce Gilbert étoit fils de Jacques, petit-fils de Hugues de Chabannes, Seigneur de Chatlus-le-Pailloux.

Le 2 Août, Louise-Joséphé *de Graves*, veuve de Pierre Armand, Comte de *Jaucourt*, mourut âgée de 42 ans, & fut inhumée à S. Sulpice.

Le même jour, Emery-Louis-André *Tauxier*, Seigneur de Valzibert & autres lieux, Conseiller du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes, ancien Commissaire des guerres, mourut, & fut inhumé à Saint Louis-en-l'Isle.

Le 6 René Jourdan, Seigneur *de Launai*, de la Bretonniere, & autres lieux, Capitaine & Gouverneur du Château Royal de la Bastille, & Chevalier de l'Ordre Royal & militaire de Saint Louis, mourut âgé de soixante-seize ans, d'une attaque d'apoplexie.

Le 7, Marie-Catherine *le Bouts*, veuve d'Elie-Louis *de Contance*, Seigneur de la Fredonnerie, ancien Capitaine de Cavalerie, mourut, & fut inhumée à Saint Nicolas-des Champs.

Louis Auguste *Thiboust de Berry*, Chevalier Seigneur & Comte de la Chapelle Thiboust de Berry, anciennement la Chapelle-Gautier en Brie, Seigneur du Ru-Guerin, des grand & petit Trefnels, des Hangets, de Gatins & autres lieux, Conseiller d'honneur au Baillage & Siège Présidial de la Ville de Melun, mourut le 13 en son Château de la Chapelle, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Il laisse quatre enfans de son mariage avec Marguerite Charlotte le Petit de la Grand'cour, savoir, Louis-Charles-Nicolas Thiboust de Berry, Comte de la Chapelle, fils majeur; François Thiboust de Berry; depuis peu sorti des Pages de

Madame la Dauphine , & à présent Lieutenant dans le Régiment Infanterie de Mailly ; Louise-Marguerite Thiboult de Berry , & Charlotte-Louise-Agarthe Thiboult de Berry , ces trois derniers enfans mineurs.

Il étoit fils de Louis Thiboult de Berry , Seigneur & Comte de la Chapelle , & petit-fils de Gabriel Thiboult de Berry , Seigneur & Comte de la Chapelle , Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau.

Cette Maison de Thiboult est très-ancienne , & descend d'un Thiboult , Prevôt des Marchands de la Ville de Paris sous Philippe le Bel.

**N**ous ne devons point passer sous silence la mort de Martin l'aîné , Vernisseur du Roi. Cet Artiste , imitateur des ouvrages de la Chine & du Japon , a surpassé ses modèles par un goût des plus recherchés , qui regnoit dans tous ses desseins. Ayant appris que le Sieur Julien Martin , son frere , qui a toujours travaillé avec le défunt , s'est associé avec la veuve , nous annonçons au Public avec plaisir , qu'il ne sera pas privé des ouvrages du Japon & de la Chine , ainsi que des beaux vernis & belles dorures qui se fabriqueront toujours dans la même maison du feu Sieur Martin , fauxbourg Saint Denis , à gauche.

### APPROBATION.

**J**'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercur de France* du mois de Septembre 1749. A Paris , le 28-Août 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY,

# T A B L E.

|                                                                                                                                                                            |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose:                                                                                                                               |              |
| Le Prince de Noisy , Baller Héroïque ,                                                                                                                                     | 3            |
| Lettre d'un sçavant Gènévois à M. Remond de<br>Sainte Albine , sur les Evêques de Genève ,                                                                                 | 32           |
| Vers à Mlle de Cr * * * *                                                                                                                                                  | 53           |
| Pensées traduites de l'Anglois ,                                                                                                                                           | 57           |
| Le Printems à Mlle C * * *                                                                                                                                                 | 60           |
| Les deux Bouquetieres , Fable ,                                                                                                                                            | 62           |
| Extrait d'une Lettre sur les Télescopes à réflexion ,                                                                                                                      | 64           |
| Poème sur le progrès des Sciences & des Beaux-<br>Arts , sous le Règne de Louis le Bien aimé ,                                                                             | 70           |
| Lettre de M. de S. R. à M. Remond de Sainte Al-<br>bine ,                                                                                                                  | 78           |
| Problème résolu par l'illustre Philarete ,                                                                                                                                 | 79           |
| Vers envoyés à une Dame qui avoit fait présent<br>d'un Cabaret de porcelaine à l'Auteur ,                                                                                  | 82           |
| Autres de M. de Voltaire à Mad de B. R.                                                                                                                                    | <i>ibid.</i> |
| Autres du même à Mad. la Comtesse de la Neuvil-<br>le , en lui envoyant l'Epiire sur la Calomnie ,                                                                         | 83           |
| Madrigal ,                                                                                                                                                                 | <i>ibid.</i> |
| Vers envoyés de Paris à un ami qui avoit engagé<br>l'Auteur à revenir en Province ,                                                                                        | 84           |
| Autre à Mad. de F. . . , nièce de M. de Voltaire ,<br>jouant le rôle de Celiante dans le Philosophe<br>marié ,                                                             | <i>ibid.</i> |
| Discours fait pour être prononcé à l'ouverture d'u-<br>ne Ecole Royale de Mathématiques à Nancy ,                                                                          | 85           |
| Quatrième-Lettre de M. Cantwel , Docteur Régent<br>de la Fæulté de Paris , Professeur de Chirurgie<br>aux Ecoles de Médecine , Membre de la Société<br>Royale de Londres , | 100          |
| Relation du Service solennel qui a été fait dans                                                                                                                           |              |

|                                                                                                                                                                                                 |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| l'Eglise des Peres Barnabites du Collège de<br>Montargis, pour le repos de l'ame de S. A. R.<br>Madame la Duchesse d'Orleans,                                                                   | 117          |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine sur une<br>Monnoye singuliere,                                                                                                                              | 141          |
| Observation sur Martial d'Auvergne, ancien Poë-<br>te,                                                                                                                                          | 145          |
| Mots des Logogryphes du Mercure d'Août,                                                                                                                                                         | 148          |
| Enigme & Logogryphes,                                                                                                                                                                           | 149          |
| Nouvelles Littéraires, des Beaux-Arts, &c.                                                                                                                                                      | 153          |
| Plans & Cartes,                                                                                                                                                                                 | 173          |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine sur le voya-<br>ge Pictoresque de Paris,                                                                                                                    | <i>ibid.</i> |
| Lettre de M. Trochereau au même,                                                                                                                                                                | 175          |
| Lettre de M. Collin de Blamont, Sur-Intendant de<br>la Musique du Roi, au même,                                                                                                                 | 178          |
| Autre écrite par M. Brisleaud, de la Ville d'Orbe,<br>à M. Bourgeois, Docteur en Médecine, au sujet<br>de la Méthode de M. Daran, Chirurgien du<br>Roi, pour traiter les maladies de l'urèthre, | 179          |
| Avis aux amateurs de l'Histoire Naturelle,                                                                                                                                                      | 183          |
| Autre avis sur un Anemc netre sonnant,                                                                                                                                                          | 184          |
| Estante nouvelle, & Réception de M. Balechou à<br>l'Acad. Royale de Peinture, Sculpture, &c.                                                                                                    | 185          |
| Lettre de l'Auteur de l'Ombre du grand Colbert,<br>à M. Remond de Sainte Albine,                                                                                                                | 185          |
| Vers à Mlle Labat, Comédienne, & premiere Dan-<br>seuse de la Troupe de l'Infant Due de Parme,<br>sur ce qu'elle quittoit quelquefois la Danse noble<br>pour danser deguisée en Matelot,        | 190          |
| Duo à boire,                                                                                                                                                                                    | 191          |
| Spectacles,                                                                                                                                                                                     | 192          |
| Extrait de la Tragédie intitulée <i>les Amazones</i> ,                                                                                                                                          | 194          |
| France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.                                                                                                                                                     | 204          |
| Planches Anatomiques du Sr Gautier,                                                                                                                                                             | 208          |
| Morceau singulier d'Architecture,                                                                                                                                                               | <i>ibid.</i> |
| Mariage & Morts,                                                                                                                                                                                | 209          |
| <i>La Chanson notée doit regarder la page</i>                                                                                                                                                   | 121          |

12









SEP 17 1936

